TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 843 DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 9 - LUNDI 10 DÉCEMBRE 1979

LE MONDE DIMANCHE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4 kr ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 95 rls. ; Italie, 500 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

UN « FAUCON » A DUBLIN ?

Désigné par les députés irlandais comme successeur de M. Lynch, M. Charles Haughey peut se flatter d'avoir réussi un *joli « coup » politique*. Il est venu à bout de ses rivaux beaucoup plus facilement qu'on ne s'y attendait : seul M. Colley, qui paraissait pourtant mieux armé dans la compétition — vice-premier ministre, également chargé des finances, il passe pour beaucoup plus proche de M. Lynch que son vainqueur, — avait finalement osé l'affronter dans cette élection interne. Le succès de M. Haughey apparaît comme une éclatante revanche si l'on songe que, voilà quelques années encore, nul — sauf probablement lui-même — ne lui accordait beaucoup de chances de faire une grande carrière politique. Après le scandale de 1970, il avait été obligé, avec trois collègues, de comparaître devant la Haute Cour irlandaise. Qu'il eût alors été lavé des accusations portées contre lui — celle d'avoir importé des armes pour l'IRA provisoire — n'avait évidemment pas suffi à effacer l'affaire des mémoires.

La désignation de M. Haughey répond en fait à une inquiétude croissante des cadres du Fianna Fail, et plus précisément de ce que l'on pourrait appeler ses « cadres moyens », notamment le groupe parlementaire, au terme d'une année où les déconvenues électorales et les difficultés sociales n'ont guère été épargnées au gouvernement. Cette inquiétude avait été perçue par M. Lynch, qui devait en tirer les conséquences en se retirant. Le Fianna Fail éprouve d'autant plus le besoin de retrouver un chef véritable que la principale formation de l'opposition, le Fine Gail, dispose en M. Garret Fitzgerald d'une personnalité de tout premier plan, dont la popularité va croissant.

M. Haughey n'a pas encore précisé ses intentions quant à la composition de son gouvernement. On s'attend pourtant à d'importants changements. Le nouveau premier ministre a insisté sur la nécessité de sauvegarder l'unité du parti et se défend naturellement de vouloir régler des comptes. Mais on ne peut oublier que, depuis 1966 — année où MM. Haughey et Colley s'étaient affrontés pour la première fois, — le Fianna Fail est plus ou moins scindé en deux tendances, chacune soutenant l'un des deux hommes.

Mais c'est surtout sur la future politique gouvernementale à l'égard de la question de l'Ulster que l'on s'interroge maintenant, non seulement à Dublin mais aussi à *Belfast* et à *Londres. Du fait* de son passé controversé, des convictions nationalistes qu'il affiche et de sa personnalité peu encline au compromis, la désignation de M. Haughey a été assez mal accueillie par les Britanniques et par les loyalistes d'Irlande du Nord. A leurs yeux, le nouveau premier ministre est un « faucon » qui risque de rompre avec la politique modérée de son prédécesseur.

C'est pourquoi M. Haughey s'est efforcé, sitôt désigné, de rassurer ses futurs partenaires en condamnant l'IRA provisoire et ses activités, et en affirmant que, sur ce point, *son attitude* ne différerait guère de celle de M. Lynch, dont le dispositif de lutte contre le terrorisme en particulier sera maintenu. Si M. Haughey estime « inadéquates » les récentes propositions du secrétaire d'Etat britannique à l'Irlande du Nord, M. Atkins, il a indiqué qu'il ne serait pas hostile à une solution transitoire, telle que l'installation à Belfast d'une administration provisoire interconfessionnelle, en attendant le départ de l'administration britannique et la réunification de l'île par des moyens pacifiques. Dix ans après le début des troubles qui ensanglantent l'Ulster le dossier de l'Irlande du Nord reste une priorité pour le chef de gouvernement qui prend ses fonctions à Dublin.

(Lire page 5 le portrait de M. Charles Haughey par Joe Mulholland.)

Les rebondissements de la crise iranienne

• Les partisans de l'imam Khomeiny reprennent l'avantage à Tabriz

• M. Carter usera de « modération » pour obtenir la libération des otages

Les partisans de l'imam Khomeiny semblent avoir en partie repris le contrôle de la situation à Tabriz, où plusieurs manifestations en faveur du patriarche de Qom ont eu lieu dans la journée du vendredi 7 décembre. L'ayatollah Chariat Madari, chef religieux de l'Azerbaïdjan oriental, a déclaré, ce samedi, que la marche prévue à Tabriz pour le jour même avait été annulée. Il a également annoncé le départ de Qom pour Tabriz d'une mission « devant étudier les revendications des Azerbaïdjanais ».

Aux Etats-Unis, le président Carter a réaffirmé vendredi qu'il entendait obtenir la libération des otages par une « méthode modérée et prudente », *pour* « éviter une effusion de sang ».

L'assassinat, vendredi à Paris, de Chahryar Moustapha Chafik, neveu du chah, a été revendiqué à Téhéran par l'ancien procureur iranien des tribunaux révolutionnaires, l'ayatollah Khalkhali, qui a précisé que son groupe de « combattants » avait eu l'intention de tuer la princesse Achraf, la sœur jumelle du chach. Il est également revendiqué à Paris par une organisation inconnue à ce jour le « Front de libération musulman ». Ce samedi, en fin de matinée, le gouvernement français se refusait à toute déclaration.

Un film accéléré

De notre envoyé spécial

Tabriz. — L'observateur de la scène politique iranienne a l'impression d'assister à un film projeté en accéléré. Les images se succèdent à un tel rythme, les changements de décors sont si brusques, les situations sont à tel point contrastées, que le *drame tourne parfois à la comédie* burlesque.

Le mercredi 5 décembre, l'Azerbaïdjan paraît être au seuil de la guerre civile : la colère populaire gronde dans les rues de Tabriz après l'agression commise contre la maison à Qom de l'ayatollah Chariat Madari ; une grève générale et des manifestations de protestation se préparent fébrilement pour le lendemain. Le jeudi 6 décembre, la capitale de l'Azerbaïdjan oriental tombe sans coup férir aux mains des insurgés, qui, maîtres de la radio-télévision, exigent l'autonomie de la province turcophone et la *« fin de la dictature institutionnalisée par la nouvelle Constitution »*. Vendredi, les contestataires disparaissent virtuellement de la scène pour céder la place aux foules qui acclament le « dictateur » de la veille, l'imam Khomeiny...

Le spectateur devrait se garder de sourire. Projetée au ralenti, chacune des séquences s'articule d'une manière cohérente, leur enchaînement est parfaitement logique. La colère suscitée par *l'attentat manqué* contre le chef spirituel de la province, l'ayatollah Chariat Madari, qui sort indemne de l'épreuve, est de courte durée et n'entame pas la confiance que l'on accorde au « guide de la révolution ». *L'agression est attribuée* à l'ayatollah Khalkhali, à tel ou tel autre « dévoyé » de l'entourage du patriarche de Qom. Jeudi, une bonne partie de la population ne suit par l'ordre de grève générale, ne participe pas aux manifestations animées par les adversaires « modérés » de l'imam Khomeiny. Les formations de gauche, dont la plupart critiquent pourtant la politique intérieure menée par l'imam, contribuent à l'échec de la grève en dénonçant les organisateurs comme étant *« les défenseurs du grand capital (...), bien plus réactionnaires que la Constitution qu'ils prétendent vouloir amender »*.

Vendredi, les partisans de l'imam Khomeiny, qui s'étaient *effacés de crainte d'être emportés* par la vague de contestation, reprennent courage. Ils décident de passer à la contre-offensive. Tôt le matin, Radio-Tabriz, aux mains des insurgés, annonce que la prière publique de midi a été annulée. Une heure plus tard, des jeunes gens circulent dans les rues. L'un d'eux brandit une pancarte sur laquelle on peut lire : *« La prière se déroulera comme à l'accoutumée sous la direction de l'ayatollah Madani. »* Le représentant personnel de l'imam Khomeiny à Tabriz, qui s'était éclipsé opportunément la veille pour échapper à l'arrestation, a donc décidé de refaire surface.

Le pire est à craindre. Une foule de jeunes gens stationnent aux portes du siège du parti républicain du peuple musulman (P.R.P.M.), ils scandent leur attachement à l'ayatollah Chariat Madari, *« guide de l'humanité »* et revendiquent bruyamment des armes. Des miliciens parcourent les rues, le doigt sur la gâchette de leur fusil-mitrailleur.

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 2.)

Le jeu des institutions

M. Giscard d'Estaing voudrait éviter pour la session de printemps le blocage des travaux parlementaires

M. Giscard d'Estaing, préoccupé par les dernières péripéties qui ont marqué les débats de l'Assemblée nationale, recevra à la fin de la session les responsables parlementaires de la majorité. Il entend préparer avec eux le déroulement de la session de printemps.

Le dernier sondage publié par « le Figaro-Magazine » indique une progression de la popularité du chef de l'Etat et du premier ministre et une baisse de celle de M. Chirac. Dans l'opposition, *MM. Rocard et Mauroy devancent M. Mitterrand.*

Le comité directeur du parti socialiste et le comité central du R.P.R., réunis ce week-end, ne devaient pas manquer d'évoquer les derniers développements de ce qui apparaît à certains comme la phase préparatoire de la campagne présidentielle.

Après la fin de la présente session parlementaire, le chef de l'Etat s'entretiendra avec les présidents des groupes de la majorité de l'Assemblée nationale et du Sénat et avec les présidents de commission appartenant aux formations de la majorité. Il souhaite dresser avec eux le bilan des travaux parlementaires qui se termineront le 20 décembre et, surtout, examiner la manière dont pourront se dérouler ceux de la session suivante, qui s'ouvrira le 2 avril 1980. Ce n'est pas la première fois que M. Giscard d'Estaing invite à l'Elysée les principaux responsables élus de l'U.D.F. et du R.P.R., mais, dans les conditions présentes, cette entrevue prend bien évidemment une dimension particulière.

Aussi bien à l'Elysée qu'à l'hôtel Matignon, on s'interroge, avec quelques raisons, sur le tour que pourront prendre les débats au Palais-Bourbon si la tension demeure ce qu'elle est. Ou bien on assistera à la multiplication des engagements de responsabilité du gouvernement ; ou bien celui-ci devra édulcorer le programme législatif de manière que l'Assemblée nationale soit saisie du moins grand nombre possible de textes délicats. Dans une hypothèse comme dans l'autre, la pratique institutionnelle se trouve sérieusement mise à mal : que ce soit en raison de la banalisation d'une procédure « de choc » ou de l'abaissement du rôle du Parlement.

Dans l'entourage du président de la République comme dans celui du premier ministre, on s'emploie à démontrer, autant que faire se peut, que la « guérilla » actuelle n'a pas été engagée par le pouvoir mais par les gaullistes, et que la fermeté du premier ministre n'est qu'une réponse à la volonté délibérée de blocage du R.P.R. Et de rappeler que, sur tel projet, les élus du Rassemblement avaient adopté, dans un premier temps, une attitude conciliante pour, dans un second temps, se raidir dans le refus. Un refus dont on ne veut trouver les explications que dans une consigne politique — en oubliant toutefois que le comportement même de M. Raymond Barre suffit souvent à resserrer les rangs des gaullistes.

Quoiqu'il en soit, savoir « *qui a commencé* » n'a plus guère d'importance puisqu'on est aujourd'hui engagé dans un processus du genre « à fermeté, fermeté et demie » et que l'escalade verbale va de pair avec l'escalade institutionnelle.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 7.)

PARTI UNIQUE ET CULTE DE LA PERSONNALITÉ

Le Togo en quête de cohésion nationale

De notre envoyé spécial
JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Lomé. — *« Eyadema, guide bien-aimé, tu resteras toujours au pouvoir »* : cette antienne répétée sans cesse à la radio nationale lors du congrès du parti unique, fin novembre, donne lieu à toutes sortes de variations « musicales ». Il y a l'interprétation virile des « groupes chocs » du Rassemblement du peuple togolais (R.P.T.) ; celle, presque maternelle, des militantes drapées dans le pagne sur lequel est imprimé le portrait du chef de l'Etat. Les banderoles saluant l' « inspiration visionnaire » de l' « homme providentiel », et l'invitant à envoyer « au poteau » les « crapules » qui se dressent contre lui ont été retirées à l'issue du congrès ; mais partout dans le pays se dressent les statues géantes du « timonier national » fournies par la Corée du Nord, experte en la matière.

Jamais depuis la prise du pouvoir par le général Eyadema, en 1967, le culte de la personnalité n'avait été aussi effréné. La force de l'habitude aidant, on finit par considérer comme presque normal en Afrique noire qu'un projet de Constitution présenté comme un retour à la « légitimité républicaine » (*le Monde* du 30 novembre) vise seulement à institutionnaliser le parti unique et que l'annonce d'une élection présidentielle à *laquelle l'homme* au pouvoir sera le seul candidat soit saluée comme une « preuve de maturité », mais même le journaliste africain le plus désabusé avouait éprouver un malaise en assistant à un congrès au cours duquel, *chaque fois que le nom* du général d'armée Gnassingbe Eyadema tait prononcé, l'assistance devait exprimer bruyamment son accord.

Inspiré par le Zaïre, adroitement conjugué avec le retour à l' « authenticité » (remplacement des prénoms chrétiens par des équivalents africains, adoption de tenues réputées plus compatibles avec les traditions, etc.), ce culte de la personnalité vise en principe à rassembler autour du chef de l'Etat un peuple qui, pendant les premières années de son indépendance, a souffert des affrontements entre partis. Le malheur est qu'il contribue chaque jour davantage à faire perdre le sens de la mesure à un homme grisé par le pouvoir absolu, au lieu de provoquer l'éveil du sentiment national parmi des populations où les haines tribales sont toujours fortes.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Ambition

La cote de popularité du premier ministre vient pour la seconde fois d'augmenter de manière significative. Pas autant que l'inflation, c'est vrai, mais quand même assez pour que M. Barre, qui n'a pas d'ambition personnelle, d'après le chef de l'Etat, puisse se découvrir un jour une ambition d'ampleur nationale.

MICHEL CASTE.

OUVERTURE DE LA SCALA

« Boris » et les icônes de Lioubimov

Plus heureuse que l'Opéra de Paris avec sa « Dame de pique » de l'an passé, la Scala de Milan a ouvert sa saison, vendredi soir, avec un magnifique « Boris Godounov » pour lequel Iouri Lioubimov, le grand metteur en scène et directeur de la Taganka de Moscou, avait reçu son billet de sortie. Il a, en revanche, essuyé les sifflets du poulailler, qui ont dû être plutôt doux aux oreilles d'un régisseur soviétique : ce ne sont pas les mises en scènes habituelles du Bolchoï et du Kirov, pétrifiées dans le réalisme et la tradition, qui pourraient déclencher pareil charivari.

Lioubimov, soixante-deux ans, visage fin, malicieux et profond sous des cheveux gris, qui fait penser à celui d'un Chéreau plus âgé, n'a pas cependant « détruit un grand héritage de la culture russe » comme le craignait Algis Juraïtis, chef d'orchestre du Bolchoï, pour la « Dame de pique », bien au contraire. S'il est aux antipodes du réalisme socialiste, dans une conception proche de l'oratorio, il laisse ainsi à la musique toute latitude de s'exprimer grâce à la splendide distribution réunie par la Scala sous la direction de Claudio Abbado. Cette musique, donnée dans la version originale de Moussorgski, a rarement paru aussi raffinée, rigoureuse, âpre et émouvante que dans cette interprétation précise, sans recherche d'effets extérieurs, pleine de gravité et de force, avec un orchestre admirablement stylé.

Les spectacles de Lioubimov obéissent toujours à une idée force qui doit rendre
semble.

Une semaine avec les Pays de la Loire

M. Olivier Guichard dénonce l'« attitude ambiguë » du gouvernement à l'égard des régions

Au terme de cette « Semaine avec les Pays de la Loire », au cours de laquelle *le Monde* a publié reportages et enquêtes sur les cinq départements qui composent la région, M. Olivier Guichard, ancien ministre, député (R.P.R.) de Loire-Atlantique, maire de La Baule et président du conseil régional depuis 1974, critique sans ambages la politique du gouvernement à l'égard des régions.

« Dès 1974, les Pays de la Loire ont pris la tête des régions françaises dans l'application de la réforme, cherchant à exploiter toutes les possibilités offertes par la loi », déclare M. Guichard, qui reproche à l'Etat *« son attitude ambiguë à l'égard des régions »*, car *« le gouvernement se préoccupe beaucoup plus d'imposer aux régions ses propres vues que de les aider à réaliser les leurs »*.

Les Pays de la Loire ont *« essayé de concevoir une stratégie de développement proprement régionale autour de quelques priorités »* et, ajoute M. Guichard, *« entre faire de la politique et faire de l'aménagement du territoire, nous avons choisi la deuxième solution »*.

Réclamant un déplafonnement du montant des ressources fiscales par habitant, M. Guichard souligne l'importance du rôle économique des budgets régionaux, consacrés pour 95 % aux investissements, et conclut : *« Sur le front régional, ne pas avancer, c'est reculer. »*

(Lire notre supplément pages 11 à 17.)

Le Monde

étranger

LA CRISE EN IRAN ET SES

Le président Carter exclut tout recours à la force pour libérer les otages

Les étudiants islamiques qui occupent l'ambassade des Etats-Unis *à Téhéran ont dénié*, vendredi 7 décembre, à M. Sadegh Ghotbzadeh, ministre des affaires étrangères, *« toute responsabilité en ce qui concerne le sort des otages »*.

« Les otages sont entre les mains des étudiants », a souligné un porte-parole des occupants de l'ambassade interrogé sur les déclarations de M. Ghotbzadeh, selon lesquelles certains des otages *« devaient être libérés »* à partir du *moment où il aura été* prouvé qu'ils ne sont pas des espions.

Dans la soirée, la population de Téhéran a *manifesté*, à l'appel de l'imam Khomeiny, aux cris de *« Allah Akhbar ! »*, pour protester contre *la décision du Conseil de* sécurité de l'ONU demandant la libération des otages détenus à l'ambassade *américaine*.

Des quartiers pauvres du sud à ceux, aisés, du nord de la capitale, des millions de voix se sont mêlées, *formant* une impressionnante rumeur entrecoupée de quelques tirs sporadiques d'armes automatiques.

● WASHINGTON, en revanche, a réagi à la déclaration de M. Ghotbzadeh affirmant que quelques-uns des cinquante otages seraient prochainement jugés.

M. Walter Ramsay, porte-parole du département d'Etat, a déclaré que *cela était « absolument scandaleux »* et a rappelé la position américaine : tous les otages doivent être libérés. *Il a toutefois accueilli favorablement* une déclaration prêtée à M. Ghotbzadeh et selon laquelle des dispo*sitions seraient prises par* les autorités iraniennes pour que les otages reçoivent des visites.

La controverse avec le sénateur Kennedy

Le président Carter a assuré qu'il n'aurait pas recours à une action militaire pour tenter d'obtenir la libération des otages américains détenus à Téhéran en vue d'éviter *« une effusion de sang »*.

Les Etats-Unis, a-t-il déclaré, continueront à appliquer une *« méthode modérée et prudente »* en vue *d'aboutir* à la *mise en* liberté des otages.

La controverse entre l'administration américaine et le sénateur Ed*ward Kennedy sur la crise* iranienne s'est poursuivie vendredi à Des Moines (Iowa), où M. Kennedy a *affirmé que ses récentes* accusations contre l'ancien chah d'Iran *« pourraient garantir la sécurité des otages et faciliter leur libération »*. M. Kennedy a demandé notamment si l'on pouvait être assuré que *« le fait d'accorder l'asile permanent au chah aux Etats-Unis allait garantir la sécurité des otages »*.

Pour sa part, le président Carter a affirmé qu'il ne voulait pas *« intervenir dans les affaires intérieures de l'Iran »* en portant un jugement sur le point de savoir *« si le chah était un bon ou un mauvais dirigeant »*. *Il a ajouté : « Nous ne voulons pas compliquer les choses en introduisant* des problèmes secondaires *dans la situation présente. Si nous le faisions, nous repousserions, à mon avis, le jour où les otages pourront rentrer chez eux. »*

Le chef de la Maison Blanche a encore déclaré : *« La plus importante communication que je puisse vous faire est qu'il n'existe véritablement qu'un seul problème : la libération rapide de nos otages. »*

● LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL D'AMNESTY INTERNATIONAL, M. Martin Ennals, a déclaré jeudi, à Colombus (Ohio), que *« le chah dirigeait un régime cruel, mais ne devait pas pour autant être échangé contre les cinquante otages américains de Téhéran, parce que le souverain déchu risquait d'être exécuté »*. Amnesty international *« serait tenue, conformément à son statut et à sa politique de stricte impartialité, de s'opposer à une telle expulsion »*.

● AUX NATIONS UNIES, M. Cheysson, *commissaire des Communautés* européennes pour le développement et la coopération internationale, a *déclaré* que la prise en otage des diplomates américains était un *« acte de barbarie absolument inacceptable de la part de ce fou dangereux qu'est l'ayatollah Khomeiny »*. M. Waldheim a vivement déploré cette remarque *« au moment où de sérieux efforts sont entrepris pour parvenir à une solution acceptable de la crise de Téhéran »*. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Le Coran « interprété » en français

De notre correspondant

Le Caire. — Une très bonne nouvelle, pour les musulmans *francophones du Caire et pour les* professeurs, essayistes et journalistes s'exprimant en français : *ils pourront désormais citer le* Coran dans la langue de Voltaire sans se voir rappeler à l'ordre *par les théologiens islamiques.* S'il existait une version anglaise, reconnue par ceux-ci, du Livre *sacré de l'Islam, il n'y avait* jamais eu jusqu'ici de version française, du moins aussi loin *que remontent les souvenirs des* docteurs de l'université d'Al-Azhar.

Aussi ces derniers ne se privaient-ils pas, chaque fois que le Coran était cité, ici et là, en *français, de déclarer que* ces citations n'avaient aucune valeur et rejetaient-ils sans discussions tout raisonnement, s'appuyant sur des sourates en français. Récemment encore, les diverses traductions françaises du texte saint de l'Islam étaient pratiquement vendues sous le manteau en Egypte et dans nombre d'autres pays musulmans (1).

A l'avenir, il n'en sera plus ainsi. Après des années de tractation souvent *difficiles — à la* dernière minute, alors que le nouveau texte du Coran était déjà imprimé, tout *faillit* être remis en cause sur la question, au demeurant non mineure, de *savoir si les mots « el Nabi el Ommi »* devaient être traduits par *« prophète des infidèles » ou « prophète qui ne sait ni lire ni écrire »* (2) — les autorités islamiques égyptiennes, en d'autres termes l'université d'Al-Azhar, dont les décisions sont en principe admises par l'ensemble des musulmans sunnites (orthodoxes), ont, en effet, reconnu enfin la validité d'un Coran en français.

Aux yeux de l'Islam il ne s'agit toutefois pas d'une traduction au sens courant de ce terme puisque la *« parole divine »*, transmise à Mahomet en arabe par l'archange Gabriel (celui de l'annonciation à Marie) est *« intraduisible »*, mais d'un *« essai d'interprétation du Coran inimitable »* (3). *En fait*, le texte qui nous est proposé est l'excellente traduction du Coran par *D. Masson, fruit de « trente ans d'attention au texte en terre d'Islam »*, publiée en 1967 par *les éditions Gallimard*, dans la collection de la « Pléiade » et revue depuis, mot après mot, par *le cheikh sunnite* Sohbi El-Saleh, vice-président du Conseil supérieur islamique libanais et professeur *à l'université libanaise*. Les qualifications linguistiques et théologiques de ce cheikh *sont reconnues* dans tout le Proche-Orient.

Sous sa jaquette vert et or, l'*« interprétation »* du Coran se présente comme un ouvrage bilingue d'un millier de pages, où les textes arabes et *français*, discrètement enluminés, se font face. S'y ajoutent de très utiles notes en français sur le vocabulaire coranique, les noms et attributs d'Allah, les thèmes attributs d'Allah, *les thèmes* principaux du Coran classés par

A première vue, il ne semble pas qu'il y ait de très grandes différences entre la traduction de MM. Masson et El-Saleh et celle d'autres auteurs (Savary, Blachère, etc.), mais des nuances sont sensibles dans plusieurs sourates. L'important, au reste, est qu'il existe maintenant un Coran que les francophones pourront lire ou citer sans mauvaise *conscience*, comme le souhaitait ardemment avant de disparaître le grand orientaliste *français* Louis *Massignon*.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) *Rappelons*, parmi ces traductions, celle de Si Hamza Boubakeur *(le Monde* du 13 septembre 1979). — N.D.L.R.

(2) C'est finalement cette dernière interprétation qui a été retenue.

(3) C'est sous ce titre que le *Coran en français est diffusé* par Dar Al-Kitab Al-Lubnani, B.P. 3176, Beyrouth (environ 70 F), et par Koutoub Faranza, immeuble Immobilia, *rue* Kasr-El-Nil, Le Caire.

Un film accéléré

(Suite de la première page.)

Des rumeurs alarmistes circulent : une partie des forces armées, cantonnées depuis jeudi dans leurs casernes, menacent de descendre dans l'arène pour *« défendre la révolution menacée »*.

Sur la grande place de la gare, des milliers de personnes font, à genoux, en rangs compacts, leurs dévotions du vendredi. L'ayatollah Madani, l'allure fière et raide, la barbe au vent, récite, d'une voix de stentor, les versets du Coran. Des miliciens partisans de l'ayatollah Madari se tiennent debout à la lisière de l'assemblée des fidèles prosternés. La tension est telle qu'une explosion semble proche. Brusquement, un homme se lève et hurle : *« A bas le séparatisme ! »*, *« A bas le complot américain ! »*, *« Vive Khomeiny ! »*. La foule reprend en chœur ces cris. La prière tourne à la manifestation politique. Les miliciens en armes, livides de colère, *la mâchoire serrée, s'éloignent* d'un pas rapide de la scène...

L'intervention décisive

Peu après, l'incroyable nouvelle se répand de bouche à oreille dans la ville : Taher Ahmedzadeh tiendra à 16 h. 30 une réunion publique dans le bâtiment de la municipalité, en principe occupé par les insurgés. Les fidèles de l'ayatollah Chariat Madari sont consternés. Chaud partisan de l'imam Khomeiny, Taher Ahmedzadeh est en Iran un personnage fabuleux, unanimement respecté. Résidant à Meched, capitale de la province du Khorassan, dont il a été le gouverneur, il avait atterri le matin même à Tabriz. Sa présence est présentée comme « fortuite ». N'avait-il pas été invité par les étudiants de l'université de Tabriz à donner une conférence ?

Le passé prestigieux de Ahmedzadeh n'est contesté par personne. Mossadeghiste résistant de la première heure au régime impérial, il a connu de longues années de détention dans les geôles de la SAVAK qui l'avait torturé. Chacun sait que ses deux fils, qui furent parmi les fondateurs des Fedayin du peuple (marxistes-léninistes), sont morts après avoir été sauvagement mutilés par les sbires du chah. A sa fille qui était venue à la prison lui annoncer l'assassinat de ses deux fils, tenant à la main, comme le veut la tradition chiite, un bouquet d'œillets rouges, couleur du martyre, Taher Ahmedzadeh, qui devina aussitôt la tragique nouvelle, eut cette réaction colportée à l'époque par des tracts clandestins : *« Va dire à ta mère, aux parents et aux amis qu'il faut se réjouir : le sang de tes frères irriguera la semence de la révolution. »* Personne n'ignore encore que c'est Taher Ahmedzadeh qui lança le premier sur la tombe de son ami, l'ayatollah Taleghani, en octobre dernier, la formule qui devait faire fortune : *« Imam, vous êtes un homme seul ! »* Depuis, il mène campagne contre *« les corrompus, les personnages douteux »* qui entourent l'imam Khomeiny, en incitant ce dernier à *« dialoguer avec toutes les forces politiques du pays sans exclusive »*, à poursuivre sans relâche *« la deuxième révolution »* dont il a été l'un des promoteurs.

Ahmedzadeh ne peut donc pas être suspect de complaisance à l'égard du « guide de la révolution », d'autant qu'il a démissionné avec fracas il y a deux semaines de son poste de gouverneur du Khorassan en raison, entre autres, de son désaccord avec le texte de la nouvelle Constitution. L'imam Khomeiny ne pouvait trouver meilleur avocat auprès de la population de Tabriz que cet homme qui symbolise en les *synthétisant* les *trois courants* idéologiques de la révolution iranienne : nationaliste, musulman et progressiste.

Par sympathie ou par curiosité, les étudiants étaient venus vendredi après-midi par milliers *écouter l'ancien gouverneur du* Khorassan. La foule qui avait envahi les deux étages du spacieux bâtiment de la municipalité débordait dans la cour et dans la rue, où des haut-parleurs avaient été installés. Brillant orateur, conteur digne de la tradition littéraire persane, émaillant *ses propos d'anecdotes*, de souvenirs personnels, de références historiques, Ahmedzadeh a subjugué son public pendant plus de trois heures. Très habilement, il évita de heurter une partie de son auditoire en s'abstenant de prononcer le nom de Chariat Madari, mais ses allusions au chef religieux conservateur, parfois d'une parfaite perfidie, n'échappèrent à personne.

« Vous êtes trop jeunes pour vous souvenir de l'époque de Mossadegh, que j'ai vécue », commence-t-il d'un ton paternel. *« Des mollahs, à l'unisson avec les impérialistes*, poursuit-il, *accusaient déjà Mossadegh d'être un dictateur, un entêté, un fou, jusqu'au jour où ils ont réussi à ramener l'Iran sous la botte du chah et la férule du colonialisme mondial. Mossadegh ne cherchait rien d'autre que de nationaliser le pétrole. Depuis, son exemple a été suivi par d'autres patriotes comme Nasser, et il est devenu le héros de tous les peuples qui cherchent à se libérer. »*

Le conférencier insiste : « L'expérience de toutes les révolutions, française, bolchevique, iranienne, entre autres, a démontré que les religieux, les réactionnaires de tous bords, s'affublent du masque de la démocratie pour mieux assurer le triomphe de la contre-révolution. » *« Prenez garde !* s'exclame l'orateur. *Il y a l'islam des califes oppresseurs, et il y a l'islam des imams libérateurs ! Il y a les mollahs qui ont conduit le peuple à la victoire, et ceux qui ont fait avorter pour le compte de la C.I.A. la révolution de Mossadegh ! »*

« Nous devons rester unis »

Tahor Ahmedzadeh évoque longuement les *« mesures anti-impérialistes »* prises par l'imam Khomeiny et assure que ce dernier commencera bientôt à *« extirper jusqu'aux racines le capitalisme exploiteur, conformément aux vrais préceptes de l'islam »*. L'auditoire, jusque-là étrangement immobile et muet, s'anime brusquement. La foule scande : *« L'Amérique est l'ennemi des mostazafin »* (les déshérités), *« Vive Khomeiny, le défenseur des mostazafin ! »* L'orateur en profite pour pousser plus loin son argumentation : les impérialistes et les capitalistes, *« qui sont beaucoup plus puissants que vous ne l'imaginez »*, veulent précisément affaiblir le régime de Khomeiny avant de l'abattre, de la même manière qu'ils avaient renversé celui de Mossadegh. *« Il faut éviter de tomber dans le piège des manœuvres de diversion ; nous devons rester unis à tout prix. On ne démonte pas le moteur d'une voiture en marche, on attend généralement que la course soit finie ! »* s'exclame-t-il tandis que les étudiants se mettent debout pour lui réserver une longue et bruyante ovation.

La contre-offensive des partisans de l'iman Khomeiny finit en apothéose dans la soirée. A 21 heures précises, conformément aux directives du « guide de la révolution » diffusées par Radio-Téhéran, la ville de Tabriz manifeste son *« hostilité à l'impérialisme américain »*. Des toits et des terrasses des maisons monte le cri de ralliement désormais traditionnel de : *« Allah Akhbar ! »* (Dieu est le plus grand). La population est à l'unisson avec son *imam*.

Peu après, des groupes de jeunes manifestants se répandent dans les rues en scandant un slogan implicitement hostile au mouvement insurrectionnel de Tabriz : *« Khomeiny ! Khomeiny ! Nous ne sommes pas comme les gens de Kouffa ! »* Les habitants de la ville de Kouffa, après s'être engagés à lutter contre la tyrannie du calife Yazid, au neuvième siècle de notre ère, avaient contribué au martyre de l'imam Hussein à la bataille de Kerbala, en s'abstenant, à la dernière minute, de participer au combat. L'allusion à la « trahison » de certains contemporains de l'imam Khomeiny ne pouvait être plus claire. L'ayatollah Chariat Madari a peut-être contribué involontairement à ce qui s'annonce comme étant une défaite pour ses partisans de Tabriz. Dans une interview publiée ce samedi matin par le quotidien *Bamdad*, le chef spirituel de la province turcophone se prononce contre l'octroi de l'autonomie aux minorités nationales. Le message qu'il a adressé hier aux Azerbaïdjanais est empreint d'ambiguïté. Il *« comprend »* leurs *« inquiétudes »*, qui, promet-il, feront l'objet d'une *« enquête »* menée par une mission conjointe des représentants de l'imam Khomeiny et des siens, attendue ce samedi matin à Tabriz.

On lui soumettra un rapport qu'il *« examinera attentivement »* avant d'émettre un *« jugement précis et définitif »*. Le seul élément apaisant de son message est l'assurance qu'il dit avoir *reçue de l'imam Khomeiny d'être* consulté au préalable sur toutes mesures qui seraient prises dans les deux gouvernorats oriental et occidental de l'Azerbaïdjan. La grande aventure des insurgés de Tabriz risque fort, à moins de nouveaux rebondissements, de se terminer en queue de poisson...

ÉRIC ROULEAU.

Le directeur du parti socialiste destourien dénonce les intégristes « manipulés par des forces étrangères »

De notre correspondant

Tunis. — Pour la première fois, les autorités tunisiennes ont reconnu publiquement que l'action des intégristes, qui a pris une nouvelle ampleur avec les événements d'Iran, peut constituer une menace pour la stabilité du pays. *« Nous devons les combattre et nous allons les combattre »*, a déclaré, le jeudi 6 décembre, M. Mohamed Sayah, directeur du parti *socialiste destourien*, qui s'était entretenu quelques jours auparavant avec le président Bourguiba.

Déjà une des revues du mouvement intégriste *Al Moujtamaa* a été suspendue pour trois mois (*le Monde* du 7 décembre).

M. Sayah, qui parlait devant les cadres du parti à Tunis, a condamné sans appel ces *« faux dévots »*, ces *« pseudo-réformateurs »* qui, sous couvert de religion, se livrent *« à la subversion »* et *« cherchent à nuire à l'intérêt supérieur et à l'indépendance de la Tunisie »*. Il les a accusés d'être *« manipulés par des forces et des puissances étrangères qui cherchent à établir leur hégémonie sur les Etats et les peuples du monde entier »* (1).

Pour le directeur du parti, ces *« agitateurs »* sont des *« marxistes et des communistes qui, n'ayant pu trouver dans leur doctrine le moyen d'attirer les masses, se sont retournés vers la religion pour parvenir à ce but »*, et des *« réactionnaires dépassés, attachés à un ordre culturel et social révolu »*.

En même temps qu'une ultime mise en garde, ces déclarations pourraient bien avoir aussi pour but de préparer l'opinion à de strictes mesures tendant à mettre un terme à la contestation systématique de la politique gouvernementale et de son *« laïcisme »*, à laquelle se livre le mouvement intégriste, notamment dans les mosquées. Voici quelques jours encore, un prédicateur avait proclamé devant les fidèles que *« le plus grand des crimes »* commis en Tunisie durant le quatorzième siècle de l'hégire avait été la fermeture de l'université de La Zitouna de *Tunis. Celle-ci a été effectivement* dissoute peu après l'indépendance. Elle a été remplacée par une faculté de théologie et des sciences religieuses rattachée à l'université de Tunis. Le contenu de l'enseignement et la pédagogie *ont été beaucoup* modernisés.

MICHEL DEURÉ.

(1) M. Sayah n'a mis nommément en cause aucun pays, mais on sait qu'en privé les responsables tunisiens s'élèvent souvent contre les « tentatives d'hégémonie » libyennes. En outre, selon des informations dignes de foi, l'un des animateurs du mouvement intégriste se serait rendu récemment en Iran.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● UNE DELEGATION de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique composée de trois personnalités, dont un Colombien membre du parti libéral, a été refoulée le mercredi 5 décembre, à son arrivée à Santiago.

Maroc

● L'ARMÉE MAROCAINE a repoussé jeudi 6 décembre une attaque du Polisario contre la localité de Zag, faisant quarante morts dans les rangs des Sahraouis, annonce vendredi un communiqué du ministère marocain de l'information.

Selon le communiqué, le Polisario aurait d'autre part laissé sur le terrain *« un certain nombre de jeeps ainsi qu'une grande quantité d'armes et de munitions »*. Les forces armées royales ont eu deux morts et onze blessés. — *(A.F.P.)*

Nations unies

● LE NIGERIA a demandé vendredi 7 *décembre l'inscription* à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Naitons unies d'une question additionnelle pour *« l'élaboration d'une convention internationale contre les activités de mercenaires »*. La convention aurait comme objectif fondamental *« la mise hors la loi du « mercénarisme » dans toutes ses manifestations »*, a précisé la délégation du Nigéria. — *(A.F.P.)*

Portugal

● LE GOUVERNEMENT a décidé de fermer l'entreprise qui imprimait *O Seculo*, un des plus anciens *quotidiens* portugais, proche du parti démocrate (droite), qui n'avait pas reparu depuis février 1977, a-t-on annoncé officiellement vendredi 7 décembre à Lisbonne. L'entreprise avait été nationalisée en juillet 1975 et a accumulé de lourdes dettes. — *(Reuter.)*

République Sud-Africaine

● LE GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN a indemnisé la famille du dirigeant de mouvements noirs, Steve Biko, mort en prison en 1977, a-t-on annoncé à Johannesburg. La veuve de Steve Biko a précisé que sa famille avait reçu 65 000 rands (78 000 dollars) et qu'elle-même allait faire don de sa part (36 000 dollars) à un projet de communauté noire. — *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

PROLONGEMENTS

L'assassinat à Paris du neveu de l'ancien souverain

Un neveu de l'ex-chah d'Iran, Chahryar Moutapha Chafik, a été tué par un inconnu, vendredi 7 décembre, à Paris (nos dernières éditions). Moustapha Chafik était le fils cadet de princesse Achraf Pahlavi, sœur jumelle de l'ex-chah.

Les faits ont eu lieu, vers 13 heures, alors que Moustapha Chafik se dirigeait vers l'hôtel particulier de la princesse *Achraf*, a unuméro 30 de la Villa Dupont, dans le seizième arrondissement. Devant le *numéro* 19 de cette impasse privée — selon le témoignage de l'unique témoin de l'assassinat, — un homme, âgé d'environ trente ans, portant un casque de motocycliste et mesurant 1,70 mètre, relativement trappu,s'est porté à la hauteur du neveu de l'ex-chah pour tirer, à l'aide de ses deux mains, une première balle dans la nuque de la victime. L'inconnu a fait feu, toujours selon ce témoignage, une seconde fois sur Moustapha Chafik, étendu à terre, avant de revenir sur ses pas vers la rue Pergolèse en évitant de courir.

Les premiers éléments de l'enquête, confiée à la brigade criminelle dépendant de la police judiciaire, ont permis d'établir que l'arme utilisée par l'assassin est un revolver de calibre 9 mm ; deux douilles de ce type ont été retrouvées sur les lieux. Le procureur de la République de Paris a aussitôt ordonné qu'il soit procédé à une autopsie du corps de la victime.

Selon les policiers de la brigade criminelle, la nature politique de l'assassinat, confirmée bientôt par les communiqués de revendication, s'est immédiatement imposée. Ancien officier iranien, chef de la flotte des hydroglisseurs du golfe, Mustapha Chafik s'était, semble-t-il, réfugié depuis la révolution iranienne, au Maroc, puis aux Etats-Unis. Les enquêteurs l'ont trouvé en possession d'un passeport marocain et d'une carte de séjour en France valable trois mois. D'après ces pièces administratives, Chafik était né à Rabat (Maroc) le 15 mars 1945, et exerçait la profession d'« ingénieur ». Le neveu de l'ex-chah était présent sur le territoire français depuis le 14 novembre, en provenance des Etats-Unis. Il résidait avec sa sœur au 30, villa Dupont, en compagnie d'autres Iraniens.

Profondément ébranlée par la mort de son frère, la fille de la princesse Achraf n'a pu encore *être entendue par* la *brigade criminelle* qui estime qu'il lui faudra plusieurs jours pour *« prendre connaissance des activités de la victime et de son entourage familial »*. On précise que Moustapha Chatif était le mari de Mme Françoise Eghbal, fille de Manouchehr Eghbal, premier ministre iranien de 1957 à 1960 et directeur de la Compagnie nationale iranienne des pétroles de 1961 à novembre 1977, date de sa mort.

D'autre part, Me Marc Valle, du barreau de Paris, avocat de Mme Chatik, sœur de Mustapha Chatik, nous précise qu'une demande de port d'arme pour le garde du corps d'une *« très éminente personnalité étrangère »* (probablement la princesse Achraf ou sa fille) avait été présentée, en septembre 1979, au ministère de l'intérieur. Selon Me Valle, cette requête avait été sèchement rejetée par le cabinet de M. Christian Bonnet au motif que le demandeur n'était pas un ressortissant français. L'avocat indique enfin que Moustapha Chatif était un homme d'une *« haute probité »*.

L. G.

CHAHRYAR MOUSTAPHA CHAFIK

Un ancien officier de marine

Chahryar Moustapha Chafik, trente-quatre ans, neveu du chah, était l'ancien commandant de la flotte des hydroglisseurs iraniens dans le Golfe, et le fils cadet issu du deuxième mariage, avec un officier égyptien, de la princesse Achraf, sœur jumelle de l'ancien empereur d'Iran.

La princesse Achraf avait épousé en deuxième noces un officier égyptien dont elle avait eu deux enfants, Chahryar et sa sœur, la princesse Azzadeh, dite « Gardenia Chafik », devant le domicile parisien de laquelle a été abattu le neveu du chah.

Détenteur, selon des sources autorisées, d'un passeport marocain, Chahryar Moustapha Chafik était arrivé à Paris le 14 novembre dernier, en provenance des Etats-Unis, après avoir fui l'Iran.

Né à Rabat en 1945, il passait *pour être un homme intègre*. Sa sœur, la princesse Azzadeh, dirigeait à Paris le journal *l'Iran libre* et animait, semble-t-il, le « Mouvement de l'armée de libération de l'Iran », qui regroupe l'opposition monarchiste au régime de Téhéran.

Leur mère, la princesse Achraf (soixante ans), avait épousé en premières noces un grand propriétaire terrien de la région de Chiraz, M. Ali Ghavan, dont elle avait eu un fils, Chahram, et, en troisièmes noces, en juin 1960, le Dr Mehdi Bousheri, qui devait *diriger la Maison d'Iran à Paris*.

L'ancien souverain iranien a deux sœurs : la princesse Shams, son aînée, et la princesse Achraf. Son jeune frère, le prince Ali est mort dans un accident d'avion en 1954. Il a également cinq demi-frères : Gholam, Abdol, Ahmed, Mahmoud et Hamid, et une demi-sœur Fatima. Sa première épouse, la princesse Fawzia lui a donné deux filles, Shanaz et Chahanez, et l'impératrice Farah Diba deux garçons : Reza Cyrus et Ali Reza, et une fille Farah Naz.

Selon M. Djavad Alamir, membre du mouvement démocratique iranien d'opposition réfugié à Paris, l'assassinat de Chahryar Chafik, fils de la princesse Achraf, pourrait être le résultat d'une méprise, l'agresseur ayant confondu Chahryar et son frère Chahram.

L'ayatollah Khalkhali et un « Front de libération musulman » revendiquent l'assassinat

Après l'ayatollah Khalkhali, ancien responsable des tribunaux révolutionnaires iraniens, le « Front de libération musulman » a revendiqué, vendredi soir 7 décembre, l'assassinat de Charyar Moustapha Chafik.

C'est par un coup de téléphone anonyme à l'Agence France-Presse, et sans donner de précision, et sans donner de précision, que le groupe musulman, jusqu'à *présent inconnu*, a revendiqué l'assassinat du neveu du chah.

En revanche, l'ayatollah Khalkhali a été beaucoup plus prolixe au cours d'un entretien téléphonique avec un correspondant de l'agence Reuter à Téhéran. *« Je prends la responsabilité de cet assassinat »*, a-t-il dit, avant de préciser que le meurtre de Moustapha Chafik avait été l'œuvre des Fedayin Islam (groupe armé d'intégristes extrémistes musulmans), dont la tâche est de *« chercher les racines sales et décadentes du régime des Pahlevi, afin de les jeter aux poubelles de l'histoire »*.

« Les Fedayin Islam poursuivent leurs activités en Europe et aux Etats-Unis, a ajouté l'ayatollah Khalkhali. *Cela continuera jusqu'à ce que tous ces sales agents du système décadent aient été éliminés.* »

L'ancien responsable des tribunaux révolutionnaires, qui revendique plus de trois cents condamnations à mort depuis le renversement de la monarchie au mois de février dernier, a d'autre part indiqué que le chah, son épouse Farah et la princesse Achraf sont les premières cibles de ses commandos, avec un certain nombre de généraux et d'anciens premiers ministres, dont M. Chapour Bakhtiar. En mai dernier, il avait affirmé que ses « combattants » avaient abattu l'hélicoptère du chah et blessé l'ancien souverain, allégations qui par la suite s'étaient révélées totalement fantaisistes.

● A WASHINGTON, le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter, a qualifié l'assassinat d'acte *« méprisable et lâche »*.

● A NEW-YORK, la princesse Achraf a déclaré que les membres de la famille impériale iranienne *« avaient acepté la possibilité* de donner leur vie pour leur cause et l'Iran ». Elle a ajouté que les mains qui avaient *« lâchement assassiné »* son fils étaient les mêmes que celles qui *« retenaient en otages cinquante Américains »*.

L'ex-chah d'Iran qui se trouve toujours à la base aérienne de Lackland (Texas), entouré de strictes mesures de sécurité, a *fait* également part de son chagrin à l'annonce du meurtre de son neveu, officier *« aimé, respecté et admiré »* de tous ceux qui ont servi sous ses ordres.

● AUX NATIONS UNIES, M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a déploré *« cet acte de violence »*.

Washington voudrait « coupler » la décision sur la modernisation des armes de l'OTAN avec une « importante initiative » à l'égard de Moscou

Les divergences entre alliés occidentaux sur la modernisation des armes nucléaires de l'OTAN ont été à l'ordre du jour, vendredi 7 décembre, à Washington, où M. Carter s'est entretenu du problème avec les premiers ministres norvégien et néerlandais, tandis que M. Vance recevait son collègue danois. A l'issue de ces discussions, la Maison Blanche a fait savoir qu'elle estimait toujours indispensable qu'une décision de principe soit prise la semaine prochaine au conseil de l'OTAN sur la production et le déploiement ultérieur dans plusieurs pays européens des nouvelles armes nucléaires (missiles de croisière et Pershing-2). La Norvège, les Pays-Bas et le Danemark voudraient que toute décision sur ce point soit précédée de négociations avec l'U.R.S.S. Les Etats-Unis, comme la R.F.A., pensent que des négociations auraient plus de chances d'aboutir si l'OTAN décidait d'abord de prendre des mesures pour rétablir un certain équilibre en ce qui concerne les armes du théâtre européen.

Ce n'est que dimanche que le gouvernement belge doit faire connaître sa position définitive ; un débat parlementaire, organisé jeudi et vendredi, s'est déroulé à Bruxelles devant des bancs pratiquement vides,' nous signale notre correspondant, mais des manifestations sont prévues dimanche dans plusieurs villes du pays pour protester contre l'installation de nouvelles armes.

De notre correspondant

Washington. — Faisant une exception à la règle en vigueur depuis le début de la crise avec l'Iran et qui a réduit à presque rien les entretiens directs avec les hommes d'Etat étrangers, M. Carter a reçu, vendredi 7 décembre, les premiers ministres norvégien et néerlandais venus lui faire part de leurs réserves devant le plan de modernisation des armes nucléaires américaines en Europe. De son côté, M. Vance s'est entretenu dans l'après-midi avec son collègue danois, M. Kjeld Olesen, arrivé à Washington pour les mêmes raisons.

Aucune décision n'a été annoncée à la suite de ces rencontres, dont le résultat devrait apparaître au cours de la session du conseil atlantique à Bruxelles. Un communiqué publié par la Maison Blanche se borne à indiquer que les deux premiers ministres ont *« exprimé les vues de leur gouvernement »*, tandis que M. Carter *« soulignait l'importance qu'il attache aux décisions en préparation et au consensus au sein de l'alliance »*. Du côté américain, on ne prend pas au tragique les réserves des « petits » membres de l'OTAN, puisque, aussi bien, les principaux partenaires, ceux qui doivent recevoir sur leur sol la majeure partie des cinq cent *soixante-douze* nouvelles armes, ont déjà donné leur accord : la décision du congrès du S.P.D. ouest-allemand a été saluée ici comme une grande victoire du chancelier Schmidt et le vote du Parlement italien comme une heureuse surprise. Tout cela permet aux responsables d'affirmer que l'affaire des *« armes de théâtre »* a été, pour une fois, bien menée par *l'administration* de M. Carter, beaucoup mieux notamment que celle de la bombe à neutron l'an dernier, couramment qualifiée de *« fiasco »* par tous les observateurs.

En revanche, les Américains souhaitent que la décision de *« déploiement »* soit prise à Bruxelles dans des conditions d'unité, ou au moins de *« consensus »*, satisfaisantes, afin que Moscou n'y trouve pas une occasion de *« pêcher en eaux troubles »*. M. Carter a mis l'accent sur la nécessité de l'unité de l'alliance *« dans son dessein de défendre l'Europe occidentale et le monde libre »*. Son porte-parole, M. Powell, a réaffirmé que la décision de mise en place des *nouvelles armes ne peut attendre*, car *« on ne peut accepter de ne rien faire pour combler l'écart avec l'U.R.S.S. »* en matière d'*armements nucléaires à longue portée*. Il a mis l'accent en même temps sur *« l'importante initiative »* que prendra le conseil atlantique en ce qui concerne le contrôle des armements.

De fait, les perspectives de négociation avec Moscou occuperont vraisemblablement le devant de la scène dans les mois qui viennent, une fois décidée la mise en place des nouvelles armes. La proposition préparée pour Bruxelles ne semble pas différer de celle qui était en préparation ces derniers temps : l'OTAN réduirait de mille le nombre des armes nucléaires tactiques entreposées actuellement en Europe (sur un total de sept mille) et se dirait prêt à négocier une réduction des futures armes à longue portée si les Soviétiques diminuaient de leur côté leur arsenal de SS-220 et de Backfire.

La première proposition est encore moins nouvelle, puisque M. Schlesinger, alors ministre de la défense, l'avait formulée dans les dernières années de la présidence Nixon. Beaucoup de ces sept mille « petites » charges sont très anciennes et peu fiables, et l'on s'attend que l'utilisation d'armes à longue portée capables de frapper les arrières profonds du dispositif du pacte de Varsovie réduira le besoin d'employer les armes tactiques dans la zone immédiate du combat.

La grande question non résolue est de savoir quand et comment ces négociations avec Moscou pourront s'engager si le traité SALT 2 n'est pas ratifié. Cette perspective est devenue beaucoup plus concrète depuis que le sénateur Byrd, chef de la majorité démocrate, a admis publiquement que le débat en séance plénière sur le traité ne s'ouvrirait pas avant l'année prochaine. La crise iranienne a compté dans ce nouveau délai, mais aussi le *fait* que le nombre de sénateurs favorables à la ratification ne dépasserait pas, selon les derniers pointages, cinquante-cinq, douze de moins que nécessaire.

La Maison Blanche s'estime heureuse d'avoir surmonté les réticences des alliés, qui souhaitaient à l'origine la ratification de SALT 2 avant toute décision sur les armes européennes. Les deux problèmes sont disjoints maintenant, mais il va devenir plus difficile de convaincre les opinions qu'un dialogue peut s'engager avec l'Est à brève échéance.

MICHEL TATU.

Nominations d'ambassadeurs

M. LE GOURRIÉREC EN TCHÉCOSLOVAQUIE

Le *Journal officiel* de samedi 8 décembre annonce la nomination de M. Pol Le Gourriérec comme ambassadeur à Prague, en remplacement de M. Emmanuel d'Harcourt.

[M. Pol Le Gourriérec, né en 1921, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, a été consul suppléant puis consul adjoint à Shanghaï (1949-1951), puis à Hongkong. Il a été ensuite en poste à l'administration centrale (direction d'Asie), à Rome, Rabat, Bagdad, Varsovie, à nouveau à l'administration centrale (direction du personnel puis affaires d'Afrique du Nord). Après avoir été ambassadeur à Sofia (1971-1975), il était, depuis 1976, ambassadeur au Pakistan.]

M. BERNARD HÉRITIER AU HONDURAS

Le même *Journal officiel* annoncera la nomination de M. Bernard Héritier comme ambassadeur au Honduras, en remplacement de M. Alfred Millet-Delpech de Frayssinet.

[Né en 1934, M. Héritier, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, a commencé sa carrière au ministère des finances. Aux affaires étrangères, il a été en poste à l'administration centrale (coopération technique et, ultérieurement, service des pactes), ainsi qu'à Pretoria, Bruxelles, Caracas et Lisbonne. Il était, depuis 1976, au service du protocole.]



Enfin, le *Journal officiel* a annoncé que le rang et les prérogatives d'ambassadeur étaient conférées à M. William de Peyster, qui est depuis 1977 représentant de la France à l'Agence internationale de l'énergie atomique et à l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel, à Vienne.

DIPLOMATIE

M. RAYMOND BARRE ACCEPTE LE PRINCIPE D'UNE VISITE EN ALGÉRIE

M. Raymond Barre a accepté le principe d'une visite en Algérie, a annoncé vendredi 7 décembre M. Mohamed Sahnoun, nouvel ambassadeur d'Algérie en France, après avoir été reçu par le premier ministre. La date de cette visite n'a pas été fixée.

L'ambassadeur a déclaré d'autre part qu'il avait abordé, au cours de son entretien avec le premier ministre, certains problèmes bilatéraux, dont celui des travailleurs immigrés. *« Les relations entre l'Algérie et la France sont en nette amélioration, nous voyons l'avenir d'une manière très optimiste »*, a-t-il ajouté.

En réponse à une question, M. Sahnoun a indiqué que la situation internationale et la crise pétrolière avaient été évoquées, mais n'a pas voulu donner d'autres précisions à ce sujet.

[Une visite à Paris de M. Benyahia, ministre algérien des affaires étrangères, prévue pour le mois de novembre, a été reportée à fin janvier (« le Monde » du 29 novembre). Au cours de ce séjour, M. Benyahia pourrait préparer une éventuelle visite du président Chadli en France.]

Après la visite à Paris du ministre vénézuélien des affaires étrangères

La France souhaite acheter davantage de pétrole à Caracas

M. Jose Alberto Zambrano Velasco, ministre des affaires étrangères du Venezuela, qui a fait une visite officielle d'une semaine en France, devait regagner Caracas via New-York dimanche 9 décembre. M. Zambrano a eu deux entretiens avec son homologue français, M. François-Poncet, et a été reçu en audience le 7 décembre par M. Giscard d'Estaing. Il a eu en outre des conversations avec MM. Monory, ministre de l'économie ; Giraud, ministre de l'industrie ; Deniau, ministre du commerce extérieur, et Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

Le chef de la diplomatie vénézuélienne a longuement exposé à ses interlocuteurs français la politique de son pays en matière pétrolière. Pays fondateur de l'OPEP, le Venezuela est un des principaux producteurs mondiaux de pétrole, avec 2,3 millions de barils par jour, et l'exploitation, désormais rentable en raison de la hausse des prix des pétroles lourds de l'Orénoque, lui permet d'envisager l'avenir avec confiance. M. Zambrano a insisté sur le rôle *« modérateur »* de son pays au sein de l'OPEP (dont la prochaine réunion doit se tenir à Caracas du 17 au 19 décembre). Il a indiqué que le Venezuela favorisait *« les ventes d'Etat à Etat »*, qui permettent de traiter sans l'intermédiaire des compagnies pétrolières, et qu'il était attaché à la notion de *« garantie des approvisionnements »* dans un *« climat d'entente entre producteur et consommateur »*.

M. Zambrano a précisé à cette occasion que le Venezuela *« ne vendait pas un seul baril sur le marché « spot »* et qu'il était conscient des influences néfastes des augmentations de prix sur l'économie des pays en voie de développement. De son côté, M. François-Poncet a fait l'éloge de la politique pétrolière de Caracas et a indiqué que la France, qui souhaite diversifier ses sources d'approvisionnement, désire importer davantage de pétrole vénézuélien. Celui-ci ne représente actuellement que 0,6 % du total des importations françaises.

Le chef de la diplomatie vénézuélienne a expliqué à ses interlocuteurs la volonté de son gouvernement de favoriser, selon la formule du président Herrera Campins, *« l'institutionnalisation de la liberté et de la démocratie en Amérique latine »*. Le Venezuela, qui est un des rares pays latino-américains à bénéficier sans interruption depuis plus de vingt ans d'un régime démocratique, joue un rôle-clé à ce sujet au sein du Pacte andin. Trois de ses partenaires dans cet organisme régional de coopération économique (Colombie, Equateur, Bolivie) ont des dirigeants démocratiquement élus, et le quatrième, le Pérou, s'apprête à en faire de même en 1980. M. François-Poncet a souhaité de son côté que le Pacte andin devienne un *« interlocuteur privilégié »* de la C.E.E.

Le président du Venezuela à Paris en 1980 ?

M. Zambrano a enfin évoqué les *« tensions intenses »* que connaissent les Caraïbes et auxquelles *« la France est intéressée à travers ses départements de Martinique et de Guadeloupe »*. Le Venezuela estime *« concourir à la stabilité et à la sécurité »* de la région. Les deux pays devraient désormais se concerter et conjuguer leurs efforts dans ce domaine. Sur le plan strictement bilatéral, des négociations devraient commencer prochainement pour la délimitation des zones maritimes d'intérêt économique entre l'île vénézuélienne d'Aves, et les deux départements français.

Enfin, le président vénézuélien, M. Herrera Campins, a été invité par M. Giscard d'Estaing à faire une visite officielle en France. Aucune date n'est encore fixée. Elle pourrait avoir lieu dès le printemps prochain. — D. Dh.

EUROPE

Union soviétique

SELON LA « PRAVDA »

La mise au point d'une déclaration fondée sur les principes de la coexistence est la « question centrale » des pourparlers sino-soviétiques

De notre correspondant

Moscou. — Dans un article signé I. Alexandrov, pseudonyme qui recouvre généralement des fonctionnaires de la section internationale du comité central, la *Pravda* confirme, ce samedi 8 décembre ce que les rares informations sur les négociations soviéto-chinoises avaient laissé entendre : l'U.R.S.S. a proposé à la Chine la signature d'une *« déclaration sur les principes des rapports »* entre les deux pays. La première série des négociations soviéto-chinoises s'est achevée à Moscou il y a un peu plus d'une semaine. Le vice-ministre chinois des affaires étrangères et chef de la délégation, M. Wang Yu-ping, devrait regagner Pékin lundi 10 décembre. La prochaine série d'entretiens aura lieu au début de l'année prochaine dans la capitale chinoise.

La *Pravda* ne dit rien sur la réaction de Pékin à la proposition soviétique, mais affirme que *« contrairement à la vérité historique »*, la Chine continue de dénoncer la politique agressive de Moscou. Pour illustrer le caractère *« hégémoniste »* de la politique extérieure chinoise, la *Pravda* prend notamment deux exemples : la Mongolie et le Vietnam. Dans le premier cas, elle répète la thèse classique selon laquelle les troupes soviétiques se trouvent en République populaire de Mongolie à la demande du gouvernement de ce pays et pour défendre son indépendance. Dans le second, elle affirme que le traité soviéto-vietnamien de novembre 1978 qui *« a provoqué une irritation non dissimulée à Pékin »* est un traité d'amitié et de coopération qui ne vise aucun pays. La présence des troupes soviétiques en Mongolie et le soutien de Moscou à la politique vietnamienne en Asie sont deux des questions soulevées par les négociateurs chinois.

La *Pravda* rappelle schématiquement le contenu du projet soviétique de déclaration fondée *« sur les principes de la coexistence pacifique* [qui] *prévoient la pleine égalité des parties, le respect de l'indépendance et de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de la non-ingérence dans les affaires intérieures, le non-recours à la force et à la menace de la force, l'avantage réciproque. »* L'U.R.S.S. et la Chine devraient d'autre part s'engager *« à faire tout le nécessaire pour empêcher l'apparition de situations risquant de provoquer une aggravation dangereuse de leurs rapports »* et condamner toute politique *« hégémoniste »*. Il est vrai que dans l'esprit des Soviétiques cette dernière clause s'applique exclusivement à la Chine.

La *Pravda* insiste sur la nécessité de cette déclaration commune qui *« est actuellement la question centrale »*. Reste à savoir si — comme certains Soviétiques se plaisent à le dire aux étrangers à Moscou, — ce document pourra être conclu avant le 11 avril 1980, date à laquelle expire le traité d'amitié, d'alliance et d'entraide. Dans le cas où ce ne serait pas possible, les rapports entre la Chine et l'U.R.S.S. se trouveraient, pour reprendre l'expression de la *Pravda*, sans *« fondement juridique »*.

DANIEL VERNET.

Aux assises du C.I.E.L.

M. PLIOUCHTCH PROPOSE UN « MADRID PARALLÈLE » CONSACRÉ AUX DROITS DE L'HOMME

Le C.I.E.L. (Comité des intellectuels pour une Europe des libertés, 112, boulevard Saint-Germain, Paris) a ouvert à Paris, vendredi 7 décembre, des assises nationales. Au cours de cette réunion, le dissident soviétique Leonid Pliouchtch a suggéré aux différentes organisations humanitaires un *« Madrid parallèle »*, qui traiterait de la défense des droits de l'homme au moment où les représentants des Etats participant à la conférence sur la sécurité et la coopération eu Europe tiendront leur session. L'écrivain Edouard Kouznetzov, qui a été échangé au printemps dernier contre des espions soviétiques détenus aux Etats-Unis, a conseillé aux Occidentaux qui se rendent en U.R.S.S. de n'avoir pas peur du K.G.B. et de rencontrer des dissidents.

Pour sa part, M. Alain Ravennes, secrétaire général du C.I.E.L., a vivement critiqué le monopole d'Etat dans l'audio-visuel. *« La démocratie*, estime-t-il, *exige la démocratie de l'audio-visuel. »*

Italie

La nouvelle affaire de corruption touche le parti socialiste

De notre correspondant

Rome. — *En faisant approuver par* les députés l'installation de missiles de l'OTAN, le gouvernement de M. Francesco Cossiga avait franchi un obstacle de taille. *Mais il se* heurte maintenant au scandale de l'ENI, à propos duquel les communistes s'apprêteraient à déposer une motion de censure.

Les Saoudiens maintiennent, en effet, leur décision de suspendre le contrat pétrolier conclu avec le holding d'Etat italien. On soupçonne toujours des groupes politiques locaux d'avoir empoché une partie de la commission, sans que l'on sache qui ils sont et surtout dans quels desseins le scandale a été révélé.

Avant de s'expliquer, vendredi *7 décembre*, devant une commission de la Chambre des députés, le président du conseil a pris deux décisions. D'une part, une commission *d'enquête administrative a été constituée*. Comprenant deux magistrats et trois professeurs de droit, elle devra présenter, dans un délai de trente *jours, un rapport « clair, précis et approfondi »* sur cette affaire. D'autre part, le président (socialiste) de l'ENI, M. Giorgio Mazzanti, a été suspendu *de ses fonctions « jusqu'à ce que le gouvernement soit en mesure de prendre des décisions »*. Un ancien dirigeant du holding, M. Egidio Egidi, qui était passé au groupe Fiat il y a trois ans, a été nommé commissaire provisoire avec un nouveau conseil d'administration et une autre équipe dirigeante.

Ces décisions ont reçu un accueil mitigé à Rome. Plusieurs journaux *se demandent si le bouc émissaire a été bien choisi*. Ne fallait-il pas punir plutôt le ministre des participations d'Etat, M. Lombardini, qui s'est *distingué par des déclarations* contradictoires ? Pourquoi fait-on toujours payer les techniciens et jamais les hommes politiques ? demande le *Corriere della* sera. Certes, M. Cossiga a pris des gants pour annoncer sa décision au président de l'ENI, *« ce serviteur de l'Etat »* présumé innocent. Il n'empêche : M. *Mazzanti, qui refusait de présenter* sa démission, estimant n'avoir rien à se reprocher, sort très humilié de cette affaire.

*L'audition à la Chambre du prési*dent du conseil et de l'ancien ministre des participations d'Etat, M. Bisaglia, n'a guère éclairci le scan*dale. On a appris néanmoins que* tout était parti du secrétaire général du parti socialiste, M. Bettino Craxi. Celui-ci avait eu des soupçons dès *la signature du contrat en juin der*nier et aurait fait part de ses inquiétudes à M. Bisaglia ; le ministre se serait alors renseigné auprès du président de l'ENI, qui l'aurait plutôt rassuré. *« Le contrat est régulier*, aurait dit en substance M. Mazzanti ; *il ne devrait pas y avoir d'intérêts italiens dans cette affaire. »* Le conditionnel a été relevé *par plusieurs députés*. M. Craxi apparaît donc comme le défenseur de la moralité publique.

Mais plusieurs dirigeants du P.S.I. soupçonnent leur secrétaire général d'avoir cherché en fait à nuire à son adjoint, M. Claudio Signorile, qui est lié au président de l'ENI. Le troisième parti italien apparaît profondément divisé. On se demande même s'il ne va pas devoir réunir un congrès extraordinaire au printemps. Le scandale de l'ENI serait-il *« une affaire entre socialistes »*, comme on le laisse entendre à la D.C. ? Des manœuvres extérieures au P.S.I. ne peuvent être exclues *dans la mesure où M. Craxi est le* premier candidat socialiste à la présidence du conseil.

L'ambassadeur italien à Ryad devait remettre aux dirigeants saoudiens, ce samedi 8 décembre, un message personnel du président du conseil, M. Cossiga. Celui-ci aimerait bien que l'embargo soit levé avant la conclusion de l'enquête. Il n'est d'ailleurs pas dit qu'en trente jours la lumière sera faite sur cette affaire. On est plutôt habitué ici aux enquêtes interminables qui finissent souvent par s'enliser.

ROBERT SOLÉ.

République fédérale d'Allemagne

Le congrès du S.P.D. approuve la gestion du chancelier Schmidt

De notre correspondant

Bonn. — Le congrès du S.P.D. qui s'est terminé vendredi soir à Berlin marque la fin de l' « ère Willy Brandt ». Pour la première fois, l'ancien chancelier a, lors des élections au comité directeur du parti, récolté un peu moins de voix que son successeur M. Helmut Schmidt.

Il ne s'agit pas non plus d'une simple question de personne. Après dix ans d'un ambitieux programme de réformes sociales et, plus encore, d'une « politique à l'Est » qui a modifié de façon fondamentale les rapports européens, le S.P.D. a, aujourd'hui, perdu son élan. Cela ne signifie pas nécessairement *que la coalition* socialiste - libérale de Bonn doive être chassée du pouvoir lors des élections fédérales de l'an prochain. En dépit de toutes les protestations et de tous les démentis les plus laborieux, le S.P.D., dans sa majorité tout au moins, abandonne son rêve d'un « paradis *social* » pour devenir une simple association soutenant le gouvernement Schmidt.

Une nouvelle « politique à l'Est »

Cet état de choses est apparu très clairement au congrès de Berlin. Lors des deux grands débats qui ont dominé ces assises (modernisation de l'armement nucléaire de l'OTAN et utilisation de l'énergie nucélaire dans la République fédéral), les adversaires du chancelier ont surtout combattu pied à pied. En fin de compte toutefois, ils ont capitulé. M. Brandt a beau se féliciter que les « discussions *sérieuses » qui viennent d'avoir* lieu à Berlin n'aient pas conduit à un déchirement du parti, le fait est que tous les sociaux-démocrates, même ceux qui s'élèvent contre la politique du gouvernement, ont reconnu que sans le chancelier Schmidt à leur tête le parti perdrait inévitablement les élections de 1980.

Le mot d'ordre qui a présidé aux délibérations du congrès .. *« Sécurité pour les années quatre-vingts ! »* — suffit déjà à montrer qu'il s'agit de « conserver » autant que possible l'état actuel des choses. La social-démocratie n'offre plus de « vastes perspectives ».

Le principal terrain sur lequel le chancelier Schmidt entend défendre aujourd'hui ses positions est celui d'une nouvelle « politique à *l'Est* » pour ramener la confrontation militaire en Europe à un niveau plus acceptable ou plus rassurant.

Sur ce terrain toutefois, le chancelier Schmidt peut s'enorgueillir d'un premier succès auquel sa fermeté au congrès de Berlin n'est sans doute pas étrangère. *Les ministres des affaires* sovie ont, le même jour reconnu comme on l'attendait d'ailleurs à Bonn, que les prochaines décisions du conseil atlantique visant à moderniser l'arsenal nucléaire de l'OTAN n'auraient pas pour résultat de fermer la porte à des négociations sur ce sujet entre l'Est et l'Ouest.

Dans ces conditions, M. Schmidt a cru bon de faire un pas de plus pour éprouver ses adversaires au congrès de Berlin en leur annonçant qu'il envisage de rencontrer bientôt le leader est-*allemand, M. Honnecker*. Sans doute se souvient-il du succès populaire remporté par M. Willy Brandt lorsqu'il se rendit en 1970 à Erfurt. Rien ne conviendrait mieux au chancelier d'aujourd'hui que d'être accueilli dans la R.D.A. par des démonstrations tout aussi enthousiastes. Encore est-il peu probable que, cette fois-ci, les autorités est-allemandes négligent les précautions nécessaires en vue *de prévenir un déchaînement in*contrôlé de la population. Le résultat de cette confrontation entre les chefs de la R.D.A. et de la R.F.A. n'est cependant pas décisif quant à l'issue des élections fédérales de 1980, liée à l'atmosphère économique et sociale qui prévaudra lorsque les citoyens seront appelés aux urnes pour faire leur choix entre M. Schmidt et M. Franz-Josef Strauss.

JEAN WETZ.

Belgique

Le Rassemblement wallon préconise l'autonomie des Fourons

De notre correspondant

Bruxelles. — Ecrasé par les problèmes économiques et sociaux, menacé par les grèves, ne réussissant pas à imposer sa « loi-programme » d'austérité, contesté à propos de l'implantation des missiles de l'OTAN, le gouvernement de M. Martens aperçoit, soudain, une éclaircie dans le ciel « communautaire ». Le problème des Fourons, la région à majorité francophone annexée au Limbourg *flamand* en application des lois *linguistiques* de 1963, pourrait être définitivement réglé si une proposition de loi du Front des francophones bruxellois (le F.D.F., parti de la majorité) et du Rassemblement wallon était adoptée (*le Monde* du 23 octobre).

Le président du Rassemblement wallon, M. Henri Mordant, annonce que le mouvement francophone de la région, l'Action fouronnaise, s'est rallié à l'idée que le conflit ne peut se terminer ni par une victoire flamande ni par une victoire wallonne, mais *« par une victoire commune contre l'intolérance »*. En conséquence, propose-t-il, les six communes des Fourons devraient être détachées à la fois de la Flandre et de la Wallonie et constituer un canton autonome *« où chaque communauté jouirait de la plus grande liberté linguistique, de la meilleure possibilité d'épanouissement culturel, et où chacun aurait le droit, selon son choix, de voter aux élections législatives soit pour des candidats flamands de la province du Limbourg, soit pour des candidats francophones de Vervire ou de Liège »*.

Cette proposition modérée, fait remarquer le président du Rassemblement wallon, ne fait d'ailleurs que reprendre un vieux projet *gouvernemental* qui a existé en 1971, qui a été signé sous le gouvernement Eyskens la même année par les vingt-huit ministres de l'époque, y compris le président des sociaux-chrétiens flamands, M. Tindemans. *« et qui prévoyait exactement ce statut là »*.

De son côté, la présidente du F.D.F. bruxellois, Mme Spaak, estime que cette proposition aide le gouvernement à trouver une solution raisonnable et pacificatrice *« à un moment où la situation devient explosive dans les Fourons »*.

On ne connaît pas encore la réaction des *milieux flamands*. La fièvre est devenue telle qu'il ne faut pas se faire d'illusion : les extrémistes, semblent avoir atteint le point de non-retour.

PIERRE DE VOS.

Portugal

Le gouvernement de M. Sa Carneiro serait déjà presque entièrement constitué

De notre correspondant

Lisbonne. — Le gouvernement de l'Alliance démocratique (A.D.) est prêt : telle est la conclusion d'un porte-parole du parti social démocrate (P.S.D.) à l'issue de la réunion, vendredi 7 décembre, à Lisbonne, du conseil national de cette formation largement majoritaire au sein de la coalition de droite qui a gagné les élections législatives du dimanche 2 décembre. Avant même d'être officiellement désigné par le président de la République, M. Sa Carneiro, *numéro un du P.S.D.*, se prépare à assumer les fonctions de premier ministre.

M. Freitas do Amaral, président du Centre démocratique et social, pourrait être nommé vice-premier ministre, chargé des finances et de la coordination économique. Quelques-uns des ministres du gouvernement de M. Mota Pinto, qui a démissionné en juin dernier, seraient reconduits dans leurs fonctions. C'est le cas, notamment, de M. Alvaro Barreto, ancien responsable de l'industrie. M. Sa Carneiro compterait, d'autre part, sur la collaboration de dissidents socialistes comme M. Cunha Rego. Secrétaire d'Etat auprès de M. Soares dans le premier gouvernement constitutionnel, puis ambassadeur à Madrid, M. Rego pourrait devenir ministre d'Etat et s'occuperait en particulier des problèmes liés à *l'information*.

Pour le ministère de la défense, l'Alliance démocratique hésiterait entre trois militaires : MM. Soares Carneiro, ancien chef d'état-major de l'armée de terre ; Loureiro dos Santos, ancien vice-chef d'état-major général des forces armées et ministre de la défense depuis décembre 1978, et Rocha Vieira, actuel représentant du Portugal à l'OTAN.

Alors que la « valse des ministrables » *se poursuit*, des observateurs proches de l'Alliance démocratique s'interrogent sur la stratégie du futur gouvernement dans la perspective de la nouvelle consultation électorale prévue pour l'automne prochain. Un gouvernement « pur et dur », animé par l'esprit de revanche et lancé sur la voie de la *rupture institutionnelle* avec le président de la République et le conseil de la révolution, serait, pense-t-on dans les milieux modérés de l'A.D., mal reçu des Portugais, fatigués par les polémiques et désireux surtout d'ordre et de sécurité. L'alternative consisterait donc à atténuer *les tensions et à donner la priorité* à la résolution de problèmes concrets.

Cette tactique pourrait accentuer la bipolarisation entre la coalition de droite qui s'éterniserait ainsi au pouvoir et le parti communiste, disposé à jouer la règle du jeu pour s'assurer l'hégé*monie de l'opposition. Ce qui* pourrait devenir une complicité de fait a été dénoncé par M. Soares dans une interview accordée à l'hebdomadaire *O Jornal*. *« L'objectif principal du P.C.P.*, a déclaré le leader socialiste, *n'est pas de battre la droite mais de dépasser électoralement le P.S. »*

Après une défaite dont l'ampleur a surpris même les socialistes les plus pessimistes, le P.S. fait, peut-être pour la première fois depuis la révolution du 25 avril, son autocritique.

Dans la même interview, M. Soares s'attribue toutes les responsabilités du *« désastre électoral »*. *« Ce n'est pas la peine de chercher d'autre bouc émissaire »*, a-t-il déclaré.

JOSÉ REBELO.

ASIE

Cambodge

Le C.I.C.R. veut convaincre les autorités de Phnom-Penh d'améliorer la distribution de l'aide internationale

Le directeur des opérations du Comité international de la Croix-Rouge, le C.I.C.R., M. Jean-Pierre Hocké, est arrivé à *Phnom-Penh* pour ouvrir de nouvelles négociations avec les autorités cambodgiennes afin d'améliorer la distribution des secours d'urgence, qui se heurte à de sérieux blocages. Le C.I.C.R. veut convaincre le régime de Phnom-Penh que le laisser seul disposer de l'aide fournie par les organismes *humanitaires* serait contraire aux accords conclus en septembre (*le Monde* du 29 septembre).

A l'heure actuelle, les quatorze délégués du C.I.C.R. et de l'UNICEF sur place sont dans l'impossibilité de procéder à des distributions et de vérifier dans quelle mesure les secours parviennent bien à la population. Les organisations humanitaires attendent toujours de pouvoir augmenter leurs effectifs sur le terrain. Elles se demandent, nous signale notre correspondante à Genève, si elles peuvent assumer la responsabilité de continuer à acheminer *de l'aide*, étant donné qu'au moins 30 000 tonnes de vivres et de médicaments envoyés au cours des derniers mois n'ont pu être *distribués*. Enfin, des ingénieurs français engagés par le C.I.C.R. pour l'aider à résoudre des problèmes logistiques n'ont toujours pas obtenu de visa.

D'autre part, selon le correspondant du *New York Times* à Bangkok, les autorités de Phnom-Penh auraient commencé à déporter vers des régions montagneuses isolées les Cambodgiens d'origine chinoise vivant dans la capitale. Il leur aurait été dit qu'ils doivent *faire* la preuve de leur utilité en cultivant la terre.

A Paris, enfin, le prince Sihanouk a été reçu vendredi 7 décembre par M. François Mitterrand. Ce dernier a déclaré à cette occasion que *« le rôle du prince pourrait être déterminant, en tout cas indispensable à la concertation qui devrait aboutir à une solution pacifique »*. Celle-ci ne pourra intervenir qu' *« après que se soit établi un rapport de forces, que nous déplorons, mais qui semble nécessaire aux résistants cambodgiens dans l'intérêt de leur patrie. Nous voulons aider le Cambodge à reconquérir, nous l'espérons, par la voie de la négociation et par les moyens qui lui conviendront, son indépendance. Ces moyens ne dépendent pas de nous. »*

AFRIQUE

Le Togo en quête de cohésion nationale

(Suite de la première page.)

Originaire du nord, le général Eyadema *se méfie toujours* des populations du sud, qui avaient elles-mêmes imposé leur loi aux autres ethnies jusqu'à la prise du pouvoir par l'armée, même si certaines personnalités ewées se sont ralliées au régime par opportunisme. Dans les unités militaires qui quadrillent les différents quartiers de Lomé, les deux-tiers des soldats et la plupart des officiers appartiennent aux tribus du nord. Ceux des Guens et des *Ewés qui gardent la tête froide* ne cachent pas que ce qu'ils redoutent le plus est un attentat commis par un homme du sud, qui aurait pour effet de susciter la vengeance de ces soldats.

Parmi les bourgeois et les intellectuels de la région maritime, on juge en général sévèrement les activités des opposants expatriés, souvent discrédités par leur passé, qui préparent des complots peu susceptibles de réussir, mais qui *font courir* des risques considérables à leurs nombreux parents. Après la découverte de l' « affaire des mercenaires » (*le Monde* du 23 août), des exaltés ont crié vengeance contre les familles Lawson (quelque deux mille membres), de Souza et Olympio (plusieurs centaines de personnes). *C'est finalement le général* Eyadema qui les a dissuadés de passer aux actes.

Sensible à l'opinion internationale

Il y a eu ces dernières années à Lomé plusieurs décès suspects en prison et quelques attentats contre des personnalités soupçonnées de double jeu. Connaissant apparemment trop bien certaines méthodes du régime, M. Johnson, ancien ministre de l'information et homme de *confiance du président*, mis en cause par un suspect, a préféré se réfugier en France il y a peu. Néanmoins, le général Eyadema paraît actuellement sensible à l'opinion internationale. Après une démarche d'Amnesty International, il a gracié les deux hommes condamnés à mort lors du « procès des mercenaires ». Enlevé au Niger dans des conditions mystérieuses (*le Monde* du 10 octobre), M. Beni Lawson a finalement été autorisé à se rendre en France après avoir été interrogé par la police.

Seul chef d'Etat étranger présent au congrès du R.P.T., M. Sekou Touré a dénoncé à plusieurs reprises au cours d'un long discours démagogique les appels au respect des droits de l'homme en Afrique parce qu'ils émanent d'anciens colonisateurs. Il semble en fait que le chef de l'Etat togolais n'avait pas *souhaité cette attitude arrogante* et qu'il tienne à passer pour un partenaire « présentable » pour Paris. *« L'affaire Bokassa n'a pas seulement des répercussions en France*, nous a dit un intellectuel togolais. *Depuis la chute de l'empereur après la dénonciation de ses crimes par la presse européenne, les chefs d'Etat africains savent qu'ils ne peuvent plus tout se permettre impunément. »*

Plus de Français qu'avant l'indépendance

Ville de congrès internationaux, dotée d'une université assez active et ouverte aux courants de pensée étrangers, Lomé abrite de nombreux coopérants. Forte de trois mille deux cents personnes, la colonie française au Togo est plus importante qu'à l'époque coloniale... Plusieurs grands projets (hôtels, raffinerie de pétrole, aciérie, etc.) ont nécessité la venue d'experts et de coopérants étrangers.

Pendant des années, le Togo a obtenu tous les crédits privés qu'il a voulus. Il les a utilisés *de préférence au Fonds d'aide* et de coopération ou au Fonds européen de développement dont les procédures étaient jugées trop compliquées et lentes. (Elles se prêtaient mal aussi à l'attribution des « commissions » habituelles quand il s'agit de fonds privés...) Un dur réveil a eu lieu cet été *quand les banques ont constaté* les difficultés de remboursement de l'emprunteur. Pudiquement appelé « consolidation de la dette », un moratoire a été établi. Désormais, les Togolais ne doivent plus compter sur la manne des crédits privés.

Bien que les réalisations de prestige ne profitent qu'à une infime partie de la population, l'entrée dans une période de stagnation a suscité un certain malaise. S'il paraît exclu que le clan sudiste auquel il a ravi le pouvoir puisse renverser le général Eyadema, certains se demandent si quelques-unes des personnalités ambitieuses qui dans son entourage, paraissent l'aduler ne seront pas tentées de profiter de la situation. *« Jamais cet homme n'a été aussi seul »*, nous disait un Togolais, alors que le chef de l'Etat saluait les trois mille militants qui l'acclamaient dans la maison du parti, chacun portant sur sa poitrine le médaillon réglementaire contenant son portrait.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

هكذا من الأصل

EUROPE

République d'Irlande

MALGRÉ D'IMPORTANTS MOYENS MILITAIRES ET POLICIERS

Dublin ne parvient pas à empêcher les terroristes de franchir la frontière avec l'Ulster

De notre envoyé spécial

Jonesborough (frontière inter-irlandaise). — « *La frontière ? Vous ne pouvez pas vous tromper*, s'exclame, goguenard, l'officier du 27ᵉ bataillon d'infanterie irlandaise qui nous sert de guide, et qui reste respectueusement en deçà d'une ligne invisible pour le profane. *Elle suit d'abord l'axe médian de la rivière que vous voyez là. Puis, juste au milieu du pont où nous sommes actuellement, elle part à 90 degrés vers l'ouest, coupant cette route en deux dans le sens de la longueur. Du moins jusqu'au prochain virage, parce qu'ensuite elle partage l'usine que vous y apercevez : l'atelier est en Ulster, mais les camions déchargent dans une cour qui est chez nous. Puis la démarcation file jusqu'à cette maison dans le vallon, dont la propriétaire lave son linge dans le Royaume-Uni, mais le fait sécher en République. Puis, après d'autres crochets, la frontière atteint cette église sur la crête de la colline : l'autel est en Irlande du Nord, mais le cimetière dresse ses croix celtiques en Irlande du Sud. Et ainsi de suite sur près de 450 kilomètres !* »

De fait, pour qui s'attend à une « vraie » frontière, la démarcation entre les deux Irlandes a quelque chose de déroutant. De part et d'autre, on s'efforce de contrôler, à certains endroits et dans certaines circonstances, des passages qui se font, 100 mètres plus loin ou une heure plus tard, le plus facilement du monde.

Tâche décourageante, alors ? « *Disons simplement : paradoxale* », explique le superintendant de police Calleys, qui dirige les opérations de recherche des terroristes présumés. « *Il est exact que notre frontière est extraordinairement perméable. Mais l'organisation de contrôles volants, en particulier sur des itinéraires repérés et juste après des coups de main commis en Ulster, permet tout de même d'intercepter des auteurs d'attentats, du matériel aussi.* »

Ces contrôles ne sont pas sans résultats : d'après les statistiques militaires d'Irlande du Sud, l'ensemble des forces républicaines de sécurité, durant les trois dernières années, ont saisi, au cours de patrouilles et d'interpellations, 356 armes à feu, plus de 36 000 projectiles, près de 4 000 détonateurs, 235 bombes et grenades et... 21 tonnes de substances explosives.

Plusieurs auteurs présumés des deux attentats sanglants du 27 août dernier — assassinat de lord Mountbatten et de personnes qui l'accompagnaient, ainsi que de dix-huit soldats britanniques — ont déjà été interpellés. L'un d'eux, Francis Mcgirl, a d'ailleurs été lavé de cette accusation, mais doit prochainement répondre d'autres faits ; un autre, Thomas Mcmahon, a été condamné à la réclusion à perpétuité. Deux Irlandais du Nord appartenant à une formation paramilitaire protestante, et qui projetaient, semble-t-il, de tuer M. Mcgirl, ont également pu être interceptés récemment à Dublin.

Patrouilles et escortes

La République d'Irlande, d'une manière générale, assure ne pas ménager ses efforts contre le terrorisme venu du Nord, et les complicités dont il jouit au Sud. A Dublin, on s'indigne souvent des accusations de mollesse, voire de passivité délibérée, portées par certains Britanniques contre l'Irlande du Sud (en particulier par certains journaux populaires, au lendemain du 27 août) en matière de lutte contre l'IRA. Mais cette lutte ne se heurte pas seulement aux difficultées créées, sur le terrain, par le tracé de la frontière, qui suit au yard près les limites des anciens comtés : les obstacles juridiques ne manquent pas.

Les accords de libre circulation entre toutes les îles britanniques font qu'aucun passeport n'est exigible pour passer d'Ulster en Irlande du Sud, ni même aucune pièce d'identité.

En outre, la présomption d'innocence est ici très contraignante pour la police : une personne interpellée, même dans les conditions les plus suspectes aux yeux des policiers, est en droit de refuser de décliner son identité et de justifier sa présence sur les lieux de l'interpellation.

Quant à l'armée irlandaise, elle ne doit intervenir que sur réquisition explicite des autorités civiles. Les trois bataillons cantonnés dans de vétustes casernes le long de la frontière, de même que l'escadron mobile qui assure les contrôles à l'Est, ne peuvent agir qu'en renfort de la police de la frontière — 9 500 hommes au total, le double d'il y a dix ans — qui, elle, n'est jamais armée. En outre, les militaires d'Irlande du Sud ne peuvent pas communiquer directement avec leurs homologues britanniques. Les deux armées, de plus, ne peuvent évidemment franchir la frontière, bien qu'il arrive, dit-on en République, qu'un hélicoptère anglais « s'égare » au Sud...

De sorte que, lorsque les soldats britanniques apprennent, par exemple, qu'un commando de l'IRA *provisoire s'apprête à franchir la frontière en tel point pour trouver refuge en Irlande du Sud, ils doivent demander à la police de l'Ulster de se mettre en rapport avec celle de la République, à charge pour celle-ci d'alerter l'armée... On imagine la rapidité et l'efficacité du processus en cas de course-poursuite !

Il est vrai que les soldats irlandais affectés à la garde de la frontière rendent d'autres services importants avec plus de chances de succès : patrouilles préventives de jour et de nuit, désamorçage de bombes, recherches, escortes (de prisonniers, de fonds, d'armes ou d'explosifs), surveillance de certains lieux publics ou privés vulnérables, etc.

A ces difficultés juridiques et techniques s'ajoute une difficulté politique dont les autorités irlandaises n'aiment guère parler mais qui est pourtant bien réelle : la sympathie d'une partie de la population d'Irlande du Sud pour l'IRA provisoire. Cette sympathie n'a rien à voir avec celle dont jouit le mouvement extrémiste parmi la population catholique du Nord, et l'assassinat de lord Mountbatten et de dix-huit soldats britanniques le 27 août dernier lui a probablement porté un coup sévère. Mais une récente étude de l'état de l'opinion sur ce sujet, dont les résultats viennent d'être communiqués confidentiellement au gouvernement de Dublin, montre qu'un cinquième environ de la population du Sud fait montre, au minimum, d'une certaine compréhension à l'égard des activités, et surtout des mobiles, de l'IRA provisoire. Les pouvoirs publics ont pris des précautions, en particulier pour assurer la sécurité des jurés qui avaient à juger les terroristes présumés. Les procès, par dérogation à la règle générale, ne sont plus organisés au tribunal du lieu où ont été constatés les crimes et délits — autrement dit, dans la plupart des cas, près de la frontière, où l'IRA est beaucoup mieux implantée que dans le reste de la République, — mais devant une juridiction spéciale, la Special Criminal Court, qui siège à Dublin.

Pas d'extradition pour les « politiques »

En outre, même si la grande majorité de la population juge sévèrement le terrorisme qui sévit au nord, elle comprendrait probablement assez mal que les auteurs d'attentats qui ont cherché refuge au sud, et y ont été arrêtés, soient livrés à la justice de l'Ulster, surtout depuis que la province est de nouveau administrée directement par Londres. C'est pourquoi l'accord d'extradition avec la Grande-Bretagne ne s'applique pas automatiquement en matière politique, même si le Parlement irlandais ratifie la convention anti-terroriste récemment signée à *Dublin* par les Neuf (puisque cette convention laisse le choix entre l'extradition et un procès sur place). Un membre de l'IRA provisoire arrêté ici a quinze jours pour décider s'il veut être jugé à Dublin ou à Belfast.

Chaque fois qu'il peut y avoir un doute sur le caractère d'un crime ou délit constaté — on en signale tout de même 55 000 en 1978 dans la région frontalière, — c'est à la cour de statuer. Elle le fait presque toujours, assure-t-on du côté officiel, dans le sens le plus favorable à l'accusé.

A parler avec ces officiers, de police ou de l'armée, on sent poindre parfois une certaine lassitude. « *Les moyens de défense des terroristes présumés sont infinis, et au fond c'est très bien ainsi*, assure l'un, *mais cela nous complique singulièrement la tâche.* »

« *D'autant plus*, renchérit un autre, *que l'ingéniosité des poseurs de bombes est sans limite. Au début, ils opéraient avec de la dynamite volée sur des chantiers, ou de la gélinite dérobée dans des dépôts militaires. Puis ils ont réussi à fabriquer des explosifs à partir de certaines substances destinées à fertiliser les sols. Et maintenant, rendez-vous compte : ils se servent d'un produit utilisé par les distilleries !* » Voilà qui, au pays du whisky-roi, confine effectivement au crime de lèse-majesté...

En cette fin de matinée d'automne, sur la route qui, une fois franchie la frontière, va jusqu'à Belfast, quelques hommes du 27ᵉ bataillon d'infanterie partent en patrouille dans la pluie fine. Il n'est pas midi, et l'on dirait qu'il va faire nuit. Les jeeps arborent les couleurs de la République d'Irlande, « *pour qu'on ne nous confonde pas avec les Britanniques, qui ont exactement les mêmes voitures* », explique un soldat, qui précise cependant : « *L'IRA nous tire très rarement dessus ; elle vise plutôt, de ce côté-ci, les policiers.* » En voici, justement, à l'entrée d'un hameau qui jouxte Jonesborough. Non loin de leurs voitures clignotantes, un homme au visage fermé répond du bout des lèvres à leurs questions. Deux jeunes militaires sont embusqués derrière le parapet d'un petit pont, le fusil mitrailleur braqué vers on sait trop quoi, « *de l'autre côté* ». A deux pas, sur la grand route, les automobilistes ne ralentissent même pas pour franchir la frontière entre les deux Irlandes.

BERNARD BRIGOULEIX.

M. Charles Haughey succède à M. Lynch à la tête du gouvernement

M. Charles Haughey, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale dans le gouvernement de M. Jack Lynch, a été désigné pour succéder à ce dernier à la tête du cabinet irlandais, vendredi 7 décembre, par les quatre-vingt-deux députés du Fianna Fail. Il a recueilli 44 suffrages contre 38 à son rival, M. George Colley, vice-premier ministre et ministre des finances.

« Le moment est venu que quelqu'un ayant une approche différente et des idées nouvelles prenne le poste de chef du gouvernement », avait déclaré M. Lynch le 5 décembre dernier, en annonçant son intention de donner sa démission. La personnalité et les orientations politiques de son successeur, nous indique notre correspondant à Belfast, Joe Mulholland, montrent que cet appel a été entendu de la majorité des députés du parti gouvernemental irlandais, sans doute même au-delà de ce qu'espérait son auteur. L'antipathie entre MM. Haughey et Lynch, en effet, était connue.

LE NOUVEAU PREMIER MINISTRE

« Charlie a du style »

De notre correspondant

M. Charles Haughey est l'antithèse de son prédécesseur, M. Jack Lynch. Ce dernier paraissait assez effacé, presque timide. M. Haughey affiche, jusqu'à l'agressivité parfois, sa confiance en lui-même. M. Lynch préférait une vie simple et austère. M. Haughey, mondain, aime fréquenter les salons et y être considéré comme un ami des arts. Son style de vie révèle son goût pour les choses de ce monde. Expert-comptable, il s'est enrichi dans les années 60, principalement en négociant des terrains. Aujourd'hui, il habite un manoir splendide, entouré d'un immense parc, dans une banlieue de la capitale ; il s'intéresse, dans ses périodes de loisir, à l'élevage de pur-sang. Il s'est acheté une île presque inaccessible au large de la côte sud-ouest et y a fait construire une résidence secondaire.

« Charlie a du style » est presque devenu un slogan politique. Ce self made man ne cache pas sa foi dans la libre entreprise, dont le succès est positif, selon lui, pour le pays et pour tous les habitants. Effort, travail et individualisme sont les fondements de sa philosophie politique. D'origine relativement modeste, il n'ignore pas les besoins des habitants des grands lotissements populaires de sa circonscription. Qu'un électeur ait des difficultés financières et rende visite à Charlie lui vaut d'être accueilli avec compassion. Sa générosité s'étend aussi aux clubs de football ou aux organisateurs de manifestations locales. Générosité, il faut le dire, qui est assez payante au moment des élections.

M. Haughey, âgé de cinquante-quatre ans, est père de quatre enfants. Il a adhéré au Fianna Fail en 1948. Il a été élu dans sa circonscription pour la première fois en 1957 et n'a cessé de la représenter depuis. Le fait qu'il ait épousé la fille de celui qui était alors premier ministre, M. Sean Lemass (1959 à 1966), a évidemment été un atout dans sa carrière politique. Son premier portefeuille a été celui de la justice, qu'il a détenu de 1961 à 1964. Il a été ministre de l'agriculture et de la pêche de 1964 à 1966 et ministre des finances de 1966 jusqu'à son renvol du gouvernement en 1970. Il avait été accusé d'importer des armes en Irlande pour l'IRA provisoire. Après sa comparution devant la haute cour, en compagnie d'un ancien collègue, M. Blaney, il avait été acquitté et réintégré dans l'équipe dirigeante du Fianna Fail.

Si M. Haughey a pu surmonter les obstacles causés par le scandale de 1970, c'est en grande partie à ses qualités d'assiduité et de dynamisme qu'il le doit. Certains députés, même s'ils n'aiment ni sa façon de travailler ni son style de vie, estiment qu'il est le seul à pouvoir revitaliser ce parti en difficulté et qui, en dépit de la montée dans l'opinion du leader du parti principal de l'opposition (Fine Gael), M. Garrett Fitzgerald, peut, dans deux ans, remporter la victoire électorale. Décisif et dur, il donne l'impression d'un homme sûr de lui. Aimant la publicité, il coopère volontiers avec les journalistes, qu'il traite avec charme et habileté. Même ceux pour qui il symbolise un matérialisme inacceptable admettent qu'il est impossible de rester indifférent à l'égard de M. Charles Haughey.

JOE MULHOLLAND.

Suède

Convaincu d'espionnage au profit de l'U.R.S.S.

UN ANCIEN OFFICIER EST CONDAMNÉ A LA PRISON A PERPÉTUITÉ

(De notre correspondant.)

Stockholm. — Stig Bergling, ancien officier de l'armée suédoise, a été condamné vendredi 7 décembre par un tribunal de Stockholm à la prison à perpétuité (la peine la plus sévère prévue dans le code pénal) pour « espionnage grave ». Selon le procureur, ses activités ont causé à la défense nationale des « *dommages énormes* », parfois « *difficilement réparables* ».

Agé de quarante-deux ans, Stig Bergling travaillait pour le compte de l'Union soviétique depuis 1973. De par ses fonctions à la sûreté nationale puis auprès de la sécurité militaire, il avait accès à de nombreux documents ultra-secrets concernant l'organisation de la défense et du contre-espionnage suédois. Il transmettait ses informations au service de renseignements soviétiques à l'occasion de déplacements à l'étranger, et notamment en Europe de l'Est, sous une fausse identité. Engagé dans les forces du maintien de la paix au Proche-Orient, Stig Bergling a également reconnu avoir espionné contre les intérêts israéliens à différentes reprises. Il ressort de l'instruction que c'est plus par goût de l'aventure, des voyages et de l'argent que par conviction politique que Bergling a accepté de travailler pour l'U.R.S.S.

En Suède, cette affaire est considérée comme la plus grave depuis l'arrestation et la condamnation, également pour espionnage, en 1961, du commandant Stig Wennerström. Une question est posée ici : pourquoi la sûreté suédoise (SAPO) n'a-t-elle pas arrêté Stig Bergling avant le mois de mars 1979, alors que des soupçons pesaient déjà sur lui en 1975 ? Une commission d'enquête mise en place par le gouvernement a vivement critiqué dans son rapport final la « passivité » des services secrets suédois. — A. D.

AMÉRIQUES

États-Unis

L'histoire exemplaire de Dessie Woods

Dessie Woods, une Noire âgée de trente-trois ans, purge actuellement une peine de vingt-deux années de réclusion à la prison de Hardwick (Georgie) pour avoir tué... l'homme qui essayait de la violer. Son histoire semble appartenir à une autre époque, avec son cortège de Blancs fanfarons et alcooliques, de juges partiaux et de petites villes terrorisées. Elle a pourtant eu lieu en Georgie, l'Etat natal de M. Carter, au moment où celui-ci préparait sa première campagne présidentielle.

Elle commence et finit en prison, comme certains romans de Chester Himes. Le 14 juin 1975, Dessie Woods décide d'accompagner une amie, Cheryl Todd, qui va visiter son frère incarcéré au pénitencier de Reidsville. Cette dernière s'évanouit devant le portail du pénitencier. Des policiers l'interpellent pour ivresse sur *la voie publique et emmènent* les deux jeunes femmes, qui sont retenues pendant trois jours, jusqu'à ce qu'elles aient pu réunir une caution.

Totalement démunies d'argent, elles font du stop pour rentrer chez elles. Un blanc, Ronnie Horne, se propose de les aider à faire un bout de chemin, mais, grâce à son poste de radio amateur fixé sur sa voiture, il donne rendez-vous dans un restaurant voisin à un de ses amis. Ils y boivent d'abondance et les deux jeunes femmes refusent de quitter le restaurant avec Horne. Ce dernier, qui se fait passer pour un policier, alors qu'il est assureur, les menace. Terrorisées, elles partent avec lui.

Un peu plus loin, il s'arrête dans un endroit désert. Cheryl Todd ouvre la portière et s'éloigne. Dessie Woods se bat avec Horne, s'empare de son arme et le tue de deux balles dans la tête. Elle s'efforce ensuite de calmer son amie et prend une petite somme d'argent contenue dans le portefeuille du mort afin de pouvoir payer leur retour à Atlanta. Les deux femmes sont arrêtées le lendemain et inculpées de meurtre et de vol à main armée.

Le procès a lieu dans des conditions peu propices à la manifestation de la vérité. Un premier jury, majoritairement blanc, convoqué dans un village de neuf cents âmes, est récusé par la défense après que celle-ci eut fait la preuve que les citoyens choisis affichaient ouvertement des opinions racistes. L'affaire est alors renvoyée dans une autre bourgade géorgienne, ne comptant que trois mille habitants, Hawkinsville, où prévaut le système agricole traditionnel dans lequel les Noirs travaillent pour de très faibles salaires sur les plantations de coton et d'arachides possédées par les Blancs.

Une petite ville en état de siège

Une campagne de rumeurs affole la population. On fait courir le bruit que des hordes de militants noirs vont déferler sur la petite ville à l'occasion du procès. Des dizaines de policiers du comté et de l'Etat viennent renforcer la police locale. Pour « *assurer un déroulement paisible sans trouble ni publicité excessive* », le président du tribunal, le juge O'Connor, interdit aux témoins et à toute personne liée à l'affaire de parler aux journalistes sans autorisation écrite préalable. Les photos et enregistrements magnétiques sont également proscrits. Enfin, les places réservées au public sont sévèrement limitées.

A l'ouverture de l'audience, le 19 janvier 1976, Hawkinsville est en état de siège. Plusieurs Noirs, pressentis pour faire partie du jury, s'étaient désistés par peur de représailles. Finalement, les jurés (sept Noirs terrorisés et six Blancs) déclarent Dessie Woods coupable de *vol à main armée et d'homicide involontaire*, tandis que sa compagne est seulement jugée « complice » du vol. Les jurés, majoritairement noirs, ne retiennent donc pas la thèse de la préméditation avancée par l'accusation. La sentence extrêmement sévère du juge O'Connor n'en est que plus surprenante. Dessie Woods est condamnée à dix ans de prison pour le premier chef d'accusation et à douze pour le second, les deux peines s'ajoutant.

Le parti socialiste populaire africain, une organisation activiste noire d'extrême gauche, est à la pointe du combat pour la révision du procès. Un comité national de défense a été formé. « *Le viol a été traditionnellement utilisé contre les femmes de race noire depuis que nous avons été, contre notre gré, emmenés comme esclaves aux Etats-Unis* », expliquait récemment la présidente de ce comité, Mme Damesha Blackhearth, lors d'une conférence de presse à Paris. « *Ce n'est pas seulement un acte de violence sexuelle, mais une tactique de terreur coloniale pour démoraliser un peuple. Alors que des Noirs ont été tués, dans le passé, simplement pour avoir levé les yeux sur une femme blanche, aucun Blanc n'a encore été jugé coupable, par un tribunal géorgien, du viol d'une Noire* », poursuivait-elle. « *L'homme qui a tenté de violer Dessie Woods avait donc un sentiment d'impunité. C'est cela que Dessie Woods a voulu rompre. Elle est notre symbole de résistance.* »

DOMINIQUE DHOMBRES.

● *Une manifestation* en faveur de Dessie Woods a rassemblé une centaine de personnes jeudi 6 décembre, à Paris, à proximité de l'ambassade des Etats-Unis. En raison des événements d'Iran, la police a tenu à bonne distance les manifestants, parmi lesquels des Noirs jouant du tam-tam ou agitant des tambourins. Une banderole exigeant « *la liberté pour Descsie Woods* » a été déployée.

Le comité de soutien à Dessie Woods, qui s'est constitué à l'initiative notamment du Mouvement pour l'intervention des femmes dans l'action socialiste (proche du P.S.), du mensuel féministe *Remue-Ménage*, du M.R.A.P., du P.S.U. et de la Ligue des droits de l'homme, appelait à cette manifestation. D'autres actions de ce type ont eu lieu le même jour aux Etats-Unis ainsi que dans plusieurs capitales européennes.

★ Comité Dessie Woods (MIPAS), 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

Saint-Vincent

UNE TENTATIVE DE RÉBELLION ÉCHOUE DANS L'ÎLE DE L'UNION

Kingstown (*A.F.P., A.P., UPI*). — Une rébellion qui avait éclaté vendredi 7 décembre dans la matinée dans la petite île caraïbe de l'Union, laquelle dépend de Saint-Vincent, a pris fin le même jour dans la soirée, a annoncé à Kingstown le chef de la police. La plupart des trente hommes armés qui s'étaient emparés de cette île de moins de 10 kilomètres carrés, peuplée d'environ 4 000 habitants, ont été arrêtés, a-t-il précisé. L'Etat d'urgence et le couvre-feu ont été décrétés à Saint-Vincent.

Des policiers venus de la Barbade, à la demande de M. Milton Cato, premier ministre, ont rétabli l'ordre. Selon des informations non confirmées, un des rebelles aurait été tué. L'île de l'Union est située dans dans l'archipel des Grenadines, qui appartient à Saint-Vincent.

Il semble que la rebellion ait été conduite par des Rastafaris, des Noirs adeptes d'un culte répandu dans les Caraïbes (en particulier en Jamaïque), qui adorent la personne du défunt empereur d'Ethiopie, Haïlé Selassié, et fument de la marijuana au cours de leurs réunions. Ils tirent leur nom de celui que portait Haïlé Sélassié (le « Ras » Tafari) avant de devenir empereur. Leur mouvement, dirigé par un habitant de l'île de l'Union nommé ou surnommé « Bomba », dont on ignore tout, aurait été destiné à protester contre la victoire du parti travailliste (pro-occidental) du premier ministre, M. Milton Cato, aux élections législatives du 5 décembre (*le Monde* du 8 décembre). Selon l'agence UPI, les pêcheurs de l'île étaient également mécontents parce qu'ils s'estimaient mal défendus par leur gouvernement face aux incursions de pêcheurs de homards venus illégalement de Martinique.

Le Monde

politique

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés approuvent l'automatisation de la gestion des casiers judiciaires

L'Assemblée nationale, sous la présidence de M. Stasi, examine, vendredi matin 7 décembre, successivement le projet de loi autorisant le gouvernement à prendre par ordonnances les mesures rendues nécessaires par la déclaration de l'indépendance des Nouvelles-Hébrides, celui relatif au renouvellement des baux commerciaux en 1980 et celui relatif à l'automatisation du casier judiciaire.

● NOUVELLES-HEBRIDES.

Rapporteur de la commision des lois, M. PIOT (R.P.R.) rappelel que la France et la Grande-Bretagne exercent depuis 1887 une autorité conjointe sur l'archipel des Nouvelles-Hébrides. Il indique que la commission souhaite que soit prévue une disposition qui autoriserait le gouvernement français à convenir avec les Britanniques des conditions dans lesquelles et de la *date à laquelle il sera mis fin à* l'exercice des responsabilités des deux puissances. Il exprime également le vœu que soient définis les domaines dans lesquels le gouvernement est autorisé à intervenir par ordonnances.

M. PAUL DIJOUD, secrétaire d'État aux DOM-TOM, assure que *« l'archipel accédera à l'indépendance dans le calme »*, et que les Français y vivant *« ne seront pas abandonnés »*. Il justifie la demande du gouvernement d'être autorisé à agir par ordonnances, par le fait de situations qu'on ne saurait prévoir.

Pour M. KALINSKI (P.C., Val-de-Marne), il est inadmissible que *« le gouvernement invite l'Assemblée à lui signer un chèque en blanc »*. Il exige que le gouvernement laisse le peuple des Nouvelles-Hébrides accéder sans entraves à l'indépendance. M. LAFLEUR (R.P.R., Nouvelle-Calédonie) estime d'autant plus nécessaire que la France se préoccupe de l'archipel que, dit-il, *« l'influence déterminante de l'Australie voisine ne va pas tarder à se faire sentir »*. M. LAGORCE (P.S., Gironde) ne juge pas nécessaire le recours aux ordonnances, qui tend à dessaisir le Parlement de ses prérogatives.

L'Assemblée adopte ensuite *l'article unique du projet*.

● BAUX COMMERCIAUX.

Suppléant M. KRIEG (R.P.R.), rapporteur de la commission des lois, le président de la commission, M. FOYER (R.P.R.) déclare : « *Ce projet tend à corriger les effets du décret du 3 juillet 1972, qui dispose qu'en cas de renouvellement des baux commerciaux le nouveau loyer est plafonné par rapport à l'ancien. Le coefficient pour 1980 devrait normalement s'établir entre 2,60 et 2,65. Mais, comme il a été souvent fait dans le passé, le législateur est appelé à le modifier, et à le fixer à 2,5.* »

Après des interventions de MM. Martin et Mancel (R.P.R.), Villa (P.C.) et Héraud (U.D.F.), c'est finalement le coefficient de 2,35 qui est retenu par l'Assemblée.

● CASIER JUDICIAIRE SUR ORDINATEUR

Rapporteur de la commission des lois, M. SAUVAIGO (app. R.P.R.) indique que le projet vise à centraliser sur ordinateur les fiches actuellement tenues par les greffes des tribunaux de grande instance. Il rappelle que le projet a été approuvé par la commission nationale de l'informatique et des libertés (*le Monde* du 20 octobre). Après avoir souligné que cinq millions de bulletins de casiers judiciaires sont délivrés et deux millions deux cent mille fiches son tmises à jour chaque année, le rapporteur note que l'informatisation, qui nécessite l'installation à Nantes d'un gros ordinateur, accélérera la délivrance des bulletins et permettra à sept cents greffiers d'accomplir des tâches autres que la manipulation de fiches. Il relève que chacun pourra avoir connaissance de l'intégralité de son casier, et donc faire le rectifier en cas d'erreur. Le passage à l'automatisation, dit-il, devait être achevé en 1985.

M. VILLA (P.C., Paris) considère que, si l'automatisation peut avoir des effets bénéfiques en supprimant des tâches manuelles, en favorisant la communication plus rapide des bulletins et en réduisant le nombre ou la durée des détentions provisoires, en revanche il peut permettre au gouvernement de moderniser le système de surveillance et la mise en fiches des citoyens.

M. HAUTECŒUR (P.S., Var) assure que les socialistes seront *« pointilleux »* quant aux possibilités d'interconnexion des différents fichiers.

Pour M. PEYREFITTE, ministre de la justice, garde des sceaux, il s'agit par ce projet de *« rationaliser la gestion du casier judiciaire »*. Il assure qu'« *est excellent* » le système des trois bulletins de casier judiciaire (le premier, très complet, est réservé aux autorités judiciaires : le deuxième où certaines condamnations ne sont pas portées, destiné aux administrations publiques ; le troisième, allégé, remis à tout citoyen (qui en fait la demande) et qu'il n'est pas question de le modifier. Il énumère les avantages que, selon lui, revêt le texte :

« Le cours de la justice sera accéléré. Il faudra désormais deux heures, au lieu de six semaines, pour avoir connaissance du casier judiciaire d'un individu et tout le monde y gagnera. Les juridictions seront déchargées de leurs tâches subalternes que la machine peut assumer : ainsi, des milliers d'heures de travail pourront être libérées pour des tâches plus intéressantes et plus utiles. Il y aura davantage d'harmonie dans l'application des textes. Les statistiques seront améliorées. »

Il ajoute que *« l'automatisation ne changera rien à la nature du casier judiciaire »*, que *« la recherche et la délivrance des bulletins seront toujours soumises à la vérification humaine »* et qu'*« aucun bulletin ne pourra être délivré sans le visa préalable d'un magistrat »*.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte un amendement de la commission qui prévoit que le casier judiciaire national automatisé peut comporter *« un ou plusieurs centres de traitement »*. Il en est de même pour un amendement de M. Hautecœur, qui stipule que *« le numéro d'identification ne peut en aucun cas servir de base à la vérification de l'identité »*. En revanche, suivant l'avis du garde des sceaux, les députés maintiennent le casier judiciaire sous l'autorité du ministre de la justice et non du premier président de la Cour de cassation ni du procureur général de la Cour de cassation, comme le suggéraient respectivement MM. Villa et Hautecœur.

Ce dernier fait voter un amendement qui précise que la communication du bulletin numéro 1, sur lequel peuvent figurer des condamnations par défaut, ne suffit pas pour faire courir les délais de recours. L'Assemblée accepte un amendement de la commission, qui interdit toute connexion entre le casier judiciaire national automatisé et tout autre fichier ou recueil qui ne seraient pas détenus par le ministère de la justice. Elle fait de même pour un amendement de la commission qui prévoit que les modalités d'application de la loi seront déterminées après avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

L'ensemble du projet, ainsi modifié, est adopté, les députés socialistes s'abstenant. — A. CH.

La commission des lois propose de rendre publics les travaux des commissions d'enquête ou de contrôle

La commission des lois de l'Assemblée nationale a examiné, jeudi 6 décembre, sur le rapport de M. Séguin, la proposition de loi de ce dernier et de deux autres députés *R.P.R.*, *MM.* Martin et Schwartz, tendant à donner un caractère public aux séances *d'auditions* des *commissions* d'enquête ou de contrôle de l'Assemblée, sauf si celle-ci ou la *commission concernée en décident* autrement. M. Séguin a rappelé que le bureau de l'Assemblée avait pris, le 18 octobre dernier, à la suite des indiscrétions auxquelles avaient donné lieu les travaux de la commission d'enquête sur l'information publique, une décision indiquant que *« les diverses difficultés qui ont pu être observées justifient une réflexion d'ensemble sur les conditions dans lesquelles doit s'exercer le pouvoir de contrôle et d'enquête de l'Assemblée nationale, réflexion dont l'aboutissement pourrait être de nature législative »*.

Le rapporteur estime que, devant les ambiguïtés résultant des textes législatifs ou réglementaires relatifs au secret des travaux des commissions d'enquête ou de contrôle, il est souhaitable de *« clarifier la situation »*. M. Séguin a évoqué les législations étrangères et souligné que l'évolution *de la pratique des commissions* d'enquête ou de contrôle, qui remplissent de plus en plus souvent un rôle d'information des parlementaires et de l'opinion plutôt que d'enquête *« sur un scandale ou sur une affaire »* justifie une modification de la règle du secret.

La proposition a été adoptée par une majorité de commissaires R.P.R. — M. Jean Foyer, président de la commission, votant contre, — les communistes et les socialistes. Les commissaires U.D.F. ont voté contre.

Questions orales

● ATTENTATS *D'EXTRÊME DROITE*

M. JEAN-PIERRE CHEVENEMENT (P.S., Territoire de Belfort) a interrogé le ministre de l'intérieur, vendredi 7 décembre, au cours de la séance de questions orales à l'Assemblée nationale, sur la multiplication, depuis 1977, des *« attentats commis par des groupes d'extrême droite, racistes ou néo-fascistes »*. Il a cité le *« groupe Delta »*, qui est à l'origine des meurtres de Laïd Sebaï et d'Henri Curiel, le *« groupe Peiper »* et l'organisation *« Honneur de la police »*, auteur de l'assassinat de Pierre Goldman, et au nom de laquelle des menaces ont été adressées à M. Jean-Pierre Vigier, *mis en cause dans* l'affaire Dobbertin (1).

M. CHRISTIAN BONNET a d'abord précisé que, répondant, le 14 novembre dernier, à une question de M. Robert-André Vivien (R.P.R.) sur l'affaire Dobberting (1), il n'entendait pas mettre en cause M. Vigier. Le ministre a indiqué ensuite que depuis 1977, vingt-huit auteurs d'attentats *« se celmant d'une idéologie d'extrême-droite »* ont été déférés à la justice par ses services. *« En deux ans*, a-t-il dit, *ils ont présenté aux magistrats cent quarante auteurs d'attentats en Corse ou en Bretagne. »* Il a ajouté : *« On accusait aussi la police de ne pas réussir à arrêter les auteurs d'attentats au Pays basque, on insinuait même qu'elle était de connivence avec eux, jusqu'à ce que, voici quelques semaines, elle défère cinq individus à la justice. Tout est fait et tout continuera d'être fait pour retrouver les assassins de Goldman, de Curiel et de Laïd Sabaï. De la même façon, tout continuera d'être fait pour retrouver les assassins de François Duprat. »*

● IRAN

M. LOUIS ODRU (P.C., Seine-Saint-Denis) ayant demandé au ministre des affaires étrangères de *« faire connaître au Parlement la politique du gouvernement à l'égard de l'Iran »*, M. OLIVIER STIRN, secrétaire d'État, a déclaré que *« la France a pour principe de respecter l'indépendance des autres États et de reconnaître le droit de leurs peuples de déterminer eux-mêmes leurs options politiques, économiques ou sociales »*. Il a souligné que, *« à aucun moment, au cours des douze derniers mois, les autorités iraniennes n'ont mis en cause l'attitude de la France, tout au contraire, ainsi que l'a montré la récente visite à Paris d'une délégation du Conseil de la révolution »*.

M. STIRN a ajouté que la violation des immunités diplomatiques *« porte atteinte aux droits de l'ensemble de la communauté internationale. (...) C'est pourquoi*, a-t-il dit, *le gouvernement français a été amené en toute occasion à rappeler solennellement qu'aucune raison, aucune émotion, si vive soit-elle, ne pouvaient justifier qu'on s'empare d'une ambassade, qu'on détienne son personnel et qu'on le traite en otage »*.

Reprenant la parole, M. ODRU a affirmé que *« le peuple iranien a le droit de demander l'extradition du chah, comme le peuple du Nicaragua pourrait demander celle de Somoza, le peuple centrafricain celle de Bokassa ou comme nous, Français, aurions eu le droit de demander en 1945 l'extradition d'un Pétain si le maréchal félon s'était réfugié en Espagne franquiste pour échapper à la justice de notre pays »*.

● USAGE DES FEUX DE CROISEMENT

M. ARTHUR DEHAINE (R.P.R., Oise), suppléant M. Yves Lancien (R.P.R., Paris), a demandé au ministre des transports s'il ne lui paraît pas opportun d'abroger sans *« attendre davantage »* la décision du comité interministériel de la sécurité routière obligeant les automobilistes à allumer leurs feux de croisement pour circuler de nuit en agglomération.

M. ANDRE GIRAUD, ministre de l'industrie, suppléant M. JOEL LE THEULE, a déclaré : *« Les effets que l'on peut attendre de l'obligation de rouler en feux de croisement sont multiples. Sur route, tout d'abord, la circulation en feux de croisement sera surtout efficace par mauvaise visibilité due au crépuscule, au brouillard ou à la pluie. Auparavant, les automobilistes circulaient trop longtemps en feux de position; ils étaient alors très peu visibles des autres usagers de la route et il en résultait de nombreux accidents entre chien et loup. (...) En agglomération, cette obligation trouvera son entière efficacité dans les quartiers mal éclairés, cependant qu'elle sera peu gênante dans les rues correctement éclairées, dans la mesure même où l'environnement ambiant est déjà fortement lumineuse. »* Le ministre a déclaré en conclusion : *« Il ne serait donc pas souhaitable de rapporter « à chaud » une mesure qui a fait à l'étranger la preuve de son efficacité, sans l'avoir expérimentée au moins un certain temps. »*

(1) M. Rolf Dobbertin avait été arrêté le 19 janvier dernier par la D.S.T., qui l'accusait de faire parvenir à son pays, l'Allemagne de l'Est, les résultats de certains travaux du C.N.R.S., où il travaillait depuis seize ans. L'hebdomadaire *Paris-Match* avait accusé M. Jean-Pierre Vigier, maître de recherche au C.N.R.S., d'avoir été « complice » de M. Dobbertin. Le tribunal de Paris dira, le 12 décembre, si, en l'occurrence, M. Vigier a été diffamé. M. Robert-André Vivien (R.P.R.), avait posé une question à ce sujet au ministre de l'intérieur le 14 novembre dernier (*le Monde* des 16, 21 et 27 novembre).

UN PEU DE TENUE !

Assemblée nationale, vendredi 7 décembre, séance de questions orales.

M. Chevènement, député de Belfort, membre du secrétariat national du parti socialiste : *« Nous ne pouvons pas accepter que, progressivement, notre pays soit livré à des escadrons de la mort comme ceux qui sévissent en Argentine ou au Brésil. »*

M. Bonnet, ministre de l'intérieur : *« Je ne mettrai pas mes mains dans mes poches pour vous répondre, comme vous l'avez fait vous-même. »*

M. Emmanuelli, député socialiste des Landes : *« Oh ! M. Bonnet ! »*

M. Chevènement : *« La télévision n'est pas là pour le prouver, mais ce que vous dites ne correspond pas à la réalité. »*

M. Bonnet : *« Vous aviez votre main gauche dans votre poche, alors que vous parliez de faits graves. »*

M. Chevènement : *« Quelle argumentation désolante ! »*

M. Emmanuelli : *« Vous allez bientôt nous faire coudre les poches ! »*

(Echange de propos emprunté au *Compte rendu analytique officiel* des travaux de l'Assemblée, deuxième séance du vendredi 7 décembre 1979, cent troisième séance de la première session ordinaire de 1979-1980.)

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. EDMOND MAIRE

● M. DIDIER BARIANI, président du parti radical, a souligné mercredi 7 décembre : *« Aucune révélation dans la déclaration de M. Edmond Maire. Les propos du leader de la C.F.D.T. valent bien moins par la nouveauté de leur contenu que par la description, venant d'un homme qui n'a jamais montré de complaisance à l'égard du pouvoir, d'une situation que tous les citoyens réalistes dans l'opposition perçoivent et ressentent. La majorité, dans ses composantes les plus lucides tout au moins, aurait grand tort d'en tirer une exploitation arrogante et triomphaliste. (...) L'autre gauche que veut forger le parti radical-socialiste évitera au plus pragmatique des opposants de tomber dans la désespérance et au plus réformiste de la majorité de se borner à la résignation. »*

● M. JEAN-PIERRE CHEVENEMENT, membre du secrétariat national du P.S., a estimé, vendredi soir 7 décembre à Clermont-Ferrand, que *« M. Edmond Maire se trompe, car l'échéance de 1981 est ouverte et jouable. »* Il a ajouté : *« Edmond Maire se fait le champion de l'avortement en politique. Nous, nous voulons un bel enfant, dussions-nous avoir recours aux forceps. Il y a en effet des problèmes, mais j'ai bon espoir, car je sais qu'il y a au P.C. des trésors de courage, d'énergie. Et tout ce potentiel formidable, on n'a pas le droit de le dévoyer. Il ne se laissera pas dévoyer si nous, socialistes, nous tenons bien le cap, parce que nous savons que la vraie victoire de la gauche en France passe par l'union de la gauche. Et donc, le problème pour nous, c'est de la faire repartir sur des bases nouvelles »*.

● M. GEORGES FILLIOUD, directeur de *Riposte*, quotidien « de poche » du P.S., écrit samedi 8 décembre : *« C'était fatal. La droite et le P.C. ont sauté sur l'occasion fournie par Edmond Maire pour taper sur le P.S. Et cogner fort. C'est toujours ça de pris. Et c'est bon pour Giscard (...)*

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Le fonctionnement des institutions

(Suite de la première page.)

Personne n'envisage sérieusement qu'une telle situation puisse durer jusqu'en 1981. Au R.P.R., on s'interroge sur la portée qu'aurait un changement de gouvernement et l'on doute désormais qu'une telle décision puisse modifier quoi que ce soit, compte tenu du fait que c'est le chfe de l'Etat et non le premier ministre qui inspire les choix actuels du pouvoir à l'égard des gaullistes. Tout le monde ne va pas jusqu'à prédire une déflagration générale et à demander un gouvernement de *« salut public »*, comme le fait M. Hector Rolland, député R.P.R. de l'Allier, mais chacun envisage aujourd'hui des hypothèses totalement exclues naguère.

Ainsi, M. Michel Pinton encourageait-il ses troupes, vendredi 7 décembre, à Lyon, à se tenir prêtes à faire face à toute éventualité et, en particulier, à des élections législatives anticipées. Sans doute de tels propos sont-ils surtout destinés à rappeler aux gaullistes que la menace de dissolution pèse sur eux. Dans son intervention télévisée du 27 novembre, M. Giscard d'Estaing avait marqué nettement sa volonté de ne pas recourir à une telle solution *a priori*, mais la question posée n'est pas tant celle de la dissolution *a priori* : c'est celle du vote d'une motion de censure par le R.P.R., un jour ou l'autre, dans six mois ou dans un an...

Car enfin, pas plus que le gouvernement ne peut user à répétition de l'article 49-3, le R.P.R. ne peut demeurer durablement dans la fausse position qui consiste à ébranler sans jeter bas, à condamner sans exécuter, et cela, même si M. Jacques Chirac porte dans *le Figaro* du samedi 8 décembre un jugement balancé sur la situation actuelle : *« beaucoup moins qu'une crise mais plus qu'un malentendu »*. En outre, en ce qui concerne le parti gaulliste, et dans la mesure où les sondages peuvent être pris en considération, il semble bien que les démêlés entre le gouvernement et une partie de sa majorité sont plus préjudiciables à l'image du maire de Paris qu'à celles de MM. Giscard d'Estaing et Barre.

Ce dernier — qui gagne cinq point au dernier « baromètre » — serait-il le grand bénéficiaire de cette épreuve de force ? On est enclin à le croire au sein du Rassemblement où l'on dit — et où l'on fait dire — avec de plus en plus d'insistance que le premier ministre prépare désormais les conditions d'un éventuel engagement personnel dans la prochaine échéance présidentielle. Le chef du gouvernement — qui a été blanchi des accusations qui le concernaient dans une affaire immobilière — semble tirer profit d'une réputation de rigueur et d'intégrité, au moment même où l'*« affaire des diamants »* redonne des arguments à ceux qui, au début du septennat, reprochaient au chef de l'Etat sa fragilité.

A cause d'une déclaration de M. Pons — *reprise par certains quotidiens et démentie par son auteur,* — on pensait tenir, vendredi, à l'Elysée, la preuve que le R.P.R. vise désormais M. Giscard d'Estaing et que tous ses choix présents n'ont pour objectif que de le *« déstabiliser »*. Le secrétaire général du parti *gaulliste nie avoir affirmé qu'il fallait « changer de président »*. Il est vri que, s'il avait tenu de tels propos, il aurait prêté le flanc à la critique de ses propres amis, puisque la mise en cause directe du premier personnage de l'Etat peut difficilement venir des héritiers du général *de Gaulle. M. Chirac s'attache d'ailleurs* à prévenir ce genre de reproche puisqu'il rappelle, dans l'article cité plus haut, les trois raisons qui seules conduiraient sa formation à voter une motion de censure : *« la mise en cause des institutions »*, celle du *« choix de société fait en 1978 » ou une « atteinte portée à l'indépendance nationale »*.

Il n'en demeure pas moins que la manière dont fonctionnent présentement les institutions laisse la place à de nombreuses incertitudes. M. Giscard d'Estaing s'en inquiète mais il n'est pas évident qu'il *dispose des moyens d'y parer.* Et l'avantage qu'il tire de la désaffection de l'opinion pour les jeux politiques des partis qui sont censés la représenter ne devrait pas lui dissimuler les dangers recelés par une telle situation.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

M. DEBRÉ : le fonctionnement de l'Etat s'altère.

M. Michel Debré, dans sa « lettre » de novembre, traite de la pratique des institutions pour lesquelles il estime qu'il y a une lecture *« parlementaire »*, mais aussi une lecture *« présidentialiste »*.

Il ajoute : *« Trop s'éloigner de la première lecture, ou s'en éloigner trop longtemps, présente de sérieux inconvénients.*

» D'abord le système présidentialiste suppose que la majorité parlementaire soit à l'image de la majorité qui a élu le président, c'est-à-dire, vaille que vaille, de la même orientation politique. S'il y a désaccord, tout le système présidentiel est en défaut. Or il est important, sur le long terme, que la fonction présidentielle ne soit pas contestée. (...) Une présence présidentielle dans toutes les affaires, si elle n'est pas limitée à des temps de crise grave, est une usure de la fonction, plus grave parfois que l'usure d'un homme.

» Ensuite, et j'ose dire qu'on le constate depuis quelques années, l'application prolongée du système présidentialiste altère le fonctionnement de l'Etat. (...)

» Le fonctionnement durable de nos institutions exige un gouvernement dirigé par le premier ministre, responsable du choix de ses ministres, déterminant sa politique intérieure et sa politique générale, chef réel à la fois de son cabinet et de la majorité parlementaire. »

Dans un autre article de la même *« lettre »*, sous le titre *« scandales et sursaut »*, M. Debré énumère les scandales qui ont éclaté dans plusieurs pays et écrit : *« De tels problèmes doivent être réglés avec résolution, avec sagesse dans la légalité.*

» Ce règlement ne prendrait pas les dimensions d'une « immense affaire » si, par ailleurs, la conduite de la politique était menée au niveau qui correspond aux exigences nationales dans des temps d'une rare difficulté. »

● *M. Hector Rolland*, député R.P.R. de l'Allier, a déclaré vendredi 7 décembre à Lyon, au cours d'une conférence-débat : *« Sous la IIIe République, les institutions étaient faibles, mais il y avait des hommes. Aujourd'hui, les institutions sont fortes, mais il n'y a plus d'hommes. La France est en pleine déliquescence. La mollesse, le manque d'imagination, caractérisent le pouvoir, qui ne fait qu'expédier les affaires courantes (...). Le gouvernement voudrait prendre les décisions, mais sans le Parlement. Nous revivons l'époque des décrets-lois de Laval (...). Tout va bientôt exploser. Les centrales syndicales gouvernent (...) mais on laisse faire au nom du libéralisme avancé. Il nous faut un gouvernement de bon sens et de salut public. »*

M. PINTON (U.D.F.) ÉVOQUE L'ÉVENTUALITÉ D'ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ANTICIPÉES

M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., qui participait vendredi 7 décembre à Lyon à une rencontre organisée par les militants de sa formation, a affirmé : *« La situation actuelle est trouble ; nous ne savons pas comment elle va évoluer. Le R.P.R. devrait revenir à la raison, mais il faut faire face à toute éventualité, y compris une possible dissolution de l'Assemblée. Ce n'est qu'une hypothèse d'école, mais nous serions coupables si nous nous faisions prendre de court. Il faut être prêt. En cas d'élections législatives anticipées, il y aurait des candidats U.D.F. partout où il faudra un candidat qui soutienne sans équivoque l'action du président de la République. »*

L'affaire Boulin

« RIPOSTE » DÉNONCE LE « RIDEAU DE FUMÉE »

Après la décision du chef de l'Etat de demander à trois membres du Conseil supérieur de la magistrature de s'assurer du *« total respect de l'indépendance de l'autorité judiciaire »* dans l'affaire des terrains de Ramatuelle (*le Monde* du 8 décembre), *Riposte*, le bulletin quotidien du parti socialiste, écrit notamment :

« Quelle autre conclusion tirer de ce charabia contradictoire que celle-ci : si les membres du Conseil s'en tiennent au droit, leur « intervention » sera nulle, de pure forme ?

» C'est à l'égard du pouvoir exécutif, pour dire les choses comme elles sont, que l'indépendance de la magistrature doit être garantie. Et c'est là la tâche du Conseil. M. Giscard d'Estaing estime-t-il donc que le pouvoir exécutif menace d'entraver la procédure en cours à Rouen ? A-t-il peur des réquisitions que pourrait prendre le procureur de Caen ? Redoute-t-il que le juge d'instruction ne soit dessaisi ?

» Auquel cas, il lui suffirait de convoquer un certain M. Peyrefitte. Tout cela ne tient évidemment pas. Ce qui tient, c'est le sentiment que M. Giscard d'Estaing a une nouvelle fois tiré un rideau de fumée, qu'il s'est lancé une nouvelle fois dans une opération de bluff. Mais, au fait, s'il a recouru à ce tour de passe-passe, n'est-ce pas qu'il a compris que les Français ne croient guère à l'indépendance de la magistrature, dont il est le garant ? »

AU SÉNAT

M. d'Ornano indique que le chômage dans le bâtiment a diminué

Le Sénat examine vendredi 7 décembre les crédits du ministère de l'environnement et du cadre de vie.

Rapporteur spécial de la commission des finances, M. MARCELLIN (R.I.) estime que la gestion des parcs régionaux ne sera pas correctement assurée, au regard de la subvention prévue. Sur ce point, M. LEGRAND (Gauche dém., Loire-Atlantique) indique que les collectivités locales ne veulent pas se substituer à l'Etat pour le financement de ces parcs. M. MARCELLIN demande si une loi-cadre sera préparée pour lutter contre les nuisances.

Rapporteur spécial de la commission des finances pour les crédits affectés au cadre de vie et au logement, M. MOYNET (Gauche dém.) relève que si les objectifs du Plan en matière de construction n'ont pas été atteints, un gros effort a été fait pour l'amélioration des logements existants. Il estime que des mesures de soutien seront nécessaires dans le secteur du bâtiment. La procédure du POS (plan d'occupation des sols) étant, selon lui, trop lourde, il souhaite qu'un document simplifié soit mis au point, et que l'expérience des contrats de ville moyenne soit poursuivie.

M. LAUCOURNET (P.S.), rapporteur pour avis, craint que la liberté des loyers ne provoque une flambée des prix dans les villes et il constate que la hausse de l'énergie aggrave les charges. Rapporteur pour avis, M. CECCALDI-PAVARD (Un. cent.) insiste sur la nécessité d'obtenir de l'Etat un engagement ferme pour le soutien des conseils d'architecture. Au nom de la commission des affaires économiques, M. POUILLE (R.I.) demande une rapide mise en place de l'agence de l'atmosphère et l'élaboration d'une loi-cadre sur le bruit. Au nom de la commission des affaires culturelles, M. HUBERT MARTIN (R.I.) constate que les sanctions en matière de pollution sont peu appliquées car peu applicables. Il réclame une action contre les pollutions lourdes et les pollutions telluriques.

Pour M. BONNEFOUS (gauche dém., Yvelines), c'est le ralentissement même du taux de croissance que nous impose une lutte accrue pour le respect du cadre de vie naturel. Il souligne que la lutte anti-pollution est créatrice d'emplois, et que les aménagements technologiques qui lui sont liés entraînent des baisses de 8 à 10 % des coûts de production.

Après M. PALMERO (Un. cent., Alpes-Maritimes), qui demande que la France ratifie rapidement la convention Est-Ouest sur la lutte contre la pollution atmosphérique, M. SEMPE (P.S., Gers) assure que les coûts de construction doublent tous les trois ans. M. MIROUDOT (R.I., Haute-Saône) plaide pour une revalorisation des centres des villages, et M. GIRAUD (R.P.R., Val-de-Marne) considère que la réhabilitation des logements anciens ne doit pas provoquer la déportation de ses occupants. Il déplore l'absence dans la législation d'un *« droit de l'habitat »*.

M. MEZARD (C.N.I.P., Cantal) se préoccupe des gravières ; M. VERILLON (P.S., Drôme) de la protection des nappes d'eau profondes, M. HUGO (P.C., Yvelines) du cadre de vie dans les villes nouvelles, M. GOETSCHY (Un. cent., Haut-Rhin) de la sauvegarde des cétacés, M. GIACOBBI (Gauche dém., Corse) des parcs régionaux, M. VALCIN, au nom de M. BRACONNIER (R.P.R., Aisne), du mitage dû à la prolifération des maisons individuelles, MM. QUILLIOT (P.S., Puy-de-Dôme) et LEFORT (P.C., Seine-Saint-Denis) du logement collectif. Pour M. CHAUVIN (Un. cent., Val-d'Oise), la réforme de l'accession à la propriété est un *« succès évident »*.

Répondant aux orateurs, M. MICHEL D'ORNANO, ministre de l'environnement et du cadre de vie, indique que durant le premier semestre de l'année, le nombre de chômeurs secourus et de licenciements économiques dans le secteur du bâtiment et des travaux publics a diminué d'environ un quart et depuis le mois de décembre, les offres d'emploi s'y sont accrues de 14 %.

Il signale qu'il demandera au Parlement d'autoriser la création de cartes communales, plus simples que les actuels documents d'urbanisme, qu'un groupe de travail étudie les causes de l'insuffisance de terrains à bâtir et qu'une dotation supplémentaire pourra être dégagée pour le fonctionnement et l'investissement des parc régionaux.

Après *M. CAVAILL/, secrétaire d'Etat* chargé du logement, qui assure que *« les organismes d'H.L.M. restent le meilleur support de notre politique du logement social »*, M. DELMAS, secrétaire d'Etat à l'environnement, relève que nombre d'actions en faveur de l'environnement ne sont pas *chiffrables*.

Après l'avis favorable du ministre et du rapporteur de la commissions des finances, les sénateurs ont adopté un amendement de M. TAITTINGER (R.I., Paris) réduisant des autorisations de programmes de 10 millions de francs et les crédits de paiement d'une somme équivalente, les sommes devant être regroupées au budget des charges communes, sont destinées à l'opération d'aménagement du parc de La Villette.

Samedi matin 8 décembre, à 1 heure, le Sénat examine les crédits du ministère du commerce extérieur.

M. LARVE (P.S.), rapporteur spécial de la commission des finances, qualifie de *« fragile »* la situation du commerce extérieur. Il se déclare préoccupé de l'accroissement de la pénétration étrangère sur le marché français. M. PREVOTEAU (Un. cent.), donnant l'avis de la commission des affaires extérieures, souhaite la promotion des sociétés de commerce international.

Après M. WIRTH (R.I., Français hors de France) qui évoque la nécessité d'aider les Français à s'expatrier pour faire valoir à l'étranger les produits français, M. MACHEFER (P.S., Yvelines) demande que soit entreprise une étude prospective de l'évolution des courants commerciaux d'ici à la fin du siècle. M. LE PORS (P.C., Hauts-de-Seine) déplore la politique *« fâcheuse »* du gouvernement et propose de *« développer les bases nationales de production et d'échanges, de réorganiser nos échanges internationaux, d'engager une coopération nouvelle avec les pays socialistes, de fonder un franc solide sur une économie prospère »*.

M. MILLAUD, au nom de M. COLLOMB (Non-inscrit, Rhône), réclame un développement des investissements français à l'étranger.

Répondant aux orateurs, M. Jean-François DENIAU, ministre du commerce extérieur, indique qu'une partie du surcroît pétrolier est compensé, ce qui devrait limiter le déficit du commerce extérieur à 2 milliards de francs au lieu le 16 ou 17. Après avoir regretté que la production française n'ait pu répondre à une forte poussée de la demande intérieure, qui a entraînée un accroissement des importations, il relève que ces dernières pourraient être réduites, par exemple, dans le domaine du textile, de la viande de cheval (près de 1milliard de francs de déficit en 1978) ou des fleurs coupées (700 millions de francs). Il conclut en affirmant que *« une politique à long terme peut parfaitement permettre à la France de gagner la bataille du commerce mondial »*.

Avant que la séance ne soit levée à 3 heures, le Sénat adopte les crédits. — A. Ch.

● *La commission des affaires sociales du Sénat* a décidé, vendredi 7 décembre, d'opposer la question préalable (qui a pour objet de faire décider qu'il n'y a pas lieu de délibérer) au projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse. Acquise par dix-neuf voix contre dix-sept, cette prise de position a conduit le rapporteur, M. Jean Mézard (C.N.I.P., Cantal), favorable au texte, à donner sa démission.

Les rapports entre l'Etat et les collectivités locales

LE MOUVEMENT DES ÉLUS LOCAUX RÉCLAME UNE RÉPARTITION PLUS CLAIRE DES COMPÉTENCES

A l'issue des assises nationales des collectivités locales réunies les 5, 6 et 7 décembre à Paris sur l'initiative du Mouvement national des élus locaux (M.N.E.L.), une motion finale a été adoptée qui déclare que *« la concertation et la coopération constructive sont plus efficaces que la contestation systématique et la polémique »*. Le M.N.E.L. aurait espéré des *« propositions plus audacieuses »* de la part du gouvernement à propos de la réforme des collectivités locales et s'inquiète de la *« distorsion qui apparaît entre les intentions exprimées par le chef de l'Etat et le contenu réel du projet de loi »*. Le M.N.E.L. enfin demande que *« la répartition des compétences soit plus clairement définie entre :*

— L'Etat, qui doit assumer ses pouvoirs de caractère national, et les charges qui en résultent, notamment en matière de police, de justice et d'enseignement ;

— la région, à laquelle doivent être plus largement déléguées les missions qui justifient son existence, particulièrement en matière d'aménagement du territoire et d'administration économique ;

— le département, dont la mission de coordination des équipements et de la plupart des services d'intérêt local est de plus en plus évidente ;

— la commune, qui doit être le cadre privilégié de la démocratie du quotidien.

LE « BAROMÈTRE » SOFRES - « FIGARO-MAGAZINE »

MM. Giscard d'Estaing, Barre et Rocard gagnent respectivement trois, cinq et deux points

Le *« baromètre »* mensuel réalisé par la Sofres entre les 23 et 29 novembre (avant les dernières révélations du *Canard enchaîné* sur *« l'affaire des diamants »* publiées mercredi 5 décembre) auprès d'un échantillon national de mille personnes représentatif de la population âgée de dix-huit ans et plus, est publié samedi 8 décembre par *le Figaro-Magazine*. Il fait apparaître, d'une part, que le pessimisme s'accroît (61 % des personnes interrogées, contre 54 % le mois précédent, pensent que *« les choses ont tendance à aller plus mal »*), et, d'autre part, que la cote du président de la République et celle du premier ministre progressent.

M. Giscard d'Estaing gagne en en effet trois points : 55 % des personnes interrogées ont *« tout à fait confiance »* ou *« plutôt confiance »* (52 % le mois précédent), tandis que 40 % ne lui font *« plutôt pas confiance »* ou *« pas confiance du tout »* (43 % dans ce cas précédemment).

Quant à M. Raymond Barre, il gagne cinq points : 40 % lui font *« plutôt »* ou *« tout à fait »* confiance. Mais le nombre des personnes qui n'ont *« plutôt pas »* ou *« pas du tout confiance »* reste nettement supérieur : 54 % (contre 59 % le mois précédent).

Au total en trois mois MM. Giscard d'Estaing et Barre ont progressé respectivement de six et onze points au *« baromètre »* Sofres-*Figaro-Magazine*.

Ces indications confirment celles qui avaient été données par le dernier sondage de popularité de *France-Soir*-IFOP (*le Monde* du 17 novembre), qui avait fait apparaître une progression de deux points du chef de l'Etat (47 % de satisfaits) et de treize points du premier ministre (41 % de personnes satisfaites).

La cote des autres personnalités politiques de la majorité est établie à partir des réponses à la question suivante : *« Souhaitez-vous lui voir jouer un rôle important au cours des mois et des années à venir ? »*

M. Jacques Chirac perd cinq points (de 28 % à 23 %), M. Alain Peyrefitte en perd sept (de 29 % à 22 %). Pour expliquer cette chute du ministre de la justice, Charles Rebois évoque dans *le Figaro-Magazine* le fait *« d'avoir été montré du doigt »* par Robert Boulin.

Mme Monique Pelletier apparaît pour la première fois dans ce classement avec 35 %, sans doute en raison du débat sur l'I.V.G.

Dans l'opposition, M. Michel Rocard continue de creuser l'écart qui le sépare de M. François Mitterrand ; 49 % des personnes interrogées souhaitent que le député des Yvelines joue un rôle important (contre 47 % le mois précédent), alors que le premier secrétaire ne recueille que 33 % (contre 34 % lors du sondage antérieur). M. Mitterrand est d'ailleurs pour la première fois dépassé par M. Pierre Mauroy, qui passe de 33 % à 34 %. M. Chevènement apparaît pour la première fois avec 19 %. Quant à MM. Fabre et Marchais, ils gagnent respectivement quatre (de 24 % à 28 %) et un point (de 23 % à 24 %).

Le Monde

société

LA FERMETURE D'UNE MATERNITÉ A BIARRITZ

Espagnoles en détresse

De notre envoyée spéciale

Biarritz. — Le seul établissement chirurgical privé de Biarritz, la très moderne clinique d'Aguiléra, a fermé, depuis quelques jours, son service de maternité, sur un ordre du préfet des Pyrénées-Atlantiques. Motif : les responsables de l'établissement *enfreignaient les dispositions* de la loi de 1975 sur l'interruption volontaire de grossesse. En particulier, un grand nombre d'Espagnoles (1) y subissaient des avortements alors que la loi exige des étrangères qu'elles aient *résidé « plus de trois mois »* en France si elles veulent interrompre légalement leur grossesse.

« Je ne fais aucune différence entre un utérus français et un utérus espagnol, entre une détresse française et une détresse espagnole. » Le docteur Duhard, l'un des deux gynécologues-accoucheurs qui pratiquaient des avortements à la clinique d'Aguiléra, a le verbe haut. Ses collègues responsables de la gestion de la clinique se placent, eux, un octave en dessous. L'un des anesthésistes en particulier dit aujourd'hui : *« Si j'avais su quelles conséquences pourrait avoir cette affaire... »*

L'affaire, pourtant, ne date pas d'hier. De l'aveu unanime, les activités incriminées remontent au moins à 1977. Dès cette période, un certain nombre d'Espagnoles franchissent la frontière pour venir interrompre leur grossesse à Biarritz. Le docteur Duhard et son collègue répondent aux demandes. *« Pas à toutes,* dit le premier, *nous sélectionnions les cas de « vraie » détresse. »*

Peu à peu, les avortements deviennent plus fréquents que les accouchements et les Espagnoles plus nombreuses que les Françaises. *« Si cette fermeture n'avait pas été ordonnée,* disent aujourd'hui les responsables de la clinique, *nous aurions pratiqué deux cent quarante accouchements en un an. »* Sans doute, mais les avortements, eux, au rythme d'un à trois par jour, auraient très largement dépassé ce chiffre, de l'aveu même du docteur Duhard.

Comment les médecins de la clinique ont-ils pu prendre un tel risque ? Le docteur Duhard lève les sourcils. *« Un risque ? Mais notre activité était absolument notoire ! Comme nous n'avons jamais eu aucun ennui, nous pensions que l'administration marquait à notre égard une tolérance. »*

Si tolérance il y a eu, elle est aujourd'hui périmée. Pour cette affaire, le ministre de la santé a écrit au parquet ; l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) a mené, en octobre dernier, une enquête détaillée et le préfet des Pyrénées-Atlantiques, qui veille personnellement sur le dossier, a fait fermer pour deux mois le service de gynécologie-obstétrique de la clinique. La police judicaire de Bayonne, en outre, a été chargée d'une enquête complémentaire. Des résultats de ses investigations devraient résulter d'autres décisions : la fermeture sera-t-elle ou non prolongée ? Des poursuites pénales seront-elles ou non engagées ?

Des chiffres étonnants

Consternés, les responsables de la clinique font observer que les activités incriminées ne touchaient que deux des vingt médecins de l'établissement, qui compte au total cent trente-trois lits, dont moins de dix seulement constituent le service de maternité. Ils présentent les interruptions de grossesse comme une *activité tout à fait marginale* dans l'établissement. Pouvaient-ils, cependant, ignorer l'ampleur du phénomène ? *« Nous entendions des rumeurs,* disent-ils, *quelques bruits... »*

La rumeur, en tout cas, est allée jusqu'à la préfecture, jusqu'à Pau, où les autorités restent pourtant d'une extrême discrétion. On se borne, à la direction départementale de l'action sanitaire et sociale, à citer quelques chiffres : *mille deux cent trente-sept* avortements déclarés dans le département en 1978, dont deux fois plus dans le secteur public que dans le privé. Certes, les chiffres fournis par les établissements privés étonnent parfois : moins de dix interruptions de grossesse déclarées mensuellement par la clinique d'Aguiléra depuis le début de 1979 par exemple.

Jusqu'à l'été dernier, on avait manifestement pris son parti de ces bizarreries, qui frappent d'autant plus lorsqu'on consulte les textes : un commissaire de police, précise le code de la santé, et les fonctionnaires du département *« peuvent pénétrer à toute heure, jour et nuit »* dans les établissementés autorisés à pratiquer les avortements et *« procéder à toute inspection et enquête par eux jugée utile. Quiconque fait obstacle à ces dispositions sera puni d'un emprisonnement de six jours à six mois et d'une amende de 1 800 à 20 000 F. La fermeture de l'établissement peut être prononcée ».* Des textes aussi rigoureux qu'inemployés.

Quoi qu'il en soit, il semble bien que, avec cette nouvelle affaire, qui éclate à quelques jours du nouvel examen de la loi de 1975 par le Sénat, l'administration ait voulu, après la fermeture de la clinique de la Pergola, à Paris, marquer sa détermination à faire appliquer les textes. Il est manifeste que les dix enquêtes entreprises par l'IGAS n'ont pas encore fourni tous les résultats.

Car la clinique d'Aguiléra, pour être unique à Biarritz, n'était sans doute pas la seule à pratiquer des avortements illégaux dans le département, ni dans la zone qui jouxte l'Espagne. Pourquoi cet établissement, et lui seul, a-t-il fait l'objet d'une telle sanction ? Les responsables de la clinique multiplient les hypothèses. Ils parlent même de démarches diplomatiques venues d'Espagne. Peut-être s'est-il agi, tout aussi bien, d'une réponse très française et à usage politique interne, à ceux qui demandaient ces dernières semaines l'extension du droit à l'avortement aux étrangères, sur le modèle néerlandais ou britannique.

CLAIRE BRISSET.

(1) La loi espagnole interdit l'avortement, sauf pour des raisons thérapeutiques.

JUSTICE

PRISON AVEC SURSIS ET PEINE D'AMENDE POUR UN CAFETIER MEURTRIER

La mort d'un « voyou », neuf ans après

La cour d'assises de la Seine-Saint-Denis a condamné, vendredi 7 décembre, à cinq ans d'emprisonnement avec sursis et 100 000 francs d'amende un ancien cafetier de La Courneuve qui, en 1971, avait tué un jeune client.

C'était il y a près de neuf ans. Le 5 mars 1971, un cafetier de La Courneuve (Seine-Saint-Denis), M. Louis Gasq, aujourd'hui âgé de quarante-neuf ans, blessait mortellement de deux balles de revolver un jeune homme de dix-sept ans, Jean-Pierre Huet. Ce drame de la violence, très vite appelé « l'affaire du Narval », fut le point de départ d'un mouvement de protestation contre le « racisme antijeunes », mais surtout contre les grands ensembles. Les faits s'étaient produits à « la cité des quatre mille logements », une concentration de tours construites par l'office d'H.L.M. de la Ville de Paris où vivent près de dix-huit mille personnes (*le Monde* daté 7-8 mars et 9, 17 et 20 mars 1971).

De ces problèmes, il ne fut pas question devant la cour d'assises. Le temps avait passé. Le public était clairsemé et la plupart des témoins n'avaient pu être retrouvés. L'instruction, anormalement longue, s'était achevée en juin 1976. Un pourvoi formé contre l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation retarda encore les choses de trois ans, un supplément d'information ayant été demandé par la Cour de cassation, car un seul expert avait été désigné pour déterminer le taux d'alcoolémie de la victime.

Aujourd'hui, les passions sont retombées. La « cité des quatre mille » a un poste de police et un centre culturel. M. Louis Gasq a *mis son café en gérance*. Après un mois et dix-sept jours de prison, il est devenu chauffeur de taxi. *Un brave homme comme* l'on dit, ce fils d'un petit fermier de Castelnau-de-Mandailles *(Aveyron). Une vie exemplaire,* sans une ombre, consacrée au travail. Ce bar était le fruit de ses économies. Il trimait dur pour le payer quand, trois ans après son acquisition, un « coup de colère » a fait de lui un meurtrier.

Un peu coléreux

Jean-Pierre Huet, il le connaissait bien. Il était l'un des onze enfants d'une *famille de parents* alcooliques dont la mère avait quitté le foyer pour vivre dans un hôtel *minable. Pas plus méchant* qu'un autre, juste un peu coléreux. Il dormait dans les caves et *s'était déjà fait prendre* pour quelques larcins, ce qui lui avait valu d'être placé dans un *établissement spécialisé. Mais il* n'avait rien d'un caïd, avec sa petite taille et sa façon de venir s'excuser quand il était allé un peu trop loin.

Ce soir-là, il n'avait bu qu'une bière quand Mme Agnès Gasq refusa de lui servir à boire et l'invita à chercher plutôt du travail. Une discussion violente s'ensuivit. Il passa derrière le bar et la bouscula. Elle le repoussa. Alors, il fit le tour, tomba la veste et se dirigea vers M. Gasq, qui intervenait lui aussi. Il l'injuria, balayant tout ce qui se trouvait sur le bar, verres, carafes, présentoirs du bureau de tabac. M. Gasq se replia alors vers sa caisse : *« J'en ai assez, ça va changer, je vais procéder autrement. »* Il y avait bien un nerf de bœuf dissimulé sous un linge, mais aussi deux armes sous la caisse dans un tiroir, un pistolet d'alarme et un 22 long rifle. C'est de ce dernier dont il se saisit. Et il tira à deux reprises sur Jean-Pierre Huet de l'autre côté du bar. Le jeune homme mourut à l'hôpital.

Trapu, râblé, l'ancien cafetier indique au président, M. Pierre *Versini, qu'il a eu peur, qu'il a* vu un verre brisé dans la main de sa victime, que celui-ci a porté la *main à sa poche, que le* perturbateur a voulu sauter par-dessus le bar pour lui *« faire sa fête »* et qu'il a *voulu* d'abord tirer en l'air. Que de circonstances atténuantes ! Hélas, la plupart des témoignages ne confirment guère ses dires, excepté pour la peur. Jean-Pierre Huet était excité, mais n'avait, semble-t-il, pas de verre brisé en main, ni, ce qui est sûr, d'arme dans sa poche.

Le résultat absurde et tragique d'incidents répétés. Un geste de colère injustifiable pour Mᵉ René Hayot, partie civile, qui a voulu défendre *« la mémoire de ce gosse »*. Un gosse qui n'était qu'un voyou pour Mᵉ Auguste Cordin, défenseur de l'inculpé, et *« un voyou qui est mort est un voyou mort »*. Quel fossé entre cet enfant de la zone et ce solide Auvergnat, ancien bougnat. Finalement, la cour a rejeté l'excuse de provocation et a condamné M. Louis Gasq, poursuivi pour coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner, à cinq ans d'emprisonnement avec sursis et *100 000 F* d'amende, écoutant ainsi l'avocat général, M. Yves Jegou, qui avait déclaré qu'il était *« trop tard pour le renvoyer en prison »*, et s'était cependant demandé *« si chacun avait le droit de faire sa propre justice à coups de revolver »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *La cour d'assises du Bas-Rhin* a condamné, le vendredi 7 décembre, à dix ans de réclusion criminelle, M. José Flick, âgé de vingt-deux ans, qui avait tué au cours d'un bal à Gambsheim (Bas-Rhin) deux jeunes gens, MM. Jean-François Gourgouillon et Pascal Wintz.

● *La chambre commerciale du tribunal de grande instance de Mulhouse* (Haut-Rhin) a prononcé, mercredi 5 décembre, la liquidation des biens des deux sociétés immobilières présidées par les *frères Louis et Arsène* Sutter : Sutter-Constructer et Sutter-Immobilier, de Blotzheim (Haut-Rhin) (*le Monde* du 5 décembre). Le passif de ces entreprises n'a pas encore été évalué avec certitude, mais on indique qu'il oscillerait entre 10 et 20 millions de francs.

SCIENCES

LANCÉE IL Y A UN AN PAR L'O.M.M.

La première expérience météorologique globale a permis de mieux comprendre les processus atmosphériques

De notre correspondante

Genève. — La première expérience météorologique globale *(P.E.M.G.), la plus importante de* toute l'histoire humaine, qui a été organisée du 1ᵉʳ décembre *1978 au 30 novembre 1979,* par l'Organisation météorologique mondiale (O.M.M.) et le Conseil international des unions scientifiques (ICSU), a eu lieu de manière jugée satisfaisante par ses promoteurs. Cette période d'observation permanente de l'atmosphère et de tous les phénomènes qui s'y produisent a abouti à une collecte de données enregistrées sur quatre cent quatre-vingt-dix bandes magnétiques à huit pistes longues de 830 mètres chacune, soit en tout 100 milliards de caractères. Les données recueillies seront décodées et interprétées par les ordinateurs du Centre européen de précision à moyen terme de Reading, en Grande-Bretagne, et le Global Fluid Dynamic Laboratory de Princeton (États-Unis). Les centres météorologiques mondiaux de Moscou et de Washington stockeront les données brutes. L'analyse de cette somme d'observations mises à la disposition des chercheurs nécessitera environ un an ou un an et demi.

Les principaux objectifs de la P.E.M.G., à savoir une meilleure compréhension des processus atmosphériques et une amélioration des prévisions météorologiques, semblent avoir été atteints. Ce qui est d'autant plus utile que, jusqu'à présent, les données provenant notamment de l'hémisphère sud étaient nettement insuffisantes. Selon M. Bernard Gosset, président du groupe opérationnel responsable de la mise en œuvre de la P.E.M.G., on pourra, dans le courant de la prochaine décennie, faire des prévisions à échéance de six à sept jours et, en outre, rendre les prévisions à court terme disponibles toutes les demi-heures pour l'évolution des phénomènes dangereux.

Pour parvenir à ce résultat et scruter l'atmosphère et les océans, il a fallu utiliser dix satellites, neuf mille deux cents stations météorologiques terrestres, quarante-trois scientifiques, sept mille navires marchands, deux cent treize ballons plafonnant à haute altitude et trois cent soixante-huit bouées dérivant à la surface des océans.

L'expérience coûtera au moins plusieurs centaines de millions de dollars et a nécessité la coopération de pratiquement tous les pays (au nombre de cent cinquante) membres de l'O.M.M. Elle permettra, entre autres, la réalisation de cinq cents projets élaborés par cent cinquante organismes scientifiques dans le monde entier. Tous les pays profiteront de la P.E.M.G., mais les principaux bénéficiaires des progrès rendus possibles grâce à cette expérience seront les pays pauvres dont le développement, surtout dans les régions tropicales, est en grande partie tributaire des conditions atmosphériques. Si aucun progrès ne peut encore être envisagé pour empêcher les cyclones et les pluies torrentielles de la mousson, les connaissances météorologiques qui seront acquises devraient permettre, dans une certaine mesure, d'en limiter les ravages. La P.E.M.G. devrait aussi conduire à améliorer la collecte de routine des données météorologiques faites quotidiennement par le réseau mondial.

ISABELLE VICHNIAC.

● *La sûreté nucléaire et les « fissures ».* — *Le dernier numéro* du bulletin *S.N.*, sur la sûreté des installations nucléaires, que *publie le ministère de l'industrie,* comporte un supplément spécial de quatre pages consacré à *l'analyse technique des problèmes* des « fissures » détectées sur les réacteurs nucléaires d'E.D.F. à *Gravelines et Tricastin.*

★ Bulletin « S.N. » nᵒ 11. Ministère de l'industrie, 101, rue de Grenelle, 75700 Paris.

● *La situation au C.N.R.S.* — Les membres de la commission XIII (physique de la matière condensée - cristallographie) du comité national du Centre national dela recherche scientifique (C.N.R.S.) ont décidé de suspendre leurs travaux de session d'automne (qui comprennent notamment l'évaluation scientifique des différents laboratoires et équipes de recherche et l'examen des problèmes de financement) jusqu'à l'ouverture de négociatons sur le contenu des décrets parus en septembre dernier et réformant le C.N.R.S. et sur le statut des personnels. Les décisions du gouvernement dans ces deux domaines avaient déjà provoqué des mouvements de protestation au sein de diverses commissions du comité national. Seule jusqu'à présent, la commission XII (physique de la matière condensée - physique du solide) avait refusé de siéger.

Faits et jugements

Les suites judiciaires d'une séquestration à la SNIAS.

La cour d'appel de Toulouse a infirmé, le jeudi 6 décembre, les condamnations à des peines de deux mois de prison avec sursis prononcées à l'encontre de deux délégués syndicaux de la SNIAS, M. Hervé Gensouf (C.G.T.) et Georges Malaterre (C.F.D.T.), poursuivis pour séquestration et entrave à l'exercice du droit syndical : les deux délégués avaient séquestré, en effet, en septembre 1974, deux dirigeants de la SNIAS. La condamnation à verser 1 000 F de dommages-intérêts, en revanche, a été maintenue.

Les deux dirigeants de la SNIAS, qui avaient frappé lors de leur séquestration les syndicalistes et qui avaient été condamnés en première instance à deux mois et un mois de prison avec sursis, ont également vu leurs condamnations annulées.

M. Andrieu n'a pas diffamé M. Montaldo.

M. René Andrieu, rédacteur en chef de *l'Humanité*, poursuivi en diffamation par M. Jean Montaldo, auteur d'un livre sur *« les Secrets de la banque soviétique en France »*, a été relaxé, vendredi 7 décembre, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris.

Dans son ouvrage, M. Montaldo affirmait que le parti communiste français, la presse communiste française et M. Andrieu profitent des subventions de l'Union soviétique.

Interrogé le 21 janvier par Europe 1, M. Andrieu avait accusé M. Montaldo d'être *« en liaison évidente avec certaines officines policières »*, de s'adonner au *« journalisme policier »* et d'être soit impliqué dans un cambriolage de la banque commerciale pour l'Europe du Nord, soit receleur des documents volés à cette banque *pour se référer* dans son ouvrage aux comptes de cet établissement.

« M. Montaldo, déclare le tribunal, *a provoqué le P.C.F., dont M. Andrieu est membre, ainsi que M. Andrieu lui-même, la C.G.T. et le journal* l'Humanité *(...) en publiant dans* l'Express *les bonnes feuilles de son ouvrage (...). Les propos tenus par M. Andrieu (...) cinq jours seulement après la publication de ce numéro de* l'Express *constituent une riposte quasi immédiate à l'attaque ainsi portée. Cette riposte a lieu en termes relativement modérés dans la forme comme dans le fond... »*

Les poursuites contre les radios libres.

A Besançon, *nous signale* notre correspondant, quatre personnes, prévenues d'avoir animé les émissions de Radio 25 *ou de s'être* rendues complices des activités de cette station pirate, ont comparu, mercredi 5 décembre, devant le tribunal de grande instance. Le procureur de la République a requis des peines d'emprisonnement avec sursis assorties de la confiscation du matériel saisi le 1ᵉʳ octobre 1978.

Le défenseur des prévenus a invoqué la déclaration européenne de sauvegarde des droits de l'homme pour inviter le tribunal, sinon à relaxer les prévenus, du moins à les dispenser de peines. Radio 25 a repris ses émissions après l'audience.

Jugement le 2 février 1980.

CORRESPONDANCE

Après le colloque du Club de l'Horloge

M. Bruno Megret, membre du conseil d'administration du Club de l'Horloge, nous écrit :

Dans son article du 4 décembre consacré au troisième colloque du Club de l'Horloge, M. Bertrand Le Gendre donne une interprétation discutable de ma communication. Il laisse entendre que j'ignore la nécessité pour le droit de protéger les citoyens les plus faibles au nom de la fraternité républicaine. Or j'ai notamment déclaré ceci : *« La faiblesse de l'État lorsqu'il renonce à faire appliquer la loi se retourne contre les citoyens les plus démunis : l'insécurité dans le métro ne frappe que ceux qui prennent le métro. »*

Par ailleurs, le Club de l'horloge » a toujours affirmé que la sanction du mérite individuel doit aller de pair avec la solidarité en faveur des citoyens les plus faibles. Il est bien évident qu'il n'y a pas de nation rassemblée sans fraternité.

Enfin, je ne pense pas que l'expression *« le droit vu de la droite »* rende compte fidèlement de mon propos, qui était de replacer le droit dans la perspective de la tradition républicaine.

LE RÉQUISITOIRE CONTRE Mᵉ MICHEL GRAINDORGE

L'art de l'accusateur

De notre envoyé spécial

Bruxelles. — Au cours de la troisième journée du procès de Mᵉ Michel Graindorge, accusé d'avoir participé, le 26 juillet, à l'évasion de son client, François Besse, M. Jean-Pierre Jospar, représentant du ministère public, a requis l'« application de la loi » contre l'avocat et les trois principaux inculpés (« le Monde » du 8 décembre). Il a, en revanche, sollicité « la sagesse » du tribunal pour Mᵐᵉˢ Odette Haas, Mlle Isabelle de Andres Romeo et M. Maurice Appelmans. Mᵉ Graindorge risque une peine maximale de sept années de prison.

Mᵉ Graindorge a-t-il vraiment été maintenu en détention trois mois sans une preuve formelle de sa culpabilité ? Il est advenu ce que l'on attendait : « l'affaire Graindorge » n'existe que parce que le parquet de Bruxelles s'est forgé une intime conviction. Parce qu'il a construit un système d'interprétation fondé sur la logique. La démarche de l'accusation, brillamment exposée par M. Jospar, repose essentiellement sur les statistiques.

C'est un peu comme si le meurtrier d'un roman d'Agatha Christie ne pouvait être que le personnage dont le nom est le plus souvent cité. *La culpabilité* de l'avocat s'établirait avec évidence parce qu'il hante cette histoire d'évasion et de recel de détenu, parce qu'il est l'ami ou l'ami d'amis de ceux qui accusent.

M. Jospar s'explique : « Freddy » Van de Putte s'évade le 12 février. A qui demander assistance si ce n'est à son avocat, le généreux Michel Graindorge, le *« militant des prisons » ? Le défenseur hésite, mais « l'humanité profonde de cet homme »* est trop forte.

Comme il faut pourtant agir avec prudence, Mᵉ Graindorge *doit confier* Van de Putte à un ami sûr. A qui ? Mais à Michel Cheval, son « frère », celui dont, de *notoriété publique,* il se sent le plus proche. Celui aussi, ajoute le procureur du roi, *« sur lequel il exerce un mimétisme »* tel que Isabelle de Andres Romeo, par jalousie, n'hésitera pas à accuser l'avocat. *Tout* cela saute aux yeux.

Pour l'évasion de François Besse, la *responsabilité* de l'avocat est encore plus évidente. L'ancien complice de Jacques Mesrine a *toujours* expliqué qu'il s'évaderait. La défense, estime M. Jospar, a tort de croire qu'on a *oublié* d'arrêter Noëlla, la sœur de Besse. Celle-ci, en effet, n'a plus rendu visite au détenu après le 15 juin. *Mais* elle a vu Mᵉ Graindorge. On l'a même hébergé chez Michel Cheval. Il était impossible aussi de cacher trop tôt sous un banc de la chambre du conseil les armes destinées à *faciliter* la fuite du prisonnier. Cette opération n'a été faite que la veille ou l'avant-veille de l'évasion. A ce moment, Noëlla était déjà en Espagne. Alors ? Non, il faut croire l'accusation : Mᵉ Graindorge est le dernier à avoir vu François Besse en prison.

A l'écoute de l'histoire des deux évasions ainsi racontée, de la description du rôle de chacun et de la répétition des actions prêtées à l'avocat, trois attitudes au moins sont possibles. Rejeter ce récit trop véridique pour être honnête. Se laisser gagner par le doute. Etre séduit par l'art du conteur.

PHILIPPE BOGGIO.

A Marseille

LE FINANCIER SERGE HERVEL EST CONDAMNÉ A SEPT ANS DE PRISON

(De notre correspondant.)

Marseille. — La 6ᵉ chambre correctionnelle du tribunal de Marseille, présidée par M. Granier, a condamné le 7 décembre M. Serge Hervel à sept ans d'emprisonnement pour abus de confiance aggravé. M. Hervel, de nationalité française, mais domicilié à Genève où il dirigea pendant sept ans, après son père, un bureau financier, la Hervel S.A., était accusé d'avoir détourné 152 millions de francs suisses au préjudice de clients hollandais, belges, suisses, iraniens et français qui lui avaient confié des capitaux à *faire fructifier* par des placements en valeurs mobilières.

● *Une démarche en faveur des insoumis.* — Une lettre demandant un sursis à l'incorporation des jeunes gens arrêtés pour insoumission, et dont le recours est en instance devant le Conseil d'État, a été déposée, vendredi 7 décembre, au cabinet du premier ministre, notamment, par MM. Alfred Kastler, prix Nobel, et Théodore Monod, de l'Académie des sciences, prix Nobel, François Loncle, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, Yves Lebas, assistant du secrétaire national du parti socialiste aux relations internationales et M. Jean-Jacques de Felice, avocat.

هكذا من الأصل

ÉDUCATION

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DES LANGUES ANCIENNES

Un renouveau du latin et du grec ?

Du latin, du grec, pour quoi faire ? C'est à cette question que voulaient d'abord répondre la centaine d'enseignants de langues anciennes, réunis au Centre international d'études pédagogiques de Sèvres, samedi 1er et dimanche 2 décembre, en états généraux des langues anciennes.

Organisés par l'Association des professeurs de lettres, les débats devaient porter aussi sur les rapports entre les langues anciennes et le français et entre celles-ci et les langues vivantes. Mais la réponse aux questions ainsi posées implicitement allait trop de soi pour donner prise à des échanges stimulants.

Oui, l'apprentissage du latin et du grec contribue de façon décisive à une meilleure maîtrise du français, et en particulier de l'orthographe ; également à une acquisition plus sûre et plus rapide des langues vivantes, et romanes d'abord. Les latinistes sont, de surcroît, par vocation, de bons mathématiciens ; ou sinon, le latin leur apporte un substitut valable de la rigueur mathématique, avec les mêmes avantages formateurs.

C'est, donc, sous le signe d'une conviction péremptoire que s'ouvraient ces états généraux. Conviction d'ailleurs double, et un peu ambiguë : pour les uns, le latin, tel qu'il est traditionnellement enseigné en France, est irremplaçable parce qu'il apporte à l'enfant les bases et la matière de ce qui fait l'adulte « cultivé » ; pour d'autres, au contraire, le latin est irremplaçable parce qu'il n'apporte rien.

Les états généraux n'ont pas eu, en fait, à choisir entre les deux thèses. Ils les ont estimées tout à fait compatibles : le latin dispense à ses élus, en trop petit nombre, à la fois les bienfaits scolaires tangibles d'une discipline bien assise et une sorte de grâce efficace qui se surajoute à ceux-ci.

Equivoque encore, quand il s'est agi de décider en quoi la connaissance des cultures et des sociétés antiques, inséparable de l'étude des textes, était elle aussi un facteur irremplaçable de la formation de l'adolescent. L'élève doit-il se familiariser avec la mentalité des sociétés (esclavagistes) grecques et romaines parce que celles-ci sont très différentes de la nôtre ? Ce serait alors une utilité de distanciation. Ou parce que cette mentalité est foncièrement proche de la nôtre ? Ce serait alors une utilité de voisinage, ou plutôt de filiation.

Plaidoyer « pro domo sua »

Ambiguïté, enfin, dans l'image que les enseignants de langues anciennes se donnent d'eux-mêmes. Ils se décrivent, avec une angoisse perceptible, comme les mal aimés de l'enseignement actuel : horaires insuffisants et toujours menacés de réduction, place de rebut dans la grille hebdomadaire des cours, enseignement limité à la quatrième et à la troisième, trop souvent abandonné en seconde, dès qu'il s'agit de préparer un baccalauréat rentable sur le marché du travail ; menaces lointaines, mais sans doute les plus graves, sur l'association indispensable du français au latin et/ou au grec dans le cadre du professorat de lettres.

Mais ces mal-aimés de l'opinion et de l'administration se disent aussi les mieux-aimés du corps enseignant : effectifs raisonnables et souvent pédagogiquement très favorables d'élèves assez détachés du rendement à tout prix, ouverture d'esprit, possibilités d'un enseignement sur mesure.

En outre, les justifications confuses, et en tout cas indémontrables, que les intéressés accumulent avec une véhémence parfois irritante pour défendre la place de leurs enseignements attaqués, leur semble-t-il, par le modernisme et l'utilitarisme, se retrouvent point pour point dans les motivations des élèves et de leurs familles.

On ne sait pas trop pourquoi au juste il faut faire du latin et, dans une moindre mesure, du grec. Mais cette absence de motifs tangibles et démontrables donne au choix du latin un parfum d'originalité, d'irrationnel, et il faut le reconnaître, de société secrète un peu élitiste.

C'est dans ce mélange de motivations floues qu'il faut chercher les raisons d'un regain certain d'intérêt pour le latin de la part de jeunes élèves.

Tel qu'il a été largement présenté à ces états généraux, ce plaidoyer *pro domo sua* n'est pas nouveau, et donnait le sentiment d'un bon dossier maladroitement défendu.

A l'actif de la rencontre, il faut du moins porter les prémices d'un renouvellement, encore très contesté par une « phalange sacrée » plus véhémente que convaincante, et chez laquelle la nostalgie de l'âge d'or et la méconnaissance naïve ou condescendante de ce que peuvent être des cultures « modernes » l'emporte encore largement sur la volonté d'innovation.

Cette nouvelle problématique de l'enseignement des langues anciennes, qui prend en compte les acquis et les méthodes de la linguistique contemporaine, est soutenue surtout par des associations pédagogiques régionales de professeurs, en particulier celle de Besançon.

Les « modernistes » font valoir que le latin, précisément parce qu'il est aujourd'hui sur une voie de garage, à l'écart des préoccupations majeures de l'administration et des familles (mathématiques et anglais), et en quelque sorte en marge du système, permet la prise en charge d'objectifs variés, progressifs et personnalisés.

Mais cette approche impose « *un examen critique des méthodes pédagogiques* », rappelle le texte de synthèse adopté à l'unanimité. C'est à cette condition rigoureuse que l'étude des langues anciennes demeurera « *un moyen irremplaçable de jeter sur notre tradition culturelle un regard récapitulatif et critique, et d'assurer la formation de l'esprit et une meilleure maîtrise du français* ».

Un contenu renouvelé, certes. Mais, surtout, un contenant neuf.

JACQUES CELLARD.

● *Des lycéens de Bastia contre la visite du ministre des universités.* — Les élèves du lycée Giocante-de-Casablanca à Bastia, ont fait grève vendredi 7 décembre pour protester contre la visite prochaine de Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités qui devrait se rendre en Corse en janvier pour étudier sur place le dossier de la future université de Corte. Les lycéens estiment que le projet « *ne correspond pas aux besoins de la Corse* ». Leur mouvement, qui a été bien suivi, pourrait s'étendre à d'autres établissements du second degré de Bastia.

● *Institutrices de maternelles en grève.* — Sept institutrices d'écoles maternelles sont en grève, dans le Doubs, depuis le 3 décembre. Pour avoir refusé, à l'appel de leurs organisations syndicales, d'accepter plus de trente élèves dans leur classe, quatre institutrices d'Audincourt et trois de Béthoncourt ne sont plus payées depuis le 15 octobre, comme trois de leurs collègues de Besançon (*le Monde* du 30 novembre). Les institutrices d'Audincourt et de Béthoncourt ont entrepris leur grève de durée non déterminée pour alerter l'opinion sur le fait qu'elles travaillaient sans recevoir de traitement. Une manifestation organisée par les municipalités d'Audincourt, de Béthoncourt, de Valentigney et de Grand-Charmont devait avoir lieu le 8 décembre à Monbéliard. — (*Corresp.*)

DÉFENSE

LE COLONEL DE MAROLLES DEVIENT DIRECTEUR DU RENSEIGNEMENT AU SDECE

Le colonel Alain de Gaigneron de Marolles a été nommé directeur du renseignement au Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), les services secrets français. Il succède au général de brigade René Candelier, qui avait pris ses fonctions, à la fin de 1977, après *l'éviction du colonel* Bernard Grué.

Au SDECE, la direction du renseignement — qui couvre notamment les services techniques, l'évaluation, la prospection et l'orientation de la recherche, le contre-espionnage et le service action — est l'une des plus importantes du service.

M. Alexandre de Marenches, directeur général du SDECE, a donné, depuis plusieurs années, la priorité à la politique du renseignement. A ce poste, il a même tenu à ce que, pour la première fois, le colonel traditionnellement titulaire de la fonction puisse être promu au grade de général. Ce qui fut le cas pour le général Jeannou Lacaze, qui occupa le poste de directeur du renseignement d'avril 1971 à juin 1976 et qui devint général de brigade en janvier 1974.

Après l'éviction du colonel Gruë, qui occupa cette fonction durant un peu moins de dix-huit mois, la mission fut confiée au général Candelier, précédemment directeur adjoint de la Sécurité militaire.

[Né le 4 février 1927, issu de Saint-Cyr (promotion 1949-1951), le colonel Alain de Gaigneron de Marolles, breveté parachutiste, a appartenu à l'arme du train. Après avoir été chef du cabinet du général Catroux, qui fut de 1954 à 1968 grand chancelier de l'ordre de la Légion d'honneur, et avoir été à l'Institut des hautes études de défense nationale (I.H.E.D.N.), il a été promu colonel en juillet 1976.

Le colonel de Marolles était jusqu'à présent l'un des adjoints du général Candelier, comme chef du service action du S.D.E.C.E.]

SPORTS

JUDO

Fujii est champion du monde pour la quatrième fois

Au comble du ravissement, le public massé dans le stade Pierre-de-Coubertin — un public connaisseur comme on en trouve peu aujourd'hui dans les enceintes sportives — a fait, vendredi 7 décembre, un triomphe au Japonais Shozo Fujii qui est devenu, à vingt-neuf ans, le champion du monde des mi-moyens pour la quatrième fois. Un triomphe également aux deux Français, Bernard Tchoullouyan et Michel Sanchis, qui ont disputé respectivement les finales des moins de 78 kilos *et moins de 86 kilos.*

Depuis que Guy Auffray et Jean-Paul Coche, l'un troisième aux championnats du monde et l'autre médaille de bronze aux Jeux olympiques, avaient raccroché leur kimono au vestiaire, on se demandait si la France retrouverait jamais des combattants de *poids moyens capables de figurer* à pareil niveau dans la lignée des Courtine, Pariset, Bourreau et Grossain.

Aux derniers championnats d'Europe de Bruxelles (*le Monde* daté 27-28 mai), il sembla qu'aucun des sélectionnés ne « faisait le poids » au niveau international. Le champion de France des moyens, Bertrand Bonelli, ne franchissait pas le cap des éliminatoires ; le champion de France des mi-moyens, Bernard Tchoullouyan, capable du meilleur, pratiquait le pire, laissant échapper une deuxième ou une troisième place.

Or, voilà que, sept mois après *cette triste prestation, deux* Français atteignent les finales de ces catégories de poids aux championnats du monde, Bernard Tchoullouyan et Michel Sanchis. Comment cela est-il possible ?

Prenons d'abord le cas de « Tchou » chez les mi-moyens. Voilà un garçon qui, au printemps dernier, se trouvait le numéro un français de sa catégorie pour la quatrième année consécutive en dépit du tempérament et de la sueur dépensée par son principal rival, Gibert. Médaillé des précédents championnats d'Europe, il avait bénéficié d'un contrat pré-olympique (devenu depuis plan de carrière).

Les dirigeants de la Fédération française de judo lui mirent alors en main un marché brutal : revenir aux entraînements parisiens, ou bien raconter *sur les bords de la Méditerranée* ses souvenirs de judoka international : « Tchou » comprit la menace : en quelques mois de stage, le garçon un tantinet dodu fut bardé de muscles saillants. Il acquit une condition physique qui lui permit de pratiquer efficacement son judo basé sur une combinaison malicieuse de fauchage de jambes et de projections par les épaules. Lors des championnats d'Europe par équipes à Brescia, il démontra que les sélectionneurs pouvaient à nouveau lui faire confiance. Le vendredi, devant le public parisien ravi, il accédait à la finale comme on coupe des bambous à la sagaie, exorcisant au passage un vieux cauchemar, l'Allemand de l'Est Heinke, qui l'avait battu quatre fois auparavant. En finale, contre Shozo *Fujii*, le champion du monde 1971, 1973 et 1975, qui pratique à vingt-neuf ans un judo moins explosif et plus calculateur, il ne commit qu'une erreur : courber l'échine un moment sous la pression du Japonais qui lâcha alors toute la vapeur pour lui faire exécuter une belle cabriole.

L'aventure de Michel Sanchis dans la catégorie des mi-moyens est différente. Jean-Pierre Tripet, le champion national 1978, a été mis cette saison au piquet pour insubordination notoire. La place laissée vacante par le baroudeur de l'A.C.B.B. a été momentanément occupée par Bertrand Bonelli, qui fut néanmoins décevent aux championnats d'Europe *de Bruxelles*.

Découvert *il y a dix ans* au Maroc par Bernard Nicolas, le président de la section de judo du Racing-Club de France, il réalisa d'excellentes performances juniors en 1971. Il fut ensuite barré par Coche et Auffray. Il végéta alors : des petits boulots, la nuit, pour vivre, et des places d'honneur sur les tatamis. Rien de très convaincant jusqu'en 1977. Un emploi fixe, la fin des problèmes de poids, vont en faire un autre homme. La chance lui a été offerte.

Forcené de l'entraînement, enragé du combat au sol, Sanchis eut une seconde chance lors du tirage au sort des championnats du monde. Le Suisse Roethlisberger, le Soviétique Yatskevitch, le Japonais Takahashi et l'Allemand de l'Est Ultsh, c'est-à-dire les concurrents qui avaient les meilleures chances, se trouvaient dans l'autre tabelau. Pour parvenir en finale, il lui fallait cependant battre *un Américain*, Martin, un Roumain, Toma, un Brésilien, Carmona, et un Espagnol, Cecchini. Face à Ultsh enfin, il ne démérita pas, son seul tort *étant de le laisser prendre* trop souvent l'initiative au cours de fréquents passages au sol.

ALAIN GIRAUDO.

GYMNASTIQUE

AUX CHAMPIONNATS DU MONDE

Un sommet soviéto-américain

De notre envoyé spécial

Fort-Worth (Texas). — C'est à un véritable sommet soviéto-américain qu'a donné lieu la finale du concours général individuel des vingtièmes championnats du monde de gymnastique, disputée le vendredi 7 décembre à Fort-Worth. Derrière Alexandre Ditiatin, qui succède à son compatriote Nikolaï Andréianov, on trouve en effet à la deuxième place Kurt Thomas (E.-U.), à la troisième *Alexandre Tkachev* (U.R.S.S.), à la quatrième Vladimir Markelov (U.R.S.S.) et à la cinquième Bart Conner (E.-U.).

Le public texan, familier des « cartons » sur les panneaux de signalisation pour la plupart criblés d'impacts de balles, était venu pour un duel entre les deux champions les plus représentatifs de deux grandes écoles de la gymnastique. Alexandre Ditiatin (vingt-trois ans, 1,73 mètre, 67 kilos), *apollon blond, élancé, est le* symbole le plus parfait du gymnaste athlète, classique jusqu'au bout des ongles.

Avant les exercices libres, il possédait 175 millièmes de point d'avance sur Kurt Thomas (vingt-trois ans, 1,67 mètre, 63 kilos), l'enfant terrible de cette gymnastique. Doté de jambes plutôt courtes et de bras relativement longs, il sait tirer profit d'un sens artistique aigu, d'une élégance et d'une qualité musculaire qui masquent l'impression de l'effort.

Pour espérer remonter un handicap de 175 millièmes sur Alexandre Ditiatin, Kurt Thomas devait se montrer plus brillant que jamais dans un duel à distance avec son adversaire. Premier à passer aux barres asymétriques, il obtenait 9,85. Quelques instants plus tard, à l'autre bout de la salle, son rival avait la même note au saut. Premier coup nul. Au sol, Thomas faisait ensuite preuve de son brio habituel : 9,85. Aux barres parallèles, Ditiatin ratait un équilibre : 9,85. Thomas revenait à 125 millièmes avant d'attaquer l'agrès le plus dur, le cheval-arçons, où il était crédité de 9,90. A la barre fixe, Ditiatin avait *aussi 9,90. Le troisième coup* était encore nul.

La quatrième ronde amenait Thomas aux anneaux. Quelques tremblements et il était noté 9,75, dans un concert de sifflets, car, dans le même temps, Ditiatin apparaissait surcoté au sol avec 9,90. Les Américains posaient *d'ailleurs une réclamation* qui donnait 5/100 de plus à Thomas.

Malgré un petit accroc, le Soviétique obtenait 9,85 contre 9,90 à l'Américain, au saut. Les jeux étaient faits, puisque les deux adversaires revenaient à l'écart initial. Dans la sixième ronde, Ditiatin s'offrait même un 9,90 aux anneaux, contre 9,80 pour Thomas aux barres parallèles. Une fois encore, Alexandre Ditiatin prenait l'avantage sur son rival.

GÉRARD ALBOUY.

1. Alexandre Ditiatin (U.R.S.S.), 118,250 ; 2. Kurt Thomas (E.-U.), 117,975 ; 3. Alexandre Tkachev (U.R.S.S.), 117,475 ; 4. Vladimir Markelov (U.R.S.S.), 117,275 ; 5. Bart Conner (E.-U.), 117,025 ; 6. Roland Bruckner (R.D.A.), 117 ; 7. Koji Gushiken (Japon), 116,775 ; 8. Stojan Deltchev (Bulgarie), 116,525 ; 9. James Hartung (E.-U.) et Hiroji Kajiyama (Japon), 116,450 ; (...) 22. Henri Bœrio (France), 114,750.

SKI

LA DESCENTE HOMMES A VAL-D'ISÈRE

Suprématie autrichienne et renouveau français

De notre envoyé spécial

Val-d'Isère. — En plaçant quatre descendeurs parmi les six premiers, l'équipe autrichienne a confirmé, vendredi 7 décembre, son exceptionnelle supériorité dans l'épreuve la plus prestigieuse du ski alpin : la descente. Peter Wirnsberger, seul coureur à avoir *triomphé la saison* dernière dans deux descentes de la Coupe du monde, a réussi le meilleur chronomètre à Val-d'Isère, dévalant les 3 500 mètres de la piste Oreiller-Killy *en 2 min. 1 sec. 83, soit* à près de 110 kilomètres-heure.

Puissant, sûr de lui, il a arraché une courte victoire à l'Italien Herbert Plank, qu'il devance de 30 centièmes de seconde seulement.

La tête recouverte d'un casque intégral et le corps serré dans une combinaison de haute performance, Herbert Plank était le seul coureur à porter sur le sommet de ses épaules de petites bandelettes de tissu destinées à écouler les filets d'air et qui lui auraient permis de gagner quelques centièmes de seconde précieux.

Les Français, eux, n'avaient pas dans le domaine de la descente à gagner des centièmes de seconde mais plutôt à combler un retard vis-à-vis des descendeurs autrichiens, canadiens ou suisses qui se chiffrait depuis plusieurs années en secondes. La descente de Val-d'Isère leur a donné l'occasion de se hisser parmi l'élite des descendeurs. En se classant respectivement dix-septième et dix-huitième, à 2 secondes et 39 centièmes seulement du vainqueur, et devant l'Autrichien Frantz Klammer (23e), Philippe Pugnat et Gérard Rambaud, tous les deux âgés de vingt ans, comblaient d'aise leurs « patrons », Honoré Bonnet et Jean Béranger, qui voient dans la « combativité » de l'équipe masculine le signe d'un profond renouveau du ski français.

CLAUDE FRANCILLON.

INFORMATIONS «SERVICES»

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 8-12-79 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 9-XII-79 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 8 décembre à 9 heure et le dimanche 9 à 24 heures.

Un rapide courant de secteur ouest s'établit des Etats-Unis à l'Europe occidentale. Circulant dans ce courant, des perturbations progressivement plus actives traverseront la France. Une dépression venant de Terre-Neuve traversera rapidement l'Atlantique (vitesse de l'ordre de 100 kilomètres-heure) et atteindra les îles Britanniques.

Dimanche 9 décembre, sur l'ensemble du pays, le temps sera médiocre, souvent très nuageux et passagèrement pluvieux. Les éclaircies qui apparaîtront temporairement seront généralement de courte durée. Les vents de secteur ouest, modérés en début de journée se renforceront ensuite, en particulier sur les régions voisines de l'Atlantique et de la Manche, où ils pourront atteindre la tempête l'après-midi et le soir. Les températures demeureront toutefois assez élevées pour cette époque de l'année.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Ajaccio, 14 et 9 degrés ; Biarritz, 19 et 7 ; Bordeaux, 13 et 5 ; Brest, 14 et 10 ; Caen, 13 et 11 ; Cherbourg, 12 et 10 ; Clermont-Ferrand, 16 et 4 ; Dijon, 11 et 5 ; Grenoble, 11 et —2 ; Lille, 12 et 10 ; Lyon, 12 et 5 ; Marseille, 15 et 10 ; Nancy, 16 et 5 ; Nantes, 12 et 10 ; Nice, 15 et 8 ; Paris-Le Bourget, 13 et 7 ; Pau, 18 et 4 ; Perpignan, 12 et 5 ; Rennes, 14 et 11 ; Strasbourg, 16 et 6 ; Tours, 13 et 7 ; Toulouse, 14 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 5 degrés ; Amsterdam, 11 et 10 ; Athènes, 19 et 9 ; Berlin, 12 et 6 ; Bonn, 15 et 9 ; Bruxelles, 14 et 10 ; Le Caire, 20 et 11 ; îles Canaries, 23 et 14 ; Copenhague, 8 et —4 ; Genève, 13 et 0 ; Lisbonne, 16 et 10 ; Londres, 14 et 11 ; Madrid, 11 et 1 ; Moscou, 1 et —3 ; New-York, 9 et 7 ; Palma-de-Majorque, 15 et 6 ; Rome, 13 et 4 ; Stockholm, 2 et —4 ; Téhéran, 12 et 6.

Le samedi 8 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 016 millibars, soit 762,1 millimètres de mercure.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 8 décembre 1979 :

DES DECRETS

● Portant publication de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Djibouti relative à la création et au fonctionnement d'un bureau postal militaire au profit des forces françaises stationnées à Djibouti ;

● Modifiant le décret du 11 août 1971 relatif à l'administration des juridictions des forces armées ;

● Fixant le montant de divers avantages de vieillesse et d'invalidité ;

● Fixant le montant de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité ;

● Modifiant l'annexe I aux articles D. 137-7 à D. 131-10 du code de l'aviation civile concernant les règles de l'air ;

● Autorisant la création par Electricité de France de deux tranches de la centrale nucléaire de Chinon.

UN ARRÊTÉ

● Portant extension d'un accord intervenu dans le cadre de la convention nationale du commerce et de la réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle.

VENTES

RICHES BOUTEILLES

Trois mille cinq cents bouteilles portant les étiquettes prestigieuses de Château Lafite-Rothschild 1894 », « Château d'Yquem 1929 », « Mouton Rothschild 1914 » « Château Larose 1891 » et des vins plus récents mais de bons crus et bien conservés seront mis aux enchères le samedi 13 décembre par Mes Loudmer et Poulain en leur hôtel du 73, faubourg Saint-Honoré.

Deux vacations sont prévues à 12 h. 30 et 21 heures. A cette vente en soirée, les bouteilles exceptionnelles — offertes par M. Achille Fould, le duc de Morny et la famille Rothschild — seront adjugées sans frais au bénéfice de l'Aliah des jeunes. Cette œuvre, créée en 1934 pour former de jeunes agriculteurs en Palestine, est devenue, après la seconde guerre mondiale, un organisme d'assistance des enfants défavorisés issus de familles récemment émigrées, notamment d'Amérique latine, d'U.R.S.S., d'Iran et du Vietnam.

Rappelons que le record du monde pour une bouteille appartient à un premier cru du château Lafite 1806, vendue à Londres en 1977 pour 8 300 livres, soit environ 70 000 francs. — J. B.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 9 DECEMBRE

« Lycée Charlemagne », 14 h. 45, 101, rue Saint-Antoine, Mme Lemarchand.

« Musée Nissim de Camondo », 15 heures, 63, rue Monceau, Mme Allaz.

« Le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul, Mme Guillier.

« Hôtel de Villeroy », 15 heures, 72, rue de Varenne, Mme Lamy-Lassalle.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Meyniel.

« Hôtel de Marie et Hôtel Libéral Bruant », 15 heures, 11, rue Payenne, Mme Vermeersch.

« Saint-Savin », 17 h. 15, salle du Musée des monuments français, Palais de Chaillot, Mme Saint-Girons.

« Paris au seizième siècle », 10 h. 30, 23, rue de Sévigné (Arcus).

« La donation Picasso », 10 heures, Grand Palais (l'Art pour tous).

« Hôtel de Camondo », 15 h. 30, 63, rue de Monceau (Mme Barbier).

« Institut de France », 15 heures, 23, quai Conti (Mme Camus).

« Jardins secrets de Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel d'Angoulême Lamoignon », 15 heures, 24, rue Pavée (Mme Ferrand).

« La mosquée de Paris », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Mme Haulier).

« Hôtel de Roquelaure », 15 heures, 246, boulevard Saint-Germain (Histoire et archéologie).

« Hôtel de Rohan », 14 h. 45, 87, rue Vieille-du-Temple (M. de La Roche).

« Quartier de l'Odéon », 15 heures, place de l'Odéon (Paris inconnu).

« Musique sacrée à Notre-Dame », 15 heures, portail central (Templia).

« Hôtel de Crillon », 15 heures, place de la Concorde (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 16 heures, 3, rue Malher (Le Vieux Paris).

« Exposition Picasso », 11 heures, Grand Palais (Visages de Paris).

LUNDI 10 DECEMBRE

« Exposition Picasso », 14 h., Grand Palais, Mme Saint-Girons.

« La peinture murale française », 15 h., palais de Chaillot, Mme Bouquet des Chaux.

« Le dix-huitième siècle européen à la cour d'Espagne », 15 h., Grand Palais, Mme Oswald.

« Les tapisseries du musée de Cluny », 15 h. 6, place Paul-Painlevé, Mme Oswald.

« Trésors des musées du Kremlin », 15 h., Grand Palais (Approche de l'art).

« Exposition Picasso », 14 h. 30, Grand Palais (Arcus).

« La cristallerie de Baccarat », 15 h., 30 bis, rue de Paradis (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Poitou roman », 15 h., Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Mabillon (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 9 DECEMBRE

14 h., 15, rue Georges-Bizet : « Journée d'études sur le judaïsme algérien » (Fédération Sépharade de France).

9 bis, avenue d'Iéna, 15 h. : « Bornéo-Sumatra » ; 17 h. : « Java-Sulawesi-Bali » (Projections).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, Mme Odette Boucher : « Carthage et son empire » (les Artisans de l'esprit).

16 h. 45, Notre-Dame de Paris, M. Pierre Pierrard : « L'Eglise a-t-elle à renier son passé ? » (entrée gratuite).

19 h., Plazza-Opéra, 8, boulevard de la Madeleine : « La fulgurante montée de l'esprit » (Agence mondiale d'information) (entrée libre).

LUNDI 10 DECEMBRE

15 h., 107, rue de Rivoli, M. Jacques Thirion : « La sculpture des grandes cathédrales ».

15 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « Sienne et sa commune ».

20 h., Institut néerlandais, 121, rue de Lille, MM. Tikal Temple, Edward Luyken : « Journal d'un voyage au Yucatan, à Belize et au Guatemala ».

18 h. 30, 33, avenue Franklin-D.-Roosevelt, docteur Pierre Simon, Père Jean Toulat : « La vie, la contraception et l'avortement » (Les grandes conférences de Paris).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2559

HORIZONTALEMENT

I. Souvent lourdes quand les affaires sont mauvaises. — II. Une délicatesse peut l'améliorer ; Très fort. — III. Règles ; Tout à fait désolées ; Baie [épelé]. — IV. Participe ; Pour faire l'appel ; Une belle fin quand elle est heureuse. — V. Homme de main ; Peut menacer celui qui ne prend pas de gants. — VI. Regarda comme un œuf ; Cuvette ; Sa tête peut nous revenir ; On lui attribue un joli morceau. — VII. Qualifie un sens sur la place ; Peuvent se voir à côté des fraises. — VIII. Début de résignation ; Pas intact ; Bien frappés. — IX. Qui n'ont demandé aucun effort ; Peut s'opposer à la masse ; On y trouve de beaux plateaux. — X. Souvent utilisé pour une exposition ; Pronom ; Cri d'horreur. — XI. Rejoignit le troupeau ; Qualité qu'on peut attribuer à ceux qui suivent. — XII. Fit de nombreuses constructions à Paris ; Il en faut quatre pour faire un cent ; Nom qu'on peut donner à tout ce qui est pis. — XIII. Est restrictif ; Pour éclairer, chez les Hébreux ; Nue quand on veut se mesurer. — XIV. Comme la place quand on repart ; Qui n'étaient donc pas attendus. — XV. Préposition ; Est facilement emporté ; Circulaient à Rome.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I														■	
II										■					
III			■										■		
IV					■			■		■					
V	■						■							■	
VI					■							■			
VII		■										■			
VIII			■					■							■
IX						■	■				■				
X									■			■	■		
XI			■	■										■	
XII						■			■						
XIII			■						■				■		
XIV						■									
XV			■		■			■		■		■			■

VERTICALEMENT

1. Nom qu'on peut donner à la suite ; Somme de peu d'importance. — 2. Nom de famille, à Rome ; Qui pourraient donc se gargariser. — 3. Abréviation ; Un petit effort ; Apparu. — 4. Souvent absentes ; Intenta une action. — 5. On y met tout ce qui est piquant ; Qui a donc eu son compte. — 6. Pas pensé ; Pas maintenu [épelé]. — 7. Ville ensoleillée ; Se lance dans les retranchements ; Fournit de la paille pour un chapeau. — 8. Beau parleur ; Réponse à un appel. — 9. Aime se mettre au grenier pour tisser ; Roulé. — 10. Plaques tournantes. — 11. Peuvent paraître plus longues quand elles n'ont pas d'ourlet ; Dans le Nord. — 12. Peut être un piège à loups ; Abréviation pour un grand ; Dont on s'est débarrassé. — 13. Note ; Pas à l'aise ; Refusera de se charger. — 14. Epais ; Pas pris ; Après la licence. — 15. Des pieds à mettre dans le plat ; Grands canards.

Solution du problème n° 2558

Horizontalement

I. Poitrine. — II. Lumière. — III. Aa ; Go. — IV. Toit ; Dyn. — V. Situation. — VI. SO ; Nègre. — VII. Moyenne. — VIII. Enamouré. — IX. Ban ; Ers. — X. Salicorne. — XI. Epelés ; El.

Verticalement

1. Plats ; Messe. — 2. On ; Olson ; AP. — 3. Impitoyable. — 4. Ti ; Tu ; Email. — 5. Réa ; Annonce. — 6. Ira ; Ténu ; Os. — 7. Ne ; Digérer. — 8. Gyor ; Erne. — 9. Sonnés ; Sel.

GUY BROUTY.

BREF

LOISIRS

LE CIRCUIT DE TREMBLAY-LES-GONESSE. — L'Association multisportive des circuits motocyclistes de Tremblay-les-Gonesse précise, dans un communiqué, que « pour des raisons techniques, ce circuit sera ouvert chaque vendredi, de 21 heures à 0 heure, et les samedis et dimanches, de 14 heures à 18 heures ».

D'autre part, les organisateurs signalent que la Fédération « ayant refusé de reconnaître le circuit, les licenciés ne sont pas encore assurés sur la piste, mais que tous les motards possédant leur attestation d'assurance pourront tourner gratuitement sur le circuit de Tremblay-les-Gonesse ». « Des négociations, conclut le communiqué, sont actuellement en cours avec les compagnies d'assurances pour les week-ends futurs. »

RÉOUVERTURE DE LA PATINOIRE DE CHARENTON. — La patinoire de Charenton, dans le Val-de-Marne, sera mise à nouveau en service le 20 décembre prochain, après d'importants travaux de rénovation. Elle ouvrira au public : 1) pendant les périodes de vacances scolaires, du lundi au samedi, de 14 h. 30 à 18 heures et de 20 h. 30 à 23 heures, le dimanche, de 10 heures à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 18 heures ; 2) pendant les périodes scolaires, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 16 h. 30 à 20 heures et de 20 h. 30 à 23 heures, les mercredis et samedis, de 14 h. 30 à 18 heures et de 20 h. 30 à 23 heures, le dimanche, de 10 heures à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 18 heures.

MAISON

DÉCOR DE NOËL. — Dans sa boutique Espace floral, Catherine Sciacco compose des bouquets en mêlant fleurs de tissu et fleurs séchées. Pour Noël, elle a imaginé des boules toutes fleuries à suspendre et — pour renouveler un décor de table — des bouquets individuels où quelques fleurs et fruits sont réunis par des rubans.

A placer aussi sur une table de fête, des tout petits arbustes de fleurs séchées, 52 F. Toute l'année, Catherine Sciacco propose l'arrangement d'un grand bouquet de fleurs de tissu, dans une grande diversité de couleurs. Vendu 400 F environ, il peut s'accompagner d'un abonnement permettant de le renouveler, au fil des saisons, moyennant une participation de 40 % de son prix initial.

★ Espace floral, 7, rue Mayet, 75006 Paris.

VIVRE A PARIS

UNE BRIGADE DE GARDIENS DE SQUARES

La mairie de Paris va créer une brigade spéciale chargée d'assurer la sécurité des personnes (promeneurs et gardiens) et des biens dans tous les jardins publics de la capitale. Cette brigade, forte de quatre-vingts personnes, hommes et femmes, sera opérationnelle au mois de mars prochain. Ces inspecteurs feront des rondes fréquentes et pourront aussi intervenir rapidement sur simple appel du gardien du square.

Au cours de l'année 1978, 993 sièges mis à la disposition du public dans les jardins de la ville ont, par exemple, disparu, dont la quasi-totalité des 300 sièges disposés autour du lac du bois de Boulogne.

CRÈCHE ANIMÉE AU FORUM DES HALLES. — Pour la première fois à Paris, la crèche animée de Filipucci Primo vient d'arriver au forum des Halles, où elle est présentée depuis le 7 décembre (niveau — 2, terrasse passage de la Réale).

L'œuvre de Primo, né à Assise, où saint François avait recréé en 1223 la première crèche, est un extraordinaire spectacle d'automates comportant plus de cent cinquante personnages de métal et de tissu.

CARNET

Décès

— Le président de l'université de la Sorbonne-Nouvelle (Paris-III),
Les enseignants de l'U.E.R. de littérature française,
Et tous ses collègues et amis,
ont la douleur de faire part du décès, le mardi 4 décembre 1979, de
M. Luc BADESCO,
maître-assistant
de littérature française
à l'université
de la Sorbonne-Nouvelle.

[Né en 1912 en Roumanie, ami de jeunesse et condisciple d'Eugène Ionesco, Luc Badesco a fait toute sa carrière en France, au C.N.R.S et à la Sorbonne-Nouvelle. Il est l'auteur d'une thèse sur « la Génération poétique de 1860 » (Nizet, 1971).]

— Mme Gérard Couchet,
Le docteur et Mme Robert Colin et leurs enfants,
M. et Mme le docteur Dominique Temple et leurs enfants,
M. et Mme Yves Couchet et leurs enfants,
M. Georges Couchet et ses enfants,
Mme Jean-Jacques Pujos et ses enfants,
M. et Mme Roger Bessière et leurs enfants,
Mlle Micheline Bessière,
Les familles Bessière, Couchet, Colin, Temple, Florin,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Gérard COUCHET,
professeur honoraire
de l'université de Montpellier,
ancien président des jurys
de l'Ecole polytechnique
et de l'agrégation de mécanique,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'Instruction publique.
Montpellier, le 3 décembre 1979.
Le Saint-Jean,
Avenue des Etats-du-Languedoc,
34000 Montpellier.

[Né le 2 janvier 1909 à Montpellier, Gérard Couchet, agrégé des sciences mathématiques et docteur ès sciences, était professeur de mécanique rationnelle à la faculté des sciences de Montpellier depuis 1956. Président des jurys d'admission à l'Ecole polytechnique de 1956 à 1958, il a consacré l'essentiel de ses travaux à la mécanique théorique des fluides.]

— Mme Gaston Devaux, née Jeanne Patel,
Françoise Devaux,
Jean-Pierre et Monique Devaux,
Martine et Jacques Godfroy,
Catherine et Jean-Pierre Gueraud,
Brigitte Devaux,
ses enfants,
Antoine, Bruno, Véronique et Virginie,
Arnaud, Béatrice et Florence,
Laurent, Pascale et Didier,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de
**l'ingénieur en chef
de l'armement (E.R.)
Gaston DEVAUX,**
chevalier de la Légion d'honneur,
ingénieur des Arts et Manufactures,
survenu à Paris, le 2 décembre 1979,
dans sa quatre-vingtième année.
Les obsèques ont eu lieu le 6 décembre, à Saint-Cyr-sur-Morin.
7, rue de la Planche, 75007 Paris.
210 Napoléon, Lima 27 (Pérou).
135, avenue de Suffren, 75007 Paris.
1, rue de Graffard,
41260 La Chaussée-Saint-Victor,
8, rue Auguste-Caffé,
66000 Perpignan.
14, rue Pirmin-Gillot, 75015 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme François Fauck et ses enfants ont la peine de faire part du décès de
Maître François FAUCK,
artiste peintre,
survenu le 11 novembre 1979.
Une messe sera célébrée en la présence du corps le mardi 11 décembre, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot, Paris (16e).
43, rue François-Gérard, 75016 Paris.

— M. Paul Gilbert,
M. et Mme Jacques Gilbert et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de
Mme Paul GILBERT,
née Yvonne Oblin,
survenue dans sa quatre-vingt-troisième année, à son domicile, le 2 décembre 1979.
La cérémonie religieuse suivie de l'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale à Condé-sur-Noireau.
Cet avis tient lieu de faire-part.
54, rue des Volontaires,
75015 Paris.
127, boulevard Auguste-Blanqui,
75013 Paris.

— L'O.P.E.J. (Œuvre de pr[...] des enfants juifs) a le profon[...] de faire part du décès, surv[...] 27 novembre 1979, de
Mme Marie GRYNBER[G]
responsable du service s[...]
de l'Œuvre de 1945 à 19[...]
L'O.P.E.J. tient à rappeler [...] de Mme Grynberg en faveu[r des] enfants juifs victimes des p[ersécu]tions racistes.

— Les Carmélites de Séoul [...] et les Carmélites d'Aire-sur-[...] (Landes) font part du retour à [...] le 5 décembre, à Séoul, de
Mère Marie-Madeleine MARQUIER,
cofondatrice du Carmel de [...]

— M. et Mme Jean Mortier,
M. et Mme Claude Rain et enfants,
M. et Mme Jacques Mortier et enfants,
M. et Mme Gérard Moyart et enfants,
M. et Mme Francis Holder et enfants,
ont le chagrin de faire pa[rt du] décès, dans sa quatre-vin[gt-]septième année, de
Mme veuve Charles MOR[...]
leur mère, grand-mère et grand-mère.
Les obsèques ont eu lieu à [...] le 6 décembre 1979, dans l'i[ntimité] familiale.
59, boulevard Vauban, Lill[e].
Cet avis tient lieu de fa[ire-part].

— Mme Pierre Reboul [et ses] enfants ont le regret de fa[ire part] du décès de
M. Pierre REBOUL,
survenu le 29 novembre 197[9, dans] sa cinquante-troisième année.
Ses obsèques ont eu lieu [dans] l'intimité à Saint-Rémy-de-Pro[vence].
L'Harmas,
13210 Saint-Rémy-de-Provence.

— On nous prie d'annonc[er le] décès, survenu le 20 novembre, de
Mme de THOMASSON,
née Nadille Carlier.
De la part de :
M. de Thomasson, son mari,
M. et Mme Thierry Dillard,
MM. Arnaud et Jérôme Di[llard,] ses enfants,
Caroline et Marguerite Dillard, petites-filles.
Une eucharistie sera célébr[ée le] 9 décembre 1979.

Soutenances de th[èses]

Doctorat d'Etat

— Université de Paris-I, [...] 10 décembre, à 17 h. 30, salle C 2[...] au Centre Tolbiac, Mme Ma[...] Kespi : « Investissements en [...]ments et cycle économique ».

— Université de Paris-IV, sa[medi] 15 décembre, à 14 heures, salle L[...] Liard, Mlle Monique Vincent : [« La] prière selon saint Augustin d'a[près] les Enarrationes in psalmos ».

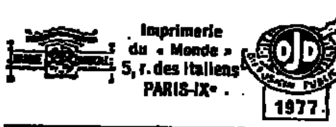
— Université de Paris-II, [...] 20 décembre, à 10 heures, salle [des] commissions, M. Mohamed Em[...] Talaromi : « La politique de l'[...] à l'égard des entreprises publiqu[es ;] recherche sur les finalités des en[tre]prises publiques en France ».

— Université de Paris-X, vend[redi] 21 décembre, à 9 h. 30, salle [...] M. J.-L. Chambard : « Atlas [d'un] village indien ».

Communications divers[es]

— Conférence de M. J.-T. Dec[...] sur le thème : « Les possessi[ons] diaboliques vraies et fausses. [Le] ministère sacré et périlleux de l'ex[or]ciste », le dimanche 9 décembre [à] 16 heures, salle de conférenc[es,] 20, passage du Mont-Cenis, 40 mèt[res] du métro Porte-de-Clignancou[rt] (sortie rue Championnet), ent[rée] gratuite.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde
Service des [abonnements]
5, rue de[s Italiens]
75427 PARIS [...]
C.C.P. Paris [...]

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	7?0 F	[illegible]

ETRANG[ER] (par mes[sageries])
I. — BELGIQ[UE ...] 183 F 325 [...]
II. — [...] 238 F 420 [...]
Par vo[ie aérienne] Tarif [sur demande]
Les abonn[és qui paient par] chèque postal [...] dront bien jo[indre ...] leur demande.
Changements d'[adresse défi]nitifs ou pr[ovisoires (deux] semaines ou plus) [: nos abonnés] sont invités à [formuler leur] demande une se[maine au moins] avant leur dépar[t].
Joindre la der[nière bande] d'envoi à toute cor[respondance].
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde

une semaine avec LES PAYS DE LA LOIRE

Le regard des voisins

Au terme de cette semaine passée dans les Pays de la Loire, à étudier les chances, les difficultés, les aspirations, les initiatives de ses trois millions d'habitants, une question vient à l'esprit. Que pensent de cette région les autres Français. Et d'abord, les voisins immédiats des Nantais, des Manceaux, des Vendéens, des Angevins, coopèrent-ils avec les élus et les responsables économiques des Pays de la Loire ? Où sont les intérêts communs, les traits d'union, les thèmes mobilisateurs ?

Nos correspondants en Bretagne, en Basse-Normandie, en Poitou-Charentes et dans le Centre ont fait leur enquête. Réponse générale : au-delà des diagnostics, des réunions « entre gens bien élevés » qui ont des préoccupations comparables, en dépit de quelques actions « au coup par coup », la coopération du Grand-Ouest reste encore un slogan.

(Lire p. 17 les dépêches de nos correspondants.)

C'est dans son estuaire que la région peut trouver les armes de l'avenir

C'ETAIT au temps de l'aménagement « flamboyant » du territoire, et l'on parlait en centaines, en milliers, d'emplois créés, en centaines d'hectares de zones industrielles. Fos allait faire germer des usines dans les cailloux de la Crau, l'avant port de Dunkerque-Ouest allait être l'outil de la conversion du Nord, et la Basse-Loire aménagée pourrait donner un coup de fouet à tout l'Ouest peu familier encore avec l'industrie lourde. Il ne s'agissait que de pôles industriels, de plates-formes industrialo-portuaires, de « locomotives » économiques. C'était dans les années faciles, 1970-1973...

Les usines tant attendues sur l'estuaire se font encore attendre et celles qui tournaient bien il y a cinq ans font entendre des ratés. La « Navale », comme d'autres ailleurs désignent les « Houillères », vit au jour le jour et a pris l'habitude du chômage partiel. Alors que les experts, les élus, les industriels cherchent ce qui pourrait bien, à l'avenir, constituer cette force d'entraînement salutaire en remplacement du travail des tôles, dans l'immédiat, ce sont toutes les usines sous-traitantes de la Navale qui font l'amère expérience des nécessités de la conversion, exactement comme Thionville, Alès ou Béthune doivent chercher ailleurs que dans la fonte ou la houille les voies de leur avenir.

Ici, sur ces 60 kilomètres qui séparent Nantes de Saint-Nazaire, le port, la navigation et toute la constellation industrielle de la Navale forment un tout, aux *destins interférents*. Si, il y a dix ans, le gouvernement (avec, en général, la bénédiction des populations locales, mis à part quelques agriculteurs) a décidé de moderniser les installations portuaires, c'est parce qu'on pensait que l'industrie lourde, approvisionnée de plus en plus en matières premières et en énergie importées par de gros navires, s'installerait de préférence sur le littoral quitte, ensuite, à faire rejaillir vers l'« hinterland » les ateliers de transformation. Raisonnement sur le fond exact, mais qui n'avait pris en compte ni la crise de l'énergie ni le formidable effort d'exportation de biens manufacturés que les économies occidentales allaient être obligées de faire pour survivre.

Dans l'estuaire de la Loire, les responsables du port autonome ont fait d'une pierre deux coups. Pour permettre aux grands navires d'accéder aux appontements, il fallait creuser le chenal. Mais où mettre les déblais ? Les jeter au fond du golfe de Gascogne aurait exigé des navettes de barges. Opération coûteuse à fonds perdus. Alors pourquoi ne pas les utiliser pour remblayer sur les rives du fleuve des zones industrielles ? Ce qui fut fait, et aujourd'hui des milliers d'hectares (pas tous aménagés mais tous « industrialisables ») sont aplanis. Avis aux grandes firmes, I.C.I., BASF, General Motors ou autres, si un *jour l'idée leur prend de s'installer* sur l'Atlantique. Le conseil régional des Pays de la Loire, croit-on savoir, serait d'ailleurs prêt à payer son écot pour bonifier le prix des terrains.

Mais ça, c'est l'avenir, presque de l'utopie. Dans ces temps de conjoncture médiocre, il faut compter sur le présent, ou l'avenir immédiat. Il n'est d'ailleurs pas si sombre, du moins sur le chapitre des industries liées au trafic portuaire. Le terminal de méthane algérien construit par Gaz de France à Montoir sera inauguré à l'automne prochain, les techniciens ne semblant guère inquiets par les phénomènes de décollement des isolations qu'on a pu observer dans certaines cuves en construction.

Au carrefour des énergies

A partir de 1981, soixante-dix navires débarqueront annuellement l'équivalent de 4 millions de tonnes de gaz, ce qui rapportera 15 millions de francs au port autonome. En plus, à partir d'octobre 1982, le terminal de Montoir recevra 2,4 millions de tonnes par an, en vertu d'un accord de substitution passé entre la Belgique et Gaz de France. La facture ? Un milliard de francs, dont 700 millions à la charge de Gaz de France et 300 pour le port qui a fait les dragages.

C'est beaucoup pour bien peu d'emplois, quatre-vingts, cent peut-être. Mais là encore, le port a fait d'une pierre deux coups puisque, en draguant le chenal pour les gros méthaniers, il le drague aussi pour d'autres navires. Et si E.D.F. a décidé de construire deux tranches à charbon à Cordemais, c'est parce que la centrale pourra être alimentée en houille de Colombie, d'Afrique du Sud ou d'Australie avec des minéraliers de gros tonnage. 2.5 millions de tonnes, au moins, débarqueront à Montoir, qui seront ensuite réexpédiés — par barge fluviale ou par la S.N.C.F., le choix n'est pas fait — vers Cordemais. On s'attend aussi à un accroissement des importations de tourteaux pour l'alimentation du bétail.

Et les responsables du port vont jusqu'à soutenir que si Elf Aquitaine a pris la décision de moderniser la raffinerie de Donges (sans cet investissement Nantes-Saint-Nazaire serait vite retombé au rang des ports secondaires car pour 80 % son trafic est composé d'hydrocarbures), l'approfondissement du chenal n'y est pas étranger.

Même si elle n'est pas complètement occupée, la zone de Montoir peu à peu se meuble, et quasiment personne ne conteste son utilité. « *Oui, c'est un peu notre fleuron* », dit M. Jacques Fischer, directeur de la prospective au port autonome. Et l'association Ouest-Atlantique, qui est à l'affût de tout projet industriel, forme des espoirs sérieux de voir prochainement des industries utilisatrices du froid venir se greffer sur le terminal méthanier. Précieux avantage, puisque des industries nouvelles proposeraient des emplois féminins dans une région nazairienne où le chômage crève tous les plafonds avec 16,2 % de la population active.

Aussi le froid de Montoir est-il considéré comme un véritable « gisement ». On parle d'une production de 100 millions de frigories par heure, dont 8 % pourraient être utilisés par l'industrie alimentaire (crèmes glacées, entrepôts) et 75 % pour la production d'électricité grâce aux échanges de chaleur entre le gaz à — 160 °C et l'eau de la Loire.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 16.)

Le musée d'art moderne des Sables-d'Olonne *ne laisse pas indifférents* certains grands conservateurs américains

Lire page 14 l'article d'Hervé Louboutin

Olivier Guichard pose les vraies questions

L'État avec ou contre nous ?

Premier délégué à l'aménagement du territoire en 1963, plusieurs fois ministre, membre influent du mouvement gaulliste, M. Olivier Guichard est maire de La Baule et président du conseil régional des Pays de la Loire depuis 1974.

C'est en responsable régional et en homme politique qu'il plaide pour sa région mais aussi pour une plus large autonomie des collectivités locales.

« L'établissement public des Pays de la Loire a, depuis sa création, exploité au maximum les dispositions de la loi du 5 juillet 1972, notamment pour ce [illegible] est des ressources fiscales régionales et du recours à l'emprunt.

Cet effort a-t-il été payant, n'a-t-il pas trop alourdi la pression fiscale sur les habitants de la région ? Comptez-vous [illegible] dans cette [illegible]

— [illegible] vrai que, dès 1974, [illegible] Pays de la Loire a [illegible] des régions françaises dans l'application de la réforme régionale et qu'elle a cherché à exploiter toutes les possibilités offertes par la loi. Nous avons l'un des plus forts budgets régionaux et le taux [illegible] par habitant le [illegible] plus de 100 F en [illegible] nous avons mo[illegible] [illegible] de francs et entraîné la réalisation de 3 milliards d'investissement. En participant nous-mêmes aux investissements, nous avons pu obtenir de l'Etat un certain nombre de décisions importantes. Je prendrai quelques exemples.

» Le téléphone d'abord. En 1974, un habitant sur treize était relié au réseau. En 1980, c'est un sur quatre qui en dispose, avec un délai de raccordement nettement réduit. Nous avons avancé 200 millions aux télécommunications en trois ans. Cela a conduit l'Etat à multiplier par quatre le montant des investissements téléphoniques qu'il réalisait en 1974 dans les Pays de la Loire. Je pourrais multiplier des exemples analogues dans d'autres domaines : routes, assainissement, modernisation des établissements de soins. L'important, c'est que le budget régional atteigne un volume suffisant pour pouvoir jouer ce jeu de l'incitation ou de l'accompagnement des investissements publics. C'est la raison pour laquelle nous avons effectivement mobilisé le maximum des ressources financières, par la fiscalité et par l'emprunt. Le jeu en vaut la chandelle ; il n'est pas sans risques. Surtout si on ne prend pas garde à la tendance naturelle des administrations centrales à faire financer leurs projets par des crédits régionaux, dont le gouvernement par ailleurs interdit l'augmentation.

« Une attitude ambiguë c'est le moins qu'on puisse dire »

» Quant à la pression fiscale sur les habitants, elle reste insignifiante : 2 % de la fiscalité locale. C'est peu. D'autant que trois sur quatre des sources de recette fiscale régionale sont occasionnelles. Ce n'est pas tous les jours qu'on passe son permis de conduire, qu'on change de voiture ou qu'on achète un bien immobilier.

» Cependant, il est bien évident que notre action est limitée par une double contrainte : la fiscalité régionale, qui pourrait devenir insupportable parce que ses gouttes d'eau s'ajoutent au vase déjà très plein de la fiscalité locale ; il faut donc lui trouver une assiette distincte et envisager de nouveaux transferts d'impôts d'Etat. Et l'attitude de l'Etat à l'égard des régions reste ambiguë, c'est le moins qu'on puisse dire.

» Dans ces conditions je me demande non seulement si nous pourrons mais encore si nous devrons poursuivre dans la voie que nous avons choisie. Elle ne vaut la peine que si nous y sommes confortés. Or il semble que le gouvernement se préoccupe beaucoup plus d'imposer aux régions ses propres vues que de les aider à réaliser les leurs.

— *La région des Pays de la Loire a-t-elle pu, au-delà de la diversité des départements qui la composent, mettre en œuvre une politique proprement « régionale » ?*

— A travers la diversité, il y a tout de même une trame commune. Dans tous nos départements le secteur rural est vivace et massif. Près de la moitié de la population régionale en vit. Je ne suis pas convaincu non plus que notre diversité puisse être d'abord analysée en termes de départements. Elle le serait plus exactement en termes d'activités ou bien encore de zones spécifiques. Ainsi nous possédons le littoral atlantique où nous devons trouver un *modus vivendi* entre la protection du milieu, le développement du tourisme et des loisirs et le maintien d'une activité de pêche et de conchyliculture ; nous avons ces grands espaces ruraux où l'agriculture reste l'activité dominante avec les situations très contrastées entre des zones en perte de vitesse et d'autres en plein développement. Nous avons un réseau de villes bien réparties mais confrontées à des problèmes d'équipement dus à une croissance très rapide ces dernières décennies.

Nous avons enfin la Basse-Loire avec deux villes d'inégale importance.

(Lire la suite page 12.)

Les solutions du préfet pour l'emploi des jeunes

M. Bernard Cousier, ancien préfet du Centre, est préfet des Pays de la Loire depuis avril 1978. Il répond aux questions que nous lui avons posées, notamment sur la situation de l'emploi des jeunes de la région.

« La question de l'emploi est une question préoccupante pour tous les Français. Dans les Pays de la Loire où la pression démographique est particulièrement forte, quelles dispositions l'Etat a prises pour favoriser l'embauche des jeunes et la création d'activités nouvelles ?

— La situation économique des Pays de la Loire est difficile, plus difficile qu'ailleurs en France. Le ralentissement général de l'économie a frappé de plein fouet cette région et stoppé brutalement le net décalage industriel constaté depuis les années 60 qui avait permis de créer un emploi sur trois dans l'Ouest.

» Aujourd'hui, la situation de l'emploi est préoccupante. Il suffit pour s'en convaincre de regarder le nombre des demandeurs d'emploi : 83 000 à la fin octobre, dont 58 % sont des jeunes de moins de vingt-cinq ans, alors que la moyenne nationale s'établit à 46 %.

» La situation est d'autant plus préoccupante pour l'avenir qu'elle résulte de l'effet conjugué de trois causes structurelles :

» — La première tient aux conséquences d'une démographie saine et aux nouvelles aspirations des habitants de cette région. Les habitants de cette région sont nés et naissent encore relativement plus nombreux que dans le reste de la France et refusent de s'expatrier pour trouver un emploi. De ce fait, la demande d'emploi est pressante et rigide...

» — La deuxième cause tient à la fragilité du tissu industriel régional. D'abord le mouvement d'industrialisation en dépit des résultats importants est très récent. De nombreuses entreprises n'ont pas pu acquérir les assises financières suffisamment solides pour affronter la crise.

(Lire la suite page 13.)

L'État avec ou contre nous ?

(Suite de la page 11.)

Nantes et Saint-Nazaire, un port, un déséquilibre de développement entre la rive nord et la rive sud. Voilà notre diversité, à la fois locale et économique — plutôt que départementale. Finalement, le paysan vendéen comprend assez bien les problèmes du paysan mayennais ou sarthois, à 150 kilomètres de chez lui. Il est moins évident qu'il comprenne les problèmes du pêcheur de Saint-Gilles ou de l'île d'Yeu avec lesquels au contraire le pêcheur de La Turballe ou du Croisic, de l'autre côté de la Loire, se sentira familier. Cette diversité pose donc des problèmes — divers en effet, mais bien saisissables à l'échelon régional, — de développement et d'aménagement. Les véritables clivages ne sont pas départementaux. On peut les appeler des clivages d'aménagement du territoire. Ce qui n'empêche pas les départements, bien sûr, d'avoir leur personnalité

» Pour sa part, la région s'est efforcée, en tenant compte de ces différences, de mettre au point des politiques spécifiques. Mais, au-delà, nous avons essayé de concevoir une stratégie de développement proprement régionale autour de quelques priorités ; l'objectif général étant de rattraper nos retards en matière d'infrastructures et d'équipements collectifs. Cette stratégie est maintenant bien engagée et nous voyons les premiers résultats. J'ai déjà cité l'exemple du téléphone. Nous disposerons, à la fin de 1980, des autoroutes Le Mans-Laval, vers Rennes et la Bretagne, et d'Angers-Nantes. A la fin de 1983, l'ensemble du territoire régional sera enfin raccordé à l'Europe des autoroutes grâce à la mise en service de la section Angers-Le Mans et à l'achèvement d'un programme d' « accueil » de ces grandes liaisons. Toujours en 1980, la Basse-Loire aura bénéficié des équipements lourds dont elle avait besoin pour devenir le pôle d'entraînement des économies de l'Ouest, grâce à l'approfondissement du chenal jusqu'à Donges, qui l'ouvre aux navires de 124 000 tonnes et notamment aux méthaniers destinés à Montoir, où le terminal de gaz naturel est en voie d'achèvement ; grâce ensuite au remblaiement et à l'aménagement de 500 hectares de zones industrielles portuaires.

» Notre effort est complété par les décisions de moderniser la raffinerie de Donges et d'ajouter à la centrale thermique de Cordemais deux tranches supplémentaires à charbon. Avec la future centrale nucléaire du Pellerin, l'Ouest aura ainsi un bon noyau de production d'énergie.

» Voilà des politiques pour toute la région

« Nous ne demandons pas la Lune »

— Les membres du conseil régional que vous présidez appartiennent, pour la plupart, à la majorité. Depuis les dernières élections municipales, la plupart des conseils municipaux des grandes villes de la région sont gérés par des membres de l'opposition. N'y a-t-il pas là une source de difficultés pour la cohésion régionale, la détermination des objectifs communs et leur application ?

— La région ne choisit pas ses interventions en fonction de la couleur politique des destinataires de crédits, et le fait que les élections municipales aient amené une majorité dite du programme commun — très courte — dans quelques grandes villes des Pays de la Loire, ne s'est pas traduit par un changement de la stratégie fondée sur les priorités dont je parlais plus haut. Notre but est l'aménagement équilibré du territoire régional. Et les grandes villes de la région sont les principales bénéficiaires de notre effort en faveur d'une amélioration de nos moyens de communications en particulier. Cet effort représente à lui seul environ le tiers des moyens financiers que nous avons dégagés depuis 1974.

» J'ajoute que depuis plusieurs années nous nous préoccupons de l'aménagement de nos grandes villes. Depuis 1977, nous avons lancé un programme d'espaces verts que nous souhaitions ambitieux. L'Etat ne nous a pas suivis. Nous avons été contraints de le réduire. Nous ne l'avons pas abandonné pour autant. Nous souhaitons même pouvoir reprendre pendant toute la durée du VIIIe Plan une politique plus globale d'aide à l'aménagement de nos grandes villes par la mise en place d'un fonds régional d'aménagement urbain, à l'instar du fonds régional d'aménagement rural dont nous avons décidé la création cette année pour poursuivre notre politique régionale des « pays ». Il s'agirait d'intervenir dans trois domaines importants de l'aménagement urbain : le développement des espaces verts, la circulation et la maîtrise foncière.

» Entre faire de la politique et faire de l'aménagement du territoire, nous avons choisi la deuxième solution.

— Aux postes que vous avez occupés, au gouvernement ou à la région, vous avez toujours nettement affirmé vos positions en faveur de la plus large décentralisation des responsabilités locales. Quelle réaction avez-vous devant la réticence et même l'hostilité des plus hautes autorités de l'Etat à l'égard d'un renforcement des moyens et des pouvoirs des institutions régionales ?

— J'avoue que je suis étonné de l'attitude du gouvernement. C'est pourtant la même majorité qui a voté la loi de 1972, et le gouvernement actuel n'est pas politiquement différent de celui qui a mis en place la région en 1974. Il serait grave pour la France qu'on continue à lésiner sur les moyens nécessaires au rééquilibrage du territoire national. D'autant plus grave que, dans les dures circonstances actuelles, les forts sont plus avantagés que les faibles. Ils sont les mieux placés pour bénéficier de la cure de liberté administrée à l'économie française et du redéploiement industriel en cours. C'est là qu'est le vrai danger pour la cohésion nationale et voilà pourquoi une politique active d'aménagement du territoire doit rester à l'ordre du jour. Mais il ne faut pas couper ses moteurs locaux et régionaux. Il y a tant à faire dans ce domaine que je comprends mal les raisons qui rendent le gouvernement si hésitant. On cite souvent l'exemple allemand : on pourrait s'en inspirer un peu plus sur le plan de la décentralisation.

» Nous ne demandons pas la Lune. Nous demandons simplement de pouvoir exercer nos responsabilités telles que la loi de 1972 les a définies. Et c'est un mauvais service rendu au développement des responsabilités locales que de laisser entendre que les régions s'opposent aux départements. Cela introduit une confusion dans la pensée ; la région n'est pas un échelon administratif supplémentaire ; elle ne s'interpose pas entre les départements et l'Etat ; elle ne double pas les départements ni ne se substitue à eux. Elle fait des choses que les départements ne font pas, ne peuvent pas faire.

Bon nombre de départements n'ont plus les moyens d'investir, la quasi-totalité de leur budget étant absorbée par une section de fonctionnement croissante (70 % en moyenne). La région apporte une bouffée d'oxygène grâce à son budget consacré à 95 % aux investissements. Par sa place et par ses moyens, elle est bien placée en outre pour provoquer les solidarités nécessaires entre les collectivités territoriales, pour orienter l'action d'investissement de l'Etat et pour aider la réalisation de tel ou tel équipement du moment qu'il s'insère dans la conception de l'aménagement régional qu'il lui appartient de définir.

» Pour ma part, je crois que nous en avons administré la preuve à plusieurs reprises dans les Pays de la Loire. Nous avons tout fait pour que le malentendu régional soit dissipé. On dit que le législateur de 1972 a été prudent, c'est vrai, mais on oublie de dire aussi qu'il a été pragmatique. La loi de 1972 laisse la porte ouverte à des évolutions, notamment à des transferts de responsabilités accompagnés du transfert des ressources équivalentes. Quand j'entends dire qu'il faut appliquer la loi de 1972, et rien que la loi, d'accord. Mais à condition qu'on ajoute : toute la loi — dans sa lettre et dans son esprit.

» Une attitude négative pénalise lourdement les régions qui, comme la nôtre, ont joué à fond le jeu régional.

« Les frontaliers de l'Atlantique »

» C'est à partir de jugements inexacts que le gouvernement s'oppose au relèvement du plafond fiscal par habitant. Ce relèvement permettrait simplement aux régions qui le souhaiteraient d'ajuster leurs moyens financiers à la dérive monétaire. De même on nous refuse d'aider au démarrage des centres culturels régionaux en participant à leur fonctionnement, comme nous le faisons pour les parcs naturels régionaux. On nous refuse de prendre des participations dans le capital des Sociétés de développement régional (S.D.R.) pour les aider à apporter aux entreprises régionales les fonds dont elles ont tant besoin. Enfin, j'attends toujours qu'on soumette aux régions l'examen de la carte des aides à l'emploi qu'on nous a promis. Sur le front régional, ne pas avancer c'est reculer. Sur le front départemental et local, le grignotage parlementaire du projet de loi gouvernemental va durer longtemps. Ce n'est pas une stratégie de gagneurs.

— M. Giscard d'Estaing vient de lancer un plan décennal pour le Grand-Sud-Ouest. Estimez-vous que le Grand-Ouest mérite une politique comparable ?

— Le Sud-Ouest, avec les trois grandes régions voisines de l'Espagne, a des problèmes particuliers que je connais bien ; d'autres vont se poser demain. Il est bien normal que l'Etat s'en préoccupe dans le cadre des grands équilibres que j'évoquais plus haut. Comme il sera normal que les établissements publics régionaux du Sud-Ouest accompagnent l'effort de l'Etat (je note, au passage, qu'en 1980 l'Etat va donner à chacun l'équivalent du budget des Pays de la Loire). Pour nous, le problème n'est pas de suivre l'Etat puisqu'il y a longtemps que nous le précédons ; puisque nous indiquons par nos investissements budgétaires les priorités que nous avons choisies. Nous souhaitons que l'Etat en tienne compte et fasse un effort de rééquilibrage comparable à ce qui est fait dans le Sud-Ouest. C'est vrai pour ma région, mais aussi pour toutes celles de l'Ouest avec qui nous avons une organisation commune de coopération. Nous avons tous besoin de la route des estuaires, d'un grand port industriel sur la Basse-Loire, d'équipements régionaux en zone rurale et de décentralisation des centres de décision avec leurs moyens de recherche.

» L'Atlantique devient un monde économique, comme l'Espagne ou la Lotharingie. De ce monde nous sommes les frontaliers.

» L'Etat doit protéger, renforcer toutes ses marches ! »

Les communistes : notre vraie richesse c'est notre main-d'œuvre

La basse Loire constitue une aire géographique assez homogène, même si elle possède un pôle : Nantes. Son histoire, ses problèmes actuels et, bien évidemment, l'omniprésence de la Loire expliquent une réelle communauté de traditions, d'intérêts, mais aussi — et malheureusement — d'inquiétudes. Il y a en effet de quoi être inquiet, puisque les perspectives sont chaque jour de plus en plus sombres en ce qui concerne les grandes préoccupations : vivre mieux, travailler, aménager et jeter les bases d'un développement régional durable et harmonieux.

De Nantes à Saint-Nazaire, on ressent et on exprime ces besoins légitimes. Mais il en est un que la population n'a jamais ressenti avec autant d'acuité : le droit au travail. Qu'on en juge : aujourd'hui la Loire-Atlantique compte plus de 39 000 chômeurs ; ce chiffre revêt toute sa signification quand on sait que cela représente 10,7 % de la population active disponible dans le département, et 16,2 % à Saint-Nazaire. Pour nous, le problème de l'emploi est fondamentalement celui de la consistance de notre appareil productif. En clair : quelles activités pour la basse Loire ?

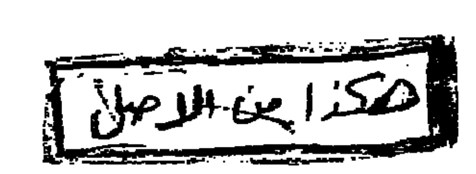
Force est de souligner que les semeurs d'illusions, qui n'ont aucun scrupule à jouer avec le moral de la population, ne manquent pas. Pourquoi cacher que pendant que l'on compte et recompte les 1 000 emplois créés au moins sur le papier, l'actualité est en réalité celle des licenciements et des faillites, par exemple dans le bâtiment, qui, de jour en jour, perd des emplois ? Pourquoi jouer au jeu des « débauchages » d'activités qui « créeraient » des emplois supprimés ailleurs ? Il ne s'agit pas de faire la fine bouche devant des implantations qui peuvent se révéler motrices pour la région. Mais il faut condamner sans appel toute politique qui s'inscrirait dans la logique même des multinationales en pratiquant un accueil par trop « compréhensif », sur le dos, bien entendu, des contribuables locaux.

Nous estimons que la première richesse de la région réside dans l'existence d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. Que cette richesse doive être valorisée par des investissements industriels importants est l'évidence même. C'est pourquoi nous luttons pour la défense de l'existant, qui fournit du travail à 290 000 salariés dans le département, dont 95 000 à Nantes. Il s'agit en particulier de la construction navale, n'en déplaise aux émules de M. Davignon et à ceux qui, suprême courage politique, se sont tus bien longtemps. Pour autant, nous ne sommes pas des « combattants d'arrière-garde », et nous organisons aussi les luttes pour contraindre les « décideurs » à s'écarter de leur logique, pour que les équipements aillent là où est la main-d'œuvre, et non l'inverse.

La basse Loire, bridée par une politique de sous-utilisation de sa richesse essentielle — sa main-d'œuvre, — souffre également d'une politique d'aménagement allant délibérément à l'encontre des intérêts de la région et du pays tout entier. Nos yeux et nos tympans sont déjà particulièrement fatigués par une campagne qui ne s'attaque pas aux vrais gaspillages. Comment comprendre alors la poursuite de la priorité aux transports routiers, alors que le transport fluvial, s'il est moins rapide, est cinq fois moins coûteux ? Nul ne doute que le lobby pétrolier et le gouvernement aient une réponse.

Pour notre part, nous estimons que l'aménagement de la Loire, en particulier son cours inférieur, constitue, avec le développement d'un grand port et d'une construction navale de rivière, une priorité. Que ce soit pour rendre le fleuve navigable, pour protéger les berges, pour produire de l'eau potable, pour maintenir et développer un port en rivière à Nantes — comme on l'a bien compris à Anvers et à Hambourg, — pour améliorer le franchissement du fleuve, une politique d'aménagement se révèle non seulement nécessaire, mais urgente. En première urgence, nous plaçons la construction d'un barrage mobile un peu en amont de Nantes, afin d'arrêter la remontée du front de salinité et du bouchon vaseux, la réalisation d'un franchissement sous-fluvial près de la centrale de Cheviré, et surtout la redéfinition d'une politique portuaire qui devrait permettre de faire bénéficier toute la basse Loire des effets d'un terminal à conteneurs.

PAUL LE GUILLOUX,
adjoint au maire de Nantes, président du groupe des élus communistes.



Le préfet et l'emploi des jeunes

(Suite de la page 11.)

Il s'agit, par ailleurs en général, d'entrerises de main-d'œuvre qui ont fait appel à peu de capital lors de leur création, pour la plupart spécialisées dans la production de biens de consommation.

» — La troisième cause tient à un niveau général d'équipement des pays de la Loire qui, en dépit d'un indéniable effort de rattrapage ces dernières années, reste encore inférieur à la moyenne nationale.

» Face à cette situation, quel a été l'effet, dans les Pays de la Loire, des dispositions générales prises par l'Etat ? Je prendrai deux exemples qui montrent l'existence d'un certain dynamisme régional :

» Les résultats des deux premiers pactes nationaux pour l'emploi et les perspectives du troisième pacte sont satisfaisants. La région des Pays de la Loire se situe au troisième rang après l'Ile-de-France et Rhône-Alpes pour les résultats globaux des deux premiers pactes : 30 518 stages pour le premier pacte, 21 627 pour le second. Pour le troisième pacte, les premiers résultats apparaissent moins favorables puisque à la fin novembre 15 000 jeunes avaient pu être placés.

» *Une autre source de satisfaction* est le comportement des P.M.I. régionales. Rassemblées au sein d'une association très active, elles ont su tirer parti des différentes dispositions prises par le gouvernement pour développer leurs initiatives et mettre au point différentes formules souvent originales d'assistance *financière, technique, de gestion*, de développement des marchés à l'exportation.

» Il n'en reste pas moins que la région a besoin de mesures plus particulières pour faciliter la reconversion et la diversification des activités là où les problèmes d'emploi sont les plus douloureux. C'est le cas de la *Basse-Loire et, dans une moindre* mesure, de la région mancelle dans la Sarthe.

» La Sarthe ne bénéficiait pas pour le moment pleinement des différentes primes à la création d'activités. Il serait souhaitable que cette situation puisse être revue lors de l'établissement de la nouvelle carte des aides pour le VIIIe Plan.

» La Basse-Loire est l'une des zones bénéficiaires du fonds spécial d'adaptation industrielle. Il a donné lieu, en janvier dernier, à une première série de décisions portant sur la création *de 1 500 emplois industriels et* tertiaires.

» Pour les années à venir, il est essentiel que les efforts de la région des Pays de la Loire, pour achever le rattrapage de son retard en matière d'infrastructures et d'équipements publics, continuent d'être soutenus par la solidarité nationale dans le cadre de la priorité accordée à l'Ouest pour la politique nationale d'aménagement du territoire. »

« Alors que s'achève le VIIe Plan et que l'on prépare le VIIIe, quel bilan peut-on dresser des engagements de l'Etat sur les investissements publics et quelles sont les priorités pour les cinq années à venir ?

— Dans les Pays de la Loire, les responsables régionaux se sont efforcés d'utiliser deux aspects essentiels du VIIe Plan.

» La sélectivité des choix, c'est-à-dire la concentration des efforts publics autour de quelques priorités.

» La réalisation contractuelle : c'est-à-dire la possibilité pour l'Etat et ses partenaires, en l'occurrence la région, de lier pour cinq ans leurs engagements respectifs dans le cadre du programme contractuel et quelle que soit l'évolution de la conjoncture.

» Cela a été payant puisque les programmes conclus avec l'Etat ont permis des réalisations significatives pour les Pays de la Loire, que ce soit dans le domaine des autoroutes, des voies ferrées et des *télécommunications*, avec la perspective d'un téléphone pour trois habitants en 1982.

» On peut donc affirmer que le désenclavement de la région, qui était le handicap majeur pour son développement, sera en grande partie acquis dans les premières années du VIIIe Plan. Il restera à compléter par la modernisation des liaisons nord et sud dans le cadre de la *route des estuaires*, l'électrification de la voie ferrée Nantes-Saint-Nazaire-Le Croisic et des travaux routiers autour de l'agglomération nantaise.

» Dans le domaine du développement économique, à côté des multiples efforts faits en faveur de la création d'entreprises, c'est le dossier de la Basse-Loire qui doit retenir l'attention.

» D'importants travaux ont été et vont être engagés pour disposer à la fois :

» — D'un pôle d'énergie et de matières premières renforcé par la mise en service, en 1980, d'un terminal méthanier à Montoir, la modernisation de la raffinerie de Donges, la construction de deux tranches supplémentaires au charbon à la centrale thermique de Cordemais ;

» — Du port moderne permettant l'accès, en 1980, des navires de 125 000 tonnes à Montoir et à Donges et doté des équipements nécessaires au développement du trafic.

» — De capacités d'accueil des nouvelles industries par l'aménagement, d'ici à 1980, de 400 hectares de zones industrielles portuaires.

» Ces réalisations constitueront un élément décisif de la stratégie régionale du développement pour le VIIIe Plan.

» L'assainissement du littoral a constitué également l'une des priorités du VIIe Plan. L'engagement d'une évolution très *importante des travaux pour les* quatre régions de l'Ouest : Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes (757 millions de francs), a été une décision de grande importance. Cet effort, pour être mené jusqu'à son terme, doit être poursuivi au cours du VIIIe Plan et même sans doute au-delà, tant le volume des réalisations à faire est considérable. Mais il n'est pas exclusif, d'autres opérations d'aménagement du littoral montrant à l'évidence que la France redécouvre progressivement sa façade maritime, dont elle peut tirer de nouvelles richesses.

» Voilà quelques grands dossiers de développement et d'aménagement des Pays *de la Loire*. Je n'ai pas évoqué les réalisations dans d'autres domaines : enseignement et formation, santé, culture, aménagement des villes, aménagement rural, pour lesquels un important effort a été accompli et reste à accomplir.

» Mais j'ai choisi ces exemples d'abord parce qu'ils ont été au centre des préoccupations régionales, ensuite parce qu'ils sont révélateurs des problèmes d'aménagement de cette région. »

La plume à « OUEST-FRANCE »

Ligne pluraliste

« Ici, nous aurons le respect souverain de la conscience des autres, ce sentiment du confraternel qui nous fera, dans les confrontations d'idées ou d'idéal, garder le respect des personnes. Hors de l'esprit de concurrence, nous serons les premiers à saluer, à agréer même, au nom d'une liberté qui nous est chère, les journaux qui pourraient, sur notre droite et sur notre gauche, solliciter l'audience des foules. »

AINSI s'exprimait Paul Hutin-Desgrées, *directeur de Ouest-France*, le 18 septembre 1944, un mois après la fondation du journal. Depuis cette époque, c'est dans cette ligne foncièrement pluraliste que *Ouest-France* a poursuivi la marche en avant qui fait de lui, aujourd'hui, avec 676 000 exemplaires vendus chaque jour, le quotidien de France le plus diffusé.

Est-ce à dire qu'il se trouve en situation de monopole, dans les trois régions *des Pays de la Loire*, de *Bretagne* et *de Normandie*, dans lesquelles il paraît ? Certes non, puisque les huit journaux quotidiens qui le concurrencent, dans cette même zone, diffusent tous ensemble 470 000 exemplaires chaque jour. Dans les Pays de la Loire, précisément, *Ouest-France* voisine avec quatre autres titres, dans une concurrence que chacun veut loyale et qui ajoute à la richesse de la région. Celle-ci peut, grâce à cette diversité, mieux faire entendre sa voix, mieux faire connaître ses *préoccupations*, ses espoirs, sa vie.

En effet, *Ouest-France* s'efforce d'être l'expression de la vie *régionale*, locale, jusque dans ce qu'elle a de très humble, contribuant ainsi à faciliter la vie quotidienne de chacun. *Ouest-France* veut aussi aider à préparer l'avenir, en accueillant et en répercutant, au besoin en suscitant, les initiatives, les efforts, les innovations, les créations de tant d'hommes et de femmes, permettant ainsi aux collectivités de ne pas se scléroser mais, au contraire, de se « désenclaver », de se développer, de s'adapter, de mieux vivre et, peut-être même, de *survivre*.

Certes, nous ne nous bornons pas à rapporter les informations régionales et locales, dans les quelque 250 pages que totalisent *quotidiennement nos diverses éditions. Une partie importante de* ces pages est consacrée à l'information politique, économique, sociale, religieuse, sportive, maritime, agricole, etc. Nous croyons, *en effet*, qu'il est nécessaire et qu'il nous incombe d'aider chacun « à se situer », non seulement par rapport à son clocher, mais aussi dans un monde en pleine évolution.

Si nous ne sommes pas « un journal d'opinion » au sens strict, nous avons cependant une certaine philosophie, une certaine éthique qui éclaire nos choix. Ce qui nous anime, c'est la recherche de l'information vraie, le souci d'honnêteté, la volonté d'être complet et de traiter, par conséquent, tous les sujets dans le respect des personnes, c'est une attitude pluraliste dans l'information, toutes choses qui nous paraissent essentielles à la vie et au progrès de la démocratie à laquelle nous sommes passionnément attachés.

FRANÇOIS RÉGIS HUTIN,
directeur général.

Voix de la région

Qui sommes nous ?

REGION artificielle, les Pays de la Loire ? Qui peut le nier ? Le nord de la Loire-Atlantique se sent breton ; le sud de la Vendée est proche des Charentes ; la Mayenne, attirée par l'Ille-et-Vilaine ; la Sarthe, dans la sphère de la région parisienne ; quant au Maine-et-Loire, sa région, c'est... l'Anjou.

1974. Avec la loi de 1972 créant les régions, voici que l'on demande aux éléments de cette mosaïque de travailler ensemble. Est-ce possible ?

1979. Six ans après, voilà que les Pays de la Loire sont cités en exemple. Les observateurs reconnaissent que cette région toute neuve a démarré au quart de tour.

Les hommes ? Il faut d'abord souligner l'identité de vues entre les deux présidents d'assemblées et le préfet de région. Le « trépied », comme on l'appelle ici, décide dès 1974 de collaborer *étroitement*. Et aussi d'entreprendre une politique d'information qui ne s'est jamais ralentie.

La coopération est permanente. Entre les assemblées et avec l'administration régionale. Aujourd'hui encore, les trois, qui se consultent régulièrement, ne cherchent pas à mettre leur « pied » en avant. On ne dit pas « le conseil régional a décidé de », mais « les assemblées ont voulu que », pour bien souligner que les avis du comité économique et social sont souvent repris par l'assemblée délibérative (de la même manière qu'on ne dit pas « établissement public régional », mais « région »). L'équipe des collaborateurs est commune. Donc pas de lutte entre la mission régionale et le cabinet régional.

L'information est considérée comme essentielle. Ainsi, il n'y a pas au niveau régional plusieurs politiques de promotion mais une seule : établissement public (qui joue là son rôle normal d'incitation et de coordination), chambres consulaires, tourisme, affaires culturelles, etc. ont des contacts fréquents et montent des actions communes d'information.

Parmi les initiatives : l'édition d'un manuel scolaire (le seul de ce type) sur les Pays de la Loire ; le rapprochement avec la presse hebdomadaire (vingt-cinq titres) plus soucieuse jusqu'alors d'information locale que régionale ; la création d'un prix régional de communication : une rencontre sur l'information des vingt-deux régions françaises en novembre 1978 à Nantes au cours de laquelle sont présentées les actions (films, éditions, etc.) des régions et aussi des enquêtes sur « l'image régionale ».

L'image régionale ? Que les responsables politiques, économiques et sociaux soient aujourd'hui informés des possibilités et des actions régionales, c'est un fait. Mais le grand public ? Bien qu'il n'y ait pas de sondage précis sur ce sujet, on peut avancer en toute modestie que s'il sait « à peu près » qu'il fait partie des Pays de la Loire, il ignore les noms des départements qui les composent, ceux de ses responsables et naturellement les actions entreprises.

Explications possibles : la région est encore jeune, le mécanisme régional est compliqué, l'instruction civique paraît négligée dans l'enseignement. Autre explication plausible : le Français est surtout concerné — attaché, pour ne pas dire chauvin — par son Pays, avec majuscule, et son « pays », avec minuscule. Départementaliste ? Malgré son numéro minéralogique sur sa voiture, des formulaires à remplir et des conseillers généraux à élire, il semble peu s'intéresser à l'action de son département ; de nombreuses enquêtes l'ont montré.

Alors, la région ? Dans les Pays de la Loire, l'important est de réaliser non de discourir, d'expliquer non d'imposer.

JEAN-PAUL FISCH,
président du comité économique et social du Pays de la Loire.

Le rêve du Grand-Ouest

LA Loire-Atlantique est-elle bretonne, ou l'est-elle encore ? Pour M. Charles-Henri Cossé-Brissac, président du conseil général du département, ce n'est pas ou ce n'est plus une question essentielle.

« Lorsque les conseils généraux ont eu l'occasion d'exprimer leurs souhaits d'appartenance régionale, celui de la Loire-Atlantique se prononça pour la constitution d'une vaste région qui aurait pu réunir une douzaine de départements allant de la Bretagne aux actuels Pays de la Loire et même au-delà. C'était et cela reste ma position personnelle.

» Le sentiment d'attachement à la Bretagne n'est pas, en effet, un sentiment propre à l'ensemble de la Loire-Atlantique. S'il s'exprime de façon réelle, c'est essentiellement dans une frange qui se situe au nord de la Loire et plus précisément de la région de Guérande à Châteaubriant. Il n'existe pas au sud du fleuve, et, de la même façon, le nord-est du département y échappe. Ancenis n'a rien de breton. D'autre part, je ne suis pas convaincu que le sentiment breton, là où il existe, soit très fortement accentué et bénéficie d'une très grande audience.

» En revanche, le poids économique de Nantes et de Saint-Nazaire retentit bien au-delà du département et même de la région actuelle des Pays de la Loire. Il fait que la vocation de la Basse-Loire est en réalité une vocation multirégionale qui justifiait l'existence d'une grande région, d'une sorte de Grand-Ouest.

» Aujourd'hui, la Loire-Atlantique s'est accommodée fort bien de sa place dans la région telle qu'elle est, d'autant plus qu'elle a le sentiment d'avoir à y jouer et d'y jouer effectivement un rôle important. Mais cela ne l'empêche pas d'entretenir de bonnes relations avec ses voisins bretons. La rivalité qui opposa longtemps Nantes et Rennes s'est beaucoup estompée. Il en est résulté des rapports nouveaux entre l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique qu'illustre par exemple la réunion qui s'est tenue récemment à Bain-de-Bretagne où les bureaux des conseils généraux de chacun de ces départements ont décidé de mieux coordonner leurs actions en vue, notamment, d'obtenir une amélioration des liaisons routières et ferroviaires. »

C.-H. COSSÉ-BRISSAC,
président U.D.F. du conseil général de Loire-Atlantique.

La capitale en première défense

ILS sont 8 000 en Pays de la Loire ; 37 000 en Loire-Atlantique ; 24 000 dans la seule agglomération nantaise. Chômeurs, car les faillites s'accumulent, les réductions d'activité s'amplifient, les implantations nouvelles sont insuffisantes. C'est un choix des investisseurs.

Le maire de Nantes ne peut accepter cette situation comme fatale. Il ne peut admettre la soumission passive aux pseudo-lois de la crise. La crise, même réelle, n'est plus qu'un prétexte, ses « lois », qu'un moyen idéologique de ne pas connaître le quotidien pour ne pas l'affronter. Il faut avoir le courage de vivre la réalité pour encore dénoncer, pour enfin construire. Encore dénoncer les faits du prince qui, d'un trait de plume, biffe l'espoir : 9 000 emplois qui auraient pu s'installer en Basse-Loire et qui s'installeront à Saragosse. Pourquoi ? Pourtant, dénoncer ne suffit pas, il nous faut construire.

Pour cela, nous devons nous lancer dans des batailles qui, par tradition, ne sont pas celles des villes : la bataille économique, la bataille de l'emploi. Ne pas y entrer sur la pointe des pieds mais pleinement, tout en mesurant nos limites et les limites institutionnelles, les élargir afin d'investir un terrain abandonné par ses occupants habituels, sans, bien sûr, avoir la prétention de les remplacer tous à nous seuls, car ce n'est pas notre rôle.

Notre municipalité a dressé ses objectifs, brossé ses projets en partant de l'histoire de notre ville, de ses secteurs-clés, de la qualification de ses chômeurs, de son environnement, elle s'est donné les moyens en hommes, en matériels. Pour obtenir des résultats, elle essaie d'être constamment présente sur tous les fronts ouverts à son ambition.

La ville s'est ainsi dotée d'un service économique pour prospecter toutes les possibilités d'implantation d'entreprises extérieures à la région, suivre les affaires locales et surveiller le tissu industriel afin de détecter les friches, véritables cancers des quartiers, les restaurer en y réinstallant des activités, plus particulièrement artisans et très petites entreprises trop souvent chassés et isolés dans des ghettos.

Enfin, susciter le développement d'une solidarité économique intercommunale, car notre ville a l'ambition de son port, de sa navale, de son fleuve, mais aussi l'ambition de son rôle de métropole régionale, de réactiver, sinon renouveler, son secteur agro-alimentaire, de contribuer au développement de la recherche des techniques de pointe.

Deux exemples parmi les plus récents démontrent la capacité de Nantes à satisfaire cette ambition, à gérer son avenir économique : l'accord signé avec la société Frigoscandia pour développer à partir de l'abattoir de Nantes une activité de traitement des viandes — pour exploiter les atouts régionaux de l'élevage, la ville a accepté de construire un programme de 8 000 m3 d'entrepôts frigorifiques ; l'implantation décidée l'été dernier d'une entreprise de composants électroniques Matra-Harris, pour conforter par des activités nouvelles le secteur industriel en difficulté.

Ainsi, nous pourrons sauver ce qui est et prévoir ce qui sera. Mais, pour y parvenir, il faut être volontaires et responsables partout et en tout temps, et jeter ce cri d'alarme pour ne pas avoir à sonner le glas.

ALAIN CHÉNARD,
député (P.S.),
maire de Nantes.

Le tourisme vert a trouvé ses racines dans la campagne sarthoise

C'EST dans la Sarthe qu'est né ce que l'on a appelé depuis le « tourisme vert ». Mettant à profit ses richesses et la beauté naturelle, un patrimoine culturel solide, des traditions artisanales et folkloriques très vivantes, le département a décidé, voici une vingtaine d'années, de relever le défi d'accueillir ses visiteurs sans bouleverser son mode de vie.

Des Alpes mancelles, intégrées au parc naturel Normandie-Maine, à la vallée du Loir, des vins du terroir qu'on déguste dans les caves, aux châteaux et aux églises, de l'abbaye de Solesmes au parc zoologique du Tertre-Rouge, des artisans aux circuits équestres, des rivières poissonneuses aux plans d'eau, la Sarthe offre ainsi un éventail complet de loisirs que peut rechercher un touriste soucieux de se dépayser sans être brutalisé.

Le « tourisme vert » fut inventé par M. François Brou, lorsqu'il fut directeur départemental du tourisme de 1958 à 1975. « *Ce tourisme*, explique-t-il, *a plusieurs caractéristiques. Tout d'abord, il doit se faire avec l'accord des habitants puisque ce sont eux qui accueillent les touristes. Ensuite ce secteur des loisirs échappe aux promoteurs puisqu'il repose sur notre patrimoine. Enfin, les équipements sportifs que la charte oblige les collectivités à créer ne sont pas utilisés seulement par nos visiteurs, mais également pour les habitants des villages. De plus, c'est un tourisme dispersé puisque quelques dizaines de personnes seulement peuvent être accueillies dans chaque commune.* »

Cinq cents communes avec un label

Depuis vingt ans, la Sarthe s'est mobilisée et les fêtes dites « rétro » ont fleuri : ici, on plante 1 hectare de blé pour pouvoir, le jour choisi et devant plusieurs centaines de personnes venues déguster des rillettes et boire du cidre, le faucher et le battre « à l'ancienne » ; là, on organise des jeux de « casse pot » typiquement sarthois, des concours de pêche, des démonstrations de fabrication de beurre à la baratte. En tête du palmarès des festivités : le spectacle « son et lumière » du château de Lude. La population du village se mobilise depuis vingt ans pour mimer l'histoire de cet édifice. Il a fallu faire les costumes, apprendre à monter à cheval, à manier les armes. Les filles ont aujourd'hui remplacé leurs mères, les jeunes entrés pages dans le spectacle en 1960 *sont aujourd'hui promus* seigneurs tandis que leurs fils sont engagés comme figurants.

Pour les Sarthois, ce genre de tourisme présente de multiples avantages. « *Nous avions envie d'élargir notre horizon* », affirme une fermière qui offre à la fois des gîtes ruraux, un camping, des chambres pour les touristes de passages et une table d'hôte. « *Nous avons donc décidé d'accueillir des touristes. Cela nous a permis d'entretenir nos bâtiments puisque nous avons reçu une subvention pour y créer des gîtes ruraux. D'autre part, les fermes voisines bénéficient également de notre activité puisque nos clients vont acheter leurs produits.* »

Les artisans n'ont pas tardé, pour leur part, à s'organiser : les centres artisanaux sont apparus et les sabotiers et potiers accueillent volontiers les touristes : « *Ils viennent dans mon atelier et s'intéressent à mon travail* », affirme ce sabotier installé à une trentaine de kilomètres du Mans. « *Après avoir appris qu'il faut une pièce de bois de 6 kilos pour faire un sabot de 600 grammes et regarder comment je travaille, ils achètent les moules à beurre, couverts en bois et autres objets que je fabrique.* »

Depuis 1964, *année de création* de la charte, 500 communes françaises se sont portées candidates pour mériter le label de stations vertes. En Sarthe, ce genre de tourisme aura permis d'accueillir 100 000 campeurs, en 1978, 1 600 campeurs à la ferme, 1 700 personnes en gîtes ruraux, 1 000 en chambres d'hôte.

Né autour du *Mans*, le tourisme vert y a rencontré aussi ses premières difficultés : « *Nous avons mis des panneaux informant que nous offrons gîtes, camping et chambres d'hôtes sur la route*, souligne une fermière. *Demain, l'autoroute passera par ici, nous ne pouvons plus y faire de publicité et la Sarthe, que les automobilistes traverseront plus rapidement, ne sera plus un département étape.* »

La formule, quoi qu'il en soit, a fait ses preuves. Mais on cherche aujourd'hui à la diversifier en invitant, par exemple, ceux du « troisième âge » à venir découvrir en « basse saison » le charme presque intact de la campagne sarthoise.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

L'art moderne s'accroche aux Sables-d'Olonne

POURQUOI privilégier l'art moderne dans une station balnéaire qui, l'hiver, redevient une petite sous-préfecture comme tant d'autres ? C'est pourtant le parti pris qu'ont choisi, depuis quinze ans, les trois conservateurs qui se sont succédé au musée de l'abbaye Sainte-Croix des Sables-d'Olonne. Le dernier en date, M. Henry-Claude Cousseau, trente-trois ans, explique : « *Ce musée n'avait pas beaucoup de collections. Il a bien fallu trouver une porte de sortie. Mes prédécesseurs se sont résolument tournés vers l'art moderne, je les ai suivis. Un musée n'a de raison d'être que s'il est connu. Dans une ville bourgeoise, installée, cela n'aurait pas été possible. Mais ici, aux Sables, ville qui accepte de se remettre en cause constamment, l'expérience a été tentée et réussie...* »

Appuyé par plusieurs peintres de la région, le musée s'est donc tracé une voie nouvelle non conformiste. Le bilan des expositions réalisées depuis 1976 est éloquent (1). La dernière, intitulée « le Tondo, de Monet à nos jours », a connu un succès retentissant. L'ancienne abbaye des bénédictines, construite au dix-septième siècle, a donc accompli une métamorphose heureuse...

Mais le conservateur n'est pas grisé par le succès : « *Nos projets d'avenir sont considérables. Nous voulons notamment rééquilibrer les collections du musée avec les collections nouvelles.* » En effet, le musée de l'abbaye Sainte-Croix possède également des collections locales fortement enrichies depuis la création du musée (Milcendeau, Gougenheim...). Mais aussi des témoignages d'art et de traditions populaires intéressants, ainsi que les pièces d'archéologie qui ne le sont pas moins.

Mais l'événement récent le plus surprenant est l'importante donation Charles et Pierrette Sorlier, qui vient d'être faite au musée. Avec plus de quatre cents lithographies, du dix-neuvième siècle à nos jours, le musée de l'abbaye Sainte-Croix deviendra sans doute le premier musée de France à posséder pareille collection. Dans un deuxième temps, et sous réserve d'usufruit, M. et Mme Sorlier ont également l'intention de faire donation au musée de leur très belle collection de peinture, qui comprend un ensemble exceptionnel de toiles. De Bonnard, Braque, Dufy, Chagall, Juan Gris, Léger, Estève..., et des dessins de Miro, Matisse, Gris, Dufy, Lapicque... Une telle donation n'aurait pas été possible si le musée ne s'était donné, auparavant, une réputation qui dépassait de loin les frontières de la Vendée. Cependant, la vie de ce musée de « province » ne se limite pas aux expositions. Il pratique une politique d'animation et de diffusion ouverte même sur les pays étrangers.

Plusieurs grands musées des Etats-Unis (San-Francisco, Philadelphie, Los Angeles, Cleveland) ont adopté une politique d'échange de publications avec le musée de l'abbaye de Sainte-Croix. Un circuit de diffusion des Cahiers de l'abbaye s'est mis en place en Allemagne, en Italie, en Hollande, en Suisse, en Angleterre et au Canada... La possibilité que certains artistes ont de venir aux Sables-d'Olonne a d'autre part favorisé cette politique d'échanges internationaux. L'Anglais Noël Forster, l'Américain Charles Simonds et l'Espagnol Tapiès sont venus aux Sables-d'Olonne travailler durant l'été.

Le musée de l'abbaye Sainte-Croix, loin d'être une structure fermée, est, au contraire, un espace où l'imagination créatrice peut pleinement s'exprimer. Nulle part ailleurs en Vendée un tel projet n'eût été envisageable. C'est justement parce que les Sables-d'Olonne est une ville ouverte que le musée de l'abbaye Sainte-Croix a pu s'imposer dans un domaine réputé habituellement difficile... Le musée a aujourd'hui sa juste place parmi les musées d'art moderne et son avenir paraît assuré.

HERVÉ LOUBOUTIN.

(1) Jean Launois, Ekkehart Rautenstrach, Hans Richter, Gaston Chaissac, Hans Hartung, Fritz Glarner, etc.

Les armes de l'avenir

(Suite de la page 11.)

Est-on encore là pleinement dans l'industrie ou encore dans la navigation maritime ? Difficile de trancher. Car le port autonome, voyant loin, dit : *« Il ne faut pas penser seulement à Montoir, mais préparer d'autres zones, Le Carnet et Lavau, qui seront soit industrielles, soit industrielles et portuaires. »* Du coup s'est développée, ces dernières semaines, une vive polémique à partir d'un rapport de l'Organisation régionale d'études d'aménagement (Oréam) qui mettait en cause la politique du port autonome. Cela au moment où, au port, le directeur était sur le départ et où le président allait laisser, lui aussi, sa place. L'effervescence fut à son comble lorsque M. Le Theule fit savoir que, pour pousser plus loin les travaux de l'équipe de M. Marc Leroy, directeur de l'Oréam de Nantes, il faisait étudier par ses services l'avenir (toute la question est de savoir si c'est avec un grand ou un petit « a ») des ports français d'estuaire.

L'Oréam avait mis le doigt sur une question-clé. Un port doit-il se préoccuper de l'aménagement d'infrastructures... ou bien du trafic commercial par les bateaux modernes ? L'aménagement à outrance de zones très vastes va désormais à l'encontre des besoins des industriels, *a fortiori* des P.M.I., qui préfèrent de plus en plus louer des bâtiments banalisés ou acheter des petits lots. L'offre de zones portuaires en Basse-Loire (875 ha) est pléthorique et cette surabondance pèse lourdement sur les finances locales ou publiques, *car le coût d'aménagement* d'un hectare varie de 100 000 à 200 000 francs. Selon l'Oréam, *la Basse-Loire dispose de* huit ans de stocks, douze si l'on prend en compte les zones projetées (par exemple, à *Lavau*, dont *la* dimension a été réduite à 400 ha, on avait envisagé jusqu'à 3 000 ha !). Et de poser *tout* cru la question : *« Ne faut-il pas surseoir à faire la zone de Lavau qui ne peut se prévaloir de la qualité « portuaire », car elle est éloignée du chenal de navigation de la Loire, au profit de celle du Carnet sur la rive sud, qui, elle, est au contact du chenal approfondissable ? »* D'autant que remblayer Lavau, c'est anéantir une vasière extrêmement riche pour la reproduction et l'alimentation de la faune marine. Trois chiffres avancés par les scientifiques le démontrent : *les roseaux procurent* à l'estuaire 40 tonnes de matière organique par an et par hectare de vasière ; *les gisements de* mollusques de Montoir dépassent 63 tonnes par hectare ; le remblaiement de 100 ha à Lavau et la construction d'une digue détruiraient 500 ha, soit 30 % à 40 % du potentiel nourricier de l'estuaire, le plus précieux de la façade atlantique (1).

Fuite vers Rotterdam

Ce n'était que la première « attaque ». La deuxième fut plus rude. Elle accusait le port, tout entier préoccupé par ses trafics lourds de vrac, d'avoir négligé la politique commerciale, surtout à l'exportation, et de n'avoir pas suffisamment cherché à attirer des lignes régulières de cargos. C'était trop. Lors de sa réunion du 16 novembre, le conseil d'administration du port s'est élevé contre *« une véritable campagne, des commentaires de presse désobligeants, des informations biaisées, parfois même aberrantes, grossièrement erronées »* (2).

Il est vrai que l'Oréam n'y était pas allée de mainmorte, dénonçant *« la sous-utilisation de l'outil portuaire, qui pénalise l'économie régionale »*. Le trafic des marchandises diverses (c'est-à-dire les machines, les téléviseurs, les pièces détachées, les conteneurs) stagne autour de 1 million de tonnes par an, *« ce qui est alarmant »*. Or c'est un trafic beaucoup plus intéressant que celui du pétrole ou du soja, puisque la valeur moyenne des exportations (de produits finis) est de 3 920 francs la tonne contre 861 francs à l'importation. Caen et Sète dépassent Nantes sur ce point. Faute d'équipements appropriés, des exportateurs de meubles, de céréales, de fruits, *expédient leurs produits par Le* Havre ou Bordeaux. La part des exportations agricoles du Centre-Ouest qui passe par Nantes-Saint-Nazaire, tourne autour de... 2 %. A Nantes même arrivent des trains transportant des aliments pour le bétail importés par Rotterdam !

Sur ce dossier aussi le gouvernement a réagi puisqu'il vient de donner le feu vert pour le lancement des travaux d'un terminal à conteneurs et à marchandises diverses, à Montoir. Brusquement, le raz de marée de Nice, retardant les travaux *du nouveau* port, dégageait des crédits qui ont immédiatement filé vers l'Atlantique. L'opération est estimée à 50 millions de francs, dont 44,2 % à la charge de l'Etat, *27,8 %* du port autonome, *13,9 %* de la région et 13,9 % du département de Loire-Atlantique.

« Nous ne sommes pas contre, explique M. Roland Andrieu, à la fois secrétaire des marins (C.G.T.), membre du conseil d'administration du port, mais surtout adjoint (P.S.) au maire de Nantes, *mais nous voulons une politique générale d'aménagement du fleuve de Saint-Nazaire à Angers, et même Orléans, y compris la réalisation d'au moins deux barrages en amont de Nantes pour maintenir dans la rivière un niveau d'eau correct. »* Car les dragages dans l'aval, s'ils ont permis une amélioration de la navigation, ont provoqué un renforcement des courants, et à Nantes même le niveau minimum des basses eaux s'est abaissé. Les quais se détériorent, fichent le camp à la rivière, s'affaissent, y compris les quais d'armement des navires du chantier Dubigeon-Normandie. Or Nantes est un port qui entend bien le rester et ne pas se sacrifier sur l'autel de Montoir ou de Lavau. *« Cette dernière zone, c'est une monumentale erreur économique et écologique »*, martèle M. Andrieu, exprimant un sentiment qui est partagé d'ailleurs par la mairie de Saint-Nazaire.

Le port de Nantes serait-il condamné ? Finies les escales des cargos au quai de la Fosse ou au quai Wilson, au profit des installations modernes de Cheviré (bois) et de Roche-Maurice (tourteaux) ? *Dans le budget 1980 du* port, il y a 100 millions de francs pour l'approfondissement du chenal, 15 millions pour le quai à conteneurs de Montoir, tous des travaux qui intéressent presque exclusivement l'aval. C'est mauvais signe pour le « port urbain ». Nantes a pourtant des chances dans le cabotage, les marchandises diverses, les échanges entre trafic maritime et trafic fluvial.

« Ce serait absurde de faire une croix sur Nantes, renchérit-on à la station de pilotage de la Loire. *Sur six bateaux qui fréquentent les installations portuaires, chaque jour, trois vont à Nantes, deux à Donges-Montoir, un à Saint-Nazaire. On « monte » à Nantes des navires de 10 mètres de tirant d'eau, d'une capacité de 50 000 tonnes. Par rapport au transport terrestre, voyez l'économie ! »*

Quand on sait à quel point, de l'aval à l'amont de l'estuaire, les intérêts portuaires sont liés à ceux des industries, mais aussi des villes, l'absence de la municipalité de Saint-Nazaire au conseil d'administration du port (alors que les deux chambres de commerce ont 8 sièges) constitue à l'évidence une énorme, voire une insolente, anomalie. D'autant que Nantes et Saint-Nazaire ne sont pas toujours sur la même longueur d'onde. M. Régent, président de la chambre de commerce de Nantes, et vraisemblablement futur président du port, voudrait concilier tout le monde. *« N'ayons pas l'esprit de clocher : un estuaire de 60 kilomètres, c'est peu. Il ne doit pas y avoir de rivalité entre Nantes et Saint-Nazaire. La zone de Montoir, c'est le prolongement naturel d'une métropole économique, financière, universitaire, intellectuelle. »* Il reste que M. Joël Batteux, adjoint (P.S.) au maire de Saint-Nazaire, *« a vraiment le sentiment que tous les organismes, tels le comité d'expansion, la chambre de commerce, ou Ouest-Atlantique, ont été totalement assujettis aux pouvoirs dominants de Saint-Nazaire que sont le port autonome et le patronat de la Navale »*. Même s'il y a eu des implantations de diversification qui sont des réussites, tel l'I.U.T. ou Technip (cette entreprise emploie deux cent soixante personnes de haut niveau qui travaillent dans un site admirable et des bureaux parfaitement réussis, non loin de l'hôtel où Tati tourna ses *Vacances de M. Hulot*), *« pour Saint-Nazaire, la priorité, c'est le maintien de la navale, car il s'agit d'une industrie et d'un enjeu stratégique qui justifient les aides gouvernementales »*, ajoute M. Batteux.

Atouts à Montoir

Or la Navale ressemble à un grand malade à Saint-Nazaire *comme* à Nantes. Le courant ne passe plus entre le nouveau patronat des chantiers de Penhoet et les élus, *« alors qu'avant la fusion Alsthom-Atlantique, on se parlait, on se voyait, on s'échangeait des informations »*. Le pouvoir est à Paris et le maire de Saint-Nazaire est « dédaigné ». La construction navale intéresse-t-elle encore la C.G.E. ? *« C'est un boulet qui nous entraîne vers le fond, il faut essayer d'en alléger le poids »*, pense M. Jacques O'Neill, président de l'Union patronale et par ailleurs président des A.C.B., une entreprise jadis navale qui a bien réussi sa reconversion. Dubigeon, c'est encore 1 830 salariés, et la deuxième entreprise de Nantes, qui en 1975 occupait 2 620 personnes avec, en outre, un effectif d'intérimaires qui allait jusqu'à 900. Les Chantiers de l'Atlantique ? 5 200 salariés, *contre 7 200 il y a quatre ans.* Aux AFO et la réparation navale ? Depuis le début de l'année, les ouvriers ont vécu en moyenne quatre cents heures de chômage. Selon M. Marcel Guiheneuf, responsable de la C.F.D.T., *« il manque aux Chantiers de l'Atlantique, un million d'heures de travail pour 1980, soit l'équivalent d'un gros pétrolier, par exemple. A Dubigeon, en 1980, il n'y a qu'un navire à construire. Il était prévu la commande d'une drague pour le port de Nantes, mais elle est abandonnée »*. Et le responsable syndical de dénoncer *« la sclérose de l'ensemble du patronat naval lorsqu'il s'est agi d'étudier la diversification et d'engager des investissements de modernisation, sauf aux chantiers de France-Dunkerque »* (3). Alors — question rituelle : Faut-il pousser au rapprochement des entreprises ? *« Non, car une fusion entre l'Atlantique et Dubigeon conduirait à supprimer Dubigeon. En cette période de vaches maigres, il vaut mieux accentuer la coopération entre les deux chantiers pour mieux écrêter les bosses et remplir les trous »*, estime M. Guiheneuf.

Trois cent soixante salariés de Dubigeon sont en chômage partiel jusqu'en janvier, mais M. O'Neill croit pouvoir remarquer que *« le tissu industriel de la Loire-Atlantique s'améliore et s'assainit puisque le tribunal de commerce enregistre beaucoup moins de faillites qu'en 1978. 64 entreprises ont été créées en neuf mois. On enregistre au premier semestre 2 700 débauches contre 2 300 embauches en Loire-Atlantique, mais 1 455 embauches contre 1 412 débauches dans les travaux publics. D'ailleurs, la santé des entreprises ne doit pas être évaluée seulement en termes d'emplois mais davantage en amélioration de la gestion et en amenuisement des charges »*.

Si les entreprises, le port, les villes, les salariés n'utilisent pas les mêmes critères pour définir ce que doit être la santé et le progrès, comment la Basse-Loire, cœur industriel de l'Ouest Atlantique, peut-elle être le lieu *de convergence* et le pôle d'entraînement pour les intérêts de tous ?

FRANÇOIS GROSRICHARD

(1) M. Lucien Richard, député R.P.R. de la Loire-Atlantique et maire de La Planche, voudrait que, pour juguler l'exode rural, les entreprises s'installent en plus grand nombre dans les petites communes. Selon *lui, les maires* doivent « prospecter » des industriels. La commune construit alors l'usine et la revend à l'industriel, qui la paye par annuités. Ce rôle de « boîte à lettres » des communes est, selon lui, de nature à favoriser l'expansion.

(2) Le président du Comité d'études et de liaison des intérêts bretons (CELIB), M. Jean-Luc Le Douarin (dont le siège est dans le Morbihan), félicita l'Oréam pour son étude, mit l'accent « *sur le potentiel que représente le port autonome de Nantes-Saint-Nazaire pour la Bretagne et l'ensemble de l'Ouest Atlantique* » et dit son espoir que cette étude « *provoque un choc salutaire chez tous les responsables* ».

(3) M. Le Theule a lui-même déclaré le 2 novembre : « *Le bilan de 1979 en matière de diversification a été décevant. Il faut faire l'analyse de cet échec afin d'éviter qu'il ne se renouvelle.* » Selon lui, « *nous vivons six mois-test. Ou bien les chantiers, surtout ceux de Saint-Nazaire, seront capables de prendre des commandes et la permanence de la construction navale est assurée ; ou bien il n'en sont pas capables et alors les conséquences seront très graves* ».

SOUS LE REGARD DES VOISINS

Bretagne : faisons routes communes

VUE de Bretagne, où, le 28 septembre 1975, à Allaire, dans le Morbihan, le président René Pleven accueillait pour la première fois les responsables des établissements publics régionaux de Basse-Normandie, des Pays de la Loire et du Poitou-Charentes, la coopération interrégionale (marquée depuis par les rencontres du Mont-Saint-Michel, le 10 mai 1976, de Fontevraud, le 15 octobre 1977, et de Saint-Savin, le 23 juin 1979) a pour double objectif les échanges d'informations et la définition d'actions communes aux quatre régions de l'Ouest.

« *L'insuffisance des moyens de communication et la fragilité du tissu industriel*, explique M. Raymond Marcellin, président du conseil régional de Bretagne, *sont des problèmes communs aux quatre régions de l'Ouest, d'où la nécessité d'échanger des informations.* »

Mais ce « front commun », concrétisé par le vote de crédits d'études et par des conventions ou recommandations communes en matière de valorisation du potentiel maritime, d'assainissement du littoral, d'industrialisation, de développement de la recherche et de politique routière doit être tempéré par la défense des intérêts particuliers. « *Notre premier souci*, affirme M. Marcellin, *c'est le désenclavement de la Bretagne, c'est-à-dire de tous les départements bretons. Nous entendons, avant tout, finir le plan routier.* »

Dans le cas précis du désenclavement, la solidarité interrégionale s'est manifestée par une recommandation demandant à l'Etat, « *dans le cadre du VIII[e] plan, de donner suite à ses engagements au titre du plan routier breton et au titre de l'aménagement de la route nationale 10 au sud de Poitiers* ».

Complément, ou concurrente de cette interrégion ? La conférence des présidents de quatorze conseils généraux de l'Ouest, réunie pour la première fois le 9 octobre 1978 sur l'initiative de M. François Le Douarec, président (R.P.R.) du conseil général d'Ille-et-Vilaine (et dont les membres ont été reçus le 6 novembre 1978 par le président de la République), entend aussi, par des prises de position et des actions communes, présenter un front uni et solidaire devant les pouvoirs publics.

Dans les deux cas, la période de rodage continue. Pour M. Marcellin, qui a été ministre du plan et de l'aménagement du territoire, cette coopération interrégionale encore jeune a au moins le mérite d'exister. M. Claude Champaud, président du comité économique et social de Bretagne, souligne de son côté les limites de cette cohabitation interrégionale. « *Pour qu'il y ait véritablement coopération*, déclare-t-il, *il faut des problèmes particuliers communs à des régions voisines. En matière de routes, cette coopération est possible, mais, pour ce qui est de l'industrialisation, c'est une mystification de laisser croire qu'on peut avoir des stratégies communes sur des régions si différentes et finalement aussi concurrentes que le Poitou-Charentes, les Pays de la Loire, la Bretagne et la Basse-Normandie. C'est même à la limite de l'honnêteté intellectuelle.* »

CHRISTIAN TUAL.

Centre : notre Loire

« *NOUS avons d'abord un problème d'identité régionale à résoudre chez nous. J'avoue que nous avons peu poussé la réflexion dans ce domaine.* » La coopération inter-régionale ne fait visiblement pas partie des préoccupations premières du président du conseil régional du Centre, M. Jean Delaneau (U.D.F.), député d'Indre-et-Loire. Les responsables du Centre sont bien trop occupés à recoller les morceaux d'une région hétéroclite pour aller voir ce qui se passe dans les régions voisines.

Pourtant, entre les Pays de la Loire et le Centre, le trait d'union est évident : la Loire. Depuis que le fleuve, qui assurait autrefois la prospérité, a été rayé de la carte économique, les régions qui le bordent n'ont plus de raison de vivre ensemble et se tournent le dos. Orléans mise sur Paris, Nantes et Tours misent sur elles-mêmes, et le coup de grâce a été donné par le législateur de 1972, qui a prononcé l' « éclatement » des pays ligériens en plaçant dans les Pays de la Loire Nantes et son arrière-pays, et dans le Centre les contrées du Val-de-Loire.

Les Ligériens du Centre ont du mal à « digérer » cet anonymat dans lequel on les a précipités. « *Nous sommes Ligériens pourtant*, affirme M. Delaneau, *avec quelque chose en plus.* »

Ligériens de l'amont et de l'aval vont-ils à nouveau se serrer les coudes ? On peut en douter lorsqu'on voit que près de vingt ans auront été nécessaires pour arriver à la construction du barrage de Villerest (Loire), le premier d'une série de grands ouvrages destinés à mettre enfin à l'abri des foucades du fleuve les populations riveraines, priorité des priorités avant tout aménagement du bassin.

La « croisade » menée par le maire de Tours, M. Jean Royer, pour rassembler tous les élus, de Roanne à Nantes, afin de redonner vie au fleuve et à ses rives, si elle laisse sceptiques ceux qui s'occupent d'aménagement du territoire à Paris, sera-t-elle suffisante pour réveiller la solidarité ligérienne ? C'est que les intérêts ne sont pas les mêmes à Nantes et à Orléans. Le maire de Nantes, M. Chenard (PS) a les yeux fixés sur le Rhin, rêve de péniches sur le fleuve et minimise les risques de crue. A Orléans, en revanche, la crue centenaire est sur toutes les bouches, mais qui peut croire à un fleuve navigable ?

« *Le Centre sera partie prenante s'il apparaît qu'une action doit être menée sur l'ensemble du bassin*, reconnaît M. Delaneau. *Nous sommes prudents, l'aménagement de la Loire est un problème national, financièrement considérable. Notre participation ne pourrait être que marginale. Nous sommes tout au moins prêts à une coopération avec les Pays de la Loire dans le domaine des idées, à partir des réflexions menées par M. Jean Royer.* »

Faute de pouvoir mettre en œuvre pour l'instant un grand dessein, le Centre et les Pays de la Loire procèdent au coup par coup : à la demande des Pays de la Loire, qui en ont eu l'initiative, le Centre a apporté une (petite) participation financière à l'aménagement du centre culturel de l'Ouest de Fontevraud (Maine-et-Loire). Début modeste pour une nouvelle coopération.

RÉGIS GUYOTAT.

Basse-Normandie : plutôt non que oui

« *JAMAIS on n'a pu nous dire si nous appartenions à l'Ouest.* » D'une phrase, le docteur Paul German, président du conseil régional de Basse-Normandie, explique la modération basse-normande devant la coopération entre les quatre régions de l'Ouest. Et ce régionaliste convaincu — c'est la seule étiquette qu'il se reconnaisse — s'enflamme pour constater : « *Quand un ministre, quand le président de la République, promettent une priorité pour l'Ouest, on ne sait jamais si nous, ici, on y aura droit.* » Amer, cet apôtre de la réunification normande fait remarquer : « *La Normandie est déjà coupée en deux et la Basse-Normandie elle-même est en deux morceaux.* » C'est vrai. Contrairement au Calvados et à l'Orne, la Manche fait partie de tous les organismes du Grand-Ouest : Ouest atlantique, dont le siège est à Nantes, institut de participation, zone de rénovation rurale...

Certes, comme la Bretagne et le Poitou-Charentes, la Basse-Normandie est une région de tradition rurale, « fraîchement » industrialisée. « *Mais justement*, dit le docteur German, *comme nous sommes semblables, nous ne pouvons rien nous apporter les uns les autres. La complémentarité est à rechercher avec les gens qui vous sont différents.* » Et pour que les choses soient claires, il ajoute : « *Le Grand-Ouest n'existe pas. Ces quatre régions n'ont pas ensemble de communauté de destin. La Normandie, elle, est une réalité.* »

A propos de la coopération avec l'Ouest, tout se passe dans une quasi-indifférence. Le docteur German, ironiquement, peut faire remarquer : « *Ses dossiers ne suscitent en Basse-Normandie ni position favorable ni position défavorable. Ils passent ainsi sans difficulté.* » Oui, sauf quand il faut payer. Les élus bas-normands, par exemple, ont refusé de participer au surcroît de dépenses des fameuses « Journées de la mer », organisées en commun à Nantes au printemps dernier. Ceux qui y sont allés ont parfois eu l'impression de servir de faire-valoir à quelques personnalités nantaises ou bretonnes.

Les Bas-Normands d'ailleurs ont tendance à se demander si la Bretagne et les Pays de la Loire n'ont pas simplement fait appel à leurs deux petites voisines pour justifier leur rapprochement. Alors, comme le président ne pousse pas à la roue, les élus suivent le train de la coopération, sans plus, laissant aux Manchots intéressés les places dans la locomotive de tête. Mais ils ne boudent pas le voyage.

Et puis, les réunions interrégionales se passent entre gens bien élevés, dans de splendides lieux historiques où la puissance invitante met un point d'honneur à traiter ses hôtes princièrement. Saint-Savin a facilement été comparé à un mini-camp du Drap d'or. Le docteur German, lui, n'y assistait pas. Il a préféré rester dans sa bonne ville de Falaise où, en baude et coiffé, il présidait les Feux de la Saint-Jean, une festivité bien normande.

THIERRY BRÉHIER.

Poitou-Charentes : huit millions de Français au bout de l'Europe

SI la coopération qu'ont engagée entre elles les quatre régions de l'Ouest constitue en quelque sorte un cas d'espèce, à en juger par le peu d'échos qu'ont rencontré les possibilités offertes par la loi parmi les autres régions françaises, sans doute cela est-il dû à la nécessité devant laquelle ces quatre régions se trouvaient de *relever le défi posé par leur* propre situation géographique, économique et sociale, et cela sans attendre une impulsion venue de l'extérieur.

Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes *partagent les mêmes difficultés et les mêmes atouts*. C'est dans ce double contexte que les quatre régions de l'Ouest ont décidé de rassembler leurs efforts et de faire valoir leurs atouts, leurs capacités et leurs volontés.

Nos atouts, d'abord. Faut-il rappeler que nous sommes plus de huit millions d'habitants sur un territoire encore préservé, avec un monde rural qui ne demande qu'à vivre, avec près *de la moitié de* la façade littorale du pays, dans une zone que les aménagements successifs de la Communauté économique européenne rapprochent progressivement du centre de gravité européen.

Nos capacités, ensuite, avec d'abord notre agriculture, mais aussi une solide tradition maritime et d'exportation, une tradition universitaire aussi. Enfin, et de façon plus récente, un développement industriel pénétrant progressivement le territoire avec, à côté d'implantations concentrées, des expériences originales de répartition des activités dans le monde rural.

Nos volontés, enfin : participer activement aux grands projets nationaux ou européens, et obtenir en retour un juste fruit de nos efforts.

Le bilan de la coopération est sans doute variable selon les diverses politiques poursuivies, mais déjà l'ont peut observer que l'un des aspects positifs est de présenter une sorte de front uni de l'Ouest français devant les instances centrales d'abord, *devant les instances européennes* le cas échéant.

S'agissant de l'assainissement du littoral, il faut savoir que la conférence interrégionale de l'Ouest parle au nom du quart du littoral français et que la *coordination des efforts ainsi* obtenue a conduit l'Etat à prendre, dans le cadre du VII[e] Plan, des engagements de financement d'un programme d'assainissement de nos côtes.

Au chapitre de la mer, les *rencontres internationales* ont permis de nouer des contacts fructueux entre les quatre régions avec les clients potentiels du tiers-monde.

En matière routière, les quatre régions sont tombées *d'accord pour demander*, au cours du VIII[e] Plan, la poursuite du programme de désenclavement de l'Ouest, et leur rattachement aux grands courants d'échanges, ce qui signifie, dans le sens est-ouest, la réalisation de la route centre Europe-Atlantique et, dans le sens nord-sud, la prise en compte de la route des estuaires.

En matière de recherche, le bilan peut apparaître quelque peu décevant ; néanmoins a-t-il eu jusqu'à présent le mérite de clarifier les situations, et il appartiendra au Poitou-Charentes de faire entendre sa voix avec *plus de vigueur encore*, notamment en matière agro-alimentaire.

Certains ont pu regretter la timidité de la résolution adoptée en juin dernier lors de la conférence interrégionale de Saint-Savin sur l'industrialisation *et l'emploi. Du moins force est* de constater que notre coopération interrégionale a eu au moins le mérite de faciliter la création de l'Institut de participation de l'Ouest, qui permettra, nous en sommes convaincus, d'*améliorer les fonds propres* des entreprises régionales et de les rendre ainsi plus compétitives.

Les traditions de coopération instaurées depuis cinq ans, l'étude de thèmes d'intérêt commun, devraient ainsi permettre, à l'aube du VIII[e] Plan, une meilleure prise en compte des priorités de l'Ouest. C'est à cette œuvre commune que s'attache l'établissement public régional de Poitou-Charentes, dans le meilleur esprit de coopération avec ses partenaires de l'Ouest.

FRANCIS HARDY,
député R.P.R., maire de Cognac, président du Conseil régional de Poitou - Charentes.

Le Monde

culture

MUSIQUE

Concerts de l'Itinéraire et de l'ensemble 2e2m

Le plaisir de l'instant

Les concerts de musique contemporaine ressemblent bien souvent au baptême de la Belle au bois dormant : réunis autour du berceau du nouveau-né, chacun y va de sa prédiction, et il se trouve toujours des gens bien intentionnés pour assurer que le jeune auteur n'a aucun avenir. On oublie trop souvent que la musique s'écoute dans l'instant, qu'il est tout à fait inutile de savoir ce qu'il en restera dans cent ans pour y prendre du plaisir et que la certitude d'un succès futur n'aide pas à supporter une partition ennuyeuse.

Inconnue jusqu'ici, Gisèle Barreau a fait ses débuts lundi soir au concert de l'Itinéraire avec une pièce pour percussions : Tlaloc *(1977), utilisant seulement des instruments à son indéterminé (peaux, métaux ou bois), à l'exclusion des claviers. Les hauteurs sont donc relatives, mais ce sont les timbres qui en tiennent lieu, assurant ainsi des pôles d'attraction très fermes autour desquels s'articule le discours : loin de tout anecdotisme décoratif, ils ont en quelque sorte une fonction stratégique. L'écriture rythmique extrêmement précise, dense et sans cesse alimentée de l'intérieur, révèle une puissance de tempérament qui ne se satisfait pas de la beauté formelle sans y renoncer pour autant.*

Monolith *(1976), de Vinko Globokar, est décrit par le compositeur comme un strict canon rétrograde entre les sons de flûte et la voix de l'instrumentiste qui chante tout en jouant, tantôt inspirant, tantôt expirant. La qualité du canon est naturellement impossible à apprécier par l'auditeur, — mais ce n'est sans doute pas le but ; en revanche, la difficulté de la performance agit certainement sur l'interprète comme un stimulant, et Pierre-Yves Artaud a fait des prodiges, comme toujours, mais également sur les auditeurs sensibles à ce sentiment de plénitude foisonnante, toujours au bord du cataclysme, qui semble être pour Globokar une source d'inspiration privilégiée.*

Occupant toute la seconde partie du programme, Saturne, *la dernière œuvre d'Hugues Dufourt (1943), dont c'était la création, est, elle aussi, très représentative des tendances de son auteur :* « Des teintes livides, une lumière blafarde », *comme il le dit lui-même, avec une prépondérance donnée aux timbres instrumentaux graves ; les flûtes basses, le cor anglais, le hautbois baryton, le cor de basset, le contrebasson, la trompette basse, le tuba et le trombone contrebasse y ont la part belle, ce qui se traduit naturellement par des valeurs rythmiques longues et une harmonie épaisse. Ce n'est pas de la musique de divertissement et elle semble défier les siècles.* Saturne *dure un peu plus d'une demi-heure d'une seule coulée avec de lentes fluctuations internes, de rares éclats et quelques situations de paroxysme amenées de loin. On sent partout la maîtrise de l'écriture instrumentale, une grande sûreté dans les mélanges de timbres et un refus de l'effet gratuit ou simplement extérieur. Il s'agit donc d'une œuvre parfaitement accomplie avec laquelle on peut se sentir des affinités ou éprouver seulement du respect comme devant un tombeau monumental qui ne vous concerne pas.*

Tombeau également, mais dans un tout autre sens, le Kammerkonzert *de Giuseppe Sinopoli (1946), créé mardi soir à Saint-Séverin par l'Ensemble 2e2m, qui le lui avait commandé. On peut difficilement imaginer, venant d'un compositeur dont il y avait tant à attendre il y a quelques années, une œuvre aussi convenue, d'un modernisme parfaitement superflu car l'écriture reste fondamentalement académique avec même, dans la partie de piano, ce qu'on appelait autrefois des rosalies : un motif identique répété sur divers degrés jusqu'à satiété...*

Sous la direction de Philippe Nahon, un jeune chef qui s'affirme d'une fois sur l'autre par une clarté et une grande sûreté de gestes, l'Ensemble 2e2m présentait aussi Ensembles/ensemble, *de Patrice Mestral, également en création. Conçue pour quatre solistes : flûte, percussion, piano et contrebasse et un ensemble instrumental, l'œuvre procède par vagues successives, menées tantôt par l'un, tantôt par l'autre, selon une dynamique qui rappelle beaucoup plus celle du jazz que l'esthétique d'avant-garde. Le résultat est peut-être plus convaincant à entendre qu'intéressant à décrire, et c'est là sans doute une musique à vivre dans l'instant, ce qui, en aucun cas, ne saurait être considéré comme une critique négative.*

Au même programme figurait encore Stop, *de Stockhausen, et, en hommage à Ivan Wyschnegradsky, son* Etude sur le carré magique sonore *(1956) pour piano, par Jacqueline Méfano, qui a su en rendre l'aspect purement spéculatif en même temps que la poésie harmonique et sonore.*

GÉRARD CONDÉ.

« LE MONDE DE LA MUSIQUE » ET LA SACEM

Dans son dernier numéro, *le Monde de la musique* publie une enquête sur la SACEM dont nous avons fait écho dans *le Monde* daté 2-3 décembre. Dans une mise au point (*le Monde* du 5 décembre), M. Jean-Loup Tournier, directeur général de la SACEM, a relevé quatre erreurs. Deux d'entre elles sont dues au fait que l'extrait choisi par *le Monde* était sorti de son contexte, une autre vient d'une mauvaise transcription. Pour sa part, *le Monde de la musique* indique bien :

— Que le chiffre de 10 millions de francs s'applique aux discothèques « parisiennes et de la proche banlieue », et non à l'ensemble des discothèques où sont recueillis 90 millions de francs ;

— Qu'il y a bien 500 000 points de diffusion et non 50 000, nombre des juke-boxes ;

— Enfin, que 12 500 adhérents reçoivent moins de 3 000 francs « par an » et non par mois.

Quant au chiffre de 70 millions provenant des juke-boxes, dont *le Monde de la musique* fait état, il a été fourni par le service de la SACEM qui a la responsabilité de ce secteur. Dans son prochain numéro, *le Monde de la musique* publiera diverses réactions à cette enquête, dont celles de la SACEM.

Respighi par l'Orchestre national

C'était une curieuse idée de donner en un seul concert les trois polyptyques romains d'Ottorino Respighi, comme l'a fait mercredi Lorin Maazel à la tête de l'Orchestre national ; une bonne idée si l'on songe qu'elle avait rempli le Théâtre des Champs-Elysées, mais une idée néfaste pour le compositeur-peintre écrasé sous le poids de ses douze tableaux juxtaposés.

Les Fontaines de Rome *(1916) peuvent terminer agréablement un concert ; la fraîcheur des thèmes, un certain génie pittoresque, le charme évocateur de la vallée Giulia à l'aube, les fontaines du Triton, de Trevi, de la Villa Médicis, aux heures diverses du jour, le brio de l'orchestration, voilent la facilité d'un lyrisme exempt de subtilité. Respighi est un peu le Ravel du pauvre...* Les Pins de Rome *(1924) restent à peu près au même niveau, encore que les jeux de la Villa Borghèse démarquent la fête grasse de* Petrouchka *et que les antithèses se fassent de plus en plus spectaculaires, jusqu'à ce crescendo irrésistible des légions fascistes sur la voie Appienne qui sort littéralement les spectateurs de leur siège pour les obliger à applaudir.*

Peu connues, à juste titre, les Fêtes romaines *marquent un affaiblissement de la conscience artistique. La banalité des thèmes devient désolante ; les jeux du cirque, le chant des martyrs, le cortège des pèlerins, les scènes de chasse, etc., sont de véritables chromos que relèvent seulement l'habileté de l'écriture et une sorte de puissance rythmique qui prend l'auditeur de façon assez primitive.*

Musique flatteuse pour un orchestre : Lorin Maazel a fait flamber l'Orchestre national de mille couleurs, obtenant de cette armée énorme une clarté remarquable, avec ces gestes distingués, faussement négligents, merveilleusement précis et efficaces, et cette vie rythmique qu'il imprime avec son corps autant qu'avec ses mains. Pourtant — était-ce l'exiguïté de la scène ? — ces interprétations apparaissaient finalement un peu congestionnées et apprêtées, comme s'il leur eût manqué un peu de cette chaleur italienne qui rend parfois plus indulgent pour ces fresques quelque peu démodées. — J. L.

THÉATRE

« C'était comment déjà ? » *de Jean Bouchaud*

M. Chotard, ingénieur, est chassé de son travail. Quand il n'a plus droit à l'allocation de chômage, sa femme, Irène, prend le collier. Elle ne pourra donc plus monter soigner sa vieille maman, Germaine, malade du cœur, et dont le mari, ouvrier cheo Candron, s'est suicidé en se jetant sous le métro. Et comment les Chotard pourraient-ils continuer de payer le loyer de Germaine ? Ils vont la mettre à l'asile et vendre l'appartement. L'employée de l'agence, Rosine, chargée de la vente, est fille-mère, ce fut elle-même une enfant abandonnée. Rosine et Germaine fraternisent dans les chagrins, et quand Rosine s'en va, ayant vendu l'appartement, Germaine se jette par la fenêtre.

Les événements racontés par la pièce de Jean Bouchaud, *C'était comment déjà ?*, pour extrêmes qu'ils soient, restent plausibles. Il y a des êtres qui vivent ça, partout, qui vivent même pire. La construction de l'œuvre est équilibrée. Le dialogue sonne juste. La mise en scène (faite par l'auteur) est sobre. Le décor, réaliste, de Matias, est scrupuleux. Les acteurs, Béatrice Lord (Germaine), Catherine Frot (Rosine), Danièle Girard (Irène), figurent avec sûreté les trois personnages auxquels d'ailleurs l'auteur a donné des natures bien vues. Or il se trouve que toutes ces « valeurs », qui ne se neutralisent pas l'une l'autre, au contraire, engendrent un spectacle de peu de mérite.

Pourquoi ? Il faudrait pouvoir le dire. Argumenter cet avis. Non, pas possible. D'un côté, aucun défaut n'est décelable. De l'autre, la pièce n'« existe » pas, ou presque.

Paradoxe de la création, paradoxe de la critique. Le critique, rendu invalide, se réfugiera dans des abstractions, dira qu'aucun ouvrage, si soigné soit-il, n'accède à la vie s'il n'est pas infusé, animé, par des substances rares, invisibles.

Dans *C'était comment déjà ?*, l'art de l'art est au complet. Mais l'art tout court, cet ensemble indéterminé de qualités créatrices, n'alimente pas le foyer.

MICHEL COURNOT.

★ Petit-Odéon, 18 h. 30.

LETTRES

YOURCENAR A « APOSTROPHES »

« Plénitude, voilà le mot... »

Pas de consécration majeure sans pèlerinage. L'île américaine de Marguerite Yourcenar est devenue une escale obligée du journalisme littéraire, comme le furent Manosque (Giono), Malagar (Mauriac) et Verrières (Malraux). Bernard Pivot a fait le voyage (1).

L'interview d'écrivain, de nos jours, chancelle volontiers (du verbe chanceler !) vers la causette sur la vie, la mort, les valeurs en déroute et la-réussite-c'est-quoi-pour-vous ? L'hôte d' « Apostrophes » *n'a pas échappé au piège.*

Les pires défauts, selon vous ? La maladresse, le conformisme, la compétition... Les vertus premières ? Clairvoyance et fermeté... La femme ne se libère pas en arborant une mitraillette, une carrière ou sa sexualité... Les Françaises misent trop sur l'amour... Il y a trop d'enfants... Mieux vaut laisser des livres après soi, encore que cela oblige à couper des arbres... La mort fait de toute vie un échec... Oui, même la mienne... Le Nobel ? Il n'empêcherait pas l'oubli... (on a évité de justesse la question de rigueur sur Dieu). En malicieuse qu'elle s'avoue, Yourcenar avait prévenu : à ce jeu de salon, le lieu commun triomphe toujours.

Plus neuves et savoureuses : les précisions obtenues sur les liens de la recluse avec le monde, qu'on croyait borné à son île et à l'antiquité romaine. Pas du tout. En bonne Américaine d'adoption, elle écrit à son sénateur, porte des pancartes, milite pour la flore et la faune. Au total, elle fait partie de quarante sociétés. Pourquoi pas une de plus, fût-ce une « compagnie » !

Reste la visite guidée d'une très grande œuvre. Pivot y excelle, on l'a vu avec Cohen, Guilloux, Jouhandeau. Dommage que les occasions se fassent rares. Au lieu du faux débat promotionnel où elle glisse parfois, l'émission joue alors le beau rôle d'initiation. La compétence gourmande des questions provoque l'auteur à éclairer ses livres et le grand public à les découvrir. Comment ne pas se précipiter dès aujourd'hui chez le libraire pour en savoir davantage sur la liberté janséniste d'Alexis ou le rêve d'être utile commun à Hadrien *et au Zénon de* l'Œuvre au noir *?*

L'image se fait complice de l'écrit et non plus rivale. Miracle d'intelligence et de sensualité confondues, le visage de Marguerite Yourcenar aide à comprendre ce qu'ont de charnel pour l'écrivain l'emploi du subjonctif — ah ! ce « bien que je pensasse ! », *— si exquisement naturel — ou la recherche du terme juste.*

Il fallait voir l'auteur de Feux *s'interroger tout haut sur le bonheur d'écrire, comme on rature, la plume à la main. Satisfaction ? Ce serait plat. Excitement (corrigé une seconde plus tard en excitation) ? Ce serait trop américain. Soudain, l'œil se plisse, la lippe savoure, la voix s'enchante :* « Plénitude, voilà le mot. »

Le créateur est saisi au plus secret de son acte. Et « Apostrophes » *à son meilleur.*

BERTRAND POIROT-DELPECH.

(1) Antenne 2, vendredi 7 décembre.

Beaucoup de bruit...

La candidature de Marguerite Yourcenar à l'Académie française a été confirmée par l'écrivain dans une lettre au secrétaire perpétuel (le Monde du 8 décembre). Le vote aura lieu le 6 mars prochain. L'entrée éventuelle d'une femme sous la Coupole suscite de nombreux remous dans la compagnie.

En lançant sa bombe, entre un petit four et une coupe de champagne, le soir du grand prix du roman de l'Académie française, auprès des représentants de la presse, Me Maurice Rheims imaginait-il les éclats qu'elle allait provoquer ? L'annonce de la candidature, par personnes interposées — M. Jean d'Ormesson, en première ligne — de Mme Marguerite Yourcenar allait entraîner non seulement dans l'opinion publique des réactions d'une ampleur disproportionnée à l'affaire, mais des tensions au sein de l'Académie. Il est vrai que la nouvelle avait été lancée au mépris des usages, sans passer par le canal régulier du secrétariat, et que cette entorse au règlement n'était pas faite pour désamorcer l'engin.

Ces tensions, on les a senties le jeudi suivant lorsque, au terme d'une séance qui, vu sa longueur inhabituelle, a dû être orageuse, on annonçait, officiellement, cette fois, que l'élection du 6 décembre était annulée. Elle aurait dû, cette élection, voir le triomphe de Mme Yourcenar emportant le fauteuil de Roger Caillois, les autres candidats s'étant galamment retirés.

On avait aussi vu MM. d'Ormesson, Rheims et Ionesco quitter plus tôt la salle des séances et on n'en avait auguré rien de bon.

Reste à savoir si, le 6 mars 1980, toutes les difficultés administratives étant levées, les partisans de Mme Yourcenar l'emporteront. On craint que ce ne soit pas le principe de l'entrée d'une femme à l'Académie française — il s'en trouve dans les autres classes de l'Institut — qui soit en cause mais qu'il ne serve d'alibi à des dimensions internes plus profondes. On parle même de clans rivaux qui devraient alors d'affronter courtoisement en privé si les traditions étaient maintenues.

Quoi qu'il en soit, beaucoup déplorent tout le bruit fait autour de cet incident. *« Il y a ici des hommes qui ont écrit des livres avec beaucoup de peine,* nous déclarait hier M. Chamson. *Qui en parle ? L'opinion préfère s'occuper de vétilles. »*

Une histoire de vieilles dames. La vieille dame du quai Conti recevra-t-elle une autre vieille dame tout aussi respectable ? Peut-être, si cette dernière est recevable et si le calme revient dans sa maison. — J.-M. D.

FORMES

FUREUR ET MYSTÈRE

Deux jeunes qui s'affirment, trois aînés qui se confirment... cette fois encore je ne suis pas bredouille. J'eusse ajouté à ce tableau de chasse Romathier si sa riche rétrospective : « Du temps de Pierre Loeb à aujourd'hui » (1), trajectoire qui accuse la continuité dans le renouvellement, ne prenait fin ce samedi.

La muse de Jean-Jacques Ostier (2), c'est la lumière de son Languedoc, dissolvant et refaçonnant une nature enivrante, c'est « la poussière dorée qui transforme les solides bâtisses en sites archéologiques », *l'Arche*, par exemple, avec toute la transposition requise : l'exaltation sensorielle du peintre-poète sait se sublimer, traduire en langue plastique sa *quête* spirituelle. D'excellents fusains où les masses s'ordonnent, les échappées solaires des grandes (et moins grandes) toiles sont des promesses, beaucoup déjà tenues.

Plus abouti, Reimpré (3) n'a pas mis longtemps à se libérer du restant de leçons bien assimilées. Il donne l'impression — je peux me tromper — qu'engagé sur la voie de l'inconnu, il cherche à s'imposer des marges de protection : cadre dans le cadre, traces laissées visibles exprès de quadrillages. Autant dire qu'il n'abandonne rien au hasard, que chez lui l'informel se plie à des lois aussi strictes que les rênes guidant la main du copiste fidèle. En vertu de quoi, il nous communique l'émotion profonde, exprimée en termes mesurés, qui a fait jaillir sans excès ces couleurs en fête, d'une harmonie délicate et chaude, humainement modulées.

En regard de l'œuvre de son cadet, combien celle de Maurice Rocher (4) contraste par sa violence ! Pour la faire éclater, l'artiste ne dédaigne pas les ressources d'un métier aussi raffiné qu'opulent. Examinez donc le « travail » du costume de lumière du *Torero*, des broderies de l'habit vert de *l'Académicien*, des corsages de ces *Femmes du monde* odieusement arrogantes. Rocher, qui proclame avoir été « *toujours figuratif et expressionniste* », dans la monographie que vient de lui consacrer Gérard Xuriguera (Éditions Art moderne), et qui précise : « *Ma figuration a évolué avec mes recherches et cela a coïncidé avec l'épanouissement de la nouvelle figuration, surtout dans son aspect de défiguration* », continue de plus belle à clouer au pilori les contrefaçons de l'homme, les incarnations de la bêtise, de la bassesse, de l'ignominie, de s'en prendre au pouvoir sous toutes ses faces (gommées).

Changeons de climat avec Michel Humair qui affronte enfin *seul* le public parisien (5). Il était pourtant prêt depuis pas mal de temps, ce vrai peintre qui a besoin des ciels, de la terre, des eaux, des arbres, des maisons, des objets pour leur faire dire en langage de peintre ce qu'ils lui ont suggéré. Il y a de vastes étendues et il y a un miroir, des féeries champêtres (*Mignonne, allons voir si...*) et toutes sortes d'éléments bien équilibrés, qu'il serait superflu d'identifier ou de localiser pour leur demander de nous transporter ailleurs, dans cette seule réalité qui en l'occurrence nous intéresse : la peinture. La bonne.

Henri Goetz n'est pas seulement l'inventeur, entre autres procédés révolutionnaires, de la gravure au carborundum. Cet artiste complet, doublé d'un éducateur génial, a aussi renouvelé l'antique technique du dessin à la pointe d'argent. Autre métal, autre préparation du support. Ne lui demandons pas ici ses secrets, mais ses réalisations. En voici trente-six (6), à l'exception de toute toile ou gravure... si ce n'est celles qui illustrent *l'Avant-Sommeil*, de Jean Guichard-Meili, lui aussi exposé : leur délicatesse, leur émergence de l'amnios poétique, s'adaptent merveilleusement au texte. Quant aux trente-six œuvres quasi blanches, les traits minutieux d'un incroyable raffinement y créent des formes toujours différentes...

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Claude Aubry, 2, rue des Beaux-Arts.
(2) Galerie Suzanne Baran, 16, place des Vosges.
(3) Nane Stern, 25, avenue de Tourville.
(4) Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann.
(5) La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts.
(6) Gallerie Bellechasse, 10, rue de Bellechasse.

Signalons aux amateurs de gravures l'exposition consacrée à Jean Fréiaut chez Sagot-Le Garrec, 24, rue du Four ; celle de Michel Mathonnat à la galerie Arenella, 18, rue Ortolan ; les aquatintes de Frielander pour les « Illuminations » de Rimbaud, à l'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse.

■ Un forum départemental de la danse est organisé dans le Val-d'Oise avec la participation de la Maison des jeunes et de la culture d'Herblay, jusqu'au 9 décembre. Des ateliers et des spectacles accueillent tous les genres chorégraphiques pratiqués et enseignés dans le département.

Ouverture de la Scala

(Suite de la première page.)

Toute cette mise en scène est comme une sorte d'hommage aux primitifs dans un beau décor de David Borovsky. Au fond, une gigantesque mosaïque de la Vierge et l'enfant (style vierge noire de Czestochowa). Tout autour, un double cadre de scène qui, de loin, fait penser aux plaques de cuivre entourant certaines icônes russes, ou peut-être aux lettres ornées d'un manuscrit médiéval : dans chacune des alvéoles superposées ou juxtaposées qui composent le cadre, on aperçoit un ou trois choristes en robe noire, immobiles, tenant une partition ou un parchemin éclairé par un cierge.

A l'intérieur de cet impressionnant décor fixe, l'action se déroule dans une série de châssis mobiles rectangulaires, dont les côtés sont ouverts ou fermés par des rideaux et qui virevoltent de tous côtés selon les besoins de l'intrigue. Ce sont comme les « cartouches » d'un livre d'heures ou d'un tableau de primitif, justaposant des scènes successives. Comme dans le théâtre élisabéthain, Lioubimov utilise un minimum de signifiants : les buissons de roses de l'acte polonais so-t exceptionnels ; le plus souvent, la couleur des rideaux (rouge, comme le sang et la pourpre, pour Boris), seule, change un châssis, qui supporte six lampes à huile de sanctuaire débordant de cierges, revient presque à chaque scène et indique l'arrière-plan religieux du drame. Presque tous les personnages, y compris les boyards, sont revêtus de robes de moire noires ou brunes.

Dans un contexte aussi austère, l'action n'est soutenue que par l'acuité du jeu des personnages, les lumières très sobres, avec certains accents violents (on sait que Lioubimov est un maître de la lumière), et l'alchimie des géométries abstraites qui organise le mouvement de tous ses châssis, qui sont autant de petits théâtres aux actions combinées.

Tout ce dispositif recèle cependant un danger d'éparpillement auquel la réalisation n'échappe pas toujours, telle la dissociation des chœurs immobiles dans leurs alvéoles et des acteurs qui figurent l'action, ou bien les dialogues à distance qui rompent la tension dramatique. En revanche, il y a un effet de concentration sur chacune de ces petites scènes qui rend certaines visions saisissantes, comme celle de la vêture de Boris, où celui-ci apparaît, dans ce cadre étroit, si humain et démuni au moment où il accède au pouvoir suprême.

De même, si le parti pris du décor semble parfois un peu artificiel et contraignant à revenir ainsi à chaque tableau, il trouve sa pleine justification lors de la mort de Boris, quand les châssis alignés rassemblent tous les acteurs du drame, Pimène, les boyards, Boris et son fils, le faux Dimitri et ses soldats, présents et séparés à la fois, cachés, éclairés, dévoilés, avec un art qui ne peut se décrire mais qu'il faut découvrir.

La distribution, nous l'avons dit, est éblouissante, sans faiblesse malgré le nombre des rôles importants : Nicolaï Ghiaurov incarne ce Boris roi-pécheur avec une simplicité bouleversante ; il y a dans le grain de cette voix comme le dépôt, la trace de toute une vie accablée, soutenue par un phraser d'une sublime majesté désespérée. La Marina de Lucia Valentini Terrani est l'une des plus étonnantes qu'on puisse imaginer, voix profonde et immense, personnage stylisé comme un mythe par Lioubimov ; elle a donné un relief remarquable à l'acte polonais, si souvent dénigré, avec l'extraordinaire Rangoni de John Shirley Quirk, et le Gregory sec et violent de Mihayl Svetlev. Non moins saisissantes sont les compositions de Shouiski par Philip Langridge, et de Varlaam par Ruggero Raimondi. Une petite déception, le Pimène de Guiselev, superbe vocalement mais un peu banal pour un prophète de cette stature. Il faudrait en citer bien d'autres, tels l'Aubergiste de la toujours savoureuse Fédora Barbieri et l'Innocent de Carlo Gaïfa, sans oublier les chœurs magnifiques de la Scala. Un « Boris Godounov » presque ascétique qui atteint les grandes profondeurs.

JACQUES LONCHAMPT.

P.S. — Le chef d'orchestre Claudio Abbado vient d'annoncer son intention d'abandonner la direction de l'orchestre de la Scala après avoir renoncé, il y a quelques semaines, à la direction musicale de l'établissement (*le Monde* du 5 octobre). Son départ n'interviendrait cependant qu'au terme de la saison 1979-1980.

★ La mise en scène de *Boris Godounov* par Lioubimov doit être, en principe, présentée à l'Opéra de Paris en 1980.

SPECTACLES

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (073-57-50) : Sylvia (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française (296-10-20) : Un client sérieux ; le Malade imaginaire (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30) ; l'Œuf (dim., 20 h. 30).
Chaillot, Grand Théâtre (727-81-15) : Gilgamesh (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Gémier (505-14-50) : le Pic du Bossu (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon (325-70-32) : C'était comment déjà (sam. et dim., 18 h. 30).
T.E.P. (797-96-06) : On ne badine pas avec l'amour (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit T.E.P. (797-96-06) : Karl Valentin (sam., 20 h. 30 : dim., 15 h.).
Centre Pompidou (277-12-33) : Ballet-Théâtre français de Nancy (sam. et dim., 15 h. et 18 h. 30).
Carré Silvia Monfort (531-28-34) : la Fourmi dans le corps (sam., 21 h. ; dim., 17 h. 30).
Théâtre de la Ville (274-11-24) : Katia et Marielle Labèque (sam., 18 h. 30) ; Gin Game (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Centre culturel du Marais (278-66-65) : Magnum (Japanese Modern Dance Theater) (sam., 20 h. 30, dernière).

Les autres salles

Aire libre (372-70-78) : Poivre de Cayenne ; la Fleur à la bouche (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) ; Salle d'attente (sam., 22 h. ; dim., 18 h. 30).
Antoine (208-77-71) : le Pont japonais (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Atelier (606-49-24) : Audience ; Vernissage (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Athénée (742-67-27) : la Fraîcheur de l'aube (sam., 21 h.).
Bouffes-du-Nord (239-34-50) : la Famille Deschiens ; les Oubliettes (sam., 20 h. 30).
Bouffes-Parisiens (296-60-24) : le Charlatan (sam., 21 h.; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-24-08) : Méphisto (sam., 20 h. ; dim., 15 h. 30). — Epée-de-Bois (808-39-74) : Fuente Ovejuna (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Chapiteau : l'Objet aimé (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre d'art celtique (254-97-62) : Barzaz Breiz (sam., 20 h. 30).
Centre culturel 17 (227-68-81) : Qui a peur de Virginia Woolf ? (sam., 20 h. ; dim., 15 h. 30, dernière).
Cité internationale (589-38-69), Grand Théâtre : le Mariage (sam., 20 h. 30). — Resserre : le Président Schreber (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin (742-43-41) : la Cuisine des anges (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Edouard-VII (742-57-49) : le Piège (sam. et dim., 21 h.; dim., 15 h. 30).
Essaïon (278-46-42) : l'Ile prison (sam., 20 h. 30) ; Apartheid (sam., 22 h. 30).
Fontaine (874-74-40) : les Trois Jeanne (sam., 21 h.).
Forum des Halles (297-53-47) : la Lycéenne et Gombrowicz (sam., 18 h. 30, dernière). — Chapiteau bleu (579-17-21) : Ego (sam. 21 h. ; dim., 16 h. et 21 h.).
Gymnase (246-79-79) : No man's land (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino (322-28-92) : la Malade par amour (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
La Bruyère (874-76-99) : Un roi qu'a des malheurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir : les Epiphanies (sam., 18 h. 30, dernière) ; Dog's Dinner (sam., 20 h. 30) ; Stratégie pour deux jambons (sam., 23 h. 15). — Théâtre rouge : En compagnie d'A. Artaud (sam., 19 h.) ; Série blême (sam., 20 h. 30) ; A la nuit, la nuit (sam., 22 h. 15).
Madeleine (265-07-09) : Tovaritch (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mathurins (265-35-02) : les Frères ennemis (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Michel (265-35-02) : Duos sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Michodière (742-95-22) : Coup de chapeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Montparnasse (320-89-90) : les Larmes amères de Petra von Kant (sam., 21 h.; dim., 15 h. et 18 h. 30). — Petite salle : S. T. Lorca (sam., 18 h. et 20 h. 30).
Oblique (355-02-94) : Un garçon de chez Very ; Embrassons-nous Folleville (sam. et dim., 18 h. 30).
Œuvre (874-42-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 18 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Orsay (548-38-53) : Zadig (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30) ; Apparences (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Palais des congrès (758-27-78) : Danton et Robespierre (sam., 15 h. 30 et 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Palais des glaces (607-49-93) : Lionel Rocheman (sam., 20 h. 45).
Palais-Royal (297-59-81) : le Tout pour le tout (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Plaisance (320-00-06) : Des hommes et des enfants (sam., 20 h. 30).
Poche (548-92-97) : Neige (sam., 20 h. 30 et 22 h. 15 ; dim., 15 h. 30).
Potinière (261-44-16) : le Volcan de la rue Arbat (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Ranelagh (288-64-44) : Square Courteline (sam., 20 h. ; dim., 15 h.).
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
TAI - Théâtre d'Essai (274-11-51) : la Métamorphose (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre des Deux-Portes (296-87-86) : Miguel Manara (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Théâtre 18 (229-09-27) : les Chaises (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. 30 et 20 h. 30).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 8 - Dimanche 9 décembre

théâtres

Théâtre d'Edgar (322-11-02) : Les babouches font du rock mou (sam., 21 h.).
Théâtre-en-Rond (387-88-14) : Sylvie Joly (sam., 21 h.).
Théâtre du Marais (278-03-53) : les Amours de Don Perlimpin (sam., 20 h. 30).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : le Bébé de M. Laurent (sam., 20 h. 30) ; la Sainte Trinité (sam., 22 h. 30).
Théâtre Présent (203-02-55) : Comment c'est là-haut ? Est-ce que ça vaut le voyage ? (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.). — Amphithéâtre : Dom Juan (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre 13 (250-13-54) : la Belle Sarrasine (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Tristan-Bernard (522-08-40) : Comédie pour un meurtre (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Valhubert (707-30-02) : la Tempête (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Variétés (233-09-92) : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Le 28-Rue-Dunois (584-72-00) : Victor s'en mêle (sam., 18 h. 30) ; les Ikons et les Miliques (sam., 20 h. 30 et 23 h.).
Deux-Anes (606-10-26) : Pétrole... Ane (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

La danse

Palais des sports (828-40-10) : Manfred (sam., 15 h. et 20 h. 30 ; dim., 17 h.)
Théâtre Oblique (355-02-94) : Ballets de la Cité (sam. et dim., 20 h. 45).
La Forge (371-71-89) : Farid Schopel et Graziella Martinez (sam. et dim., 20 h., dernière).
Espace Cardin (266-17-30) : Gigi-G. Caciuleanu (sam., 21 h.).
Centre culturel de Belgique (271-26-16) : Triangles (sam., 20 h. 30).
Comédie des Champs-Elysées (225-76-18) : Danses cambodgiennes (dim., 20 h. 45).
Caveau de la République (278-44-45) : Raymond ou Comment s'en dé... Babarrasser (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

Festival d'automne

(296-12-27)

THEATRE

Chaillot : Gilgamesh (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.)
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36) : Andalucia Amarga (Cuadra de Séville) (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.)
Gennevilliers, Théâtre : Et pourtant ce silence ne pouvait être vide (sam., 20 h. 45, dernière).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : C. de Heilbronn (sam., 21 h., dernière).
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe : Winston Tong (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).

DANSE

Théâtre des Champs-Elysées : Ballet de l'Opéra de Stuttgart (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).

Les concerts

Lucernaire : M.-C. Bainvel, violon ; L.-C. Thirion, piano (Brahms, Janacek) (sam. et dim., 18 h. 30) ; J. Lyon, violoncelle ; H. Surmelian, piano (Hindemith, Schubert) (sam., 21 h. 20) ; J. Lyon et H. Surmelian (Gelalian, Webern, Martinu) (dim., 21 h. 20).
Salle Debussy-Pleyel : C. Chanel, guitare; E. Joyé, clavecin; B. Brebbia, flûte à bec (Hoffer, Vivaldi, Bach...) (sam., 20 h. 30).
Sainte-Chapelle : Chorale franco-allemande de Paris, Chœur de Fribourg (sam., 20 h. 30).
Heure musicale de Montmartre : J.-C. Benoit, baryton ; C. Cebro, piano (Ravel, Poulenc, Satie, Chausson, Kosma) (sam., 17 h. 45).
Salle Gaveau : Quatuor Janacek (Dvorak, Martinu, Smetana) (sam., 17 h.) ; Orchestre des Concerts Colonne, dir. M. Constant, sol. A. Queffelec (Debussy, Ravel, Prokofiev) (dim., 18 h.).
Radio-France, auditorium 106 : Ensemble Pro Musica de Paris (Telemann, Bach, Vivaldi...) (sam., 18 h. 30) ; Rencontre internationale de chant choral (dim., 17 h.).
Eglise Saint-Merri : Ensemble vocal S. Caillat, chœur Pro Arte de Lausanne (Brückner, Mendelssohn, Schubert...) (sam., 21 h.); C. Charpentreau, piano (Bach, Fauré, Rameau...) (dim., 16 h.).
Eglise Saint-Roch : Musique électro-acoustique (sam., 19 h. 30).
Eglise Saint-Séverin : Alliance chorale R. T. B., chorale Audite Nova de Paris (sam., 20 h. 30).
Notre-Dame : Maîtrises de la Résurrection et de Notre-Dame, Ensemble de cuivres La Camera (Langlais) (sam., 18 h. 30 ; dim., 11 h. 30) ; M. Tissot, orgue (Haendel, Lebègue, Messiaen...) (dim., 17 h. 45).
Conciergerie : Ensemble vocal M. Piquemal, Ensemble vocal canadien (sam., 20 h. 30) ; B. Verlet, clavecin (Bach) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Nicolas-des-Champs : Chorale Joie et Chant, Petit Orgue de Bruxelles (sam., 20 h. 30).
Théâtre Moderne : F. Doreau, A. Loewenguth (Beethoven) (dim., 10 h. 45 et 17 h.).
Ranelagh : R. Dyens, J.-C. Horeau, Y. Le Goff, P. Mindy... (dim., 18 h.).
Eglise des Billettes : Quintette à vent Nielsen (Danzi, Haydn...) (dim., 17 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : O. Trachier, orgue (Bach, Buxtehude) (dim., 17 h. 45).
Théâtre d'Orsay : P. Amoyal, violon ; D. Hovora, piano (Brahms, Beethoven, Ravel) (dim., 10 h. 55).
Théâtre-en-Rond : Quintette à vent de Paris (dim., 18 h.).
Hôtel Hérouet : Atelier-Musique de Ville-d'Avray, sol. A. Olivier (Marais, Loeillet, Bach, Haendel) (dim., 20 h. 30).
Petit Palais : Quatuor Parrenin (dim., 16 h.).
Salle Pleyel : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. S. Cambreling (Wagner) (dim., 17 h. 45) ; A. Ciccolini, piano (Schubert, Liszt) (dim., 21 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Synthesis Quartet, dir. S. Couture (Mozart, Haydn, Beethoven) (dim., 17 h.).
Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois : R. Miravet, orgue (dim., 16 h. 30).

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : Marc Laferrière Jazz Dixieland (sam. et dim., 21 h. 30).
Caveau de la Montagne (354-82-39) : D. Levallet, A. Brunet (sam., 22 h.).
Chapelle des Lombards (236-65-11) : Quartet Jeanne Lee (sam., 20 h. 30) ; Edja Kungali African Roots in Music (sam., 22 h. 30).
Galerie (261-38-64) : Sonny Grey Quartet (sam., 22 h. 30).
Gibus (700-78-88) : Antidote (sam., 22 h.).
Golf Drouot (770-47-25) : Cyclone (sam., 22 h.).
Palace (246-10-87) : Pretenders (dim., 17 h.) ; Marquis de Sade (dim., 20 h.).
Pavillon de Paris (205-44-12) : Judas Priest, A. C. D. C. (dim., 20 h.).
La Péniche (205-40-39) : Idir (sam. et dim., 20 h. 30) ; Jungle La Ferraille (sam. et dim., 22 h. 30).
Point-Virgule (278-67-03) : Trio Vidal (dim., 21 h. 30).
Riverbop (325-93-71) : Pepper Adams Quartet (sam., 22 h.).
Slow-Club (233-84-30) : Claude Luter (sam., 21 h.).

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre :: P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

LAPEROUSE 326-68-04 51, q. Grands-Augustins, 6e. F/dim.	On sert jusqu'à 23 h 30. Grande carte. Ses salons de deux à cinquante couverts. Cadre ancien de réputation mondiale.
LE SARLADAIS 522-23-62 2, rue de Vienne, 8e. F/dim.	J. 22 h. Cuisine périgourdine. Menu 98 F, 1/2 vin de pays + café + alcool de prune, avec foie gras, cassoulet au confit. SA CARTE.
PAGODA 874-81-48 50, rue de Provence, 9e.	Prix Baguettes d'Or de la gastronomie chinoise et médaille d'argent de Paris. Spécialités crevettes et canard laqué.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
LE CONGRES, Porte Maillot. T.l.jrs 90, av. Grande-Armée, 17e. 574-17-24	2 h. BANC D'HUITRES tte l'année et poissons. Spéc. de viandes de Bœuf de premier choix grillées à l'os. Plats et desserts du jour.
LE GRAND CHINOIS 723-98-21 6, avenue de New-York, 16e.	Prix Crustacé de Vermeil de la gastronomie chinoise. Fermé lundi.
BRASSERIE DU TABAC PIGALLE 606-72-90, place Pigalle, 18e. T.l.jrs	JOUR ET NUIT - BANC D'HUITRES t.l.jrs renouvelé. Son plat du jour, ses spécial. : Choucroute 36 F, Gratinée 12 F, Ses grillades flambées. Buffet froid. Spécialités : Bière LOWENBRAU MUNICH.

SOUPERS APRÈS MINUIT

RESTAURANT DU PARC MONTSOURIS LE JARDIN DE LA PARESSE	20, rue Gazan, 14e. Ouvert t.l.jrs jusqu'à 2 h. du matin - 588-38-32. BAR - BRASSERIE. HUITRES - MENU A 73,60 F.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 16 h., Hommage à M. L'Herbier : la Porte du large ; 18 h., Cinéma hongrois : Cher voisin, de Zsolt Kezdi-Kovacs; 20 h., En souvenir de Merle Oberon : la Chanson du souvenir, de C. Vidor ; 22 h. : la Poupée, de J. Baratier. — Dim., 15 h., Cinéma algérien : Chronique des années de braise, de M. Lakddar Hamina ; 18 h., Cinéma hongrois : Zone tempérée, de Zsolt Kezdi-Kovacs ; 20 h., Hommage à M. L'Herbier : la Nuit fantastique ; 22 h., En souvenir de Merle Oberon : les Hauts de Hurlevent, de W. Wyler.

Beaubourg (278-35-57), sam., 15 h. : le Poème de la mer, d'A. Dovjenko et J. Solntseva ; 17 h. : la Poupée brisée, de K. Yoshimura ; 19 h. : Solaris, d'A. Tarkovski ; 21 h. : Marie, légende hongroise, de P. Fejos. — Dim., 15 h. : la Ballade du soldat, de G. Tchoukhrai ; 17 h. : Parti pris, de M. Desclozeaux ; Adriana, tu mens, de C. Tronquet ; En mille morceaux, de D. Smajda ; Fragments, de S. Godet ; Mort du révolutionnaire, hallucinée, de F. Jost ; 19 h. : Partition inachevée pour piano mécanique, de N. Mikhalkov ; 21 h. : Hippolyte le laquais, d'I. Szkely.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).
ALYAM ALYAM (Mar., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) : Styx, 5e (633-08-40).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
AURELIA STEINER (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
BOBO JACCO (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-82).
LA BOURGEOISE ET LE LOUBARD (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52 43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CAMOUFLAGES (Pol., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), mercr., dim. lundi.
LES CHARLOTS EN DELIRE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93).
CHER PAPA (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11).
CORPS A CŒUR (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
COURAGE, FUYONS (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
DE LA NUEE A LA RESISTANCE (It.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40).
DEMONS DE MIDI (Fr.). Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LA DEROBADE (Fr.) (U.G.C.) Danton, 6e (329-42-62), Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Tourelles, 20e (636-51-98) ; Max-Linder, 9e (770-40-04).
DES NERFS D'ACIER (A.), v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
DES MORTS (Fr.-Belg.), Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.
DON GIOVANNI (Fr.), v.o. it. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; La Pagoda, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
DRACULA (A.), v.o. : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
DUOS SUR CANAPE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Miramar, 14e (320-89-52).
ET LA TENDRESSE ? BORDEL ! (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'EVADE D'ALCATRAZ (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Luxembourg, 6e (639-97-77). — V. f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
FIN D'AUTOMNE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE GAGNANT (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-500-32) ; U.G.C.-Danton, 1er (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GALACTICA, LES CYLONS ATTAQUENT (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.o.) (*) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23); Convention, 15e (828-42-27); Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44); Mistral, 14e (539-52-43); Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
HAIR (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
IRACEMA (Brés., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LE LAMPION (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LAURA, LES OMBRES DE L'ETE (Fr.), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86); Cambronne, 15e (734-42-96); Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LA LUNA (It., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46), v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE MALIN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), sauf mer. après-midi. — V.F. : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MOLIERE (Fr.), Bilboquet, 6e (222-87-23).
MOONRAKER (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
NEW-OLD (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99) ; H. Sp.
NORTHERN LIGHTS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME Fr.), Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
L'OCCUPATION EN VINGT-SIX IMAGES (Youg., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LES PETITES FUGUES (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Marignan, 8e (359-92-83) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
RACE D'EP (Fr.) (**) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
RUE DU PIED-DE-GRUE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), jeu., ven., sam., mar. ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Madeleine, 8e (742-03-13).
SCHUBERT (Autr., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
S'IL VOUS PLAIT, LA MER ? (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Cosmos, 6e (548-62-25) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
STILLEBEN (Suis.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47). H. sp.
LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.
LE TAMBOUR (All.) (*), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Balzac, 8e (561-10-60), 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LA TERRE EST PLATE (Dan.-Port.) v. port. ; Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
TESS (Fr.-Brit.), v. angl., Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE TOUBIB (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44).
LA VILLE DES SILENCES (Fr.), Bonaparte, 6e (326-12-12).
LES VISITEURS D'UN AUTRE MONDE (A.), v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).

Les grandes reprises

A CHILD IS WAITING (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-79).
ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).
L'AUTRE (A., v.o.) : Maillot Palace, 17e (574-10-40). H. Sp.
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (F.) : Gramont, 2e (296-62-56).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BETE (Fr.) (**) : Jean Renoir, 9e (874-40-75).
LES CHASSES DU COMTE ZAROFF (A.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52), Studio Médicis, 5e (633-25-97), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), George V, 8e (225-41-46), Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE DERNIER ROUND (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86). — V.f. : Eldorado, 10e (208-18-76).
FLESH (A., v.o.) (**) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
LA FIEVRE AMERICAINE (A., v.f.) : Opera Night, 2e (296-62-56).
LA FEMME D'EN FACE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LE GUEPARD (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Club, 9e (770-81-47).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.o., v.f.) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sauf Mar.).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MUSIC LOVERS (Ang., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES ONZE MILLE VERGES (Fr., (**) : Balzac, 8e (561-10-60).
PLAY TIME (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80).
LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE PRIVE DE CES DAMES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
REPULSION (A., v.o.) (**) : Cluny Palace, 5e (354-20-12).
REBECCA (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
RETOUR (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
THE SERVANT (A., v.o.) (**) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
LE SEXE FOU (It., v.o.) (**) ; Champollion, 5e (354-51-60).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (v. o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UN CADAVRE AU DESSERT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
WEEK-END (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71.

LES FILMS NOUVEAUX

GROS-CALIN, film français de Jean-Pierre Rawson : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).

CUL ET CHEMISE, film italien d'Italo Zingarelli. V.O. : Marignan, 8e (359-92-82). V.F. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gambetta, 20e (797-02-74).

ALBUM COUNTRY MUSIC, film américain de John Dehayes-Bee. V.O. : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LINUS, film suédois de Vilgot Sjöman. V.O. : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) (à partir de vendredi).

JE PARLE D'AMOUR, film français de Madeleine Hartmann : Epée de Bois, 5e (337-54-47) (à partir de jeudi).

MANHATTAN, film américain de Woody Allen. V.O. : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). V O.-V.F. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). V.F. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) : Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

JACK LE MAGNIFIQUE, film américain de Peter Bogdanovich (*). V.O. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (359-42-33). V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

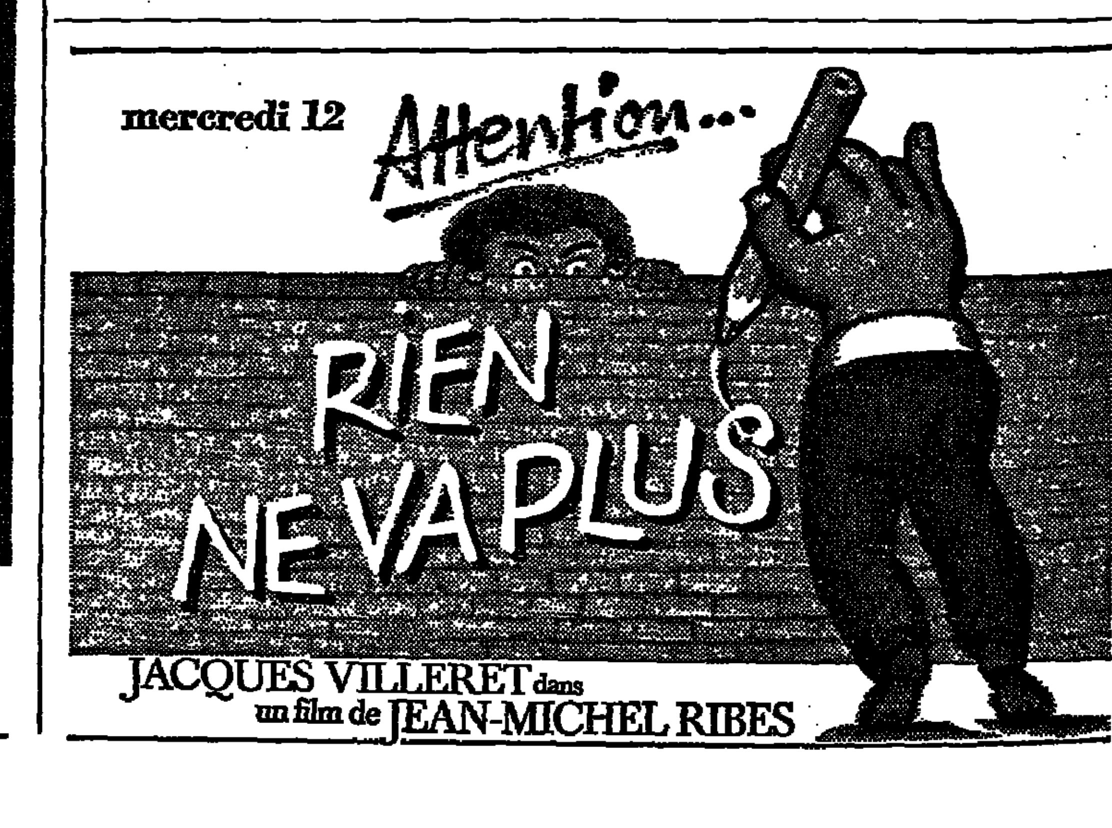
Les festivals

A. HITCHCOCK, v.o., New-Yorker, 9e (770-63-40) : les Trente-Neuf Marches (sam.) ; Une femme disparait (dim.).
ches.
LE PLAISIR ITALIEN, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : Casanova, un adolescent à Venise (sam.) ; Venez donc prendre le café chez nous (dim.).
CALIBRE 38, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : le Faucon maltais (sam.); le Privé (dim.).
EXPRESSIONNISME ALLEMAND, v. o., Olympic, 14e (542-67-42) : le Cabinet du docteur Caligari (sam.) : Métropolis (dim.). — Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), v. o. : Métropolis (sam.) ; Nosferatu le vampire (dim.).
FRED ASTAIRE, v.o., Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : Roberta (sam.) ; Entrons dans la danse (dim.). — V. o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Vallée du bonheur (sam.) ; Papa longues jambes (dim.).
LES MARX BROTHERS, v.o., Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business (sam.) ; Chercheurs d'or (dim.).
HUMPHREY BOGART, v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78) : Casablanca (sam.) ; les Passagers de la nuit (dim.).
RITA HAYWORTH, v.o., Mac-Mahon, 17e (320-24-81) : O toi ma charmante (sam.) ; Cover-Girl (dim.).
FESTIVAL DELIRANT, RICHARD LESTER, v.o., Studio Acacias, 17e (754-97-83), 15 h. 15 : On l'appelait Milady ; 17 h. 15 : Help ; 18 h. 45 : Comment j'ai gagné la guerre ; 20 h. 30 : Le knack... et comment l'avoir ; 22 h. 15 : Forum en folie.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : L'école est finie (sam.) ; Un rabbin au Far-West (dim.).
CYCLE NOUVELLE VAGUE, Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) : les Gauloises bleues (sam. et dim.).
HOMMAGE A MARCEL L'HERBIER, Mystère de chambre jaune (sam.) ; le Parfum de la dame en noir (dim.).
HOMMAGE A LAUREL ET HARDY. Espace-Gaîté, 14e (330-99-34) : de pioche (sam.) ; la Bohémienne (dim.).
WIM WENDERS, 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Faux mouvement (sam.); Alice dans les villes (dim.).
REGARD SUR L'HOMOSEXUALITE, Maillot Palace, 17e (574-10-40), v.o. : Pink Narcissus ; la Conséquence ; Outrageous ; Sébastiane ; la Tendresse des loups.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) : Alice au pays des merveilles ; la Mélodie du bonheur ; Festival de dessins animés Tex Avery ; Casanova de Fellini ; Un rabbin au Far-West ; Macbeth ; la Flûte enchantée ; le Locataire.
CHATELET VICTORIA, 1er (508-94-14), v.o., I, 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 5 : Dersou Ouzala ; 20 h. 35 et sam., 0 h. 40 : Cabaret ; 22 h. 35 : Orange mécanique. — II, 16 h. : Easy Rider ; 17 h. 55 et same., 0 h. 15 : A la recherche de M. Goodbar ; 20 h. 20 : Marathon Man ; 22 h. 40 : A bout de souffle.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71), v.o., 15 h. 45 : Au-delà du bien et du mal ; 18 h. : Julia ; 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 10 : The Rocky Horror Picture Show ; sam., 24 h. : Rollerball.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50), I, 16 h. 10 : Music Lovers ; 18 h. 10 : Un tramway nommé Désir ; 20 h. 15 : le Charme discret de la bourgeoisie ; 22 h. 10 : Phantom of the Paradise ; sam., 24 h. : Flesh Gordon. — II, 15 h. 45 : le Lauréat ; 17 h. 30, Love ; 19 h. 50 : Express ; sam., 0 h. 10 : Délivrance.

Les séances spéciales

AMARCORD (It., v. o.) : Epée-de-Bois, 5e (377-57-47), 12 h. et 24 h.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 15.
DETRUIRE, DIT-ELLE (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33), 18 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v. o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (705-04-55), 20 h. 15, 22 h. 15.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (**) (Jap., v. o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30.
VIVRE SA VIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
ZOO ZERO (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30.





هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 8 décembre

18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
L'alimentation et l'enfant.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Numéro un, Jacqueline Maillan.
Emission de Maritie et Gilbert Carpentier, avec Y. Lecocq, G. Marchand, J.-P. Darras, J.-Cl. Pascal, Village People et les ballets d'A. Plasschaert.
21 h 35 Série : Columbo.

22 h 45 Télé-foot 1.
23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Le journal.
De P. Lefebvre, d'après J.-P. Pétrolacci ; avec P. Léotard, A. Cuny, B. Agenin (dernier épisode).

Après avoir été à son tour enlevé, le journaliste justicier Olébert apprend qu'une crise financière et une grève frappent le Journal. Suite et fin du feuilleton... et d'un combat solitaire.

21 h 35 Variétés : Collaroshow.
22 h 25 Fenêtre sur.
Sri Lanka : un paradis en gérance.



23 h 5 Sports : Judo.
Championnats du monde.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Thierry la fronde ; la cuisine voyageuse.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito : Mambo.
20 h Les jeux.
20 h 30 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 35 Le roman du samedi : Le comte de Monte-Cristo.
D'après A. Dumas, adaptation J. Chatenet, dialogues A. Castelot, réalisation D. de la Patellière.
Bien fidèle à Dumas, si fidèle que cette adaptation sent fort le carton-pâte. Mais une histoire amusante, émaillée des rebondissements d'un grand amour, au temps des conspirations bonapartistes.
22 h Journal.
22 h 20 Magazine : Cavalcade.

FRANCE-CULTURE

19 h. 30, Inde : musique populaire du Rajasthan.
20 h., « Ombres sur le soleil », de Chad Oliver, avec : J. Berthier, R. Bret, B. Jousset, etc.
21 h. 38, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Concert-Lecture : « Das Knaben Wunderhorn » (Mahler), avec Finnie, mezzo, et l'Orchestre national de France, direction H. Soudant.
20 h. 5, Concours international de guitare.
20 h. 30, Festival de Saintes : Arthur Haas, clavecin (chaconnes, passacailles, sarabandes, gigues et menuets d'Anglebert, Jacquet de la Guerre, Gaultier, Couperin et Duphly).
22 h. 30, Ouvert la nuit : La musique se livre ; 23 h., G.R.M.-I.N.A. : « Alléluia II » (Berio) ; « Jonchaies » (Xenakis) ; « Territoire de l'oubli » (Murail) ; 0 h. 5, Concert de minuit : « Quatuor à cordes » (Mignel) ; « le Pâtre sur le rocher » (Schubert) ; « Mélodies », « In Memoriam » (G. Condé) ; « Stretto pour harpe » (Marcland) ; « Aurore pour flûte et harpe » (Vaillant) ; « String breath pour violoncelle », « In Memoriam Shahida » (Hallett). Avec l'Association des grands concerts de la Sorbonne, direction M. Deutsch ; 1 h. 30, Banc-titres : Satie.

Dimanche 9 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Du deuxième dimanche de l'Avent, en l'église Saint-Aspais de Melun (Seine-et-Marne) ; préd. : Mgr Y. Bescond.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les rendez-vous du dimanche.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : l'île fantastique.
16 h 30 Sports première.
18 h 20 Concert.
« Concerto n° 5 en la majeur K 219 pour violon et orchestre », de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharm., dir. E. Krivine.
18 h 55 Deux Atlantiques pour une bouée.
Reportage de S. Manier et D. Girard.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « l'Aventure du Poséidon ».
Film américain de R. Neame (1972), avec G. Hackman, E. Borgnine, R. Buttons, C. Lynley, S. Stevens, S. Winters.
Un paquebot en croisière est renversé par un raz de marée au large des côtes de Grèce. Sous la conduite d'un prêtre, neuf passagers, bravant tous les dangers, cherchent à sortir de l'épave-tombeau.
Spectaculaire et angoissant, selon les bonnes vieilles recettes d'Hollywood. Enorme succès commercial qui relança la mode du film-catastrophe.
22 h 30 Gymnastique.
Championnat du monde à Dallas.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h On we go.
11 h 15 Concert.
« Concerto n° 1 en ut majeur », de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy.
11 h 45 Chorus.
12 h 25 Variétés : Tremplin 80.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Têtes brûlées.
Le fruit défendu.
14 h 15 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h 5 Des animaux et des hommes.
15 h 55 Majax : passe-passe.
16 h 40 Série : Les brigades du Tigre.
17 h 40 Rencontres internationales du cirque.
18 h 40 Top club.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Le retour du Saint.
Feu rouge.
21 h 35 Bande à part : La nuit quotidienne.
Deux aveugles, l'un depuis sa naissance, l'autre depuis l'âge de dix ans, parlent de leur vie de tous les jours.
22 h 5 Le petit théâtre.
« Adam, Eve et le Troisième Sexe », de Boris Vian, réal. G. Gozlan.
Au paradis avec M.-V. Maurin, J.-F. Maurin, M. Pecqueur, B. Valdeneige pour interprètes de cette fable tirée de la Genèse.
22 h 35 Fenêtre sur.
Dominique Rocheteau.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emission de l'I.C.E.I. destinée aux travailleurs immigrés.
Images d'Algérie.
10 h 30 Mosaïque.
Reportage : Des Mauriciens à Paris. Variétés : A. Permal et les corsaires de l'île Maurice, F. Khodja (Algérie), le groupe Queen Barreiros (Portugal) et V. Munarriz (Argentine).
16 h 30 Prélude à l'après-midi.
Récital Arthur Rubinstein, avec l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. A. Previn.
17 h 50 Un comédien, F. Maistre, lit un auteur : Restif de La Bretonne.
18 h 30 L'invité de FR 3.
Pierre Loti.
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Festival international du jazz d'Antibes-Juan-les-Pins 1979.
Claude Luter.
20 h 30 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 35 Série : La mémoire du peuple noir.
Le rêve africain.
Les paysans ont quitté la brousse africaine pour les villes de la côte (Abidjan, Lagos, Ibadan). Devenus ouvriers, ils se réunissent parfois autour des musiciens, écoutent, se souviennent.
21 h 20 Journal.
21 h 30 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
22 h Ciné-regards.
Jacques Tourneur.

22 h 30 Cinéma de minuit (cycle treize inédits) : « Stars in my crown ».
Film de J. Tourneur
En 1865, un jeune pasteur vient s'établir, avec sa femme et son fils, dans une petite ville du sud des Etats-Unis. Il va faire face à divers problèmes.
La vie quotidienne d'une Amérique provinciale. Tourné selon le point de vue du petit garçon qui en est le narrateur, ce film a le charme des récits des grands romans américains d'histoire populaire. Il est remarquable.

FRANCE-CULTURE

8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française.
10 h., Messe, au monastère des bénédictines à Vanves.
11 h., Regards sur la musique : King Arthur (Purcell).
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Inédits du disque.
14 h., Hommage à Evreinov.
16 h., Les cours d'interprétation de la musique en public : le cours d'Yvonne Lefébure.
17 h. 30, Rencontre avec... Lucien Outers : les dangers de la déculturisation.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : la relation baroque (poésie sud-américaine).
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : l'Triande.
23 h., Musique de chambre : Schumann, Dutilleux.

FRANCE-MUSIQUE

8 h., Cantate : n° 70 (Bach) par le Concentus Musicus de Vienne.
9 h., Sélection-Concert.
9 h. 7, Charles Tournemire, l'orgue mystique : « l'Immaculée Conception », avec A. Froidecise à l'orgue de Notre-Dame de Laeken de Bruxelles.
9 h. 30, Vocalises.
11 h., Concert en direct du Théâtre d'Orsay : « Sonate n° 1 » (Brahms) ; « Sonate n° 7 » (Beethoven) ; « Tzigane » (Ravel), avec P. Amoyal, violon, et D. Hovora, piano.
12 h. 5, Equivalences, par P. Lucet (émission ouverte aux interprètes aveugles) : « Cinquième sonate en trio » (Bach) ; « De Dieu, je ne veux pas me séparer » (Bach) ; « Concerto en sol majeur » (Vivaldi-Bach), avec D. Salvignol-Nisse, orgue.
12 h. 35, Opéra Bouffon : « le Cheval de bronze » (deuxième partie) (Auber), avec S. Nigoghossian, I. Garcisanz, A. Hodde, les Chœurs de Radio-France et le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J.-P. Marty ; « Docteur Miracle » (Bizet), avec L. Berton.
14 h., La tribune des critiques de disque : « Quatuor opus 59, n° 3 », de Beethoven.
17 h., Concert de clôture des Journées chorales, en direct du Grand Auditorium, avec le Petit Orgue de Bruxelles, le Chœur des XVI de Fribourg, le Chœur canadien, l'Alliance chorale R.T.B.F., le Chœur Pro Arte de Lausanne et le Chant commun de Radio-France, œuvres de Goudimel, Defossez, Sermisy, Gesualdo, Absil, Schubert, Honegger, Franck, R. Manuel, Debussy et Poulenc.
19 h., Demi-Pause : Haendel.
19 h. 35, Jazz vivant : orchestres de Mac Coy Tyner.
20 h. 30, Concert (Echanges internationaux) : « Eridanos » (Xenakis) ; « Concerto n° 1 » (Liszt) ; « Symphonie n° 4 » (Dvorak), par l'Orchestre symphonique de la Nord-Deutscher Rundfunk, dir. M. Tabachnik, avec Jorge Bolet, piano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Nouveaux talents, premiers sillons : the London Early Music Group ; 23 h., Portrait en petites touches : sonate « le Printemps » (Beethoven) ; 0 h. 5, Comment l'entendez-vous ? H. Schutz, par R. Massin, graphiste.

Les temps d'antenne publicitaires en faveur des jouets diminuent de 15 %

Il y aura un peu moins de publicité qu'en 1978 pour les jouets sur les écrans de télévision à l'occasion des fêtes de fin d'année. Globalement, les temps d'antenne qui sont consacrés à ces produits auront diminué, au cours du dernier trimestre, de 15 à 20 %. Ainsi en a décidé la Régie française de publicité, que préside M. Philippe Le Ménestrel.

Chacun des soixante annonceurs de l'an dernier aura vu son temps propre réduit de 40 %, au profit de dix-neuf annonceurs nouveaux, dont seize fabricants français, essentiellement de petits fabricants, « *afin de favoriser systématiquement les petites et moyennes entreprises* », a déclaré à Antenne 2 M. Le Ménestrel. La publicité pour les jouets représente 2 à 3 % du chiffre d'affaires annuel de la R.F.P., qui est de 1,4 milliard de francs. Durant les trois derniers mois — mais plus des trois quarts des ventes de jouets ont lieu en novembre et décembre, — cette part atteint 10 % du chiffre d'affaires.

Enfin, avant que la commission de visionnage ne donne son accord pour la projection des spots publicitaires, la solidité et la qualité des jouets sont mises à l'épreuve, ainsi que leur rapport qualité-prix. Cependant, les prix ne sont pas affichés sauf lorsqu'il est possible de déterminer un prix maximum : les prix varient fortement d'un détaillant à l'autre.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE

M. Michel Debré, ancien premier ministre, député (R.P.R.) de la Réunion, participe à l'« interview-événement » de R.T.L., à 13 h. 15.

M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la famille, est l'invité du Club de la presse d'Europe 1, à 19 heures.

● *M. Claude Evin*, député socialiste de Loire-Atlantique, a été inculpé, le vendredi 7 décembre, par le juge d'instruction du tribunal de Saint-Nazaire pour infraction à la loi sur le monopole de la radio-télévision. M. Evin avait participé le 7 septembre à une émission de Radio libre populaire de Saint-Nazaire.

PRESSE

Un rapport des hebdomadaires parisiens sur les problèmes actuels de la presse

Le Syndicat de la presse hebdomadaire parisienne, que préside M. Georges Montaron, vient de rendre public un « rapport sur les problèmes actuels de la presse », adopté à l'unanimité, qui est notamment destiné à être débattu au sein de la Fédération nationale de la presse française.

La démarche est claire. « *La presse, dans son ensemble, qu'elle soit prospère ou non, est inquiète*, lit-on dans ce document. *Pour trois raisons : sa situation financière d'abord, ses relations avec l'Etat ensuite, et enfin son avenir.* »

Pour l'exploitation sont alors évoqués le prix du papier, la progression des rémunérations, l'évolution des recettes publicitaires, l'augmentation des tarifs postaux, l'effondrement du tirage de la presse « nationale », l'effritement de la diffusion des quotidiens régionaux.

Ces difficultés cumulées mettent la presse dans une « *dépendance croissante vis-à-vis des aides publiques* », d'autant plus que « *l'Etat est en fait le principal concurrent de la presse à travers la radiodiffusion et la télévision* ».

Enfin, l'avènement des technologies nouvelles vont bouleverser les données de l'entreprise de presse : « *Les fonctions de production (rédaction, fabrication) et de distribution (tournées, vente au numéro, abonnements, expéditions) s'informatiseront davantage d'ici cinq ans.* » Ce qui conduira les journaux à des investissements considérables.

« *Il faut « socialiser l'information »*, lit-on dans le rapport. « *Socialiser l'information, c'est donc mettre en place les mécanismes par lesquels se gèrent et s'harmonisent les contraintes et les libertés...* », déclare le rapport Minc-Nora, formule que cite le S.P.H.P. Mais si, en conséquence, un contrôle renforcé s'impose, « *c'est à la presse de vérifier : — que la loi est bien appliquée, notamment en ce qui concerne la transparence* (des capitaux investis) ; — *que les règles du marché ne créent pas un processus de concentration irréversible.* »

Ces deux points, qui avaient guidé la recherche des auteurs de l'ordonnance du 26 août 1944, amènent le rapporteur à proposer une série de modifications de cette ordonnance, afin de la rendre applicable (1) dans le contexte de 1980. Les éléments d'information relatif à la transparence des entreprises seraient recueillis dans un registre public de la presse, accessible à tous. Une autorité extra-politique (membres du Conseil d'Etat, de la Cour des comptes, etc.) serait chargée du respect de l'application de ces règles.

Considérant les différentes facilités offertes actuellement aux journaux par l'Etat, le rapport affirme : « *Plutôt que d'aide à la presse, c'est d'aide au lecteur qu'il faut parler.* »

Suit une série de suggestions concernant le problème de la distribution, des tarifs d'acheminement, d'aide fiscale, d'aide à l'investissement (article 39 bis), de taxe parafiscale sur la publicité télévisée (qui financerait un fonds d'aide à la création) et de normalisation de la T.V.A. Démonstration qui aboutit à prouver que les aides à la presse, loin d'être des mesures temporaires, exigent d'être maintenues et étendues — mais contrôlées — pour que les journaux continuent leur mission de service public.

En conclusion, le rédacteur du rapport, M. Fabrice Nora, s'est surtout interrogé sur le peu de temps dont disposait la presse écrite pour faire face au grand défi de la télématique et savoir si elle serait ou non partie prenante dans cette vaste mutation de l'information, notamment à travers les banques de données.

La démarche du Syndicat de la presse hebdomadaire parisienne à travers ce rapport — dont telle ou telle proposition peut être contestée — n'en est pas moins courageuse. Sera-t-elle de nature à retenir l'attention de la Fédération nationale de la presse française et l'amener à considérer l'urgence du problème ?

CLAUDE DURIEUX.

(1) L'Union nationale des syndicats de journalistes, après avoir pris connaissance du rapport, se déclare déjà opposé à la suppression de l'article 9 de l'ordonnance envisagée par le S.P.H.P., qui stipule notamment : « *Le même personne ne peut être directeur ou directeur délégué de plus d'un quotidien.* »

● *Les éditions Fleurus*, qui publient *Perlin et Pinpin*, *Fripounet*, *Djin*, *Formule 1* et *Christiane*, célèbrent leur cinquantième anniversaire.

C'est en effet le 8 décembre 1929 qu'était lancé le magazine de jeunes *Cœurs vaillants*, sous l'impulsion d'une équipe de jeunes prêtres, Fils de la charité, dont l'abbé G. Courtois (Jacques Cœur) allait devenir le plus célèbre.

● *La revue « Presse-Actualité »*, dans son numéro de décembre, se livre à une radioscopie de la presse à propos de l'« affaire Boulin ». Elle publie, par ailleurs, un article de Joël Stratte-McLure, ancien directeur de *Paris-métro* qui juge (sévèrement) la presse française.

★ *Presse-Actualité*, 5, rue Bayard, 75380 Paris (le n° 13 F.).

Le Monde

économie

AFFAIRES

Premiers sur le marché du matériel de ski

Look et Nordica se rapprochent

Deux des principaux leaders mondiaux du matériel de ski ont décidé de se rapprocher. Les sociétés Look, second fabricant français de fixations, et Nordica, premier producteur italien mondial de chaussures de ski, ont annoncé qu'elles engageraient un processus de rapprochement afin de développer en commun de nouvelles solutions technologiques pour l'avenir. Dans l'immédiat, le rapprochement se traduira par une prise de participation croisée (de 10 %), et un échange d'administrateurs. D'ici un ou deux ans, les deux sociétés comptent lancer sur le marché un nouveau produit commun : un système chaussure-fixation intégré.

Dans un marché en expansion continue depuis dix ans, le rapprochement de deux des « grands » du secteur, qui réalisent chacun de 20 à 25 % des ventes mondiales dans leur spécialité, devrait leur permettre également de conforter leurs positions à l'exportation, notamment aux Etats-Unis, où la demande augmente encore de 7 à 8 % l'an (contre 3 à 4 % en Europe).

Look, créé en 1951, a réalisé au cours de l'exercice 1978-1979 un chiffre d'affaires de 126 millions de francs, dont 65 % à l'exportation. Elle emploie 460 personnes dans son usine de Nevers (Nièvre).

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La manière dont la ville d'Amiens gère son réseau de bus est illégale

estime le préfet de Picardie

De notre correspondant

Amiens. — Le préfet de la région Picardie, préfet de la Somme, M. Jean Rochet, vient de prévenir par lettre M. René Lamps, maire communiste d'Amiens, que huit délibérations prises par le conseil municipal *depuis 1975 concernant* les transports en commun, étaient annulées.

Il en va de même d'un certain nombre de mesures, comme la gratuité des bus pour les chômeurs et les personnes âgées, le *système d'abonnement privilégié*, qui ont été remises en cause par l'autorité préfectorale.

Pour financer ces décisions sociales, la ville d'Amiens s'était appuyée sur une loi de 1973 instituant une taxe (pouvant aller jusqu'à *1 % de la masse salariale*) qui doit être payée par les employeurs occupant plus de dix salariés. Argent qui est destiné au développement des transports urbains.

La première année, seules les villes de plus de 300 000 habitants ont bénéficié de cette loi qui a été étendue par la suite aux communes de plus de 100 000 habitants. Amiens en usa donc en accordant à certaines catégories d'usagers des avantages que le préfet déclare aujourd'hui illégaux car ces allégements financiers n'auraient pas dû être payés par les ressources de cette taxe mais imputés aux *finances municipales*.

La municipalité d'union de la gauche d'Amiens n'a pas l'intention de se laisser faire. Lors de la dernière réunion du conseil municipal, elle a déjà affirmé que plusieurs villes faisaient *la même* chose et que les préfets n'ont rien dit. « *D'ailleurs*, soutiennent les élus, *nous n'avons rien décidé d'illégal. Les aménagements de tarifs et la gratuité sont des opérations de promotion qui peuvent parfaitement entrer dans le cadre de la loi de 1973* ».

MICHEL CURIE.

VOLVO ET RENAULT CONFIRMENT LEUR INTENTION D'ÉTENDRE LEUR COLLABORATION

La régie Renault et la firme suédoise Volvo confirment avoir effectivement engagé des négociations en vue de développer leur collaboration dans le secteur des voitures de tourisme (*le Monde* du 6 décembre), ce développement pouvant se traduire par une prise de participation de Renault dans le capital Volvo.

Dans un bref communiqué, Volvo et Renault précisent toutefois qu'aucun accord n'a encore *été signé à ce jour. Les deux* groupes se refusent d'autre part à faire de plus amples commentaires avant la conclusion des pourparlers en cours.

De source suédoise, on indique cependant que la nouvelle coopération Renault-Volvo conduirait la firme française à racheter 10 % du département voitures de tourisme de Volvo moyennant un versement de 150 millions de couronnes (146,7 millions de francs) avec la possibilité, ultérieurement, de doubler sa mise à un prix identique. *L'objectif pour Volvo serait* d'avoir accès à la technologie française en matière de voitures légères et économiques, pour tenir *compte de l'évolution des marchés* internationaux.

● *Les anciens ouvriers de Lip* ont, par 193 voix contre 92, accepté les propositions gouvernementales concernant le développement des activités de la coopérative ouvrière de production Les industries de Palente. Le programme d'embauche, de *reclassement, de mise* à la préretraite et de formation professionnelle de l'ancienne firme horlogère doit être encore discuté. Le plan suppose l'installation de la coopérative ouvrière de production dans une usine-relais que la chambre de commerce et d'industrie du Doubs et la ville vont acheter en commun dans la banlieue de Besançon. — *(Corresp.)*

● *Des bénéfices pour SAS.* — Le dernier exercice, qui s'est achevé le 30 septembre dernier, se solde pour la compagnie scandinave SAS par un bénéfice de 147,6 millions de couronnes suédoises (soit 147,6 millions de francs), au lieu de 126,7 millions de couronnes l'année précédente.

CONSTRUCTION NAVALE

POUR RELANCER L'ACTIVITÉ DES CHANTIERS

Cent cinquante délégués syndicaux de vingt-neuf pays préconisent à Copenhague un plan de démolition des navires vétustes

De notre correspondante

Copenhague. — Sous l'égide de la FIOM (Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie, dont le secrétariat permanent est à Genève), une conférence mondiale sur la construction navale — la huitième de ce genre — a réuni à Copenhague cent cinquante délégués des syndicats de vingt-neuf pays, affiliés à la Fédération internationale des syndicats libres. La France était représentée par des délégations de la C.F.D.T. et de F.O.

Depuis 1973 et la conférence tenue par la FIOM à Tokyo, la crise a frappé tous les pays constructeurs. A partir de 1975, la récession très grave des industries maritimes, qui s'est manifestée, n'a même pas épargné les pays d'Asie les plus florissants, tel que le Japon. En Corée du Sud, en Malaisie, à Singapour où certains chantiers font une concurrence très sévère aux chantiers européens, on s'inquiète aussi de la baisse des commandes. La FIOM estime qu'en quatre ans, dans l'ensemble du globe, deux cent cinquante mille emplois ont été supprimés dans les secteurs de la construction et de la réparation navales.

C'est donc maintenant sur le problème de la défense de l'emploi que doivent se concentrer les efforts des adhérents de la FIOM. Dans ces perspectives, le secrétaire adjoint de la fédération, M. Karl Casserini, a fourni des chiffres « à demi-réconfortants ». « *Si, depuis 1975*, a-t-il expliqué, *la production mondiale des chantiers navals a été réduite de 50 % à 60 %, le nombre des emplois sur les chantiers n'a diminué que de 25 %* ».

Quels remèdes préconiser ? La déclaration finale de la conférence *en a proposé une longue* liste, plus ou moins réalisables, plus ou moins efficaces. En tête, figure la mise sur pied d'une « *répartition équitable des commandes et des investissements à travers le monde* », suggestion généreuse, certes, mais qui relève quelque peu de l'utopie quand on songe à la concurrence acharnée qui oppose la plupart des pays. Plus réaliste, sans doute, est le « programme démolition-construction », dont on a beaucoup parlé à Copenhague. Il est *évident que si l'on parvenait à* faire envoyer à la casse, pour être automatiquement remplacés, tous les navires — et ils sont nombreux ! — qui ne répondent plus aux normes actuelles d'hygiène et de sécurité, les chantiers pourraient disposer d'une période de répit. Pour étudier ces posibilités, la FIOM souhaiterait resserrer sa coopération avec l'O.C.D.E. capable de lui fournir des données intéressantes.

Et la reconversion des ouvriers des chantiers ? Les Français *n'ont pas l'air de beaucoup y* croire. Pour eux, ce processus est aléatoire et coûteux. Il est très difficile, par exemple, de transformer *rapidement un ouvrier spé*cialisé de la « navale » en ouvrier de l'aéronautique ou de l'informatique. Mais, au secrétariat de la FIOM, on pense un peu différemment. Sous le terme de reconversion on préconise surtout la création d'industries complémentaires à celle des industries de construction navale, e tl'on estime que dans certains pays on a laissé passer des occasions très intéressantes. Ainsi on a négligé en Europe, au moment où se multipliaient les navires porte-conteneurs, de mettre en train une fabrication de conteneurs (les boites elles-mêmes) de métal léger qui auraient pu être fabriquées *facilement sur certains* chantiers. Résultat : aujourd'hui la majorité des conteneurs (il y en aurait pour l'instant trois millions en circulation) ont été fabriqués en Extrême-Orient.

CAMILLE OLSEN.

URBANISME

UNE EXPOSITION TEMPORAIRE A CARNAVALET

Paris est une des rares grandes villes du monde qui ne dispose pas d'un musée archéologique

A l'occasion de l'inauguration de ses nouvelles salles consacrées dorénavant à Paris au *seizième siècle* et situées dans sa partie la plus ancienne, le musée Carnavalet présente depuis le 4 décembre une exposition temporaire des sculptures médiévales de Paris.

Si cette exposition est qualifiée de temporaire, c'est parce que les très importantes et très précieuses collections archéologiques de la capitale n'ont pas encore trouvé le lieu idéal où elles pourraient *être montrées au public. Paris* est probablement une des seules grandes villes qui ne possède pas de musée archéologique. C'est pourquoi les pièces regroupées dans cette exposition regagneront, après les trois mois prévus pour leur présentation, les caisses où elles sont entreposées à *l'hôtel* Le Peletier de Saint-Fargeau. Cette annexe du musée Carnavalet (*le Monde* du 9 octobre) *n'a toujours pas pu être restaurée*, faute de crédits, et ne peut accueillir comme il était *prévu depuis bien longtemps* les collections du XIXe et du XXe siècle actuellement conservées à Carnavalet.

Cette opération permettrait pourtant de dégager au rez-de-chaussée un espace suffisamment important pour que soit enfin aménagé en l'hôtel Carnavalet un département archéologique digne d'une grande capitale où seraient *rassemblées toutes les pièces anciennes* qui figurent dans divers établissements de la région parisienne.

Inaccessible au public

Les objets, fruits des fouilles de Théodore Vacquer et Charles Sehlier, premiers conservateurs, formaient le noyau principal du musée lors de son ouverture en 1880. Mais, quelque quarante ans plus tard, cette très importante section était supprimée pour faire place aux collections modernes et contemporaines, et on *transférait le fonds lapidaire* parisien, d'abord dans un entrepôt de la halle aux vins, et ensuite dans les locaux de l'orangerie de l'hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau, alors bibliothèque historique de Paris, et dans le square Georges-Cain, qui lui était attenant. Ce transfert sonna le glas du département archéologique, et si certaines pièces (les *plus lourdes) restèrent sur place*, des objets importants disparurent, d'autres furent endommagés par les intempéries et le reste des collections dispersé aux quatre coins de Paris.

Pendant ce temps, les campagnes de *fouille entreprises dans* le site parisien à la faveur des travaux de voirie enrichissaient malgré tout le domaine ancien de la capitale. C'est ainsi que les travaux du métropolitain devaient permettre la découverte de vestiges médiévaux très importants qui figurent d'ailleurs à l'exposition.

Dans les conditions actuelles, *l'ensemble des collections* demeure inaccessible au grand public. C'est ce que confirme M. Patrick Perrin, conservateur du département archéologique de Carnavalet, dans un avant-propos d'un remarquable catalogue qui vient d'être édité à l'occasion de l'exposition, et dont l'auteur est M. Jean-Pierre Willesme, conservateur au même département. « *Les perspectives de présentation au public de ces collections demeurent incertaines*, dit-il, *malgré le succès remporté à l'Hôtel de Ville de Paris en 1973 par l'exposition* l'Archéologie à Paris. »

C'est sur l'impulsion de M. Bernard de Montgolfier, conservateur en chef du musée Carnavalet, que ce premier catalogue a pu être édité cette année. Deux autres publications aussi impotantes suivront dans les années à venir, *les Bronzes antiques* en 1980 et *l'Art mérovingien* en 1981.

Les percées du métro

L'exposition des sculptures médiévales de Paris comporte une centaine de pièces remarquables entrées dans les collections du musée de la fin du dix-neuvième siècle, à 1930 environ. Elles sont accompagnées de tableaux et d'éléments iconographiques du plus haut intérêt.

Les travaux d'Haussmann, la création du *nouvel Hôtel-Dieu*, les percées du métropolitain ont permis de recueillir de nombreux fragments venant de chapelles détruites de la Cité, d'hôtels de la rive gauche ou d'églises disparues. Parmi les pièces les plus frappantes on retiendra une console ornée d'une figure d'ange et un fragment de tombeau provenant de Saint-Germain-des-Prés, du douzième siècle, les gargouilles extraordinaires qui ornèrent jadis Saint-Séverin et deux vitrines contenant l'une, des têtes *sculptées en parfait état*, et l'autre des poteries populaires parisiennes du treizième siècle.

La très originale présentation de cette exposition a été réalisée par M. Théodore Georgescu, architecte, et par un sculpteur, concepteur, M. Luigi da Gioz, à qui on doit aussi la reconstitution minutieuse d'un très précieux retable de pierre sculptée du *seizième siècle qui se trouvait à Saint-Méri et qui orne désormais* et pour toujours, espérons-le, une petite salle du musée Carnavalet qui donne accès à l'exposition de sculptures.

On ne quittera pas le domaine des antiquités parisiennes sans signaler que la crypte archéologique du parvis Notre-Dame sera inaugurée à la fin du mois de juin 1980, comme l'a annoncé, le 20 novembre *dernier*, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, lors de sa conférence de presse sur l'année du patrimoine. Il aura donc fallu plus de cinq ans pour que cet ouvrage, le plus grand du monde, selon M. Michel Fleury, directeur des antiquités de la région parisienne, soit enfin accessible au public.

ANDRÉE JACOB.

★ Ouverture tous les jours, sauf le lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Possibilité de visites guidées.

P.T.T.

● *Une direction en Franche-Comté.* — Les télécommunicaitons viennent de créer une direction régionale en Franche-Comté. *Jusqu'à présent*, cette région était, pour l'administration des télécommunications, rattachée à la Bourgone. — *(Corresp.*

ENVIRONNEMENT

Comment « dépolluer » le Rhin ?

Le fait que la France ait refusé de ratifier la convention sur la désalinisation du Rhin continue de susciter des prises de position. C'est ainsi que M. Pierre Schiélé (C.D.S.), président du conseil régional d'Alsace, a déclaré vendredi 7 décembre être d' « accord sur le principe de la convention », tout en estimant que « les signataires ont outrepassé leur pouvoir en voulant imposer à la France les injections de saumure ». « On ne règle pas le problème d'une pollution en la déplaçant », a déclaré M. Schiélé. M. Jean-Louis Masson, député R.P.R. de Metz, met en cause les Soudières de Lorraine, qui, selon lui, polluent la Moselle.

L'ambassadeur des Pays-Bas à Paris doit regagner son poste dans quelques jours

Correspondance

Amsterdam. — L'ambassadeur des Pays-Bas à Paris, M. G. de Ranitz, regagnera son poste après avoir assisté au Parlement néerlandais au débat sur le refus du gouvernement français de soumettre à la ratification de l'Assemblée nationale le traité concernant le déchargement de sel dans le Rhin. Le débat est prévu pour le mardi 11 décembre.

Le diplomate avait été rappelé le 4 décembre « pour consultation » en signe de protestation contre l'attitude du gouvernement français.

Dès son retour à La Haye, l'ambassadeur de Ranitz a eu des consultations avec les ministres, secrétaires d'Etat et fonctionnaires qui ont compétence pour traiter cette affaire. A la suite de ces discussions, un document dont le contenu n'a pas encore *été divulgué*, a été rédigé. L'ambassadeur le présentera au gouvernement français lorsqu'il rejoindra Paris.

L'attitude de Paris a provoqué un profond mécontentement aux Pays-Bas. Les horticulteurs dont *les exploitations se trouvent* à l'embouchure du Rhin ressentent les effets des décharges de sel provenant des mines de potasse d'Alsace, une situation qui a amené le quotidien *NRC Handelsblad* à demander avec ironie la conclusion d'un « *accord SALT* » avec la France. M. de Ranitz a fait remarquer ici que le gouvernement français a, d'une certaine façon, fait preuve de sa bonne volonté en retirant *de l'ordre du jour* de l'Assemblée la ratification du traité du Rhin quand il eut la certitude que le nombre de voix nécessaire ne serait pas atteint. L'ambassadeur pense que le gouvernement français profitera du délai pour essayer de « *remplir ses obligations* » envers les autres États riverains.

RENÉ TER STEEGE.

UN DÉPUTÉ DE METZ MET EN CAUSE LES SOUDIÈRES DE LORRAINE

Dans une question écrite à M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, M. Jean-Louis Masson, député R.P.R. de Metz, demande si le gouvernement est décidé « *à passer outre à l'obstruction des soudières de Meurthe-et-Moselle qui ont, jusqu'à présent, empêché la valorisation des sels alsaciens* ».

M. Masson souligne « *le comportement anormal des soudières, qui ont mis à profit les aides publiques destinées à la dépollution pour augmenter leur production et doubler leurs rejets de chlorures nocifs* ». Il indique que l' « *obligation faite aux soudières de Meurthe-et-Moselle, par un arrêté préfectoral, de ramener, le 1er janvier 1980, le niveau de leurs rejets à ce qu'il était en 1972 ne sera pas tenue, car une dérogation vient d'être apportée à cet arrêté* ». M. Masson note donc que « *les pouvoirs publics seraient particulièrement mal fondés à défendre une convention donnant satisfaction aux légitimes revendications des Néerlandais, mais omettant de régler le problème encore plus grave de la pollution de la Moselle par les soudières de Meurthe-et-Moselle* ».

Au Larzac

LE JUGE DES EXPROPRIATIONS EST REFOULÉ PAR DES PAYSANS

(De notre correspondant.)

Millau. — Le juge des expropriations chargé d'estimer la valeur des propriétés du Larzac sur lesquelles l'armée compte étendre son champ d'entraînement n'a pu pénétrer dans le hameau de Pierrefiche le 7 décembre.

Le conseiller général du canton, le *maire adjoint de la commune* de La Roque-Sainte-Marguerite (Aveyron) et trois cents habitants lui ont barré le passage. Sur la commune voisine de La Couvertoirade, le maire lui-même a interdit au juge l'accès au hameau de La Blaquerie. Les importantes forces de gendarmerie qui, depuis quarante-huit heures, ont été mises en place sur le plateau ne sont pas intervenues.

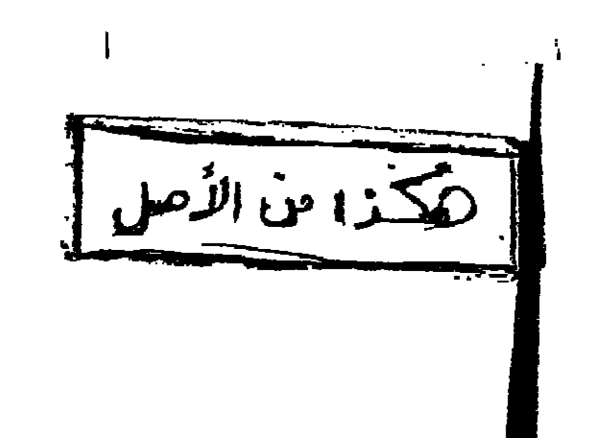
Le juge des expropriations, M. Grenet, a fait constater qu'il était dans l'impossibilité d'accomplir normalement sa tâche. Puis il a emprunté un hélicoptère pour « voir » les terres dont il devait faire l'estimation.

Cette ultime phase de la procédure avait commencé en mai 1979. Elle avait été interrompue après quelques incidents, *et surtout pour favoriser* les négociations engagées entre le ministère de la défense, les agriculteurs et les *organisations professionnelles*. Il s'agissait d'établir les principes d'une coexistence pacifique entre les intérêts agricoles et militaires. Négociation difficile, puisque, lors de la venue du président de la République à Rodez, une douzaine de paysans du Larzac avaient observé un jeûne de sept *jours* pour dénoncer « *l'absence de toute solution acceptable en raison du maintien complet des exigences militaires* ».

YVON MAYNADIER.

● *Fos : fin d'alerte.* — L'alerte à la pollution sur la région de Fos et de l'étang de Berre, qui avait été lancée mercredi 5 décembre, a été suspendue le vendredi 7 décembre. La teneur en *gaz soufrés de l'atmosphère* a été réduite grâce aux mesures prises par les industriels et à la modification des conditions climatiques locales, le phénomène d'inversion de température qui plaqait la pollution au sol ayant cessé.





ÉNERGIE

A l'Assemblée nationale

M. Giraud présente le changement de politique des prix du pétrole

Annoncée subrepticement au coin d'une phrase dans un communiqué du ministère de l'économie la semaine passée, la modification de la formule de calcul de l'augmentation des prix des produits pétroliers devait être expliquée par M. Giraud le 7 décembre. Or la réponse du ministre de l'industrie à une question orale de M. Le Drian, député (P.S.) du Morbihan, est au moins aussi sibylline que le communiqué. Ce n'est pas peu dire.

Il y a d'abord quelque audace à affirmer que *« le gouvernement n'a jamais décidé que les prix intérieurs des produits pétroliers seraient libérés le 1er janvier 1980 »*. Lors de la conférence de présentation de la nouvelle politique pétrolière, à la fin du mois d'août 1978, le ministre de l'économie avait annoncé cette libération, précisant même que *« ce qui est bon pour l'économie française l'est aussi pour le secteur pétrolier »*. Mieux vaudrait donc dire que les circonstances ont changé.

Pour ce qui est de la fixation des prix intérieurs, M. Giraud affirme qu'*« elle a toujours été et demeurera fondée sur la répercussion fidèle et automatique des coûts objectivement constatés d'accès au pétrole brut acquis auprès des producteurs »*. Et le ministre ajoute : *« J'apporte en particulier un démenti formel et catégorique à l'information suivant laquelle les groupes pétroliers français auraient été autorisés à acquérir des quantités complémentaires pour l'approvisionnement de notre pays sur le marché de Rotterdam ou tout autre marché analogue. »*

Là encore, le ministre joue sur les mots. Autant qu'on le sache, *« les coûts objectivement constatés »* dont il parle tiendront compte des cargaisons aux prix spots proposés aux compagnies lors des renouvellements des contrats, par exemple. Les compagnies pétrolières nationales pourront donc, lorsque c'est nécessaire, s'approvisionner à des prix spéculatifs sur un marché libre qui n'est pas celui de Rotterdam mais des pays producteurs.

Silence

Enfin, M. Giraud passe sous silence une autre modification qui ressortait pourtant du communiqué : l'abandon du délai de quarante-cinq jours entre les hausses des prix du brut et leur répercussion sur les prix des produits en France. Sans doute le ministre pense-t-il que les compagnies ne font pas assez de bénéfices actuellement (*le Monde* du 7 décembre) ; la répercussion rapide des augmentations du pétrole brut leur permettra en tout cas de gagner un peu plus d'argent.

Le gouvernement a été obligé d'annoncer une modification dans le calcul des prix des produits pétroliers pour n'avoir pas l'air de changer les règles du jeu lors de la prochaine augmentation des carburants (vraisemblablement au début du mois de janvier). Mais il tenait à la discrétion pour n'avoir pas l'air de renier les engagements de Tokyo et de donner trop de gages à des compagnies pétrolières qui n'en ont nullement besoin. Force est de constater que — sans doute sous la contrainte du marché pétrolier et pour garantir nos approvisionnements — il fait l'un et l'autre. — B. D.

● *La réunion du comité de stratégie à long terme de l'OPEP* s'est achevée récemment. Les membres du comité, présidé par Cheikh Yamani, ont estimé que l'OPEP devrait fournir une aide spéciale aux pays en voie de développement et faire de nouveaux efforts pour organiser un dialogue avec le monde industrialisé. Cheikh Yamani, interrogé sur la conférence de Caracas, s'est d'autre part déclaré pessimiste quant à une réunification des prix du pétrole. — *(Reuter)*

● *Le renouvellement des contrats iraniens.* — Le groupe Royal Dutch Shell et la British Petroleum viennent d'être conviés à Téhéran par la Compagnie iranienne des pétroles (NIOC) pour discuter du renouvellement de leurs contrats d'enlèvement de brut pour 1980. Les deux compagnies, ainsi que des sociétés japonaises, pourraient se voir proposer d'acheter les 700 000 barils quotidiens devenus disponibles du fait de l'arrêt des exportations vers les Etats-Unis. — *(A.P.)*

● *Piscine solaire à Besançon.* — Le conseil municipal de Besançon a décidé de chauffer la piscine en plein air de Chalezeule à l'aide de capteurs solaires et de pompes à chaleur. Cette installation fonctionnera dès l'été prochain et portera l'eau du bassin à 23 degrés. 800 000 francs seront consacrés à cette opération qui devrait permettre d'économiser 38 tonnes de pétrole par an. — *(Corresp.)*

CONJONCTURE

RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE DE LA MASSE MONÉTAIRE EN FRANCE

La masse monétaire française a augmenté de 0,9 % en septembre (1,2 % en chiffres bruts) après avoir progressé de 1,4 % en août. En un an (septembre 1979 comparé à septembre 1978) sa progression atteint 13 %.

L'objectif fixé par les pouvoirs publics est de ne pas dépasser 12 % en fin d'année (décembre 1979 comparé à décembre 1978). Ce pourcentage avait été fixé en fonction de la progression prévue de la production intérieure en valeur : 12,9 % envisagée en septembre 1978. Mais le PIB en valeur aura finalement progressé plus vite que prévu (environ 15 % en 1979). Le respect de la norme de 12 %, fixée pour l'évolution de la masse monétaire, est donc très légèrement restrictif, même si une partie importante de la croissance de la production intérieure est purement nominale, c'est-à-dire engendrée par une inflation qui avoisinera voire dépassera les 11 % cette année (au lieu de 8 % prévus il y a un an).

SOCIAL

Chez Dassault à Bordeaux-Mérignac

AUGMENTATION DE 14 % DES SALAIRES

Après trois mois de conflit, un accord vient d'être réalisé aux usines Dassault de Bordeaux-Mérignac, que la C.G.T. qualifie de « victoire ». L'augmentation moyenne des salaires doit être de 14 % en 1979, et la durée du travail ramenée à trente-huit heures trois quarts.

Des accords ont également été réalisés avec les grévistes aux établissements Lange, chaudronnerie, à Saint-Nazaire (salaires et primes) ; à l'entreprise Fougerolles, travaillant sur la troisième forme de radoub, à Brest (prime de fin de chantiers de 500 francs) ; à la SOCEA (canalisations d'irrigation), à Beaucaire (Gard).

En revanche, le conflit se durcit à Usinor-Denain et la direction du groupe adresse une mise en garde à tous les personnels, déclarant qu'elle pourrait être amenée à cesser la production de fonte et d'acier *« avant juillet 1980 »*.

La grève se poursuit d'autre part aux Ateliers et forges de Tamaris, à Alès (Gard), à la fonderie UNELEC (Belfort) et aux Textiles du Vermandois, à Laval.

● *M. Daniel Torqueo, délégué du personnel C.F.D.T.*, licencié en 1976 de l'usine Saint-Frères à Flixecourt (Somme), a requis la force publique pour faire appliquer la décision du tribunal d'Amiens qui, le 30 novembre, a ordonné sa réintégration. M. Torqueo s'est présenté lundi 3 décembre aux portes de l'entreprise en compagnie d'un huissier, mais le directeur de l'usie s'est opposé à son entrée en arguant que la société devait faire appel du jugement, lequel lui a du reste fixé une asteinte de 500 francs par jour de retard.

Autorisé par le ministère du travail et de la participation, ce licenciement avait été annulé par le tribunal administratif d'Amiens. Mais la direction de l'usine avait ensuite procédé à un nouveau licenciement, cette fois pour « motifs économiques ». L'ordonnace de référé du 30 novembre avait annulé à son tour cette décision. Aux élections professionnelles de l'usine, qui ont eu lieu il y a deux mois, M. Torqueo a été élu délégué du personnel (*le Monde* du 9 octobre).

Après les déclarations de M. Maire

La C.F.D.T. et la C.G.T. continuent à s'accuser réciproquement de « manœuvres politiciennes »

La polémique qui met aux prises M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., tant avec le P.C.F. qu'avec la C.G.T. va encore aller bon train, au moins jusqu'aux élections prud'homales, qui ont lieu le 12 décembre (et dont le ministre du travail déclare que les résultats officiels ne seront connus que quarante-huit heures plus tard).

Dans une lettre à M. Marchais, le 7 décembre, M. Maire déclare qui si l'Assemblée nationale avait suivi le P.C.F., seuls seraient aujourd'hui inscrits sur les listes électorales prud'homales neuf cent mille salariés. Il lui reproche de nouveau *« la confusion que* [le P.C.F.] *introduit dans les élections prud'homales par la campagne commune qu'il mène avec la C.G.T. »*.

A Lille, le même jour, le leader C.F.D.T. a restitué dans leur contexte ses déclarations sur l'échec de la gauche en 1971. Il a réaffirmé les positions de la C.F.D.T., notamment sur les trente-cinq heures et l'augmentation du SMIC et a dénoncé la *« campagne de mensonges menée à ce propos depuis une quinzaine de jours par la C.G.T. »*.

M. Krasucki, secrétaire de la C.G.T., a repris les thèmes habituels de cette confédération contre la C.F.D.T., dans un meeting à Arles. De son côté, M. Séguy a déclaré : *« Nul ne peut contester à Edmond Maire le droit de se comporter comme le leader d'un troisième parti de la gauche. Mais, dans la mesure où ses propos nuisent à l'indépendance et à l'autorité du syndicalisme, nous avons le devoir de mettre en garde les travailleurs sur les manœuvres politiciennes auxquelles ils donent lieu. »*

● *M. Georges Séguy*, dans un communiqué qu'il a remis, le 7 décembre, à la presse, estime que *« la vaste spéculation qui a suivi les déclarations d'Edmond Maire prophétisant la victoire de la droite aux élections présidentielles intervient comme une grossière diversion politique à la veille des élections syndicales prud'homales »*. *« Ce faisant*, ajoute M. Séguy, *le secrétaire général de la C.F.D.T. a porté de l'eau au moulin des sondages plus ou moins manipulés pour dénigrer le syndicalisme de classe en l'accusant d'être trop politisé. (...) Dans la mesure où ses propos nuisent à l'indépendance et à l'autorité du syndicalisme, nous avons le devoir de mettre en garde les travailleurs sur les manœuvres politiciennes auxquelles ils donnent lieu. »*

La loi sur les conditions d'entrée et d'expulsion des immigrés soulève de nombreuses protestations

Des protestations se sont encore élevées, le 7 décembre, contre l'adoption de la « loi Barre-Bonnet » sur les conditions d'entrée et d'expulsion des étrangers. Le parti socialiste, qui y a toujours été hostile, estime que ce texte *« légalise l'arbitraire, institutionnalise les discriminations juridiques, et désigne des émmigrés comme boucs émissaires (...), confirmant une fois de plus que le gouvernement se refuse à aborder la réalité sociale autrement que par le biais de mesures répressives »*.

A Lille, M. Maire a qualifié le texte de *« scandaleux »*. La C.F.D.T. demande aux députés qui s'y sont opposés d'utiliser l'arme du recours anticonstitutionnel, *« car certains des articles de cette loi et, notamment l'internement administratif, apparaissent comme contraires à la Constitution »*.

Pour sa part, le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (MRAP), dans un communiqué, écrit notamment : *« Sous prétexte de « prévenir l'immigration clandestine », la nouvelle loi multiplie les cas d'expulsion, accentue les pouvoirs des préfets, surtout, elle rétablit les internements administratifs et les incarcérations sans jugement, qui ne furent pratiqués, dans un passé récent, que sous l'occupation et durant la guerre d'Algérie. Ainsi, en dépit des propos lénifiants tendant à apaiser le trouble de l'opinion, la France est poussée à franchir un nouveau pas dans l'arbitraire et la xénophobie ; les libertés de tous et les principes des droits de l'homme sont mis en cause. (...) »*

« N'acceptons pas la loi Bonnet et ne permettons pas ses conséquences néfastes. Manifestons concrètement,(activement, notre solidarité avec les milliers d'hommes, de femmes et d'enfants immigrés menacés de nouvelles et graves persécutions », dit encore le communiqué.

HOSTILITÉ DES SYNDICATS A L'INSTAURATION DE LA COTISATION « MALADIE » POUR LES RETRAITÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL

Les centrales syndicales réaffirment leur hostilité au projet gouvernemental instituant une cotisation d'assurance - maladie pour les retraités du régime général de Sécurité sociale.

La C.G.T. s'oppose à une aggravation *« à la sauvette »* de la situation de ceux qui ont, *« leur vie durant, contribué à l'expansion »*, et réclame *« un grand débat national »*.

La C.F.D.T. *« n'est pas opposée au principe de cotisations sociales sur des retraites décentes, établissant une égalité entre la situation des actifs et celle des retraités »*, mais, affirme-t-elle, ce n'est pas le cas, les retraités du régime général ayant *« les revenus les plus bas »*.

La C.F.T.C., de son côté, s'élève contre une *« solution de facilité »*. Une modification de l'assiette des cotisations, dit-elle, *« ne doit pas être étudiée en dehors d'un programme d'ensemble visant à rétablir durablement l'équilibre financier de la Sécurité sociale tout en garantissant la qualité des soins et la situation des personnels de santé »*.

● *M. Gabriel Ventejol*, président du Conseil économique et social, a annoncé, le mardi 4 décembre à Limoges, qu'il demanderait au gouvernement que l'Assemblée du palais d'Iéna soit *« saisie pour avis de la proposition de loi sur la réforme de la Sécurité sociale qui doit venir en discussion au printemps 1980 devant le Parlement »*.

● *Ouverture à Dunkerque d'une agence d'intérim pour handicapés.* — La première agence française de personnel intérimaire employant exclusivement des handicapés et inadaptés sera ouverte à Dunkerque au début de 1980, ont annoncé, le 5 décembre, les responsables de Contacts et Réalités, groupement d'associations travaillant dans le Nord à l'insertion socio-professionnelle des personnes handicapées.

ÉTRANGER

Au Brésil

UNE INFLATION DE 75 % EN UN AN

Le cruzeiro est dévalué de 30 % ce qui porte à 87 % sa dépréciation depuis janvier

Le cruzeiro brésilien a été dévalué de 30 % vendredi 7 décembre, ce qui constitue son changement instantané de parité le plus important depuis dix ans : il faudra payer un peu plus de 42 cruzeiros pour un dollar, contre 32 cruzeiros précédemment. Cette dévaluation massive ne remet pas en cause la pratique des mini-dévaluations périodiques, instituées en 1968. A ce titre, le cruzeiro a déjà été dévalué dix-sept fois depuis le début de 1979, pour un total de 56,69 %, ce qui représente plus de 87 % en onze mois.

En annonçant ce changement massif de parité, le général Joao Figueredo, chef de l'Etat brésilien, a annoncé que la lutte contre l'inflation *« ennemi déstabilisateur de l'ordre et de la paix sociale »*, constituait une priorité fondamentale dans l'action du gouvernement. Le fait est qu'au Brésil l'inflation a repris avec violence. Pour battre le record de 1964, avec 91,9 %, elle s'est levée à 65 % pour les onze mois de 1979, et l'on pense qu'elle s'élèvera à 75 % ou 80 % en fin d'année. Le glissement des prix *« à la brésilienne »* rendu célèbre il y a quinze ans, et responsable, à cette époque, de la mise en place d'un système d'indexation généralisé, était pourtant retombé à 15,5 % en 1973. Mais il s'était accentué depuis pour atteindre 41 % en 1978. Ce système de glissement répété, présenté à l'époque comme un progrès, est, depuis qu'il a échoué, condamné partout, y compris par son principal promoteur Delfim Netto.

Réduction de 20 % des importations

Le général Figueredo a annoncé, par ailleurs, un certain nombre de mesures destinées à rétablir l'équilibre de la balance commerciale pour la fin de 1980. Les importations du secteur public (Etat fédéral, Etats fédérés, municipalités et entreprises d'Etat) seront diminuées de 20 %, et le système de l'« équivalent national » sera rendu plus sévère (il consiste à freiner l'importation des biens qui sont déjà fabriqués au Brésil). Au niveau des exportations, la dévaluation, a précisé le général, permettra d'éliminer certaines aides fiscales aux exportateurs. D'autre part, les subventions à l'agriculture seront progressivement réduites, à l'exception de celles accordées dans le Nord et le Nord-Est, où la sécheresse sévit. Il s'agit d'éliminer *« le caractère artificiel des prix »* ; la subvention pour le blé servant à nourrir les animaux coûtent 1 milliard de dollars par an.

Enfin, un *« changement significatif »* de la politique de prospection et d'exploitation du pétrole est décidé : une liberté plus grande sera accordée dans ce domaine.

Aux Etats-Unis

LE CHOMAGE A DIMINUÉ EN NOVEMBRE

La situation de l'emploi s'est améliorée aux Etats-Unis en novembre, démentant ainsi la plupart des prévisions. Le département du travail a annoncé que le nombre de chômeurs avait diminué de 140 000 le mois dernier pour se situer juste au-dessus de 6 millions, faisant ressortir un taux de chômage de 5,8 % de la population active contre 6 % en octobre et 5,8 % en septembre.

Selon la même source, le nombre de personnes ayant un emploi a augmenté de 350 000 pendant le même mois pour atteindre 97,6 millions. Au cours des douze derniers mois, le taux de chômage aux Etats-Unis a été très stable, variant selon les mois entre 6 et 5,6 % de la population active. — (A.F.P.)

● ERRATUM. — Une coquille typographique nous a fait écrire dans nos premières éditions du *Monde* du 8 décembre, page 41, que le gouvernement britannique envisageait de supprimer 4.000 emplois dans la fonction publique au cours des prochaines années. C'est 40 000 qu'il fallait lire.

En Allemagne fédérale

LA BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS DÉFICITAIRE DE 8 MILLIARDS DE D.M. EN DIX MOIS

La balance des paiements courants de la République fédérale allemande a été déficitaire de 977 millions de DM en octobre (2,30 milliards de francs). En septembre, la balance des opérations courantes avait déjà été déficitaire de 2,48 milliards de DM (5,8 milliards de francs).

Pour les dix premiers mois de l'année, la balance des opérations courantes est déficitaire de 8 milliards de DM (18,8 milliards de francs), alors qu'elle était excédentaire de 12 milliards de DM (28,2 milliards de francs) durant la période correspondante de 1978.

ITALIE

● *L'indice italien des prix de gros* a augmenté de 2,1 % en octobre, ce qui constitue la plus forte hausse de l'année après celle enregistrée en août (2,2 %). L'augmentation en un an (octobre 1979 par rapport à octobre 1978) a tateint 19,6 %. — *(A.F.P.)*

SUISSE

● *Le coût de la vie en Suisse* a augmenté de 0,4 % en novembre par rapport à octobre, mois au cours duquel l'indice était resté stable. En un an (novembre 1979 comparé à novembre 1978), la hausse a été de 5,2 %.

La hausse de novembre est notamment imputable à la forte progression de l'indice chauffage-éclairage (+ 7,1 %) qui s'explique elle-même par une augmentation du prix du fuel de 9,4 %. Les prix du fuel ont augmenté de 97,2 % depuis novembre 1978, contribuant ainsi, à raison de 2,4 %, à la hausse de 5,2 % accusée par l'indice annuel. Quant aux prix de l'essence, il a augmenté en novembre de 1,8 % et de 19 % en taux annuel, contribuant, respectivement à raison de 0,05 % et de 0,5 % à la hausse globale mensuelel et annuelle. — *(A.F.P.)*.

SOCIAL

CORRESPONDANCE

L'intersyndicale de Belfort répond au P.-D. G. d'Alsthom-Atlantique

La lettre, parue dans notre numéro du 4 décembre, de M. Roger Schulz, président-directeur général d'Alsthom-Atlantique, qui invoquait le droit de réponse après un article de notre envoyé spécial sur le conflit de Belfort, a provoqué une réaction de l'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T. - C.G.C. - F.O. d'Alsthom-Belfort. Nous publions ci-dessous la lettre de l'intersyndicale, et nous considérons, pour notre part, que la controverse est close.

M. Schulz, président-directeur général d'Alsthom-Atlantique a, dans *le Monde* du 4 décembre, usé de son droit de réponse à l'article de Michel Castaing paru dans *le Monde* du 25-26 novembre. L'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T.-C.G.C.-F.O. demande au *Monde* d'apporter les corrections qu'impose la réponse du président d'Alsthom.

Le conflit du centenaire a été, dans ses origines et son développement, caractérisé par des défauts de communication : la réponse du président Schulz reste dans cette même ligne.

Il est bien évident qu'un tel conflit sous-entend une interprétation différente des mêmes faits ; nous voudrions, point par point, montrer à notre président comme aux lecteurs du *Monde* qu'un bon dialogue aurait réduit nos écarts et favorisé l'entente si longue à trouver.

● **NIVEAU DES PLUS BASSES RÉMUNÉRATIONS**

M. SCHULZ : le minimum garanti correspond à une rémunération mensuelle de 3 300 francs pour 40 heures de travail.

L'INTERSYNDICALE (I.S.) : le personnel parle en salaire emporté chaque mois pour le « mini » de 2 650 francs. Il sera de 2 304,97 francs pour 40 heures. Il y avait bien, avant la grève, des salaires emportés de 2 251 francs sans autre retenue que les charges sociales. L'écart d'interprétation entre les deux parties est de 21,5 %. La recommandation du ministère du travail d'un salaire minimum de 2 650 francs base 40 heures brut, soit 2 305 francs net, a amené le relèvement de soixante cas, ce qui fixe le niveau réel des bas salaires de Belfort.

● **LE CADEAU *ORIGINE DU CONFLIT***

M. SCHULZ : les avantages accordés pour le centenaire comportaient, outre ce cadeau, une prime uniforme, un jour de congé exceptionnel et une amélioration des congés d'ancienneté, représentant une dépense moyenne de l'ordre de 1 000 francs par personne.

L'I.S. : si la direction avait l'intention de dépasser le cadeau « gadget », il faut préciser : de mars 1979 au 25 septembre 1979, le personnel n'entendait parler que d'un décapsuleur fabriqué à 20 000 exemplaires pour le centenaire. C'est ce 25 septembre au comité d'établissement du matin que seul « le cadeau » a été annoncé. Un représentant de la C.G.C. a, au siège, tenté d'intervenir auprès du président, le 26 septembre, pour débloquer l'information officieuse d'un jour de congé et tout autre complément. Vers 9 heures, le secrétaire général a empêché le contact avec le P.-D.G. et n'a annoncé un complément de 200 francs que sur promesse formelle de n'en rien téléphoner à Belfort où il y voyait « une agitation politique ».

Avant le conflit le personnel ne savait donc pas les intentions de la direction. Maintenant la prime qui englobe le cadeau est versée ; elle est de 300 francs.

M. SCHULZ. — Ces avantages n'ont pas paru si dérisoires aux syndicats, puisque ceux-ci ont estimé devoir organiser une consultation du personnel le 29 septembre à ce sujet.

L'I.S. — Les syndicats, pressés par la direction d'accepter ses propositions, les ont trouvées insuffisantes et ont, par souci de démocratie, demandé au personnel de se prononcer. Le personnel a repoussé l'offre.

● ***REFUS DE NÉGOCIER***

M. SCHULZ. — Il n'y a pas eu refus de négocier.

L'I.S. — Début octobre, la direction refusait de négocier avec l'I.S., qui occupait l'usine. Elle a été sensible aux arguments de l'encadrement, qui a demandé d'écarter ce préalable. Elle a négocié les 6 et 7 octobre, mais, après le jugement du tribunal des référés, la direction a déclaré qu'elle ne pouvait pas cautionner « *un jugement catastrophique pour l'industrie française* » jusqu'au verdict d'appel de Besançon le 31 octobre. Le 19 octobre, il n'y a eu aucune proposition sérieuse faite aux représentants fédéraux, qui ont dû accepter l'exclusion des soutiens belfortains.

La commission de conciliation n'a pas reçu de propositions de la direction, alors que l'I.S. a soumis une plate-forme minimum. Les recommandations ultérieures du ministère du travail se sont approchées de cette plate-forme. Après le constat d'échec de cette commission qui recommandait la rencontre direction générale-intersyndicale, le président a, le 12 novembre au siège, refusé de répondre aux sollicitations pressantes de l'I.S. qui l'invitait à une négociation directe immédiate.

Il y a eu négociations les 28 septembre et 6 et 7 octobre ; aux « rencontres » de la commission de conciliation, qui avaient amené en quatre semaines *0,6 %* de la masse salariale, il manquait l'esprit de négociation.

● **L'ACTION DE LA JUSTICE**

M. SCHULZ. Si un fait devait être qualifié d'anormal par M. Castaing, c'est plutôt qu'il ait fallu à la justice trente-six jours pour se prononcer sur des entraves à des libertés fondamentales.

L'I.S. : Nous saluons le discernement de la justice de Belfort et de Besançon, qui ont l'une et l'autre considéré que l'occupation de l'usine n'entravait pas la capacité des parties à négocier. Le président a écarté cette recommandation de la justice.

● **INTÉRÊT POUR LE VOTE DU 8 NOVEMBRE**

M. SCHULZ : C'est dans le meilleur esprit que la direction y a consenti, car elle n'avait pas à préjuger du sens d'un vote organisé en dehors d'elle et qui ne lui était, en tout état de cause, pas opposable.

L'I.S. : Nous n'avons pas compris pourquoi après le résultat du vote la direction a signalé son désintérêt. Nous connaissons plus de dix ingénieurs en déplacement à qui leur directeur avait demandé avec insistance de rentrer pour voter.

En résumé : le personnel souffre de déformation maligne des faits qui déterminent son existence. L'I.S., qui représente l'ensemble du personnel, n'est pas surprise de vérifier une nouvelle fois que ce qui touche la communication à l'Alsthom donne lieu à une controverse. Notre réponse point par point montre à l'évidence que Michel Castaing n'a pas le monopole de l'interprétation subjective... D'ailleurs, la dernière actualité à Belfort montre de quelle manière s'effectuent les échanges.

La direction déclare que la concertation est très satisfaisante sous ses deux formes :

— Un obligatoire groupe de concertation (loi 78.5 du 2 janvier 1978). « *Il existe dans les ateliers des groupes de concertation, un par secteur, je les rencontrais régulièrement* » (B. Dufour, directeur de d'Alsthom Belfort, *l'Usine nouvelle*, 29 novembre 1979). Chaque secteur n'a eu qu'une réunion ; les tentatives de dialogues ont été si mal reçues qu'il n'y a eu aucune suite. La loi prévoit deux réunions par an.

— Les groupes pour la participation des ingénieurs et cadres à Belfort. Leur fonctionnement était interrompu depuis décembre 1978. Il a repris pendant la grève et il engendre aujourd'hui un grand problème : il s'agit de discuter du mode de paiement, pendant la grève, des ingénieurs et cadres « au forfait ». Il eût été impossible d'en discuter le 30 novembre au matin en réunion de comité d'établissement, M. Dufour réservant cette discussion au groupe pour la participation, une instance bâtie par la direction pour court-circuiter les instances légales. Cette mesure décidée sans concertation perturbe à nouveau l'usine par son effet déplorable sur les autres membres du personnel qui n'en bénéficient pas.

Les syndicalistes présents ont, sans succès, tenté d'obtenir une vraie concertation ; on leur a remis le texte déjà lu au comité d'établissement qui avait précédé leur réunion de concertation sur ce sujet.

Nous demandons :

— A M. Schulz de s'informer sérieusement sur ce qui attend le personnel de Belfort ;

— Aux lecteurs du *Monde* de croire que, si quelques détails peuvent être discutés, pour l'essentiel, l'esprit de l'article de Michel Castaing est plus révélateur du climat de l'Alsthom-Belfort que l'interprétation du président.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Vive reprise du dollar et du yen Nouvelle hausse de l'or

Sur ce théâtre aux changements constants de décors et aux retournements soudains de situation que constitue le marché des changes, trois événements se sont produits cette semaine : la reprise du dollar, celle du yen japonais, et la remontée de l'or au niveau de son plus haut cours *historique*.

La semaine avait pourtant mal commencé pour le dollar, qui, sous l'influence des mauvaises nouvelles en provenance du Proche-Orient, continuait à glisser, touchant à Francfort le cours le plus *bas jamais atteint, même en* octobre 1978 et 1979 : 1,7050 DM. A Paris, il *tombait* à 4,02 F, et à Zurich il revenait à 1,56 FS (le record de baisse fut 1,45 FS il y a un an, mais le franc suisse a fléchi entre-temps). Puis subitement, au milieu de la journée de mardi, la tendance se renversa, et la monnaie américaine se mit à se redresser lentement. Le raffermissement se poursuivi tout au long de la semaine, entrecoupé de pauses et de retours en arrière, de sorte qu'à la veille du week-end le dollar avait presque retrouvé ses niveaux d'il y a quinze jours.

Les raisons ? Elles tiennent à plusieurs facteurs. Le premier est, *sans contredit, l'évolution* de la situation en Iran, où les dissensions intestines ont pris le pas sur les affrontements avec l'extérieur, affaiblissant, apparemment, la position de l'imam Khomeiny. A tort ou à raison, les opérateurs en ont déduit que la crise pétrolière risquait de devenir moins aiguë, ce qui est bien imprudent de leur part, et que la tension internationale pourrait s'atténuer, ce qui l'est moins.

Un autre facteur a été la possibilité de voir les autorités américaines prendre de nouvelles mesures pour freiner la baisse du dollar, comme il y a deux *mois et comme en novembre 1978* : cela pouvait faire réfléchir les vendeurs de dollars. Ces deux facteurs conjugués ont donc incité les opérateurs à racheter une partie de ce qu'ils avaient vendu.

Un troisième facteur a contribué à la hausse du dollar : l'atténuation de la crise irano-américaine a joué en faveur du Japon, très sensible dans le domaine pétrolier, et provoqué des ventes massives de deutschemarks et de francs *suisses pour* racheter du yen : ce dernier, tombé il y a quinze jours au plus bas niveau depuis deux ans et demi (251 yens pour un dollar), s'est redressé très vivement, le dollar revenant à 240 yens et même moins.

Ailleurs, la dépréciation du cruzeiro brésilien s'est accélérée, avec une dévaluation *surprise de 30 %, s'ajoutant à celle,* rampante, de 57 % depuis le début de l'année (voir d'autre part).

Sur le marché de l'or, l'inquiétude généralisée et des achats massifs ont poussé le cours de l'once de 31,1 g à 435 dollars, à 2 dollars du record absolu établi le 2 octobre 1979 (437 dollars), un large repli le ramenant à 430 dollars en fin de semaine. Outre la *crainte d'ordre politique* et économique, les résultats de la quarantième adjudication mensuelle de métal par le Fonds monétaire international ont fait réfléchir. Non seulement le prix d'adjudication a été le plus élevé jamais atteint (426,37 dollars l'once), *mais les demandes* ont été cinq fois supérieures aux offres. Cette situation a incité certains experts, notamment le célèbre docteur Pick, à prévoir un niveau de 500 dollars l'once dans un délai relativement rapproché : ces prédictions n'engagent que leurs auteurs.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	2,1770	8,9474	3,5115	3,8064	61,9356	4,2233	1784,59
	—	2,1990	8,9466	3,5151	3,8031	62,0118	4,2418	1792,73
New-York.	2,1770	—	24,3309	61,9962	57,1916	3,5149	51,5463	0,1216
	2,1990	—	24,5790	62,5586	57,8201	3,5460	51,8403	0,1226
Paris.....	8,9474	4,1100	—	254,80	235,85	14,4463	211,85	[illegible]
	8,9466	4,0685	—	254,51	235,24	14,4273	210,91	[illegible]
Zurich....	3,5115	161,30	39,2457	—	92,2505	5,6695	83,1443	1,9676
	3,5151	159,35	39,2896	—	92,4255	5,6684	82,8667	1,9607
Francfort.	3,8064	174,85	42,5425	108,4004	—	6,1458	90,1288	2,1329
	3,8031	172,85	42,5095	108,1951	—	6,1329	89,6578	2,1214
Bruxelles.	61,9356	28,4500	6,9221	17,6379	16,2710	—	14,6649	3,4785
	62,0118	28,2000	6,9313	17,6415	16,3052	—	14,6189	3,4590
Amsterdam	4,2233	194,00	47,2019	120,2727	110,9522	6,8189	—	2,3685
	4,2418	192,90	47,4130	120,6756	111,5351	6,8404	—	2,3651
Milan.....	1784,59	8,1975	199,4525	508,2145	468,8304	28,8137	422,55	—
	1792,73	8,1525	200,3809	510,0093	471,3790	28,9095	422,62	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

Attentisme général

Après la légère détente enregistrée la semaine dernière de part et d'autre de l'Atlantique, l'attentisme a été la règle au cours de la semaine sous revue, en dépit de nouveaux ajustements à la hausse observés en Italie et en Norvège.

Sans doute la masse monétaire se contracte-t-elle aux Etats-Unis, et la pression à la baisse des taux d'intérêt continue-t-elle à se manifester. Mais la demande de crédits a repris très vivement, ce qui incite les autorités monétaires à la prudence. La hausse sensible des prix de gros aux Etats-Unis pour le mois d'octobre *montre que les tensions inflationnistes* restent fortes et imposent la *vigilance*.

C'est le cas de l'Italie, notamment, où les prix de gros ont monté de 18,4 % en douze mois, avec une accélération marquée dans la période la plus récente, soit le rythme d'inflation le plus *rapide parmi les pays industriels*. En conséquence, le gouvernement italien a décidé de porter de 12 % à 15 % le taux d'escompte de la Banque d'Italie.

En France, c'est la stabilité dans les hauts niveaux, soit 12 % environ au jour le jour, et 12 3/16 % à 12 5/16 % à un mois. *Apparemment, les établissements* emprunteurs sont maintenant bien « bordés », et peuvent attendre.

Quant aux prêteurs, ils auraient tendance à laisser un peu glisser les taux. Mais tout cela est fragile et incertain.

Sur le marché à long terme, en revanche, l'ascension se poursuit. En fin de semaine, les *rendements bruts atteignaient* 12,18 % contre 12,10 % pour les obligations de première catégorie et 12,72 % à 12,66 % pour ceux de deuxième catégorie. Comme la semaine précédente, c'est la Caisse des dépôts qui a provoqué la hausse des rendements en vendant assez massivement sur le *marché secondaire* où les transactions ont été fortes. Les observateurs se perdent en conjectures sur les motivations de cette attitude. Besoin de liquidités en raison de la baisse de la collecte des caisses d'épargne, qui alimentent la Caisse, ou manœuvre machiavélique pour *préparer le lancement* d'un emprunt d'Etat : on fait monter les taux, *on émet l'emprunt, et* aussitôt après, on fait baisser les taux, ce qui facilite son placement.

En tout cas, les emprunts émis ces temps-ci — les derniers étant celui de la B.F.C.E. (800 millions de francs à 12,10 %) et celui de la Générale occidentale (160 mil*lions de francs à 12,41 %)* — se placent bien, mais surtout auprès des particuliers, *alléchés par des* taux nominaux élevés. Les organismes institutionnels, eux, sont plutôt enclins à s'approvisionner sur le marché secondaire, que la Caisse des dépôts alimente abondamment. Mystères des circuits *financiers ?*

F. R.

MATIÈRES PREMIÈRES

Baisse du cuivre - Repli du cacao et du sucre

METAUX. — *Après une évolution irrégulière, les cours du cuivre se sont de nouveau inscrits en repli au Metal Exchange de Londres. Les stocks londoniens ont encore diminué de 3 750 tonnes à 136 425 tonnes, au plus bas niveau depuis janvier 1975, mais cette diminution était attendue et l'irrégularité des cours a plutôt reflété l'évolution des prix pratiqués par les producteurs américains. En effet, alors que les tarifs intérieurs avaient été relevés à des niveaux compris entre 1,07 dollar et 1,1105 dollar la lb outre-Atlantique, un producteur américain annonçait, en fin de semaine, une baisse de 3 cents à 1,05 dollar la lb.*

Dans le contexte d'une accalmie relative des marchés des métaux non ferreux, les cours du plomb et du zinc se sont également inscrits en retrait, mais ceux de l'étain ont été plus fermes à la suite d'un record de hausse à Penang sur des informations annonçant des retards de livraisons en Malaisie en raison de la récente mousson. Ferme orientation des cours du nickel, deux importants producteurs ayant relevé leur prix à 3,30 dollars la lb.

Après avoir atteint de nouveaux records par suite de la tension croissante au Moyen-Orient, les cours de l'argent métal ont connu une légère détente en fin de semaine.

DENREES. — *Les cours du sucre se sont repliés après avoir atteint leurs plus hauts niveaux depuis 1976. L'Union soviétique aurait acheté 100 000 à 150 000 tonnes sur les marchés et envisagerait d'acquérir jusqu'à 1 million de tonnes en raison de l'insuffisance de sa production et d'une réduction possible des livraisons cubaines. La C.E.E. a autorisé l'exportation de 87 000 tonnes de sucre blanc lors de son adjudication hebdomadaire, contre 22 000 tonnes précédemment, mais ce facteur a été contrebalancé par l'influence de la réduction de ses subventions à l'exportation. Repli des cours du cacao. Après l'échec des négociations de Genève sur un nouvel accord international, les dix principaux producteurs mondiaux ont donné leur accord de principe pour une réunion visant à coordonner leurs politiques. Des contacts bilatéraux ont d'ores et déjà été pris à cet effet par le Brésil et la Côte-d'Ivoire.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 7 décembre

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédante.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (wirebars), comptant 979 (988) : à trois mois 981 (987,5). — Etain comptant 7 730 (7 625) ; à trois mois 7 475 (7 425). — Plomb 546 (554,5) ; zinc inch. (328). — Argent (en pence par once troy) : 865 (865,60).

New-York (en cents par livre : cuivre (premier terme), 101 (105); aluminium (lingots) inch. (66,50); ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 92,83 (92,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 335-350 (330-335). — Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 2 114 (2 061).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton 67 (67,5). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) inch. (238). — Jute (en livres par tonne) Pakistan, White grade C, inch. (226). — Roubaix (en francs par kilo) : laine, 24,95 (24,35).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant, 69 (65).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) ; 293,50-294,50 (291,50-292,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, déc., 131 (134,80) ; mars, 135,40 (140,95) ; sucre, janv. 15,45 (16,35) ; mars, 15,92 (16,86) ; café, déc., 218,05 (228,30) ; mars, 194 (206,50).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, mars, 182 (189,20) ; mai, 189,70 (187,50) ; café, janv., 1 615 (1 663) ; mars, 1 663 (1 736) ; cacao, déc., 1 466 (1 515) ; mars, 1 468 (1 489).

— *Paris* (en *francs* par quintal) : cacao, déc., 1 320 (1 350) ; mars, 1 294 (1 310) ; café, janv., 1 575 (1 615) ; mars, 1 473 (1 530) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 677 (1 665) ; mai, 1 682 (1 680).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, 416 1/4 (436 1/2) ; maïs, 269 1/4 (273 1/2).

Indices : Moody's, 1 203,10 (1 189,10)
Reuter, 1 702,30 (1 691,20).

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 3 AU 7 DECEMBRE 1979

Entre le doute et l'espoir

C'EST une singulière semaine que la Bourse de Paris vient de traverser, faite à la fois de craintes, d'espoirs, de déceptions, et située en quelque sorte à la charnière entre la baisse et la hausse.

De ce fait, la sensation de flottement perçue huit jours auparavant est réapparue de plus en plus nettement au fur et à mesure que les séances se succédaient, provoquant l'effritement *progressif* d'un mouvement de reprise déjà péniblement amorcé, il est vrai, après un repli initial.

Cette semaine avait plutôt *mal* commencé, le marché baissant de 1,3 % en raison de l'aggravation de la crise iranienne. Mardi, cependant, les opérateurs réconfortés par la belle tenue de Wall Street, toujours point de mire des grandes *places internationales, avaient montré le nez. Las !* Leur retour ne permit pas à la Bourse de reprendre vraiment son élan. La nuit précédente, en effet, un amendement d'un député R.P.R., M. Julien Schvartz, modifiant la clause d'indexation de l'emprunt C.N.E. 3 % (voir d'autre part), avait été adopté par l'Assemblée nationale, incitant la chambre syndicale à suspendre la cotation dudit emprunt jusqu'à nouvel avis et provoquant du même coup une vive émotion autour de la corbeille. N'était-ce pas la crédibilité de l'Etat elle-même, qui était remise en cause ? La Bourse le crut et la reprise avorta.

L'article paru mercredi matin dans « le Monde » sous la plume d'Eric Rouleau, rapportant les propos tenus par *M. Bani Sadr, propos dans lesquels le* ministre des finances iranien se montrait plutôt favorable à une libération des otages, remit du baume au cœur des boursiers, et le marché fit un petit galop d'essai. Allait-il poursuivre son avance ? Beaucoup en étaient intimement persuadés avant l'ouverture. La Compagnie française des pétroles ne venait-elle pas d'annoncer des résultats *mirobolants* pour le *premier* semestre ? De l'avis général, de tels résultats (voir ci-dessous) ne pouvaient avoir qu'un effet dopant sur les valeurs pétrolières et par contagion s'étendre aux autres compartiments. Hélas ! au lieu de monter, l'action C.F.P. fléchit brusquement de 1 %. Les performances de la compagnie avaient-elles été anticipées, à moins que certains n'aient craint que leur caractère « insolent » ne poussent les pouvoirs publics à taxer ces bénéfices ? Cette nouvelle déception étouffa la hausse dans l'œuf. Quant à la séance de vendredi, il n'y eut pas grand-chose à en dire, sinon qu'elle se distingua par son absence totale d'intérêt, marquée à la fois par une grande atonie des transactions et une étroite irrégularité des cours, si étroite que les divers indices ne frémirent même pas ou si peu. Bref, d'une semaine à l'autre, aucune variation vraiment significative ne fut réellement enregistrée, les indices en question se retrouvant virtuellement à leur point de départ.

Hésitation, indécision, prudence, attentisme, inquiétude ? A dire vrai, c'est un peu de tout cela qui imprégna l'atmosphère cinq jours durant autour de la corbeille. D'un côté, les boursiers ont le sentiment confus qu'en définitive la situation générale n'est pas si mauvaise. L'économie française ne se porte pas si mal, et en tout cas mieux qu'on ne l'escomptait, une tendance à la détente des taux d'intérêt *se dessine aux Etats-Unis et, surtout, la crise iranienne* donne à penser qu'une solution pourrait (peut-être) être trouvée. Mais entre l'espoir et l'engagement, il y a encore un fossé à combler, le retour réel à la confiance restant subordonné à l'apparition de signes plus tangibles d'une possibilité de règlement dans l'affaire des otages.

Or si la guerre des ayatollahs incline plutôt à l'optimisme, dans la mesure où elle renforce la position jusqu'ici inconfortable du président Carter, elle fait entrevoir la perspective d'un approvisionnement pétrolier plus difficile. On comprend l'embarras des opérateurs.

La Bourse ne demande qu'à monter. Qui plus est : si l'on en croit le sondage de la SOFRES sur la Bourse et l'opinion, 53 % des Français y sont plutôt favorables. « Ah, s'il n'y avait pas l'Iran ! », murmurent les professionnels. Mais l'Iran est là et il faut bien composer avec. Il suffirait d'un déclic : son mécanisme est aux mains des imams.

ANDRÉ DESSOT.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

L'événement de la semaine a été la suspension de la cotation des obligations indexées *3 % de la Caisse de l'Energie*, après le vote de l'Assemblée nationale

	7 déc.	Diff. (*)
4 1/2 1973	1 395	+ 12,80
7 % 1973	5 655	— 139
10,30 % 1975	92,10	— 0,10
10 % 1976	93,55	— 1,45
P.M.E. 10,6 % 1976	92,30	— 1,30
P.M.E. 11 % 1977	94,95	— 0,75
8,80 % 1977	105,35	— 1
10 % 1978	92	— 1,15
9,80 % 1978	91,90	— 0,40
9,45 % 1978	90,30	— 0,30
8,80 % 1978	89	— 0,60
9 % 1979	87,65	— 0,75
10 % 1979	92,45	— 0,05
10,80 % 1979	97,70	— 0,30
C.N.E. 3 %	4 352	— 47

(*) Cotation suspendue le 4 novembre (voir d'autre part).

(voir d'autre part), *l'emprunt 7 % 1973* indexé éventuellement sur l'or se trouvant déprimé par contagion. Les cours des obligations ont subi un nouveau recul en liaison avec la hausse des rendements.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Les actions de la société « Locabail », dont « l'U.F.B. » possède 98,7 % du capital, ont été radiées le 30 novembre de la cote officielle de la Bourse. Elles ne seront

	7 déc.	Diff.
Bail Equipement	222	— 5
B.C.T.	133,50	— 5,50
Banq. Rothschild	153	+ 1
Cetelem	176	inchangé
Cie Bancaire	375	+ 9
C.C.F.	165,10	+ 5,10
C.F.F.	467	— 6,50
C.F.I.	171	— 1
Crédit du Nord	59	+ 0,20
Financ. Paris	223,50	— 3,50
Locafrance	193	— 6
Locindus	419	+ 4
Prétabail	478	— 8
U.C.B.	181	— 1,50
Eurafrance	326,80	— 1,20
Midi	530	— 25
Pricel	238,10	— 5,90
Schneider	152,50	— 4,60
Suez	268	— 3

plus négociables désormais que sur le marché hors cote.

Les actionnaires du groupe « Victoire » recevront une action gratuite pour dix anciennes.

Les actions de la *Banque occidentale pour l'industrie et le commerce* (B.O.I.C.), après fusion avec la *Sofinez*, du groupe du *Crédit lyonnais*, seront introduites le 13 décembre 1979 à la Bourse de Paris. Les actionnaires de la *B.O.I.C.* sont le groupe de la *Générale occidentale* (49 %), celui du Crédit lyonnais (21 %) et l'*U.A.P. Vie* (2 %). Un dividende net de 1,36 F sera versé pour l'exercice 1979. La nouvelle banque dispose de 290 millions de fonds propres, et son bilan atteint 2,5 milliards de francs.

Alimentation

Reprise remarquée de *B.S.N.-G.D.* au-dessus de 900 F.

	7 déc.	Diff.
Beghin-Say	138,80	+ 1
B.S.N.-G.-Danone	918	+ 48
Carrefour	1 599	+ 19
Casino	1 440	+ 75
Gén. Occidentale	276,70	+ 4,70
Guyenne et Gasc.	344	+ 9
Moët-Hennessy	516	— 4
Mumm	459	inchangé
Olida-Caby	165,10	— 7,20
Pernod-Ricard	273,10	+ 4,10
Radar	541	+ 1
Raff. St-Louis	133,50	— 2,50
Saupiquet	241	+ 5
Veuve Clicquot	770	+ 55
Viniprix	444	+ 9
Nestlé	96,50	+ 20

Bâtiment et travaux publics

M. Jean-Claude Romain a été nommé président de la société des *Maisons Phénix* en remplacement

	7 déc.	Diff.
Auxil. d'Entrep.	440	+ 0,20
Bouygues	577	+ 7
Chim et Routière	143,50	+ 1
Ciments Français	145	+ 2
Dumez	785	+ 6
Ent. J. Lefebvre	301	+ 1
Gén. d'Entrep.	190	— 3
Gds Trvx Marseille	428	— 4,50
Lafarge	256,30	— 3,70
Maisons Phénix	585	+ 14
Poliet et Chausson	217	— 1,50

de M. Pagézy, démissionnaire. M. Gérard Rongeat, directeur général depuis octobre 1978, a été reconduit dans ses fonctions.

Filatures, textiles, magasins

Les actionnaires de la « Société du Louvre » recevront une action

	7 déc.	Diff.
Dollfus-Mieg	69,50	— 1,50
Sommer-Allibert	300	— 15
Agache-Willot	462	inchangé
Lainière Roubaix	43,20	+ 2,20
Roudière	275	— 1,10
Saint Frères	65,30	— 7,50
S.C.O.A.	40	— 1
C.F.A.O.	363	+ 2
B.H.V.	99,80	+ 2,80
Darty	485	+ 16
Galeries Lafayette	127	— 10,80
Prénatal	35,90	inchangé
Printemps	101,90	+ 0,40
La Redoute	431,10	+ 1,10

gratuite pour dix. Le capital sera ainsi porté de 46,07 à 50,67 millions de francs.

Matériel électrique, services publics

Les actionnaires de « Philips » toucheront, le 20 décembre prochain, un acompte sur dividende de 0,60 florin par action.

	7 déc.	Diff.
Alsthom-Atant.	58,50	— 1,50
C.E.M.	52,10	— 1,90
C.I.T.-Alcatel	1 120	— 12
C.G.E.	346	+ 3
C.S.F.	443	— 2
Legrand	1 328	— 2
Machines Bull	68,90	+ 3
Matra	7 450	+ 90
Moulinex	81,50	+ 4,40
Mot. Leroy-Somer	625	— 5
P.M. Labinal	218	— 11
Radiotechnique	315	— 5
SEB	234	— 1,10
Signaux	535	inchangé
Thomson-Brandt	206,50	— 1,50
I.B.M.	279,90	+ 12,90
I.T.T.	109,70	+ 3,50
Schlumberger	398,70	+ 5,20
Siemens	603	— 1
Gén. des Eaux	425	— 6
Lyonn. des Eaux	425	+ 3

Métallurgie, constructions mécaniques

Les « Forges de Gueugnon » devraient rentrer en 1979 dans l'ère des profits et dégager un bénéfice net après 58 millions de francs d'amortissement. Selon les dirigeants de la société, le redressement opéré durant le troisième trimestre s'est accentué en octobre et en novembre.

	7 déc.	Diff.
Chiers-Châtillon	15,50	— 0,50
Creusot-Loire	60	— 2,10
Marine-Wendel	39,20	— 1,80
Métal.-Nav. Dunk.	48,50	+ 1,40
Nord-Est	33,60	— 0,50
Pompey	92	+ 2
Sacilor	22,20	— 1,30
Saulnes	52	inchangé
Usinor	13,05	inchangé
Vallourec	110	+ 1
Alspi	93,10	+ 1
Babcock-Fives	122	— 6
Gén. de Fonderie	223	— 2
Poclain	224,20	— 3,80
Sagem	734	— 41
Saunier-Duval	155	— 3
Penhoët	250	+ 9
Peugeot-Citroën	278	+ 27
Ferodo	534,90	+ 22,40

Mines, caoutchouc, outre-mer

	7 déc.	Diff.
Imetal	59,60	— 0,50
Penarroya	49,20	— 0,90
Charter	15,50	— 0,30
Inco	84,35	+ 6,55
R.T.Z.	26,10	— 1
Union Minière	104,50	+ 8,50
Z.C.I.	71	— 1
Kléber	1,60	+ 0,37
Michelin	914	+ 21

Pétroles

Les résultats du groupe « Total » pour le premier semestre sont en très forte augmentation. La marge brute atteint 4 249 millions de francs (+ 155,3 %) et le

	7 déc.	Diff.
Elf-Aquitaine	1 270	— 30
Esso	283	inchangé
Franç. des Pétroles	260	— 4,90
Pétroles BP	88,50	— 2,50
Primagaz	259,50	+ 7,50
Raffinage	190	inchangé
Sogerap	190,80	— 7,20
Exxon	242	+ 3,70
Petrofina	790	+ 14
Royal Dutch	324	+ 2

bénéfice net 2 215 millions de francs (+ 616,8 %) pour un chiffre d'affaires accru de 20,7 % seulement. Il est vrai que, selon le système comptable français (FIFO, premier entré, premier sorti), les effets de stocks sont pris en compte, alors que, suivant la méthode employée par les grands groupes pétroliers internationaux (LIFO, dernier entré, premier sorti), ces effets de stocks sont, au contraire, déduits.

En empruntant cette dernière méthode, le groupe « Total » n'aurait dégagé qu'une marge brute de 2 700 millions de francs ce qui n'est déjà pas si mal, la progression ressortant à 58,8 %. Quant au bénéfice net, calculé sur les mêmes bases, il se serait élevé à 700 millions. Pour l'exercice entier, il devrait se retrouver, hors effets de stocks également, aux niveaux d'avant la crise du pétrole (1 350 millions de francs) après être tombé à 900 millions et s'être même transformé en perte (250 millions de francs) dans les années 1972-1978.

Produits chimiques

P.C.U.K., branche chimique du groupe *P.U.K.* se porte un peu mieux. Pour le cinquième exercice consécutif, ses comptes seront encore dans le rouge en 1979, mais d'assez peu. L'année 1980 sera encore difficile de l'aveu de son président M. Halna du Fretay. Mais le retour à l'ère des profits devrait se faire en 1981 malgré la perspective d'une conjoncture dévaforable.

En attendant pour cette année, il table sur un résultat brut de 320 millions de francs contre 46 millions en 1978 et un déficit d'exploitation ramené de 220 millions *de francs à 44 millions.*

	7 déc.	Diff.
C.M.-Industries	320	+ 5
Institut Mérieux	902	— 8
Laboratoire Bellon	264	+ 2
Nobel-Bozel	44,20	— 0,90
Pierrefitte-Auby	102,50	— 0,20
Rhône-Poulenc	136	— 0,10
Roussel-Uclaf	233	+ 1
B.A.S.F.	425	— 2,50
Bayer	300	+ 3
Hoechst	285	— 4
Norsk Hydro	694	— 26

Ces résultats sont déjà meilleurs que prévu. Pour 1980 et les deux exercices suivants, M. du Fretay table sur des résultats bruts respectivement de 310, 590 et 750 millions de francs.

L'amélioration déjà obtenue et *celle à venir sont dues au processus* de régénération déclenché depuis plusieurs années pour vitaliser le groupe et restaurer sa rentabilité. Ce processus a été marqué par un désinvestissement des points faibles, l'arrêt des installations absolètes ou non compétitives et le renforcement des points forts.

Mines d'or, diamants

	7 déc.	Diff.
Amgold	254	+ 2
Anglo-American	41,55	+ 1,65
Buffelsfontein	108,50	+ 4
Free-State (1)	152,80	+ 3,38
Goldfields (2)	29,70	— 0,91
Harmony	48	+ 3,35
President Brand (3)	122,60	+ 2,77
Randfontein	208	inchangé
Saint-Helena	107,30	— 1,60
Union Corporation	43,20	+ 1,45
West Driefontein	258,50	+ 11,50
Western Deep	112	+ 2,70
Western Holding (4)	187,90	+ 11,67
De Beers	34,70	+ 1,20

(1) Compte tenu d'un coupon de 9,88 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 0,89 F.
(3) Compte tenu d'un coupon de 7,57 F.
(4) Compte tenu d'un coupon de 15,77 F.

Valeurs diverses

Havas s'apprête à lancer une O.P.A. sur les actions de la société *Avenir Publicité* dont elle détient déjà 65 % du capital, le reste *étant réparti dans le public.*

	7 déc.	Diff.
A.D.G.	180	— 2,50
L'Air Liquide	495	+ 16
Bic	545	— 23
Europe 1	920	+ 45
Gle Ind. Part.	139	+ 1
L'Oréal	650	— 15
J. Borel	113,90	— 3,60
Club Méditerranée	375	+ 3
Arjomari	168	— 4
Hachette	190	+ 4,50
Presses de la Cité	280	— 8
P.U.K.	103	+ 7
St-Gob.-Pt.-à-M.	135	+ 2,60
Skis Rossignol	1 138	+ 27
Chargeurs Réunis	606	— 0,80
U.T.A.	147,20	— 2,30

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 30.11	COURS 7.12
Or fin (kilo en barre)	55950	57600
— (kilo en lingot)	55995	57985
Pièce française (20 fr.)	469 90	486
Pièce française (10 fr.)	328 50	349
Pièce suisse (20 fr.)	438	420
Union latine (20 fr.)	408	480 10
● Pièce tunis. (20 fr.)	341	355
Souverain	470 10	488 10
● Souverain Elizabeth II	500	505
● Demi-souverain	515 10	515
Pièce de 20 dollars	2208	2190 40
— 10 dollars	1090 80	1085
— 5 dollars	752 50	725
— 50 pesos	2290	2365
● — 20 marks	452	456
— 10 florins	410	408 50
● — 5 roubles	256	269

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	3 déc.	4 déc.	5 déc.	6 déc.	7 déc.
Terme	100 493 555	118 801 386	127 138 797	122 941 388	113 363 220
Compt. R. et obl.	265 395 723	263 825 425	207 669 902	350 279 401	550 460 028
Actions	60 193 585	73 265 167	70 543 910	70 217 824	76 144 522
Total	426 082 863	455 891 978	405 352 609	543 438 613	739 967 770
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 29 décembre 1978)					
Franç.	116,3	116,8	117,7	117,7	117,5
Etrang.	132,8	134	134,8	135,4	135,4
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1978)					
Tendance	109,1	108,3	110,7	110,7	110,5
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	103,1	103,1	103,7	104,5	104,2

Les bonnes intentions de M. Schvartz

L'enfer est pavé de bonnes intentions. Ainsi l'amendement numéro 21 présenté par M. Julien Schvartz, député R.P.R. de la Moselle, et adopté par l'Assemblée nationale le lundi 3 décembre 1979 vers minuit, a pour objet d'alléger les charges d'E.D.F.-G.D.F. au moment où le financement d'un gigantesque programme thermonucléaire « exige de tous les Français des sacrifices ». En réduisant à très peu de chose (environ 3 % par an) le jeu de l'indexation qui est accordée par la loi d'indemnisation du 8 avril 1946 aux porteurs d'obligations 3 % de la Caisse nationale de l'énergie, l'amendement mettrait un frein à l'accroissement du service de cet emprunt, qui a atteint 511 millions de francs en 1979. Cadeau empoisonné s'il en fut ! A E.D.F.-G.D.F. et à la Caisse de l'énergie, on estime qu'un tel cadeau coûterait beaucoup plus cher qu'il ne rapporterait : l'établissement national doit se procurer 27 milliards de francs en 1980 pour ses investissements et il a besoin de tout son crédit, y compris, et surtout, à l'étranger, notamment aux Etats-Unis, où il est en passe de devenir le premier emprunteur privé avec 3 milliards de dollars.

Or, déjà, l'étranger s'est inquiété du « singulier comportement de l'Assemblée nationale ». Quant aux pouvoirs publics et au Trésor, ils frémissent et multiplient les avertissements solennels, évoquant « l'atteinte au crédit de l'Etat ». Comme on les comprend ! S'il est une règle intangible, qui s'impose à tous les gouvernements de toute couleur politique, c'est bien celle que définissait feu Jacques Rueff dans *son livre « Combats pour l'ordre financier »* : « Le crédit est un. Une violation de contrat ne peut être localisée : elle rend incertains même les engagements qu'elle respecte. » Cela revient à retirer de l'édifice la brique dont *l'absence risque de l'ébranler.*

Un point intéressant est celui qui a été évoqué au cours du débat par M. de Branche, député U.D.F. de la Mayenne, à savoir « l'enrichissement sans cause, d'autant plus discutable qu'il reste très peu de porteurs originaux, presque tous ayant cédé leurs droits, qui sont détenus, pour la plupart, par des investisseurs institutionnels ». Effectivement, ces derniers, compagnies d'assurances et caisses de retraite, détiennent environ 70 % des 6 milliards de francs (valeur boursière au 3 décembre 1979) de l'emprunt 3 % Caisse de l'énergie ; cela est si vrai que, ce même *3 décembre*, les présidents de deux de ces puissants établissements s'exclamaient, mi-sérieux : « Nous venons de perdre 1 milliard de francs ! »

Doit-on comprendre que, aux *yeux de M. de Branche, les* assurés et les retraités n'ont pas besoin d'une protection de leurs garanties et avoirs contre la dépréciation monétaire ? Pauvre emprunt 3 % ! C'est la seule indemnisation au titre de nationalisation qui n'ait pas constitué un vol pur et simple, encore que, depuis 1946, sa revalorisation soit encore inférieure à celle de l'indice des prix : onze fois contre quinze fois.

Il y a toutefois un argument intéressant dans l'argumentation de M. de Branche, c'est la notion d' « enrichissement sans cause, justifiant le retour aux normes définies en 1946 ». Il est exact qu'à cette époque le législateur n'imaginait pas que, par *suite de la hausse formidable* des prix de l'énergie, l'indexation pourrait littéralement « exploser », après être, toutefois, restée quasi nulle pendant des années en raison du blocage des tarifs (entre 1946 et 1958). Il ne serait pas totalement irrationnel de réformer les termes d'un contrat désormais léonin pour E.D.F.-G.D.F. Mais la modification ne saurait, au grand jamais, être unilatérale : elle devrait, elle aurait dû être négociée, et il semble bien qu'il soit trop tard ; on aurait dû y penser auparavant.

FRANÇOIS RENARD.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Bien orienté

Malgré quelques accès de faiblesse, passagers il est vrai, et de faible ampleur généralement, la Bourse de New-York a fait relativement bonne contenance cette semaine, progressant même de façon assez sensible avec un gain de 10,83 points à l'indice des industrielles parvenu, vendredi en clôture, à 833,18, malgré le retour à une plus grande irrégularité.

Plusieurs éléments ont joué dont les effets conjugués ont soutenu le moral des investisseurs : la perspective d'une augmentation des dépenses pour renforcer les forces aériennes des Etats-Unis, qui a stimulé les valeurs intéressées et, par contagion, la majeure partie des autres compartiments ; l'annonce par la radio de Téhéran que la résolution de l'ONU pourrait servir de base de négociation, dans l'affaire des otages ; *les déclarations de M. Bani Sadr*, ministre iranien des finances, favorable à la libération desdits otages ; la remontée du dollar durement attaqué en début de semaine ; enfin, et surtout, l'espoir d'une nouvelle détente des taux d'intérêt, *confirmé à la veille du week-end* avec la généralisation du « prime rate » à 15 1/4 %, qui présage un ralentissement de l'inflation. Bref, en dépit du durcissement de l'attitude des étudiants iraniens, peu enclins, apparemment, à se laisser circonvenir, tous ces éléments ont passablement réconforté les opérateurs, sans toutefois leur faire perdre de vue que rien encore n'était gagné. D'où la manifestation d'une certaine prudence.

L'activité hebdomadaire a porté sur 181,73 millions de titres contre 196,80 millions.

	Cours 30 nov.	Cours 7 déc.
Alcoa	51 1/2	52 1/4
A.T.T.	53 5/8	54
Boeing	45 1/4	49
Chase Man. Bank	37 1/8	38 3/8
Du P. de Nemours	40	39 3/4
Eastman Kodak	48 1/4	48 5/8
Exxon	58	56 7/8
Ford	30 1/2	32 3/8
General Electric	46 1/8	46 7/8
General Foods	34 1/8	35 3/4
General Motors	50 5/8	52 1/8
Goodyear	12 7/8	12 7/8
I.B.M.	65 1/4	66 3/4
I.T.T.	25 7/8	26 1/4
Kennecott	26	26 3/4
Mobil Oil	51 3/4	51
Pfizer	40	39 3/4
Schlumberger	96	93 3/4
Texaco	29 3/4	29 1/4
U.A.L. Inc.	21 1/4	23 7/8
Union Carbide	39 5/8	41 5/8
U.S. Steel	17 1/8	17 3/8
Westinghouse	18 3/4	19 1/4
Xerox Corp	63	62 3/4

FRANCFORT

Recul

Déprimé par les nouveaux remous monétaires, le marché a reperdu cette semaine une bonne partie du *terrain regagné les jours précédents.* Le plan de redressement présenté par le groupe AEG-Telefunken a fait d'autre part l'objet de nombreux commentaires, les opérateurs s'interrogeant sur le point de savoir si les mesures d'assainissement annoncées pouvaient véritablement permettre au groupe d'opérer son redressement.

Indice de la Commerzbank du 7 décembre : 719,9 contre 729.

	Cours 30 nov.	Cours 7 déc.
A.E.G.	38,50	38,50
B.A.S.F.	141,60	140,40
Bayer	127,50	127
Commerzbank	190,20	187,50
Hoechst	123,70	123,20
Mannesman	134,90	132,30
Siemens	259,10	258,90
Volkswagen	189,50	181,50

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en capit. (F)
4 1/2 % 1973	47 900	67 697 000
ELF-Aquitaine	30 700	39 492 575
Norsk Hydro	46 475	33 232 335
C. F. P.	93 850	24 541 889
East Rand	291 900	16 340 795
P. U. K.	128 700*	13 056 640
Michelin	12 770*	11 485 290
Rhône-Poulenc	81 606*	11 607 210

*Quatre séances seulement.

LONDRES

Tassement

Peu d'affaires cette semaine sur le marché de Londres, où, au récent mouvement de reprise, a succédé un effritement des cours.

Le refus des mineurs d'utiliser la grève comme moyen de pression pour faire aboutir leurs revendications a un peu rassuré les opérateurs. Mais leur inquiétude est *néanmoins restée vive devant* la dégradation du climat social notamment dans la sidérurgie. Les remous monétaires et les nouvelles contradictoires en provenance de l'Iran ont, d'autre part, contribué à alourdir l'atmosphère. La prudence, toutefois, l'a emporté, et les courants de ventes n'ont pas été très importants.

A l'exception de l'action Shell, éprouvée par la grève des chauffeurs de la compagnie, les pétroles ont d'abord bien résisté avant de se tasser.

Hausse des mines d'or.

Indices « F.T. » du 7 décembre : industrielles, 415,6 (contre 420,7) ; mines d'or, 243,2 (contre 234,3) ; fonds d'Etat, 63,40 (contre 64,43).

	Cours 30 nov.	Cours 7 déc.
Bowater	145	147
Brit. Petroleum	378	366
Charter	178	128
Courtaulds	78	80
De Beers *	8,34	8,45
Free State Geduld*	36 1/4	37 3/4
Gt Univ. Stores	358	354
Imp. Chemical	357	360
Shell	348	334
Vickers	107	105
War Loan	28 1/8	27 5/8

* En dollars.

TOKYO

Repli en fin de semaine

	Cours 30 nov.	Cours 7 déc.
Canon	659	654
Fuji Bank	362	361
Honda Motors	665	653
Matsushita Electric	701	690
Mitsubishi Heavy	174	170
Sony Corp	1 770	1 700
Toyota Motors	839	859

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 8 décembre 1979 a été tiré à 597 910 exemplaires.

Vive émotion après la série de violences dans la région parisienne

L'un des meurtriers des policiers de la rue Monge était un détenu « permissionnaire » en fuite

La série de meurtres qui a eu lieu au cours des derniers jours dans la région parisienne et dont ont été victimes, mercredi 5 décembre, deux convoyeurs de fonds à Levallois-Perret, jeudi deux policiers à Paris et vendredi la directrice d'un supermarché à Gagny, a provoqué une vive émotion.

Le ministre de l'intérieur, qui a réuni vendredi les principaux responsables de la police, a fait savoir que le dispositif de sécurité « traditionnellement mis en place durant les fêtes de fin d'année » *serait renforcé. C'est ainsi que le nombre des C.R.S.* « participant à cette mission, notamment dans la région parisienne », *sera augmenté.*

Tandis que M. Chirac réclame des moyens supplémentaires pour la police et que les syndicats de policiers réclament un contrôle accru des ventes d'armes, plusieurs personnalités font état de la montée, en France, d'une nouvelle génération de criminels que le commissaire Leclerc qualifie de « pègre anarchique ».

Après la fusillade de la rue Monge, au cours de laquelle deux policiers ont été tués par des voleurs à la roulotte, la brigade criminelle a arrêté l'un des malfaiteurs qui avait réussi à s'enfuir (l'autre ayant été tué). Il s'agit d'un jeune homme de vingt-trois ans, Maurice Philippe. Il était connu des services de police pour avoir commis de nombreux petits délits. Samedi matin, on apprenait qu'il avait reconnu avoir tiré sur les deux gardiens de la paix, MM. Jean Ruelle et Gérard Croux. On a aussi appris que, condamné l'an dernier à une peine de prison pour vol de voitures et ayant bénéficié d'une permission, il n'avait pas regagné la prison de Rodez, où il était incarcéré.

● *M. Christian Bonnet*, ministre de l'intérieur, qui s'est déclaré à la fois « *ému* » et « *indigné* » par le meurtre des deux policiers (nos dernières éditions), a estimé, vendredi 7 décembre, au micro d'Europe I : « *Nous avons affaire à une nouvelle catégorie de criminels, une nouvelle génération qui n'hésite pas à tuer pour tuer* ». A prpos des directives données aux services de police en prévision de la montée de la criminalité au moment des fêtes, il a dit : « *Je puis vous affirmer que ce ne seront pas des directives de bienveillance* ».

● *Le commissaire divisionnaire Marcel Leclerc*, chef de la brigade criminelle : « *Il y a actuellement une recrudescence de la criminalité, comme tous les ans, aux approches des fêtes de Noël. Les gangsters organisent des raids de plus en plus audacieux et, quelquefois, sanglants (...) Nous nous trouvons en présence, depuis cinq ou six ans, d'une nouvelle génération de malfaiteurs, des jeunes truands, toujours armés, qui tirent parce qu'ils ne veulent à aucun prix être arrêtés... Ils sont prêst à tout pour évietr la prison. Ces malfaiteurs viennent de milieu les plus divers, mais ils sont surtout nés dans les banlieues qui entourent Paris. Ils forment des bandes inorganisées, interchangeables : ce n'est plus le milieu d'autrefois qui était structuré... C'est une pègre anarchique.* »

● *M. Jacques Chirac*, qui s'est incliné devant les dépouilles mortelles de deux policiers, a déclaré : « *Le maire de Paris ne peut que crier son inquiétude devant la détérioration quotidienne de la détérioration quotidienne de la sécurité dans notre ville qui, si on n'y prend pas garde, deviendra bientôt la capitale de la peur. Bien que n'ayant aucune responsabilité en matière de police, je demande avec la plus grande fermeté, au gouvernement et en particulier au ministre de l'intérieur, de prendre des mesures exceptionnelles en hommes et en matériel pour protéger les Parisiennes et les Parisiens.* »

● *Dans les syndicats de police.* — La FASP (Fédération autonome des syndicats de police), après avoir regretté le manque de « *moyens et d'effectifs* », revendique notamment une législation « *plus restrictive* » en matière de ventes d'armes, notamment en ce qui concerne la carabine 22 long rifle. Elle réclame également que les individus porteurs d'armes soient plus sévèrement sanctionés et que tous les trafiquants soient poursuivis avec « *une plus grande efficacité* ».

La Fédération C.F.T.C. de la police nationale demande que le législateur adopte des « *peines spécifiques pour tous les individus portant atetinte à la vie d'un fonctionnaire d'autorité* ». Elle suggère également la suppresion de certaines mesures comme les réductions de peine ou les permissions accordées à certains détenus.

L'Union fédérale C.F.D.I. de la police nationale estime qu' « *aucune répression sérieuse et sans faiblesse n'est exercée concernant la détention, le port et le trafic des armes. Dans le même temps, la protection et les conditions d'intervention des policiers se résument à la médiocrité et à l'improvisation. La banalisation de la violence s'acompagne de la banalisation des méthodes et des moyens.* »

● *Citation à l'ordre de la nation.* — Les deux gardiens de la paix tués dans la nuit du 6 au 7 décembre à Paris sont cités à l'ordre de la nation par décret paru au *Journal officiel* du samedi 7 décembre. La citation indique que M. Jean Ruelle, officier de paix et M. Gérard Croux, brigadier, sont tombés « *victimes du devoir dans l'accomplissement de la mission de sécurité* dont ils étaient chargés.

Au comité directeur du P.S.

LE « DÉFAITISME » DE LA C.F.D.T. ALIMENTE LE DÉBAT

Le comité directeur du P.S. se réunit samedi 8 et dimanche 9 décembre, aux Pavillons-sous-Bois *(Seine-Saint-Denis). Après une réunion* des membres de cette instance, selon leur appartenance aux différents courants du parti, M. Lionel Jospin, membre du secrétariat *national et membre numéro deux* du parti, devait procéder à une évaluation de « *la crise au sein de la majorité* », faire le point des « *luttes* » engagées par les socialistes et analyser les rapports avec le P.C.F. M. Jean Poperen, chargé de mission auprès du premier secrétaire, devait dresser le bilan, négatif, des actions « *à la base* » proposées par le P.S. au P.C.F.

Cette réunion fera sans doute une large place aux déclarations du *secrétaire général* de la C.F.D.T. sur l'échec prévisible de la gauche en 1981 (*le Monde* du 8 décembre). Certains dirigeants socialistes, et notamment M. Jean-Pierre Chevènement, *n'ont pas caché leur intention* de dénoncer le « *défaitisme* » de M. Edmond Maire et d'atteindre par ce biais M. Michel Rocard, qui avait approuvé récemment le « *recentrage* » de la C.F.D.T. (*le Monde* du 30 novembre). De leur côté, les amis de *M. Mauroy avaient fait connaître* leur volonté de renouveler les critiques qu'ils formulent à l'encontre de la direction, notamment en ce qui concerne l'attitude du P.S. vis-à-vis *du R.P.R.*

Sénateur de la Charente

M. GUY PASCAUD EST MORT

M. Guy Pascaud, sénateur (gauche démocratique) de la Charente, est décédé, vendredi 7 décembre, à son domicile de Chasseneuil (Charente), des suites d'une longue maladie.

[Né le 11 septembre 1904 à Chasseneuil, *Guy Pascaud*, gérant d'une société industrielle, lieutenant des Forces françaises de l'intérieur, *déporté en Allemagne, avait été élu*, en septembre 1945, conseiller général du canton de Saint-Claud (Charente), mandat dans lequel il a été reconduit jusqu'en mars 1979. Elu sénateur radical (R.G.R.) de la Charente en novembre 1948, il avait été réélu en septembre 1962 et en septembre 1971. Il siégeait au groupe de la gauche démocratique. Il était devenu maire de Chasseneuil en mai 1953, fonction dont il avait démissionné en avril 1970, avec l'ensemble du conseil municipal, pour protester contre la suppression du second cycle du lycée de cette *ville (après une « grève des électeurs »*, un nouveau conseil municipal, dont Guy Pascaud ne faisait *pas partie, est élu en juillet 1970).*

Président du conseil général de la Charente de novembre 1956 à *mars 1979, Guy Pascaud a été secrétaire* du parti radical de novembre 1965 à novembre 1968 et il avait *siégé*, à ce titre, au comité exécutif de la F.G.D.S. De décembre 1968 à décembre 1970, il avait occupé le poste de vice-président du parti radical, puis il avait été élu pour deux ans, en décembre 1970, membre du comité directeur de ce parti. Vice-président du conseil régional de Poitou-Charentes de janvier 1974 à janvier 1976, Guy Pascaud n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat de conseiller général lors des élections cantonales de *mars 1979.*]

PUBLICATION EN GRANDE-BRETAGNE DU PROJET DE LOI LIMITANT LES PRATIQUES SYNDICALES

Le projet de loi réformant en Grande-Bretagne les pratiques syndicales vient d'être déposé par le *gouvernement (1).*

Les propositions qu'il contient, inspirées par M. James Prior, ministre de l'emploi, prévoient notamment l'*interdiction* des piquets de grève dits « secondaires », pratique fréquente en Grande-Bretagne qui consiste à *bloquer l'activité de toute* entreprise qui pourrait nuire au succès d'un conflit du travail déclenché dans une autre entreprise.

Les autres dispositions portent sur l'*encouragement au vote à bulletin* secret pour décider des grèves et une meilleure protection des salariés non syndiqués, dans un paye où le monopole d'embauche des syndicats *est très répandu.*

Ces dispositions ont l'appui d'une majorité de Britanniques, qui selon un récent sondage étaient à 80 % favorables à l'interdiction des piquets de grève secondaires, et à 70 % favorables aux votes à bulletin secret *pour décider d'une grève.* Mais M. Prior a averti qu'il ne fallait pas en attendre « *la cure miracle pour les maux chroniques qui accablent l'économie britannique* ».

(1) Voir dans *le Monde* du 15 novembre l'article de J.-P. Dumont.

Selon les experts de la CNUCED

L'aide aux trente pays les plus pauvres du monde devrait être quadruplée

De notre correspondante

Genève. — La situation des trente pays considérés, après examen, comme étant les plus pauvres du monde (1) demeurera-t-elle toujours aussi désespérante ? Depuis des années, elle ne cesse de régresser. La liste de ces pays a été officiellement établie par l'ONU. Des experts de haut niveau, réunis au palais des nations par la CNUCED, pour tenter d'élaborer une solution, se sont séparés en lançant un appel au quadruplement de l'aide fournie par les pays industrialisés.

Considérant qu'il y avait de plus en plus péril en la demeure, ces experts ont estimé que l'aide publique au développement pour les six années à venir devrait passer, par rapport à 1977, de 3,5 milliards de dollars à 14 milliards. *On se souvient* qu'André Philip avait, autrefois, proposé que les pays nantis consacrent 1 % de leur P.N.B. (produit national brut) aux pays démunis, projet demeuré à l'état de vœu pieux. La contribution la plus importante par rapport au P.N.B., celle de la Suède, ne se montait en 1977 qu'à 0,243 % ; elle était suivie par la Norvège (0,241 %), *le Danemark et les Pays-Bas* (0,196 % chacun). Tous ces pays avaient augmenté leur aide assez régulièrement depuis 1972. Cependant la France, qui, en 1972, participait à cet effort à raison de 0,073 % du P.N.B., n'y a participé en 1977 que pour environ 0,064 %.

Afin que les trente pays, surnommés par euphémismes « *les moins avancés* », puissent survivre, une contribution minimale de 0,15 % du P.N.B. des pays donateurs a été fixée par les experts. Les sommes devront être versées sous forme soit de dons, *soit de prêts à des conditions* privilégiées, soit encore en tant que cautionnement garantissant les secteurs sélectionnés tels que les mines et la production d'énergie. Si l'aide demandée parvient dans des conditions satisfaisantes, elle permettra aux pays les plus pauvres de « *transformer leur économie en vue d'un développement autonome selon des normes minimales internationalement reconnues en matière de nutrition, de santé publique, de transports et communications, de logement, d'enseignement et d'emploi.* »

En attendant, M. Gamani Corea, secrétaire général de la CNUCED, a rappelé que « *ce qui a été fait jusqu'ici pour ces pays n'est pas à la hauteur des intentions déclarées par les gouvernements. Il y a encore loin des paroles aux actes, de la théorie à la pratique. Cette réunion d'experts peut contribuer à y remédier pour résoudre un problème qui est au cœur même du problème international de la misère.* » Une conférence générale des Nations unies sur les pays Afghanistan, Bangladesh, Bénin, pour 1981.

I. V.

(1) Voici la *liste fixée par l'ONU* : Afghanistan, Bangla-Desh, Bénin, Bhoutan, Botswana, Burundi, Cap-Vert, *Centrafrique, Comores*, Ethiopie, Gambie Guinée, Haïti, Haute-Volta, Laos, Lesoto, Malawi, Maldives, Mali, Népal, Niger, Ouganda, Rwanda, Samoa, Somalie, Soudan, Tanzanie, Tchad et les deux Yémens. On notera que le Cambodge n'y figure pas.

NOUVELLES BRÈVES

● *Deux décrets relèvent les avantages vieillesse et invalidité.* — L'allocation aux vieux travailleurs salariés est porté à 7 400 F par an à compter du 1er décembre contre 7 000 F précédemment (plafond de ressources : 15 500 F *pour une personne seule* et à 29 200 F pour un ménage contre 14 700 et 27 600 F).

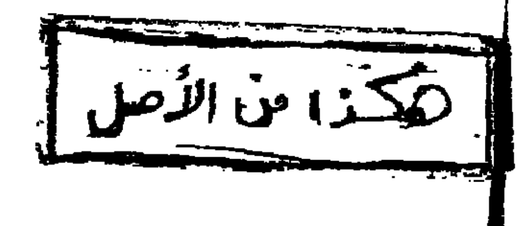
L'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité est portée à 7 200 F à conmpter du 1er décembre (contre 6 800 F).

Le minimum vieillesse au total passe donc à 14 600 F, soit 1 216 F par mois.

● *Deux matches de la vingtième journée du championnat de France* de première division de football étaient avancés au vendredi 7 décembre. A Lille, Saint-Etienne a battu Lille par 2 à 0, et, à Lyon, l'Olympique lyonnais a battu Nancy par 2 à 1. D'autre part, après le match Lille-Saint-Etienne, pour la première fois, *nous signale notre correspondant* à Lille, un contrôle antidopage a été effectué dans les vestiaires. Deux joueurs de chaque équipe ont été soumis à ce contrôle. Il s'agit de Rep et de Janvion pour Saint-Etienne et de Metsu et de Dréossi pour Lille.

● *Grève au restaurant de la tour Fiat à la Défense.* — Trente des quarante-cinq salariés du restaurant de la tour Fiat à la Défense sont en grève depuis le 12 novembre. Soutenus par la C.G.T. et la C.F.D.T., ils demandent des augmentations de salaires et une amélioration des conditions de travail. Les syndicats ont annoncé que la direction du restaurant, appartenant à la Générale de restauration (groupe Borel), avait engagé une procédure de licenciement contre sept personnes dont deux délégués du personnel.

● *Menaces sur l'ONSER.* — L'Organisme national de sécurité routière (ONSER), organisation semi-publique de recherche sur la sécurité routière, craint de ne pouvoir continuer au même rythme ses enquêtes et expériences portant, à la fois, sur le conducteur, l'infrastructure et le véhicule. La T.V.A. va, en effet, s'appliquer, en 1980, à ses opérations. Ainsi l'Etat qui fournit, en premier lieu par l'intermédiaire du ministère des transports, 75 % du budget de l'organisme, reprendra d'une main ce qu'il aura donné de l'autre, ont expliqué les responsables de l'ONSER au cours d'une conférence de presse.



Politique sur deux roues PAGE IV

Visite aux paysans du Vivarais PAGE V

Le défi de l'Islam à l'Occident PAGE XVI

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 10 843. NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT. — DIMANCHE 9 DÉCEMBRE 1979

Le Monde

DIMANCHE

Le style lisse

On se demande souvent quel aura été le style des années 70. L'humoriste Topor a trouvé la réponse : de nos jours, ce qui est beau, c'est ce qui glisse.

ROLAND TOPOR



DESSIN : TOPOR

PUISQU'ON ne se lasse pas, au seuil des années 80, de discourir sur notre fin de siècle, voie royale débouchant sur un fabuleux an 2000, j'aimerais, le temps d'une cigarette, contempler par la lucarne arrière le présent qui s'éloigne.

J'entends souvent dire que, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les années 50 en somme, notre époque a été incapable de créer un style. Des modes passagères, des lubies d'hommes au pouvoir, tout au plus. En tout cas, rien de comparable à l'art nouveau, l'art déco, au rationalisme du Bauhaus ou même au pompiérisme fasciste ou stalinien. Bref, depuis la guerre, notre environnement ne correspondrait à aucun critère esthétique précis, ne refléterait aucune volonté cohérente de la société. Et, fait plus troublant encore, cette absence de style ne serait *pas spécifique à notre type de* société ou à notre situation géographique : il en irait partout de même à la surface de la planète, que le capitalisme en vigueur soit celui des trusts ou celui des Etats.

Sac-poubelle

Il faut admettre que, de nos jours, la conception du beau varie assez peu entre New-York, Paris ou Moscou. Il n'existe pas de différence fondamentale entre le goût officiel suédois et le goût officiel péruvien, turc ou canadien. Les variations proviennent de l'inégalité des niveaux économiques bien plus que des antagonismes d'école. On parle, vaguement, de « style occidental ». Quant à définir ce style, la question ne se pose même pas. Les considérations esthétiques cèdent le pas, ici et là, aux dures lois de la nécessité, alimentant l'obsession du rapport qualité-prix.

Si nous vivons dans un style, c'est celui du profit. Il s'est imposé à nous, en douce, sans dire son nom. Je voudrais essayer de montrer à quoi il ressemble.

D'abord, un symbole : le sac-poubelle. Il illustre à merveille cette moderne conception du beau, dont les canons peuvent se résumer en un slogan : « *C'est lisse, ça glisse, c'est beau.* » On ouvre le sac, on le bourre de détritus plus ou moins malodorants, de provenances et de formes les plus diverses, hachis de réalité, puis on étire les bords du sac pour le fermer à l'aide d'un petit ruban prévu à cet effet. Voilà. Les ordures classiques ont disparu à l'intérieur d'un container en plastique souple, d'une jolie teinte artificielle bleutée ou plombée, lisse, net, sans rapport avec une chose aussi malhonnête que de la matière organique en voie de décomposition.

Le sac-poubelle possède, en outre, de nombreuses vertus : il est hygiénique, facilement manipulable et commode à collecter.

« *Après tout,* me confiait un ami, *la chirurgie esthétique ne procède pas autrement pour un lifting. On tire vers le haut la peau du visage. On tend bien pour faire disparaître les rides, les plis, les bourrelets et puis on fait un nœud. Le visage redevient lisse, donc jeune, donc beau.* »

Suppositoire

A ce point, j'ai cru apercevoir *une contradiction. le culte de* la jeunesse ne date pas d'hier. Il est aisé d'en comprendre la raison. En revanche l'identification jeune-lisse étonne davantage. Car s'il est exact qu'au fil des années un corps se fripe, se creuse ou se boursoufle, l'action du temps agit en sens contraire sur les reliefs géographiques, les galets ou les pièces de monnaie. Un vêtement usé devient plus lisse, aux coudes, qu'un habit neuf.

Dès lors, si le lisse n'est pas la *propriété exclusive de la jeunesse,* quel pouvoir bénéfique lui reconnaît-on pour en faire une condition prioritaire du beau ? La réponse vient toute seule : le lisse glisse. « *La belle affaire !* s'écriera-t-on. *Rien de plus glissant qu'une peau de banane, et pourtant on trouve la banane plus belle que sa peau !* » D'accord. Je n'en disconviens pas. Je crois que la « glisse » prend sa valeur esthétique transcendantale — comme dirait Dali de sa corne de rhinocéros — lorsqu'elle est liée à une idée de pénétration.

Une idée ? Le mot n'est pas approprié. Mythe conviendrait mieux. Le style des maisons, des machines, des objets parmi lesquels nous vivons exprime parfaitement cette hantise de la pénétration. Et pas seulement, tant s'en faut, celle dont dépend l'avenir de l'espèce. Pénétration dans un milieu étranger, hostile, dans le temps, dans l'espace, dans un autre élément. Notre espoir a pris la forme d'un suppositoire, ou d'une balle si l'on préfère, parce que c'est la forme la plus rationnelle, la plus économique. Celle où la déperdition d'énergie est la moins grande, celle qui limite au maximum les frottements. Ils sont nombreux les domaines où la forme du suppositoire se confond avec l'avenir de l'homme : du fond des océans, en submersible, aux espaces intergalactiques, en fusée, nous avons choisi notre container.

Aérodynamique

Limiter le contact pour aller plus vite, rien de surprenant à ça. Aérodynamique et efficacité sont les mamelles du profit. Pour gagner quelques centièmes de seconde les champions de natation rasent soigneusement cils, sourcils et poils aux jambes. Mais de là à faire du plus petit contact possible, de l'aérodynamique, un principe moral, il y avait une marge. Eh bien ! elle a été allègrement franchie.

De Concorde à la tour Montparnasse nous vivons dans un univers mental aérodynamique. Nos fers à repasser sont conçus comme s'ils devaient franchir le mur du son, nos téléphones sont surbaissés comme des Porsche, nos machines à calculer ressemblent à des ovnis, nos stylos à des torpilles. Ce qui dépasse, voilà l'ennemi. Ce qui frotte, voilà le danger. Même nos billets de banque, nos chéquiers, manquaient d'élégance. Les cartes de crédit, lisses et rectangulaires, avec leurs angles arrondis, nous attirent comme des friandises.

Nos villes nouvelles se composent de buildings lisses, fragiles assemblages de minces parois en béton et en verre, baraques d'aggloméré, dont le but n'est pas d'exister mais de figurer une image d'habitation. Nous ne sommes pas si loin du sac-poubelle de tout à l'heure. Dehors, des autoroutes lisses pour aller plus vite d'un lieu-dit à l'autre. Voilà notre paysage. Dedans, des sièges au ras du sol, des tables basses, des lits moulé, et la sacro-sainte moquette partout : voilà notre nature morte. Les fourchettes s'aplatissent, les cuillères s'étirent, les assiettes sont ovales, les lampes électriques en tube.

La machine à laver ressemble à la *cuisinière*, l'une et l'autre pourvues du même écran que le poste de télévision. La télévision, une fenêtre où nous regardons plus souvent que dans la rue, mais où il est plus difficile de pénétrer. Nous adorons les sports. Spécialement ceux qui vont vite et qui glissent. Le ski, le patin à glace, le skating, le surf...

La mode suit. Vêtements moulants, en cuir ou en plastique, lisses, luisants, combinaisons spatiales ou sous-marines, collants, toujours plus près du corps, ajustables, moulés, sans couture, jetables.

Et la nourriture ? *Tandis que* coulent des flots d'encre à la *gloire de Bocuse ou Guérard, que* mangeons-nous ? Du surgelé en conditionnement aérodynamique, des hamburgers au Mac-Donald, *des wimples, des filets de cabillaud.* Quant aux gosses, ils mâchent leur super-bubble-gum, sucent de la space-dust et sirotent du soda. Et puis, de temps à autre, grâce à une seringue pénétrante, une capsule container ou un suppositoire, ils s'offrent un trip...

Schizoïde

Pas cohérent, notre style ?

Allons donc ! Il est facile à reconnaître. C'est le style schizoïde engendré par le profit. Afin de mieux dominer, manipuler, vendre une réalité mouvante, insaisissable, on la remplace par son image, moins vivante, bien sûr, mais certainement plus rentable. La réalité rétrécit comme une peau de chagrin.

Et nous rêvons : « *Pénétrer !... Pénétrer !...* » en nous imaginant *aux commandes d'un bolide* en forme de suppositoire fonçant vers le *futur, vers l'an 2000,* sans nous apercevoir que nous nous *sommes abandonnés en route.* ■

COURRIER

Un autre petit bout de chaîne

Sept semaines passées à Renault, une expérience enrichissante ? oui, certainement ! Mais quelle impression étrange ! Mais l'article de M. V. de La Vassière, paru dans *le Monde Dimanche* du 11 novembre, l'impression de ne pas avoir vu la même chose. Il est certain que c'est aux travailleurs de Renault de parler de leur travail, celui qu'ils font quotidiennement, sachant que, quoi qu'il arrive, ils n'y échapperont pas, du moins pas avant la retraite ; mais la similitude de situation vécue, à savoir sept semaines de stage chez Renault (à Flins dans mon cas), me donne envie de répondre.

Là où tes clichés dignes des *Temps modernes* se sont estompés, pour moi ils se sont confirmés ; le travail ne t'a pas paru si machinal, pour moi, il m'est apparu ultra-parcellisé (et ce n'est pas le choix entre trois ampoules qui peut être considéré comme un critère de travail non répétitif — ce qui n'exclut en rien l'existence d'un travail mental, même dans une tâche parcellisée). Là où le travail t'a paru attractif (parce que différent de tes activités intellectuelles), pour moi il m'est apparu dur, insupportable.

Les cadences ne t'ont pas semblé infernales, mais as-tu demandé aux ouvriers ce qu'ils en pensaient ? Je te livre une réflexion d'un ouvrier après une discussion avec le régleur, sur un temps de panne mal décompté de la cadence : « *Ça peut te paraître idiot de protester pour cinq minutes, mais cinq minutes en fin de semaine, en fin de journée, c'est important, parce que dans la fumée, la chaleur, le travail est dur, et vingt-deux pièces, ça fait une à deux portes à faire par soudeur, et une porte... c'est important...* »

Et si le travail n'était pas si dur, crois-tu qu'il y aurait une si forte proportion de travailleurs immigrés ? Je te livre une autre réflexion, celle d'un Marocain que j'interrogeais sur ses conditions de travail : « *Ta question, elle sert à rien. Réponds à celle-là : où ils sont les jeunes Français ? Où ils sont, hein ?* »

On pourrait parler du bruit, mais il serait nécessaire d'objectiver le discours par des mesures réelles (l'îlot de calme que tu as trouvé est loin d'être la généralité).

On pourrait également parler des poncifs éculés (sale petit intellectuel, pain des travailleurs...) que tu craignais d'entendre...

Mais ce qui est surprenant pour toute personne ayant ne serait-ce que visité une usine automobile, c'est quand tu dis que tu pouvais discuter pendant ton travail (les travailleurs, à de rares exceptions, sont généralement suffisamment espacés — et occupés — pour qu'il n'y ait pas de discussion sur une chaîne). Et que dire des accidents de travail ?

En conclusion, ne jamais oublier la lucidité des travailleurs : « *Tu as raison de venir travailler là pour l'été, ça te donnera envie de travailler à l'école pour ne pas faire ce qu'on est obligé de faire chez Renault, ce travail idiot.* »

Une réalité ! Et pourtant deux visions radicalement différentes de cette réalité !

DOMINIQUE THEFIOUX,
Etudiant (Orsay).

Luther

J'ai beaucoup d'admiration pour Fernand Braudel, dont les travaux éclairent, donnent à réfléchir, provoquent à la révision des idées de routine. Je n'en suis que plus stupéfait de le voir écrire dans *Le Monde Dimanche* du 18 novembre (page XVI) : « *Lors de la guerre des paysans, Luther n'a-t-il pas trahi la cause des révoltés ?* » C'est là reprendre une vieille et curieuse, méconnaissance des intentions que Luther n'a jamais cachées ni reniées. Il ne s'est jamais agi pour lui de favoriser une quelconque révolte sociale ou politique. La seule cause dont le Réformateur se soit jamais préoccupé est la cause de Dieu, le seul problème qu'il se soit jamais posé est celui de la grâce : « Comment puis-je obtenir un Dieu gracieux. » Il s'est dressé contre Rome, la papauté, la tradition dès qu'il a acquis la certitude qu'elles masquaient et barraient aux hommes le chemin du salut. Les seuls problèmes séculiers qui l'intéressent sont l'aide que les pouvoirs temporels apportent à l'œuvre de la grâce, ou les obstacles qu'ils dressent devant celle-ci. S'il salue d'abord la revendication paysanne, tout en exhortant à la conciliation, c'est qu'il pense qu'elle va pousser les riches et les puissants à se convertir, à rechercher premièrement le royaume de Dieu. S'il fulmine ensuite contre les « bandes des paysans pillards et meurtriers », c'est qu'il les a vues alliées aux « illuminés » de Thomas Müntzer, qui se réclament d'une inspiration divine, d'une illumination immédiate et personnelle, par-delà l'Ecriture dont lui, Luther, donne sa seule lecture orthodoxe et qui croient devoir instaurer sur terre une sorte de préfiguration du royaume de Dieu, alors que Luther sait que la terre est le royaume du Malin. Comment Luther, menant son combat exclusivement religieux, aurait-il pu « trahir » des révoltés dont la cause lui était totalement étrangère ? Subjectivement, par rapport aux intentions de Luther, une telle accusation est sans objet, et je ne vois pas non plus ce que pourrait signifier une accusation de « trahison objective », puisque « trahir » veut dire que l'on abandonne, et pour des motifs méprisables, une cause que l'on avait précédemment embrassée.

La petite phrase de Fernand Braudel relève d'une interprétation de l'histoire, agnostique d'une manière militante, qui ne se contente pas de nier l'existence des réalités spirituelles, mais ne peut même pas en reconnaître l'existence dans un passé lointain et en tant que valeurs subjectivement vécues par des consciences encore prisonnières de l'obscurantisme. C'est là aussi le drame des historiens marxistes de la R.D.A. qui jugent Luther en fonction de leur système de valeurs, et sont de ce fait incapables de le comprendre en fonction du *sien*. On peut légitimement affirmer que l'action de Luther a favorisé l'établissement en Allemagne des monarchies absolues et la consolidation concomitante d'un ordre social néo-féodal, au détriment de la paysannerie et aussi, le plus souvent, de la bourgeoisie — mais on ne peut parler de « trahison » à propos d'une cause qui n'était pas la sienne.

JOSEPH ROVAN,
professeur de civilisation allemande à l'université de Paris-VIII.

∴

[Joseph Rovan défend Luther. *C'est son droit. L'ai-je attaqué ? Je* cite son nom pour abréger un raisonnement sur les lendemains mornés des révolutions culturelles. Qu'y a-t-il de plus triste que son attitude, ses paroles en ces années terribles, 1524-1525 ? Soit, il ne s'est pas trahi lui-même ; il ne s'est pas renié. Toujours il avait séparé le spirituel et le temporel, et il serait facile de trouver des textes qui prouveraient que le Luther d'avant 1525 ne contredit pas le Luther d'après 1525. Mais, enfin, Luther a trahi autrui. Il a trahi la confiance de révolutionnaires naïfs qu'il savait s'être révoltés en son nom, au cri de Réforme et liberté. Et il ne s'est même pas contenté de rester spectateur du drame qu'il avait déchaîné : il a jugé ; il a condamné ; il a absous et réclamé la répression et les massacres.

En 1522, il écrivait : « La peuple s'agite de tous côtés et il a les yeux ouverts. Se laisser opprimer par la force, il ne le veut plus, il ne le peut plus. C'est le Seigneur qui mène tout cela et cache aux yeux des princes ces menaces, ces périls imminents. C'est lui qui consommera tout par leur aveuglement et *leur violence. Il me semble voir la Germanie nager dans le sang.* » A cette époque, le dieu de Luther prépare l'expiation de princes détestables. Mais en mai 1525, alors que les représailles ont déjà commencé, féroces, contre la révolte paysanne, il écrit : « Mieux vaut la mort de tous les paysans que celle des princes et des magistrats. » « Il est grand temps de les égorger comme des chiens enragés. » Et c'est lui, le grand rebelle, qui déclare : « Un homme qu'on peut convaincre du crime de rébellion est au ban de Dieu et de l'empereur. » Lui qui en appelle à la protection du pouvoir : « Pour toutes ces raisons, chers seigneurs, déchaînez-vous, sauvez-nous, aidez-nous, ayez pitié de nous, exterminez, égorgez et que celui qui en a le pouvoir agisse. » Ce n'est pas s'abandonner à la sensibilité d'aujourd'hui que de voir dans l'attitude de Luther, en 1525, la page la plus noire de son destin. — Fernand BRAUDEL.]

PARTI PRIS

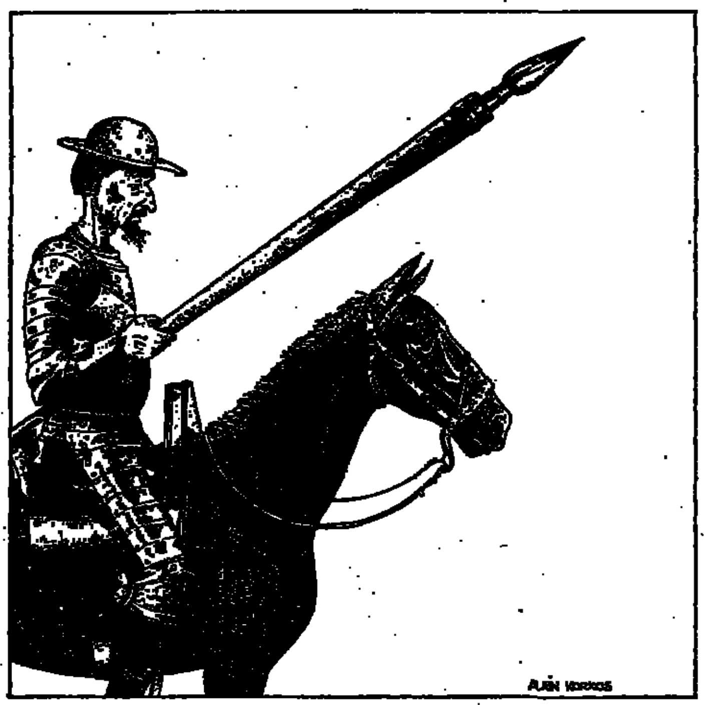
Soirées

UNE réunion, ce soir, à 8 h. 30 ou 9 heures ? Encore une. A peine le temps de dîner, de parler avec les enfants. La fatigue de la journée. Et la tentante télévision. Alors, la section politique, le groupe de quartier, le débat, la conférence, le groupe sportif, les parents d'élèves, c'est souvent trop pour le Français qui travaille. Pour la mère au foyer aussi, dont on dit parfois, avec envie, qu'elle ne travaille pas... Qui dira la lassitude des bénévoles dont la vie familiale se réduit souvent à un rapide repas entre le retour du bureau ou de l'atelier et le départ vers une tâche acceptée, vers la déception aussi d'une salle à demi vide, lorsqu'elle ne l'est pas tout à fait ?

On multiplie les animateurs professionnels, parce que la vie sociale se réduit, au moins dans les centres urbains, à sa plus maigre expression. Les résultats qu'obtiennent leurs efforts ne sont pas, trop souvent, à la mesure de leur compétence et de leurs ambitions.

Tant que les horaires de travail, la durée des transports, condamneront la vie associative à être une activité nocturne, lourdement surajoutée à la vie quotidienne, on ne pourra s'étonner qu'elle s'étende difficilement au-delà du petit groupe des héros. Ou des insomniaques.

JEAN PLANCHAIS.



DESSIN : ALAIN KORKOS.

Un drôle de bruit

La vie fait un drôle de bruit, ce matin. Vingt-cinq ans : des études terminées à coups de rage, de courage aussi ; des emplois temporaires par-ci par-là, pour payer ces sacrées études et survivre. Et jamais personne pour vous offrir un emploi stable. Entre le loyer, les transports, manger et s'habiller, il ne reste pas de quoi prendre une place au spectacle.

Alors, au fil des jours, des attentes, s'installe un doute profond, une sorte d'indifférence aux problèmes des autres. Les nôtres désormais sont les seuls qui comptent. Où est-il le bel idéal que nous défendions, il y a deux ou trois ans déjà ? On croyait à quelque chose, à des idées, mais tout cela n'était peut-être que des mots, et le sens des mots évolue vite, parfois. Liberté, humanité, égalité, volonté, courage... s'ils figurent encore dans les dictionnaires, ils ne se rapportent plus aux mêmes choses. Nous ne parlons ni la langue de nos parents, ni celle de la génération qui nous suit. Entre les valeurs que nous avons rejetées et celles toutes nouvelles dont les noms sont encore des néologismes, il y a notre langage étouffé de plus en plus, et notre isolement qui nous exile davantage chaque jour.

Belle joie de vivre, en vérité ! Devons-nous « carrément » abandonner cet espoir auquel nous avons toujours cru, si utopique soit-il ? Devons-nous reléguer nos belles idées de paix et de partage, au profit d'un esprit « mouton » ? Devons-nous marcher un à un, en file indienne, faire la queue à l'A.N.P.E. pour s'entendre dire une fois de plus : « On vous écrira », « Ne perdez pas courage », « Patientez », « Peut-être », « Eventuellement », « Vous avez une qualification ou deux années d'expérience ? — Comment aurons-nous deux ans d'expérience, si l'on ne nous donne pas, une fois au moins, la chance d'essayer. »

Qu'espérer encore ? Que nous ouvrions un poste de radio ou un journal et nous apprenons que le chômage va en s'accroissant. Les machines modernes empiètent de plus en plus sur le travail des hommes : restreindre les effectifs humains au profit de l'informatique, tel est l'objectif numéro un actuel. Vers quelle ère nous acheminons-nous ? Que veut-on faire de nous ? Jusqu'où aurons-nous la liberté de pouvoir refuser ? Avons-nous rendez-vous avec l'espoir ou le néant ? Peut-être est-ce la même chose, tout dépend de l'angle sous lequel on se place et de l'époque où l'on vit.

Alors que faire, maintenant ? Je vais continuer gentiment et avec un dynamisme amer à envoyer des lettres, à toutes ces maisons, ces entreprises, à lire entre les lignes des petites annonces, à prendre des contacts ici et là, à me démener comme un beau diable pour... Rien ou quelque chose ?

Rêve ou réalité ? Tous ceux qui sont passés un jour par le cap des vingt-cinq ans en étaient-ils à se poser le même genre de question : rêve ou réalité ? Rêve d'une jeunesse qui ne tinte déjà plus, dont le son me parvient, assourdi, et réalité d'une indifférence commune qui s'installe progressivement autour de moi. Et pourtant, à vingt-cinq ans est-on jeune ou vieux ? On est jeune tant que l'on a des idées à défendre et qu'on se sent appartenir à une génération. « *Je défendais les idées de ma génération* » (déclarait Gérard Philipe). Mais quelles idées défendre ? Et à quelle génération est-ce que j'appartiens ? Alors, je n'existe pas, je ne vis pas, je ne suis même pas en marge, simplement en attente, impatiente, jusqu'à...

MICHELINE SOMMANT
(Paris).

Noms

« Pourquoi refuse-t-on aujourd'hui à la femme le droit le plus élémentaire de la transmission de son nom ? Cette vieille conception misogyne de la « loi du sang » a fait son temps. Sous prétexte des us et coutumes nous assistons à l'uniformisation des patronymes. Le numéro de Sécurité sociale est là pour la relève. Pour obtenir du feu nous n'utilisons plus le silex ni l'amadou. Alors pourquoi être conservateur dans un sens et pas dans l'autre ? Soyez logiques messieurs les béjaunes et vieux barbons. Vivez avec votre temps. »

A. TRAPET
(Paris).

Musique et politique

C'est en écoutant des ouvriers d'usine chinois faire de la musique pendant une pause — sur France-Musique, d'ailleurs — que je me suis décidé à vous écrire. Ces ouvriers avaient reçu un enseignement de professeurs qui *s'étaient déplacés* depuis le conservatoire de Changhaï. Déplacement spontané ? Ou sur ordre ? Peu importe, finalement. Quelqu'un, quelque part en haut lieu, a estimé de première importance que ces ouvriers puissent *faire* de la musique, et de cette manière, s'exprimer, communiquer, comme on ne peut le faire qu'en musique.

On a beaucoup écrit sur le pouvoir de la musique. Et le pouvoir sait fort bien utiliser la musique à ses fins, comme il se méfie (souvent, à peine consciemment), à juste titre, peut-être, du pouvoir libérateur, voire révolutionnaire, de la musique (on se rappellera les propos récents de Khomeiny à ce sujet).

Là où on peut s'étonner, c'est de la superficialité de l'analyse de ce que représente la musique *faite* et non seulement consommée.

Que les partis « bourgeois » soient réticents à promouvoir autre chose que la musique associée à leurs traditions et privilèges, cela paraît logique. Le contraire serait étonnant. Ce qui est surprenant, c'est que les partis qui disent vouloir réformer, changer, améliorer, effleurent cet aspect de la vie de l'homme, voire le taisent. On a beau parler de la qualité de la vie dans les discours de cantine, de la culture — terme qui ne devrait être utilisé qu'à propos des champs, car là, au moins, on en voit le résultat, — que fait-on réellement pour que les gens puissent s'exprimer vraiment ? Et là, je veux dire, au-delà du vote, celle de dire ses joies et ses peines, *pour soi, pour les autres*, aux autres, avec les autres. La musique, qui a dû apparaître très tôt dans l'évolution de l'homme, n'est pas là pour autre chose.

Encore une fois, on peut s'étonner du peu de cas fait par les groupements politiques réformistes ou révolutionnaires de cet aspect de la musique. Les programmes « culturels » sont souvent un leurre, et la multiplication des concerts, un piège.

A mon sens, les gens véritablement soucieux de la « qualité de la vie » — et sans sous-estimer l'importance du combat écologiste, qui se place sur un autre plan, mais y est apparenté — seront ceux qui donneront au citoyen les outils nécessaires pour laisser chanter son âme.

STEPHEN AYRTON.
(La Tour-de-Peilz, Suisse.)

Le droit à la mort

J'aurai quatre-vingt-douze ans dans moins de trois mois et je vis en maison de retraite depuis près de vingt ans. Mes facultés auditives et visuelles diminuent considérablement depuis quelque temps. Devrai-je vivre aveugle et sourd ?

J'ai fait quelques brefs séjours dans des hôpitaux : Abidjan en 1912, Libreville en 1927 et, récemment, ici pour une opération (résultat négatif) de la cataracte. L'hôpital me fait horreur : l'homme n'y est plus rien qu'un numéro, un objet manipulé par les médecins et les infirmiers. Je ne veux pas finir mes jours sous leur dépendance. Je ne veux pas attendre la déchéance, le gâtisme : je veux claquer lucide. N'est-ce pas mon droit ? Bien sûr, je peux me tirer une balle dans le crâne, j'ai un 6,35, mais si je me rate, c'est un ennui supplémentaire. Voilà des mois que je prie mon toubib de me procurer la pilule qui m'endormira pour toujours. Il n'a pas le droit. Alors, où est la liberté, si l'on n'a pas celle de disposer de sa vie ?

PAUL AUBER.
(Mont-de-Marsan.)

Percepteur

Fin novembre 1979, je reçois, via la SACEM, photocopie d'un « avis à tiers détenteur » émanant du Cannet, une sorte de saisie-arrêt partielle, en somme, sur mes droits d'auteur. Fort surpris, j'obtiens du Trésor public de cette commune (dont je ne dépends pas) copies des deux pièces justificatives. Il en appert que si l'une des sommes est apparemment due, la seconde afférente à une taxe d'habitation, assortie d'une majoration de 10 % ne saurait l'être. Dans les deux cas, la Trésorerie principale de Cannes (dont je dépends) s'est gardée de s'adresser directement à moi, dont l'adresse lui est parfaitement connue, puisque c'est à elle que j'adresse mes déclarations d'impôts.

On jugera de l'arbitraire d'une telle mesure : ne taxe-t-on pas le contribuable injustement et sans lui laisser le moindre recours ?

RENAUD DE JOUVENEL.
(Cannes.)

VOUS ET MOI

Eux

Il y a quelques années, les salles des profs résonnaient des lamentations des plus anciens, et le traditionnel « *je vous dis que le niveau baisse* » faisait sourire les jeunes, peu sensibles à la nostalgie d'un âge d'or qu'ils n'avaient pas connu. Il leur suffisait de penser, aux jeunes profs, qu'il fallait changer un peu le contenu de l'enseignement et les méthodes (ah ! les premiers succès des méthodes dites audio-orales...) pour transformer les rapports avec les élèves et faire oublier ce terme de « niveau » qui sentait le graphique et la statistique primaire.

Curieusement, depuis peu, les rôles se sont inversés. Les collègues proches de la retraite semblent figés dans un mutisme résigné, apparemment ils n'attendent plus que leur libération. Par contre, dès la sonnerie de l'interclasse, on voit s'affaler des profs encore jeunes et réputés dynamiques, qui se prennent la tête dans les mains : « *Je ne sais pas ce qui se passe, je n'arrive plus à me faire entendre. Cette année, les sixièmes sont encore pires que l'an dernier. J'ai tout essayé, je suis tout le temps dans un brouillard épuisant.* » « *Ah ! toi aussi !* », renchérit le voisin, et rapidement on en vient aux condoléances générales. Le fait est que, depuis deux ou trois ans, si l'on doit dater le phénomène, l'enseignant a affaire non plus à des classes mais à des sommes d'individus.

Vous me direz : où est la différence ? Elle est de taille. Vous interrogez un élève : au même instant, vous déclenchez un tollé général : « *Moi aussi, je le sais !* » « *Interrogez-moi, madame !* » ; « *Pourquoi c'est toujours les mêmes ?* » « *Moi !* » ; « *Moi, on m'interroge jamais !* ». Au début, vous pensez que vous en favorisez certains, sans vous en rendre compte. Vous vérifiez. Non, pas du tout. Résultat, vous ne pouvez plus interroger un élève sans que d'autres, au hasard, répondent à sa place. Il n'est pas question, pour eux, d'attendre un tour de rôle.

Mais il y a d'autres signes. La classe, *c'était un bloc de solidarité* contre l'autorité que représentait, bon an, mal an, le professeur. Bien sûr, il y avait toujours un mouchard, mais il était vite mis au pas. Vous oubliiez un exercice, vous ne donniez pas suite à une menace, personne ne se chargeait de vous remettre dans la juste répression. Aujourd'hui, à peine entrés dans la classe, ils commencent les dénonciations : « *Pierre a pas fait son exercice, madame* » ; « *De toute façon, toi tu l'as copié sur Nathalie* », *rétorque l'autre.* On vient aussi vous voir à la fin du cours : « *Pourquoi vous lui donnez pas une colle à untel, madame ? Vous savez, les autres, ils lui en donnent...* »

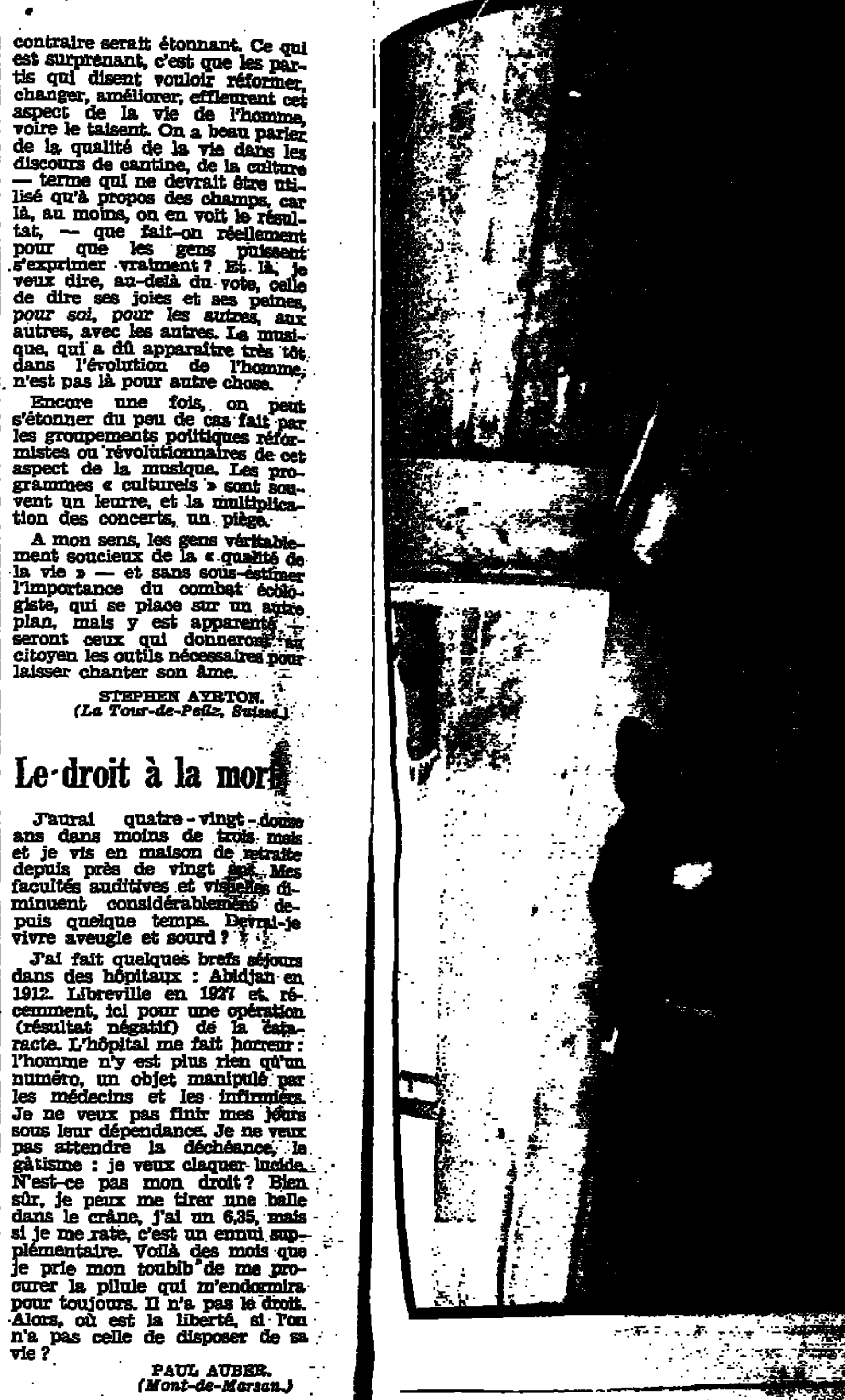
Inutile de préciser que, dans ces conditions, le travail en groupe est impossible, il tourne vite au pugilat.

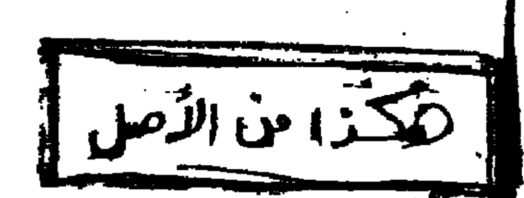
Mettre le phénomène sur le compte de l' « âge ingrat », où l' « adolenfant » hésite entre des comportements contradictoires, ou bien sur l'impression de gare de triage que donnent de plus en plus les collèges, ne suffit pas. Pourquoi ce manque de complicité (qui ne permet même plus les bons vieux chahuts salutaires, soit dit en passant) à un âge où les bandes, les groupes, les clans avaient une telle importance il n'y a pas encore si longtemps ?

Je crois qu'une fois de plus, il *faut accuser la télé.* Non pas tant pour ce qu'elle diffuse, que pour la place qu'elle tient dans la vie du groupe familial.

Il y a eu le temps des repas autour de la soupière, on se racontait un peu, on attendait que l'un ait fini pour placer la sienne, on apprenait à parler à plusieurs. Puis est venu le temps de la sacro-sainte télé qu'on mettait presque sur la table et qu'on écoutait sans piper, entre les « *chut !* » et les « *j'entends rien, tais-toi* ». Maintenant, la *télé*, c'est un peu la vieille radoteuse, on écoute à peine ce qu'elle dit ; elle est allumée, bien en vue, mais on force la voix pour parler d'autre chose, les enfants passent *devant* l'écran et se chamaillent sans provoquer de fortes réactions. Le prof, dans le meilleur des cas, c'est la speakerine. Les enfants attendent d'elle qu'elle ait un rapport privilégié avec chacun d'eux, individuellement. Ils ne « *sentent* » pas les autres autour d'eux, comme des spectateurs qui regardent le même film. Quand ils n'ont plus envie de la regarder et de l'écouter, par contre, ils peuvent parler à voix haute, taquiner le voisin, le pourchasser dans la classe : pour eux, elle n'existe plus. Je dirais même qu'ils s'étonnent qu'elle se fâche. Elle n'a qu'à parler aux autres. Ce qui rend les profs perplexes, c'est qu'il ne s'agit ni de mauvaise volonté, ni de non-respect ou de provocation. Cela, ils sauraient y remédier. Il s'agit des premiers rudiments de la vie en société. Or, il est clair que, pour un enfant de douze ans, le fait que dix personnes parlent à la fois, par exemple, est une situation absolument normale, où il baigne tous les jours depuis sa plus tendre enfance. Reste que le prof, lui, a du mal à assurer plusieurs chaînes à la fois.

C. ROLLET.





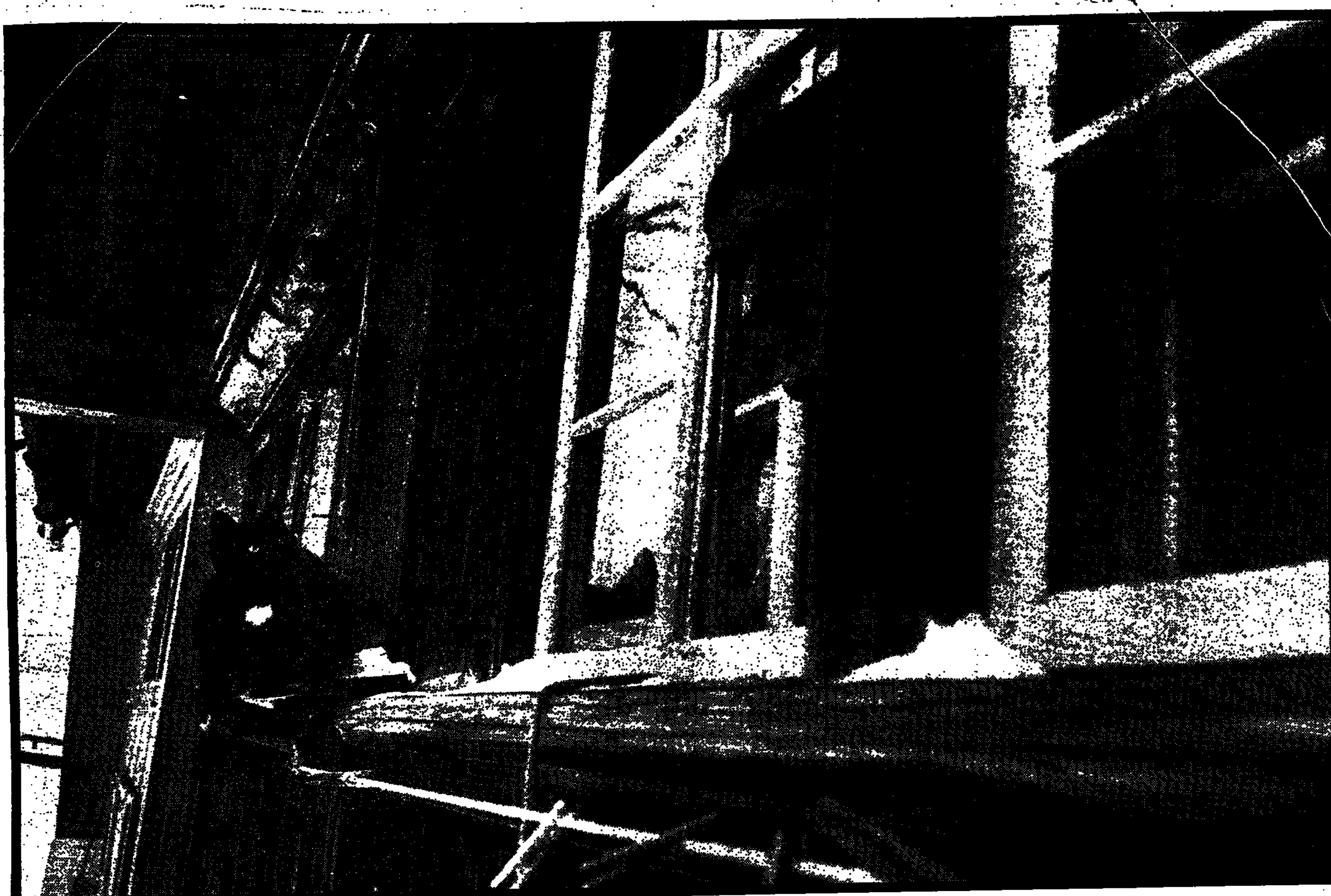


PHOTO : F. LE DIASCORN/VIVA.

VIES

Le diable et le Bon Dieu

Dans le Cotentin, les « jeteux de sort » existent toujours. Et le prêtre ne peut rester indifférent aux âmes en peine.

JEAN GUILOINEAU

LOUIS COSTEL est prêtre. C'est le curé de Gouville-sur-Mer, dans le Cotentin, entre Granville et Carteret. C'est un petit village, avec trois hameaux aux maisons de granit, et trois églises. L'hiver, on compte mille deux cents habitants, pour l'essentiel des agriculteurs, des pêcheurs, des retraités et des commerçants. L'été viennent les touristes. Le village compte alors jusqu'à sept mille personnes. Mais ceux-là restent dans les campings et sur les plages. De toute façon, que pourraient-ils voir ? C'est à partir de septembre qu'il faut connaître le Cotentin, quand les brumes qui montent de la mer avec la marée noient les clochers et les toits, emplissent les chemins creux, transformant en fantômes, en filles de la nuit et du vent les pommiers, les peupliers et les lauriers. Nous sommes tout près de Saint-Sauveur-le-Vicomte, le pays de Barbey d'Aurevilly.

Prodiges et sorciers

Est-ce que ce sont les brumes ou les vents fous de l'Ouest, est-ce le passé chouan de la région ou, bien avant, l'influence du jansénisme le plus dur, qui font de ce pays celui des sorts, des prodiges, des sorciers et des sources ? Le pays des croyances profondes, où christianisme et paganisme se mêlent, et monsieur le curé, quand il dit sa messe (tour à tour dans chacune des trois églises), se demande parfois quelles sont les raisons véritables qui animent ceux qui l'écoutent.

En effet, Louis Costel, qui est né pas loin d'ici, près de la lande de Lessay, n'est pas un curé tout à fait comme les autres.

« *J'ai appris à lire,* me dit-il, *dans une collection d'almanach Vermot qu'on rangeait dans la foulnette.* »

Et ce qui l'intéresse, ce sont les jeteux de sort, les sorciers, les maux de saints, les envoûtés. Il a écrit un livre sur un célèbre procès de sorcellerie du dix-septième siècle, dans le Cotentin, et un autre sur un cas d'envoûtement, aujourd'hui (1).

Autrefois, dans chaque village, il y avait un jeteux de sort. Peut-être en était-il de même dans toute la France, mais en Cotentin le phénomène s'est perpétué. La tradition a été conservée par le récit des anciens. Une dame du village qui est décédée il y a quelques semaines, à plus de quatre-vingts ans, racontait encore à la veille de sa mort, ce qu'elle avait vu quand elle était petite fille. Un soir, en revenant des Hougues (un des hameaux), avec sa mère, elle a croisé une truie et ses petits devant l'église de Linverville. Elle lui a dit : « *Fais pas l'imbécile, X.* » Et la truie lui a répondu : « *Passe ton chemin, c'est pas pour toi.* » X..., elle le connaissait bien; c'était un voisin. On savait qu'il avait « *des pouvoirs* » et qu'il avait lu les « *mauvais livres* ».

Qui aurait osé la contredire ? Qui, autour d'elle, pensait vraiment le contraire, qu'elle se trompait ? Et quand M. le curé voit arriver au presbytère un paysan qui lui demande de bénir une étable, ou de lui donner de l'eau bénite ou du sel, il sait qu'il y a quelque part un jeteux de sort, et une « annonciatrice », celle qui détermine la cause de la maladie des bêtes (ou de l'enfant) et le remède nécessaire.

« *En général,* dit l'abbé Costel, *ce sont des gens écrasés par le malheur, qui sont seuls dans une ferme perdue au bout des chemins creux et qui ne luttent plus.* »

Des coupables

Quand tout va bien, on ne recherche pas de causes. Mais si le malheur, ou une suite de malheurs, survient on se dit : « *Qu'est-ce que j'ai pu faire au Bon Dieu ?* » Et hier comme aujourd'hui, à défaut de remède, on cherche des coupables. Le mal est toujours vu comme un châtiment, une punition et enfin comme une vengeance. Alors, on se souvient. De la mémoire inépuisable des grands-mères surgit l'incident qu'on croyait oublié : les accusations à la Libération, le différend pour une clôture, pour une vache enfuie qui a ravagé un champ de carottes, ou le passage d'une bohémienne. L'annonciatrice viendra confirmer les faits. Le premier vers qui on se tourne, c'est le curé, l'homme d'un autre pouvoir, parfois l'homme de tous les pouvoirs. Louis Costel a bien reçu une lettre dans laquelle on lui demandait d'intervenir puisqu'il avait « *le pouvoir d'éteindre le feu* ». Pourquoi pas, a fortiori, celui d'écarter les puissances du mal ? Alors, ce n'est pas facile d'être prêtre, après Vatican II, dans le Cotentin. Louis Costel fait comme il peut.

« *En tant que prêtre et en tant qu'homme,* dit-il, *il faut accueillir tous ceux qui viennent.* »

Il essaie de leur expliquer, de démontrer le mécanisme de leurs peurs et de leurs angoisses. S'il s'agit d'une maladie, il essaie de les envoyer chez le médecin. Mais cela est souvent très mal pris. Ce dont on souffre « *n'est pas du domaine de la médecine* ». Accepter cette solution, ce serait nier la cause profonde de l'angoisse, bien souvent cause de la maladie. En quelque sorte ce serait guérir.

« *Je ne veux pas jouer un rôle, entrer dans ce « système », comme les « salauds » de Sartre* », dit Louis Costel.

Mais quand il refuse de pactiser, le curé risque de passer pour un païen. Etrange retournement de situation. Pourtant, il faut bien parler, aider à assumer le malheur, aider à se prendre (se reprendre) en charge. c'est très difficile, car si on ne convainc pas, celui qui se croit envoûté se retournera vers un « *désenraudeur* » (désenvoûteur) qui, pour 50 F ou 100 F, éloignera le mal. Mais le mal reviendra, plus fort, plus tenace, mortel.

Dans une société qui fait eau de toute part, où plus aucune valeur ne semble être encore à l'épreuve d'existences déboussolées, qui peut encore aider ces gens isolés, fermement liés à un passé et une tradition que dans les villes lointaines on croit, un peu légèrement, disparus. La mort d'une vache, la maladie d'un enfant, la boîte de vitesses du tracteur qui se casse, tous les malheurs d'une vie pauvre et difficile, s'ils surviennent en série, deviennent signes. Comment combattre l'invisible ? Comment atteindre l'inaccessible ? Le sort jeté, d'une certaine façon, rassure, car il permet de s'abandonner à l'angoisse, de démissionner devant sa vie quand sa vie n'est plus vivable et qu'on ne sait plus comment payer les traites du Crédit agricole, autre puissance menaçante.

Les maux des saints

Une femme d'un village voisin est allée jusqu'à Paris consulter une voyante. Elle a payé 4 000 francs pour s'entendre dire qu'elle était envoûtée et pour savoir comment s'en sortir.

« *C'est en faisant le chèque qu'elle était envoûtée* », dit Louis Costel.

Mais ici, ce qui ne coûte rien n'a pas de valeur. Quand il a longuement parlé avec celui qui vient chercher du secours, Louis Costel s'entend demander : « *Combien je vous dois ?* »

Toutes les sources, les puits, les fontaines, guérissent quelque chose par l'intercession d'un saint. Ces maladies sont les « maux des saints ». A Gouville, saint Marcouf guérit les furoncles, les clous, la « ragonnée » (eczéma des enfants). Le puits est à quelques kilomètres, à Saint-Michel-de-la-Pierre. Pendant que nous bavardions dans le presbytère, au fond de la place de l'Eglise, un homme est venu demander une messe à saint Blaise. Son enfant, très jeune, était en train de mourir. Que faire devant tant de détresse ? L'abîme du désespoir. Saint Blaise soigne les nouveau-nés. Mais comment savoir l'intention de celui qui vient ? Quelle annonciatrice lui a conseillé cette démarche ?

« *De toute façon,* me disait Louis Costel en me raccompagnant, *il faut bien aider ceux qui souffrent. Souvent, je fais de la psychothérapie sans le savoir.* ■

(1) *Car ils croyaient brûler le diable en Normandie* (Sodirel) ; *Un cas d'envoûtement* (Fayard).

MOTO

Politique sur deux roues

Les motards, généralement peu ferrés sur les jeux et les enjeux de la politique, sont devenus l'objet d'une compétition. Rouleront-ils à droite ou à gauche ?

JACQUES POTHERAT

LES « circuits sauvages » de Rungis et de Coulommiers, cette fois, c'est bien fini. Tremblay-lès-Gonesse a ouvert ses portes aux motocyclistes le 1er décembre. Une semaine auparavant les sénateurs s'étaient prononcés pour la « vignette moto ». Le mouvement des motards en colère comptabilise ainsi une victoire et une défaite. Mais il lui reste encore deux chevaux de bataille : la réforme du permis de conduire et la sécurité. La contestation n'est pas près de s'éteindre...

La grogne des motards est avant tout un mouvement de consommateurs et d'usagers, avec la particularité que la revendication ne porte pas sur la qualité du produit, mais le droit de s'en servir. C'est également un mouvement d'individualistes. Mis à part le petit groupe des fidèles qui gravitent autour des leaders des mouvements, l'écrasante majorité des manifestants sont toujours là à titre individuel, sans carte d'adhérent dans la poche. Le bouche à oreille, la presse spécialisée, suffisent à mobiliser les motards, sensibilisés par des mesures qu'ils ressentent comme des pénalisations ou des interdits. Cette absence d'embrigadement explique que la manifestation des motards soit toujours totalement apolitique. Elle explique aussi pourquoi les groupes politiques qui font la cour aux motards pour prendre le train en marche risquent de se retrouver dans un compartiment vide.

Septembre 1979 n'a pas été le « mai 68 » de la moto. Tout a commencé en octobre 1976 lorsque M. Michel Crépeau proposa la création d'une vignette moto. L'affaire ne dépassa pas le cadre de l'Assemblée nationale ni le petit monde de la moto, pris de court. M. Jean-Pierre Soisson, alors secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, en plaidant contre un « racisme anti-jeune et anti-ouvrier », parvint à faire jeter la vignette à la corbeille par 470 voix contre, 1 voix pour, sur 471 suffrages exprimés.

Le circuit de Rungis

Il y eut ensuite l'« affaire du circuit sauvage de Rungis » et ses accidents mortels. Un motard plus entreprenant que les autres, Jean-Jacques Branfaux, décida que « ça ne pouvait plus durer ainsi ». Il fit descendre les motards dans la rue pour réclamer un circuit et parvint à faire fermer Rungis en les emmenant provisoirement sur l'aérodrome de Coulommiers. De cette première contestation, essentiellement parisienne, allait naître l'Amicale des motards indépendants (AMI). Aucune formation politique ne se pencha sérieusement sur l'affaire, tandis que le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports nommait un « Monsieur Moto » : Yves Mourousi. Il allait donner aux motards des illusions : « on » allait leur demander leur avis et en tenir compte.

Coup de théâtre, au lendemain du Bol d'Or 1978, M. Christian Gérondeau, « Monsieur Sécurité », accuse publiquement la moto d'être un danger public et annonce la réforme du permis. L'AMI jette alors sept mille motos sur le pavé parisien, et la contestation gagne la province. Les motards ont l'impression d'avoir été bernés. Comprenant sa maladresse, le gouvernement met provisoirement « Monsieur Sécurité » sous le boisseau. M. Jean-Pierre Soisson, promu entretemps ministre de la jeunesse et des sports, et « Monsieur Moto » multiplient les déclarations apaisantes, mais leur crédibilité a sérieusement diminué. Le circuit de Tremblay-lès-Gonesse est long à sortir de terre, la réforme du permis est considérée comme une certitude, et les revendications sur la sécurité (rails de sécurité, bandes de signalisation glissantes, etc.), n'ont rencontré que des promesses. Rien n'est changé. La grogne s'installe alors dans toute la France.

A l'approche des élections européennes de 1979, l'U.D.F. effectue une spectaculaire opération de récupération de la contestation. M. Hugues Dewavrin et les Jeunes Giscardiens parviennent à faire ajouter une phrase au discours du président de la République inaugurant la première Semaine de la jeunesse en décembre 1978 : *« J'ai demandé récemment au gouvernement de différer un ensemble de réglementations pour les motards, notamment les petites cylindrées... »* Les motards interpréteront ce message comme un *« je vous ai compris »*.

Ils se précipiteront ensuite à la Fête de la moto fin mars 1979, au Bourget. Sans savoir qu'il s'agit d'une opération montée par les Jeunes Giscardiens. Fin août, ils prendront connaissance des nouvelles mesures destinées aux automobilistes, et ne s'étonneront pas d'être épargnés. « Giscard » s'est engagé à veiller sur eux.

Une semaine plus tard le réveil est brutal. Les vieux épouvantails ressortent de leur boîte : vignette et permis. *Persuadés qu'ils ont été l'objet d'un coup fourré électoral* avant les élections européennes, les motards descendent dans la rue avec la seule arme dont ils disposent : leur moto. Ils crient : *« A l'Elysée, à Matignon. »* Des affichettes fleurissent : *« Giscard, t'as eu chaud ; mais je voterai en 1981. »* Le combat est devenu ouvertement politique. Le terrain est propice à de nouvelles opérations de récupération et de manipulation, car, ne croyant plus en personne, les motards sont prêts à croire en tout le monde. Ils font du même coup, sur le tas et à leurs dépens, l'apprentissage de la « politique politicienne ».

La grande Journée de la moto prévue depuis le mois de juin pour le 29 septembre, par « Monsieur Moto » et le ministre de la jeunesse et des sports, se retourne contre eux. Les motards en font une journée de revendication nationale.

A l'AMI viennent alors se joindre de nouveaux groupes comme l'Association de défense des intérêts des motards (ADIM), les Motards du Havre, les Motards indépendants et Moto-Liberté de Lyon. Les querelles surgissent sur le fond et sur la forme à donner à l'action, même si en public les couteaux restent aux vestiaires. L'AMI joue alors la carte fédérative en se transformant en Union nationale des motards (U.N.M.). Mais l'U.N.M.-AMI s'est laissée entraîner dans une voie dangereuse : le circuit de Tremblay-lès-Gonesse est pratiquement terminé. Elle en voulait la gestion, elle l'a eue. En lui confiant cette responsabilité, le ministre de la jeunesse et des sports lui fait porter un chapeau encombrant. Ecartelée entre la « cause » et ses intérêts, l'U.N.M.-AMI commence à tiédir et se défend en accusant les autres mouvements d'être des groupuscules politisés.

A la Bastille

Se présentant comme purs et durs, les autres groupes de motards préparent leur union sur le dos de l'U.N.M.-AMI. Mais certains mouvements sont maintenant sensibles aux tentatives de séduction de certaines formations politiques.

Ainsi, les manifestants de Lille iront demander des comptes à M. Pierre Mauroy (P.S.), qui leur indique le chemin de la préfecture. Il leur prodiguera pourtant de bonnes paroles, comme M. Gaston Defferre (P.S.) sur le perron de l'Assemblée nationale ou M. Daniel Boulay (P.C.), député de la Sarthe. Mais certains iront plus loin.

Des groupes de motards organisés débarquent subitement à la Bastille avec dans leurs fourgons de vieux briscards du porte-voix et de la ronéo : une impression de déjà vu, lu ou entendu quelque part. *« On se croirait dans une réunion syndicale,* constataient les motards de base à Vaulx-en-Velin, dans une manifestation de Moto-Liberté, *ils vont bientôt réclamer 10 % sur la vignette pour les plus de cinquante ans... »* De son côté, Yves Mourousi accuse carrément les communistes de manipuler certains mouvements.

En réalité, il est facile de taxer certaines associations de « cryptocommunisme » : Moto Liberté utilise comme base logistique la Fédération sportive et gymnique du travail (F.S.G.T.), l'association sportive proche de la C.G.T. ; le leader des Motards du Havre appartient à la maison de la culture d'une municipalité très orientée, et le président de l'ADIM est militant C.G.T. M. Patrick STAAT, secrétaire des jeunesses *communistes,* fait imprimer des autocollants et des tracts distribués lors des manifestations des motards ; avec un bulletin d'adhésion. Les grévistes C.G.T. de Motobécane Saint-Quentin tentent de manifester avec les motards sur l'autoroute du Nord.

Après le vote massif de 1976, les motards ne pensaient pas que les députés se prononceraient pour la vignette trois ans après. L'opposition a fait bloc, désignant la majorité à la vindicte des motards. N'a-t-elle pas toujours soutenu les motards ? Six députés, ceints de leur écharpe, se sont affichés avec eux sous la tour Eiffel : *Daniel Boulay, Maxime Kalinsky,* Gérard Bordu, pour le groupe communiste ; Edwige Avice, Paul Quilès, Guy Bêche, pour le groupe socialiste.

La droite est noyée dans ses contradictions : soutenir les motards, comme le fit le ministre de la jeunesse et des sports, ou essayer de trouver grâce à la moto des ressources budgétaires, comme MM. Barre et Papon, malgré le sentiment de la majorité. Le R.P.R. paraît curieusement muet. Le ministre de la jeunesse et des sports utilise un pseudopode de son ministère, l'Association nationale pour la pratique motocycliste, qui se fait passer pour un mouvement de motards, pour envoyer des pétitions à l'Elysée.

Trop, c'est trop

Les sénateurs ont à leur tour approuvé la vignette le 24 novembre. Ce jour-là, les mouvements de motards réunis à Paris, à la maison des jeunes et de la culture du dix-septième, fondaient la Fédération française des motards en colère (F.F.M.C.). L'ADIM refusait de s'y associer ; l'U.N.M.-AMI différait sa décision.

La base continuera-t-elle à suivre si le mouvement traîne en longueur ? Comme le disait un motard : *« Il faut absolument sortir des manifs classiques parce que les gens vont vite s'en foutre ; ils en voient tellement qu'ils ne feront plus attention. »* ■

RETRO

Les cinglés du rail

Fernand, la casquette de chef de gare vissée sur le crâne, annonce : « Trente ans de S.N.C.F. ! » Et il remonte dans la vieille Decauville...

MICHEL HEURTEAUX

LA petite motrice bleue file sur la voie brillante entraînant un chapelet de wagons multicolores. Un tunnel de carton-pâte, une courbe joliment négociée et le convoi entre dans la gare miniature. *« Varsovie, cinq minutes d'arrêt »,* lance Roland. Un coup d'œil à la pendule, une pichenette sur la commande d'aiguillage. Notre homme sourit derrière ses lunettes. *« On est dans les temps. »* Propos de chef de gare... Celui-là prend son rôle très au sérieux et se défend de faire joujou. *« Ce que vous voyez là, monsieur, c'est le Moscou-Paris, réduit à l'échelle ! 3 000 km de parcours avec des voitures russes, polonaises, est-allemandes, suisses et françaises. Je me rapproche le plus possible des conditions réelles du voyage. Il faut respecter les horaires, tenir compte des correspondances, savoir qu'à Berne, par exemple, il faut ajouter deux wagons. »*

Pour faire rouler ses modèles, Roland passe tous ses samedis dans un sous-sol de la gare de l'Est, au siège de l'Association *française des amis des chemins* de fer. Un couloir mal éclairé, une porte qui grince, et on se trouve dans un décor vétuste aux murs jaunis où voisinent publicités de la S.N.C.F. et images des glorieuses « bécanes » d'autrefois. La fine fleur du modélisme et les amateurs de *tout poil s'échangent documents,* photos d'archives, compulsent pieusement de vieilles éditions du Chaix... Sur le circuit fermé de 50 mètres, on lance fièrement ses express, ses omnibus, ses draisiennes dans un monde lilliputien.

Six mille mordus

Les intoxiqués du chemin de fer, tous plus ou moins atteints, cultivent cette douce maladie de diverses manières. Certains ne jurent que par la traction à vapeur, d'autres étudient les wagons et pas les locomotives, d'autres encore s'intéressent exclusivement aux tramways. Il faut aussi compter avec les amateurs de caténaires, les spécialistes des réseaux secondaires et ces mordus du tourisme ferroviaire qui n'hésitent pas à faire 2 000 à 3 000 km en avion pour en parcourir 10 sur un tortillard à bout de souffle !

Au total, ils seraient quelque 6 000 « activistes » regroupés dans une dizaine d'associations, amicales ou comités de défense. A ceux-là s'ajoute une masse indéterminée de francs-tireurs, modélistes du dimanche, collectionneurs de matériel roulant grandeur nature.

La bonne vieille loco, depuis qu'elle a disparu de notre paysage, n'a jamais été autant prisée. Rare, elle est devenue hors de prix. A la Libération, le réseau ferré français mettait en ligne 14 500 machines. Avec l'électrification, la plus grande partie a été envoyée à la casse, fondue et vendue à la tonne. Celles qui ont échappé au massacre — une centaine, dit-on — ont été acquises par des amateurs souvent fortunés et par des associations pour quelques milliers de francs. Aujourd'hui, on n'a rien à moins de 50 000 F et il faut aller les chercher de plus en plus loin, au Portugal, dans les pays de l'Est, voire en Asie.

Cet attrait-là vous a de curieux parfums de nostalgie. La fumée âcre du train d'antan c'est *la Madeleine de Proust* du « vaporiste » ; se propulser sur le rail, c'est une façon d'aller à la recherche du temps perdu. Alors on fait des folies, on s'endette puis on planque le tacot dans son jardin ou sous un hangar et on le fait fumer.

Mais pour le connaisseur, le fin du fin c'est de faire rouler sa locomotive. Encore faut-il disposer d'une voie suffisamment longue, d'un équipement d'infrastructure minimum, et ne pas avoir peur de se salir les mains. Ce que fait Jean avec une joie sans mélange. Chaque week-end, ce dirigeant d'une petite entreprise troque le complet veston pour la tenue du cheminot. Depuis l'année dernière, il exploite, à Evry, dans le cadre boisé du parc de Sainte-Eutrope, un petit chemin de fer touristique. La ligne, longue de 2 500 m, sera portée plus tard à 7 km et desservira l'ensemble du parc.

Ecologistes ?

Jean n'est pas peu fier de présenter ses installations : une gare *dans le style western,* un dépot ferroviaire abritant cinq locomotives, quatre automotrices Diesel, trois voitures de tramway suisse, quinzième siècle garanti, et une ribambelle de wagons. Le tout remis en état et entretenu par une équipe de bénévoles, tous passionnés de locomotion.

« Qu'est-ce que vous pensez de ma Decauville ? » Jean, vareuse noire, foulard rouge autour du cou, brodequins aux pieds, présente une pièce historique. L'engin — 14 tonnes, soixante ans d'âge — est là, posé sur des rails. On dirait un gros jouet, avec ses couleurs vives, rouge, vert, or et noir, ses organes de traction brillants, ses cuivres poncés. C'est vrai, on a envie de monter dedans pour voir comment ça marche.

Justement voilà Fernand, une casquette de chef de gare vissée sur le crâne. Une figure. Ex-mécanicien des grands rapides des *Flèche d'or* et *Etoile du Nord,* Fernand annonce : *« Trente ans de S.N.C.F. » !*

« Attention, le train va partir ! » Je monte avec Fernand dans la cabine déjà chaude. Une pelletée de charbon supplémentaire dans la gueule du foyer, deux coups de sifflet et en avant ! la Decauville part doucement en tanguant, envoyant des jets de vapeur sur le ballast. 10, 20, 25 km à l'heure, notre train fait la campagne buissonnière. Derrière, dans les voitures, des voyageurs ravis découvrent le plaisir rare de se hâter lentement.

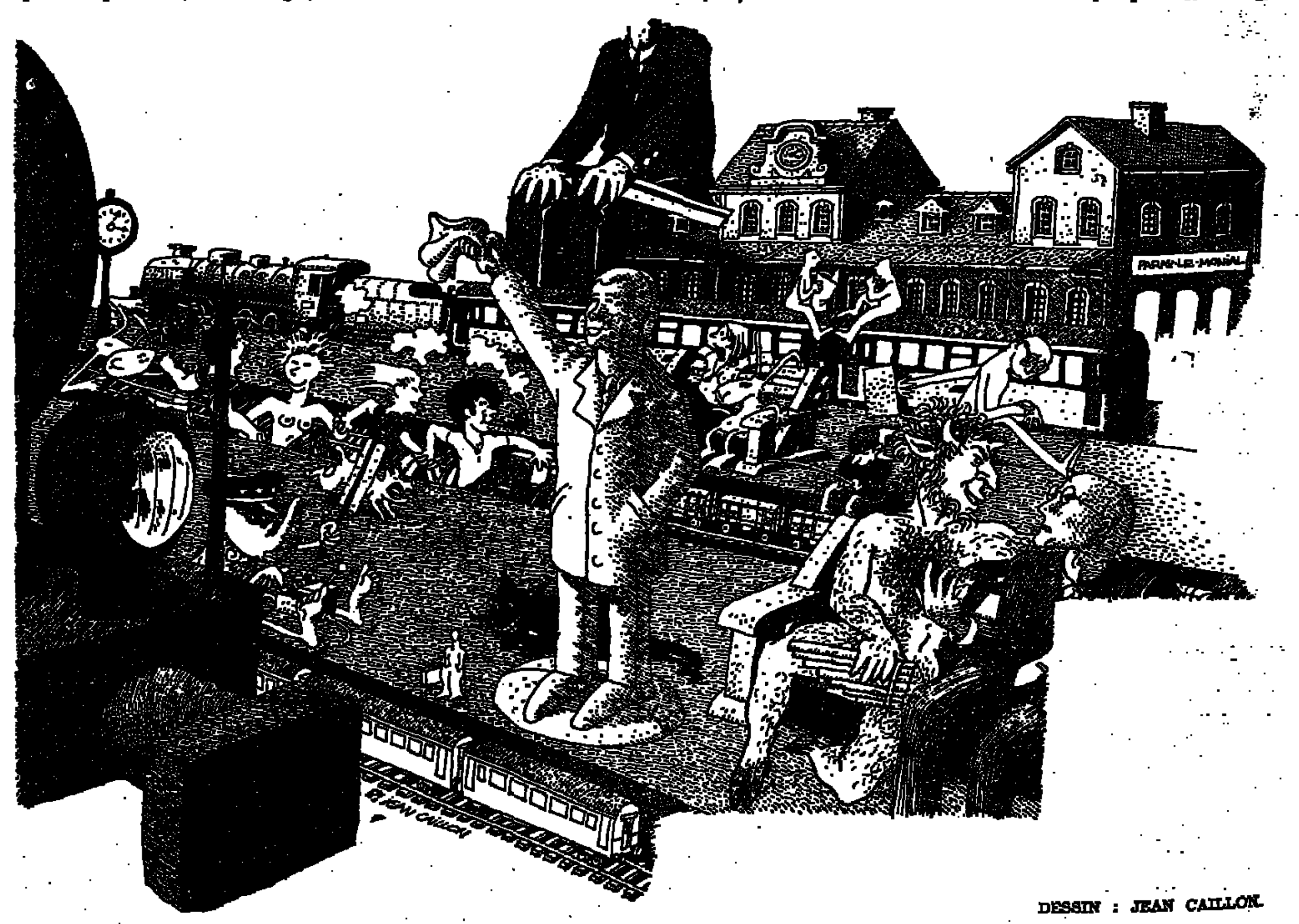
Qu'elle fonctionne au charbon ou au bois, la locomotive à vapeur aurait, si l'on en croit ses partisans, *partie liée avec la nature.* Tout bon « ferrovipathe » développera devant vous l'argumentation suivante : le petit train d'autrefois était un élément d'ornementation dans le paysage, quelque chose de familier comme les clochers de nos villages ; restaurer ce mode de transport, c'est donc mettre en valeur le site et du même coup le préserver !

Cette bataille pour la qualité de la vie, le rail pourrait la gagner ; c'est ce que croit du moins Floris, un personnage hors du commun qui professe un amour immodéré pour le rail. Ecologiste ? Il l'est un peu à la façon des Marx Brothers : pour faire passer ses « locos » dans l'hectare de bois acheté près de Milly-la-Forêt, Floris abat les arbres au fur et à mesure. Il a 200 mètres de voie pour l'instant, mais il compte bien racheter des terres à ses voisins et, vaille que vaille, faire avancer son chemin de fer. Sur le terrain en friche, près des hangars en construction, les machines fument abondamment. *« Croyez-moi,* dit Floris, *le train traditionnel ne pollue pas. Il est à sa place dans les campagnes, les gens le regrettent. »*

Tout de même, la vapeur, les escarbilles, la suie, c'est sale, mauvais pour les bronches... *« Erreur,* réplique-t-il, *la vapeur n'a jamais tué personne, bien au contraire : il y a eu de nombreux centenaires chez les conducteurs de locomotive. »*

Cet homme-là a la foi du charbonnier, il serait vain de le raisonner. Hors du rail point de salut.

Et pour se convaincre de l'utilité du *« teuf-teuf »,* il en a ritualisé la pratique en fondant un *« ordre du Chaudron »* calqué sur celui des chevaliers du Tastevin... *« Seuls les possesseurs de machines y sont admis »,* précise Floris. Une vingtaine d'illuminés ont été intronisés, persuadés de faire désormais partie d'une élite. Burlesque pas mort ! ■



DESSIN : JEAN CAILLON.



JOURNAL DE ROUTE

Visite aux paysans du Vivarais

Le retour à la nature, la défense de l'environnement... c'est pour les gens des villes. Ce qui fait rêver les paysans du Vivarais, c'est le bonheur urbain. Le journal de marche d'un écrivain. Excessif ? Injuste ? Voire.

MARC PIERRET

L'HOMME se tient les reins dans la position de l'automobiliste courbatu par 600 kilomètres d'autoroute. Son tracteur éructe à côté de lui.

« Beau temps !

Sa main, poudrée de sulfate, soulève une ample feuille verte.

— Trop beau ! Faudrait que ça gonfle. Manque d'eau. Regardez comme la grappe est menue... »

Par 44° 37' de longitude nord et 4° 28' de latitude est, je poursuis ma marche vers Saint-Laurent. Au-dessus du mistral deux Mirage tracent leur sillon de kérosène. Je traverse une plate-forme calcaire, crevassée, jonchée de cartouches vidées par la société de chasse de Lussas. Des amas de pierres trifouillées par des spéléologues amateurs surplombent un ravin d'épineux...

J'oblique vers l'est, en direction d'une dépression de terrain. Le soleil frappe une ferme de biais. La mère T... est là, assise sur sa chaise de bois, exposée comme dans un musée d'arts et de traditions populaires, chapeau de paille dans les yeux. Il y a quelques mois, on a trouvé un vieux, isolé comme elle, foudroyé dans sa cuisine, trois jours après un orage. Pour le prix d'un abonnement au *Provençal*, la mère T... est rassurée : le facteur passe tous les matins.

De l'argent

Pour l'heure, la vieille paysanne m'invite à me rafraîchir. Cuisine sombre, horloge de bois vernis tacheté par les mouches, dalles descellées.

« Tant que je peux marcher je reste ! Ce ne sont pourtant pas les maisons de retraite ni les hospices qui manquent. Une vraie industrie, on dirait. Ça remplace les fabriques d'autrefois. Rien qu'autour d'ici il y avait une soierie, un moulin hydraulique, une usine de chaussures, des carrières. Ça tenait les jeunes sur place. De mon temps, c'était plus souvent l'atelier que les champs !... »

Pas très écologique, tout ça. Elle me parle aussi des travailleurs arabes de la vallée du Rhône, des jeunes gens qui s'exilent pour devenir postiers ou C.R.S., des touristes désargentés, des propriétaires qui étendent leurs vignes pour produire des vins de plus en plus médiocres.

« Pourtant, il y en a de l'argent, en France ! Toutes ces vieilles fermes qui ont été rachetées, et à quels prix ! Et ces villas qui se construisent partout... C'est bien simple, je ne connais plus personne ici autour. Il n'y a plus que des militaires retraités, des professeurs, des Marseillais, et même des Belges. Enfin ! Mes enfants feront ce qu'ils veulent de la ferme, mais moi, je ne bouge pas. Je tiens les murs. C'est tout ce qu'il me reste à oublier. »

Atome

Plus au nord, près de Crézeilles, la *COGEMA* (1), filiale du commissariat à l'énergie atomique, fouille le sol. Des gisements d'uranium ont été détectés. Cruas n'est pas loin. De quoi intéresser les gros investisseurs de l'atome. Et le bas de laine des propriétaires dont les terres sont bien situées. Le Bas-Vivarais n'est pas le Larzac. Ça se loue cher, un terrain. Les bons du Trésor anonymes vont s'entasser sous les piles de linge. On ne va tout de même pas entreposer pour rien les résidus d'hexafluorure d'uranium. Et tant pis si, comme à Solérieux, par exemple, les écologistes découvrent un taux de radioactivité anormal sur la décharge d'une ancienne carrière louée à la *COMURHEX* (2). C'est qu'on s'y fait, à l'atome. Les paysans sont gens mesurés et prudents. Le *folk*, c'est bon pour les citadins, mais pouvoir se payer le chauffage central, ce n'est pas mal non plus. Cela vaut bien un petit programme *commun* avec les industriels.

Il y a dix ans, le mètre carré de terrain à bâtir valait moins de 5 F. Après la première crise du pétrole, il monte jusqu'à trente-cinq francs. Encouragés par le crédit, les employés, les ouvriers des villes avoisinantes, achètent encore à qui mieux mieux. Pour sauver leur épargne de l'inflation, la « villa » en parpaing offre quelque garantie. Maintenant, autour de cinquante francs le mètre et avec l'augmentation du loyer de l'argent, la demande se tasse.

Trop tard.

Banlieue

A l'entour des villages, ce ne sont plus que grillages et garages, barbelés et chiens méchants, chemins interdits et tessons de bouteilles. Avec les gens des villes qui redressent les murettes en ruine et ceux de la campagne qui prennent leur voiture pour aller chercher le pain, la banlieue est partout.

Les écologistes purs et durs, ceux qui rêvent d'espaces, de salubrité publique, les déserteurs des villes, les jeunes régionalistes passés par l'Université, les allergiques aux partis, n'ont guère de chance de se faire entendre dans les milieux ruraux traditionnels, exaltés par le modernisme. Même la crise qui s'amplifie ne leur donne pas raison. Car la mise en exploitation des énergies douces commence à être prise en main par les industriels. Et ceux-ci entendent rentabiliser leurs investissements selon les modèles de concentration et de distribution classiques.

Ne parle-t-on pas maintenant de construire des « centrales » d'énergie solaire ? Ne vient-on pas d'apprendre que la Compagnie générale d'électricité lance un programme de construction de *maisons chauffées au soleil*, à vendre clés en main à peine plus chères que les habitations au fuel ? C'est cela la « désertification » des campagnes. Un repeuplement, en *fait*.

Et l'on ne voit pas comment la pollution n'atteindrait pas ces régions. A moins que les moteurs de voitures et de tracteurs ne se mettent aussi à tourner au soleil ?

Rationalité

La civilisation urbaine qui prend forme sous leurs yeux séduit les paysans plus ou moins aisés. Les revendications de l'écologie sont perçues par eux comme perturbatrices. Elles sont aussi peu compréhensibles que les méfaits contrariants de ces nouveaux délinquants qui tournent en rond sur leurs deux-roues, d'un village l'autre, cassant des pharmacies, volant des voitures, se bagarrant à la sortie des dancings. Ce nervosisme destructeur, tout comme la critique sociale, jugée utopiste, des marginaux, tranche avec la rationalité tenace des cultivateurs, leurs calculs ancestraux, leur assiduité dans le travail, leur matérialisme sans complexe qu'aucune nouveauté technologique ne trouble tant qu'elle ne met pas en péril le sacro-saint principe de la *productivité, source d'ordre et de* profits.

Si les récriminations contre la colonisation du Languedoc par le grand capital portent ici très souvent à faux, c'est que les propriétaires agricoles d'aujourd'hui sont persuadés d'être les héritiers d'une sélection naturelle et qu'ils ont tendance à interpréter leur vocation à *l'embourgeoisement* comme le résultat d'une meilleure adaptation. Leur lignée ayant su triompher des famines, des pillages, des épidémies et des guerres de religion, les fléaux dont on a accoutumé d'accuser l'industrialisation, qui a fait disparaître l'économie de subsistance, l'élevage du ver à soie et les journées de quatorze heures, leur paraissent, tous comptes faits, un progrès. Malgré les taxes et les impôts, le poujadisme n'a jamais eu vraiment de prise sur cette catégorie sociale respectueuse, finalement, du centralisme planificateur.

C'est, avec la gestion moderne de leur exploitation, l'usage des télécommunications et le développement des moyens de transport, l'intégration assurée des styles de vie de la classe moyenne urbanisée. Les pesanteurs fiscales, les taxes, les difficultés spécifiques de la profession trouvent leur exutoire dans un individualisme exacerbé. Le plus faible est sacrifié aux intérêts du plus riche. Il y a autant de terres rachetées par d'autres exploitants voisins plus fortunés que par des étrangers.

Les paysans des vallées, ceux qui accèdent à l'urbanisation et aux avantages qu'accorde la société industrielle aux classes moyennes, n'ont, eux, aucune raison de regretter le passé. Ils détiennent dans leurs représentations régionales les arguments économiques les plus efficaces pour orienter les options budgétaires relatives aux investissements locaux, pour peser sur l'organisation de la production, pour contrôler la gestion des coopératives. Le pouvoir sait que ces petits propriétaires sont en mesure de préserver une relative stabilité politique en maintenant l'équilibre entre l'influence grandissante des investisseurs industriels, qu'il faut, bien sûr, soutenir, mais aussi *contrôler, et l'effervescence des* nouvelles couches sociales venues des villes dont les votes, versatiles, s'inscrivent généralement dans l'opposition, de droite ou *de gauche*.

Certes, le succès récent du *communiste* Faucuit au second tour de l'élection cantonale partielle des Vans, fut une surprise. Il a entraîné un changement de majorité au sein du conseil général. Mais, si certains propriétaires se sont laissés aller à un mécontentement réactionnel devant le train des hausses, on ne peut pas dire qu'il y ait une remise en question des principes de la civilisation industrielle. Ni qu'il s'agisse d'un recours au collectivisme. Peut-être peut-on parler, *tout au plus, d'un* avertissement aux pouvoirs publics.

Pour les cultivateurs des temps atomiques, la campagne ce n'est pas la nature de Giono. C'est un espace rationnel de production, réglé par les nécessités du marché international. Cela explique un peu pourquoi certains, parmi les plus conservateurs, ont pu voter communiste, manifestant ainsi l'inquiétude que leur donnait, à court terme, l'élargissement de la Communauté européenne.

Lorsqu'un paysan se croit assuré de se maintenir sur ses terres, ce n'est pas les transformations de son environnement *qui le tourmentent. Celles-ci*, pense-t-il, sont, au contraire le signe que le bonheur urbain frappe à sa porte, qu'il en est digne et capable. Le droit à l'urbanité, aux bruits de moteurs, au bouton de sonnette, à la moquette, voilà ses revendications. Il n'y a pas de crise qui tienne. Le petit propriétaire rural du Bas-Vivarais vote pour les chemins asphaltés, la carte de crédit, le club Président.

Grandes surfaces

L'homogénéité, tel est le rêve. L'appartenance, certes, mais à la France des surfaces, des grandes surfaces propres et limpides.

L'accès prochain aux vacances, par exemple, n'est pas un des *moindres avantages espérés qui* le confirment dans son sentiment de coller à l'image du Français moyen centralisé. Après des siècles de servage, de minorisation *et de boucheries à l'intérieur et* hors des frontières, il a bien mérité un peu de repos, le paysan.

L'ennui, c'est que, si l'urbanisation généralisée de la vie matérielle s'achève bien avec le second millénaire, il est à craindre qu'elle ne s'effectue pas sous la forme insipide d'une prolétarisation douce « à la française » mais sous celle, beaucoup plus désastreuse, de la guerre économique totale, informatisée, Croix-Rouge et Unicef à l'appui...

... Le soleil vire au rouge. J'évite l'odeur âcre des pesticides qui flotte sur les plants de vigne en rentrant au village par un petit bois de chênes-verts. Je croise deux vieux hippies anachroniques précédés de leurs chèvres fleurant le patchouli. Depuis que, le 22 août 1977, Pierre Conty, de Chanéac, a tué trois personnes dont un gendarme qui lui barraient la route dans sa cavale, tout ce qui vit en communauté se trouve maintenant sous surveillance.

« De quoi peuvent-ils bien vivre, tous ces barbus, me disait l'autre jour une paysanne en achetant son Bonbel au supermarché d'Aubenas. *C'est Khadafi qui doit les payer pour espionner nos centrales ! Quand ils ne trafiquent pas, ils ne sont bons qu'à « garder », comme les vieilles. En tout cas, ce n'est pas moi qui mangerais de leurs fromages !... »*

Feux

Sur le sommet d'une colline, à l'ouest, j'aperçois une vaste zone d'arbustes brûlés : vengeance de gitans délogés, avancent certains. Silence sur l'habitude qui consiste à incendier les broussailles pour déplacer le gibier, étendre les pâturages ou transformer une lande en terrain à bâtir. Silence aussi sur les lieux de décharges qui se consument en permanence sur le plateau, voilant l'atmosphère sur des kilomètres, flanquant des boutons aux résidents des alentours.

Avec le plastique imputrescible, le matériel agricole obsolète et les engrais chimiques qui ont remplacé le fumier, les dépôts d'ordure se *multiplient* malgré les interdictions. Lorsque le vent se lève, les sacs d'emballage déchirés se répandent sur le buis et le thym, qui ne semblent plus depuis longtemps exercer le moindre charme sur la sensibilité paysagère des natifs.

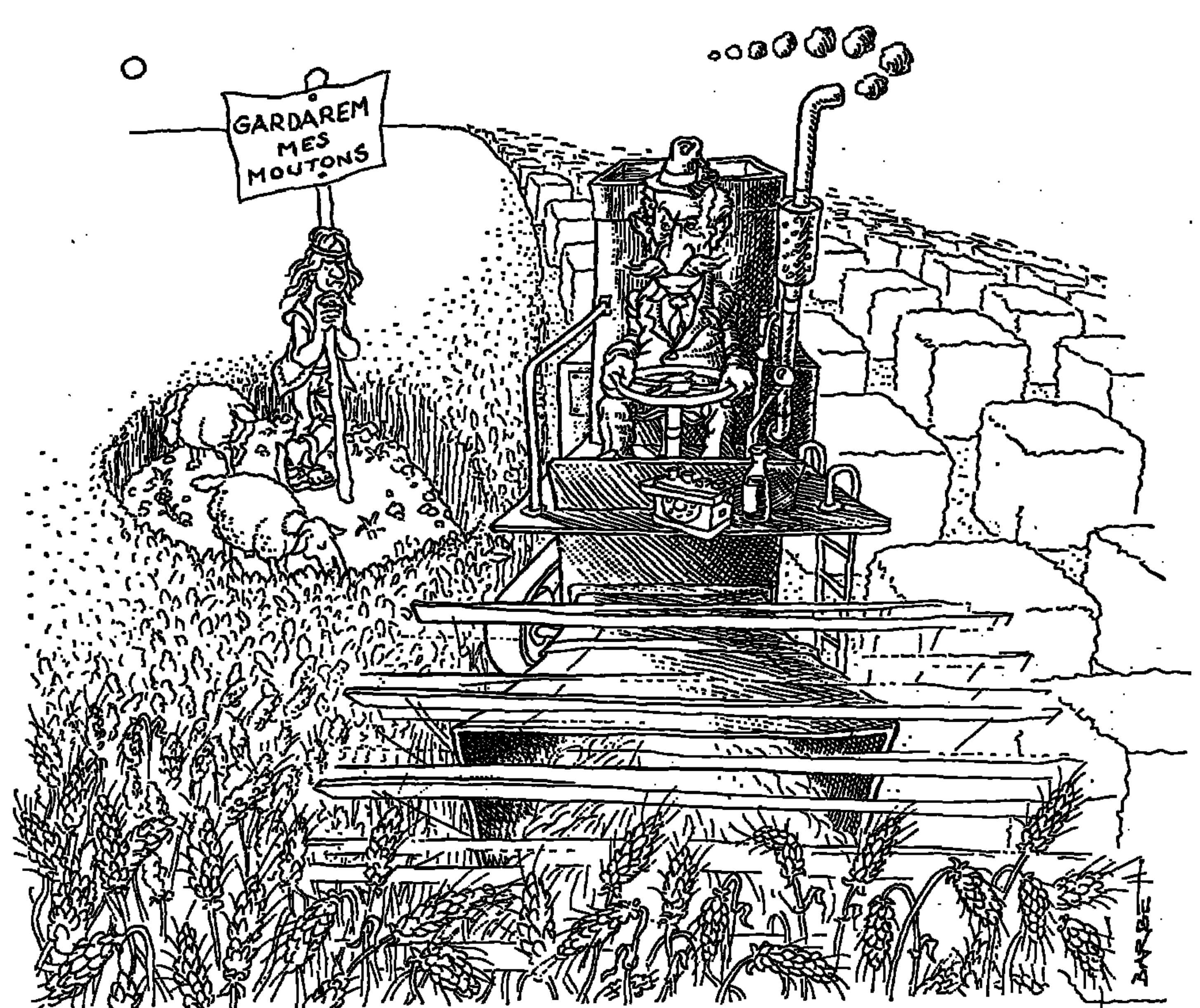
Le dimanche, des familles entières viennent se promener en voiture sur ces hauts lieux de la nouvelle civilisation des campagnes. Elles contemplent avec une sorte de fierté respectueuse ces vastes dépotoirs qui donnent au pays un air d'actualité bienveillant. Y jeter le vieux frigo devient une occasion de sortie. Fouiller dans les détritus pour ausculter les dépenses du voisin paraît être la source d'une inlassable curiosité. Les jeunes y viennent tirer le rat à la carabine dès paître le jacquet, non loin des ferrailleurs qui font leur tri. Tout ce monde-là se croise à coups de klaxon. Cela fait beaucoup d'animation dans ce paysage qui était encore, il y a *quinze ans, l'un des plus beaux* du monde.

Produits naturels

Après avoir débouché sur un cimetière de cars, je me dirige vers la route départementale 259. J'aperçois, de loin, un panneau publicitaire qui garantit un authentique *« accueil paysan »* dans une ferme au bout du chemin. La moindre des choses. On y vendrait même, nous annonce-t-on, des produits *« naturels » !* Etrange précision...

Tandis qu'un avion de tourisme amorce sa descente sur *l'aéroport d'Aubenas, je* relève les traces d'un « méchoui » dans un pré, le long de la route : quelque comité d'anciens combattants d'Algérie sera passé par là. Un paradis de calme et de verdure, pourtant, ce village, comparé à l'agglomération de Vallon-Pont-d'Arc, où la population passe de cinq mille à soixante-dix mille en période estivale. Les gorges de l'Ardèche, à 10 km au sud, sont devenues l'enjeu frénétique d'associations antagonistes. Lutte d'influence entre protecteurs de la nature et promoteurs d'aménagements touristiques, adeptes du bungalow et du parc d'attractions.

Me voici arrivé au village. Je passe devant le court de tennis mis en construction par la municipalité socialiste, derrière le Foyer des jeunes. Grosse affluence chez le garagiste. Je reconnais le fils d'un président de foire en train de changer les bougies de sa voiture de compétition. *Un enfant me dépasse. Il « jogue »* en survêtement rouge vif. Tous ces signes de la modernité quotidienne, dans le fond, ne révèlent pas plus un monde en train de naître que la consolidation de l'ancien, celui du dix-neuvième, bien matériel, bien raisonnable, dans un ronronnement de lave-vaisselle, de calculatrices électroniques et de transistors. La presse régionale ne s'y trompe pas qui continue de rendre compte de la vie locale en répétant rituellement les mêmes informations depuis trente ans. Il n'y est question que de la production artistique, de potiers autodidactes, de championnats de belote, de concours de majorettes, de caves inondées, de troncs d'église dérobés, de conférences en langue d'oc.



DESSIN : ANDRE BARBE

Parking

La fameuse culture populaire, c'est à travers les ragots qu'on la perçoit. Ils sont les véritables régulateurs des mœurs et ils expriment les aspirations concrètes de la population. Dans un pays où le code moral et les règles strictes de la vie privée n'ont pas changé depuis Napoléon III, les ragots vont droit aux clés du destin. Ils surveillent, ils *informent*, ils *excluent* en parlant de taux de crédit, de permis de construire ou de subventions obtenues par relations, de ventes de terrains sous-esti*més, de T.V.A., de chiffre d'affai*res. L'université ardéchoise d'été peut bien s'intéresser à la langue des troubadours, c'est en français que l'on cause au percepteur et à l'*infirmière diplômée*.

Je m'arrête chez un voisin pour acheter des œufs. Vieille coutume de citadins. C'est un paysan retraité, veuf, sans enfants et sans basse-cour. Il doit se faire livrer ses œufs par l'épicier. Il vit dans une grande ferme aux trois quarts vide. Ses terres ont été vendues en viager à d'autres cultivateurs du village. Avec sa retraite de la Mutualité et la « Sécu », le bonhomme s'est installé 50 mètres carrés d'appartement modèle, choisi sur catalogue : bloc-cuisine, carrelage, tapis de laine dans la chambre, éclairage au néon, divan profond.

Dans son garage dort une Talbot neuve gagnée dans une loterie. Lourdes, en pèlerinage, et Verdun, en 1914, sont les deux seules villes qu'il aura connues durant toute son existence. *Maintenant, au bout de son jardin en friche, il y a un parking.* De quoi se plaindrait-il : on vient de lui installer gratuitement le téléphone. Le facteur pourra s'en servir pour appeler l'ambulance. ■

---

(1) COGEMA : Compagnie générale des matières nucléaires.

(2) COMURHEX : Société pour la conversion de l'uranium en métal et hexafluorure.

CROQUIS

A la commission

Elle court, elle court les magasins de nippes aux noms primesautiers. Rebondit de Clémentine en Eulalie, de Bouton d'or en Croissant chaud, hante la rue de Rennes et le Forum des Halles. Oui, mais pas du côté des flâneuses. Peut-être l'avez-vous aperçue parmi les cintres épars, accroupie entre ses deux monstrueuses valises de représentante, qui déballait les collections de l'été prochain.

Elle déballe, elle déplie, elle défripe, elle étale sur le comptoir, sur un coin de moquette entre deux clients, n'importe où, admirez ces tons pastel, rose bonbon, sable chaud, on ne voudra pas porter autre chose l'année prochaine. Refusé ou accepté ? Déjà replié, remballé, salué. Dix heures par jour de course au parcmètre et à la commission. Car elle est encore à la commission, après vingt années de métier.

Vingt années lui ont appris à peinturlurer par-dessus sa lassitude la bonne plaisanterie qui décrochera la signature. A chiffonner dans un coin de valise, pêle-mêle avec les chemisiers fantaisie, la dentelle grise de sa vie : horizons déchirés de ses matins banlieusards, sandwich du bout des doigts, amertume des promesses reprises, des commissions rognées. De tout cela, Eulalie ni Clémentine n'ont rien à savoir, ni *a fortiori* les élégantes qui picorent aux vitrines.

De sa course contre la vie, on n'entreverra que le sourire de convention et le tailleur passe-partout : *« Je ne suis qu'une valise à collections. Il arrive souvent que, une fois tout déballé, on me laisse ranger seule par terre sans plus s'occuper de moi, même quand on n'a rien acheté. Et puis il y a ceux qui n'osent pas refuser sur le moment, qui laissent espérer. Les pires.*

» Que pourrais-je faire d'autre ? Recommencer le secrétariat à 2 500 F par mois, à mon âge ? Mais j'ai oublié la dactylo. J'ai aussi essayé de vendre des appartements, également à la commission. Les affaires étaient encore plus rares. »

Elle court donc faute de mieux, trébuchant sur ses valises qui lui mangent la santé. Et, blotti dans la tête, le rêve tranquille d'une maison, quelque part dans le Sud, où il ferait bon musarder ses dernières foulées.

DANIEL SCHNEIDER.

Pesanteur

La dame en noir du septième étage de la tour C n'a pas de chance. C'est sur son petit garçon que le malheur est tombé, et le voilà à l'hôpital, opéré deux fois déjà.

Il aurait pu tomber sur tant d'autres enfants, pourtant, le malheur. La dame en noir l'avait vu venir de sa fenêtre, car elle habite juste au-dessus de la pelouse où débouche la cheminée d'aération du local à ordures souterrain de la cité. De sa fenêtre au septième étage, la dame en noir avait bien vu la grille de sécurité — habituellement verrouillée — soudain grande ouverte, la bouche béante, et les enfants pressés et bourdonnants comme des abeilles autour de cette fleur noire et nauséabonde.

« *C'est dangereux*, s'était dit la dame, *un de ces jours il y aura un accident*. » Et puis elle avait continué sa cuisine et son ménage. Et les enfants avaient continué à profiter de ce jeu nouveau si plein d'attrait.

Avec le temps, le petit garçon de la dame en noir était venu à passer par là ; et bien sûr, comme les copains, il s'était mis à faire lui aussi de la spéléologie au-dessus des bennes à ordures. Jusqu'à s'en briser le bassin.

L'ambulance est venue, chaque mère est accourue pour récupérer son enfant ; et la grille est restée ouverte. Pendant deux jours encore. Sous le regard de centaines de passants dont la plupart avaient assurément le cœur droit et bon.

On l'a encore vu, il y a quelques nuits, à l'autre bout de la cité : un incendie dans une cave, la fumée qui envahit l'escalier et qui monte dans les appartements par les conduits d'aération, plusieurs personnes obligées de s'enfuir par le toit en terrasse après avoir fait sauter les verrous de la porte d'accès, d'autres à demi asphyxiées dans les escaliers et les ascenseurs... La société propriétaire a invité tous ceux qui avaient subi des dommages à venir les faire connaître à la gérance. Trois seulement se sont déplacés, sur les quatre-vingts familles que compte le bâtiment. L'amicale des locataires a organisé d'urgence une réunion pour poser les problèmes de : urité. Une seule personne est venue. Mais, le lendemain, au porte-à-porte, la déléguée de l'amicale — une inconnue, pourtant, pour la plupart des gens — a été accueillie à bras ouverts et prise à témoin des dégâts et de la peur.

On pourrait jeter les exemples à poignées. Une bien étrange pesanteur.

M.-C. BETBEDER.

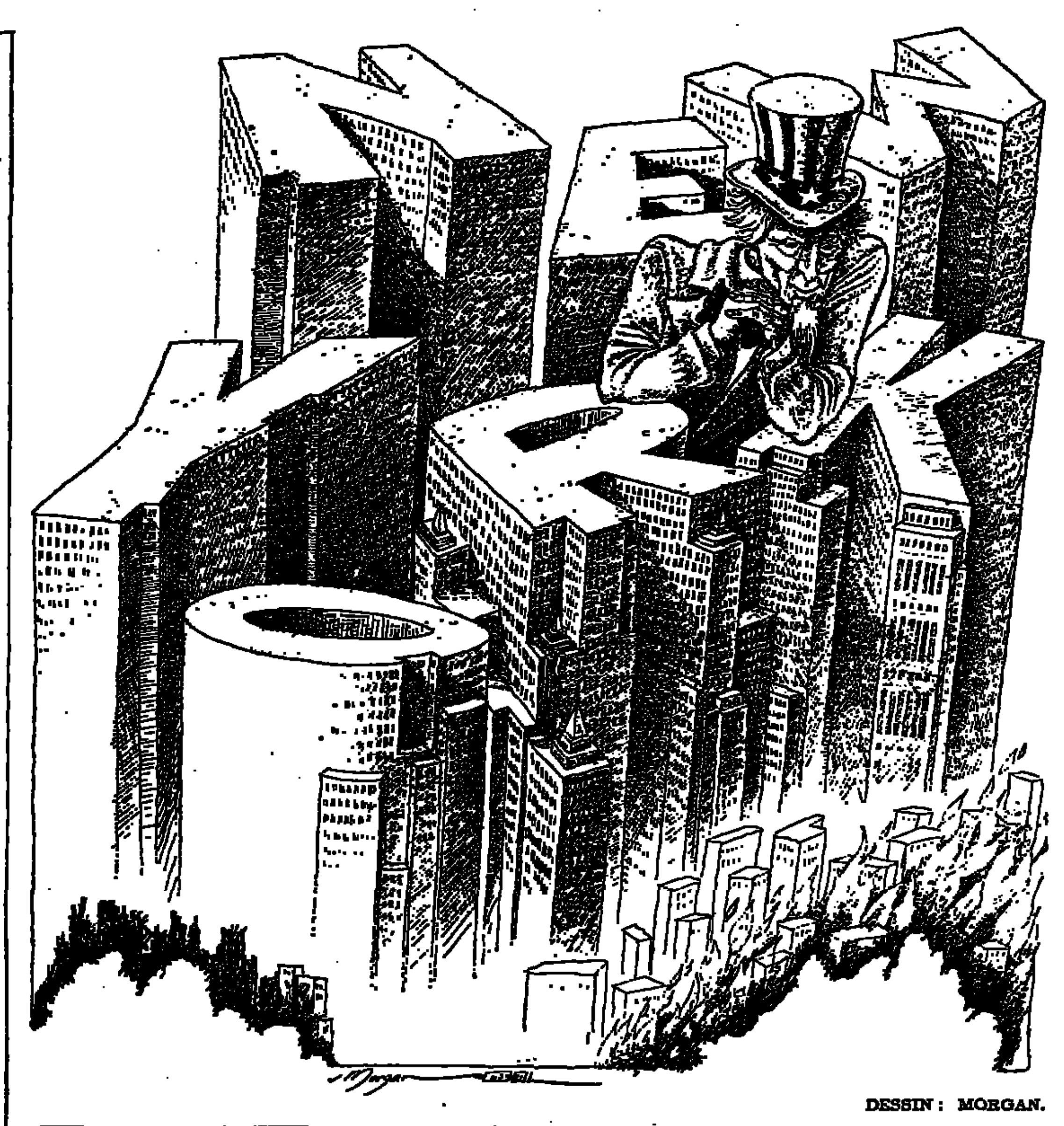
Encore les vents...

Pendant de longues semaines, je crus que l'âme de la Bretagne s'était échappée de moi. Rien ne me disait rien. Rien de ce qui m'avait enchanté. Par l'automne meurtri, je quêtais en vain les signes de mes habituels éblouissements. Le spectacle de la mer lui-même, naguère si fécond, ne chassait pas mon ennui. Il y a une tristesse de la mer. A l'approche de l'hiver, par calme plat et ciel bas, la côte bretonne, de Port-Manech jusqu'à Concarneau, grise et mauve, cafarde sous de tenaces crachins. Villas closes, maisons veuves, rias délaissées par la vie où les barques gisant dans les vasières sont comme des oiseaux morts aux ailes repliées. Et la Bretagne en moi mourait, marée après marée, avec une mélancolie d'autant plus profonde que pendant tout l'été, dans la rédaction d'un livre, j'avais suivi Jean Arthur Rimbaud dans sa marche farouche, ardente et mystique au soleil d'Aden. Les brasiers et les flammes ! Les caravanes, les chevauchées ! Alors, j'ai maudit ma patrie pour ses tristesses mornes, sa stagnation dans la bruine, sa complicité secrète avec le néant.

Et puis les vents se sont levés. « *Grand frais à la pointe de Bretagne* », indiquèrent les bulletins météo. Ils vinrent en force, par le suroît roulant dans Botzulan, feulant dans les greniers comme de jeunes fauves en liesse, verdissant au port de Trévignon les paquets de la houle. Le monde enfin sortait de son tombeau et marchait au son des fanfares marines. Les villages montaient dans les nues avec les goélands criards, et les arbres chantaient. Enfin, la symphonie de ma joie ! Car les vents sont mon eau-de-vie. Je les aime, je les bois. C'est dans leur énergie que mon pays recouvre son âme, et c'est à cette âme-là que je m'abreuve jusqu'à l'ivresse.

Pendant quinze jours, j'avais déserté mon bureau. Sans rêve et sans idée, j'errais dans ma maison comme un cheval malade dans son aire. J'ai repris mon collier, j'ai repris mon travail. Je pille les vents comme les naufrageurs pillent l'or des gallions. Dans leur rage, ma rage d'écrire. Dans leur force, mon courage. Et dans leur errance, mes pensées en route et en voyage. Allons !...

XAVIER GRALL.



DESSIN : MORGAN.

MÉTROPOLES

New York brûle-t-il ?

Dans les quartiers d'immigrés de New-York, des maisons vides brûlent. En trois ans, incendie ou abandon, la ville a perdu 165 000 logements.

MADELEINE GARRIGOU-LAGRANGE

De tout le morceau de rue, la laide église en briques trop rouges, Saint-Pie-X, flanquée de son presbytère, est le seul bâtiment intact. Juste à droite, derrière une jungle d'herbes, les ruines abandonnées d'une maison sans fenêtres : brûlée. En face, une immense bâtisse blanche dont les fenêtres crevées laissent voir que ce n'est plus qu'une carcasse vide. C'était l'école. De hautes maisons de brique, béantes elles aussi, la flanquent des deux côtés. Un peu plus loin, un terrain vague s'est installé là où la municipalité a fait tomber des pans de murs plus anciens.

Combien de fois peut-on voir à New-York ce tableau stupéfiant de maisons brûlées par rangées entières, devenues d'énormes poubelles où s'accumulent tessons de bouteilles et vieux cartons ! Peut-être est-ce ici, dans le Sud-Bronx, que le phénomène a pris le plus d'ampleur. « *A ce qu'il paraît*, dit Pedro le Portoricain, qui, à 100 mètres de l'église Saint-Pie-X, dans la rue commerciale voisine, tient, avec d'autres, boutique de statues de plâtre et de chapelets, *c'est plus détruit qu'à Pearl-Harbor.* »

Depuis huit ans

Qui brûle les maisons de Brooklyn, d'East-Harlem, du Sud-Bronx, d'ailleurs encore, et pourquoi ? Depuis huit ans qu'il s'est déclenché, le phénomène a pris des proportions fantastiques. Rien que pendant les trois dernières années, New-York City a perdu pour le moins, par abandon et démolition, souvent après mise à feu, cent soixante cinq mille logements.

« *Au début*, dit le professeur Fitzpatrick, de la Fordham University, *on avançait trois hypothèses :*

» — Des propriétaires craignent que leurs maisons ne se dévaluent. Ils mettent le feu pour toucher l'assurance. En 1972-1973, les compagnies d'assurances ont versé 35 millions de dollars aux propriétaires de logements brûlés. Et jamais elles n'ont demandé d'enquête ;

» — Pour être prioritaires sur les listes de relogement, des locataires mettent le feu à leurs appartements délabrés ;

» — Il y a aussi les drogués qui, par négligence ou désespoir, incendient les maisons. Et les enfants qui jouent au feu... » Ainsi ont fait les gamins qui, avant d'inaugurer leur nouvelle école près de Saint-Pie-X, ont brûlé l'ancienne.

Bien qu'elle ne s'appuie pas sur des témoignages absolument sûrs, une autre explication s'impose avec une évidence croissante : ces incendies volontaires ne seraient pas seulement le fruit de la cupidité, du mimétisme ou de la misère, mais d'opérations stratégiques menées par des gens puissants pour s'assurer la maîtrise du domaine foncier.

Mystères

De nombreux signes étayent cette hypothèse. Des choses bizarres se passent dont on ne peut que flairer les causes. Vicaire à Saint-Pie-X, le Père Paul décrit les événements mystérieux qui se sont déroulés dans une maison d'en face, brûlée comme de bien entendu et devenue propriété de la ville. C'est une grande bâtisse de six étages, de construction robuste et dont les murs tiennent bon. Sept familles portoricaines du quartier ont négocié son rachat à bas prix après le premier sinistre et entrepris de réaliser elles-mêmes les gros travaux de déblaiement. A peine avaient-elles commencé qu'une entreprise de démolition arrivait sur les lieux. Etrange, disent les gens de ce quartier où l'on ne se hâte guère de faire tomber des maisons beaucoup plus chancelantes et où il a fallu que le pape annonce sa visite pour qu'on en fasse disparaître dont la vue l'aurait choqué.

« *Nous pensons*, dit le Père Paul, *que l'entrepreneur ne souhaitait pas cette forme de réhabilitation. Mais il n'y a pas de preuve... Quelques jours plus tard, un nouvel incendie s'est déclaré dans la maison. Il a démoli le toit et fait de gros dégâts. Nous ne savons pas si c'est un accident ou si l'entrepreneur y est pour quelque chose. Peut-être s'agit-il d'un accident. On ne peut rien prouver. Mais,* ajoute-t-il, *on pense...* »

On pense et on a peur. Car la récupération volontaire d'une maison brûlée et abandonnée pourrait avoir l'effet d'un déclencheur dans cette communauté portoricaine déprimée, où l'alcool détruit les adultes et la cocaïne les jeunes gens. « *Si ça réussit*, dit le Père Paul, *d'autres familles auront sans doute envie de racheter et de réparer la maison d'à côté en faisant elles-mêmes les travaux non spécialisés et en empruntant, elles aussi, à une banque, au taux de 1 % garanti par la ville, pour ceux de maçonnerie, de plomberie, d'électricité.* » Mais s'ils contrarient les plans que de puissants intérêts semblent poursuivre, le feu ne reprendra-t-il pas, une nuit ?

Quels sont donc ces intérêts qu'on ne trouve inscrits dans aucun plan officiel ? Pour les identifier, dit-on à Brooklyn, comme au Sud-Bronx, à Harlem et dans le quartier clochardisé du Bowery, il suffit d'observer.

Les pauvres, de plus en plus nombreux, sont contraints à partir. Selon le *New York Magazine* (1), 122 000 Noirs ont quitté New-York-City depuis 1970 et on attend le recensement de 1980 pour savoir si la ville, malgré la présence de peut-être 1 million d'étrangers en situation illégale, a perdu en dix ans 500 000 habitants ou 1 million.

Tout Manhattan, y compris Harlem et les autres quartiers dégradés, serait voué à devenir « *white, walled and wealthy* », blanc, fermé et riche. L'opération paraît bel et bien engagée. Et les méthodes ne varient guère. Ou bien la maison brûle, ou le propriétaire qui a cessé de payer ses impôts en est dépossédé par la ville, la maison est alors vendue aux enchères à un nouveau propriétaire qui, n'étant plus lié par les baux précédents, contraint au déménagement ses locataires impécunieux, ou encore le propriétaire coupe le chauffage, crée des inondations, bref, fait fuir les indésirables, puis rénove l'immeuble et en tire un profit sans rapport avec son revenu précédent.

Les travailleurs sociaux de ces quartiers citent d'innombrables *exemples de ces situations*. Tous voient New-York se transformer rapidement. Bientôt, ceux qui coûtent doublement cher à la ville en faillite en ne payant pas d'impôts et en touchant les allocations du *welfare* n'y auront sans doute plus leur place. New-York-City a perdu cinq cent mille emplois industriels depuis 1970, les nombreuses usines de confection ont pratiquement toutes déménagé, contraignant leurs ouvriers sans qualification à les suivre ou à s'installer dans le chômage.

Par dizaines de milliers, les derniers embauchés, des fonctionnaires de la ville, souvent noirs et portoricains, ont été licenciés.

Retour

Pendant ce temps, les émigrés des « suburbs » (banlieues immédiates) ont largement amorcé leur retour. Désertée depuis des dizaines d'années par les classes moyennes au profit des belles demeures de bois et des verts gazons de la périphérie, New-York redevient un pôle d'attraction. La crise de l'énergie et la crainte que le prix de l'essence ne rende bientôt exorbitant le prix des transports contribuent à ce retour, mais aussi l'ennui que sécrète à la longue la vie aseptisée dans ces immenses zones vertes qui ne sont ni ville ni campagne.

En certains endroits, l'avenir reste incertain. Les avis diffèrent, par exemple, à propos du Sud-Gronx. Le laissera-t-on, au moins pour un temps, aux Portoricains ou en fera-t-on un quartier de classes moyennes ? Les desseins sont plus clairs en ce qui concerne le quartier, noir à 80 %, portoricain à 20 %, de Bedford-Stuyvesant, à Brooklyn. Entreprise en 1961, sous le drapeau de la guerre contre la pauvreté, une vaste opération de réhabilitation se poursuit depuis lors.

La Bedford-Stuyvesant Restoration Corporation achète à la ville pour 1 dollar des maisons détruites et abandonnées, les restaure — très bien d'ailleurs — puis les revend à des prix qui varient entre 60 000 et 100 000 dollars. Qui les achète ? Des gens des classes moyennes noires qui s'installent dans un appartement et louent les autres au prix du marché. Ainsi cette vieille zone populeuse et dégradée est-elle en train de se respectabiliser ; mais les loyers grimpent.

Harlem blanc

Peu de gens doutent que l'avenir de Harlem ne soit, lui aussi, à l'embourgeoisement. Mais ses futurs habitants, pense-t-on généralement, seront blancs. « *Depuis trois ans*, note Fergus Bordewich, *de jeunes familles blanches ont commencé à y acheter leurs demeures et il est évident que des spéculateurs sont en train d'acquérir les maisons de pierre brune abandonnées depuis des années.* » La transformation, ajoute-t-il, se fera d'autant plus aisément que la ville possède ou est sur le point de posséder, pour cause d'abandon, 40 % des appartements résidentiels de Harlem.

Les communautés pauvres ainsi contraintes à céder leur quartier partiront-elles sur la pointe des pieds ou revendiqueront-elles le droit d'habiter là où elles vivent depuis plusieurs générations ? « *Notre espoir est dans la politique* », me dit carrément Pedro le Portoricain.

Curieuse réponse de la part d'un homme qui, n'ayant aucune confiance dans le candidat démocrate et ne pouvant, en toute décence, mettre dans l'urne un bulletin républicain, s'apprête à perdre sa voix en votant pour un outsider hispanique dont le seul programme affiché est la lutte contre l'avortement ! ■

(1) *The Future of New-York : a Tale of Two Cities*, Fergus Bordewich (23 juillet 1979).

COMMUNICATIONS

Liège et sa télévision locale

A Liège, R.T.C.-Canal Plus est une des plus vivantes télévisions locales d'Europe. Elle sera bientôt quotidienne.

JULIEN MOËS

LA rue Ferdinand-Borny se dissimule dans le site boisé de Cointe, sur l'une des collines qui dominent la ville de Liège. Deux vieilles maisons ouvrières aux façades noires, comme il en existe encore dans les corons des cités minières du nord de la France, détonnent dans cette voie résidentielle. Elles abritent un *studio de télévision* qui diffuse des émissions locales hebdomadaires pour les habitants de Liège et de la région.

Seule une petite enseigne fixée sur une porte indique Radio Télévision Culture-Canal Plus. Le battant s'ouvre directement sur le *studio aménagé grâce* à l'imagination, l'ingéniosité et l'habileté manuelle de l'équipe. R.T.C.-*Canal Plus* n'a que des moyens modestes. Elle offre une part importante de son temps d'antenne aux groupements et associations d'habitats qui désirent exprimer leur opinion et réaliser eux-mêmes une séquence pour les appuyer. Il est naturel et hautement symbolique que la porte du studio donne directement sur la rue.

Subventions

Ce type de télévision locale et communautaire, qui fut un temps réalisé à la Villeneuve de Grenoble, n'est pas unique en Wallonie mais R.T.C.-Canal Plus est la seule chaîne qui ait pu assurer une programmation permanente et dépasser le stade expérimental.

R.T.C.-Canal Plus vit avec un budget de 6 millions de francs belges (un peu moins de 870 000 F) provenant principalement des subventions de la ville de Liège, du ministère de la culture française et de la Radio Télévision belge. Ces ressources n'ont *évidemment* aucun rapport avec celles dont disposent R.T.B., Antenne 2 ou T.F. 1. Pourtant R.T.C.-Canal Plus vient de fêter sa centième émission.

C'est le 26 *février* 1977 que débuta l'entreprise, grâce à un arrêté signé par les ministres de la culture *française et néerlandaise*, des communications. Elle avait été, en outre, rendue possible par l'accord de la municipalité et des télédistributeurs gérant le câble amenant directement à chaque récepteur plusieurs canaux, chacun correspondant à une chaîne de télévision. Une heure d'émission préenregistrée fut diffusée sur le canal d'Antenne 2 le samedi entre 9 h. 30 et 10 h. 30. La première diffusion en direct *(une heure trente) eut lieu* le 25 juin 1977.

L'événement était d'importance : il marquait la fin du monopole de la R.T.B. Les techniques audiovisuelles permettent aujourd'hui d'installer pour un prix modique un studio de fortune. Le succès pourtant relatif des expériences de télévision locale au Canada, le désir de *concevoir* une télévision hors des cadres rigides de la R.T.B., le développement de la conscience *régionale*, l'intérêt de plus en plus grand de la population pour les problèmes de la vie locale ont largement contribué à la naissance de Canal Plus.

Associations

Trois mois plus tard, le temps d'antenne, toujours le samedi matin, se situait entre 9 h. 30 et 11 h. 30. La grille du programme comprenait une à deux séquences dites « Canal ouvert » réservées à des *associations* ou groupes d'habitants qui les réalisent. Les organisations scolaires, socio-culturelles, professionnelles, folkloriques, philanthropiques, sportives, de défense, des groupements de jeunes, du troisième âge, ont ainsi participé à « Canal ouvert ».

Venait ensuite un agenda *culturel présenté* en direct avec la participation d'animateurs des manifestations annoncées...

La ville de Liège offrait deux séquences de dix minutes portant sur des informations municipales. Cependant, à partir du 1er *octobre 1977, R.T.C.-Canal* Plus, en accord avec la municipalité, remplaça l'une des séquences par une émission intitulée « Entr'autres ». La population liégeoise put interroger par *téléphone*, en direct, les gestionnaires municipaux ou les auteurs de l'actualité liégeoise.

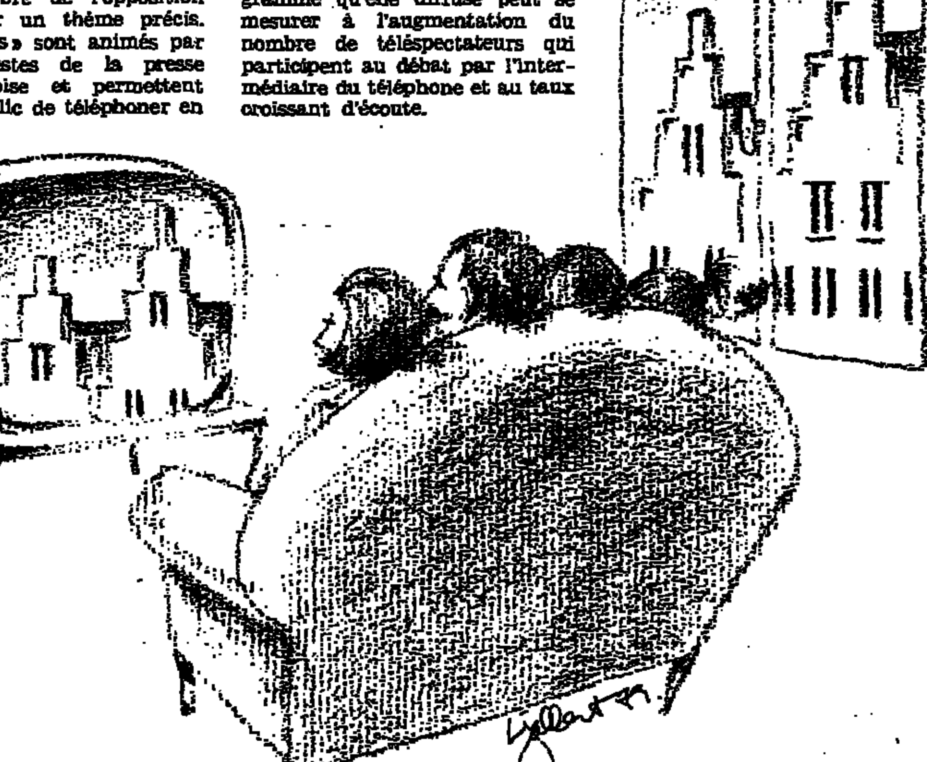
Puis, à partir du 23 septembre 1978, « Entr'autres » alterna avec une séquence « Dossier de *Liège ». Elle met en présence* un responsable politique de la ville et un membre de l'opposition politique sur un thème précis. Les « dossiers » sont animés par des journalistes de la presse écrite liégeoise et permettent aussi au public de téléphoner en direct pendant quarante-cinq minutes. Ainsi la télévision locale liégeoise facilite-t-elle une *sorte de démocratie directe* en rapprochant le pouvoir du citoyen.

Plus de deux ans après le début de l'expérience et malgré les interruptions exigées par le *ministre de la culture française* pendant les campagnes électorales et les perturbations dues *aux émissions spéciales* d'Antenne 2 (1), l'équipe de quatorze personnes qui travaille à R.T.C. a surmonté les *difficultés* techniques. L'intérêt du programme qu'elle diffuse peut se mesurer à l'augmentation du nombre de téléspectateurs qui participent au débat par l'intermédiaire du téléphone et au taux croissant d'écoute.

L'expérience de télévision locale avec une programmation hebdomadaire voit ainsi son audience se développer et confirme une étude menée pour le Centre national de la recherche scientifique. *M. Jean Devèze, professeur* à l'université de Paris-VII, y estime que R.T.C.-Canal Plus est la seule *télévision* locale qui actuellement dépasse le seuil expérimental.

En 1980, pour le millénaire de la principauté de Liège, la chaîne diffusera des émissions quotidiennes à la mi-journée sur le canal de la R.T.B. Elle franchira alors une nouvelle étape et deviendra la première télévision locale d'Europe à diffuser à la fois un journal parlé et des informations sur la vie quotidienne. ■

(1) R.T.C.-Canal Plus diffuse actuellement ses émissions sur le canal de la R.T.B.



DESSIN : LOUISE JALBERT.

REFLETS DU MONDE

KOLNISCHE RUNDSCHAU

Un prix forfaitaire pour les Allemands de l'Est candidats à la liberté ?

L'Allemagne de l'Est ne veut plus libérer et envoyer ses détenus politiques et dissidents en R.F.A. contre paiement *« à la tête du client »*, comme cela se pratique jusqu'à présent, affirme le quotidien de Cologne *Kölnische Rundschau*. *« Elle préférerait désormais toucher un forfait de Bonn. Cela permettrait d'effacer aux yeux de l'opinion publique mondiale, des eurocommunistes et autres observateurs critiques, l'impression que la R.D.A. se livre ouvertement à la traite des détenus. »*

Selon le journal, Berlin-Est compte que les 110 millions de deutschemarks inscrits annuellement au budget de la R.F.A. pour les rachats de détenus politiques en R.D.A. seront virés à titre forfaitaire à l'Allemagne de l'Est. Bonn versait jusqu'à présent une somme pouvant atteindre 80 000 deutschemarks par détenu selon le coût de la *formation* dont ce dernier avait bénéficié en R.D.A. Depuis 1962, année au cours de laquelle la R.F.A. a commencé l'opération de rachat des détenus, seize mille ont été ainsi libérés, et la R.D.A. a touché au total environ un milliard de deutschemarks, soit environ 2 350 millions de francs.

AL BAYANE

Escargots ou tortues ?

Le quotidien marocain *Al Bayane* constate qu' *« une lettre postée à Casablanca au centre de tri de la place Bandoeng, le 24 octobre à 15 heures (le cachet faisant foi, selon la formule consacrée), est parvenue à Casablanca le 12 novembre à 10 heures (...) La commission sportive des mauvaises langues a ouvert le plan de la ville, empoigné compas et double décimètre : La missive a parcouru exactement 1 450 mètres en 18 jours et 19 heures, soit 451 heures, à la vitesse de 3 mètres 21 centimètres... Plus vite que l'escargot, qui, lui, ne fait que du 3 mètres à l'heure. (...) Honnêtes, les mauvaises langues ont objecté qu'il y avait eu, durant ce périple postal, trois dimanches et quatre jours de fête, ce qui remonte la vitesse épistolaire à 5,12 mètres par heure, ce qui est presque deux fois plus rapide que l'escargot mais soixante fois moins que la tortue (300 mètres à l'heure)... »*

THE GUARDIAN

Réimportation

« Un marchand londonien de voitures d'occasion », relate le quotidien britannique *The Guardian*, *« fut fort étonné de voir deux gentlemen à l'accent est-européen lui demander : « Combien, camarade ? » Non qu'il ait été étonné d'avoir affaire à des clients russes, mais parce que chacun d'eux voulait une voiture soviétique pour la ramener dans son pays d'origine.*

L'histoire s'est passée dans un petit garage spécialisé dans la vente de Moskvitch d'occasion, à environ trois cents livres pièce (moins de 2 700 francs). Les deux Soviétiques semblaient trouver ce prix fort avantageux par rapport aux 1 000 roubles (6 500 francs) qu'ils auraient dû payer dans leur pays. »

La différence de prix s'explique, selon le marchand londonien, par le fait que les Soviétiques exportent les voitures à des prix subventionnés tandis qu'en U.R.S.S. les acheteurs doivent payer le prix fort, d'où le coût plus élevé des rares voitures d'occasion.

LA LIBRE BELGIQUE

Un feuilleton télévisé envahissant

La diffusion pendant neuf mois d'un feuilleton brésilien par la télévision portugaise, rapporte le quotidien *la Libre Belgique*, *« a tenu en haleine des millions de Portugais (...) Ceux qui manquaient par malheur un épisode pouvaient se rabattre sur certains journaux du lendemain, qui publiaient des résumés de l'épisode de la veille, dans certains cas, sur deux colonnes. Ce feuilleton, intitulé* l'Astre, *a battu tous les records d'audience de la télévision portugaise.*

» Les feuilletons télévisés brésiliens ont provoqué une petite révolution dans la vie quotidienne des Portugais. A 20 h. 30, la vie s'arrête presque totalement dans le pays, et il est devenu de très mauvais goût de déranger quelqu'un pendant l'heure de l'épisode du jour (...)

» Une baisse très sensible du nombre de spectateurs dans les cinémas et les théâtres a été enregistrée, aggravant ainsi la crise de l'industrie du spectacle. Les restaurants ont également vu disparaître une bonne partie de leur clientèle à l'heure du dîner.

» Les directeurs de quelques salles de spectacle, plus futés, ont retardé l'heure de leurs séances du soir et ont installé des appareils de télévision sur lesquels les spectateurs pouvaient suivre leur feuilleton avant de voir un film ou une pièce de théâtre. »

KOMSOMOLSKAIA PRAVDA

Marxisme et physiologie conjugale

Les jeunes Soviétiques, qui s'estimaient mal informés des problèmes du couple, réclament une augmentation du tirage des ouvrages consacrés à ces sujets, rapporte la *Komsomolskaïa Pravda*. Le journal publie la lettre d'une lectrice qui s'était aperçue, après son mariage, de son manque de connaissance dans le domaine de la *« physiologie du couple »*, et qui indique que les rares livres traitant de ces questions ne sont publiés en U.R.S.S. qu'à deux cent mille exemplaires, et par une seule maison d'édition, Médecine.

Interrogé, un responsable de cette maison d'édition a affirmé que seul le manque de papier ne permettait pas de satisfaire la demande des jeunes Soviétiques. Cette raison est souvent avancée pour expliquer le manque en U.R.S.S. d'informations relatives aux problèmes sexuels (qui, en fait, semblent toujours constituer un sujet tabou dans ce pays).

ÉTRANGER

1. — **CHINE** : Les prix alimentaires sont majorés de 30 % pour réduire l'écart des revenus entre les villes et les campagnes (3).

2. — **INDONESIE** : La famine sévit à Timor-Oriental, reconnait le ministre des affaires étrangères (3).

3. — **CENTRAFRIQUE** : L'arrestation de M. Ange Patasse confirme le durcissement du président Dacko à l'égard de l'opposition (6).

5. — **R.F.A.** : M. Helmut Schmidt affirme dans une interview à « Europa » qu'il est « prêt à rendre le premier une visite au chef de l'État est-allemand » (6).

5. — **CAMBODGE** : La conférence des Nations unies prévoit des engagements d'aide internationale pour un montant de 210 millions de dollars. A la fin du mois, seuls les pays de la CEE et les Etats-Unis avaient tenu leurs promesses. (6, 7 et 8/11 et 4/12.)

5-9. — **VATICAN** : Jean-Paul II réunit pour la première fois les cardinaux et leur demande de faire connaître, dans les trois mois, leurs suggestions pour une réforme de la Curie (11-12).

7. — **ETATS-UNIS** : M. Edward Kennedy (démocrate) annonce sa candidature à l'élection présidentielle de même que MM. Jerry Brown (dém.), le 8, et Ronald Reagan (républicain), le 13 (9, 10 et 15).

10. — **TCHAD** : Les onze « tendances politiques » s'entendent pour former un « gouvernement d'union nationale de transition », chargé d'organiser des élections dans un délai de dix-huit mois (7, 9 et 13).

11. — **ESPAGNE** : Enlèvement par l'ETA de M. Javier Ruperez, proche collaborateur du premier ministre (13).

12-16. — **NAMIBIE** : L'Afrique du Sud refuse de s'engager sur la création d'une zone démilitarisée, à l'issue des « consultations » de Genève, préparée par l'ONU (18-19).

13. — **HAITI** : Un remaniement ministériel consacre le retour au pouvoir de la vieille garde duvaliériste (17).

14. — **CAMBODGE** : L'Assemblée générale des Nations unies demande le retrait des troupes vietnamiennes. Cette résolution, adoptée à une majorité écrasante, est qualifiée d'« irraisonnable et illégale », le 15, par Hanoï. (16 et 17.)

15. — **ZIMBABWE-RHODESIE** : A la Conférence de Londres, l'acceptation par le Front patriotique de l'organisation de la période transitoire permet d'entamer les négociations sur le cessez-le-feu (16 et 17).

15. — **GRANDE-BRETAGNE** : Le taux d'escompte, porté de 14 à 17 %, devient le plus élevé des pays industrialisés (17).

15. — **GRANDE-BRETAGNE** : M. Blunt, conseiller artistique de la reine est onvaincu d'avoir été un espion au profit de l'U.R.S.S. (17).

16. — **BOLIVIE** : Le Congrès élit Mme Gueiler présidente de la République par intérim après avoir refusé son soutien au colonel Natusch, auteur d'un coup d'Etat, le 1er (« le Monde » à partir du 3).

18. — **ESPAGNE** : L'extrême droite rassemble à Madrid des centaines de milliers de personnes pour l'anniversaire de la mort de Franco (20).

18. — **CAMBODGE** : Le nombre des réfugiés dépasse cinq cent mille, affirme le commandement militaire thaïlandais (20).

20. — **ZAMBIE** : Le président Kaunda décrète une mobilisation générale pour faire face aux attaques rhodésiennes (22).

21. — **BRESIL** : Le Congrès adopte la réforme du système des partis qui met fin à quatorze ans de bipartisme imposé (23).

25. — **TURQUIE** : Le gouvernement conservateur de M. Suleyman Demirel est investi par l'Assemblée nationale (14 et 27).

25. — **CAMBODGE** : Ancien chef de l'Etat, le prince Norodom Sihanouk est reçu à Paris (25-26 et 27).

25. — **CHINE - U.R.S.S.** : La première phase des négociations sino-soviétiques s'achève à Moscou sans qu'aucun progrès visible ait été accompli. (2-3/12.)

26. — **JEUX OLYMPIQUES** : La Chine, réadmise au sein du C.I.O., pourra participer aux Jeux de 1980 (28).

26-27. — **FRANCE-ESPAGNE** : M. Adolfo Suarez se félicite de l'accord entre les deux pays en particulier sur l'adhésion de l'Espagne à la C.E.E. (27, 28 et 29).

27. — **U.R.S.S.** : M. Tikhonov, premier adjoint de M. Kossyguine, malade depuis la mi-octobre, est élu à soixante-quatorze ans membre du bureau politique (29).

28. — **KENYA** : M. Daniel Arap Moi procède à un important remaniement ministériel après l'échec de plusieurs membres du gouvernement aux élections du 4. (11-12 et 30.)

28-29. — **ZAIRE** : Une aide de 334 millions de dollars est accordée par la conférence des pays créanciers réunie à Bruxelles (1/12).

29. — **DANEMARK** : Dévaluation de la couronne de 5 % alors que le Parlement a voté, le 14, le gel des prix et des revenus avant d'examiner un plan de redressement de l'économie (16-11 et 1/12).

30. — **TURQUIE** : Jean-Paul II effectue son « premier voyage œcuménique ». Il rencontre le patriarche Dimitrios Ier, primat de l'Eglise orthodoxe, et accomplit un pèlerinage à la maison de la Vierge à Ephèse. (« Le Monde » à partir du 28.)

30. — **CHILI** : Les Etats-Unis annoncent des mesures de rétorsion à l'égard du régime militaire qui a refusé d'extrader trois officiers présumés responsables de l'assassinat d'Orlando Letelier. (2-3/12.)

L'IRAN ET LA MONTÉE DE L'ISLAM

Le 4 novembre, des étudiants islamiques réclamant l'extradition du chah, hospitalisé à New-York, investissent l'ambassade américaine à Téhéran et prennent en otage la centaine de personnes présentes. Deux jours plus tard, M. Bazargan, premier ministre, accusé de « complaisance » *à l'égard des Etats-Unis, présente sa démission. Le Conseil de la révolution prend en main les affaires de l'Etat.*

Plusieurs tentatives de médiation, en particulier de l'O.L.P. et d'un envoyé du Vatican, échoueront. Le 12, le président Carter, devançant une décision d'embargo de Téhéran, annonce l'arrêt des importations américaines de pétrole iranien puis, le 14, le « gel » de tous les avoirs officiels iraniens aux Etats-Unis. M. Bani Sadr fait alors savoir, le 15, que l'Iran n'acceptera plus le dollar comme monnaie de paiement pour son pétrole.

Le 20, treize otages américains libérés quittent l'Iran. L'imam Khomeiny confirme que les quarante-neuf Américains encore détenus seront jugés pour espionnage et la Maison Blanche laisse entendre qu'un recours à la force n'est pas exclu.

La démission, le 28, du ministre Bani Sadr et son remplacement aux affaires étrangères par M. Sadegh Ghotbzadeh traduisent le durcissement de la diplomatie iranienne.

Le 30, après le refus du Mexique d'accueillir de nouveau le chah, l'Egypte renouvelle son offre d'asile.

En Arabie Saoudite, le 20, plusieurs centaines d'intégristes musulmans envahissent la grande mosquée de La Mecque. Il faudra plusieurs jours aux forces de l'ordre pour en reprendre le contrôle. La rumeur selon laquelle les Etats-Unis auraient inspiré cette action expliquerait l'incendie, le 21, de l'ambassade américaine au Pakistan.

QUESTION DU PROCHE-ORIENT

6. — La conférence de solidarité avec le peuple arabe réunie à Lisbonne, en présence de M. Yasser Arafat, demande « l'établissement d'une paix juste pour tous les pays de la région » (8).

9. — Agitation en Cisjordanie après les sanctions prises par le gouvernement israélien contre le maire de Naplouse accusé d'avoir « approuvé » le recours au terrorisme (10 et 13).

11. — Le gouvernement israélien adopte un nouveau programme de colonies de peuplement dans les territoires occupés (13).

13. — L'ambassadeur d'Israël à Lisbonne, est blessé lors d'un attentat ; son garde du corps est tué (14).

22. — Au sommet de la Ligue arabe, à Tunis, M. Sarkis n'obtient pas de retrait militaire palestinien au Sud-Liban (23 et 24).

25. — L'Egypte récupère les deux tiers du Sinaï après l'accord sur le pétrole signé avec Israël, le 5 (7 et 27).

CONSTRUCTION DE L'EUROPE

7. — L'Assemblée européenne cherche à imposer aux Neuf une réorientation de la politique agricole en votant une réduction des dépenses. Les parlementaires français votent contre. Le 23, le conseil des ministres rejette les trois amendements de l'Assemblée (9 et 25-26).

13. — Les Britanniques bloquent les négociations sur le vin et le mouton dans l'attente du conseil européen de Dublin (13 et 15).

20. — Le quatrième sommet franco-britannique de Londres fait apparaître un désaccord total sur les négociations européennes en cours (21 et 22).

20. — Accord entre les Neuf pour conclure définitivement les négociations commerciales multilatérales (N.C.M.), dites « Tokyo round » (22).

29-30. — Echec du conseil européen de Dublin : la discussion sur la demande britannique de réduction de sa contribution budgétaire est reportée au mois de février (30/11, 1 et 2-3/12).

Saper la confiance

QUELLE que soit l'issue du conflit économique qui oppose l'Iran aux Etats-Unis, il y a fort à penser que les décisions prises de part et d'autre au cours de ce mois de novembre laisseront des stigmates douloureux dans la communauté financière et pétrolière internationale. Il ne faut certes pas mésestimer le côté tactique du « gel » des avoirs financiers iraniens déposés dans les banques américaines, de l'embargo pétrolier, du refus — non encore suivi d'application — de Téhéran de recevoir des dollars en paiement de son pétrole. Il ne faut pas davantage méconnaître la mise en défaut du gouvernement islamique accusé par les banques newyorkaises — au premier rang desquelles la Chase Manhattan — de n'avoir pas payé les intérêts d'un emprunt du gouvernement impérial.

Mais toutes ces mesures ont pour effet de saper ce fondement de toutes les transactions financières ou pétrolières qu'est la confiance. Et le mimétisme étant l'une des forces motrices de l'histoire — cette chronologie le prouve abondamment, — elles représentent un précédent fâcheux.

Désormais, les producteurs de pétrole, dont les réserves monétaires sont excédentaires, auront un peu moins de cœur à placer leur fortune en bons du Trésor américain, de peur que leurs avoirs soient gelés au moindre désaccord avec Washington.

Et si le dollar semble connaître un sursis, c'est seulement faute, à court terme, d'une alternative qu'il faudra bien trouver à ces quelque 1 500 milliards de dollars détenus hors des Etats-Unis.

Au moment où, à La Mecque comme à Qom, on dénonce les méfaits d'un développement à l'occidentale, cette défiance à l'égard du dollar et des dépôts dans les pays industrialisés risque d'amener les contrées du Golfe à réduire leur production pétrolière à la simple couverture du financement de leur développement. Une inquiétude majeure pour les pays les plus riches de la planète.

BRUNO DETHOMAS.

Chronologie établie par Philippe Boucher et Edouard Masurel
Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du Monde *où est rapporté l'événement cité.*

LIBERTÉS

1. — **U.R.S.S.** : Arrestation de trois animateurs de la contestation religieuse (3).

1. — **BELGIQUE** : Autorisation de la « citizen band », bande de fréquence réservée aux radio-amateurs (2).

2. — **ESPAGNE** : Le gouvernement dément que des membres de l'ETA aient été torturés dans des locaux de police (4-5 et 8).

3. — **ETATS-UNIS** : Quatre militants anti-racistes sont tués par le Ku Klux Klan au cours d'une manifestation pour les droits civiques (6).

5. — **GRANDE-BRETAGNE** : Un rapport sur « les relations homosexuelles », publié par l'Eglise anglicane, plaide pour une plus grande tolérance (7).

7. — **CHINE** : La campagne « Un enfant par famille » est accompagnée de mesures coercitives (9).

8. — **ZAIRE** : L'armée aurait tué « par erreur » deux cent quinze jeunes gens au mois de juillet, affirme la Fédération internationale des droits de l'homme, malgré les démentis zaïroise (9 et 10).

8. — **FRANCE - ITALIE** : M. Lanfranco Pace est extradé après que la cour d'appel de Paris eut donné, le 7, un « avis favorable partiel » fondé sur les mêmes motifs que pour M. Piperno (9).

9. — **FRANCE** : Un policier blesse grièvement un automobiliste après une erreur au fichier informatique des voitures volées (13).

9. — **FRANCE** : La cour d'appel de Paris impose des coupes au film de Michel Drach, « le Pull-over rouge », sur l'affaire Ranucci. Le film est interdit dans plusieurs villes du Sud-Est (11-12, 14 et 17).

11. — **POLOGNE** : Cinq mille contestataires défilent à Varsovie à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance (13).

14. — **FRANCE** : M. Mitterrand refuse d'être interrogé à nouveau par le juge d'instruction à propos de Radio-Riposte (16).

15. — **FRANCE** : Des catholiques protestent contre les sanctions infligées au Père Jacques Pohier pour ses écrits sur le salut et la résurrection (17).

16. — **AFGHANISTAN** : Publication d'une liste de douze mille prisonniers politiques morts dans les prisons (20).

21. — **TCHECOSLOVAQUIE** : L'écrivain Milan Kundera est déchu de sa citoyenneté (23).

27. — **FRANCE** : M. Jean Fabre, Français, président du parti radical italien, est exempté de service national après une condamnation pour insoumission couvrant sa détention provisoire (29 et 30).

27. — **FRANCE** : M. Jacques Thyraud est élu président de la commission Informatique et Libertés (29).

29. — **CHINE** : L'Assemblée nationale réclame l'interdiction de l'affichage sur le « mur de la démocratie » après des manifestations réprimées brutalement par la police (13, 29 et 1/12).

CULTURE

12. — Reparution du « Times » après cinquante semaines de suspension (14).

12. — M. André Célarié remplace M. Christian Bernadac comme rédacteur en chef des journaux de TF 1 (14).

14. — Sortie de « Don Giovanni », film de Joseph Losey d'après l'opéra de Mozart (15).

15. — La candidature de Mme Marguerite Yourcenar à l'Académie française provoque le report de l'élection prévue pour le 6 décembre (10 et 17).

20. — M. Jean-Philippe Lecat annonce les grandes lignes de l'Année du patrimoine pour 1980 (21).

22. — M. Henri Gouhier, reçu à l'Académie française par M. Jean Guitton, prononce l'éloge d'Etienne Gilson (23).

23. — Création à Tourcoing du « Nez », opéra bouffe de Chostakovitch, dans le cadre du Festival de Lille (25-26 et 27).

27. — Première de « La Traviata » de Verdi à l'opéra de Lyon dans une mise en scène de Maurice Bejart (1/12).

29. — « Le Quotidien de Paris », que dirige M. Philippe Tesson, reparait sous une présentation différente (30).

29. — Le groupe de rock Supertramp donne à Paris le premier de ses quatre concerts au cours de sa tournée européenne. (30.)

PRIX LITTÉRAIRES

8. — ACADÉMIE FRANÇAISE : *Henri Coulonges pour* l'Adieu à la femme sauvage *(10)*.

19. — GONCOURT : *Antonine Maillet pour* Pélagie-la-Charette *(20)*.

19. — RENAUDOT : *Jean-Marc Roberts pour* Affaires étrangères *(20)*.

26. — FÉMINA : *Pierre Moinot pour* le Guetteur d'ombre *(27)*.

26. — MÉDICIS : *Claude Durand pour* la Nuit zoologique *(27)*.

26. — MÉDICIS ÉTRANGER : *Alejo Carpentier pour* la Harpe et l'Ombre *(27)*.

4/12. — *INTERALLIE : François CAVANNA pour « les Ruskoffs » (5/12)*.

SCIENCES ET FUTUR

2. — L'exploitation de la Lune et des autres corps célestes fait l'objet d'un accord aux Nations unies (4-5).

13. — Publication du rapport de MM. Gros, Jacob et Royer sur les conséquences sociales et industrielles du développement de la biologie (10 et 14).

15. — A l'occasion du cent cinquantième anniversaire de l'Ecole centrale, M. Giscard d'Estaing affirme que, « dans le domaine scientifique, il n'est de recherche qu'internationale » (16).

15. — Une convention contre la pollution atmosphérique est signée par trente-cinq pays réunis à Genève (17).

FRANCE

2. — Jacques Mesrine est tué par la police à Paris. Le 4, le procureur de la République parle à ce propos d'« état de légitime défense permanent » (4).

6. — Des magistrats hostiles à la réforme du recrutement observent une journée de grève (7 et 8).

REMOUS AUTOUR DU POUVOIR

5. — *Le R.P.R. se défend d'être à l'origine des fuites de l'instruction mettant en cause M. Boulin. (6 et 7.)*

7. — *M. Giscard d'Estaing condamne, au cours du conseil des ministres, des* « méthodes indignes de la France et de la démocratie ». (8.)

7. — *M. Barre affirme à l'Assemblée nationale qu'* « il n'y a pas d'affaire Boulin », *après avoir été interpellé par M. Fabius, porte-parole du P. S. (9.)*

8. — *M. Giscard d'Estaing reçoit M. Peyrefitte pour lui demander de veiller à ce que l'instruction de l'affaire Tournet* « aboutisse dans les meilleurs délais » (9 et 10).

14. — *Les cousins de M. Giscard d'Estaing assignent en diffamation le* Canard enchaîné, *puis Minute* (15 et 22).

15. — *Le procureur de la République, après avoir entendu plusieurs journalistes, M. Van Ruymbeke, juge d'instruction, et M. Tournet, affirme qu'il n'y a pas eu violation du secret de l'instruction dans l'affaire des terrains de Ramatuelle* (17).

16. — *Un sondage de* l'Express *indique que 74 % des personnes interrogées souhaitent que le chef de l'Etat s'explique sur les « affaires » (17).*

27. — *M. Giscard d'Estaing* « oppose un démenti catégorique et méprisant » *sur la valeur de ce qu'il* « aurait reçu comme ministre des finances » *(29)*.

7. — Le déficit budgétaire pour 1979 est officiellement porté à 34,8 milliards de francs au lieu des 15 milliards prévus (9).

8. — M. Jean Matteoli succède à Robert Boulin comme ministre du travail et de la participation (10).

14. — M. Renaud de La Genière succède à M. Clappier comme gouverneur de la Banque de France (15 et 16).

14. — M. Giscard d'Estaing s'inquiète devant le Conseil d'Etat de la complexité des textes législatifs (16).

15. — M. Giscard d'Estaing confirme M. Barre dans ses fonctions en lui fixant un plan pour six mois (17).

17. — M. Giscard d'Estaing présente, à Mazamet, le plan décennal du Grand-Sud-Ouest, en l'absence des présidents socialistes des trois régions (17 et 18/19).

21. — M. Giscard d'Estaing réaffirme les droits des travailleurs étrangers à l'occasion de la semaine du dialogue Français-immigrés (22 et 23).

23. — « Le libre épanouissement des collectivités locales ne doit pas conduire à remettre en cause l'unité nationale », déclare devant les préfets, M. Giscard d'Estaing (25-26).

25. — M. Jean Matteoli est hospitalisé après un malaise cardiaque (27).

27. — « Une heure avec le président de la République » sur Antenne 2 (29).

VIE DES PARTIS

1. — Scission au sein de la Ligue communiste révolutionnaire à la veille d'un congrès extraordinaire (1 et 6).

4. — Les élus socialistes s'inquiètent de la multiplication des conflits avec leurs partenaires au sein des municipalités (6).

8. — Le comité central du P.C.F. refuse de reconsidérer son attitude à l'égard de l'ancienne direction de la fédération de Paris, condamnée, en janvier dernier, par le bureau politique. Le 16, M. Fiszbin démissionne de la présidence du groupe communiste au conseil de Paris, et, le 22, du comité central (13, 21, 24 et 25).

11. — Premières annonces de candidatures aux présidentielles de 1981 : le 11, M. Pascal Gauchon, pour le P.F.N. et M. Jean-Marie Le Pen, pour le Front national et le 18, Mme Huguette Bouchardeau, pour le P.S.U. (13 et 20).

21. — La rencontre de MM. Chirac et Mitterrand est diversement commentée (23 et 24).

25. — Europe-Ecologie annonce la création d'un « mouvement d'écologie politique » aux assises de Dijon (27).

TRAVAUX PARLEMENTAIRES

5. — M. Bourges révèle les grandes lignes du plan d'équipement à long terme de la marine nationale, à la commission de la défense de l'Assemblée nationale (7).

7. — M. Bonnet provoque de vifs remous en demandant aux sénateurs de repousser en deuxième lecture son projet de loi sur les immigrés (9).

17. — M. Barre engage devant les députés la responsabilité de son gouvernement sur le vote du projet de budget. Le premier ministre critique très vivement l'attitude du R.P.R. Le 20, les trois motions de censure déposées par l'opposition sont repoussées (20, 21 et 22).

21. — Les sénateurs reportent l'examen de la réforme du recrutement des magistrats (22).

22. — Mme Pelletier présente à l'Assemblée nationale une série de mesures natalistes à l'issue du débat sur la politique familiale (22, 23 et 24).

22. — Le Sénat modifie le barème de l'impôt sur le revenu, au cours du débat budgétaire, commencé le 21 (24).

28. — Le débat à l'Assemblée nationale sur le projet de loi Stoléru est reporté au printemps 1980 (30).

30. — Les députés rendent définitive la loi de 1975 sur l'avortement malgré l'hostilité de la plupart des élus de la majorité (1/12).

CONFLITS

Le mois de novembre a été marqué par la semaine nationale d'action C.G.T.-C.F.D.T., du 26 au 30, mais surtout par le pourrissement de conflits multiples : chez Alsthom-Belfort, cependant, les 7 300 salariés ont repris le travail le 26, après soixante jours d'interruption.

En revanche, les grèves intermittentes des contrôleurs aériens, commencées le 27 octobre, continuent en dépit d'une soixantaine de mises à pied, des menaces de sanctions supplémentaires et des importantes pertes financières enregistrées par les compagnies aériennes. D'autres conflits durables ne connaissent pas encore d'issue, chez Dassault-Argenteuil, par exemple.

Toutefois, d'autres mouvements se sont achevés : Nice-Matin, *après des discussions portant sur le contrôle informatique des clavistes, Merlin-Gerin, à Grenoble, Ducellier, en Haute-Loire, Rhône-Poulenc, à Pont-de-Claix (Isère) ou bien Renault-Véhicules Industriels (R.V.I.), à Vénissieux (Rhône), entreprise où les actions étaient marquées par la grève de la faim de deux délégués C.G.T. réclamant* « l'ouverture immédiate de négociations sur l'avenir du poids lourd français ».

AFFAIRES

1. — M. Henri Barre succède à M. Yves Malécot à la présidence des Banques populaires (27/10).

5. — Mme Del Duca cède le contrôle de son groupe de presse à une filiale de la B.N.P. et à quatre compagnies d'assurances (7).

6. — M. Monory demande aux banques de fixer par écrit les conditions de crédit consenties à la clientèle (8).

9. — Le Printemps renonce à son O.P.A. sur Paris-France après une bataille boursière de trois semaines (11-12).

13. — L'ancien groupe de réparation navale Terrin est racheté par les Chantiers du Havre (15).

DÉCÈS

1. — *Albert Préjean, vedette du cinéma français durant l'entre-deux-guerres (3).*

5. — *Amedeo Nazzari, acteur italien (7).*

6. — *Virgile Barel, ancien député communiste des Alpes-Maritimes (8).*

8. — *Mme de Gaulle (9).*

11. — *Jacques de Beaumarchais, ambassadeur de France (13).*

15. — *Camille Laurens, ancien député indépendant (17 et 18-19).*

23. — *Merle Oberon, actrice américaine (25-26).*

26. — *Marcel l'Herbier, un des premiers « auteurs de films » (28).*

28. — *Henri Heim de Balsac, ornithologue français (5/12).*

30. — *Zeppo Marx, dernier survivant des « Marx Brothers » (1/12).*

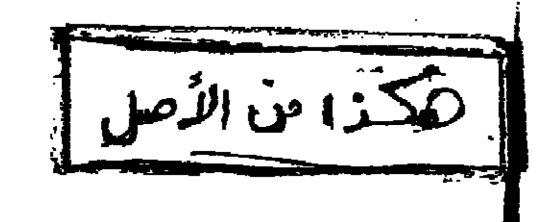
30. — *Gabrielle Dorziat, comédienne française (2-3/12).*

De l'influence des discours

Quelques

Yvonne Printemps, Pi

Souveni



هكذا من الأصل

Radio-Télévision

De l'influence des discours politiques sur des citoyens troublés

Quelques idées simples

THOMAS FERENCZI

L'INFLUENCE de la télévision, en dépit d'innombrables études, enquêtes, sondages, rapports et mémoires, est assez mal connue. Un récent numéro de la revue *Projet* (septembre-octobre) tente de faire le point sous le titre : « La télévision, quatrième pouvoir ? ». *Le point d'interrogation* est important : comme l'écrit Michel Souchon, au terme d'une analyse des *programmes et des publics*, dans le premier article de ce dossier, « il y a une chose que les enquêtes et les indicateurs statistiques ne disent pas : ce que le téléspectateur fait du produit qu'on lui envoie, quelles catégories il utilise pour le recevoir, quelles dimensions il leur donne dans son imaginaire ».

Ce que l'on sait, ou du moins ce que l'on croit savoir, c'est que l'effet à court terme des messages politiques — pour s'en tenir à ceux-là — est faible, chaque téléspectateur ne s'intéressant qu'aux opinions qui vont dans le sens de la sienne. Les sociologues américains des années 50 et 60 ont montré que les votes des électeurs dépendent peu des médias, ceux-ci cristallisant les attitudes préexistantes plus qu'ils ne les modifient. Selon cette thèse couramment admise, si l'on doit tout de même parler du pouvoir de persuasion de la télévision, ce ne peut être qu'à long terme.

D'ailleurs, ajoute-t-on pour achever de détruire cette image d'une opinion manipulée par les médias, les journaux et magazines télévisés ne sont pas, en France, aussi orientés qu'on le dit, l'égalité des temps de parole est à peu près respectée, et si les partis de gauche, notamment, se plaignent, c'est parce qu'ils n'ont pas su s'adapter aux nouveaux moyens de communication.

Or voilà que ces notions devenues presque communes sont à leur tour mises en question et que l'on en revient à quelques idées simples. Roland Cayrol suggère en effet dans ce même numéro de *Projet* que les débats politiques ont peut-être plus d'effet qu'on ne le pense.

La politique à la télévision ne touche pas seulement les *convaincus, souligne Roland Cayrol*, elle s'adresse aussi « *aux indifférents et aux hostiles* ». Sans faire figure de *vedette par son niveau d'écoute* (4 à 9 % pour *l'Evénement* sur TF 1, 1 à 8 % pour *Question de notre temps* et 2 à 11 % pour *Cartes sur table* sur Antenne 2, 2 à 5 % pour *le Nouveau Vendredi* sur FR 3, selon les chiffres du centre d'études d'opinion de janvier-mars 1979), elle n'est pas non plus « un paria », 1 % représentant environ 375 000 spectateurs. Or, d'après les sondages, « *une fraction, minoritaire, mais non négligeable, des sympathisants de chaque parti suit, à chaque fois, les prestations de leaders qu'elle n'approuve pas* ». Certains de ces téléspectateurs troublés ne sont-ils pas *appelés à devenir des électeurs* « flottants », voire « changeants » ? Et que dire des émissions officielles des campagnes électorales où l'on reçoit des messages de tous bords dès lors que l'on s'installe devant son poste ? On peut estimer que les indécis, nombreux devant leur récepteur, y sont particulièrement sensibles.

« *On comprend mieux,* conclut Roland Cayrol, *des péripéties comme la chute régulière de Jacques Chaban-Delmas (et l'ascension de Valéry Giscard d'Estaing) pendant la campagne de 1974, ou l'effritement de Jacques Chirac (et la progression de Simone Veil) pendant celle de 1979.* »

Autre exemple, examiné par Michel Jouet : le compte rendu du conflit de Thionville sur Antenne 2, du 5 au 20 avril 1977. Des données chiffrées d'abord : le temps de parole du patronat de la sidérurgie est plus de cinq fois supérieur à celui des syndicats ; la majorité parle près de deux fois plus que l'opposition; dans celle-ci seul le P.S. se voit chichement attribuer une fois la parole ; à cela s'ajoutent les interventions *gouvernementales. Déséquilibre qualitatif* aussi : quatre analyses de fond sont proposées pendant la *période considérée, faites par* M. Ferry, patron de la sidérurgie (le 5 avril), par des journalistes d'Antenne 2 (le 6 et le 19), avec, la deuxième fois, de larges extraits d'un discours de M. Barre à l'Assemblée nationale, et par le premier ministre lui-même. En face, selon Michel Jouet, la présence « *quotidienne, mais fugace* » d'un « élément équilibrant » — un jour un syndicat, un autre le maire de Thionville — apparaît comme un « faire-semblant ».

Enfin le contenu des interventions révèle « *un parallélisme, pour ne pas dire une troublante similitude* », entre les propos des journalistes et ceux du gouvernement et du patronat : « *Toute l'information fournie par Antenne 2, conclut l'auteur, s'inscrit dans la thématique* » fatalité de la crise, gravité de ses *conséquences, nécessité d'efforts* réciproques pour en atténuer les effets. « *Or un des aspects essentiels du conflit est précisément l'acceptation ou le refus de cette problématique.* »

Michel Jouet note en particulier que les quelques interventions contraires masquent l'inégalité des temps de parole et, « *rompant, sans pouvoir proposer une logique concurrente, le monolithisme du discours, le rend moins visible et donc plus efficace* ». L'auteur observe également que la télévision sépare nettement l'économique, « apanage des spécialistes », du politique, « *affaire de choix idéologique* » : lorsque les représentants des partis d'opposition participent *à des magazines comme « Cartes sur table »*. Ceux-ci sont clairement marqués comme « politiques », donc exclus du « scientifique »; leurs propos se situent en rupture avec l'image que la télévision propose des « faits ». Ainsi se mettent en place, selon Michel Jouet, les mécanismes d'une « *propagande systématique* ».

A quelques nuances près, tous *les conflits sociaux sont* traités de la même façon. Cela n'est pas sans conséquence sur la perception de *la réalité par les Français*. A ceux qui assurent que la télévision n'est pas ce puissant moyen d'action qu'elle paraît être trop souvent, il est tentant de répondre que les apparences ne sont pas toujours trompeuses.

Yvonne Printemps, Pierre Loti, Boris Vian et les autres

Souvenirs, souvenirs

MATHILDE LA BARDONNIE

LES mille et une façons d'accommoder *pour la télévision le souvenir de ceux* qui — après avoir fait parler d'eux — ne sont plus, tiennent au style du réalisateur qui choisit de retracer la carrière de tel homme célèbre, l'œuvre de tel écrivain, la vie de tel artiste, etc.

Il y a des rétrospectives déplaisantes. Et il y a des hommages *touchants*. L'abondance, ces jours derniers, de commémo*rations en l'honneur de* Gérard Philipe, mort il y a vingt ans, était à cet égard un bon exemple. Certains des maîtres de ces cérémonies à l'écran sont allés jusqu'à la turpitude, n'hésitant pas à pratiquer le voyeurisme à titre posthume, l'indiscrétion à retardement.

Cela tient au ton du commentaire, cela tient à un sens du rythme (important là peut-être plus qu'ailleurs), à un « dosage » subtil entre ce qu'on dit et ce *qu'on montre*.

Bien sûr, selon la date où ont disparu les hommes (ou les femmes) qu'on choisit de faire revivre, on dispose de plus ou moins d'images. Pour le temps d'avant *l'invention de la photographie*, les évocations, sont plus difficiles à illustrer. Si, au contraire, le personnage choisi fut un acteur de cinéma ou une chanteuse adulée, le réalisateur peut faire merveille. C'est ce à quoi parvient Denis Derrien, qui, semaine après semaine, en treize minutes, propose — au début des après-midi de TF 1 — un portrait de « Ces chers disparus », comme il les appelle. Il choisit des « figures » dont la mémoire est encore vive, *mais ne joue pas seulement* sur la nostalgie. Il présente lundi Pierre Brasseur tel qu'en lui-*même et tel que dans* ses rôles. Les semaines suivantes viendront Yvonne Printemps, Pierre Fresnay, en *deux épisodes*, puis Joséphine Baker (dont déjà il avait retracé les débuts). Ces courts métrages n'ont rien de sophistiqué ni de prétentieux, et néanmoins ils témoignent d'un soin méticuleux apporté au choix des images proposées — non celles *vues partout, mais* d'autres vraiment recherchées dans les archives. Les témoins ou amis interrogés sont aussi *sélectionnés* et interviennent à bon escient, en cas de besoin. Du travail propre, fruit d'une longue expérience. Un travail que seuls les *téléspectateurs disponibles* pendant la journée peuvent voir. Une vieille émission, régulière, dira-t-on. Ce qui n'est point une raison de la passer toujours sous silence.

Emission d'un soir celle-là et beaucoup plus ambitieuse, celle que propose Gérard Patris, réalisateur à qui l'INA a confié le soin de montrer qui était Boris Vian, mort comme Gérard Philipe il y a vingt ans à l'âge de trente-neuf ans. Patris a eu une bonne idée de départ, celle de montrer à travers ce qu'en pensent de très jeunes gens, des *adolescents, qui fut cet éternel* adolescent, l'auteur de *l'Automne à Pékin*, de *l'Arrache-cœur* et de *J'irai cracher sur vos tombes*, transformé en héros par ses lecteurs. Car, en effet, combien de jeunes n'ont-ils pas cru reconnaître leur « marginalité » dans leurs réponses sont, en définitive, décevantes. Le meilleur côté du film est plutôt à chercher dans les adaptations qu'il propose d'extraits des œuvres de Boris Vian, ici interprétées par des élèves de l'Ecole de l'acteur.

La mise en scène de la maladie, de la mort et des funérailles de Chloé, l'héroïne de *l'Ecume des jours*, est réussie. Surviennent des extraits de films, d'archives, et trois minutes plus tard on se retrouvera dans la maison de la jeune comédienne, qui



DESSINS : SABO

cet homme qui, ayant fait le calcul du nombre d'heures passées à dormir, préféra écourter toutes ses nuits, considérant que, s'il mourait à quarante ans, il aurait néanmoins vécu cent neuf ans. En fait, *Boris Vian se* savait menacé par la maladie, ce qu'ignorent souvent ceux qui parlent toujours de « partir » et ne s'accommodent pas de la « *société* ». Patris a interrogé quelques-uns de ces jeunes... et croit voir le personnage du livre dans son compagnon de théâtre. Ce saut du cinéma à la vraie vie « marche » une fois sur deux, et l'émission risque à tout moment de basculer dans le sentimentalisme. L'art de la transposition est exigeant.

Restent des photos de Boris Vian, violentes dans leur simplicité, le visage entr'aperçu de celle qui fut sa femme. Des souvenirs... pour ceux qui aiment l'homme et n'apprécient point forcément « l'usage » qui a été fait de lui, son irruption dans la mode.

Plus loin dans le passé — mais avec quelqu'un qu'on tente également de remettre à la mode en cette période de retour au dix-neuvième, — on a rendez-vous ce dimanche avec Pierre Loti, qui mourut, lui, en 1925. Il est « l'invité de FR 3 ». En fait, c'est Jean-Michel Royer, son *thuriféraire, qui s'invite chez* vous. Marchant sur les pas du navigateur académicien, Royer fait comme s'il racontait Pierre Loti aux enfants. Mais la maison de Rochefort-sur-Mer, avec ses *turqueries et ses* gothiqueries, vaut le détour, et la vie de ce travesti professionnel fut drôle. Regardons donc, et tant pis pour lui si Jean-Michel Royer se prend pour Pierre Bellemare et Jacques Chancel réunis.

★ « Ces chers disparus », le lundi, TF 1, 13 h. 50.
★ Les Apprentis magiciens, mercredi 12 décembre, TF 1, 22 h.
★ Pierre Loti, dimanche 9 décembre, FR 3, 18 h. 30.

les films de la semaine

Les notes de JACQUES SICLIER
★ A VOIR, ★★ GRAND FILM

Trois femmes l'ont aimé

DE WILLIAM DIETERLE
Lundi 10 décembre
TF 1, après-midi

Sur le thème romanesque de l'artiste de génie qui a autant de mal à imposer son œuvre qu'à se faire une vie sentimentale heureuse, une médiocre biographie de Richard Wagner, tournée en Autriche avec une distribution hétéroclite et falote. On y entend peu de musique, ce qui est un comble.

O.K. Patron

DE CLAUDE VITAL
Lundi 10 décembre
FR 3, 20 h 30

Film noir parodique à la manière de Lautner qui a, d'ailleurs, supervisé la réalisation. Les débuts de Claude Vital paraissaient prometteurs. On s'était trompé. C'était Jacques Dutronc, devenu comédien dans cette histoire burlesque de truands flingueurs, qui avait du talent.

La Planète des singes

DE FRANKLIN SCHAFFNER
Lundi 10 décembre
TF 1, 20 h 35

★ *D'après le roman de Pierre Boulle. En l'an 3978, Charlton Heston, naufragé de l'espace et du temps, devient une bête de laboratoire pour les singes supérieurement évolués, maîtres d'une mystérieuse planète. L'inversion des rapports habituels hommes-animaux débouche autant sur la pure science-fiction que sur des problèmes philosophiques passionnants, dans ce film aux décors grandioses, à la mise en scène forte et efficace. Charlton Heston, héros américain tombé de son piédestal, découvre la relativité du pouvoir de l'espèce humaine. La fin donne le vertige à tout esprit cartésien. Les maquillages et les effets spéciaux sont particulièrement réussis.*

Le Maître de Lassie

DE FRED M. WILCOX
Mardi 11 décembre
FR 3, 20 h 30

Dans la saga attendrissante de « la Fidèle Lassie », cette histoire d'un chien qui a peur de l'eau et surmonte sa phobie par amitié pour son maître, n'est certes pas la meilleure qu'on ait tournée. Oublions-là.

Nevada Smith

DE HENRY HATHAWAY
Mercredi 12 décembre
FR 3, 20 h 30

La vengeance poursuivant le crime dans les tavernes et les tripots de l'Ouest américain et jusque dans un bagne de Louisiane. La violence sert de « révélateur » du vengeur a priori sympathique, mais il y en a tout de même trop. Comme si Hathaway avait voulu se mettre à l'heure — à la mode — du western italien. Et puis, il est bien difficile de prendre Steve Mac Queen pour un métis adolescent, même si le scénario le fait vieillir de cinq ans au cours de sa randonnée.

Police Python 357

D'ALAIN CORNEAU
Jeudi 13 décembre
FR 3, 20 h 30

★★ *Un flic solitaire et vieillissant qui finit par faire corps avec son arme, perd son identité dans la machination menée par un commissaire de police et sa femme (bourgeoise paralysée, pouvoir occulte), pour lui faire endosser le meurtre commis par le commissaire. Affrontement de deux hommes, dont chacun ignore les mobiles de l'autre, société provinciale vénéneuse, puissance de la mise en scène, ambiguïté de personnages magnifiquement interprétés par Yves Montand, François Périer, Simone Signoret et Stéfania Sandrelli. On a voulu voir chez Corneau l'influence des maîtres américains du film policier noir, alors qu'il est, dans le film noir français, le successeur moderne de Clouzot, le Clouzot du* Corbeau *et de* Quai des Orfèvres.

La Rosière de Pessac

DE JEAN EUSTACHE
Vendredi 14 décembre
A 2, 23 heures

★ *La première Rosière, celle de 1968 (coréalisation Françoise Lebrun), étonnant reportage « objectif » sur les rites d'une ville de province ne recevant qu'un écho affaibli de l'air du temps, bien troublé, en mai et juin de cette année-là. A une époque où la télévision (pour laquelle le film fut tourné) était un grand foyer de création du documentaire, l'œuvre d'Eustache — cinéaste encore peu connu — surprit pourtant tout le monde par sa nouveauté, son originalité, sa différence. De quoi réveiller la nostalgie.*

Le Jouet

DE FRANCIS VEBER
Dimanche 16 décembre
TF 1, 20 h 35

★ *Scénariste à succès de comédies pour Yves Robert, Edouard Molinaro et Georges Lautner, Francis Veber, en écrivant et en réalisant lui-même ce film, a changé son ton, sa manière, et quelques critiques lui ont reproché — comme si c'était, de sa part, une incongruité — d'avoir cherché la satire sociale. Ce fut injuste. L'aventure de Pierre Richard, « homme-jouet » cédant aux caprices d'un gamin fils de milliardaire, puis récupérant sa dignité et sauvant le gosse d'un milieu odieux, n'est pas si loin, telle qu'elle est contée, de certaines fables morales de Comencini.*

The Subterraneans (les Rats de cave)

DE RANALD MAC DOUGALL
Dimanche 16 décembre
FR 3, 22 h 30

★ *Inédit et maudit. Au départ, le producteur, Arthur Freed, voulait faire, pour la M.G.M., un film en noir et blanc d'après le roman de Jack Kerouac (paru en France sous le titre* le Souterrain*). Il ne s'entendit pas avec le réalisateur prévu, Dennis Sanders. Ranald Mac Dougall réécrivit l'adaptation, mais le tournage fut difficile, les acteurs ne s'accordèrent pas, et la M.G.M. (qui avait voulu un film en couleurs avec vedettes) tripatouilla le montage. Il ne reste pas grand-chose de l'univers de Kerouac, de la peinture du monde des beatniks opposé à l'Amérique traditionnelle qu'avait voulue Mac Dougall. On peut voir là, pourtant, un beau drame de frustration créatrice (Georges Peppard, romancier étouffé par sa mère) et d'amour, dans lequel Leslie Caron est pathétique.*

A VOIR

Pétrole, pétrole

DOSSIERS DE L'ECRAN
Mardi 11 décembre
A 2, 20 h. 35

A moins d'une semaine de la réunion à Caracas de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole — et d'une nouvelle hausse des prix, — de hauts responsables des pays producteurs et consommateurs se rencontreront sur le plateau d'Antenne 2. Quand on sait la difficulté que connaît l'Europe pour entamer avec les émirats du Golfe un nouveau dialogue, cela n'est pas négligeable.

Les pays industrialisés consomment 85 % d'un pétrole dont les réserves sont situées à 80 % dans le tiers-monde. Le dialogue est donc indispensable si l'on veut éviter dans les années à venir des tensions sur les prix comme sur les approvisionnements d'un produit dont le monde occidental ne pourrait se passer.

La rencontre, ne serait-ce que sur le plateau d'une émission de télévision, du ministre koweïtien du pétrole, M. Ali Khalifa Al Sabah, du secrétaire général adjoint de l'OPEP, M. Chalabi, du ministre français de l'industrie, M. Giraud, du président du club de Dakar, M. Diawara, et de quelques autres invités, représentants des producteurs du tiers-monde comme des pays développés, des consommateurs riches ou pauvres, peut servir d'amorce à une telle discussion. La décision de ne pas diffuser préalablement de film — formule qui fait le succès de l'émission — risque pourtant de rendre un peu austère un débat important.

Nos beaux légionnaires



DOCUMENTAIRE
Mardi 11 décembre
TF 1, 21 h 30

« Il sentait bon le sable chaud... » Ça, c'est un des clichés classiques. L'autre, dans une autre région de l'opinion française, c'est le cliché de la brute au service du néocolonialisme français. Les légionnaires, les « hommes sans nom », dit l'émission, qui rappelle ainsi la mise entre parenthèses de leur identité lors de leur engagement, c'est aussi une réalité que Jean-François Chauvel et Anne de Boismilon sont allés pourchasser à Aubagne, à Marseille, à Calvi, à Djibouti et jusqu'en Guyane. On aurait pu aussi les suivre au Tchad et au Zaïre, mais on a préféré rester, sans doute, dans les limites — lointaines — de l'Hexagone. D'ailleurs, s'il s'agit de voyager, la légion étrangère offre en elle-même tous les univers possibles, qui compte actuellement quelque soixante-dix nationalités pour quelque huit mille hommes.

Pour certaines prises de vues, plusieurs d'entre eux devaient sortir des rangs et s'éloigner du champ de la caméra afin que leur présence au sein de la légion reste secrète : réfugiés politiques, hommes en rupture de famille, on dit aussi qu'on en trouve qui sont mieux là plutôt qu'entre les mains de la justice. On ne prête qu'aux riches, et la légion est riche de mystère et de secrets. Ce portrait d'une des « forces d'intervention » les plus efficaces de la France lèvera-t-il une part du voile, réconciliera-t-il les amateurs de sables chauds avec leurs détracteurs ? S'il n'en livre pas l'essence, il en fait au moins sentir le parfum.

Suspense dans un verre de whisky

DRAMATIQUE : NE SAVOIR RIEN
Mercredi 12 décembre
TF 1, 20 h 30

Un couple peut avoir l'air de se détester alors qu'il s'agit du contraire. Un enfant peut avoir l'air angélique et être capable d'assassinat. Capable, ce qui ne veut pas dire coupable, mais enfin peut-être. A force de tout supposer, de ne rien dire, cette énigme policière, adaptée du roman de Suzanne Blum, par Georges Farrel, prend une dimension qui n'est pas seulement de nature psychologique. Il y a un vrai « trou » qui est de l'ordre du renversement complet des croyances. Comme le doute reste, c'est assez excitant.

Point de départ de ce policier qui n'en est pas vraiment un et qui se développe dans les milieux de la très haute bourgeoisie, sur des doubles tapis et entre deux whiskies, un homme, une femme qui se supportent comme se supportent deux êtres qui ne sont jamais « ensemble », avec un mélange d'abdication, d'agacement, de frustration et de haine. Un soir de migraine (feinte? Est-ce pour ne pas passer la soirée avec sa femme ?), lui avale des barbituriques avec du whisky. Il sera sauvé de justesse. Le suicide, version officielle donnée par le mari pour disculper sa femme (il y a des « traces » sur le flacon) pourrait être une machination machiavélique. Un nœud coulant où passe le visage innocent d'un enfant...



Face à face avec Susan Sontag

QUESTIONNAIRE
Jeudi 13 décembre
TF 1, 22 h. 25

Après Bernard Pivot en juin, c'est au tour de Jean-Louis Servan-Schreiber de recevoir l'écrivain Susan Sontag, pour un « portrait d'une intellectuelle américaine », que deux livres récemment traduits — *la Photographie* et *la Maladie comme métaphore* — ont fait connaître à un large public français (*le Monde* daté 10-11 juin), tandis que les intellectuels parisiens commençaient à s'agacer qu'elle les prenne peu au sérieux.

Une activité critique prenant pour objets tous les courants des grands phénomènes occidentaux contemporains et appelant à la rescousse les méthodes d'investigation les plus diverses a conduit Susan Sontag à écrire sur Benjamin, Artaud, Lévi-Strauss, mais aussi sur le cancer, qui l'a frappée en 1975. Consacrée à New-York dans les années 60 pour deux romans et un recueil d'essais intitulé *Against Interpretation*, elle a commencé à gagner sa vie en enseignant la philosophie. Elle a milité contre la guerre au Vietnam. Elle a été solidaire du Women's lib. En 1968, elle s'est mise à faire du cinéma.

Lundi 10 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Top douze heures.
12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui :
Ces chers disparus : Pierre Brasseur ; 14 h. 5, Cinéma : « Double Indemnité », téléfilm de J. Smight, avec R. Grenna, L. J. Cobb, R. Webber, S. Eggar.
15 h. 20, Variétés : M. Clemenceau et B. Grimaldi ; 15 h. 40, Cet héritage qui est le nôtre : prix, fondations, donations ; 16 h. 55, Regard sur les musées de France : le musée Bartholdi, de Colmar ; 17 h. 25, Parlez-moi d'humour : Offenbach ; 17 h. 50, A votre service : Information pour la préretraite et la retraite.
18 h Tournoi des jeunes musiciens.
Les quarts de finale.
19 h Dessin animé.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Droits de locataires.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 L'avenir du futur : la Planète des singes.
Film américain de F. Schaffner (1968), avec C. Heston, K. Hunter, R. Mac Dowall, M. Evans, J. Whitmore, J. Daly (rediff.).
Trois cosmonautes américains, égarés dans l'espace-temps, se retrouvent, en 3978 sur une planète dominée par des singes évolués qui traitent les hommes comme des animaux.
22 h 30 Débat : les mystères de l'hérédité.
Avec le Dr P.-P. Grasse, A. Langaney, J.-D. Vincent, J. Mehler et I. Gitlis.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : L'automne d'une femme.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
Les grandes voyageuses.
15 h Sports : Gymnastique.
Championnats du monde, à Dallas.
16 h 40 Documentaire de l'INA : Paysannes.
Epouse et fermière.
Gérard Guérin poursuit son enquête dans la paysannerie française à travers les témoignages des femmes du Larzac. Celles-ci parlent ici de ce qui change, de ce qui « doit changer », dans les rapports entre hommes et femmes. Trois générations, trois regards, plus celui, attentif, silencieux, ouvert, de Gérard Guérin.
17 h 20 Fenêtre sur... la médecine.
Faut-il courir pour être heureux ?
17 h 40 Récré A 2.
Les Bubblies ; Zanett ; Lippy le lion ; Goldorak.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Question de temps.
Le pétrole.
21 h 40 Document de création : Les ordinateurs, même.
N° 2 : Avant-demain, par Ch. Guy. Réal. : Y. Gerault.
On estime que dans les années à venir, certains ordinateurs pourront équivaloir à seize mille cerveaux humains. La possession de ces machines représente un pouvoir fantastique, déjà protégé. I.B.M. se livre, par exemple, à des expériences de transmission rapide par satellites qui permettront de faire circuler données et programmes à l'abri de tout risque accidentel ou politique.
22 h 25 Variétés : Salle des fêtes.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Les Mormons.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito : Le voyage dans la Lune.
20 h Les jeux.
20 h 30 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 35 O.K. Patron.
Film français de C. Vital (1973), avec M. Darc, J. Dutronc, A. Abbadie, R. Saint-Cyr, J. Luisi, F. Blanche, H. Guybet, A. Pousse (rediff.).
Un petit représentant de commerce est choisi comme homme de paille par des truands qui en font l'héritier légal de leur « caïd », décédé, pour échapper au contrôle d'un gang américain.
21 h 50 Journal.

Mardi 11 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Top douze heures.
12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri ; Variétés : G. Frasseto et R. Ventura ; 13 h. 50, Etre à la une ; 14 h. 5, Mardi-guide ; 14 h. 30, Feuilleton : Léonard de Vinci ; 15 h. 40, Le regard des femmes sur la santé : sécurités illusoires ; 16 h. 40, Chant et contre-chant : R. Crespin, V. Munarriz ; 17 h., Livres-service ; 17 h. 25, Cuisine.
17 h 45 TF 4.
18 h 10 1, rue Sésame.
18 h 40 Tournoi des jeunes musiciens.
Demi-finales.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Sachez quelles sont les réparations à votre charge.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Feuilleton : Mon ami Gaylord.
De P. Goutas, avec R. Trembleau, S. Fennec, C. Barbier, P. Boutron.
21 h 30 Des hommes sans nom.
Emission de J.-Fr. Chauvel et A. de Boismilon.
La Légion étrangère.
Lire notre sélection.
22 h 45 Les grandes expositions.
L'art européen à la cour d'Espagne au dix-huitième siècle. (Au Grand Palais à Paris.)
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : L'automne d'une femme.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
15 h Emissions pédagogiques.
16 h 30 Magazine médical : Les jours de notre vie.
17 h 20 Fenêtre sur...
Cinémania.
17 h 50 Récré A 2.
Les Bubblies; Zanett; Discopuce; Mes mains ont la parole ; Les quat'z'amis.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : Le pétrole.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Carroyage ; A la découverte des animaux.
18 h 55 Tribune libre.
Espaces pour demain.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito : Balayer la terre.
20 h Les jeux.
20 h 30 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 35 Cinéma pour tous : le Maître de Lassie.
Film américain de F. M. Wilcox (1948), avec E. Gween, D. Crisp, T. Drake, J. Leigh, E. Williams, R. Owen.
Un vieux médecin de campagne écossais reçoit en paiement, d'un fermier, un chien qui a peur de l'eau. La bête arrive à vaincre cette peur pour sauver son maître.
22 h 5 Journal.

Mercredi 12 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Top douze heures.
12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Les visiteurs du mercredi, de C. Izard.
Le tableau bleu ; 14 h. 10, La bataille des planètes (dessin animé) ; 14 h. 30, Interdit aux plus de dix ans ; 15 h., Feuilleton : Krempoli ; 15 h. 25, Spécial dix-quinze ans : La petite science (le gaz naturel) ; Les métiers de la télé : le cadreur ; 16 h., Parade des dessins animés ; 16 h. 40, Feuilleton : Zorro ; 17 h. 5, Studio 3.
17 h 40 Sur deux roues.
17 h 55 TF 4.
18 h 10 1, rue Sésame.
18 h 40 Tournoi des jeunes musiciens.
Demi-finales.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Vous êtes menacés d'expulsion, défendez-vous.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 30 Dramatique : Ne savoir rien.
De G. Farrel, d'après S. Blum, avec C. Marchand, V. Pascale, P. Guers, R. Saint-Cyr, C. Pascadel.
Lire notre sélection.
21 h 55 Les apprentis du magicien Boris Vian.
Emission de l'INA, avec Ursula Vian, F. Caradec et les élèves de l'Ecole de l'acteur.
Lire notre article page IX.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : L'automne d'une femme.
12 h 45 Journal.
13 h 25 Sports : football.
Salonique-Saint-Etienne.
15 h 20 Série : Les sentinelles de l'air.
L'éboulement.
16 h 20 Récré A 2.
Maraboud'ficelle ; La panthère rose ; Goldorak ; Wattoo-wattoo, etc.
18 h On we go.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : TV music-hall.
21 h 45 Magazine scientifique : Objectif demain.
Les anti-mondes existent-ils ?
Existe-t-il quelque part dans l'univers une anti-Terre, un anti-Soleil, une anti-galaxie, autrement dit un monde fait non pas de matière comme notre monde, mais d'anti-matière ? Une enquête de Pierre Kohler réalisée par Jean-Pierre Spiero.
22 h 45 Zig-Zag : Picasso, une ronde de nuit.
De Teri Wehn Damisch.
Déambulation nocturne à l'hôtel Salé, lieu déserté, en attente (que l'on restaure) et qui suscite une rêverie sur Picasso.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
Le fondeur.
18 h 30 Pour les jeunes.
Eurêka !
18 h 55 Tribune libre.
Mouvement d'action et de réflexion pour les réformes socialistes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito : Le vieux canon.
20 h Les jeux.
20 h 30 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 35 Cinéma (un film... un auteur) : Nevada Smith.
Film américain de H. Hataway (1965), avec S. McQueen, K. Malden, B. Keith, A. Kennedy, R. Vallone, J. Margolin, S. Pleshette (rediff.).
Fils d'un Blanc chercheur d'or et d'une Indienne, un jeune homme poursuit inlassablement trois bandits qui ont assassiné ses parents.
22 h 25 Journal.

PÉRIPHÉRIE

LUNDI 10 DÉCEMBRE

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Kojak ; 21 h., *Pierre et Nelly*, film de M. Ritt.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Section contre-enquête ; 21 h. 5 : *la Vie de château*, film de J.-P. Rappeneau.
- TELEVISION BELGE : 20 h., *Un tueur dans la foule*, film de L. Peerce ; 22 h., Débat.
— *R.T.B. bis* : 21 h. 10, Daniel Barbez, grand prix de la chanson wallonne en 1978 ; 21 h. 25, Emission dialectale : *les Microbes* (pièce en un acte) ; 22 h. 15, Lundi-sports.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, A bon entendeur : la consommation en question ; 20 h. 45, Bis (jeu) ; 21 h. 15, Anatole : le blues selon Lucille ; 22 h. 10, Galeries imaginaires : le livre d'art.

MARDI 11 DÉCEMBRE

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Super Jaimie ; 21 h., *Il Bidone*, film de F. Fellini.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Chipperfield Circus ; 21 h 5, *les Aventures d'Eclair*, film de F. McDonald.
- TELEVISION BELGE : 19 h 55, Série : Orient-Express ; 20 h. 45, Minute papillon ; 21 h. 45, Création Super 8 ; 22 h. 30, Arts-hebdo.
R.T.B. bis : 19 h. 55, Formule 2 : Variétés ; 22 h. 15, le Monde du cinéma.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Spécial cinéma : *le Carrosse d'or*, film de J. Renoir ; 22 h. 5, Gros plan : les Métiers du cinéma.

MERCREDI 12 DÉCEMBRE

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-Parade ; 21 h., *Une balle vous attend*, film de J. Farrow.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : le Temps des as ; 21 h. 5, *Marie-Antoinette*, film de J. Delannoy.
- TELEVISION BELGE : 20 h., *Juste la Seine à traverser*, téléfilm de J. Bunuel ; 21 h. 20, Portrait de L. Desnoues ; 22 h. 35, Spécial football.
— *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Série : « 49 à la une », 1949, trente ans après, avec un film de R. Rossellini : *Allemagne, année zéro*.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Mosaïque : Véronique Sanson ; 21 h. 15, Ouvertures : « les Enfants du malheur » (enquête sur les enfants battus).

JEUDI 13 DÉCEMBRE

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h, Série : Opération trafics ; 21 h., *le Destin fabuleux de Désirée Clary*, film de S. Guitry.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Hawaï, police d'Etat ; 21 h. 5, *Libre comme le Vent*, film de R. Parrish.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *Dans la chaleur de la nuit*, film de N. Jewison ; 22 h., le Carrousel aux images (films nouveaux).
— *R.T.B. bis* : 21 h. 25, Concert (semaines int. de Lucerne), « Jephte », de G. Carissimi, avec les chœurs et l'orchestre de Lucerne.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Temps présent, magazine d'information ; 21 h. 45, Série : Opération trafics ; 22 h. 40, l'Antenne est à vous : l'Université du troisième âge ; 23 h. 10, Football.

VENDREDI 14 DÉCEMBRE

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Mannix ; 21 h., *l'Esclave des Amazones*, film de C. Siodmak ; 22 h. 30, Martini World : Jeu-concours avec L. Voulzy.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Gaston Phébus ; 21 h. 5, *Adélaïde*, film de J.-D. Simon.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, « A suivre », hebdomadaire d'information : 21 h. 20, *Belle de jour*, film de L. Bunuel.
— *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Vendredi-Sports ; 21 h. 5, Feuilleton : Anna Karénine ; 22 h. 15, Inter-Wallonie : la communauté espagnole de Belgique.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, La lucarne ovale : variétés avec les danseurs P. Heubi et P. Dahlmann ; 22 h., *Nina*, film de V. Minnelli.

SAMEDI 15 DÉCEMBRE

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *L'Espion au chapeau vert*, film de J. Sargent ; 21 h. 30, Ciné-Sélection ; 22 h., Ciné à la demande : *l'Année dernière à Marienbad*, film d'A. Resnais.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Kojak ; 21 h. 5, *les Fantômes du palais d'Hiver* (IV : les grandes conjurations), film de L. Grospierre.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 25, *Cent dollars pour un shérif*, film d'H. Hathaway ; 22 h. 20, Variétés : « De bric et de broc », avec J. Beaucarne.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Série : Orient-Express ; 21 h. 20, Les oiseaux de nuit ; 22 h. 45, Hockey sur glace.

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE

- TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Série : L'homme invisible ; 21 h., *les Loulous*, film de P. Cabouat.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Histoire des trains ; 21 h. 10, *les Vaincus*, film de M. Antonioni.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Variétés ; 21 h. 15, *Il me faut un million*, film de G. Chouchan.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Feuilleton : Les dames de la Côte ; 21 h. 30, Des yeux pour entendre : récital d'orgue avec P. Cochereau aux grandes orgues de Notre-Dame de Paris.

هكذا من الأصل

Jeudi 13 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Top douze heures.
12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
La pratique de l'allaitement maternel.
17 h 40 TF 4.
18 h 15 1, rue Sésame.
18 h 40 Tournoi des jeunes musiciens.
Les demi-finales.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Vos impôts locaux.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Feuilleton : Mon ami Gaylord.
(Dernier épisode), de P. Goutas, avec R. Tremblay, S. Fennec, C. Barbier, P. Bouron.
21 h 30 L'événement.
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon.
22 h 25 Questionnaire, émission de J.-J. Servan-Schreiber.
Susan Sontag, écrivain.
Portrait d'une intellectuelle américaine.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : l'Automne d'une femme.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 *Face à vous.*
14 h Aujourd'hui, madame.
Les enfants déprimés.
15 h Feuilleton : le Fugitif.
Mort d'un petit tueur.
16 h L'invité du jeudi.
Rudolf Noureev.
17 h 20 Fenêtre sur...
Les trois visionnaires : Matti Klarwein.
17 h 50 Récré A 2.
Les Bubbles ; Zanett ; Lippy le lion ; Mes mains ont la parole ; Je veux être... pâtissier.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les grands partis politiques : l'opposition.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : Une femme dans la ville.
D'après le roman de J. Cabanis. Adaptation J. Desclercs et J. Trefouel. Avec D. Delorme. M. Robin.
A quarante-cinq ans, Juliette, dont l'amant vient de mourir, se retrouve seule et démunie. Tous les clichés sont réunis. Que fait Danièle Delorme dans cette bluette ?
22 h 5 Magazine : Première.
Le flûtiste Andras Adorjan interprète : Fantaisie *de Fauré*, Orphée *de Gluck*, Sequenza *de L. Berio*, Fantaisie pastorale hongroise *de F. Doppler.*
22 h 35 Chefs-d'œuvre en péril.
Spécial prix.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Le bébé de maman : Entrons dans l'espace du peintre Louttre B.
18 h 55 Tribune libre.
L'Institut international des droits de l'homme.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito : Balayer la terre.
20 h Les jeux.
Les Shadoks.
20 h 35 Cinéma (un film... un auteur) : Police *Python 357.*
Film français d'A. Corneau (1975), avec Y. Montand, S. Signoret, F. Périer, S. Sandrelli, M. Carrière (rediff.).
A Orléans, un inspecteur de police est chargé d'enquêter sur la meurtre d'une jeune femme qui était sa maîtresse. Le criminel est son supérieur hiérarchique, autre amant secret de la morte, mais les soupçons se portent sur l'inspecteur.
22 h 30 Journal.

Vendredi 14 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Top douze heures.
12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
17 h 4 TF 4.
18 h 2 1, rue Sésame.
18 h 4 Tournoi des jeunes musiciens.
Les demi-finales.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les locataires : ils n'ont pas que des obligations, ils ont aussi des droits.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Au théâtre ce soir, émission de P. Sabbagh.
Une nuit chez vous... Madame.
Comédie en 3 actes de J. de Létraz, avec O. Mam, J. Bonnet, C. Lahaye, N. Musard, M.-Ch. Adam, J. Balutin.
Les fois et les conventions du vaudeville.
22 h 45 Pleins feux.
Emission de José Artur.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : l'Automne d'une femme.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h *Aujourd'hui, madame.*
Les coulisses de nos commerces.
15 h Feuilleton : le Fugitif.
Dossier d'un diplomate.
16 h Quatre saisons.
16 h 55 Exposition au Grand Palais.
L'art européen à la cour d'Espagne au dix-huitième siècle.
17 h 20 Fenêtre sur...
Gros plan sur Sophia Loren.
17 h 50 Récré A 2.
Les Bubbles ; Zanett ; Le prince et le pauvre.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Orient express.
De P.-J. Rémy. Réal. : D. d'Anza. Avec : St. Audran. R. Brazzi, W. Preiss. Premier épisode : « Maria. »
Lire notre sélection.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Les publicitaires sont-ils des diables.
Mmes F. Holtz-Bonneau (« Déjouer la publicité »), B. Laroisier (« Mon corps, ton corps, leur corps) ; MM. L. Elia (« Pub ») ; B. Moore (« Comment réussir sa publicité avec un petit budget ») ; J. Feldman (Pour « L'argent fait le bonheur », d'A. Godard et F. Pedron).
22 h 50 Journal.
22 h 55 Ciné-club (cycle moyen métrage) : la Rosière de Pessac.
Film français de Jean Eustache et Françoise Lebrun (1968). Avec les habitants de Pessac (Gironde). (N., rediff.)
A l'écart des événements qui agitent Paris et la France en mai-juin 1968, l'élection annuelle d'une rosière et les festivités d'usage dans une ville de province, selon une coutume remontant à 1896.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Conte du folklore japonais ; Des livres pour nous.
18 h 55 Tribune libre.
L'Union des femmes françaises.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito : Le jour des crêpes.
20 h Les jeux.
20 h 30 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 35 V 3 - Le nouveau vendredi : Année de l'enfance, année des larmes.
Réalisation Pierre Desfons.
Les grands événements de l'année tels qu'ils ont été vécus par les enfants. Tournés au Cambodge, à Calcutta, en République Centrafricaine, au Chili, au Nicaragua, en Iran (les enfants des otages américains), en France, ces reportages sont commentés par des personnalités.
21 h 30 Dramatique : le Cheval *dans le béton.*
Scénario et dialogues : J.-P. Rouland et C. Olivier ; réal. : P. Planchon ; avec H. Gignoux, Y. Stahl, P. Bru, B. Bloch.
Lire notre sélection.
22 h 25 Journal.

Samedi 15 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 1 Emissions régionales.
12 h 3 Cuisine légère.
Faites votre foie gras vous-même.
12 h 5 Devenir.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
Avec L. Corchia, l'Accordéon Club de Pontoise et C. Vaucaire.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
13 h. 55, Les Mystères de l'Ouest ; 14 h. 53, Découvertes : J.-R. Caussimont ; 15 h. 13, La Vallée des dinosaures (dessin animé) ; 15 h. 40, Feuilleton : L'homme du « Picardie » ; 16 h. 33, Le prince Saphir ; 16 h. 58, Temps X (magazine de science-fiction) ; 17 h. 40, Les comètes ; 17 h. 50, Avec des idées que savez-vous faire ? : la crèche à musique.
18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 40 *Magazine auto-moto.*
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Numéro un.
Emission de Maritie et Gilbert Carpentier. Alex Métayer.
21 h 35 Série : Columbo.
22 h 55 Télé-foot 1.
23 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
12 h 30 Samedi et demi.
13 h 55 Monsieur Cinéma.
14 h 20 Les jeux du stade.
17 h 10 Les moins d'vingt et les autres.
17 h 55 Course autour du monde.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Les héritiers.
Juste la Seine à traverser
23 h 50 Fenêtre sur... Sri Lanka.
Nous n'irons plus au thé dansant.
La présence des Anglais reste presque partout visible. Ils sont pourtant partis. Pour les Cingalais qui ont pris leur indépendance en 1947, quel est l'avenir ?
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Les pieds sur terre.
Les artisans ruraux.
18 h 30 Pour les jeunes.
Thierry la Fronde ; La cuisine voyageuse.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito : Le roi des sauteurs.
20 h Les jeux.
20 h 30 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 35 Le roman du samedi : le Comte de Monte-Cristo (le Revenant).
D'après A. Dumas, adapt. J. Chatenet, dial. A. Castelot, réal. D. de La Patellière ; avec J. Weber, C. Romanelli, M. Tejeda, *J.-P. Poron.*
Deuxième épisode d'une adaptation du célèbre roman de Dumas qui — c'est dommage — sent un peu le carton-pâte.
22 h Journal.
22 h 30 Magazine : Thalassa.
La navigation en Antarctique.

Dimanche 16 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Foi et traditions des chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe du troisième dimanche de l'Avent, en l'église Saint-Benoît d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).
Prédicateur : Père R. Cadoux, aumônier de sourds à Chambéry.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 30 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les rendez-vous du dimanche, de Michel Drucker.
15 h 30 Tiercé en direct de Vincennes.
15 h 40 Série : l'île fantastique.
16 h 30 Sports première.
18 h Dessin animé.
18 h 20 Je m'appelle James Bond.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 30 *Cinéma : « le Jouet ».*
Film français de Francis Veber (1976), avec P. Richard, M. Bouquet, F. Greco, J. Fran-
Pour ne pas perdre une place qu'il vient de trouver, après des mois de chômage, un journaliste est obligé de se plier aux caprices du fils du grand patron (milliardaire auto-
22 h 5 L'enfant « lumière », Mozart.
Emission de G. Lefranc, avec J. Doyen, M. Amyl, J.-M. Arnoux, les marionnettes de Salzbourg, A. Marbeau, V. Garrivier et G.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h On we go.
11 h 15 Concert.
« La Valse » et « le Boléro », de Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. : L. Bernstein.
11 h 45 *Chorus.*
12 h 25 Variétés : Tremplin 80.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Wonder woman.
14 h 10 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h Des animaux et des hommes.
15 h 50 Majax : passe-passe.
16 h 35 Série : Les brigades du Tigre.
Les demoiselles du Vésinet.
17 h 40 Cirques du monde.
18 h 40 Top-Club.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Le retour du Saint.
Double jeu.
21 h 30 Bande à part : Les contemplatives.
Emission proposée par M. Lefevre et M. Gosset. Réal. : D. Page.
Une communauté de vingt-quatre clarisses a accepté d'être filmée. Cinq d'entre elles témoignent de leur existence, partagée entre le travail et la prière, de l'évolution à l'intérieur du monastère.
22 h 5 Magazine : Voir.
22 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés.
Images du Portugal.
10 h 30 Mosaïque : l'Algérie.
Reportages : La démocratisation de l'équitation en Algérie ; Les enfants des émigrants algériens en France — Variétés.
16 h 30 Prélude à l'après-midi :
Divertissement pour le temps de Noël.
17 h 30 Un comédien lit un auteur.
D. Darrieux lit Gyp.
18 h 30 L'invité de FR 3 :
Alain Decaux.
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Festival international du jazz : Joe Pass.
Une émission de Jean-Christophe Averty.
20 h 30 Dessin animé.
20 h 35 Série : La mémoire du peuple noir (Brésil, terre en transe).
Lire notre sélection.
21 h 20 Journal.
21 h 30 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Jean Renoir.
Du « Carrosse d'or » au « Petit Théâtre de Jean Renoir ».
22 h Ciné-regards.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle de treize inédits : The Subterranean (les Rats de cave).
Film américain de R. Mac Dougall (1960), avec G. Peppard, L. Caron, J. Rule, R. Mac Dowall, J. Hutton (v.o. sous-titrée).
Un écrivain de San-Francisco, étouffé par sa mère, va partager la vie d'un groupe de beatniks.

A VOIR



Les inconnues de l'Orient-Express

FEUILLETON :
Chaque vendredi, à partir du 14 décembre
A 2, 20 h. 35.

Ce devait être bien l'Orient-Express, vraiment très chouette. Longer les lacs suisses, *traverser* les Balkans, s'arrêter dans les villes les plus prestigieuses d'une Europe de rêve, aller de Vienne à Sofia, à Pest, à Buda, et de là à Constantinople, *s'habiller* pour dîner — caviar et champagne — au son des cithares et *des violons dans ce fabuleux wagon décoré* comme l'est encore le restaurant de la gare de Lyon, avouez que c'est tentant. Le train partira tous les vendredis soir, à 20 h. 35, à partir du 14 décembre, sur le deuxième quai, pardon la deuxième chaîne. Et l'on verra chaque fois à la portière une femme, jamais la même, que son *destin emporte sur* les *rails dans* un nuage de fumée âcre. La fumée, remarquez, on ne la sent guère. On n'est pas secoué non plus, on longe les couloirs comme s'il s'agissait de la promenade des Anglais, sans jamais se cogner à qui que ce soit, et pas une fois, au cours *de cet interminable trajet*, on ne va se lever les mains. C'est ce qu'il y a de moins réussi dans cette série conçue et réalisée par M. Jean-Pierre Angremy (il signe Pierre-Jean Rémy !), directeur du théâtre et du spectacle au ministère de la culture. On n'est jamais si bien servi...

Autre reproche : la fin inutilement cruelle du deuxième épisode. *Heureuse, elle eût été* banale, nous a-t-on expliqué. Et alors ? On est ici, ne nous y *trompons pas, au niveau de la* littérature de gare : inutile de vouloir jouer les Shakespeare au petit pied. Chaque téléfilm portera donc le nom de celle à qui il est dédié : Maria, Jenny, Antonella... une espionne hongroise à la veille de Sarajevo ; une chanteuse triste, *son* pianiste a été porté disparu en 1917 ; une antifasciste partie pour la Venise *des années 20. On se retrouvera* pour finir au départ d'Istanbul avec une certaine Wanda à l'aube de la dernière guerre, dans un train transformé en convoi. Trois réalisateurs différents se sont partagé les étapes de cette invitation au voyage.

Cheval dans le béton

DRAMATIQUE
Vendredi 14 décembre
FR 3, 21 h. 30



Une jolie bluette poussée dans le béton : dans un grand ensemble, un petit garçon. Il s'ennuie, il s'étiole. Son professeur de chimie invente une formule, un *produit qui fait* bourgeonner, pousser dans toutes les directions et dans toutes les couleurs, plantes et fleurs. Voilà le F 3 familial changé en serre. Pour le gosse et sa mère, c'est la joie. Pour le père, c'est d'abord la stupeur, puis le désarroi. Il *ne sait plus où se mettre*, où poser ses affaires. Les tiroirs débordent de champignons et la vigne vierge recouvre *la bibliothèque*. Finalement, il faudra appeler les pompiers pour arriver à se tailler une piste dans cette jungle des villes. Inutile de vous raconter la suite, ce serait déflorer cette fable ou plutôt ce conte de Noël pour des *nostalgiques de « vacances* d'hiver en Afrique ».

Le Brésil, terre en transe

DOCUMENTS
Dimanche 9 décembre
FR 3, 20 h 35

Après « L'aventure américaine » (le 25 novembre), « L'aventure ja-*maïcaine » (le 2 décembre)*, Claude Fléouter poursuit son « voyage » en Afrique (« Le rêve *africain », le 9 décembre)*, voyage à Lagos, la capitale du Nigéria, ville monstre où se côtoient les autoroutes et les ruelles en terre, les voitures, l'argent et la misère. Et tandis que Fela Ransome Kuti, interdit d'antenne au disc-jokey, exprime avec sa musique somptueuse la « *confusion d'aujourd'hui* », Kororo, le vieux chanteur aveugle, *fredonne au milieu des embouteillages*, d'une petite église s'élèvent des chants liturgiques du dix-huitième siè*cle, et, là-bas, à l'autre bout de* la ville, commence la cérémonie d'une secte... Choc des cultures, des civilisations, des niveaux de vie.

Avec « Brésil, terre en transe », quatrième et dernier *volet de la série (16 décembre)*, Claude Fléouter continue de scruter le quotidien, les visages, les paysages (les lavandières près de la lagune enchantée, les chanteurs populaires qui, à la campagne, se lancent des défis) ; il a filmé aussi une cérémonie religieuse, le candomble, rite issu directement de l'Afrique. L'Afrique toujours présente au *Brésil, à laquelle tous font référence*, Clementina de Jesus (qui est née d'un « ventre libre » comme sa mère) ; Valdemar, le grand joueur initié de capoeira ; Batatinha, Milton Nascimento, Nelson Rufino. Avec la capoeira (et l'histoire de la capoeira), avec le candomble, la samba, apparaît peu à peu le visage d'un Brésil pauvre, très éloigné des mythes, Brésil noir, l'histoire d'un peuple noir qui a pris là un chemin. Claude Fléouter est *un témoin sensible de l'« âme* des peuples ». Il regarde et montre. Les maisons, les meubles, les gens.

Enfant lumière, prodige Mozart

DOCUMENTAIRE
Dimanche 16 décembre
TF 1, 22 h 5



Et voilà, c'est reparti pour un documentaire, encore un, sur Mozart, l'enfant prodige, l'enfant lumière. Bande-son Köchel et bande-image assorties : Schön*brunn, bosquets, cascades,* perruques poudrées, carrosses et petits saxes à l'envi. Au moment même où la télévision allemande vient de présenter au grand public la face cachée — pas tellement cachée, elle fait courir depuis plus d'un mois tout Londres *au National Theatre* — de cet astre rayonnant : vocabulaire, celui des lettres à sa sœur et à sa cousine Constance, particulièrement ordurier et bien dans *le ton d'un dix-huitième siècle* extrêmement porté sur les choses du sexe et de la digestion. Plus scatologiques qu'érotiques, ces inventions verbales témoignent d'une fantaisie solidement attachée *aux insolences et aux* plaisirs de l'enfance. Outre-Rhin, outre-Manche et bientôt outre-Atlantique, on montre Mozart tel qu'il était, tel que le révèlent à qui les lit attentivement ses biographes. Je pense à Jean et Brigitte Massin. En France, ce serait apparemment trop en demander.



Trois heures avec Jorge Luis Borges

C'est Roger Caillois qui disait : « Borges veut le voyage. » Les deux écrivains étaient liés, oui, *ils étaient très amis*, depuis les premières tournées de Caillois en l'Amérique du Sud, ce continent dont il fit connaître la littérature : Caillois, le Français qui, à l'instar *de Valery Larbaud avant lui*, sut être, autant qu'un grand traducteur, un détecteur infaillible des *œuvres importantes*, lui, l'amoureux des pierres les plus secrètes, est mort l'année passée. Alors que l'Argentin Jorge Luis Borges, son aîné de loin, *est toujours là, n'accusant pas* le moins du monde ses quatre-vingts ans... même si une opération subie récemment l'a un peu fatigué, même si... depuis des années et des années, il est entré dans la « nuit »... sa nuit. Sur la cécité de Borges, on a beaucoup *épilogué. Lui-même*, à maintes reprises, s'est expliqué sur le « noir » qui, progressivement, *a gagné : il ne perçoit plus* que vaguement certaines couleurs, ces couleurs qu'il a su mieux que tous décrire. La question n'est pas là, même si elle *est à certains égards* déterminante. Non : ce qui compte, c'est l'œuvre.

Et celle-là est parmi les très grandes : Borges est un auteur immense. Il a raison de concevoir *quelque amertume de ne* s'être jamais fait reconnaître par les jurés du prix Nobel. Une *amertume sans aigreur* néanmoins : la *vanité ne* l'effleure pas. Précisément, cette simplicité, poussée jusqu'au dépouillement, a frappé tous ceux qui ont fait le voyage. *Ils ont été* nombreux, journalistes de tous acabits et interviewers patentés, à *rapporter l'« entretien du siècle »* avec l'auteur de livres comme *Labyrinthe, l'Aleph, Fictions, l'Or des tigres et du Livre des sables*, le dernier. Certains de ces professionnels sont même revenus de Buenos-Aires *avec des images*, tel le réalisateur José Berzosa, dont les deux émissions enregistrées en 1969 surpassent de loin le bout de film diffusé en mars *dernier dans un numéro* spécial de « Livres en fête » et où l'on voyait Jean d'Ormesson *s'exercer* au jeu difficile des questions à un grand esprit. Borges, *dans nos colonnes*, s'est aussi livré à diverses reprises et en particulier longuement *pour « Les grilles du temps » (le Monde* du 18 avril 1976).

Il était donc naturel que *Jacques Chancel* y aille de son excursion et on peut même s'étonner que le « spécialiste » des importants de ce monde n'ait pas pris plus tôt l'avion pour Buenos-Aires. *C'est que, il* y a dix-huit mois de cela, quand il avait rencontré Borges à Paris, *Chancel n'avait pas mis* au point sa formule « grande radioscopie », celle qu'il a inaugurée au long d'une semaine entière avec une visite chez Marguerite Yourcenar, avant l'été.

A Borges, il ne consacre que trois heures et non cinq. La *conversation a peut-être été plus* ardue à mener ; habitué à l'ombre, cette ombre dont il a fait l'éloge, Borges a *deviné* tout du mystère de la radio. Quoi de plus spécifiquement familier que le jeu avec les sons et les voix, si l'on est en effet aveugle.

Borges parle de lui, de ses écrits, de cette « pénombre lente » qui ne fait pas mal et *« coule sur une pente douce »* et « ressemble à l'éternité ». Ne pas être trop irrité par le côté « voyeur » et assez complaisant de Chancel commentant ses propres faits et gestes dans la maison de l'artiste. Seulement écouter ce témoignage, cette parole venue de l'Argentine. Prêter l'oreille.

Ceux qui n'ont pas le temps de *brancher leur radio à 17 heures* peuvent se procurer à Radio-France les deux cassettes correspondantes.

★ Lundi 10, mardi 11 et mercredi 12 décembre, à 17 heures, sur France-Inter. Les invités du jeudi 13 et du vendredi 14 seront les écrivains Marek Halter et Michel Tournier.

MATHILDE LA BARDONNIE.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● FRANCE-INTER (*informations toutes les heures* ; 4 h. 30, Bon pied, *bon œil* ; *6 h. 30, P. Douglas* et Jean-Marie Brosseau ; 7 h. 25, *Bloc-note économique* de B. Harteman ; 7 h. 40, *L'humeur du jour, de P. Poivre* d'Arvor ; 7 h. 50, Parlons clair, *de J. Paletou* ; 8 h. 25, La chronique d'E. Sablier ; 8 h. 45, E. Ruggieri et B. Grand ; 11 h., Est-ce bien raisonnable ? de D. Hamelin et J.-P. Pineau ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ;

13 h. 30, Visas, de C. Villers et M. Desbarbat ; 15 h., La vie *d'artiste, d'A. Halimi*, avec R. Pierre et M.-P. Carretier ; *16 h., Les cinglés du music-hall*, de J.-C. Averty ; 17 h., Radioscopie ; 19 h. 10, Le téléphone sonne (le mercredi : Face au public).

20 h. 5, Loup-Garou, de *P. Blanc-Francard* ; 21 h. 5, Feedback, de B. Lenoir ; 22 h. 10, Y'a d' la chanson dans l'air, de J.-L. Foulquier et C. Pither ; 23 h. 5, *José Artur* et Muriel Hees ; 1 h., Allô, Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE I (informations toutes les heures) : 5 h., C. Barbier ; 6 h., P. Gildas et Maryse ; *6 h. 45, Bonjour la France*, de P. Bonte ; 8 h. 30, Y. Leval ; *8 h. 45, A vos souhaits*, avec Stéphane Collaro ; 11 h., *Le sweepstake* ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi, avec A. Arnaud.

13 h. 30, Interpol ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi ; 15 h., Show Time, par J. Martin ; 17 h., Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Le journal de *J.-C. Dassier* ;

19 h. 30, Disco 1000, de F. Diwo ; 20 h. 30, Chlorophylle ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 50, Un livre, un succès, de F. Kramer ; 23 h., Séance de nuit, avec J.-C. Laval ; 1 h., La ligne ouverte.

● R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M. Favières ; de 5 h. 45 à 8 h. 15 (toutes les demi-heures), Léon Zitrone ; 7 h. 40, P. Alexandre ; 8 h. 10, Jean d'Ormesson ; 8 h. 35, Anne-Marie Peysson ; 9 h. 10, Tapis rouge, de M. Clerc ; 11 h., La grande parade, de Michel Drucker ; 13 h., Journal de *P. Labro* ;

13 h. 30, Joyeux anniversaire, *d'E. Pagès* ; *14 h. 30*, Ménie Grégoire ; 15 h., Le temps d'une *chanson* ; *16 h. 30, Les grosses* têtes, de P. Bouvard ; 18 h., *Journal de J. Chapuis* ; *18 h. 20*, Jean Ferniot ;

18 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 30 et 22 h. 30, Les routiers sont *sympas* ; 22 h., *R.T.L.* Digest, avec G. Pellet ; 0 h., Station de nuit.

● R.M.C. (informations toutes *les heures*) ; *5 h., Informations* et jeux ; 6 h. 30, J.-R. Cherfils et Sylvie ; 8 h. 40, J.-P. *Foucault* et Léon ; 11 h., Le million, avec M. Denisot ; 12 h. 10, Le coffre au trésor, avec P. Gérard ; 12 h. 40, Quitte ou double ;

13 h. 20, Méridienne, avec *N. Cimadore* ; *16 h., Cherchez le* disque, avec F. Fernandel et *C. Chabrier* ; 17 h., Croque-musiques, avec P. Ray ; 19 h., *M. Toesca et C. Borde* ; à 21 h., Demain 2000.

LE WEEK-END

SAMEDI

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 6 h. 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M. Droit ; 9 h. 10, La Clef verte ; 10 h. 30, Avec tambours et trompettes, de J.-F. Kahn ; 12 h., Vécu, de M. Tauriac ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualités magazine, d'Y. Mourousi ; 14 h. 5, L'oreille en coin ; 18 h. 5, Les étoiles de France-Inter ; 20 h. 10, La tribune de l'histoire, *par A. Castelot* et A. Decaux ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h. 10, Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h. 5, *José Artur* et M. Hees ; 1 h., Allô ; Macha ; *3 h.*, Au cœur de la nuit.

● EUROPE 1 : 5 h., Y. Hégann ; *14 h., Pierre qui roule*, de P. Lescure ; 17 h., Hit-parade, de J.-L. Lafont ; *19 h. 30, Football* ; 20 h., Hit-parade des clubs, de *F. Diwo* ; 22 h. 45, *Concerto* pour transistor, de E. Lipmann ; 1 h., Service de nuit, avec Y. Hégann.

● *R.T.L.* : 5 h. 30, *J.-P.* Imbach ; 9 h., Stop ou encore, avec P. Sabatier ; 13 h., *Le journal* inattendu ; 18 h., Le journal de *J.-P.* Tison ; 18 h. 30, W.R.T.L., Disco-show de B. Schu ; 22 h. 15, W.R.T.L. Live, de *D. Farran* ; 0 h., Station de nuit.

● R.M.C. : 5 h., Max La Fontaine ; 6 h. 30, J. Meledo ; 8 h. 15, M. Ulimann et P. Cordelier ; 9 h., La grille musicale ; 12 h., Télé-Match.

13 h. 30, La discothèque d'une personnalité ; 15 h., Hit-parade, avec P. Sulak ; 17 h., Cent ans de music-hall ; 18 h. 30, Le journal de *P. Zehr* ; *19 h. 15*, J. Paoli ; 20 h., M. Cotet.

DIMANCHE

● FRANCE-INTER : 5 h., *L. Bozon ; 9 h. 30 (et à 14 h. 5)*, L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités *magazine* ; *18 h.*, Spectacle Inter ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jam-parade, d'A. Francis ; 23 h. 5, Mirages, de *J. Pradel* ; 0 h. 5, Inter danse, de Jo Dona ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 8 h. 35, C'est dimanche, de C. Morin et *Maryse* ; 12 h. 30, Europe midi ; 13 h. 30, Les années 50, de R. Willar ; 14 h. 30, Dr Jingle et *Mr. Yann*, de Y. Hegann ; 16 h., Hit-parade ; 18 h. 30, *Europe-soir* ; 19 h., Club *de la* presse : Jacques Barrot (le 9) ; 20 h. 15, Chlorophylle ; 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., *Service* de nuit, avec Y. Hegann.

● R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h., Stop ou encore ; 13 h. (et 18 h.), Le journal de J.-P. Tison ; 13 h. 30, Poste restante, de J.-B. Hebey ; 18 h. 30, Hit-parade, avec A. Torrent ; 21 h., Grand orchestre, de P. Hiegel ; 22 h. 15, W.R.T.L. Hit-parade des clubs, avec B. Schu ; 0 h., Station de nuit.

● R.M.C. : 9 h. 30, J. Amadou ; 10 h., Banco, avec *P. Sulak* ; 11 h., Le Chouette-club, avec C. Chabrier ; *12 h. 50*, Le hit-parade des 45-tours, avec J. *Meledo* ; *15 h., De la musique et* du sport, avec B. Spindler et P. Sulak ; *18 h., Le* hit-parade des 33-tours ; 20 h. 30, Musique classique ; 22 h., Magazine littéraire de P. Saint-Germain.

Lundi 10 décembre

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance.
8 h. 32, Flaubert à vif.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Une affaire intime », de Max Gallo.
11 h. 2, Evénement-musique.
12 h. 5, Agora : « l'Eglise et la *sexualité sous* l'ancien régime », par P. Darmon.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Atelier de recherche vocale.
14 h., *Un livre, des voix* : « Jette ton pain », d'A. Rivas.
14 h. 42, Bureau de contact (et à 16 h. 45 et 17 h. 25).
15 h., Centre de gravité : la psychanalyse invitée en U.R.S.S.
16 h. 10, Les travaux et les jours... d'un restaurateur de sons.
17 h. 32, Musique et scène.
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Présence des arts.
20 h., « Agamemnon », de Y. Ritsos ; adapt. et réal. : J. Rollin-Weisz, avec A. Cuny et D. Licoudis.
21 h., *L'autre scène ou les vivants et les dieux* : la morale stoïcienne ou l'amour du destin.
22 h. 30, *Nuits magnétiques* : le *troisième œil*.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., *Quotidien-Musique* ; 8 h. 30, *Kiosque*.
9 h. 2, Le matin des musiciens : « Quintette à cordes K *515* » *(Mozart)* ; *« Symphonie n° 9 »* (Beethoven), dir. W. Furtwängler ; « le Crépuscule des dieux », scène finale (Wagner), avec K. Flagstadt ; Musique en vie : le Quatuor Talich.
12 h., Musique de table : Musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : « la Chanson de Louis Armstrong » ; 13 h., Les métiers de la musique : les accompagnateurs ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.
14 h., Musiques : Musique en plume, « l'Arlésienne », extraits (Bizet) ; « Ciboulette », ouverture (R. Hahn) ; « I love Monte Carlo » (J. Diéval) ; 14 h. 30, Les chants de la terre ; 15 h., Mélodies : chansons (Sermisy) ; lieder de Mozart, Busoni et Schoenberg ; « A propos d'Orphée » (Darasse).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, concert en direct de la maison de Radio-France, « Sonate n° 2 » (Rachmaninov) ; « Sonate n° 2 » (Chopin), avec Michaël Ponti, piano.
20 h., *Les grandes voix*.
20 h. 30, Concert (hommage à Gaëtan Picon) : *« Quatre Chants russes »* (Stravinsky) ; « Quatre Lieder », opus 2 (Berg) ; « Trois *Chants », opus 23 (Webern)* ; *« Sequenza* VIII » (Berio) ; « Improvisation II sur Mallarmé » *(Boulez)*, par l'Ensemble intercontemporain, dir. Pierre Boulez.
22 h. 30, Ouvert la nuit : La musique se livre, « le Guide du piano » ; 23 h., Shakespeare, musique et magie : œuvres de Liszt, R. Strauss, Berlioz, Chostakovitch, Bernstein, Berlioz, Prokofiev et Tchaïkovski ; 1 h., Douces musiques.

Mardi 11 décembre

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance
8 h. 32, Flaubert à vif : une autre Salammbô.
8 h. 50, Le puits de granit.
9 h. 7, La matinée des autres : les rites funéraires.
10 h. 45, Etranger mon ami.
11 h. 2, Musique et scène : musiques de scène.
12 h. 5, Agora : Revivre en France.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Un livre, des voix : « Berlin mercredi », de F. Weyergans.
14 h. 42, Magazine international :
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : l'infrarouge au service de la lutte antigaspillage.
17 h. 32, Musique et scène : Paul Claudel (« l'Annonce faite à Marie »).
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Science et défense : la bombe atomique.
20 h., Dialogues avec... Jean Daniel et Serge July : la violence.
21 h. 15, Musiques de notre temps.
22 h. 30, Nuits magnétiques : guérison et désenvoûtement.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien-Musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Beethoven, « Sonate pour violoncelle et piano », « Sonate », opus 101 ; Musique en vie : P.L. Aimard : « Sonate », opus 109, et Quatuor Talich : « Quatuor », opus 130.
12 h., Musique de table : « Concerto n° 10 pour deux pianos » (Mozart) ; 12 h. 35, Jazz classique : la chanson de Louis Armstrong ; 13 h., Les métiers de la musique : les accompagnateurs ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.
14 h., Musiques : Les chants de la terre ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les *enfants de sept à neuf ans*) ; 15 h., Répertoire choral : œuvres de Kjerulf, Nystedt, *Kvandal, Hovland*, Slogedal, Saint-Saëns ; 16 h., « In Memoriam » (Serrette) ; Les *cercles musicaux : Joseph Haydn, ses amis*, ses élèves (VI), « Servizio di Tavola » (Reutter) ; « *Prélude et fugue* » (Werner) ; « Constantino », ouverture (Fux) ; « Concerto pour clavecin » (Monn) ; *« Symphonie n° 5 »* (Haydn).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time
20 h., Le royaume de la musique : Jean-Yves Fourmault, saxophone.
20 h. 30, Concert, en direct du grand auditorium de la Maison de la radio : « Symphonie en ré majeur K 297, Parisienne » (Mozart) : « Concerto pour clarinette et orchestre en la majeur », K 622 (Mozart) : « Symphonie n° 103 en mi bémol majeur, Roulement de timbale » (Haydn), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Emmanuel Krivine, avec M. Portal, clarinette.
23 h., *Ouvert la nuit* : Shakespeare, musique et magie, œuvres de Verdi, Mozart, Purcell et Britten ; 1 h., Jazz-Forum.

Mercredi 12 décembre

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Matinales*.
8 h., Les chemins de la connaissance : de *l'ethnologie à la sociobiologie.*
8 h. 32, Flaubert à vif.
8 h. 50, *Echec au hasard.*
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, *ouverture sur la vie.*
11 h. 2, Musique et scène (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « Bucard, le fascisme à la française », d'A. Deniel.
12 h. 45, Panorama : le Sénégal.
13 h. 30, Soliste : N. Eysseric, piano (Haydn, Schubert, Chopin).
14 h., Un livre, des voix : « Première rue à gauche », de D. Manuel.
14 h. 42, L'école des parents et des éducateurs : centres de la petite enfance et environnement.
14 h. 57, Point d'interrogation : civilisations (*l'Indonésie*).
16 h., Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 45, *Les travaux et les jours d'un spécialiste des vertébrés marins.*
16 h. 50, Actualité : Comment circule l'information dans les grands systèmes humains.
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, *La science en marche : un moteur de* l'histoire, les techniques.
20 h., La musique et les hommes : le baroque et la mort.
22 h. 30, *Nuits magnétiques* : contre-envoûtement et exorcisme.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien-Musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 17, *Le matin des musiciens* : Beethoven, « Variations Diabelli », par A. Brendel ; Musique *en vie* : *Walter Chodak* : « Sonate Bagatelle », opus 111 ; Quatuor Talich : « Quatuor en la mineur », opus 132.
12 h., Musique de table : « Sonate au clair de lune » (Beethoven) ; « Pièces pour harpe » (Nadermann) ; 12 h. 35, Jazz classique : La chanson de Louis Armstrong ; 13 h., Les métiers de la musique : les accompagnateurs ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.
14 h., Musiques : « Iberia, 3 et 4 » (Albeniz) ; 14 h. 45, « Lost Paradise », « Violon Control », avec J. Négyesy ; 15 h. 30, Georges Enesco (II) : la maturité (« Intermezzi », « Quatuors », « Dixtuor », « Sonates pour piano », *« Troisième Sonate dans le caractère populaire roumain »*, « Suites », « Symphonies ») ; *18 h. 30, De la mode à l'intemporel* : Rameau.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (de 18 h. 2 à 18 h. 30).
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Concert, en direct du Théâtre des Champs-Elysées : « Ouverture de fête » (Chostakovitch) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 1 » (Tchaïkovski) ; « le Sacre du printemps » (Stravinsky), par l'Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel, avec H. Gutierrez, piano.
23 h., Ouvert la nuit : Shakespeare, musique et magie (3), « Macbeth : le tragique et son paradoxe », « Macbeth » (Shakespeare), avec Maria Casarès ; « Macbeth », extraits de l'acte III (Ballet des sorcières et Prédictions) *(Verdi)*, avec *P. Cappuccilli, baryton*, les chœurs et l'orchestre de la Scala, dir. *C. Abbado ; « Macbeth », extraits de l'acte IV* (Verdi), avec M. Callas, soprano, les chœurs et l'orchestre *de la Scala, dir.* V. de Sabata ; et les œuvres de R. Strauss, E. Carter, Vaughan-Williams *et Berlioz* ; 1 h., *Douces* musiques : T. Mirall (« Mémoire-érosion » ; « C'est un jardin secret, ma sœur, ma fiancée, une fontaine close, une source scellée »).

Jeudi 13 décembre

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : les sociétés primitives face à la sociobiologie.
8 h. 32, Flaubert à vif.
8 h. 50, Le puits de granit.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, *Questions en zig-zag* : « *les Coulisses* du ciel », de P. Boulle.
11 h. 2, *Musique et scène : Shakespeare.*
12 h. 5, Agora : « l'Europe, une idée vieille *comme le monde* », d'A. Conte.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : la Collégiale de Levroux (Indre).
14 h., Un livre, des voix : « *L'heure du tigre* », de J.-A. Leger.
14 h. 42, Départementale : en direct de Marennes
16 h. 40, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 45, Actualités : le lancement de la fusée Ariane, à Kourou (Guyane).
17 h. 32, Musique et scène.
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : vaccination d'aujourd'hui et de demain.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Sur les ruines de Carthage », de R. Kalisky, avec R. Rimbaud, J.-P. Miquel et C. Laborde.
22 h. 30, Nuits magnétiques : lieux et objets chargés.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien-Musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : Beethoven, « Messe » (Palestrina) ; « Judas Macchabée » (Haendel) ; « la Flûte enchantée » (Mozart) ; « Missa Solemnis » (Beethoven) ; « Parsifal » (Wagner).
12 h., Musique de table : « Concerto » (Marcello) ; « Préludes 15 et 22 » (Chopin) ; 12 h. 35, Jazz classique : la chanson de Louis Armstrong ; 13 h., Les métiers de la musique : les accompagnateurs ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.
14 h., Musiques : Musique en plume, œuvres de Vivaldi, Schmelze, Brahms, Schumann, Groth ; 14 h. 30, Musique de chambre : « Quatuor à corde n° 2 » (Prokofiev) ; « Bagatelles pour piano » (Bartok) ; « Regrets » (Nystrom) ; « Phrase à trois » (Bussotti) ; 15 h. 30, Gérard Grisey : « Dérives » ; opéra, « la Mère » (Aloïs Haba), avec les solistes, les chœurs et l'orchestre du Théâtre national de Prague, dir. J. Jirous.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time
20 h., Des notes sur la guitare : œuvres de *Perandieri, Carulli*, Carcassi, Legnani, Aguado, Coste et Diabelli.
20 h. 30, Musique à découvrir : concert en direct de l'auditorium 105 de la maison de *Radio-France*. *« Quintette »* (Prokofiev) ; « Duo pour violon et piano » (Martinu) ; *« Cantate de l'Enfant et de la Mère »* (Milhaud) ; « Remember pour alto et violoncelle » (B. Jolas) ; *« Musica dell'arte »* (G. Calvi), par les Solistes de Marseille, dir. Devy Erlih.
22 h. 30, La musique se livre : « Révolution musicale », de J.-Y. Bosseur ; 23 h., Shakespeare, musique et magie : œuvres de Debussy, Berlioz, Reimann, Sibelius, Tippett, Purcell, Martin et Mozart ; 1 h., Douces musiques.

Vendredi 14 décembre

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Matinales*.
8 h., Les chemins de la connaissance : la socio-*biologie a-t-elle un avenir ?*
8 h. 32, Flaubert à vif : le livre du monde.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la *marge* : « *Staline* », d'H. Carrère d'Encausse.
11 h. 2, Musique et scène.
12 h. 5, Agora : « les Français et le nouveau divorce », avec le président Drouet.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Soliste : Eva Osinska, piano.
14 h., Un livre, des voix : « Sporade », de J. Blot.
14 h. 42, Un homme, une ville : Cervantes, à Toboso, *Madrid* et Tolède.
15 h. 50, Contact.
16 h., *Pouvoirs de la musique.*
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de *Rudolstadt* », *d'après George Sand.*
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : *les prix Nobel de physique et de* chimie.
20 h., « La Prophétesse embastillée », par R. Auguet, avec J.-R. Armogathe, M. Cariou, H. Himmelfard, R. Mandrou.
21 h. 30, Black and blue : vivre aux Etats-Unis.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien-Musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Beethoven, « Concerto pour piano » K 595 (Mozart) ; « Sonate Hammerklavier » (Beethoven) ; « Siegfried Idyll » (Wagner) ; « Trio en mi » (Haydn) ; Musique en vie : « Quatuor », opus 131 (Beethoven), par le Quatuor Talich ; « Symphonie » (Webern) ; « Pièces pour clarinette et piano » (A. Berg).
12 h., Musique de table : Musique de charme, « Concerto pour violon n° 1 » (Bartok) ; « Concerto n° 2 » (Scarlatti) ; 12 h. 35, Jazz classique : la chanson de Louis Armstrong ; 13 h., Les métiers de la musique : les accompagnateurs ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.
14 h., Musiques : Les chants de la terre ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Jean Sibélius : « Concerto pour violon » ; 15 h. 30, Musiques d'ailleurs : « Italie » (3), « Grand Duo » (Bottesini) ; « Divertimento » (Busoni) ; « Sonate pour harpe » (Casella) ; « Récréation concertante » (Petrassi) ; 16 h. 30, « le Tombeau de Scriabine » (Kelkel) ; grands solistes : Yehudi Menuhin.
18 h. 2, *Six-Huit : Jazz time* (de 18 h. 2 à 18 h. 30).
20 h., *Les chants de la terre.*
20 h. 20, Concert (émis *de Sarrebruck*) : « Suite *de danses* du Moyen Age » (Niehaus) ; « Concerto pour cor et orchestre en mi bémol *majeur* » K 417 (Mozart) ; « Manfred », poème symphonique (Tchaïkovski), par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück, dir. Guido Ajmone-Marsan, avec H. Baumann, cor.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Vieilles terres, concert de musique slave Wilhem [illegible] : « Dans les steppes de l'Asie centrale » (Borodine) ; « Concerto pour violoncelle » (Dvorak) ; « Symphonie du Nouveau Monde » (Dvorak) ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle.

Samedi 15 décembre

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : l'édition.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
11 h. 2, La musique prend la parole : 1[illegible]-1980.
12 h. 5, Le pont des Arts :
14 h., Flaubert à vif.
16 h. 20, Livre d'or : le Quatuor Kodaly.
19 h. 30, Inde, musique populaire du Rajasthan.
20 h., « La Boutique de l'orfèvre », de K. Wojtyla, *adapt. K. Chanska*, avec A. Cuny, J.-[illegible]rault, N. Borgeaud, F. Marthouret et [illegible].
21 h. 55, *Ad lib*, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques.
7 h. 40, Musiciens pour demain : Y. [illegible], soliste du conservatoire de Marseille (Beethoven) ; Classe de jazz du conservatoire de Marseille : J. Mok, E. Berchot, piano (Rachmaninov, Schubert) ; F. Guye, premier prix de violoncelle du Concours international de Genève 1979 (Dvorak).
9 h. 2, Les classiques favoris.
11 h. 30, Magazine des musiciens amateurs.
12 h. 35, Sélection-concert.
12 h. 40, *Jazz s'il vous plaît.*
13 h. 30, Chasseurs de son : magazine de l'enregistrement d'amateur. Enregistrement de D. Calace de Feriuc, avec C. *Rosa* Leite de Pinho et J. Radic (une cantate populaire de L. Advis, par les Quilapayun).
14 h., Critiques-auditeurs ; 15 h. 30, Le choix de *l'auditeur.*
16 h., Matinée lyrique : « Faust », de Gounod, *dir. Georges Prêtre.*
19 h., Concert-lecture : Mahler (Des Knaben Wunderhorn), avec *L. Finnie, mezzo*, et l'Orchestre national de France, direction H. Soudant.
20 h. 5, Concours international de guitare.
20 h. 30, Festival de Berlin 1979 : J. Haydn (« Cantate pour soprano et alto » ; Brahms (Wie Melodien zieht es mir, opus 105, n° 1 », « O komme holde Sommernacht, opus 58, n° 4 », « Immerleiser wird mein Schlummer, opus 105, n° 2 », « Der Tod, das ist die kühle Nacht, opus 96, n° 1 », « Von ewiger Liebe, opus 43, n° 1 ») ; H. Duparc (« Chanson triste », « l'Extase », « l'Invitation au voyage ») ; R. Strauss (« Heimliche Aufforderung, opus 27, n° 3 », « Heimkehr, opus 15, n° 5 », « Ich trage meine Minne, opus 32, n° 1 », « Lob des Leidens, opus [illegible], n° 3 », « Cäcilie, opus 27, n° 2 », « Zueignung, opus 10, n° 1 bis », « Seitdem dein Aug' in meines, bis », « Schaute, opus 17, n° 1 »).
22 h. 30, Ouvert la nuit : la musique se livre ; 23 h., G.R.M. - *INA* « *Qui dit quoi à qui* » (Boulez, Carter, Ligeti) ; 0 h. 5, Concert de minuit : œuvres de Ducol, Murail et Malguashca, par l'Ensemble d'instruments électroniques, *dir. Peter Eötvös* ; 1 h., Sans titres : œuvres de Brown, Stockhausen, *Poulenc et Satie.*

Dimanche 16 décembre

FRANCE-CULTURE

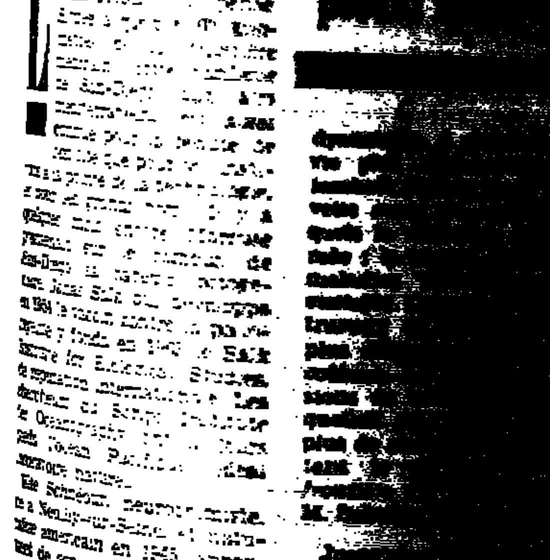
7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, *Chasseurs de son.*
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, *Protestantisme.*
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, *Divers aspects de la pensée contemporaine* : la Grande Loge de France.
10 h., Messe *à la chapelle des Franciscains* avenue de Villiers à Paris.
11 h., *Regards sur la musique* : Brahms.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Musique en Rouergue.
14 h., La Comédie-Française présente : « Bérénice », de Racine.
16 h., Les cours d'interprétation de la musique en public : le cours d'*Yvonne Lefébure*.
17 h. 30, Rencontre avec... Michel Random.
18 h. 30, *Ma non troppo.*
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : la relation baroque ; *Vicente Huidobro anti-poète et mage.*
20 h. 40, Atelier de création radiophonique.
23 h., Musique de chambre.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, *Musique-Chantilly* : œuvres de L.-F. Herold, Chopin, F. Drdla, F. Kreisler, H. Sandauer et E. Czoka ; 7 h. 40, Musique-Chantilly (suite) : œuvres de H. Bund, *J. Schmitt, J. Strauss, Ponchielli.*
8 h., Cantate (pour le troisième dimanche de l'avent) : *« Meine Seel' erhebt den Herrn »* BWV 10, de J.-S. Bach, par L. Consort.
9 h. 2, *Sélection-Concert* ; 9 h. 7, *Charles Tournemire*, « L'orgue mystique ».
9 h. 30, Vocalises.
11 h., Concert en direct du Théâtre d'Orsay : « Sonate en ut majeur KV 296 » *(Mozart)* ; « Sonate en la n° 1, opus 13 » (Fauré) ; « Rapsodie n° 2 » (Bartok), avec S. Mintz, violon et C. Benson, piano.
12 h. 5, Equivalences.
12 h. 35, Opéra bouffon : « Giselle », ballet en deux actes d'A. Adam, par le London Symphony *Orchestra*, dir. A. Fistoulari.
14 h., La tribune des critiques de disques : « Don Juan », de Mozart.
17 h., Concert : Eté de Carinthie 1979, « Ouverture en *sol mineur* » *(J.-F. Fasch)* ; « Trois sonates », extraits du « Recueil sacro profanus concentus *musicus* » *(J.-H. Schmelzer)* ; « Concerto pour clavecin en ré mineur BWV 1052 » *(J.-S. Bach)* ; *« Concerto pour* basson en ut majeur P 71 » (A. Vivaldi) ; « Ouverture en ut majeur » (G.-Ph. Telemann).
19 h., Musiques chorales : Schubert, par les Quatuors vocaux, avec E. Ameling, J. Baker, P. Schreier, D. Fischer-Dieskau, G. Moore ; 19 h. 35, Jazz vivant : le Modern Jazz Quartet hier, John Lewis et Milt Jackson *aujourd'hui.*
20 h. 30, Les grands concerts d'archives (III) : *concert donné le 13 mars 1953 à Hambourg.* « Extraits de Rosamunde D 797 » ; « Symphonie *n° 3 en ré majeur D 200* » ; « Symphonie n° 9 en ut majeur, la Grande, D 944 », de Schubert, par *l'Orchestre de la* Nord-Deutscher Rundfunk de Hambourg, dir. Eric Kleiber.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Nouveaux talents, premiers sillons, duo de luth, avec A. *Ito et* H. Dorigny ; 23 h., Portrait en petites touches : « *Inventions à deux et trois voix* » (Bach) ; 0 h. 5, Comment l'entendez-vous ? V. Bellini, par Hector Bianciotti.







هكذا من الأصل

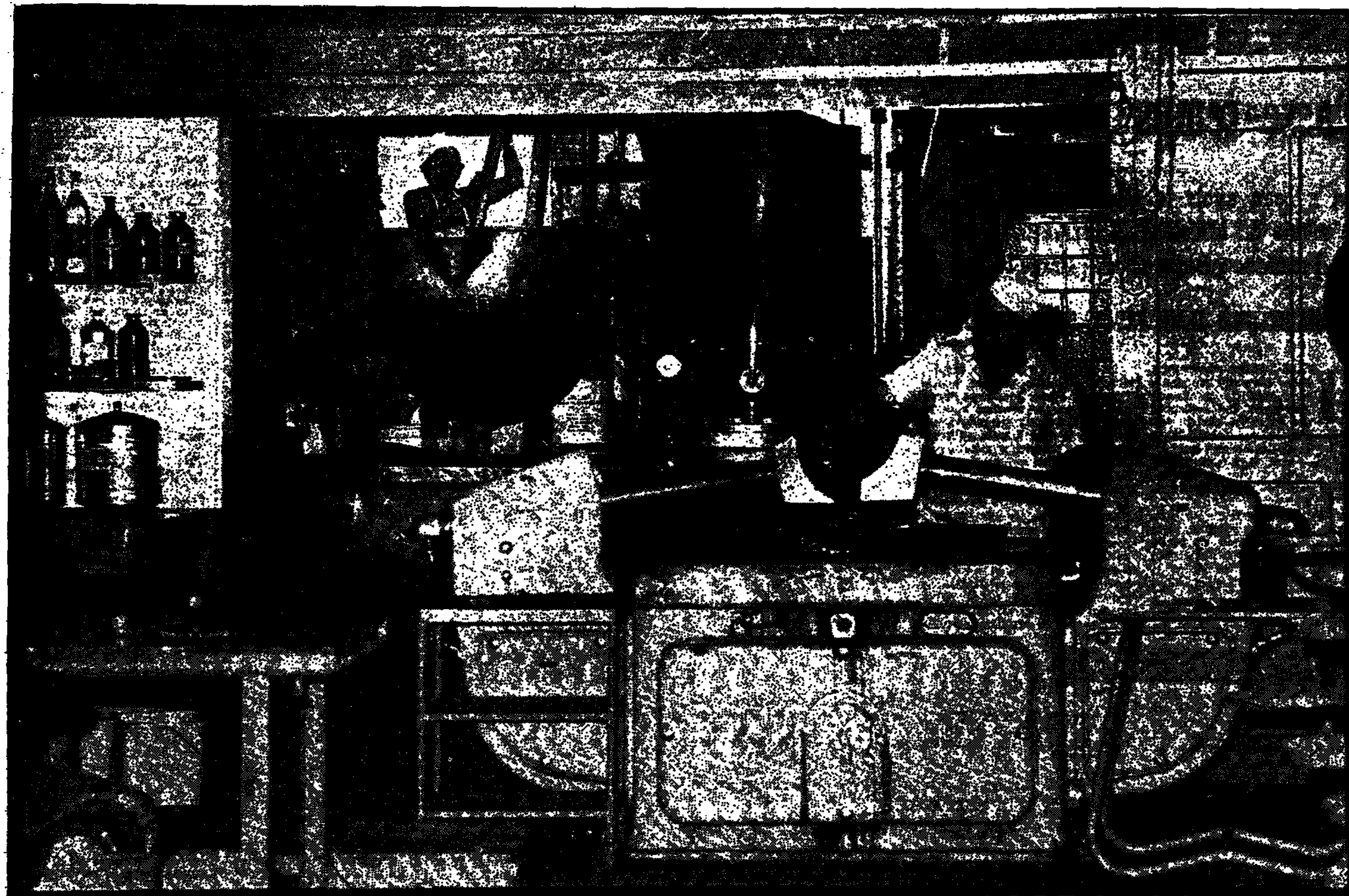


PHOTO : MARIE BARTON.

CALIFORNIE

L'étonnant M. Schnéour

En une heure, au téléphone, un institut américain débauche un bon chercheur en lui proposant quelques dollars de plus. La recherche business made in Californie.

SYLVIE CROSSMAN

LA Jolla, c'est le Saint-Tropez de la Californie du Sud. Du moins un Saint-Tropez qui pense. Située à quelque 60 kilomètres de la frontière mexicaine, cette banlieue de San-Diego, aux airs méditerranéens, est aussi connue pour la beauté de son site que pour ses instituts à la pointe de la technologie, et pour ses grands noms. Il y a quelques mois encore Marcuse promenait sur le campus de San-Diego sa sagesse octogénaire. Jonas Salk qui développa en 1954 le vaccin contre la poliomyélite y fonda en 1963 le Salk Institute for Biological Studies, de réputation internationale. Les chercheurs du Scrips Institute for Oceanography ont à leurs pieds l'océan Pacifique, idéal laboratoire naturel.

Elie Schnéour, neurochimiste, né à Neuilly-sur-Seine, et naturalisé américain en 1945, appartient de son propre aveu à une nouvelle race de chercheurs. Ceux qui comme jadis Aldous Huxley, mêlant le patrimoine de leur vieille Europe au bain de jouvence californien, en jaillissent comme régénérés.

Supermarché

M. Schnéour eut en 1963 une idée qu'il matérialisa immédiatement en une société : Biosystems Associates. Ce que son président aime à appeler une « université libre » allait être une sorte de supermarché de luxe auquel s'approvisionneraient en découvertes et technologies d'avenir l'industrie pharmaceutique et diverses agences gouvernementales. Les activités de la société se limiteraient toutefois à l'étude des biosystèmes et au potentiel qu'ils représentent dans le domaine de la médecine.

La société d'un constat d'impasse, vers la fin des années 60, après deux glorieuses décennies (1945-1965), la biomédecine semblait, selon M. Schnéour, dans une situation critique. Les progrès de la recherche médicale, d'abord fulgurants, avaient permis à l'homme de maîtriser deux grands fléaux de l'humanité : les affections bactériennes et la dysenterie. A présent, doté d'une vie plus longue, l'être humain tombait sous le coup d'une nouvelle sorte de maux face auxquels la médecine restait désarmée : le cancer, l'arthrose et les maladies cardiovasculaires par exemple. Ces maux exigaient des travaux de recherche beaucoup plus délicats, plus longs et plus coûteux. Le rythme et les pressions de la vie moderne provoquaient par ailleurs de plus en plus de maladies mentales affectant le cerveau la *« dernière frontière de la biologie »*, selon M. Schnéour.

Jusqu'alors, l'entreprise privée avait assumé la majeure partie des travaux de recherche. En raison de la nature presque sacrée des entités bilogiques que la médecine moderne se donnait pour objets, on confia progressivement à l'Etat le contrôle de la recherche médicale. Etouffant sous des institutions de plus en plus pesantes, submergés par des obligations bureaucratiques de plus en plus nombreuses, privés de crédits sous le coup de l'inflation galopante et d'un gouverneur démocrate *« près de ses sous »* — ainsi M. Brown s'est-il lui-même désigné — la recherche médicale piétinait dans les universités.

Les chiffres que cite M. Schnéour parlent tout seuls. Il y aurait aujourd'hui plus de quatre cent mille médecins aux Etats-Unis. Le budget dépensé pour la biomédecine par médecin et par an est évalué à 750 000 dollars — ce chiffre doublerait tous les quatre ans.

A ce rythme, explique M. Schnéour, il est probable que la biomédecine monopolisera toutes les ressources de la civilisation avant l'an 3000. Dans ces conditions, il semble pour le moins urgent de modifier la nature des soins dispensés et de réexaminer l'approche réservée à la recherche médicale. La situation est, en effet, d'autant plus absurde que, selon les experts, 85 % des malades aux Etats-Unis guérissent d'eux-mêmes.

Biosystems Associates s'offre de répondre à ce défi. *« Si nous voulons survivre, nous n'avons d'autre alternative que de réduire l'espace de nos structures, de les simplifier, de les décentraliser. »* Réparties aux quatre coins d'un complexe commercial miniature — du moins selon les critères californiens, — les six petites pièces qui constituent la société témoignent de cet effort.

Où sont donc par ailleurs ces quelque six cent vingt associés et mille vingt-huit conseillers que M. Schnéour nous a dit employer ? A peine avons-nous rencontré deux jeunes universitaires de Stanford, allongés sur la terrasse au soleil. Ils décodaient des fiches d'ordinateurs. A peine avons-nous croisé dans les couloirs un professeur à barbe blanche, l'air distrait.

Equipe volante

M. Schnéour sourit. Outre deux ordinateurs extrêmement perfectionnés et quelques instruments de base, Biosystems Associates ne possède rien. La société se compose d'une équipe de chercheurs volante. Elle loue la plupart de son matériel ainsi que les trois laboratoires dont elle dispose en permanence.

« Supposez par exemple qu'une compagnie pharmaceutique nous demande de mettre au point une nouvelle méthode contraceptive. Pour elle et pour le seul but de cette commande, nous constituons un groupe ad hoc. *En l'espace d'une heure, et grâce à quelques coups de téléphone, nous localisons le meilleur spécialiste de la question. Nous avons des associés dans le monde entier. Nous proposons à l'un d'eux d'abandonner son laboratoire pendant quelques mois et de venir passer l'hiver à La Jolla. Nous lui offrons un salaire double de celui qu'il touche. Il est rare qu'il refuse. Dès lors, il nous reste à localiser l'équipement approprié dont nos chercheurs auront besoin. Au lieu d'acheter des instruments coûteux, nous les louons le temps de nos travaux. Pour la somme totale de 75 000 dollars, nous avons rassemblé la meilleure équipe possible. Nous disposons dès lors d'une flexibilité extraordinaire. Nous pouvons prendre des risques énormes. Le capital de départ que nous avons risqué est ridicule par rapport à celui d'un organisme de recherche traditionnel. »*

La recherche pure, ou, selon M. Schnéour, la *« philosophie de la science »* constitue la première tranche des activités de Biosystems Associates. De ses travaux sur le cerveau humain, M. Schnéour a déduit, par exemple, qu'un rapport direct existait entre une malnutrition chronique pendant la prime enfance et des déficiences dans le développement cérébral. Il a fait part de ses travaux — contestés d'ailleurs — dans son livre *The Malnourished Mind.*

L'un des grands mystères de l'organisme consiste à savoir par quels mécanismes le cerveau humain reçoit une information extérieure, l'assimile et la régénère. C'est le procédé de la mémoire biologique dont on ignore aujourd'hui encore pratiquement tout.

Si les savants parvenaient à prouver qu'une nouvelle substance se forme dans le cerveau à la suite d'une expérience préalable, ils pourraient en déduire le mécanisme de la mémoire biologique. Affirmer, par exemple, que la mémoire réside dans certaines substances qui codifient toute information venue de l'extérieur.

M. Schnéour, sans vouloir ajouter de précisions, a laissé entendre que ses travaux sur la mémoire étaient fort avancés et que Biosystems Associates n'était pas loin d'annoncer des résultats révolutionnaires dans ce domaine. De nombreux chercheurs, toutefois, ne cachent pas leur scepticisme face aux affirmations de M. Schnéour.

L'immunologie constitue le second volet de ces activités de recherches. Grâce à l'insertion de corps étrangers dans les biosystèmes — et en particulier des protéines qui jouent le rôle de catalyseur spécifique des réactions biochimiques, — M. Schnéour observe et étudie les mécanismes immunologiques. Il développerait également des méthodes d'immunologie particulièrement perfectionnées et capables de favoriser la création de produits biologiques dont l'introduction sur le marché pharmaceutique s'avérerait révolutionnaire. L'intérêt spécifique des méthodes et des produits mis au point par Biosystems Associates est leur coût considérablement moindre et leur relative simplicité.

Un institut de recherche scientifique ne peut se dispenser d'appliquer concrètement, selon M. Schnéour, les résultats de ses travaux de recherche. Seule, à son avis, la commercialisation de la recherche la justifie. D'où une seconde série d'activités de cet organisme : améliorer les méthodes de diagnostic.

M. Schnéour rapporte aussi qu'une équipe de Biosystems est en train de mettre au point une « polaroïde médicale », méthode qui, simplifiée, permettrait d'effectuer un diagnostic extrêmement précis dans un minimum de temps. Il suffirait de passer sur une goutte de sang une pellicule de film polaroïd pour que le sang change de couleur et révèle des informations précieuses.

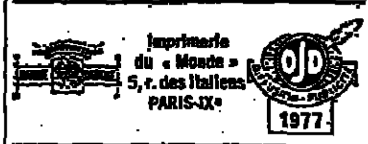
Sous contrat avec une compagnie pharmaceutique dont Biosystems, par respect pour le secret professionnel, a refusé de préciser le nom, d'autres chercheurs auraient développé une pastille contraceptive à base d'hormones qui, introduite dans la fesse avec une sorte de stylet, se diluerait très lentement et complètement dans l'organisme, protégeant la femme contre la conception pendant au moins trois mois. Selon M. Schnéour, la lancée de ce produit sur le marché est imminente.

Homards agressifs

M. Schnéour estime qu'une grande part du travail de la science moderne consiste à restaurer un équilibre qu'elle a elle-même bouleversé. En conséquence, Biosystems Associates s'intéresse aux domaines des énergies alternatives et de l'aquaculture. Ainsi, il semble, à l'heure actuelle, très difficile de cultiver des homards en bassin artificiel. Dotés d'un instinct cannibale, les homards en milieu clos s'entretuent. Biosystems, conscient du parti à tirer de la culture harmonieuse des crustacés, espère pouvoir « modifier leur caractère » et les rendre moins agressifs.

Chargé de conseiller le gouvernement fédéral à propos de l'impact de la science sur l'avenir politique du pays, M. Schnéour aide ainsi diverses sociétés privées et instituts d'État à régler leurs problèmes de gestion. A l'image des nouveaux chercheurs californiens, M. Schnéour déborde d'enthousiasme devant la masse de projets qu'il a en tête. L'un d'eux est d'écrire un livre sur... la bataille de Verdun. ■

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

ÉOLIENNE

Passe-temps : inventeur

On a beau avoir la tête pleine d'idées et la manie du bricolage, il arrive un moment où il manque quelque chose : l'argent.

ALAIN FAUJAS

PASSE-TEMPS : inventeur. Marc Demoury n'a pourtant rien du professeur Tournesol. Cet ingénieur de quarante-quatre ans sait ce que fabriquer — et non seulement trouver — veut dire puisqu'il a pris sa part de responsabilité dans l'industrialisation du téléphone tout-électronique. Il ne se promène pas avec un pendule, mais avec une calculatrice de poche qui représente la puissance d'un ordinateur des années 60.

Marc Demoury a toujours aimé appliquer ses connaissances. A l'école primaire, il fouinait dans les bouquins d'électricité de son frère inscrit aux Arts et Métiers. En sixième, il bricolait des postes à galène. Elève ingénieur à l'Institut supérieur d'électronique de Paris, il se faisait un peu d'argent de poche en fabriquant des chaînes haute-fidélité. Conçu et construit par lui-même, son poste de télévision fêtera bientôt son vingtième anniversaire.

« J'ai eu la chance de travailler dans des techniques de pointe où les gens ont pris l'habitude de se remettre en cause, raconte-t-il. *Ainsi, j'ai été familiarisé avec l'informatique et l'électronique. Surtout, j'ai appris des Américains cet art de découper et de préparer un travail, grâce auquel ils ont envoyé un homme sur la Lune. »*

Moins cher

Il montre sa première trouvaille, une sorte de bulle brune d'où sortent des fils. *« Chaque moteur, et notamment celui d'un outil Peugeot ou Moulinex, doit posséder un condensateur antiparasite pas trop coûteux. J'avais mis au point celui-ci, qui revenait deux fois moins cher que les condensateurs usuels. Malheureusement, je n'ai pas trouvé le moyen de déboucher industriellement. »* Premier échec.

En 1972, il estime stupide d'avoir à soulever le capot de son auto et de se salir les mains pour connaître le niveau d'huile du moteur. Il invente un système avec capteur et circuit intégré qui inscrit le niveau sur le tableau de bord du véhicule. *« J'ai rédigé le brouillon de mon brevet, et puis j'ai déménagé, le temps m'a manqué... »* Deuxième échec, un peu plus douloureux que le précédent. Depuis, le procédé a fait son apparition chez plusieurs marques.

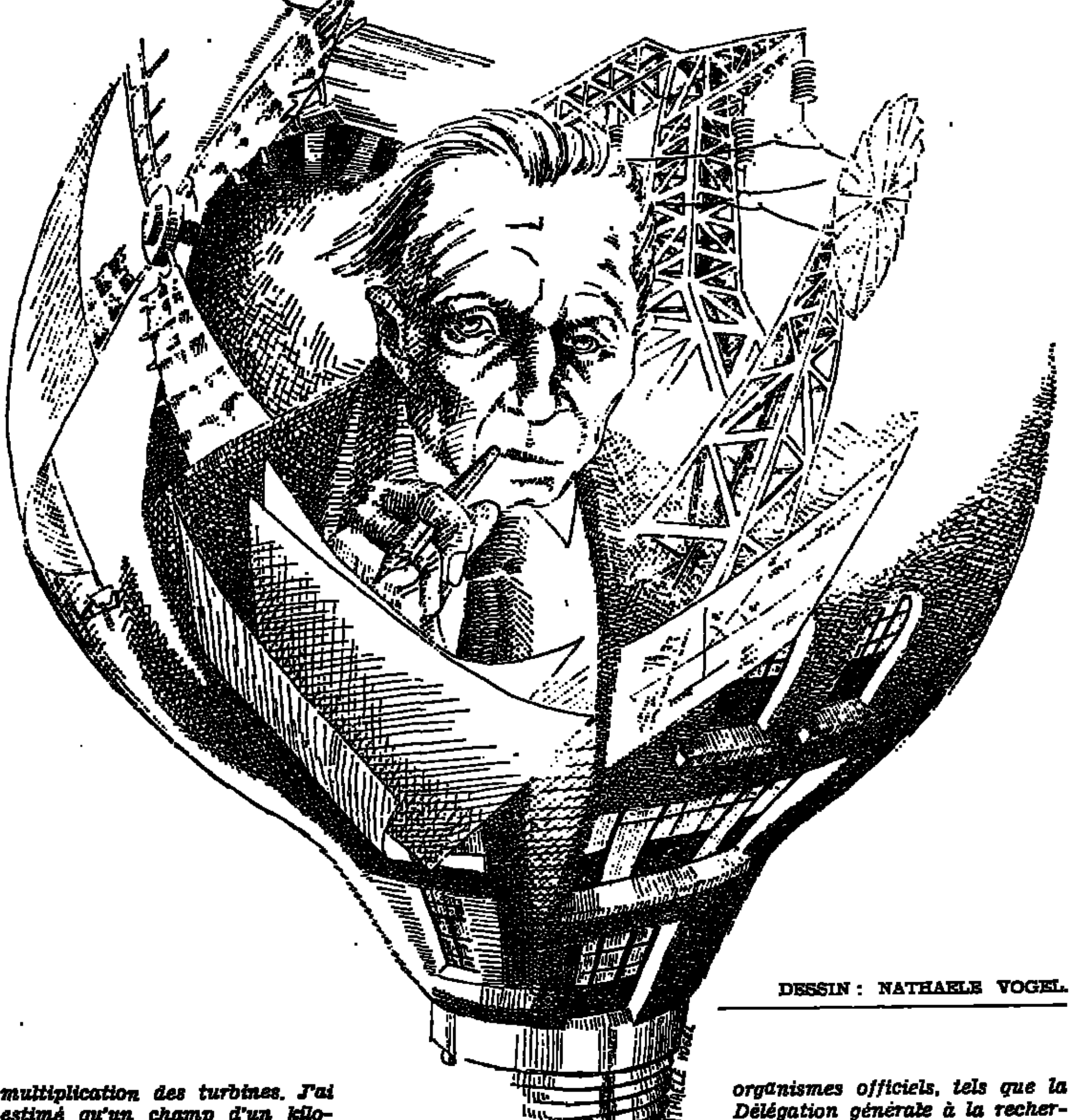
La hausse du prix du pétrole donne, en 1973, matière à réflexion à Marc Demoury. Pourquoi ne pas se tourner vers le vent, qu'il connaît bien pour avoir pratiqué le char à voile au Touquet ? *« Regardez cette carte de la France des vents,* dit-il. *Elle est établie en fonction des kilowatts productibles chaque année par mètre carré de voilure. Elle fait apparaître que l'énergie éolienne est intéressante dans les zones où elle excède 4 000 kW par mètre carré et par an, c'est-à-dire en montagne et surtout le long des côtes, où la densité de l'air est plus élevée. »* Le département des Côtes-du-Nord, où il habite, est l'un des mieux lotis de France.

Au fond du tiroir

Il lit ouvrages scientifiques et articles de revues. Il en tire la conviction qu'il est impossible de produire de grandes puissances avec de grandes hélices. *« Toutes les éoliennes à base d'hélices constituent des gyroscopes »*, explique-t-il. *« Or pour changer l'orientation d'un gyroscope, il faut utiliser une force telle qu'aucune éolienne n'y résiste. »* Aérogénérateur de Grand Pa's construit par Knob aux Etats-Unis (1941-1944) : cassé au bout de mille cent heures de fonctionnement. Aérogénérateur de Saint-Rémy construit par Neyrpic (1958-1966) : cassé, réparé, cassé. Aérogénérateur danois (1957) : problème de vibrations, etc.

Marc Demoury se tourne donc vers un système modulaire sans effet gyroscopique : deux poteaux supportent un câble auquel sont suspendus verticalement des tubes. Chacun de ces tubes contient une turbine à axe vertical couplée à un générateur. Le vent ne frappe pas perpendiculairement les pales comme dans le cas de l'éolienne classique, mais tangentiellement.

Pendant cinq ans l'idée va dormir au fond d'un tiroir. Le travail a repris le dessus sur le hobby. Le téléphone électronique monopolise l'attention et l'énergie de notre inventeur. En février 1979 il s'attelle à nouveau à ses études. *« Mon éolienne s'installera sans inconvénient dans les champs au-dessus des cultures. Elle alimentera les maisons individuelles, mais aussi de plus gros consommateurs grâce à une multiplication des turbines. J'ai estimé qu'un champ d'un kilomètre carré pourrait produire chaque année 7 500 tonnes équivalent pétrole, et toute la Bretagne une énergie éolienne égale aux cargaisons de quinze* Amoco Cadiz (1) *»*.



DESSIN : NATHAELE VOGEL.

Un brevet

Ces calculs prennent place dans une étude menée par le CELIB à propos des besoins énergétique de la Bretagne (2).

Le marché commence à se préciser. Marc Demoury calcule, en mars, les vitesses, les puissances, les surfaces. Il consacre six week-ends et les vacances de Pâques à rédiger son brevet avec l'aide de la documentation de l'Institut national de la propriété industrielle car il y a des formes rédactionnelles strictes à respecter. Le dépôt du brevet lui coûte environ 5 000 F. Ce brevet est valable pour le territoire français pendant un an.

Il expérimente cet été une maquette. Ça semble marcher. Il souhaiterait maintenant construire un prototype (coût : 120 000 F) et déposer un brevet international (coût : 120 000 F auxquels s'ajouteraient environ 20 000 F chaque année pour conserver le brevet). Seul, il ne peut rien faire.

Il prend donc rendez-vous avec un banquier qui lui tient à peu près ce langage : *« Vous avez trois solutions. Ou je vous prête de l'argent et je prends des hypothèques sur vos biens, ou bien vous trouvez des gens aux reins solides et en nombre suffisant pour apporter les 300 000 F qui vous manquent. Ils ne risqueront que leur mise de fonds initiale. Ou bien vous vous adressez aux organismes officiels, tels que la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.), le C.N.R.S. ou l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (Anvar). »*

Bâton de pèlerin

Marc Demoury a donc pris son bâton de pèlerin, car il n'est pas question pour lui de risquer les biens familiaux dans l'aventure. Bernard Palissy pouvait brûler ses meubles pour cuire ses célèbres céramiques. Il estime, lui, suffisant d'avoir investi 20 000 F et deux mille heures de travail dans son projet.

Anvar, commissariat à l'énergie solaire, chambres de commerce, CELIB, les portes commencent à s'ouvrir. *« Mes interlocuteurs se rendent compte que les Français auront plus froid et moins de travail si rien n'est fait pour produire, sans devises, de l'énergie. »* Il ne compte pourtant, pour faire connaître sa trouvaille, ni sur les salons Innova, à Genève, ou Innovation, à Hanovre, ni sur le concours Lépine. Mais sur le prix du pétrole. Dans cinq ans, celui-ci devrait avoir suffisamment monté pour rendre compétitive l'énergie éolienne. Et de souhaiter *« une bonne crise, un gros pépin énergétique »*, qui dessillera les yeux des banquiers et des fonctionnaires trop prudents à son goût. ■

(1) Un « Amoco-Cadiz » égale 230 000 tonnes de pétrole.

(2) CELIB (Comité d'études et de liaison des intérêts de la Bretagne), rue Daniel-Trudaine - 56600 Lanester.

REPÈRES

« Sonnerie optique »

Grâce à un petit appareil fabriqué récemment en Suisse, il est possible de remplacer la sonnerie du téléphone ou de la porte d'entrée par des signaux lumineux. Cette « sonnerie optique » est particulièrement indiquée dans tous les cas où une sonnerie normale ne peut être facilement perçue, en raison du bruit ambiant ou des distances, ou qu'elle dérange. Le « Visotel », petit socle de plastique aux dimensions de l'appareil téléphonique de table sous lequel il se place, est muni sur tous ses côtés de voyants lumineux. Il suffit de le brancher sur le réseau 220 volts pour qu'il transforme la sonnerie en signaux optiques. ■

● SOURCE : Chambre de commerce suisse en France (16, avenue de l'Opéra, 75001 Paris).

Ernest Ditcher futurologue aux lunettes roses

Impression bizarre, au milieu des messages d'apocalypse, de tenir entre les mains le dernier livre d'Ernest Ditcher Comment vivrons-nous en l'an 2000 *(1). L'auteur de la* Stratégie du désir, *qui a passé l'essentiel de sa vie à étudier la recherche de de motivation pour la publicité, ne pouvait faire moins que de regarder le futur avec des lunettes roses s'il voulait bien le vendre, Herman Kahn, dont on sait la propension à clamer que le monde saura parfaitement s'adapter à tout ce qui lui arrivera, l'épaule d'une préface.*

Le monde a besoin d'espoir, mais tout de même pas de cet agenouillement béat devant la transformation des techniques qui conduiront l'homme vers l'Eden sur terre, où les manipulations génétiques feront disparaître les tares héréditaires et où l'on pourra reproduire « en série les individus super-intelligents, aux talents exceptionnels, doués d'extraordinaires facultés de création. » *Arrivé à la cent quatre-vingtième page, l'auteur se demande tout de même : oui, mais, si la guerre survenait, mettant en jeu son arsenal d'armes terrifiantes ? Il lui suffit de cinq pages, pratiquement les dernières, pour démontrer que* « les chances sont réunies pour que le prochain millénaire soit enfin le premier à inventer la paix ». *Nous pouvons dormir tranquilles !*

(1) Hachette, 196 pages.

Bois et soleil

Le fabricant autrichien Tirolia a développé un modèle de cuisson des éléments spécialement pour le marché américain, qui s'est introduit très rapidement. On combine des systèmes à énergie solaire avec une cuisinière à bois pour la préparation d'eau chaude de façon à se rendre indépendant de l'énergie extérieure.

● SOURCE : Délégation commerciale d'Autriche, 22, rue de l'Arcade, 75008 Paris.

هكذا من الأصل

MARCHE

Au coin du feu l'aventure...

Arpenter les continents, faire des milli... kilomètres sans quitter son fauteuil... Il ... d'écouter les grands voyageurs.

JACQUES MEUNIER

Au pays du réel

De la Floride à Mexico

MARCHE

Au coin du feu l'aventure...

Arpenter les continents, faire des milliers de kilomètres sans quitter son fauteuil... Il suffit d'écouter les grands voyageurs.

JACQUES MEUNIER

DU thé fumé dans une bouteille Thermos. Une pipe et du tabac. Quelques bonnes cassettes d'opéras italiens ou une pile de 33 tours de musique américaine, aérienne, planante. Vérifiez la température d'ambiance et l'éclairage. Débranchez le téléphone, calez - vous dans votre meilleur fauteuil. Une aventure sportive et spirituelle commence. Il s'agit d'un marathon de plusieurs milliers de pages, d'une longue marche à travers siècles et continents : un *trekking* littéraire.

Voyager dans le voyage des autres n'est pas une mince affaire... Surtout si, pour corser la difficulté, vous avez décidé de ne lire que des récits de voyages *à pied*. Ils sont nombreux, inégaux et, parfois, difficiles à trouver. Cette entreprise nécessite donc une bonne préparation, une méthode et, surtout, pas mal de temps.

Pour les débutants, attention à l'asphyxie et à la crampe de la première heure ! Le livre de départ doit être un incontestable chef-d'œuvre, un texte de longue haleine, tous terrains. Il doit allier le souffle et le rythme, l'euphorie et la gravité, le théorique et le vécu (ne pas oublier : marcher, c'est un besoin primordial qui nous relie à l'univers...)

Au pays du réel

Il y a peu d'auteurs qui répondent à ces exigences, à part Victor Segalen. Dans *Equipée* (1), justement, ce grand voyageur propose un journal de route « au pays du réel ». Nul mieux que lui ne saurait apprendre la patience au marcheur. Ecoutez : « *Les pas sur la route sont bons et élastiques. A peine hors du gîte, la route d'elle-même — absorbée au loin par l'horizon contourné — semble se mettre en marche, et me tire. La distance n'existe pas encore. Il ne suffit pas de marcher, on veut courir, ni de courir, on sauterait à droite et à gauche, volontiers. Au bout d'un certain nombre d'heures semblables, l'allure change : on s'avoue qu'il est indispensable d'apprendre à marcher longtemps et droit.* »

Une telle détermination encourage. D'autant que la suite, sans prévenir, bascule dans le réalisme magique et dans l'imaginaire. Ce sera le premier regard par-dessus un col, le bain dans un torrent frisquet ou le coup de cœur devant un morceau de cuir, vieille savate abandonnée sur le bas-côté : « *Des voyageurs se sont extasiés sur le fait — qu'ils n'ont jamais vu — de porteurs tombés sous le fardeau, sur la route, mourant là. Je n'ai jamais vu de cadavre de la sorte. Mais toute cette altière et hautaine route de l'abord de la Chine occidentale vers le Tibet est mosaïquée de semelles écrasées, de sandales mortes, dans la boue, le froid ou le soleil. Et rien n'est plus lamentable que ces pas immobiles, pourrissant là.* »

Ces empreintes, ces *herpes*, qui forment une sorte de chemin fossile, ne doivent pas vous rendre moroses... Les anciens itinéraires ressuscitent sous vos pieds. En les parcourant à nouveau, vous rajeunissez le monde !

De la Floride à Mexico

Midi. Vous voilà brutalement projeté dans le seizième siècle, en compagnie de Nuñez Cabeza de Vaca. Marcheur de la nécessité, marcheur infatigable, qui — après une épouvantable série de naufrages — alla à pied de la Floride à Mexico. *Naufrages* (2), texte où il raconte son histoire, n'est qu'un bref compte rendu de ses tribulations. Il y emploie l'ellipse et la phrase sans fioritures, mais chaque mot cache une émotion : celle de l'homme conquis par la terre qu'il venait de conquérir...

Halluciné, hagard, allant de tribu en tribu, toujours à l'affût d'une information qui lui permettrait de rallier ses compatriotes espagnols, son aventure ressemble à une initiation. D'ailleurs, peu à peu, sa religion se transforme, s'exacerbe, et le voilà devenu, pour les Indiens, une sorte de *shaman* itinérant. Un brahmane blanc.

Marcher, pour Cabèza de Vaca, signifie d'abord survivre. Au fil des étapes et des rencontres, le *Conquistador* perd de sa morgue. Il fait taire son égoïsme. Il traverse les paysages, il rencontre des hommes différents, il apprend des langues nouvelles, il découvre des animaux inconnus. Revenu de la mort, il est comme irradié par le voyage : il devient « fils du Soleil », sûrement. Ajoutons que, contrairement à Cortès, Pizarre ou Aguirre, il ne joue ni de la Bible ni de l'épée. Cabeza de Vaca, au terme d'un voyage de neuf ans et de 9 000 kilomètres, a échappé à la fatalité historique et aux consignes de sa destinée. Somnambule d'un nouveau monde, conquérant aux pieds nus, il s'est insensiblement écarté du rêve brutal qui l'avait fait partir. *L'histoire de sa vie est une véritable contre-histoire, le contre-pied de la légende noire*... Faut-il penser que son nomadisme involontaire y est pour quelque chose ?

Toutes les routes mènent à Rome ? Voire. Il y a des routes buissonnières, des routes libertines, des routes puritaines, des routes-zen... Chacun choisit la sienne, et quelle que soit la voie, nécessairement, biologiquement, chacun voyage à bord de soi-même. Encore faudrait-il nuancer la remarque : certains partent pour se fuir, et d'autres pour se retrouver. *Joli chassé-croisé !*

S'alléger

A propos, qu'est-ce qui les fait partir, tous ces touristes, à pied ? La « bougeote » est-elle inscrite dans leurs gènes ? *Vont-ils là-bas* pour vérifier leurs rêves ou pour réguler leur température interne ? Leur déplacement a-t-il une fonction homéostatique ?... Demandez-leur : les plus finauds disent : « *la marche à pied échappe à l'impôt* » ; les plus gros parlent de « *brûler des toxines* » (l'équilibre et le *bien-être biologique* sont souvent évoqués) ; la liberté aussi a ses tenants (« *quand je marche, je ne dépends de personne* »), et les plus raffinés d'évoquer les promenades de Socrate le long de l'Illisus, celle de Platon dans les jardins d'Académos, celles d'Aristote et des péripatéticiens, celles d'Epicure... Ne parlons pas des psychanalystes et de leur *Wanderlust* ou de leur dromomanie. Le besoin irrésistible de déambulation a sans doute des origines psychologiques, mais lesquelles ? La neurasthénie, la *mélancolie*, l'hystérie, la cyclothymie et même la mythomanie (*qui est, il est vrai, un* « *vagabondage intérieur* ») *sont tour à tour* invoquées...

Las, ne poursuivons pas ce jeu de piste ! Ecartons les marches nuptiales, les marches militaires, les marches funèbres, les pèlerinages, les croisades, les exodes, et disons simplement que l'idéal du marcheur n'est pas thérapeutique : le marcheur ne marche pas seulement pour s'oublier ou pour maigrir, il marche pour *s'alléger*. Il veut *s'éveiller* à la route et ouvrir son corps *au flux du monde*. Sa *fuite* horizontale n'est qu'un faux-fuyant, puisqu'elle *n'a d'autre but que* de l'élever, c'est-à-dire, sans *bluff mystique*, *de* rappeler l'homme à sa verticalité.

N'est-il de bon marcheur que solitaire ? Robert-Louis Stevenson, dans *l'Appel de la route* (3), note : « *Une randonnée à pied doit se faire seul, car la liberté est essentielle ; parce que vous devez être libre de vous arrêter ou de continuer, et de suivre ce chemin-ci ou cet autre, au gré de votre fantaisie ; et parce que vous devez marcher à votre allure, sans trotter comme un champion de la marche, ni musarder avec une fille. Et alors vous devez être accessible à toutes les impressions et laisser vos pensées prendre la couleur de ce que vous voyez. Vous devez être comme un chalumeau dont n'importe quel vent peut jouer.* »

Dans *Effet d'Automne*, le même Stevenson, dont il faudrait aussi lire et relire *Voyages avec un âne dans les Cévennes*, montre comment l'instantané, le fugitif, forme un long rouleau d'images qui s'unifie grâce au travail inconscient de la pensée : « *Une région traversée rapidement sous des auspices favorables peut nous laisser une unité d'impression qui ne serait que troublée ou effacée par un séjour prolongé. Une vision claire va de pair avec un pied léger.* »

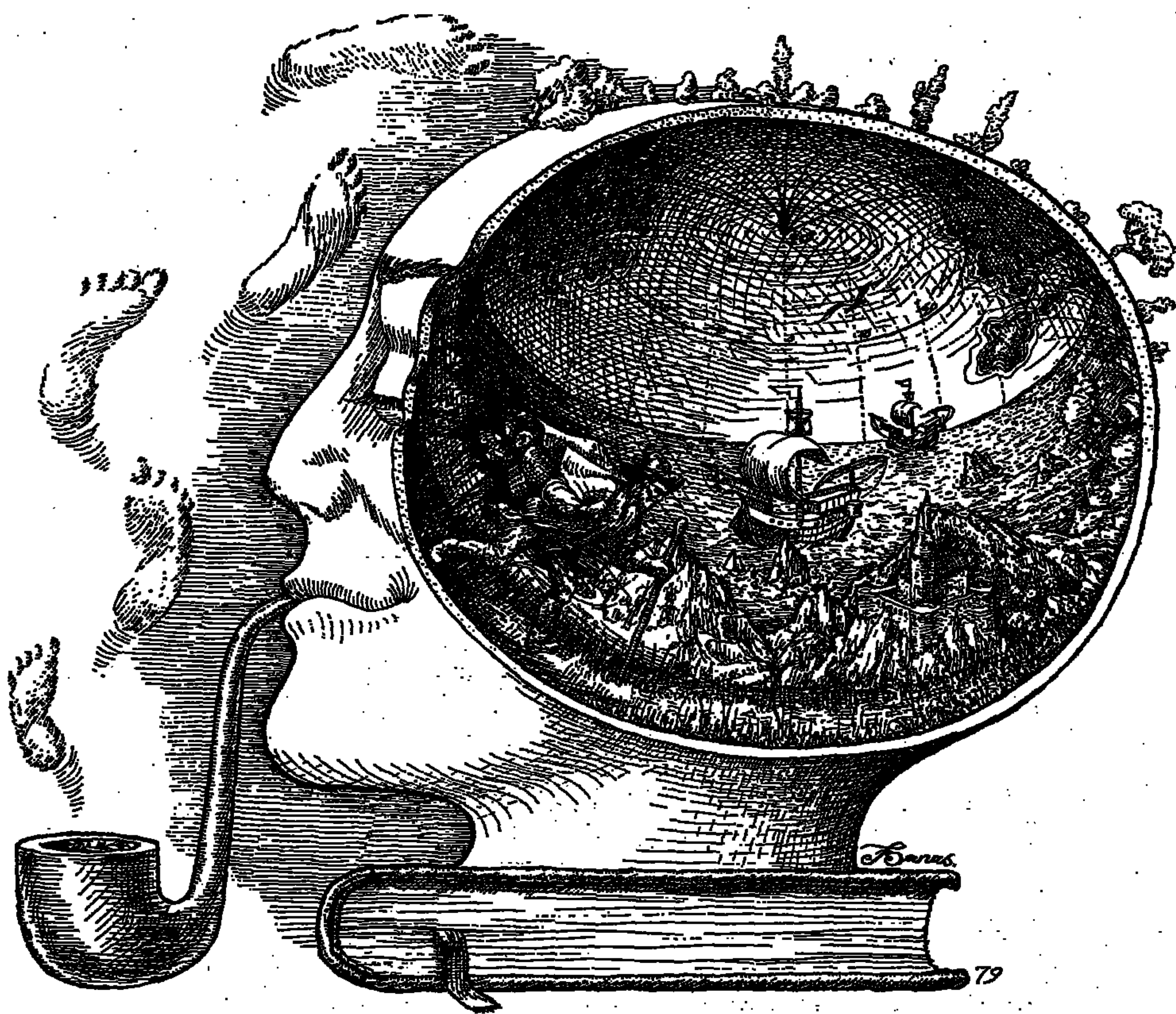
Si Arthur Rimbaud aimait à se définir comme un simple piéton et si Verlaine, dans un style plus héraclitéen, le surnomma l'« *homme aux semelles de vent* », il n'empêche qu'au poète — fût-il génial — il fallait de bonnes chaussures... La marche à pied, en effet, a son côté terre à terre, prosaïque : aux meilleurs esprits, que d'ampoules promises ! La technique du vingtième siècle a apporté de grands progrès en ce domaine particulier. Très *tôt*, cependant, se substituant aux échauffements, aux cors et aux ongles incarnés, deux maladies psycho-sociologiques ont atteint les meilleurs marcheurs : ce sont la *recorditte* et la « *pleyelose* ». A peine a-t-il parcouru un bout de bitume ou de désert que le sujet *se sent pris par les vertiges de* la « conférence de presse ». La marche échappe alors à son humanité, à son rythme intérieur, à son secret : promue au rang d'exploit, elle devient spectacle. Ne parlons pas des forcenés de Paris-Strasbourg, ni de l'ascète de la vallée de la Soif, et encore moins de celui (le plus rétrograde de tous) qui est recordman du monde de la marche à reculons...

Le petit Suisse

Evitons tout professionnalisme. Pas plus le *clochard* — celui qui marche à cloche-pied, étymologiquement — que le soldat d'infanterie ne peuvent servir de modèle. Ni les scouts aux aventures préfabriquées. Préférons les routards d'hier, les voyageurs sans bagage, les arpenteurs inutiles, les nomades de la nécessité. Parmi eux, il y en a un pour qui nous donnerions tout Kerouac (4), tout Barnabooth et même le *Tour de France par deux enfants* : c'est Thomas Platter, un petit montagnard suisse du seizième siècle qui raconta, dans une courte autobiographie (5), sa vie d'écolier errant. Faim, *soif*, chapardages, nuits à la belle étoile. En voilà un qui a autant appris sur le chemin de l'école que sur les bancs de l'université !

Le vœu d'Herzog

Arrêtons-nous là où s'arrête le récit picaresque du petit Thomas et bifurquons, du côté de Munich, quatre siècles plus tard, pour emboîter le pas de Werner Herzog, le cinéaste qui nous donna *Aguirre*, *Cœur de verre*, *Nosferatu* et *Woyzeck*. Nous sommes le 23 novembre 1974 exactement. L'homme vient d'apprendre que son amie Lotte Eisner est très malade et qu'elle risque de mourir dans un hôpital parisien. Il prend sa veste, une boussole, *un sac marin, quelques* affaires indispensables, et il fait le vœu d'aller à *pied* jusqu'à Paris... Acte de chevalerie, geste fou, pari superstitieux ? La marche, avec lui, devient exorcisme. Pendant trois semaines, comme habité par son idée fixe, le grand cinéaste allemand veut détourner sur lui la « colère de Dieu ». *Sur le chemin des glaces* (6), où il relate cette expérience, est un texte marqué par le projet visionnaire et — Lotte Eisner s'en tirera ! — par la conviction, puérile presque, que son acte peut infléchir le cours de l'histoire. Jean-Jacques Rousseau, autre grand marcheur solitaire, avait bien raison d'écrire : « *L'instruction que l'on retire des voyages se rapporte à l'objet qui les fait entreprendre* ».



DESSIN : TUDOR BANUS.

La plaine

Après Werner Herzog, qui marque le pas d'images sourdes et convulsives, baroques, il faut revenir à des cadences plus sages. Rechercher une conciliation entre hommes et paysages. Pacifier sa lecture.

Henry David Thoreau, l'homme de Walden, peut-il faire l'affaire ? ou Jacques Lacarrière qui, dans *Chemin faisant* (7), invite à une auto-géobiographie de la France profonde ? ou l'Espagnol Camilo José Cela qui, dans *Viaje a la Alcarria* (8), a promené son miroir au bord des chemins de l'Espagne rustique ? Vous voilà, comme moi, partagé, d'autant que cette rude journée d'hiver tire à sa fin et que là-bas, derrière les marronniers, un demi-brouillard laisse filtrer un mélange diffus de soleil et de plaine qui ressemble à une tache sur un buvard...

La plaine, justement ! Connaissez-vous le *Petit traité de la marche en plaine* (9) du poète suisse Gustave Roud ? Voici *le* livre de la fin. *Le* meilleur parmi les meilleurs, l'indispensable. Au mot *plaine*, vous trouverez ceci : « *Notre monde sera, si vous le voulez, ce pays presque inconnu qui monte du Léman vers le nord et touche d'autres lacs. C'est à qui le fuira, dans les trains, les side-cars, et ces autobus qui aspirent, à l'aube des dimanches, des villages entiers. Funeste aveuglement propagé par l'Ecole musicale et le Manuel de géographie ! On quitte une colline que des milliers d'années ont conduite à une forme parfaite, et qui, tendrement, touche le ciel de sa lèvre d'herbe grasse, pour un enfer de glace et de roc — cascades essoufflées, et le pauvre accord du soir, rose et vert sur les neiges sans pitié !*

» *Ah ! Ouvrir les yeux de dix, de cinq, d'un seul parmi ces fugitifs ! Viens, Aimé. Il y a autre chose que le sommeil pour ton corps rompu par la faux. Une touffe de feuilles dans la nuit frôle comme une main ta fenêtre. Viens, toutes les cloches jusqu'à l'horizon sonnent l'heure de notre fuite. Chaque village fleurit comme un bouquet de lampes. Viens.* » ■

(1) Victor Segalen, *Equipée*, Plon.

(2) Nuñez Cabeza de Vaca, *Naufrages*, Arthus - Bertrand, 1837 (pas réédité !).

(3) R.-L. Stevenson, *l'Appel de la route*, 10-18.

(4) Pour Kerouac, Pynchon et les autres : cf. P.-Y. Pétillon, *la Grand-Route*, le Seuil.

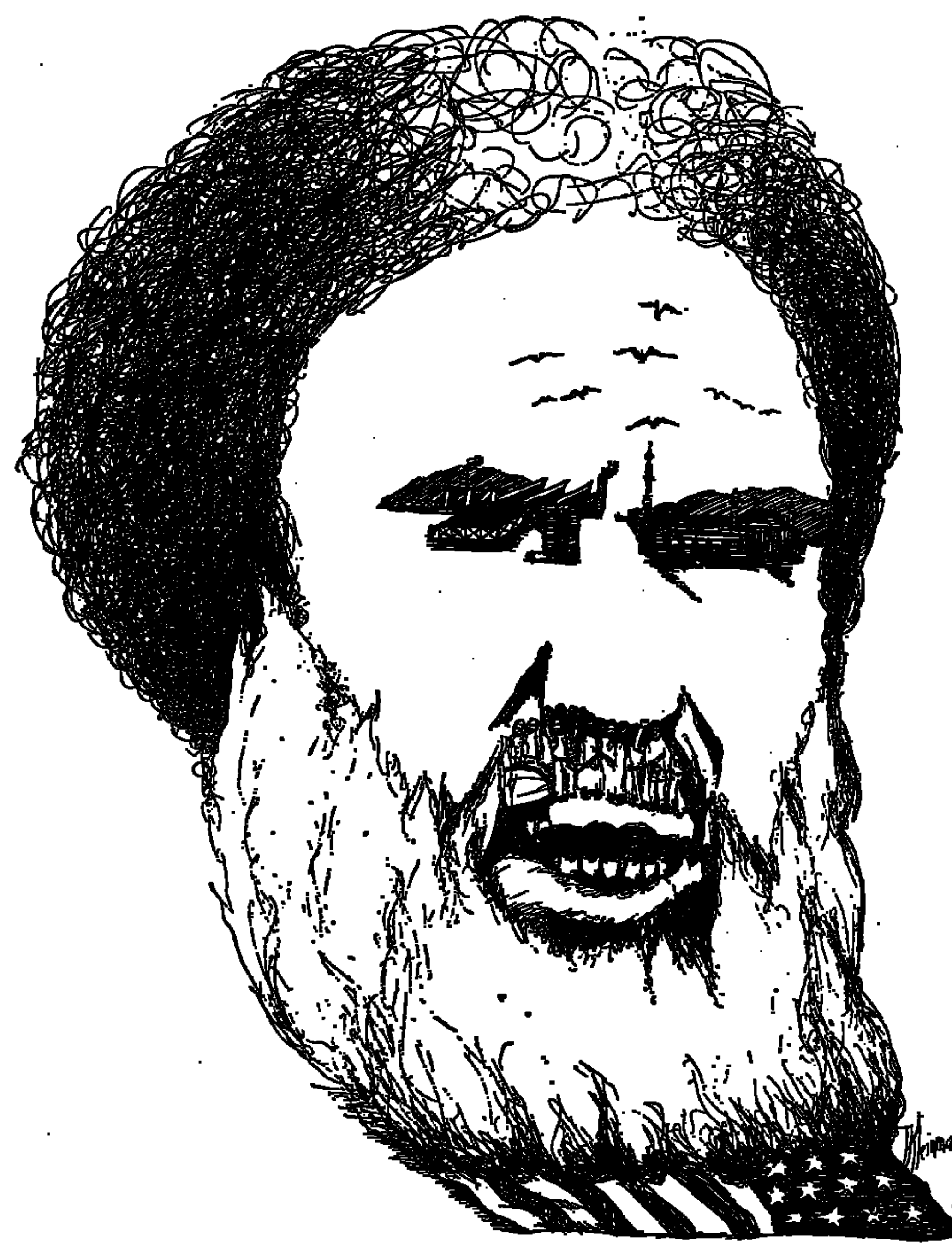
(5) Thomas Platter, *Autobiographie*, Armand-Colin.

(6) Werner Herzog, *Sur le chemin des glaces*, Hachette.

(7) J. Lacarrière, *Chemin faisant*... Fayard.

(8) Camilo José Cela, *Viaje a la Alcarria*, collection « Austral » (en espagnol).

(9) Gustave Roud, *Petit Traité de la marche en plaine*, Bibliothèque des Arts.



DESSIN : ALAIN KLEINMANN.

CIVILISATIONS

Le défi de l'Islam à l'Occident

Les bouleversements en cours dans le monde arabo-musulman expriment un choc entre civilisations. Le sociologue égyptien Anouar Abdel-Malek analyse ce gigantesque défi jeté à l'Occident.

PAUL BALTA

SOCIOLOGUE égyptien, maître de recherches au C.N.R.S., Anouar Abdel-Malek dirige également le « *projet sur les alternatives socio-culturelles du développement dans un monde en transformation* » de l'Université des Nations unies dont le siège est à Tokyo. Il a publié en français, en arabe et en anglais deux séries de livres. Parmi les premiers, consacrés au monde arabe. Citons *Egypte société militaire, la Pensée politique arabe contemporaine, Idéologie et renaissance nationale, l'Egypte moderne.*

Dans le second volet traitant de la restructuration de la théorie sociale et politique autour de la dialectique sociale, on retiendra *Sociologie de l'impérialisme, l'Armée dans la nation, Spécificité et théorie sociale.*

« Périodiquement, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, des accès de fièvre secouent le monde arabe et islamique, qui s'étend de l'Atlantique (*Maroc, Mauritanie*) au Pacifique (Indonésie) et de la Méditerranée (Maghreb, *Machrek*) au Golfe du Bénin (Nigéria), et compte près d'un milliard d'hommes. Comment expliquez-vous ces phénomènes qui surprennent l'Occident, quand ils ne l'effrayent pas ?

— Je retournerai la question : comment se fait-il que la guerre en Indochine, les transformations à Cuba et au Nicaragua, la crise en Afrique australe, sans parler du traité sino-japonais d'août 1978, qui fonde objectivement le troisième centre d'influence mondiale à venir, que tous ces événements apparaissent, si j'ose dire, moins menaçants que les révolutions et les transformations en cours dans l'aire islamique afro-asiatique autour de son épicentre géo-politique, l'Egypte ? Ces dernières s'inscrivent pourtant dans l'ensemble des mouvements de libération nationale. Mais il faut remonter plus loin : comme on le ressent en Occident, ce mouvement, qui surgit de façon fort différenciée dans cette aire de civilisation où plus de huit cent millions d'hommes vivent avec une intensité peu égalée, a sa tonalité, sa spécificité.

» Jusqu'au début du seizième siècle, l'Orient — *c'est-à-dire* le cercle de civilisation asiatique autour de la Chine et le cercle *de civilisation islamique* afro-asiatique autour de la nation arabe — avait la prééminence. Non seulement la science et la technologie chinoises étaient en avance sur celles de l'Occident, mais aussi la médecine, la logique, la mathématique, la chimie, la géographie, dans l'ensemble du monde islamique, tant arabe que persan. Entre ces deux aires, il y avait la route de la soie...

L'isolement

» Les grandes découvertes maritimes au quinzième siècle et la circumnavigation, la montée des bourgeoisies portugaises et commerçantes dans les grands centres de l'Europe méditerranéenne entraînent l'isolement de l'épicentre arabe, la concentration progressive des richesses, des croisades à la traite des Noirs et au dépouillement des Indiens de l'hémisphère occidental, puis, ultérieurement, les vagues coloniales et impérialistes dans le sud et le sud-est et, plus tardivement, dans l'est du continent asiatique : pendant cinq siècles, l'Europe a constitué cette « plus-value historique » colossale qui a fondé sa prééminence jusqu'à nos jours.

» Face à ce mouvement pendulaire, l'Orient se taisait. Il était, disait-on, en décadence. Voire. On sait, d'après les recherches récentes, qu'il n'en était pas ainsi réellement. On n'a pas assez dit la continuité sociale et nationale du pouvoir politique et celle du lien culturel et spirituel autour des grandes religions de l'Orient, l'islam et le boudhisme. En fait, l'Orient s'est maintenu, quoique en seconde place. Puis vint l'époque des grandes révolutions bourgeoises, démocratiques, sientifiques, rationalistes dans l'Europe des Lumières. Sous l'impact de la pénétration des grands empires européens, l'Orient, qui sommeillait, s'est posé une double interrogation : Pourquoi la décadence ? Comment la renaissance ?

La résurgence

» La résurgence de l'Orient, amorcée dès la deuxième moitié du dix-huitième siècle, principalement en Egypte, puis, un demi siècle plus tard, en Chine, en Inde, enfin au Japon, s'est organisée autour de deux grands axes : celui des modernisateurs occidentalisés ou modernistes libéraux, et celui des fondamentalistes — et non intégristes, comme on le répète abusivement trop souvent — qui cherchaient dans le retour aux fondements des cultures nationales, avec leurs composantes philosophiques et religieuses, les clés susceptibles de restructurer le corps national affaibli.

» Dans ces deux aires de civilisation, la spécificité s'est modulée de deux façons différentes. Il suffit de regarder la carte pour voir que c'est le monde arabe et islamique qui, de la première croisade (neuvième siècle) à nos jours, est le plus proche de la pénétration de l'Occident, en sorte que c'est avec ce dernier que les tensions sont les plus profondes et les plus radicales. La tonalité de la résurgence de l'Orient islamique paraît d'autant plus âpre qu'elle est plus proche de l'Europe et que deux des trois plus vieilles nations du monde, l'Egypte et la Perse (la troisième étant la Chine) ont rallié l'islam au septième siècle. Cette résurgence dans le cadre de la tradition islamique, accompagnée par celle du christianisme oriental, se fait en termes de radicalisme populiste et de ressourcement culturel au moment, précisément, où l'Occident prend des couleurs fort différentes de celles qui étaient les siennes à la grande époque révolutionnaire. En effet, il s'est scindé en deux secteurs très différenciés en 1917, son épicentre s'est déplacé de l'Europe aux Etats-Unis et il connaît une crise qui est moins celle du pétrole ou des marchés que celle de son projet de civilisation prométhéen.

La limite extrême

» L'Occident paraît avoir atteint la limite extrême de ce projet dans lequel l'homme, maître et conquérant de la nature, se proposait une production sans limite, orientée vers une consommation exponentielle tendue vers la jouissance et le plaisir en tant que finalité. A l'heure où l'on assiste à une immense quête de valeurs et d'idéaux, le ciel de l'Occident paraît singulièrement démuni. D'où l'aspect détonnant, insolite, inacceptable de la résurgence de l'Orient. C'est là, je pense, qu'il faut chercher la source de ce choc, de cette sourde colère, de cette inquiétude que vous évoquez, car l'Orient, en quête de spiritualité, de renaissance, et pas seulement d'indépendance, paraît renvoyer à l'Occident l'image déformée de ses propres lacunes. Voilà la partie immergée de l'iceberg, qui va bien au-delà de la conjoncture pétrolière et financière.

— Sans doute, mais aujourd'hui, Mossadegh, Nasser, Boumediène, font figure de rationalistes et de modérés par rapport à l'imam Khomeiny. On a le sentiment que, parallèlement à la volonté d'indépendance, se produit un retour au Moyen Age, avec des côtés obscurantistes, au point qu'on se demande qui, de Mossadegh ou de Khomeiny, incarne l'islam politique dont vous êtes un des théoriciens ?

— La révolution iranienne a été précédée, il y a un quart de siècle par la révolution nassérienne (1952-1970) qui a été — avec la révolution chinoise — l'événement politique le plus important de la deuxième moitié du vingtième siècle. Elle a été accompagnée de l'action de Mossadegh (1951-1953) qui a suscité l'enthousiasme des foules et déclenché contre lui l'un des coups d'Etat les plus sanglants de notre époque (quelque dix mille morts) sans oublier la guerre d'Algérie (1954-1962), heureusement surmontée aujourd'hui par le réalisme et la sagesse des adversaires d'hier.

Chiïtes et sunnites

» Cela étant, il existe une différence découlant de l'histoire En effet après les quatre premiers califes, successeurs du prophète Mahomet, le pouvoir de l'islam s'est fixé, entre le neuvième et le quatorzième siècle, dans les dynasties oméyade en *Syrie* et abbasside à Bagdad, puis dans les dynasties nationales égyptiennes et dans les dynasties guerrières prestigieuses du Maroc. Cela signifie, d'un point de vue sociologique, que ce sont les populations sédentarisées dans les vieilles sociétés hydrauliques, près des ports et des grands axes du commerce international, qui ont institutionnalisé le pouvoir politique et spirituel, celui de l'islam sunnite.

» En revanche, les irrédentistes chiites, repoussés vers l'hinterland, en Asie occidentale et centrale, continuaient leur quête ardente de légitimité historique et de pouvoir étatique national stabilisé. Dans la zone sunnite, a été réalisée une symbiose entre le spirituel et le temporel, ce dernier ayant eu depuis longtemps, dans les vieux Etats comme l'Egypte, la préséance sur le premier. Le spirituel venait, en quelque sorte, légitimer et renforcer l'autorité de l'Etat qui bénéficiait de l'ancienneté et de la profondeur du champ historique. Cela explique, par exemple, que la révolution nassérienne, héritière de cette histoire, ait été une révolution nationale, qui s'est proposée de réaliser la restructuration, puis le développement stratégique de l'économie, de la société et de la culture, en direction du socialisme, dans le cadre de la culture arabe, africaine, islamique, orientale.

» C'est ici qu'on peut déceler la différence avec l'islam politique à direction chiite de l'ayatollah Khomeiny, dans la mesure où le peuple iranien, pour la première fois depuis deux siècles, se dote d'un Etat national indépendant. Aujourd'hui, cet Etat est entre les mains des masses populaires, difficiles, il est vrai, à contrôler dans cette étape. Mais souvenons-nous des remous et des soubresauts qui se sont produits à l'époque de la révolution, dans une nation aussi structurée que la France. Il fallut un grand nombre d'années pour que 1789 débouchât sur l'empire, le code Napoléon, l'Ecole polytechnique...

» Il faut aussi comparer l'apport à l'Egypte de Mohamed-Ali avec Tahtawi et les saint-simoniens, à celui des Pahlavi à l'Iran avec la Savak, l'absence d'autonomie nationale et la pénétration des institutions de l'Etat par les services sionistes. C'est à cette différence que la révolution iranienne a voulu mettre un terme en récupérant l'Etat pour l'Iran. Pour le moment, le religieux a la présence sur l'Etat de type traditionnel, mais on peut penser que la *rationalité* de ce système se dégagera progressivement et que l'Etat se dotera des institutions qui lui sont propres.

La guerre d'octobre

— Comment expliquer la progression de l'islam en Afrique et l'écho que la révolution iranienne trouve dans la plupart des pays arabes, alors que les dirigeants de ces Etats semblent en redouter l'effet contagieux, comme on l'a remarqué récemment au sommet de Tunis ?

— La progression de l'islam comme modèle de civilisation est encore plus sensible en Asie qu'en Afrique. Le point tournant a été la guerre d'octobre 1973, qui a déclenché d'une manière seconde la crise du pétrole, révélant brusquement l'extrême fragilité du modèle de civilisation prométhéenne des sociétés bourgeoises d'Occident. C'est tout naturellement que d'immenses secteurs, tant populaires que des classes moyennes et de l'intelligentsia, des pays musulmans afro-asiatiques, voyant ainsi s'effriter la crédibilité de cette modernisation occidentalisante, ont souhaité faire retour au fondement de leurs cultures nationales, dont le cadre principal est l'islam et sa civilisation. Depuis, la révolution iranienne a multiplié les effets de la guerre d'octobre.

» Dès lors, la question s'est posée : pourquoi, après tout, ne pas s'imiter soi-même, si l'on peut dire ? Pourquoi ne pas chercher à se hausser au niveau de la modernité critique et non de la modernisation imitative, comme l'avait déjà indiqué le dirigeant et penseur marocain Allal El Fassi dans les années 40 ? A cela, il convient d'ajouter le caractère communautaire des sociétés paysannes sédentarisées afro-asiatiques, qui privilégient les notions de patrie, de solidarité sociale, de famille, de communauté des croyants, de consensus, d'unité nationale plutôt que les valeurs d'individualisme, le ghetto du moi replié sur la course au profit et aux plaisirs. Bref, de 1973 à 1979, le monde afro-asiatique — et pas seulement islamique — a puissamment fait retour au legs profondément vivace de ses spécificités. C'est ici que la résonance de la révolution iranienne dans le monde arabe trouve son explication : elle est à la fois le prolongement objectif et l'approfondissement de la ligne de marche du nassérisme et des grandes révolutions nationales arabes, notamment en Algérie. Cette résonance, qui allie celle de la oumma (communauté des croyants) et le primat politique de la renaissance nationale, atteint non seulement les masses populaires et les bourgeoisies nationales, mais aussi les intellectuels et les forces armées, fussent-elles silencieuses.

Un coup d'arrêt ?

— S'oriente-t-on fatalement vers un affrontement violent entre l'Orient et l'Occident ?

— Dans les temps de crise, notre commun devoir est celui de la lucidité, de la responsabilité morale et intellectuelle. Parmi les causes de l'inquiétude actuelle, il y a tout d'abord un facteur économique-stratégique : la restructuration des rapports internationaux, que l'on appelle le nouvel ordre économique international — bien qu'il ne soit guère économique, — met en avant, d'une façon extrêmement perturbante, la crise du pétrole, à partir de 1973, dans la région arabo-islamique. Tout le monde se sent donc quotidiennement concerné par les événements qui s'y déroulent. En outre, comme nous l'avons déjà vu, le bouleversement qui s'est produit dans cette aire s'accompagne d'une quête spirituelle, religieuse, philosophique, morale, à l'heure même des impasses qui vont s'approfondissant, de l'éthique de consommation, de jouissance et d'individualisme. C'est là que, à mon sens, réside le fond de l'inquiétude.

» On conçoit dès lors qu'on puisse imaginer dans certains milieux que la seule solution est d'y mettre fin, en étouffant par la violence ce défi, qui apparaît comme une négation de l'Occident. Pour ma part, je verrais une prospective plus complexe, mais aussi plus humaine, plus constructive et plus réaliste. L'écrasement de l'islam politique paraît au demeurant difficilement possible sur le plan opérationnel, eu égard aux concentrations de populations et aux potentiels économique, politique et humain dans cet immense arc de cercle. Il s'agirait, au mieux, d'un coup d'arrêt qui ne résoudrait pas la crise des sociétés de consommation occidentales, pas plus qu'il ne rendrait le pétrole miraculeusement plus abondant.

— L'équilibre géo-politique mondial n'est-il pas aussi un facteur dont il convient de tenir compte ?

— Justement. La région islamique afro-asiatique est située aux marches de l'Union soviétique, de la Chine et de l'Inde, et ce sont les populations musulmanes qui vivent à la jonction des deux grandes puissances du socialisme. On peut donc penser qu'une action prolongée dans cette région susciterait des inquiétudes, et peut-être une contre-réaction, de la part de l'Union soviétique, directement concernée par ses frontières de sécurité, son approvisionnement présent et à venir en gaz et en pétrole. Toutes ces raisons m'inclinent à penser que les scénarios maximalistes jouent sur la déstabilisation des opinions publiques, ameutées par des *mass media* à majorité cosmopolites, plus qu'ils ne découlent de la lucidité rationnelle.

Un autre langage

» Certes, la période de tension dans laquelle nous sommes se prolongera le temps d'une génération, celle de la transformation du monde. Conflits, contradictions, affrontements régionaux, crises ponctuelles, seront, en attendant, le pain quotidien. Mais les grands équilibres interdiront de dépasser le seuil de tolérance maximale pour atteindre à celui d'une guerre globale. Ce processus dialectique intense conduira à la restructuration, non synchronisée, de certains facteurs (énergie, alimentation, contrôle de l'espace et des océans), ainsi qu'à un mouvement mondial de réflexion critique et comparatiste ; « l'autre », « les autres », cesseront d'être les « barbares » des clichés réductionnistes. Des questions se poseront dès lors : « Comment peut-on être persan, français, américain, éthiopien, égyptien, mexicain et contemporain ? », et encore : « Comment allier l'authenticité à la modernité, la spécificité à la contemporanéité, l'histoire et le devenir sans cesser d'être soi-même ? »

» Cette grande interrogation de la philosophie de l'histoire et de la sociologie des civilisations devient aujourd'hui le lieu central de la quête intellectuelle, à l'heure de la montée des périls. Il n'est point de voie royale. Mais il est important de noter que d'Occident surgit un autre langage, celui, hier, de Charles de Gaulle ; celui, aujourd'hui, de Jean-Paul II, qui, précisément, souhaite fonder la continuité de l'Occident dans un ressourcement de son authenticité chrétienne et dans un dialogue avec les mondes non occidentaux d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine comme avec les sociétés socialistes.

» N'est-ce point là une démarche parallèle à celle de l'islam politique ? A celle de la grande synthèse maoïste entre la philosophie chinoise et la révolution socialiste ? Pourquoi refuser de voir ces ponts qui pourraient être ceux d'une dialectique non conflictuelle des civilisations qui pourrait conduire vers la complémentarité, l'enrichissement mutuel, une plus grande sécurité pour tous, une vie moins inhumaine et un monde dans lequel spiritualité et satisfaction des besoins ne seraient pas antinomiques ? Un monde dans lequel les hommes accepteraient enfin d'élaborer un nouveau projet de civilisation à voies multiples excluant prométhéisme et manichéisme, acceptant en même temps la fraternité et les impératifs des dangers qui menacent le globe, principalement la dimension autodestructrice des armements nucléaires ? »

HISTOIRE

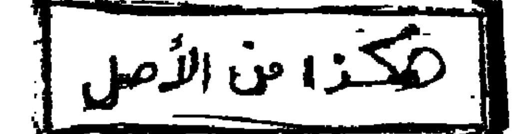
Le congrès de

Le congrès de Marseille – de 1879

Rituel

Radicalisation





HISTOIRE

Le congrès de la scission

Le congrès de Marseille – de 1879 – devait sceller l'unité du mouvement ouvrier. L'affrontement entre corporatistes et révolutionnaires allait provoquer son éclatement.

MICHÈLE PERROT

LE 20 octobre 1879, à 7 h. 30 du soir, s'ouvrait à Marseille le congrès ouvrier socialiste de France. Troisième session. « Troisième session », pour montrer la continuité avec les deux précédents congrès de Paris (1876) et Lyon (1878) où s'est affirmée la renaissance vigoureuse d'un mouvement ouvrier plein de sève que la Commune n'a pas tarie ; « Socialiste » pour signifier la nécessité d'une orientation nouvelle.

La conjoncture s'y prête. Après huit ans d'incertitudes et de tentatives de restauration monarchique, la République enfin est installée, même si elle hésite sur le choix de ses symboles. Jules Grévy la préside depuis janvier, en attendant que Ferry la gouverne. Mais cette République opportuniste n'est pas encore démocratique ; les libertés y sont limitées, notamment en matière d'association. En de nombreuses régions, surtout dans le secteur minier, les industriels ont puni le vote républicain de leurs ouvriers aux élections de 1877 par des mesures de rétorsion qui ont provoqué des grèves parfois violentes. Les condamnés de la Commune sont toujours en exil ou déportés. En 1878, le gouvernement a interdit le congrès international socialiste de Paris qui, profitant des confluences que favorisent les expositions universelles, entendait renouer les fils de l'Internationale dissoute, horrible spectre.

Radicalisation

Au cours d'un procès retentissant, Jules Guesde, rentré de Suisse depuis 1876, et ses amis de *L'Egalité* ont proclamé leur volonté de fonder la République des travailleurs. Leur appel a été signé par un assez grand nombre d'individus et de groupes, premiers maillons d'un réseau collectiviste très offensif, dont fait partie Jean Lombard, ouvrier bijoutier, l'actif secrétaire de la commission d'organisation. Cette affaire a produit une certaine radicalisation, visible dans l'ordre du jour du congrès de Marseille qui, pour la première fois, pose la question de l'« *appropriation individuelle ou collective du sol et des instruments de travail* » et dit l'urgence d'une rupture politique : « *Le quatrième Etat doit s'affranchir et remplacer le tiers Etat si puissant aujourd'hui.* »

Pour accueillir les « assises du prolétariat français », la salle des Folies-Bergère resplendit : buste de la République, coiffée écarlate et entourée de faisceaux de drapeaux ; sur les murs, écussons portant le nom des villes représentées ou adhérentes, et, sur fond rouge, des devises : *Liberté, Egalité, Solidarité* (préférée à fraternité, trop religieuse) ; *Pas de droits sans devoirs. Pas de devoirs sans droits ; La terre au paysan, l'outil à l'ouvrier, le travail pour tous ; Science, paix, union, justice.* Bureau et tribune tendus de rouge, deux grandes tables pour la presse française et étrangère. Le décor — celui de la légalité républicaine (tricolore et Marianne), celui de la révolution (le rouge) — est en place.

Rituel

Le rituel, puisé dans la démocratie anglo-saxonne et que tous les partis imiteront, peut se déployer : au début de chaque séance, élection d'un bureau de neuf membres ; lecture du procès-verbal de la dernière séance, appel nominatif des délégués, motions d'ordre, communication des adresses et saluts envoyés par des groupes français ou étrangers — socialistes roumains, polonais, ruthènes, communeux de Londres, tant d'autres, — ovations enfin et surtout lecture des rapports, souvent fort longs, des délégués traitant de l'ordre du jour, le tout ponctué d'applaudissements, dont les sténographes apprécient la vivacité, et coupé de votes soigneusement comptabilisés. L'ensemble fera l'objet, six mois plus tard, d'une publication intégrale, en huit cents pages très denses, mine de renseignements sur la condition, la psychologie, le mouvement ouvriers (1).

Dans cette mise en scène déjà très rodée, chacun joue son rôle avec ferveur, dans une étonnante discipline de la parole et de la *présentation de soi. Ici, point de* blouse, point d'argot ; aucun *misérabilisme* ni laisser-aller ; une mise soignée du dimanche, cravate, gilet, chaîne de montre ; un langage châtié, le goût des références, livresques ou historiques, où la Grande Révolution se taille la part du lion ; une éloquence fondée sur la métaphore (le bestiaire), les oppositions duelles, la répétition de mots-clefs qui scandent le discours ; mais aussi le sens du concret, la volonté d'enquête et de témoignage.

Ces ouvriers, gens instruits, entendent faire honneur à leur classe et montrer leurs capacités, mais aussi dire leur condition d'existence et surtout de travail — salaires, tâches, gestes, durée, effort, discipline, — comme ils ont appris à le faire lors des délégations aux expositions universelles, véritable propédeutique ouvrière. Il y a, dans ces rapports, l'ébauche de cette « *science du malheur ouvrier* » à laquelle Fernand Pelloutier attachait tant de prix.

Qui sont ces cent vingt-six délégués (on en attendait cent quarante) qui, durant douze longues soirées, vont, au sein d'une salle comble (*mille huit cents à deux mille personnes*) où le public souvent ne peut pénétrer, tenter de faire émerger le *quatrième Etat* ? Des hommes, d'abord. Seulement sept femmes. *Encore n'ont-elles que voix* consultative ou délibérative, le *monde ouvrier reprenant à son* compte la définition bourgeoise de la politique, domaine exclusivement masculin. Mais quelles *femmes !* Représentantes de « chambres de dames réunies » ou de groupe comme le Droit des femmes qu'a fait surgir une vive poussée d'espérance associative, presque toutes couturières, féministes, elles n'entendent pas remettre à plus tard la position de la « question des femmes ».

Artisans

Hubertine Auclert, ex-institutrice, « *esclave déléguée de neuf millions d'esclaves* », s'insurge *contre l'idée d'une nature déterminant* un statut spécifique. « *Que diriez-vous, hommes, si l'on vous enfermait dans le cercle étroit d'un rôle ?* » Elle revendique une totale égalité dans *tous les domaines du travail et* de la vie publique (2). Parole très neuve, applaudie et pourtant incomprise à en juger par le sempiternel éloge de la ménagère, développé à longueur de temps par les délégués et que la virilisation du mouvement ouvrier, encore accentuée au tournant du siècle, refoulera presque complètement.

Ces citoyens (ainsi se nomment-ils) viennent d'une quarantaine de cités — méridionales pour les trois quarts — villes ou gros bourgs provençaux ou languedociens comme Peynier, Peypin, Anduze, Mimet, Fuveau, Gardanne, Cadolive, Saint-Savournin, Cuers..., depuis longtemps conquis à la République, jadis à la pointe de la lutte contre le coup d'Etat du 2 décembre, glissant maintenant au radicalisme.

Marseille, forte de ses trente-cinq syndicats, a cinquante-trois délégués à elle seule ; Paris, seulement seize, et Lyon, six. Le Nord a envoyé les tisseurs Charles Bonne et Côme Beghin, le chapelier Delefortrie, le cordonnier Lefebvre, tous militants de la première heure. L'Ouest n'a qu'un seul délégué, Louis Hervé, tanneur à Rennes. Ce congrès est celui de la « *Sociabilité méridionale* » (3) où les Chambrées traditionnelles se muent aisément en chambres syndicales. Le Midi rouge le colore.

Ce sont plutôt des artisans : tailleurs, boulangers, cordonniers, bijoutiers, chapeliers, menuisiers, tanneurs, forgerons..., gens d'atelier et de métier à forte culture ouvrière et générale, qui forment l'armature de la démocratie comme celle du syndicalisme et bientôt du socialisme. La grande industrie, plus lointaine, celle des « *monopoles* » et des « *vampires* », est représentée par quelques mineurs (encore s'agit-il souvent de ces houillères méridionales où le mineur reste fortement paysan) et par des ouvriers du textile révoltés contre les rigueurs des « *bagnes industriels* ». A leurs côtés, quelques cultivateurs, comptables ou employés qu'on a un peu hésité à admettre au nom de l'ouvriérisme, *mais que flattent* les collectivités.

Un monde d'atelier plus que d'usine, appuyé sur une grande variété d'associations essaimées dans toute la France : une majorité de chambres syndicales professionnelles ou locales, mais *aussi des coopératives,* mutuelles ou prévoyances, et encore des *cercles d'études* sociales, plus politisés, fer de lance de l'action collectiviste.

Ces gens ont bien des choses en commun : *une certaine vision* de la *société*, fondée sur le travail — « *honneurs aux producteurs* », — un sens patriarcal de *la famille, le souci* de leurs enfants, un désir d'instruction qu'ils *veulent laïque, gratuite*, professionnelle, une croyance au progrès, à la *science*, un *sens aigu* de l'injustice et finalement pas *mal d'espoir*. Ce consensus moral s'accompagne d'un certain *consensus politique* : amour de la République, mais volonté d'une République sociale qui fasse sa place aux travailleurs ; revendication de lois mais défiance du pouvoir centralisé ; affirmation de la nécessité d'une nouvelle étape dans la Révolution, souvent vue comme un processus de développement ; attachement très vif à l'autonomie et à la liberté.

Mais au-delà de ces points communs, les divergences commencent, aussi bien sur les moyens du changement que sur le projet de société future. Les *tendances s'affirment et bientôt* s'affrontent.

Les « marxistes »

La grande référence théorique reste Proudhon, dix-huit fois cité, quand *Marx* ne l'est que *deux* fois, autant que Malthus et Blanqui et *moins* qu'Auguste Comte. Les coopératives de production *conservent leurs adeptes, qui* vantent leurs avantages pratiques *et leur puissance de dilution* du salariat. Mais les voici *minoritaires. Isidore Finance* au nom du Cercle des prolétaires positivistes de Paris — *qui* fournira à l'Etat radical nombre de ses réformateurs et enquêteurs sociaux, — s'y déclare hostile, comme d'ailleurs au collectivisme générateur de despotisme. Il veut un syndicalisme légal, puissant, organisé, *combatif*, scientifique et audacieusement réformiste. Les blanquistes sont représentés notamment par Ernest Roche, ouvrier graveur, organisateur du comité Blanqui de Bordeaux, bon orateur, très populaire, qui exhorte les ouvriers à sortir de leur « *insouciance impie* » et à fonder des chambres syndicales résolument politiques et révolutionnaires. Les anarchistes sont partout et nulle part.

Les collectivistes, au contraire, occupent les postes-clefs. Appuyés sur Guesde (en coulisse) et *l'Egalité*, ils savent ce qu'ils veulent : « *fonder au plus tôt en France un grand parti des travailleurs* » (et non pas seulement d'ouvriers), enté moins sur les chambres syndicales, trop molles, que sur les groupes ou cercles d'études non corporatistes et politisés, afin de prendre le pouvoir politique et d'abolir la propriété privée des moyens de production et d'échange, cause de l'exploitation de l'homme par l'homme. Les élections sont à leurs yeux plus une occasion de propagande qu'une voie véritable ; l'affrontement violent leur paraît, à terme, inévitable : la révolution sera « *tumultueuse* » ou elle ne sera pas.

Ceux qu'on appellera bientôt (dès 1880) les « *marxistes* » de façon très péjorative, sont déterminés, organisés, décidés à l'emporter, à manœuvrer pour faire passer la motion décisive qui assure le triomphe de leur ligne. Premier objectif : prendre le pouvoir dans le parti en gestation.

Séances houleuses

Mais ils rencontrent une *forte résistance, que le compte rendu* imprimé du congrès masque quelque *peu et qui apparaît mieux* dans les rapports de police, à *l'inverse attentifs à détecter* les divergences. Au fil des jours, les séances se font plus houleuses. Blâmes et pétitions critiquent les *révolutionnaires « qui jettent la déconsidération sur le congrès »* et divisent les travailleurs. Il faut, disent les ouvriers de Chambéry, « *un grand parti démocratique afin de consolider, dans la mesure du possible, le gouvernement de la République et la représentation nationale* ». A propos de Victor Hugo, de Louis Blanc, vilipendés par le jeune collectiviste Eugène Fournière, la salle en vient aux mains. Finalement, le 28 octobre, il est décidé que « *les indépendants* (les collectivistes) *se sépareraient des autres ; les premiers se mettraient à gauche et les autres à droite* (4) ». Symbole de la division ouvrière devenue patente.

Deux grands points d'affrontement : le *collectivisme* et la conception du parti ouvrier, et *finalement du pouvoir*. Les adeptes de Guesde déposent, le *30 octobre*, une motion concluant à « *l'appropriation collective du sol, du sous-sol, des machines, des voies de transport, des capitaux accumulés, au bénéfice de la collectivité humaine, seul moyen d'assurer à chacun le produit intégral de son travail* ». Elle « *doit être poursuivie par tous les moyens possibles* ». Signée de soixante noms, elle est loin de faire l'unanimité. Beaucoup expriment leur crainte des risques de dictatures ou d'accroissement du pouvoir étatique.

Sur l'organisation du parti, le malentendu est plus grand encore. Le terme de *fédération*, maître mot du congrès — « *Il faut nous fédéraliser* », répètent les militants, — n'est visiblement pas compris de la même façon. Quant à la structure, pour la majorité, la fédération, « *lieu et non pas pouvoir* », est conçue comme un rassemblement souple de tous les groupements ouvriers, avec priorité aux chambres syndicales. Soixante et un délégués (ceux qui justement n'ont pas voté la motion collectiviste) demandent que seules les chambres syndicales et les groupes corporatifs ayant des statuts « *à l'usage des travailleurs* » fournissent des délégués. « *Tout délégué qui aura recherché la délégation ou l'aura obtenu par des manœuvres sera éliminé du sein du congrès.* » Il y a là l'expression d'une défiance évidente vis-à-vis des *collectivistes* et des politiques et le sentiment que les ouvriers sont en train de perdre le contrôle de leur groupement.

Même divergence sur les objectifs de la fédération. Pour les uns — la majorité ouvrière, — il s'agit d'un rassemblement syndical pour la défense et la promotion des intérêts des travailleurs, une espèce de « *confédération générale du travail* » en somme, orientée à des fins économiques. D'ailleurs, le journal *la Fédération*, qui, durant six mois, sera l'expression de l'organisation nouvelle, porte en sous-titre : « Bulletin mensuel des intérêts du prolétariat français, momentanément non politique. » Pour les collectivistes, au contraire, il s'agit d'un *parti* au sens moderne du terme, centralisé, orienté vers la conquête du pouvoir politique, par toutes les voies possibles : les élections, la violence aussi. *Ils critiquent* le réformisme des chambres syndicales, subordonnées, et les grèves, inutiles, au moment même où celles-ci en plein essor, constituent le moyen de pression et le *mode d'expression privilégiés des* travailleurs.

Eclatement

Le ver était dans le fruit et l'« *immortel congrès* » était à certains égards celui de la mort. La Fédération du parti des travailleurs socialistes de France, créée à son issue, « *ouverte aux deux sexes* » et divisée en six fédérations régionales, ne put fonctionner, minée par ces dissensions. Dès 1880, au congrès régionale du Havre, s'amorçait un processus d'éclatement qui allait aboutir très rapidement à l'émiettement en une demi-douzaine de sectes rivales — possibilistes, guesdistes, blanquistes, anarchistes, mutuellistes, plus tard allemanistes... — au détriment du syndicalisme, partagé entre ces familles ennemies tout occupées à se dévorer en le dévorant. Il faudra plus de vingt ans pour que syndicalisme et socialisme — la C.G.T. (1895 et 1902), la S.F.I.O. (1905) — s'autonomisent et définissent leurs rapports, longtemps si conflictuels. La Charte d'Amiens le tente en 1906 (5). On sait sa fragilité.

De cette longue et difficile histoire, toutes les données sont présentes au congrès de Marseille, exemplaire, sinon immortel. ■

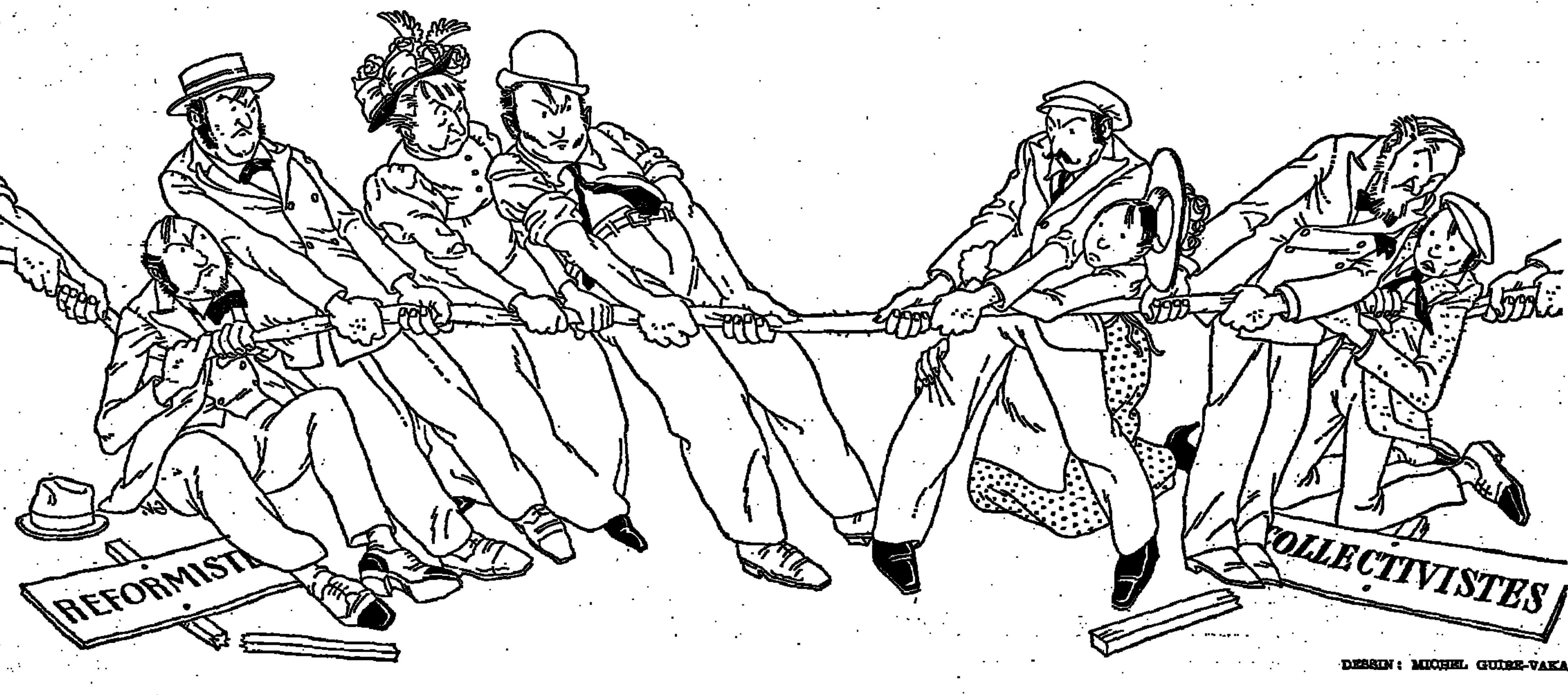
(1) *Séances du congrès ouvrier socialiste de France. (Troisième session)*, Marseille 1880, 831 pages.

(2) Son rapport a été publié dans *Mythes et représentations de la femme au dix-neuvième siècle*, Paris, Honoré Champion, 1976 (numéro spécial de la revue *Romantisme*).

(3) Voir les études de Maurice Agulhon, notamment *la République au village* (2e édition), Le Seuil, 1979.

(4) *Archives nationales*, F 7 12 488, important dossier sur le congrès de Marseille ; de même aux *Archives de la préfecture de police de Paris* B/A 37.

(5) J. Droz et collaborateurs (en l'occurrence Madeleine Rebérioux) : *Histoire générale du socialisme*, Presses universitaires de France.



DESSIN : MICHEL GUIRE-VAKA.

BANDE DESSINÉE

Vie et aventures des « libéraux cotonneux » en Grande-Bretagne

L'intelligentsia anglaise s'apprête à passer un nouvel hiver douillet sous les chaudes couvertures du « woolly liberalism » — très librement traduit par « libéralisme cotonneux. — Posy Simmonds a inventé, pour la caricaturer dans « The Guardian », la famille Weber.

JEAN-MARIE MACABREY

GEORGE et Wendy Weber sont des libéraux sincères. Tolérants autant par nature que par éducation, ils repoussent avec indignation tout préjugé de race, de classe et de sexe. Issus tous deux de familles bourgeoises, ils ont fréquenté les meilleures écoles privées d'Angleterre. Mais, aujourd'hui, par conviction politique, ils envoient leurs enfants à l'école publique du quartier — non sans regret tant celle-ci est médiocre.

Déclassés par choix, ils ont définitivement abandonné tous les signes distinctifs de leur classe d'origine. Seules quelques touches *posh* (chic) égarées dans un accent voulu résolument commun trahissent leur extraction. Leur intérieur, généralement meublé par Habitat et décoré dans le style Liberty, est simple mais toujours de bon goût. Dans leur habillement, ils affectionnent les vêtements décontractés et tout spécialement les lainages amples et douillets.

Le ramassage des papiers gras

Très sensibles aux thèses écologistes, les Weber vont régulièrement s'égayer en Cornouailles où ils ne manquent jamais de faire provision de produits locaux. Lorsque ces citadins se promènent dans la nature, ils ramassent stoïquement les papiers gras et interdisent à leurs enfants de toucher aux fleurs.

Des enfants, ils en ont six. Avec une patience de chaque instant, ils s'efforcent de comprendre au mieux leur psychologie. Si les marmots décident soudain de s'exprimer sur les murs de l'appartement, on ne les en empêchera pas ; mais on leur tiendra la main pour éviter que leur créativité ne se perde en vains graffiti.

Barthes, Lacan et Lévi-Strauss

Les Weber sont francophiles. Wendy, par haine de la cuisine anglaise. George par amour de la pensée française. Son cartésianisme très peu britannique l'incite à trouver les Français plus objectifs que ses compatriotes. Il prise particulièrement les structualistes, et MM. Barthes, Lacan et Levi-Strauss sont parmi ses auteurs favoris.

George lit énormément : professeur dans une école technique, il se voudrait plus littéraire. Il s'essaye même à l'écriture. Malheureusement son premier manuscrit, intitué *Weimar, Chicago and the Cultural Squash Ball*, a été refusé par Mc Gill, cet imbécile d'éditeur canadien. Il est vrai que George ne travaille pas dans des conditions idéales. Chaque fois qu'il s'installe dans son jardin pour travailler ses textes, son voisin, Roger Timmis, un être rustre très porté sur la boisson, vient l'importuner avec ses revues pornographiques. Grâce à son insondable tolérance et à un esprit d'analyse toujours en éveil, George lui pardonne de n'avoir pas reçu une éducation correcte. Il n'empêche, quel butor !

Côté couple, George aime à dire qu'il entretient une « relation ouverte » avec sa femme. Mais si, d'aventure, il se fait courtiser par une de ses étudiantes, il se sent horriblement coupable et repousse ses avances de quelques paroles maladroites.

De son côté, Wendy est fermement décidée à préserver son individualité au sein du ménage. Rude problème lorsque l'on est accaparée par (presque) toutes les tâches ménagères. Pour y parvenir, Wendy écrit des livres pour enfants. A mi-chemin entre la militante du *women's lib* et la traditionnelle femme au foyer, elle sympathise avec les idées féministes, mais ne voit pas l'intérêt de brûler son soutien-gorge en public. Aux dernières élections, elle aurait voté pour le parti libéral, n'eût été cette regrettable affaire Thorpe. George a voté travailliste, sans hésitation.

Aussi réels qu'ils paraissent, George et Wendy Weber ne sont que le produit du talent d'une dessinatrice britannique de trente-trois ans, Posy Simmonds. Depuis deux ans, ils apparaissent chaque lundi sous forme de bandes dessinées dans le quotidien (libéral) *The Guardian*. Leur récente publication en album leur a donné un surcroît de publicité.

Le sud de l'Angleterre

A travers les Weber et leurs amis, les Heeps et les Wrights, Posy Simmonds trace un portrait à la fois ironique et tendre de ces Anglais bien particuliers qu'on appelle *woolly liberals*. Pas très différents de nos intellectuels de gauche, ces libéraux britanniques, dira-t-on. C'est vrai. Et le fait que leur journal attitré leur offre chaque semaine le reflet de leurs propres *tics n'est pas pour affaiblir* la ressemblance.

En fait, c'est ce petit mot de *woolly* qui différencie les libéraux de Simmonds et les « frustrés » de Bretecher. *Woolly*, littéralement « laineux », appliqué à une personne, signifie « mou » ou même « lâche ». Des pensées *woolly* sont des pensées vaseuses. Contrairement aux « frustrés » qui n'hésitent pas s'insulter mutuellement, les libéraux cotoneux d'outre-Manche n'élèvent jamais la voix. Ils ne disent jamais : « *Tu dis n'importe quoi ?* », mais : « *Tu as peut-être raison* ». Coupent-ils par accident la parole à leur interlocuteur ? Ils se répandent immédiatement en *sorrys* et s'effacent avec diligence.

« *Le woolly liberal*, résume Posy, *veut être agréable et juste. Mais il s'oppose aux racistes, aux sexistes, à Thatcher et aux bouffeurs de syndicalistes.* » Où le trouve-t-on ? « *Dans les professions libérales, bien sûr, et plus particulièrement dans le secteur de la publicité et du journalisme* », estime Posy, qui voit dans la B.B.C. une réserve inestimable de libéraux cotonneux.

Sont-ils un phénomène spécifiquement londonien ? « *Non, on les trouve également en province. Disons que le sud de l'Angleterre est leur région de prédilection (bien que des lecteurs m'aient signalé quelques cas à Manchester). Il leur suffit, pour prospérer, d'une ville suffisamment grande pour posséder une université et, peut-être, une radio locale. Ce peut être Bristol, Exeter ou Leeds.* »

Loin des discussions françaises

Le Daumier du libéralisme cotonneux n'a toutefois pas la prétention de réduire aux archétypes de ses dessins la totalité des libéraux de Grande-Bretagne. Elle sait pertinemment, par exemple, que ces sociaux-démocrates ne placent pas tous leurs enfants dans les écoles d'Etat. Et rares sont ceux qui sont aussi passionnés que George par le structuralisme et aussi sérieux que lui. « *En général*, me dit Posy, *les Anglais sont moins portés que les Français sur les discussions intellectuelles, surtout si elles sont politiques.* »

Posy Simmonds est bien placée pour faire la comparaison : elle a passé deux ans en France, il y y a une dizaine d'années, fréquentant la Sorbonne et les Beaux Arts. ■

SPORTS

Et si le judo était né en Hollande ?

Les origines du judo sont indécises. Au point que certains attribuent à ce sport japonais une origine batave.

ALAIN GIRAUDO

LE judo a un fondateur reconnu comme tel par tous, Jigoro Kano, et une petite histoire.

Etudiant brillant mais chétif, le jeune Kano était en butte aux brimades de ses condisciples. Pour se défendre, il résolut d'apprendre une vieille technique de combat à mains nues des samouraïs, le jiu-jitsu. Toutefois, un décret impérial ayant aboli cette caste guerrière au milieu du dix-neuvième siècle, il eut des difficultés à trouver des professeurs. Les deux maîtres qu'il rencontra, Kachinosuke Fukuda et Mataemon Iso, moururent peu de temps après. Mais les leçons avaient été assez bonnes et Kano assez persévérant et doué pour ouvrir sa propre école à vingt et un ans, en 1882.

« *Il choisit le terme judo pour désigner sa méthode plutôt que jiu-jitsu, (...) parce que la terminaison* do, *qui signifie voie, lui paraissait plus appropriée que* jitsu, *qui veut dire technique. Le judo, en effet, ne se voulait pas guerrier mais éducatif* », notent Pierre Matel et Claude Fradet (1). Et Kano s'installe dans une petite salle d'un temple délabré de Tokyo, le Kodokan. Ce sera la Mecque du judo d'où son prophète, qui représentera le Japon au Comité international olympique de 1909 à sa mort en 1938, partira pour sillonner le monde. A l'occasion, Kano n'hésite pas à payer de sa personne *pour faire la démonstration* de l'efficacité de sa voie. On raconte qu'un lutteur russe de 120 kilos lui aurait notamment lancé un défi sur le bateau qui le ramenait au Japon après un séjour en Europe. Kano aurait projeté sèchement le lutteur avec une extrême facilité, devant tous les passagers réunis pour la circonstance. Le créateur du judo ne pesait alors que 55 kilos et avait déjà plus de soixante ans...

Ainsi commença donc l'histoire contemporaine de ce sport, désormais pratiqué par plus de dix millions de personnes sur terre. Pourtant si personne ne conteste que Kano fut bien l'inventeur du judo moderne, il n'en va pas de même pour le jiu-jitsu dont il s'est inspiré.

Le jiu-jitsu appartient à un corps d'arts martiaux, le budo qui englobe le sabre (kendo) et le tir à l'arc (kyudo), le bâton (bo-jitsu) et le combat à mains nues (karaté, aïkido, jiu-jitsu).

Un conte

Les Japonais passent pour être les inventeurs du budo. Mais les samouraïs, qui en étaient les utilisateurs, gardaient jalousement le secret de leur recette guerrière. Aussi n'a-t-on qu'un conte en guise d'introduction au jiu-jitsu, dont les origines se perdent dans le brouillard du long Moyen Age nippon. Un conte à la manière des fables de La Fontaine : « *Un moine nommé Shirobeï Akiyama — d'aucuns prétendent qu'il s'agissait d'un médecin — parcourait en méditant la campagne enneigée... Perdu dans sa rêverie solitaire, il fut ramené à ce que des ignorants nomment réalité en considérant un gros arbre dont les fortes branches craquaient, souffraient, sous le poids de la neige. Plus fines, plus légères, les jeunes branches d'un saule voisin s'inclinaient sous le poids des flocons, laissaient glisser la charge et se relevaient fièrement. Akiyama ne dit rien. Pourtant son observation chemina dans son esprit... Ce qu'il avait constaté du comportement des branches pouvait peut-être servir aux hommes. Le faible — pourvu qu'il soit souple — pouvait peut-être vaincre le plus fort...* »

Un théorème guerrier allait jaillir de cette méditation, mais l'histoire ne dit pas comment le lien entre le principe et son application fut établi. En effet, ce principe — céder sous la pression de la force — est en lui-même insuffisant. Il faut lui ajouter l'idée du retournement offensif pour mener à la victoire. Si le passage de la théorie à la pratique reste quelque peu mystérieux, en revanche, il est certain que, dès le quinzième siècle, il existait une école d'arts martiaux au Japon.

Les Chinois ?

Voilà la preuve que les Japonais ne sont pas les inventeurs du budo, rétorquent à cette datation les Chinois. Et ils affirment que c'est vers le dixième siècle qu'un moine indien, Bodhidarna, initia les moines du temple de Chao-Lin à ces techniques de combat à mains nues ou bien à l'aide d'instruments agricoles rudimentaires sous le nom de kempo. La forme en était d'ailleurs beaucoup moins guerrière, faisant appel à des exercices de culture physique et mentale proche du yoga.

Bazar oriental que tout cela assure, pour sa part, Marc Cari-Peila (2). Ayant d'abord pratiqué les arts martiaux nippons, il les a abjurés et s'est converti aux techniques de combat européennes. Les moines hindous, chinois ou japonais n'ont rien inventé, dit-il en simplifiant. Les diverses formes de luttes ont été prati-

« Mais d'un autre côté... », par Posy Simmonds.



هكذا من الأصل

quées en Occident depuis l'Antiquité, pancrace grec ou lutte celte. Et les pèlerins de Compostelle, comme les jacques du Moyen-Age, savaient parfaitement utiliser, pour se défendre, les modestes instruments à leur disposition : bâton, fourche, faux, fléau. Jusqu'aux compagnons du tour de France dont la canne était, au début du siècle, une arme par destination.

En clair, pour Marc Carl-Peila, les différentes formes de combat asiatiques ne sont que des variétés locales de recettes bien connues en Europe. Mais il va plus loin pour ce qui concerne le jiu-jitsu, c'est-à-dire l'ancêtre direct du judo. Sa démonstration est simple : le jiu-jitsu est apparu au Japon dans les îles de Kyushu, où les premiers marins hollandais ont débarqué au milieu du seizième siècle. Habiles à « reproduire », les samouraïs auxquels ils se sont frottés auraient fait leur la lutte pratiquée par les marins, lutte dont des livres publiés à la Renaissance par Talhoffer, Fabian d'Auerswald et Niclause Petters donnent une idée précise et frappante : au détail de costume près, les postures et techniques sont les ingrédients de base du judo contemporain. Autrement dit, Jigoro Kano n'aurait pas remis au goût du jour une antique recette de lutte typiquement japonaise mais une méthode de combat pratiquée dès le treizième siècle par les marins bataves.

Rites secrets

Les Japonais, naturellement, réfutent cette argumentation avec acharnement. Trancher dans ce débat nécessiterait de longues recherches historiques dont rien n'assure qu'elles pourraient aboutir. Pourtant la genèse du judo selon Marc Carl-Peila donne un éclairage cocasse à l'évolution de ce sport au niveau mondial.

Après avoir été diffusé en Occident avec des rites de société secrète — les « adeptes », qui signaient avec leur sang une déclaration où ils s'engageaient à ne pas révéler le contenu de l'enseignement, étaient censés connaître les trois cent soixante-cinq points vitaux du corps et le cri qui tue, le kaï, pour terrasser leurs adversaires, — le judo a pris une orientation résolument sportive après la dernière guerre.

Un géant blond

Lors des premiers championnats du monde en 1956, puis en 1958 à Tokyo, les Nippons Natsui et Soné dominèrent sans difficulté les Occidentaux, parmi lesquels figuraient en bonne place deux Français, Henri Courtine et Bernard Pariset. Mais le 20 décembre 1961, l'impensable va se produire. Antoine Geesink, un géant blond, terrasse en sept minutes et quarante secondes le judoka le plus fort de l'empire. Soné, le champion de 1958, est immobilisé, écrasé, battu. Pour expliquer cette inconcevable défaite, les envoyés spéciaux nippons ont alors retourné le problème Geesink sous tous ses angles : le géant avait des jambes courtes et un buste large lui assurant un centre de gravité surbaissé « à la japonaise » ; Soné avait dû prendre du poids pour rivaliser avec les géants européens, mais, ce faisant, il avait perdu en vivacité et en efficacité... Bref, toutes les explications ont été avancées. Sauf une : Geesink était hollandais, par atavisme il possédait les ficelles de cette lutte aussi bien que les Japonais.

La thèse de Marc Carl-Peila se trouve encore renforcée par le fait qu'un autre Néerlandais, (Wilhem Ruska), un colosse qui, lui, n'avait pas du tout la morphologie japonaise, continua de punir les Nippons en enlevant trois titres mondiaux (1965, 1969 et 1971) et deux médailles olympiques (1972). Depuis les Jeux olympiques de Munich, la muraille japonaise a d'ailleurs largement été éventrée puisque deux Soviétiques (Nevzorov et Novikov), un Cubain (Rodriguez) et un Français (Rougé) sont montés sur la plus haute marche du podium.

En fait, au-delà de toute polémique sur les origines du judo, si les Nippons continuent à produire des champions d'exception comme Shozo Fujii, trois fois champion du monde des poids moyens, spécialiste des victoires-éclairs grâce à une projection par les épaules imparable, et comme Yasuhiro Yamashita, jeune bouddha de 125 kilos deux fois champion du monde juniors et trois fois champion du Japon toutes catégories, il est certain que leur art a considérablement évolué depuis l'époque des démonstrations sautillantes de maître Kawaiski.

Stage à Vichy

Il s'est d'abord transformé dans l'esprit, puisque les catégories de poids ont fait leur apparition, au grand dam des puristes pour lesquels le « petit » doit toujours pouvoir rivaliser avec le « gros ». Ensuite, au contact des Soviétiques formés au sambo — encore une lutte, géorgienne cette fois, cousine du judo, — le travail au sol, et particulièrement les clés de bras, prirent une très grande importance. Enfin, la condition physique est devenue aussi primordiale que la technique pure.

Cet enrichissement du judo par les apports étrangers fait que les Japonais n'en sont plus les maîtres exclusifs. Dans les années 50, un Européen devait faire obligatoirement le pèlerinage du Kodokan s'il voulait avoir une chance de s'imposer. Aujourd'hui, la tradition du voyage au Japon subsiste, mais des champions comme Jean-Luc Rougé pensent qu'ils n'ont plus rien à apprendre du côté de Tokyo. Au cours de l'été dernier, on a même assisté à un bouleversement : les dix meilleurs combattants de l'université de Tenri, où l'on apprend le judo comme les mathématiques à Polytechnique, sont venus participer à un stage à Vichy avec l'équipe de France. ■

(1) *Le judo. En savoir plus*, Ed. Hachette, 80 pages illustrées.
(2) *Pugilat, savate et chausson*, Ed. Chiron-Sports 1976.

GÉNÉALOGIE

Une recherche facilitée

PIERRE CALLERY

La première des démarches à accomplir lorsqu'on commence une recherche généalogique consiste bien évidemment à rassembler tout ce que l'on sait déjà. Elle réunit les données de tout ordre déjà connues par chacun des membres de la famille, par les amis et éventuellement les voisins. Elle essaie de découvrir si quelque étude n'a pas déjà été réalisée sur l'une ou l'autre lignée familiale.

Dans ce dernier cas, le travail peut se trouver déjà à demi réalisé dans un dossier manuscrit des Archives nationales (ou *a fortiori* d'un dépôt départemental). Il a peut-être été publié à l'occasion d'une monographie de village, d'une biographie d'un individu marquant, ou même pour lui-même en tant que généalogie manifeste. Découvrir une telle recherche antérieure alors que l'ensemble de l'étude est quasi achevé apparaît toujours comme une joie mêlée d'amertume. « *Si je l'avais su plus tôt ! Comme la recherche en eût été facilitée. J'aurais été plus vite et donc plus loin...* »

Oui, mais comment savoir si quelque ouvrage concernant la famille cherchée parut depuis Gutenberg, si quelque dossier relatif aux ancêtres dénombrés dort aux dépôts des archives nationales, départementales, municipales ou autres ?

Jusqu'à une époque récente, il fallait, après les avoir repérées, feuilleter les éventuelles monographies de la ville ou du village en question, compulser les biographies manuscrites ou imprimées des personnes de même nom patronymique, chercher de tous les côtés, souvent en vain même lorsque quelque chose existe.

Aujourd'hui, cette lacune commence à être comblée. Deux ouvrages complémentaires sur la question sont, l'un paru, l'autre en cours de publication.

La *Bibliographie généalogique, héraldique et nobiliaire de la France, des origines à nos jours ; imprimés et manuscrits* (1), de Gaston Saffroy, vient d'achever sa publication avec un quatrième tome, consacré à une *table générale*. *Celle-ci groupe* en une seule et unique liste alphabétique les noms des auteurs et la liste de leurs travaux, les titres des ouvrages anonymes et toutes les matières traitées dans les trois premiers tomes. Nous possédons ainsi, facilement utilisable, l'inventaire et le recensement méthodique des principaux imprimés et manuscrits relatifs à la généalogie, au blason et à la noblesse de France.

Toutefois, ce livre n'indique pas systématiquement la présence de tel ou tel patronyme dans les ouvrages répertoriés. Ce n'est pas son ambition, mais, pour le chercheur, cela correspond malgré tout à une déception.

Le *Répertoire de généalogies françaises imprimées* (2), d'Etienne Arnaud, en cours de publication, tâche de combler cette lacune. Son deuxième tome vient de paraître.

Il s'efforce d'indiquer les références de toutes les généalogies ou fragments généalogiques comportant au minimum trois degrés consécutifs. Il ne concerne que la France, éventuellement les pays francophones, et, contrairement à l'ouvrage de Gaston Saffroy, et sauf de rares exceptions, se limite aux textes imprimés. Toutefois, il est absolument remarquable par le fait qu'il n'exclut aucune catégorie de familles, que ces dernières soient nobles, bourgeoises, terriennes ou ouvrières, de confession catholique, protestante ou israélite.

Bien sûr, aucune généalogie ne se trouve évidemment dans ces deux ouvrages. Il convient de se reporter aux publications qu'ils indiquent.

Toutefois, ne nous leurrons pas. Même si, grâce à eux, nous découvrons une étude généalogique déjà réalisée de la famille cherchée, notre travail ne sera pas effectué. Tout chercheur a une conception personnelle différente de l'œuvre à faire et, sauf pour le cadre général, il désire autre chose.

Autre chose qui, justement, nécessite de connaître ce cadre général. ■

(1) Edition de la librairie Gaston Saffroy, 4, rue Clément, 75006 Paris. Quatre volumes, 19 × 26 cm., reliés pleine toile, 734, 872, 832 et 538 pages.
(2) Editions Berger-Levrault. Tome I (A-F) et tome II (G-M), 19 × 26 cm., reliés pleine toile, 600 et 556 pages. Parution du tome III (N-Z) prévue pour 1980.



E bon peuple de la bonne ville de La Flèche n'a pas voulu en croire ses oreilles. Un trafic de drogue parmi les lycéens ? A deux pas du Prytanée militaire, symbole ici de l'ordre ? Dans le Prytanée lui-même ? Allons, tout cela n'est pas sérieux ! Pas chez nous !

Toujours le même réflexe. Qui établit pour universelle sa façon à soi de vivre et de juger la vie des autres. Dans les années qui ont suivi 1968, c'était pareil. On découvrait avec effarement que des hippies s'étaient installés à la campagne et qu'il s'était formé des groupuscules gauchistes jusque dans des petites villes de province, cette France qu'on appelle profonde parce qu'en apparence elle change moins vite que l'autre. Non, pas chez nous, voyons...

Voici vingt ans seulement, des groupes catholiques manifestaient leur réprobation à la porte des cinémas qui affichaient un film d'une immoralité débridée. C'était, si nos souvenirs sont bons, *le Blé en herbe*... Ah non, pas chez nous !. On en sourit aujourd'hui, le hard-porno est passé par là.

Plus récemment, bon nombre de Français ont refusé de croire à la réalité des avortements clandestins massifs. Les plus hautes sommités médicales en juraient leurs grands dieux. Non, pas chez nous. Les mêmes, cinq ans après, ont reconnu l'évidence. Les chiffres, les statistiques, les preuves ne comptent guère lorsque la conviction est faite d'avance et les œillères bien sanglées. Près d'un lycéen sur cinq consomme ou a consommé de la drogue ? Allons donc. Il faut que l'on arrête devant sa porte un pourvoyeur, que l'on enterre un jeune connu, un voisin, victime d'une surdose, ou que l'on surprenne ses propres enfants dans une drogue-partie pour être enfin persuadé.

VARIATIONS

Non, pas chez nous

YVES AGNÈS

A force de répéter « pas chez nous », « pas chez nous », on ferme aussi les yeux sur des crimes Les enfants martyrisés ne sont pas découverts avant que le pire ne soit arrivé. La torture pendant la guerre d'Algérie, l'extermination d'Indiens et d'Esquimaux par la « civilisation » peuvent nous servir d'exemples.

Ce refus de beaucoup de reconnaître la vérité tant qu'elle ne crève pas les yeux pose un redoutable problème aux moyens d'information. Dire quand même ? Au risque de choquer les consciences, de heurter les certitudes. Et d'être inévitablement accusé — à droite comme à gauche — de ne parler que des déviants et des marginaux, de ne pas respecter les normes sociales, de vouloir changer la société. Ou encore de voir tout en noir, de faire du catastrophisme, de saper le moral des citoyens. C'est l'anarchie ou le désespoir.

La tentation est grande de se réfugier dans le visible, dans l'officiel, dans la moyenne. Faire passer les événements et les situations dans le moule rassurant et normatif des institutions qui les créent ou les utilisent. Au besoin, nier par le silence l'existence même de tout ce qui peut déranger les intérêts ou la « ligne », de ce qui pourrait amener une réflexion autonome des lecteurs. L'information, à la limite, devient propagande.

Ne pas dire, parce que les lecteurs ne sauraient le recevoir, ou pour toute autre raison, c'est accepter d'emblée d'être toujours en retard pour signaler les évolutions, souvent provoquées, ou accentuées par l'action plus ou moins souterraine de minorités agissantes. Quand l'événement emerge avec force, qu'une nouvelle situation s'impose à tous, c'est l'effroi, la consternation, l'impuissance à en saisir la nature et en apprécier la portée.

Chez nous, autour de nous, tout le monde vous le dira, il ne se passe jamais rien. ■

Le Monde
DIMANCHE

UNE NOUVELLE INÉDITE

L'imper
par Bernard Manciet

traduit de l'occitan par Bernard Marcadé

I

Il était 11 heures, et personne ne savait comment je m'appelais. Le *Gaulois* était tout miroirs et glaces brossées au blanc d'Espagne. Le patron me fit dire que j'étais demandé au téléphone. J'étais bon client. Dans la cuisine, on me fit remarquer que j'étais suivi. Depuis quelque temps, en effet, je portais des messages, des petits paquets... Il faisait mauvais. Un temps de pluie. Comme j'étais bon client, je commandai une double limonade saccharinée. Ils étaient quatre, deux de chaque côté. Ils commandèrent une double limonade. Quand je partis, ma chaise grinça. Dans la glace, d'autres chaises grincèrent. Celui de gauche, un grand, avait un imper clair et il toussait un peu. Le tourniquet du *Gaulois* tourna sur mon axe. Cela se répéta quatre fois de suite. Je ne me retournai pas. Une auto me frôla.

Il fit soleil. Jusqu'au soir. Vers 6 heures, mon ombre était devant moi. Deux ombres la suivaient. C'est drôle, mais je n'avais pas peur : c'était le goût de la saccharine qui me remontait. Sur le trottoir d'en face, deux autres hommes. Pour leur faire plaisir, je changeai de trottoir. Il ne faisait plus soleil. Je me rendais à l'endroit que l'on m'avait indiqué. Il y faisait bleu. Bleu, plus vite que d'habitude. Les autres ne saluèrent pas celui qui m'attendait. Le couvre-feu était de bonne heure. Je revins chez moi. Mon ombre resta à la porte. L'autre aussi. On me suivit néanmoins jusqu'à l'étage du dessus. Je n'allumai pas. Tout était bleu et flottait.

Ça fait quelque chose de se retrouver tout seul. Au *Gaulois*, c'est supportable, à cause des glaces. Mais chez soi, avec le bleu. J'écoutais l'escalier. Personne ne montait. Si je me trouvais mal, je serais le seul. De l'autre côté de la fenêtre, la clarté de l'usine. C'était comme si je tombais dans les vertiges de la nuit.

II

Ça me fit plaisir, le lendemain, de voir que tous les quatre m'avaient attendu au *Gaulois*. Le garçon s'énervait. Il alla dire à son patron que ce ne serait pas encore pour aujourd'hui. Comme si de rien n'était, il me servit une orangeade au lieu de ma limonade. Je la gardais sans rien dire, quand je vis qu'on leur avait également servi de l'orangeade. Réellement, ils furent plus surpris de ce changement que moi-même et, pour la première fois, j'eus peur.

Quand, comme moi, on n'est pas riche, on est content de se trouver propriétaire de sa propre peur. Mes joues se durcirent de plaisir, comme si j'allais rire. Je possédais quelque chose qui pesait (désormais, si je voulais retrouver la peur, je n'aurais qu'à serrer mes joues, une fois, deux fois, pour voir). Peu à peu, je redevins calme. Mais la peur remuait.

A cause d'elle je changeais souvent de trottoir. Au cinéma, une fois, je crus qu'on me tendait la main et je m'étais mis à la serrer. En fait, ce n'était que pour prendre mon billet.

Ceux qui m'accompagnaient paraissaient s'ennuyer. L'homme à l'imper clair avait souvent le hoquet et je ne pouvais plus le supporter. Autrement, que voulez-vous, il faisait son métier et ce ne devait pas être bien payé. Il y en avait un autre, par contre, on voyait qu'il avait été bien élevé et ça me plaisait assez. Le plus triste était de ne pas pouvoir leur parler. Je décidai de ne plus les voir.

Un jour je restai chez moi jusqu'à midi. Je me disais : « *Ils penseront que j'ai une bronchite* ». Mais je passais toute la matinée, comme si j'étais avec eux, à leur donner des explications, à leur faire des farces. J'enfilai mon manteau et fis la répétition pour l'après-midi allant de gauche à droite dans ma chambre comme d'une vitrine à une autre. Je faisais celui qui s'en moque, devant la glace. Je m'asseyais ; tirais et retirais mes gants ; fumais. A la fin, la peur me revint. Elle me revint, du côté du cou d'abord. Elle y vivait. Je lui racontai. Je lui dis que c'étaient des gens comme moi et que j'avais déjà fait la guerre. Elle, elle me demandait pourquoi ils ne m'avaient pas encore mis la main au collet. Le pire, c'est qu'après m'avoir accompagné, ils allaient me laisser dans le silence.

III

A midi, au lieu de sortir en douce, comme d'habitude, je dévalai l'escalier, cognai les portes, les portillons et les portes cochères. Ils étaient là. Ils ne faisaient qu'arriver. Je fis celui qui avait oublié ses gants et remontai afin de faire mon entrée convenablement.

Nous allâmes ainsi ensemble, lentement, jusqu'au soir. Je m'absentais de moi. Je bâillais. Je n'avais pas fermé l'œil de la nuit. Mon cœur battait à petits coups, un courant continu, une placidité étrangère. Je marchais sans avoir conscience d'avancer. Je ne faisais plus qu'un avec eux. C'était du cinéma ralenti. Je passais la main sur mon front. Elle y resta. A gauche, dans ma main, dans ma tête, un tremblement me secoua.

Pour arriver au Vieux-Pont — il fallait que j'y sois à cinq heures et demie, — il me restait trois rues à traverser. Par absence (c'est une manière de parler), je me faisais nonchalant, comme s'il n'y avait personne. Mais, mon Dieu, comment arriver à cette troisième rue ? Je parcourus dix mètres. Jusqu'au réverbère. Je my accoudai. Les réverbères s'allumèrent. Je ne réussis à avancer que de huit mètres encore, huit mètres approximativement. Il restait encore une rue quand cinq heures et demie sonnèrent à la faculté. Je pleurais. Quand je donnais le message, je ne savais plus à qui. J'étais seul sur le pont.

IV

La pluie fait du bien. Ils m'avaient laissé revenir. Je fumais. Je ne m'étais pas enlevé le manteau ni les gants. Je regardais fumer ma cigarette et trembler ma main. Chez moi, au *Gaulois*. J'aurais bien aimé que quelqu'un me téléphonât. Ils étaient là tous les quatre. Le garçon alla avertir son patron : « *Ce n'est pas pour aujourd'hui.* » Je me sentis heureux. Ce ne serait pas pour aujourd'hui. Ce sont des choses que l'on sent. La chaleur du café m'assoupit. J'étirais avec contentement mes jambes. Il faisait doux. Il pleuvait de plus en plus. L'automne. La pluie me faisait sourire les articulations. Bien, comme près du feu. Quand il pleut, les autos roulent plus facilement. Et je partis, dans la pluie.

Les quatre autres n'osaient pas me suivre. Je marchais rapidement comme les gosses à la sortie du lycée. Je jouais à la marelle sur les bordures du trottoir. La buée de ma respiration me convenait. Etre libre, c'était peut-être ça : seuls et sous la pluie. Rue Aristide-Briand, je me mis à l'abri sous une porte. Je regardais pleuvoir. Aimer la pluie, l'écouter. D'un saut, je passai à la porte d'à côté, m'excusai et demandai du feu. C'était l'homme à l'imper clair. Sa cigarette allumée tremblait contre la mienne.

V

Toute la soirée ils ne me quittèrent pas d'une semelle. Le plus petit se mit à boiter. Un mutilé de 14-18. Afin de ne pas le peiner, je ralentis. Quant à l'autre, le hoquet le reprit. Le beau gars me sourit. Je rentrai dans un bar. Eux aussi. Je pris le tram. Ils prirent le tram. Je changeai, dans la direction opposée. Ils firent de même. Je devais avoir triste allure. Les voyageurs me regardaient tous. Nous autres, nous faisions semblant de ne rien voir. Je sautai. Rentrai dans une église obscure ; je mordis mon mouchoir pour ne pas crier. Il pleuvait. Les vitraux résonnaient des fouets de la pluie. J'entendis la porte s'ouvrir et se réouvrir. Je m'endormis. Je dormis mal. J'avais peur de parler en rêvant. Je ne sais qui passa, tout proche. Quelqu'un s'agenouilla derrière moi. Il respirait juste au-dessus de ma tête. Le loquet de la porte sauta brusquement.

Il fallait pourtant à tout prix que je transmette le pli le soir même. Cette nuit tout serait fini. Je serai pris. Moi et celui qui devait m'attendre. La veille, je m'étais donné. Pour profiter de ces derniers moments, je mangeais toutes mes rations du mois dans une brasserie. Eux quatre se regardaient. Ils n'avaient pas assez d'argent. Dans le verre de ma montre je me vis mal en point, comme défait. Demain, je n'aurai plus de montre, ni de lacets ni de chaussures. Pour la dernière fois je portais un beau nœud papillon. C'était l'heure. Il était temps.

Ils prirent le trottoir d'en face. Je m'arrêtai à la première vitrine. Ils s'y reflétaient tous. Il me semblait qu'il y en avait deux de plus. La vitrine d'après : *Gaines Bandages*, je les comptais. Celui avec l'imper se laissait aller à la longue.

Et si je m'étais échappé ? Ma peur alors aurait repris toutes ses positions.

Sous une porte cochère des amoureux s'embrassaient. Cela déclencha en moi une idée idiote : me marier. Eux, ils les regardaient. Me regardaient. Parlaient. De qui ? Ils se mirent à rire. Des amoureux ? De moi ? La jeune fille portait un fichu en cachemire. Une sœur de Saint-Vincent-de-Paul trottinait tric-troc — c'est leur façon de marcher. Sur le trottoir il n'en restait plus qu'un. Celui au trench. Il me suivit de vitrine en vitrine. J'arrivai en avance au lieu convenu. Lui aussi. Il faisait bleu. Il ne se passait rien que d'ordinaire.

VI

Huit semaines, cela commençait à compter. Nous allions arriver à la neuvième. Ça compte une semaine. Eux, ils commençaient à se lasser. Ils m'encadraient deux par deux. Tous les matins le garçon allait avertir son patron : « *Ce ne sera pas pour aujourd'hui.* » Pour me donner du courage, il me faisait passer des cigarettes de marché noir. Ils ne me regardaient plus. Cette lassitude de chaque jour, les glaces et les lustres en toc du *Gaulois*, les vitres en *securit* me délivraient des nuits.

Eux, maintenant, ils m'attendaient à la sortie de chez moi et me tenaient compagnie jusqu'au *Gaulois*. Ils s'ennuyaient sans moi. Ou bien ils se surveillaient. Je m'étais attaché au plus distingué — c'était quand même le mieux élevé, — et peut-être plus encore à celui que l'on faisait boiter semaine après semaine. Et puis, je n'avais jamais eu d'amis, et eux ils vivaient, depuis des jours, de ma vie. On respirait ensemble. Le plus facile, pensais-je, ce serait peut-être de les aborder, simplement, et de tout leur raconter entre amis. L'infirme s'asseyait à la même table chaque matin. Un jour, je réussis à m'attabler à sa place, mais il s'assit une table plus loin. Je me rapprochai. Il s'éloigna. Le garçon estimait que je ne jouais pas le jeu et continuait à me servir le café à ma table. « *Eh bien*, me dis-je, *il faudra que je les aborde dehors.* »

Je me levai. Eux aussi. Je leur aurais bien tenu la porte, mais c'était un tourniquet. Entre nous il y avait toujours un trottoir, deux tables ou cette porte qui tournait. Ça faisait bientôt dix jours que je n'avais parlé à personne. J'avais besoin de sourire. C'est à lui que je souris, celui qui était bien élevé. Il affecta de ne rien voir. On parlait de moi de l'autre côté.

Moi aussi j'en avais assez. Ça me faisait mal au dos. Ils n'avaient qu'un mot à dire et je les eusse suivis. Et pourtant, le soir, j'étais à l'heure, on me confirma bien que j'exécutais ma tâche comme il faut, que tout allait au mieux. Je signalai que j'étais suivi. On me répartit « *Et après ?* » Et après, mon Dieu. Faire encore comme ça pendant des semaines, des mois. Au retour, je sentis un imperméable près de moi. Il faisait déjà bleu. La plaisanterie avait assez duré. Ils s'en vinrent plus près, les quatre à la fois. Peut-être voulaient-ils me protéger ? Le plus aimable, l'homme à l'imper, me visa. Je remarquai qu'il m'avait manqué. Le lendemain, on l'avait remplacé. ■

BERNARD MANCIET, écrivain gascon, n'écrit qu'en occitan. Il a dirigé la revue *Essais* et est rédacteur en chef de la revue *Oc*. Il est l'auteur de romans ; *Lo Cogat de Neveme*, *la Pluja*, *lo Camin de Terra* — et de poèmes — *Accidents*, *Gesta*, *Prova*, *Cantas deu Reis*. La nouvelle que nous publions est extraite d'un recueil inédit *Filéas Fog*.

ACTUELLES MILLÉSIMÉES

Ce qu'on nomme Paix...

« *Si les grandes conquêtes sont si difficiles, si vaines, si dangereuses, que peut-on dire de cette maladie de notre siècle qui fait qu'on entretient partout un nombre désordonné de troupes ? Elle a ses redoublements et elle devient nécessairement contagieuse, car sitôt qu'un Etat augmente ce qu'il appelle ses forces, les autres soudain augmentent les leurs, de façon qu'on ne gagne rien par là que la ruine commune. Chaque monarque tient sur pied toutes les armées qu'il pourrait avoir si les peuples étaient en danger d'être exterminés, et on nomme paix cet état d'effort de tous contre tous. Aussi l'Europe est-elle si ruinée que trois particuliers qui seraient dans la situation où sont les trois puissances de cette partie du monde les plus opulentes n'auraient pas de quoi vivre. Nous sommes pauvres avec les richesses et le commerce de tout l'univers, et bientôt, à force d'avoir des soldats, nous n'aurons plus que des soldats, et nous serons comme des Tartares.* [...]

» *Il n'est pas inouï de voir des Etats hypothéquer leurs fonds pendant la paix même, et employer pour se ruiner des moyens extraordinaires et qui le sont si fort que le fils de famille le plus dérangé aurait de la peine à les imaginer pour lui.* »

On préfère ici le texte des *Réflexions sur la monarchie universelle*, écrit vers 1724, à celui, très peu différent, de *l'Esprit des lois* (livre 13, chapitre 17) datant d'une vingtaine d'années plus tard. Montesquieu avait alors trente-cinq ans. Remplaçons le terme de « monarque » par celui de « chef d'Etat », « soldats » par « potentiel militaire » et « Tartares » par qui nous voudrons.

Dans une note relative à l'« effort de tous contre tous », Montesquieu ajoutait : « *Il est vrai que c'est cet état d'effort qui maintient principalement l'équilibre parce qu'il éreinte les grandes Puissances.* »

JEAN GUICHARD MEILI.

هكذا من الأصل